

Panorama des régions du Québec

Édition 2024



Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques dont il dispose,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2024
ISBN 978-2-550-98947-9 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2009

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle
est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Octobre 2024

Avant-propos

Le *Panorama des régions du Québec – Édition 2024* dresse un portrait socioéconomique des 17 régions administratives et des 104 municipalités régionales de comté (MRC) qui les constituent. Cet ouvrage collectif, qui résulte de la collaboration de plusieurs directions de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), réunit des analyses statistiques réalisées à partir des données administratives et d'enquêtes.


Dans cette édition spéciale du Panorama, dans laquelle on souligne le 25^e anniversaire de l'ISQ, on donne un aperçu des changements survenus dans les régions depuis 25 ans. Les chapitres sur la démographie, le marché du travail, l'éducation ainsi que la valeur foncière des résidences unifamiliales et des copropriétés présentent des statistiques d'intérêt qui tracent, sommairement ou de façon plus approfondie, l'évolution dans les régions depuis la fin des années 1990. D'autres chapitres offrent un tour d'horizon des tendances récentes des régions au regard de différents thèmes : le PIB régional, le revenu disponible par habitant, les conditions de vie des familles, le logement, la culture, l'hébergement touristique et le transport électrique. Un dernier chapitre fournit des statistiques détaillées liées à des thèmes clés à l'échelle des MRC. La démographie, le

revenu disponible par habitant, le marché du travail et, pour la première fois sous l'angle des MRC, les comptes des terres y sont analysés.

Pour conclure, un portrait statistique de chaque région administrative regroupant les principaux indicateurs et des faits saillants qui ont marqué les régions au cours des 25 dernières années est disponible en annexe du document.

Par la diffusion du *Panorama des régions du Québec*, l'ISQ met depuis 2009 un ouvrage de référence à la disposition des parties prenantes de la scène régionale et de quiconque s'intéresse aux régions québécoises. En publiant cette 16^e édition, l'ISQ continue à soutenir la réflexion et la prise de décision, tant à l'échelle du Québec qu'à l'échelle régionale.

Le statisticien en chef,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Simon Bergeron'.

Simon Bergeron

Publication réalisée à
l'Institut de la statistique du Québec
sous la coordination de :

Marie-Hélène Provençal et Stéphane Ladouceur

Sous la direction de :

Patrick Monsengo, directeur des statistiques
sectorielles et du développement durable

Avec la collaboration de :

Saïd Allaf, Patricia Beauregard-Desjardins, Luc Belleau,
Sophie Brehain, Marie Mélanie Fontaine, Claude Fortier,
Marcus Fraga, Pascal Genêt, Marie-Andrée Gravel,
Elorri Jorajuria, Maxime Keith, Virginie Lachance,
Frédérique Lagacé, Rébecca Méango, Laurent
O'Connor-Blanchard, Pierre-Olivier Paré,
Julie Rabemananjara, Narcia Rakotomalala,
Sarah Roy-Milliard, Martine St-Amour, Ariane Vézina,
Marion Voisin et Moya Yaoura.

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Photos en page couverture (de gauche à droite) :

Jean-François Rivard / Shutterstock
aladin66, Marc Dufresne, Armand Burger / iStock

Pour tout renseignement concernant
le contenu de cette publication :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)
Site Web : statistique.quebec.ca

Le *Panorama des régions du Québec, édition 2024* présente les statistiques les plus récentes au moment de sa rédaction.
Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à statistique.quebec.ca.

Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2024). *Panorama des régions du Québec. Édition 2024*, [En ligne], Québec, L'Institut, 294 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/panorama-des-regions-du-quebec-edition-2024.pdf]

Note

En raison de l'arrondissement de certaines données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Abréviations et symboles

%	Pour cent ou pourcentage	TCA	Taux de croissance annuel
km ²	Kilomètre carré	TAA	Taux d'accroissement annuel
hab.	Habitant	EPA	Enquête sur la population active
MRC	Municipalité régionale de comté	TCAM	Taux de croissance annuel moyen
RA	Région administrative	PIB	Produit intérieur brut
RMR	Région métropolitaine de recensement	SCIAN	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord
TE	Territoire équivalent		

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	F	Donnée peu fiable
...	N'ayant pas lieu de figurer	x	Donnée confidentielle
–	Néant ou zéro	n	Nombre
—	Donnée infime	\$	En dollars
p	Donnée provisoire	k	En milliers
r	Donnée révisée	M	En millions
e	Donnée estimée	G	En milliards

Régions administratives du Québec

01	BSL	Bas-Saint-Laurent
02	SLSJ	Saguenay–Lac-Saint-Jean
03	CAPN	Capitale-Nationale
04	MAUR	Mauricie
05	ESTR	Estrie
06	MTL	Montréal
07	OUT	Outaouais
08	ABT	Abitibi-Témiscamingue
09	CN	Côte-Nord
10	NQC	Nord-du-Québec
11	GIM	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
12	CHAPP	Chaudière-Appalaches
13	LAV	Laval
14	LAN	Lanaudière
15	LAUR	Laurentides
16	MGIE	Montérégie
17	CQC	Centre-du-Québec

Table des matières

Introduction	8
1 Démographie	12
2 Marché du travail	25
2.1 Portrait du marché du travail	25
2.2 Postes vacants	41
3 Produit intérieur brut	49
4 Revenu disponible par habitant	63
5 Conditions de vie : taux de faible revenu et revenu médian des familles	73
5.1 Taux de faible revenu	75
5.2 Revenu médian des familles	80
6 Éducation : niveau de scolarité	85
7 Logement : la satisfaction résidentielle	98
8 Valeur foncière des résidences unifamiliales et des copropriétés	109
9 L'offre culturelle au Québec : une approche territoriale	120

10 Hébergement touristique	133
10.1 Établissements hôteliers et résidences de tourisme	133
10.2 Terrains de camping	144
11 Transport électrique	152
11.1 Les véhicules électriques légers	153
11.2 Les bornes de recharge	159
11.3 Les autobus électriques	163
12 Statistiques par MRC	166
12.1 Démographie	168
12.2 Revenu disponible par habitant	182
12.3 Taux de travailleurs et revenu d'emploi médian	192
12.4 Comptes des terres du Québec méridional	217
Concepts et définitions	242
Coups d'œil sur les régions	256

Introduction

Le *Panorama des régions du Québec* est un recueil d'indicateurs qui vise à offrir des données statistiques fiables et des analyses comparatives sur la situation économique, démographique, sociale et environnementale des régions. Non seulement les statistiques régionales nous éclairent sur la contribution des régions aux résultats de l'ensemble du Québec, mais elles fournissent aussi des renseignements quantitatifs sur l'émergence ou la persistance de disparités régionales. Cette publication actualise certains des principaux indicateurs analysés dans les éditions précédentes et introduit également des statistiques inédites.

Une édition spéciale pour le 25^e anniversaire de l'ISQ

Dans le cadre de la 16^e édition du *Panorama*, les données les plus récentes sont mises à profit pour brosser un portrait des 17 régions administratives¹ en 11 grands thèmes. Chaque chapitre contient une analyse descriptive, des figures et des tableaux de données. Le 12^e et dernier chapitre propose des statistiques par MRC et comprend des cartes thématiques de même que des tableaux détaillés. De plus, dans plusieurs chapitres, on trouve des notes méthodologiques comprenant des mises en garde pour l'interprétation des données ainsi que des hyperliens menant directement à des tableaux de données additionnels.

Quatre des chapitres de la publication contiennent des analyses et des données colligées spécialement pour marquer le 25^e anniversaire de l'ISQ. Ces chapitres mettent en lumière l'évolution de la situation dans les régions au cours des 25 dernières années. Le chapitre 1, qui porte sur la [démographie](#), aborde sommairement les changements à long terme tandis que les chapitres 2, 6 et 8, qui portent sur le [marché du travail](#), l'[éducation](#) et la [valeur foncière des résidences unifamiliales et des copropriétés](#) en traitent de façon détaillée. Ce portrait

étalé sur une longue période permet de saisir à l'échelle régionale des changements socio-économiques qui seraient imperceptibles sans ce recul.

Parmi les huit autres chapitres de la publication, certains présentent des données actualisées sur des thèmes abordés dans les éditions précédentes : les chapitres 3 et 4, sur le [produit intérieur brut](#) et le [revenu disponible par habitant](#), qui donnent un aperçu de la situation économique des régions, et les chapitres 5 et 10 sur les [conditions de vie](#) et l'[hébergement touristique](#). Deux chapitres sont consacrés à de nouveaux thèmes : le chapitre 7, sur le thème du [logement](#), traite de la satisfaction à l'égard du logement et du quartier, et le chapitre 9, sur la [culture](#), de l'offre culturelle dans les régions. Enfin, le chapitre 11, qui porte sur le [transport électrique](#), comprend une mise à jour des données présentées dans l'édition 2022 du *Panorama* et une analyse de la croissance du nombre de véhicules électriques et des bornes de recharge dans les régions.

Le 12^e chapitre du *Panorama* fournit des statistiques à l'échelle des MRC et traite de quatre thèmes. Pour les trois premiers, soit la démographie, le revenu disponible par habitant et le marché du travail, on offre une mise à jour de certains indicateurs clés. À ces trois thèmes s'en ajoute un nouveau, les comptes des terres du Québec méridional, qui, pour la première fois dans le *Panorama des régions du Québec*, rendent compte de l'artificialisation de la couverture terrestre à l'échelle des MRC.

Le *Panorama* se termine par deux sections : la section *Concepts et définitions*, où on explique les concepts utilisés dans les chapitres, et la section *Coups d'œil sur les régions*, qui contient des fiches synthèses pour chaque région administrative. Dans cette édition spéciale, les indicateurs sélectionnés mettent en relief les statistiques qui révèlent les transformations survenues dans chacune des régions depuis la fin des années 1990 pour des thèmes clés. Comme dans les éditions passées, cette section comporte des tableaux rassemblant les données des principaux indicateurs, soit à l'échelle de la région pour une période de cinq ans, soit à l'échelle des MRC de la région selon les plus récentes données.

1. Sauf le chapitre 10, *Hébergement touristique*, qui est basé sur les régions touristiques.

La couverture territoriale du *Panorama*

Comme les éditions précédentes, cette publication couvre les 17 régions administratives, mais la version du découpage géographique peut varier selon le thème. Dans la majorité des chapitres, les données analysées tiennent compte de la modification apportée aux limites administratives des régions de l'Estrie et de la Montérégie en juillet 2021. Cependant, ce changement de découpage géographique n'est pas pris en compte dans les chapitres basés sur *l'Enquête sur la population active*, *l'Enquête sur les postes vacants et les salaires* et *l'Enquête sur le logement* de Statistique Canada.

Par ailleurs, le chapitre 10, sur l'hébergement touristique, a été élaboré à partir des 22 régions touristiques définies par le ministère du Tourisme. Ces divisions territoriales se distinguent des régions administratives car elles ont, pour certaines, des limites ou des désignations différentes.

Enfin, dans le chapitre 12, on présente des statistiques à l'échelle des MRC. Le territoire québécois se divise en 104 MRC géographiques, qui comprennent les MRC au sens juridique et dont la création remonte à 1979, ainsi que les territoires équivalents à une MRC. Les

MRC géographiques sont un découpage territorial créé par l'ISQ à des fins statistiques pour couvrir la totalité du territoire québécois de façon exhaustive et sans dédoublement.

Quiconque souhaite en savoir plus sur les représentations cartographiques des différents découpages territoriaux peut explorer le module [Cartographie interactive des divisions territoriales](#) du site de l'ISQ. Pour en savoir plus sur l'historique des différents découpages territoriaux au Québec, veuillez vous référer à l'encadré de l'introduction de [l'édition 2017 du Panorama des régions du Québec](#).

Les données sur le site de l'ISQ

Le *Panorama des régions du Québec* est une publication qui fournit aux utilisatrices et aux utilisateurs de statistiques officielles des analyses réalisées à partir de nombreuses statistiques, dont la plupart sont disponibles sur le site Web de l'ISQ. En complément de cet ouvrage, l'ISQ offre aussi sur son site Web un large éventail de tableaux de données statistiques mis à jour en continu à l'intention tant des spécialistes que du grand public voulant se tenir au fait de la situation dans les régions et les MRC du Québec.

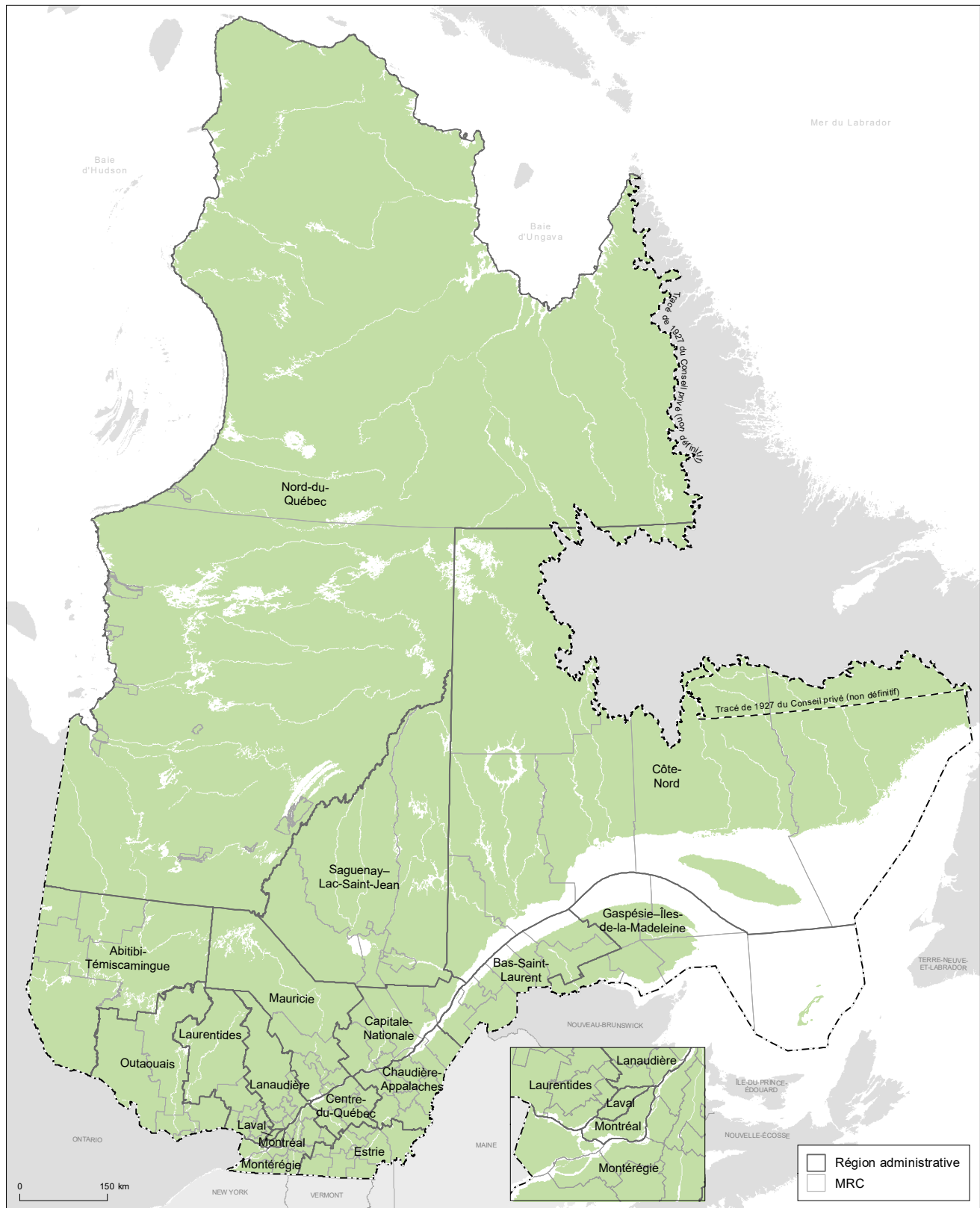
L'histoire du *Panorama des régions du Québec*

C'est en 2009, alors que l'ISQ fêtait son 10^e anniversaire, que le *Panorama des régions du Québec* a vu le jour. Avec cette publication, l'ISQ mettait plus que des compilations de statistiques régionales à la disposition du public : il mettait aussi de l'avant de nouvelles données régionales et des analyses comparatives à l'échelle des régions administratives et des MRC. Cette publication annuelle devait offrir une vue d'ensemble sur les multiples dimensions des statistiques régionales grâce à un contenu aussi riche que diversifié. Dès la première édition du *Panorama*, on a consacré son dernier chapitre à des statistiques par MRC, et on a ajouté une section spéciale conçue pour donner en un coup d'œil un portrait de chacune des régions administratives.

Depuis sa création, le *Panorama* repose sur la collaboration d'une équipe multidisciplinaire composée notamment de démographes, d'économistes, de sociologues, de géographes et de spécialistes en développement régional et en géomatique, de même que sur le travail de l'équipe de l'édition.

De sa création à l'édition 2013, le *Panorama des régions du Québec* comportait, en guise de premier chapitre, un dossier thématique rédigé par des chercheurs et des chercheuses universitaires dont le sujet variait chaque année. Au fil du temps, certains thèmes se sont ajoutés de façon épisodique ou ont fait un retour après des années d'absence, selon la disponibilité des données. C'est le cas de la santé, de l'industrie manufacturière, du secteur minier et de l'agriculture. Pour les éditions de 2013, de 2018 et de 2023, on a profité de la disponibilité et de la qualité des résultats du *Recensement de la population* de Statistique Canada pour pousser l'analyse régionale plus loin. Autrement, la plupart des statistiques présentées dans le *Panorama* proviennent de sources de données diverses, principalement de données administratives ou d'enquêtes.

Régions administratives du Québec



Source : Données sur l'hydrographie et les limites administratives : ministère des Ressources naturelle et des Forêts.

Démographie

Direction des statistiques sociodémographiques

La dynamique démographique varie grandement d'une région à l'autre. Dans chacune d'entre elles, fécondité, mortalité et mouvements migratoires se combinent différemment pour faire évoluer la taille et la structure par âge de la population. Le présent chapitre compare la situation démographique des 17 régions administratives du Québec au 1^{er} juillet 2023. Les données présentées portent d'abord sur l'évolution récente des populations régionales et montrent de quelle façon la forte croissance démographique observée dans l'ensemble du Québec au cours de la dernière année s'est traduite dans les différentes régions. La structure par âge et par genre est ensuite abordée ; l'accent est notamment mis sur le rythme variable du vieillissement de la population d'une région à l'autre.

Presque toutes les régions enregistrent une augmentation de leur population en 2022-2023, et la moitié d'entre elles connaissent une croissance record

La population du Québec est estimée à 8 875 000 personnes au 1^{er} juillet 2023. La région la plus peuplée est Montréal avec 2 125 000 personnes, ce qui représente près du quart de la population québécoise. La Montérégie (1 494 000) arrive au second rang, suivie au troisième rang par la Capitale-Nationale (796 000). À l'opposé,

la région la moins peuplée est le Nord-du-Québec (47 000), qui se classe derrière la Côte-Nord (90 000) et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (92 000).

Entre le 1^{er} juillet 2022 et le 1^{er} juillet 2023, la population québécoise a augmenté d'environ 202 500 individus selon les données provisoires. Cela représente un taux d'accroissement de 23,1 pour mille (ou 2,3 %), ce qui est la plus forte croissance enregistrée pour une période équivalente depuis que des données comparables sont disponibles, soit depuis 1971-1972. Le taux de 2022-2023 surpasse largement celui enregistré en 2021-2022 (11,6 pour mille), qui était parmi les plus élevés enregistrés jusque-là au Québec, et qui marquait une reprise importante de la croissance de la population après le ralentissement entraîné par la pandémie de COVID-19.

Presque toutes les régions du Québec ont vu leur population s'accroître entre 2022 et 2023, et dans la plupart des cas, à un rythme accéléré par rapport à l'année précédente ([figure 1.1](#)). La moitié des régions ont même enregistré leur plus forte croissance depuis que les données sont disponibles à cette échelle, soit depuis 1986-1987. Le sommet atteint par ces régions est d'ampleur variable, mais il découle généralement d'une hausse des gains attribuables aux migrations internationales, et plus particulièrement aux résidents non permanents, ou immigrants temporaires¹, dont le nombre a augmenté partout².

1. Les résidents non permanents sont principalement des travailleurs étrangers temporaires, des demandeurs d'asile et des étudiants internationaux.
2. Les différents facteurs qui ont contribué à la croissance de la population des régions au cours de la dernière année (naissances, décès et migrations internationales, interprovinciales et interrégionales) sont abordés de façon plus détaillée dans d'autres publications de l'ISQ, dont la référence complète figure à la fin de ce chapitre.



Montréal est la région qui affiche, et de loin, la plus forte croissance démographique en 2022-2023. La population montréalaise a augmenté de 89 600 personnes au cours de la dernière année, ce qui correspond à 44 % de la croissance totale enregistrée au Québec³. Au prorata de sa population, Montréal a connu une croissance de 43,1 pour mille (ou 4,3 %). Jamais une région du Québec n'avait enregistré un taux d'accroissement annuel aussi élevé auparavant. Cette forte croissance contraste fortement avec la décroissance enregistrée par Montréal en 2020-2021, qui était liée au contexte pandémique.

La région de la Capitale-Nationale (26,3 pour mille) suit au deuxième rang pour ce qui est de la vigueur de sa croissance démographique en 2022-2023. Elle n'était jusqu'à jamais montée aussi haut dans le classement. Les taux d'accroissement ont aussi atteint des sommets dans sept autres régions, soit l'Estrie, le Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, la Mauricie, la Montérégie, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Bas-Saint-Laurent, pour se situer entre 10 et 19 pour mille. Lanaudière, Laval, l'Outaouais et les Laurentides affichent aussi une croissance relativement élevée, de 16 à 18 pour mille, mais il ne s'agit pas d'un record dans leur cas.

En comparaison, la croissance de la population a été plus modérée dans les régions du Nord-du-Québec (7,3 pour mille), de l'Abitibi-Témiscamingue (4,2 pour mille) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (3,2 pour mille). Mentionnons toutefois que si le rythme de croissance de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine s'essouffle depuis le sommet enregistré en 2020-2021, son bilan de la dernière année demeure néanmoins positif en regard des épisodes de déclin enregistrés par le passé. L'Abitibi-Témiscamingue affiche pour sa part sa plus forte croissance en un peu plus de dix ans.

La Côte-Nord est quant à elle la seule région où la population n'a pas augmenté entre 2022 et 2023. La population de cette région est toutefois restée stable, alors qu'elle avait souvent décliné au cours des années précédentes.

Les populations régionales selon la structure par âge : la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est la région où la population est la plus âgée, tandis que le Nord-du-Québec et Montréal sont celles où elle est la plus jeune

Au 1^{er} juillet 2023, environ une personne sur cinq est âgée de 65 ans ou plus au Québec, soit 20,8 % de la population. Les personnes âgées sont pratiquement aussi nombreuses que les jeunes de 0 à 19 ans, dont la part est également de 20,8 %. Quant aux personnes âgées de 20 à 64 ans, leur part s'établit à 58,4 %. Depuis 1998, la part des 65 ans et plus a augmenté de 8,3 points de pourcentage. En contrepartie, on note une baisse de 4,5 points de la part des 0-19 ans et de 3,8 points de celle des 20-64 ans. Il en résulte une augmentation de l'âge moyen de la population québécoise, qui est passé de 37,5 ans en 1998 à 42,7 ans en 2023.

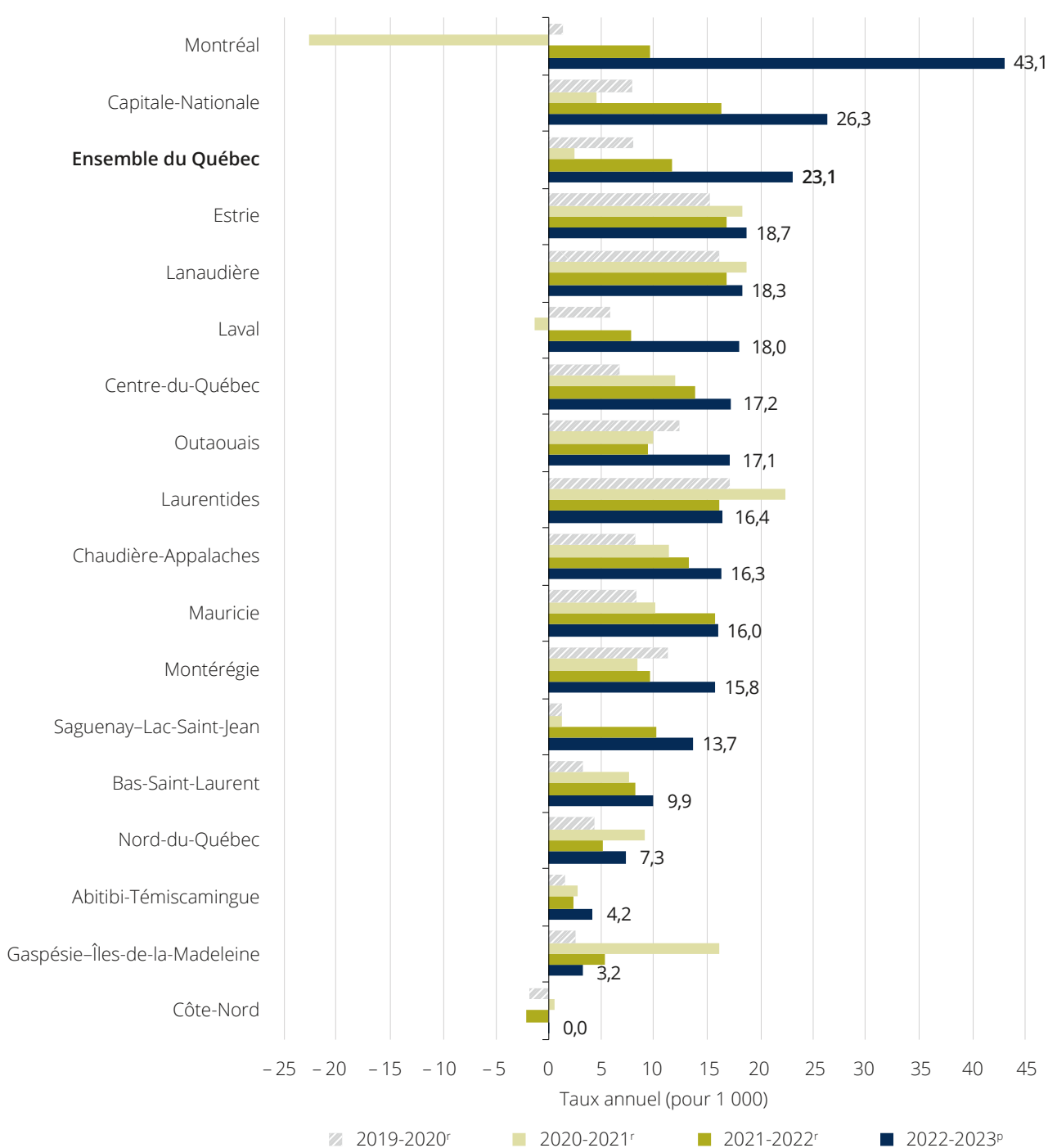
Des différences dans les comportements démographiques régionaux (fécondité, mortalité et mouvements migratoires) ont façonné différemment la structure par âge des différentes régions au fil du temps, ce qui explique que le vieillissement soit plus marqué dans certaines d'entre elles. C'est le cas en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, où 30,4 % de la population est âgée de 65 ans et plus, ce qui est la proportion la plus élevée du Québec, ainsi que l'une des plus élevées du Canada⁴. Comme le montre la [figure 1.2](#), cette proportion surpasse largement celle des jeunes de moins de 20 ans (16,4 %), qui est la plus faible de toutes les régions du Québec. L'âge moyen de la population y est de 48,8 ans, le plus élevé de tous. C'est aussi celui qui a le plus augmenté au cours des dernières années, soit une hausse d'environ 10 ans depuis 1998 ([figure 1.3](#)). Le Bas-Saint-Laurent et la Mauricie figurent également parmi les régions où la population est la plus âgée. En 2023, les personnes de 65 ans et plus y représentent environ 28 % de la population et l'âge moyen y est de plus de 46 ans.

3. Cette part de la croissance dépasse le poids démographique de Montréal, la région comptant pour environ 24 % de la population du Québec, une part qui n'a connu que de faibles fluctuations au cours des dernières années.

4. Statistique Canada. [Tableau 17-10-0150-01. Estimations de la population, 1er juillet, selon la région économique, limites de 2021.](#)

Figure 1.1

Taux d'accroissement annuel de la population, régions administratives et ensemble du Québec, 2019-2020 à 2022-2023



Sources : Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, mai 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de l’Estrie, de Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec, environ le quart de la population est âgée de 65 ans et plus (de 24 % à 26 %). Cette proportion est un peu moindre dans la Capitale-Nationale et sur la Côte-Nord (de l’ordre de 22 %). Dans l’ensemble de ces régions, la part des 65 ans et plus surpasse celle des jeunes de moins de 20 ans et l’âge moyen varie entre 44 ans et 45 ans, sauf dans la Capitale-Nationale où il est un peu moins élevé, soit de 43,4 ans.

À l’autre bout du spectre, la région du Nord-du-Québec a, de loin, la population la plus jeune du Québec. Les données de 2023 indiquent qu’environ une personne sur trois (34,7 %) y a moins de 20 ans, tandis que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 9,6 % de la population. Cette structure relativement jeune s’explique par une fécondité plus élevée que dans l’ensemble du Québec et une espérance de vie plus faible. Néanmoins, comme dans les autres régions, la population vieillit. L’âge moyen y a connu une augmentation de 5,1 ans depuis 1998, et a atteint 33,2 ans en 2023.

Avec un âge moyen de 40,7 ans, la population de Montréal est aussi plus jeune que celle de la plupart des autres régions, bien que le contraste ne soit pas aussi marqué que dans le cas du Nord-du-Québec. Le profil par âge de la région est unique : la part des moins de 20 ans y est parmi les plus faibles (19,5 %), mais elle compte la plus importante proportion d’individus dits d’âge actif, soit les 20-64 ans, qui représentent 63,6 % de sa population. Les données détaillées, non illustrées ici, montrent par ailleurs que sa population d’âge actif se concentre chez les 20 à 44 ans. Quant aux 65 ans et plus, ils représentent 17,0 % de l’ensemble de la population montréalaise. Cette proportion est la plus faible du Québec, après celle du Nord-du-Québec. En outre, Montréal est la région dont la structure par âge est la plus stable ; elle connaît un vieillissement plus lent de sa population que les autres régions.

La population des régions de l’Outaouais et de Laval figure aussi parmi les plus jeunes. Les moins de 20 ans (environ 22 %) y sont proportionnellement un peu plus nombreux que dans l’ensemble du Québec, alors que la part des personnes âgées (18 % ou 19 %) y est parmi les

plus faibles du Québec. Ces deux régions affichent en outre les plus fortes proportions de personnes âgées de 20 à 64 ans (environ 59 %) après Montréal. En Outaouais comme à Laval, l’âge moyen est d’environ 42 ans en 2023.

Dans les régions de la Montérégie, de Lanaudière et des Laurentides, toutes adjacentes à Montréal, ainsi qu’en Abitibi-Témiscamingue, la part des moins de 20 ans (de 21 % à 23 %) est égale ou un peu plus élevée que celle de l’ensemble du Québec, tandis que la part des 65 ans et plus (de 20 % à 22 %) est comparable. Dans ces régions, l’âge moyen varie de 42 à 43 ans.

La part des hommes et des femmes dans les différentes régions

La population québécoise compte, dans l’ensemble, un peu plus d’hommes que de femmes, mais l’écart est de faible ampleur. En effet, le rapport de féminité indique que l’on compte 99 femmes pour 100 hommes en 2023 ([tableau 1.3](#)). Le rapport entre les genres présente toutefois quelques différences selon l’âge. Bien qu’il naisse généralement plus de garçons que de filles, les femmes finissent par être plus nombreuses que les hommes aux âges plus avancés, principalement en raison de la surmortalité masculine à chaque âge. Ainsi, le rapport de féminité du Québec est de 95 chez les moins de 20 ans et de 96 chez les 20-64 ans, ce qui traduit une légère surreprésentation masculine à ces âges, mais chez les 65 ans et plus, on compte plus de femmes que d’homme, le rapport étant de 115.

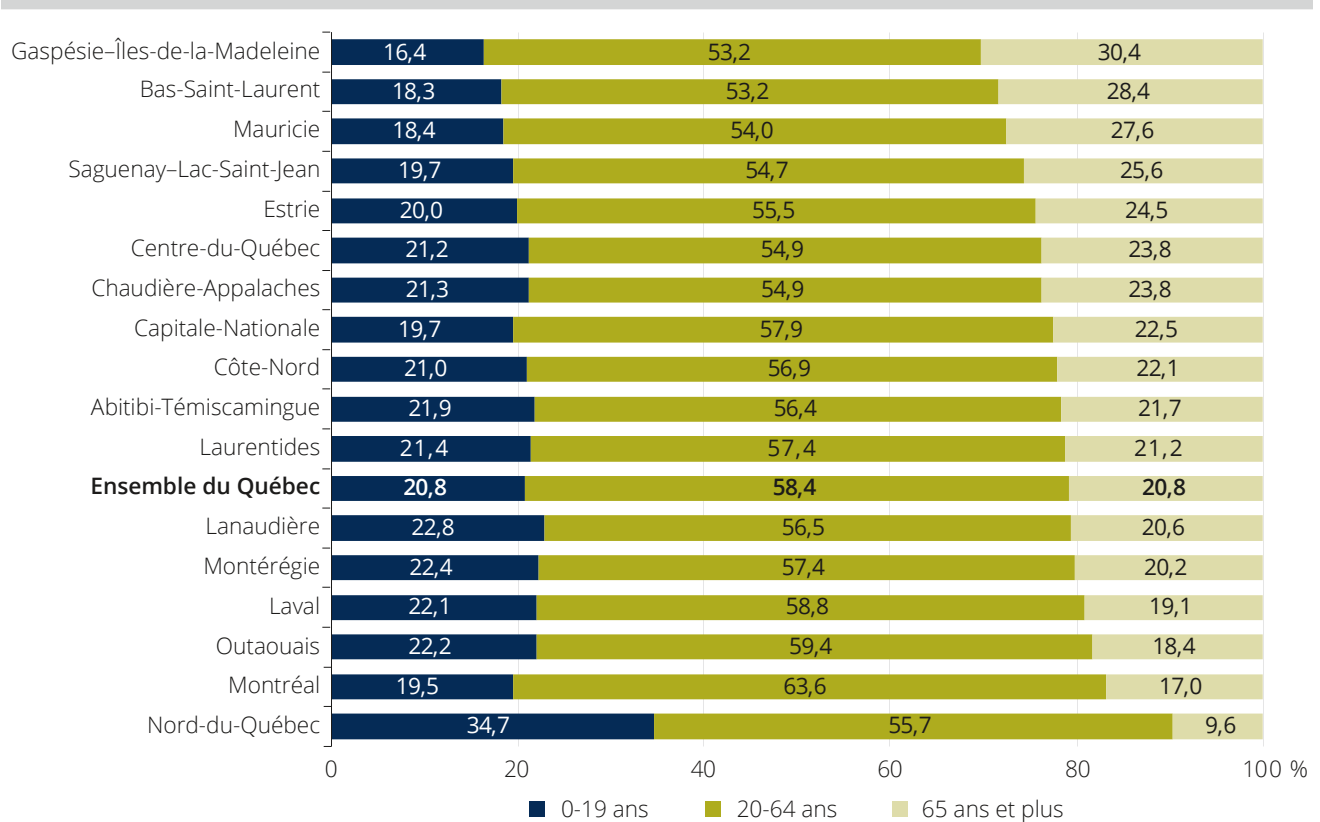
À l’échelle régionale, Laval est la région où les femmes sont le plus fortement représentées, le rapport de féminité y étant de 103 femmes pour 100 hommes, tous âges confondus. Les hommes et les femmes sont présents dans des proportions équivalentes dans les régions de la Capitale-Nationale, de la Mauricie, de Montréal, de l’Outaouais, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et de la Montérégie. Ailleurs au Québec, les femmes sont un peu moins nombreuses que les hommes dans l’ensemble de la population.

C'est dans le groupe des 65 ans et plus que la structure selon le genre présente les différences les plus notables d'une région à l'autre. En effet, le rapport de féminité est relativement élevé dans la région de Montréal (128), de même que dans celles de la Capitale-Nationale (121) et de Laval (120). À l'opposé, le Nord-du-Québec est la seule région où l'on compte moins de femmes que d'hommes dans ce groupe d'âge, soit 94 femmes pour 100 hommes. Rappelons que le nombre de personnes âgées y est faible et que l'écart entre les genres ne représente qu'une centaine de personnes.

Dans les autres tranches d'âge, il y a moins de femmes que d'hommes dans presque toutes les régions. Chez les 0-19 ans, le rapport de féminité varie entre 94 et 97. Les écarts entre les régions sont un peu plus marqués chez les 20-64 ans. Le Centre-du-Québec affiche le rapport de féminité le plus faible dans ce groupe d'âge, soit 91 femmes pour 100 hommes, alors que Laval compte autant de femmes que d'hommes et se distingue en cela de toutes les autres régions.

Figure 1.2

Répartition de la population selon le groupe d'âge, régions administratives et ensemble du Québec, 2023



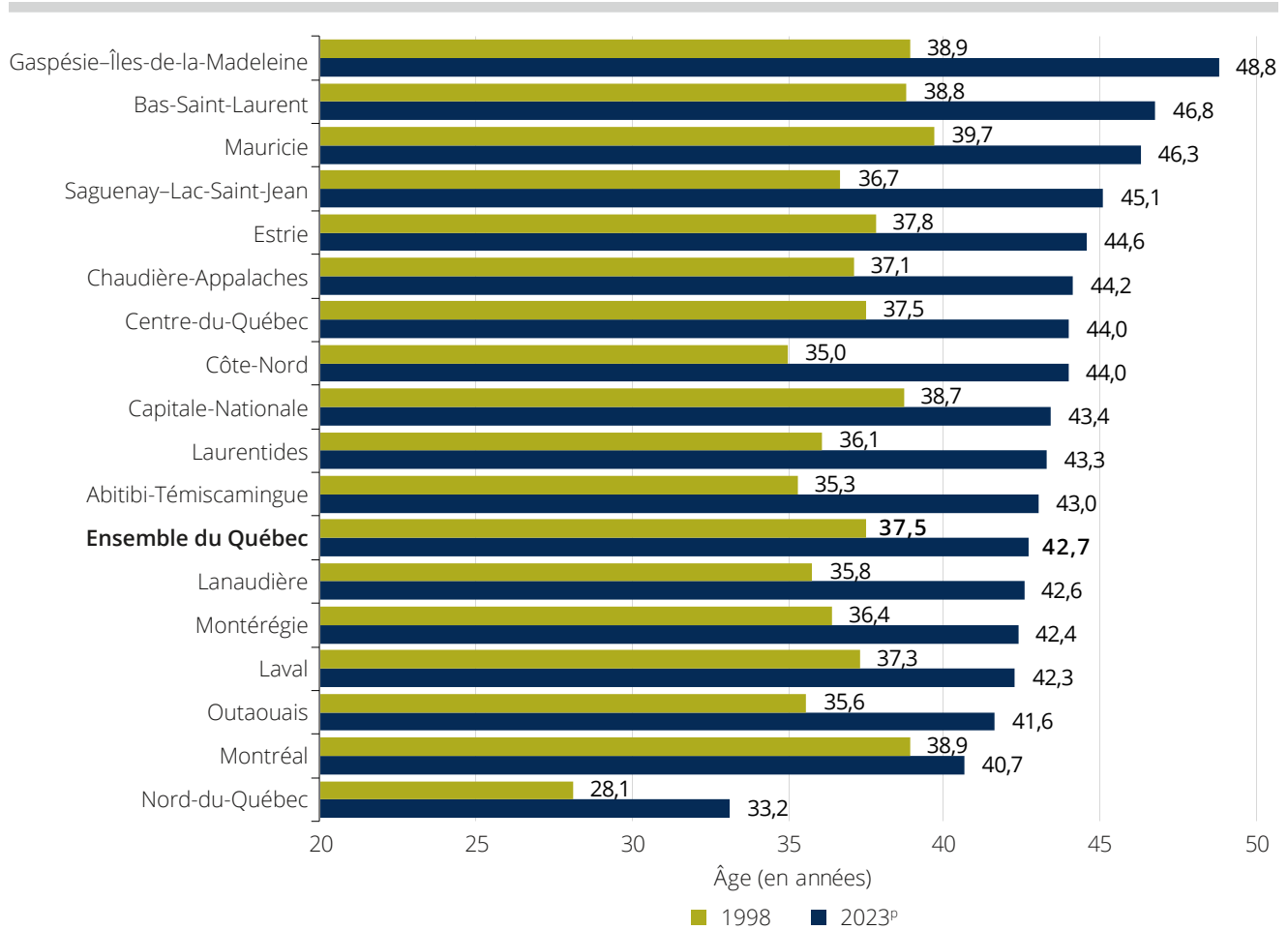
Notes : Population au 1^{er} juillet.
Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, mai 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 1.3

Âge moyen de la population, régions administratives et ensemble du Québec, 1998 et 2023



Note : Population au 1^{er} juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, mai 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.



La démographie des régions il y a 25 ans

Lors de la création de l'ISQ, il y a 25 ans, la dynamique démographique dans les régions administratives était bien différente de ce qu'elle est actuellement. Voici quelques-uns des changements qu'on observe lorsque l'on compare la situation de 1998 avec celle de 2023.

► Des régions ont renversé leur déclin démographique

En 1997-1998, 7 des 17 régions administratives avaient vu leur [population](#) diminuer, soit les régions les plus éloignées des grands centres (Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine), ainsi que la Mauricie¹. En 2022-2023, toutes ces régions sont en croissance, à l'exception de la Côte-Nord où la population est stable, ce qui représente tout de même un bilan plus favorable qu'à la fin des années 1990.

Ce renversement est notamment attribuable à une réduction des pertes [migratoires interrégionales](#) subies par ces régions, voire à l'apparition de gains à ce chapitre dans certains cas. De plus, au cours des années les plus récentes, les [migrations internationales](#) ont gagné en importance dans ces régions comme partout ailleurs au Québec.

Soulignons toutefois que la Mauricie et le Nord-du-Québec sont les seules régions de ce groupe qui comptent une population plus nombreuse en 2023 qu'en 1998. Ailleurs, la remontée des dernières années n'a pas suffi à effacer les années de déclin.

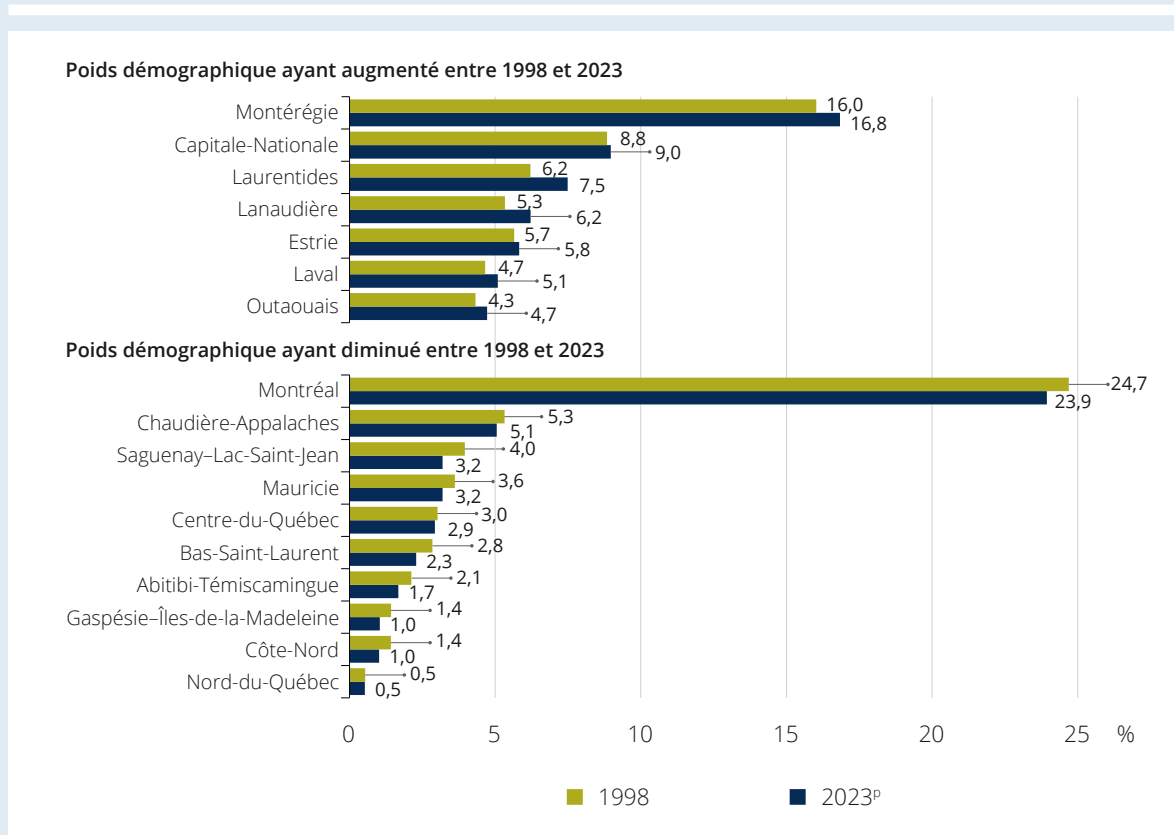
► Le poids démographique de Montréal et des régions plus éloignées des grands centres a légèrement diminué

La répartition régionale de la population québécoise n'a pas connu de changements majeurs au cours des 25 dernières années, mais son évolution reflète le fait que des régions ont connu une croissance démographique plus forte que d'autres. Par exemple, entre 1998 et 2023, la Montérégie, les Laurentides et Lanaudière ont vu leur poids démographique au sein du Québec augmenter d'environ un point de pourcentage chacune. À l'inverse, Montréal et les régions plus éloignées des grands centres font partie des régions qui ont vu leur poids diminuer faiblement.

Suite à la page 19

1. Les estimations de population et les taux d'accroissement des années 1998 et 2023 sont présentés au début de la section [Coup d'œil sur les régions](#).

Répartition régionale de la population du Québec, 1998 et 2023



Note : Population au 1^{er} juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, mai 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

► Il y a 25 ans, les naissances surpassaient les décès presque partout, mais ce n'est plus le cas

À la fin des années 1990, presque toutes les régions affichaient un [accroissement naturel](#) positif, c'est-à-dire que les naissances étaient presque partout plus nombreuses que les décès. La Mauricie et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine étaient les seules régions où les décès commençaient alors à surpasser les naissances. En 2023, 10 des 17 régions enregistrent plus de décès que de naissances. Par ailleurs, les régions qui présentent encore un accroissement naturel positif ont généralement vu celui-ci diminuer au cours des 25 dernières années.

► Les jeunes partout plus nombreux que les personnes âgées en 1998, mais seulement dans la moitié des régions en 2023

À la fin des années 1990, [toutes les régions comptaient plus de jeunes de moins de 20 ans que de personnes âgées de 65 ans et plus au sein de leur population](#). La part de ces derniers a toutefois augmenté partout et en 2023, elle surpasse celle des jeunes dans 9 des 17 régions.

Les estimations de la population : de nouvelles données basées sur le Recensement de 2021

Les estimations de la population des différents découpages géographiques du Québec sont le produit d'une collaboration entre Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec. Elles sont fondées sur les comptes des recensements qui sont rajustés afin de tenir compte du sous-dénombrement net des recensements et des réserves et établissements partiellement dénombrés.

Les chiffres de population présentés dans le présent document sont tirés d'une nouvelle série d'estimations révisées pour s'arrimer aux comptes du Recensement de 2021. Cette révision touche principalement les données des années 2016 à 2021, qui deviennent des estimations dites intercensitaires, bornées par les recensements de 2016 et de 2021¹.

Les estimations de la période 2021-2023, soit celles qui suivent le dernier recensement, sont quant à elles dites postcensitaires. Elles sont fondées sur les comptes rajustés du Recensement de 2021, auxquels est ajoutée une estimation des événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Comme les données sur ces composantes ne sont pas définitives, les estimations de population des années les plus récentes sont appelées à être mises à jour, au fur et à mesure que de nouvelles données sur les composantes seront disponibles. Une révision plus importante se fera dans cinq ans, après la tenue du Recensement de 2026.

La publication [Fiches démographiques – Les régions administratives du Québec en 2023](#), diffusée par l'ISQ en mai 2024, apporte des précisions sur la révision des données et sur les changements qui en découlent dans les différentes régions.

Introduction du concept de genre dans les estimations de population

Les estimations de population sont basées sur le concept de genre à partir de 2021, alors que les estimations des années précédentes sont basées sur le concept de sexe. Le genre d'une personne réfère à son identité personnelle et sociale en tant qu'homme, en tant que femme ou en tant que personne non binaire (c'est-à-dire une personne qui ne s'identifie pas exclusivement comme étant un homme ou une femme). Les catégories « Hommes+ » et « Femmes+ » qui figurent dans les tableaux signifient que les personnes non binaires ont été réparties entre les hommes et les femmes. L'introduction de données produites selon le genre dans une série de données auparavant produites selon le sexe n'a qu'une incidence minime sur les tendances.

1. Plus précisément, ce sont les estimations de population jusqu'à la date du dernier recensement, soit le 11 mai 2021, qui sont considérées comme intercensitaires.

Informations statistiques complémentaires

Des tableaux détaillés de données sur la [population et la structure par âge](#) du Québec, des régions administratives, des MRC, des municipalités et des régions métropolitaines de recensement sont disponibles sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec sous le thème Démographie et population. On y trouve également des données sur les composantes démographiques qui façonnent la taille et la structure de la population ([naissances](#), [décès](#) et [migrations internes](#) ou [internationales et interprovinciales](#)).

Références

- BÉZY, Simon, Luc DENEULT et Martine ST-AMOUR (2024). « La migration interrégionale au Québec en 2022-2023 : des pertes moindres pour Montréal dans un contexte de baisse marquée des déplacements entre les régions », Bulletin sociodémographique, vol. 28, n° 1, janvier, Institut de la statistique du Québec, p. 1-20. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/migration-interregionale-quebec-2022-2023.pdf].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2024). *Le bilan démographique du Québec*. Édition 2024, [En ligne], Québec, L'Institut, 104 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/bilan-demographique-quebec-edition-2024.pdf].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2024). *Fiches démographiques – Les régions administratives du Québec en 2023*, [En ligne], Québec, L'Institut, 52 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/fiches-demographiques-regions-administratives-quebec-2023.pdf].

Tableau 1.1

Population totale et taux d'accroissement annuel, régions administratives et ensemble du Québec, 2019 à 2023

Région administrative	Population au 1 ^{er} juillet					Taux d'accroissement annuel ¹			
	2019 ^r	2020 ^r	2021 ^r	2022 ^r	2023 ^p	2019- 2020 ^r	2020- 2021 ^r	2021- 2022 ^r	2022- 2023 ^p
	n					pour 1 000			
Bas-Saint-Laurent	197 170	197 815	199 319	200 959	202 955	3,3	7,6	8,2	9,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	275 882	276 216	276 563	279 392	283 234	1,2	1,3	10,2	13,7
Capitale-Nationale	753 293	759 259	762 707	775 239	795 917	7,9	4,5	16,3	26,3
Mauricie	269 354	271 594	274 353	278 697	283 188	8,3	10,1	15,7	16,0
Estrie	482 402	489 814	498 854	507 325	516 919	15,2	18,3	16,8	18,7
Montréal	2 059 126	2 061 967	2 015 879	2 035 278	2 124 865	1,4	-22,6	9,6	43,1
Outaouais	399 090	404 058	408 052	411 888	418 999	12,4	9,8	9,4	17,1
Abitibi-Témiscamingue	147 202	147 435	147 838	148 179	148 797	1,6	2,7	2,3	4,2
Côte-Nord	90 289	90 121	90 171	89 978	89 979	-1,9	0,6	-2,1	0,0
Nord-du-Québec	45 516	45 712	46 128	46 364	46 703	4,3	9,1	5,1	7,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	89 638	89 865	91 324	91 809	92 104	2,5	16,1	5,3	3,2
Chaudière-Appalaches	427 175	430 682	435 581	441 397	448 665	8,2	11,3	13,3	16,3
Laval	438 498	441 071	440 489	443 926	451 986	5,9	-1,3	7,8	18,0
Lanaudière	514 445	522 824	532 680	541 697	551 709	16,2	18,7	16,8	18,3
Laurentides	618 316	628 998	643 216	653 700	664 510	17,1	22,4	16,2	16,4
Montréal	1 428 377	1 444 581	1 456 782	1 470 758	1 494 119	11,3	8,4	9,5	15,8
Centre-du-Québec	247 413	249 083	252 084	255 599	260 034	6,7	12,0	13,8	17,2
Ensemble du Québec	8 483 186	8 551 095	8 572 020	8 672 185	8 874 683	8,0	2,4	11,6	23,1

1. Calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

Sources : Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, mai 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.2

Population selon le groupe d'âge et âge moyen, régions administratives et ensemble du Québec, 1998 et 2023

Région administrative	Groupe d'âge								Âge moyen
	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	
	n				%				
1998									
Bas-Saint-Laurent	52 230	125 042	30 235	207 507	25,2	60,3	14,6	100,0	38,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	79 169	177 258	32 568	288 995	27,4	61,3	11,3	100,0	36,7
Capitale-Nationale	146 960	412 809	85 367	645 136	22,8	64,0	13,2	100,0	38,7
Mauricie	62 430	160 990	40 286	263 706	23,7	61,0	15,3	100,0	39,7
Estrie	107 528	249 835	54 864	412 227	26,1	60,6	13,3	100,0	37,8
Montréal	396 437	1 134 368	270 658	1 801 463	22,0	63,0	15,0	100,0	38,9
Outaouais	85 067	200 527	29 951	315 545	27,0	63,5	9,5	100,0	35,6
Abitibi-Témiscamingue	44 671	94 389	15 926	154 986	28,8	60,9	10,3	100,0	35,3
Côte-Nord	28 556	66 334	8 454	103 344	27,6	64,2	8,2	100,0	35,0
Nord-du-Québec	15 401	22 354	1 450	39 205	39,3	57,0	3,7	100,0	28,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	25 405	64 137	14 476	104 018	24,4	61,7	13,9	100,0	38,9
Chaudière-Appalaches	104 461	236 349	47 404	388 214	26,9	60,9	12,2	100,0	37,1
Laval	86 652	212 224	40 950	339 826	25,5	62,5	12,1	100,0	37,3
Lanaudière	110 447	240 587	38 327	389 361	28,4	61,8	9,8	100,0	35,8
Laurentides	124 611	281 576	46 676	452 863	27,5	62,2	10,3	100,0	36,1
Montérégie	316 962	729 221	122 716	1 168 899	27,1	62,4	10,5	100,0	36,4
Centre-du-Québec	59 207	132 508	28 925	220 640	26,8	60,1	13,1	100,0	37,5
Ensemble du Québec	1 846 194	4 540 508	909 233	7 295 935	25,3	62,2	12,5	100,0	37,5
2023^a									
Bas-Saint-Laurent	37 224	107 998	57 733	202 955	18,3	53,2	28,4	100,0	46,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	55 731	154 919	72 584	283 234	19,7	54,7	25,6	100,0	45,1
Capitale-Nationale	156 434	460 570	178 913	795 917	19,7	57,9	22,5	100,0	43,4
Mauricie	52 194	152 902	78 092	283 188	18,4	54,0	27,6	100,0	46,3
Estrie	103 495	286 698	126 726	516 919	20,0	55,5	24,5	100,0	44,6
Montréal	414 099	1 350 542	360 224	2 124 865	19,5	63,6	17,0	100,0	40,7
Outaouais	92 922	248 920	77 157	418 999	22,2	59,4	18,4	100,0	41,6
Abitibi-Témiscamingue	32 530	83 958	32 309	148 797	21,9	56,4	21,7	100,0	43,0
Côte-Nord	18 873	51 205	19 901	89 979	21,0	56,9	22,1	100,0	44,0
Nord-du-Québec	16 193	26 005	4 505	46 703	34,7	55,7	9,6	100,0	33,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	15 118	48 999	27 987	92 104	16,4	53,2	30,4	100,0	48,8
Chaudière-Appalaches	95 585	246 110	106 970	448 665	21,3	54,9	23,8	100,0	44,2
Laval	100 109	265 572	86 305	451 986	22,1	58,8	19,1	100,0	42,3
Lanaudière	125 958	311 849	113 902	551 709	22,8	56,5	20,6	100,0	42,6
Laurentides	142 296	381 363	140 851	664 510	21,4	57,4	21,2	100,0	43,3
Montérégie	334 398	858 157	301 564	1 494 119	22,4	57,4	20,2	100,0	42,4
Centre-du-Québec	55 185	142 839	62 010	260 034	21,2	54,9	23,8	100,0	44,0
Ensemble du Québec	1 848 344	5 178 606	1 847 733	8 874 683	20,8	58,4	20,8	100,0	42,7

Note : Population au 1^{er} juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, mai 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.3

Population selon le groupe d'âge et le genre¹ et rapport de féminité, régions administratives et ensemble du Québec, 2023

Région administrative	Groupe d'âge							
	0-19 ans		20-64 ans		65 ans et plus		Total	
	Hommes+	Femmes+	Hommes+	Femmes+	Hommes+	Femmes+	Hommes+	Femmes+
	n							
Bas-Saint-Laurent	19 175	18 049	55 534	52 464	27 946	29 787	102 655	100 300
Saguenay-Lac-Saint-Jean	28 649	27 082	80 570	74 349	35 165	37 419	144 384	138 850
Capitale-Nationale	79 799	76 635	236 811	223 759	81 067	97 846	397 677	398 240
Mauricie	26 869	25 325	78 195	74 707	36 734	41 358	141 798	141 390
Estrie	53 316	50 179	147 200	139 498	60 065	66 661	260 581	256 338
Montréal	211 663	202 436	695 612	654 930	157 751	202 473	1 065 026	1 059 839
Outaouais	47 525	45 397	124 838	124 082	36 722	40 435	209 085	209 914
Abitibi-Témiscamingue	16 561	15 969	43 825	40 133	15 813	16 496	76 199	72 598
Côte-Nord	9 594	9 279	26 421	24 784	9 872	10 029	45 887	44 092
Nord-du-Québec	8 362	7 831	13 208	12 797	2 328	2 177	23 898	22 805
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	7 745	7 373	24 668	24 331	13 610	14 377	46 023	46 081
Chaudière-Appalaches	49 138	46 447	128 095	118 015	51 630	55 340	228 863	219 802
Laval	51 155	48 954	132 490	133 082	39 164	47 141	222 809	229 177
Lanaudière	64 663	61 295	157 614	154 235	54 307	59 595	276 584	275 125
Laurentides	72 966	69 330	192 947	188 416	67 273	73 578	333 186	331 324
Montérégie	171 346	163 052	435 418	422 739	139 268	162 296	746 032	748 087
Centre-du-Québec	28 489	26 696	74 625	68 214	29 503	32 507	132 617	127 417
Ensemble du Québec	947 015	901 329	2 648 071	2 530 535	858 218	989 515	4 453 304	4 421 379
	Rapport de féminité (nombre de femmes pour 100 hommes)							
Bas-Saint-Laurent		94		94		107		98
Saguenay-Lac-Saint-Jean		95		92		106		96
Capitale-Nationale		96		94		121		100
Mauricie		94		96		113		100
Estrie		94		95		111		98
Montréal		96		94		128		100
Outaouais		96		99		110		100
Abitibi-Témiscamingue		96		92		104		95
Côte-Nord		97		94		102		96
Nord-du-Québec		94		97		94		95
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		95		99		106		100
Chaudière-Appalaches		95		92		107		96
Laval		96		100		120		103
Lanaudière		95		98		110		99
Laurentides		95		98		109		99
Montérégie		95		97		117		100
Centre-du-Québec		94		91		110		96
Ensemble du Québec		95		96		115		99

1. Le genre d'une personne réfère à son identité personnelle et sociale en tant qu'homme, en tant que femme ou en tant que personne non binaire (c'est-à-dire une personne qui ne s'identifie pas exclusivement comme étant un homme ou une femme). Les catégories « Hommes+ » et « Femmes+ » signifient que les personnes non binaires ont été réparties entre les hommes et les femmes.

Notes : Population au 1^{er} juillet.
Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec.
Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, mai 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Marché du travail

Pierre-Olivier Paré, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Dans le présent chapitre, on décrit la situation des Québécois et Québécoises sur le marché du travail dans l'ensemble de la province ainsi que dans chaque région administrative. La première partie porte sur l'évolution de l'activité, de l'emploi et du chômage entre 2022 et 2023 et sur les changements importants observés entre les données de 1998 et celles de 2023, puisque cette année, l'Institut de la statistique du Québec souligne ses 25 ans. La seconde partie traite de l'évolution du nombre et du taux de postes vacants et de l'évolution du salaire horaire moyen offert pour les postes vacants entre 2022 et 2023, et entre 2019 et 2023.

2.1 Portrait du marché du travail

Dans cette première partie, une analyse comparative est effectuée à l'aide des données de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada. On y décrit les variations de l'emploi pour les personnes de 15 à 64 ans en portant une attention particulière à l'évolution du nombre d'emplois selon le régime de travail (temps plein ou temps partiel) ainsi qu'au nombre d'emplois occupés par les femmes et par les hommes. On y examine également l'évolution des taux d'activité, d'emploi et de chômage.

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des moyennes estimées provenant de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada et sont fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées dans des territoires plus grands, comme les provinces ou le Canada.

Des tests ont été réalisés avec un seuil de 5 % afin de vérifier si les différences observées sont statistiquement significatives. Il arrive que des résultats semblent différents, mais ne le soient pas sur le plan statistique selon les tests effectués. Cela peut être attribuable à un manque de puissance statistique de l'enquête pour certaines régions. Dans le cas d'un test non significatif au seuil fixé, on ne peut pas conclure que les résultats sont différents entre deux groupes ; on ne peut toutefois pas pour autant conclure qu'elles sont égales. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse, à moins que le contraire ne soit spécifié. Les nombres supérieurs à mille ont été arrondis à la centaine près et les nombres supérieurs à un million ont été arrondis au millier près afin de faciliter la lecture.

Suite à la page 26



Les données de l'EPA sont utilisées pour produire des estimations du nombre de personnes de 15 ans et plus au chômage et en emploi dans différents territoires, selon le lieu de résidence des répondants (et non selon leur lieu de travail). À titre d'exemple, le chiffre sur l'emploi correspond au nombre d'habitants de la région qui occupent un emploi, mais il ne nous permet pas de savoir si l'emploi occupé se situe dans la même région ou dans une autre. Pour plus d'information, se référer à la section 7 – Qualité des données, de la publication *Guide de l'Enquête sur la population active* (numéro 71-543-G au catalogue).

Il importe de mentionner également que les personnes qui vivent dans les réserves et dans d'autres peuplements autochtones, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes et les pensionnaires d'établissements institutionnels sont exclus de l'enquête de Statistique Canada.

Enfin, il est à noter que les régions administratives de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont regroupées en raison d'enjeux statistiques liés à la taille de leur population et de la variabilité des données.

Évolution de l'état du marché du travail entre 2022 et 2023

► L'activité et l'emploi augmentent légèrement dans la province

En 2023, au Québec, le nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans qui occupent un emploi a augmenté de 84 200 (+ 2,0 %) par rapport à l'année précédente et il est estimé à environ 4 285 000 ([tableau 2.1.1](#)). Le nombre d'emplois est donc désormais plus élevé que celui de 2019, avant la pandémie (environ 4 154 000 [donnée non présentée]). Rappelons que lors de la première année de la pandémie, en 2020, le nombre d'emplois avait diminué de 211 900 (- 5,1 %).

Une analyse selon le régime de travail révèle qu'entre 2022 et 2023, l'emploi à temps plein a augmenté (+ 1,4 %) et a atteint près de 3 560 000 en 2023. Il en va de même pour l'emploi à temps partiel (+ 5,2 %) qui se fixe à 724 700 cette année-là. L'emploi a progressé chez les hommes (+ 1,6 %) ainsi que chez les femmes (+ 2,5 %) ([tableau 2.1.2](#)). Au total, on compte environ 2 220 000 hommes et 2 065 000 femmes en emploi au Québec en 2023.

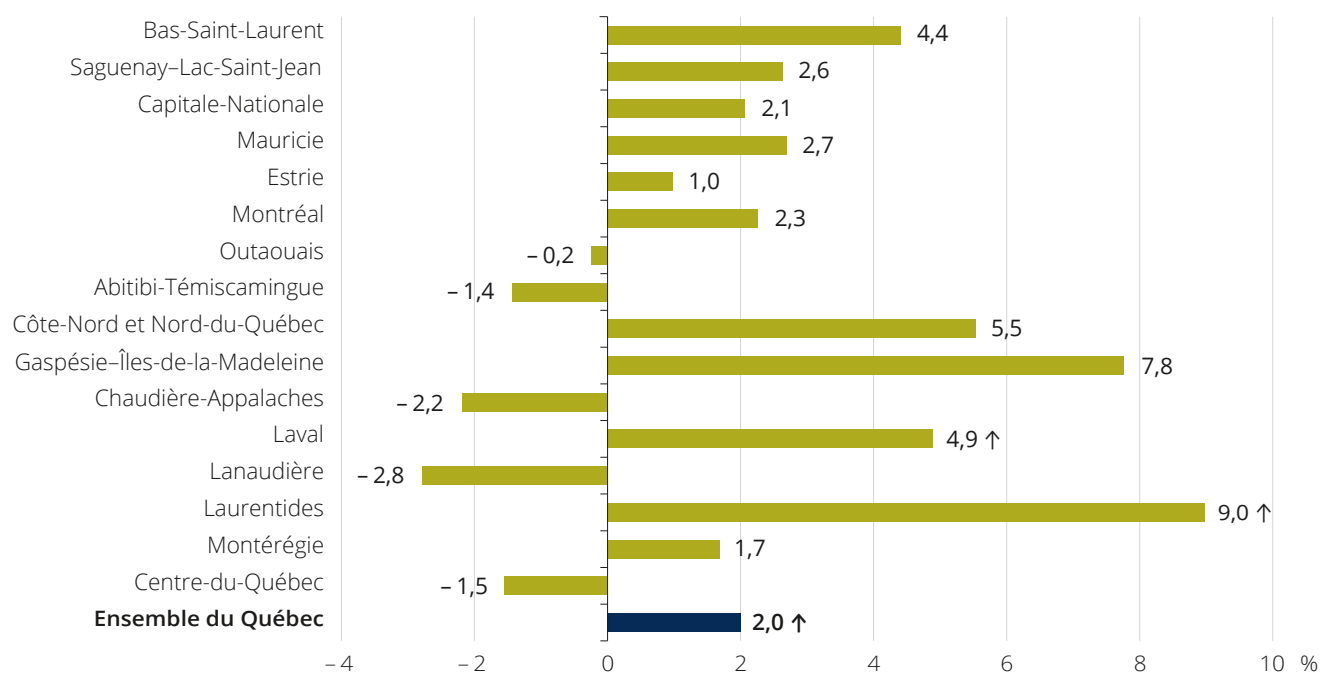
En ce qui a trait à l'évolution des différents taux entre 2022 et 2023, on voit que le taux d'activité s'est élevé d'environ un point de pourcentage pour atteindre 82,1 % en 2023 ([tableau 2.1.3](#) et [figure 2.1.3](#)). Une hausse du même ordre est observée pour le taux d'emploi qui se situe à 78,4 % ([tableau 2.1.4](#) et [figure 2.1.4](#)). Quant au taux de chômage, il est de 4,5 % en 2023, un taux semblable à celui noté l'année précédente (4,3 %) ([tableau 2.1.5](#) et [figure 2.1.5](#)).

► L'activité, l'emploi et le chômage demeurent stables dans la plupart des régions

Pour ce qui est de l'évolution de l'état du marché du travail dans les différentes régions administratives, on ne détecte pas de variation statistiquement significative de l'emploi, sauf dans les régions des Laurentides (+ 9,0 %) et de Laval (+ 4,9 %). Pour la première, cette hausse s'explique surtout par l'accroissement de l'emploi à temps plein (+ 12,3 %), tandis que pour la seconde, c'est surtout l'emploi à temps partiel qui s'est accru (+ 19,4 %). Dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, l'enquête ne permet pas de détecter un changement statistiquement significatif dans l'emploi total, mais une hausse est cependant constatée dans l'emploi à temps plein (+ 12,8 %).

Figure 2.1.1

Variation de l'emploi chez les 15-64 ans, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 2022-2023



↑ ou ↓ : Hausse ou baisse significative au seuil de 5% entre 2022 et 2023.

1. Le découpage géographique des régions administratives ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Entre 2022 et 2023, on ne détecte pas de changement statistiquement significatif dans la plupart des régions quant aux taux d'activité, d'emploi et de chômage. On note toutefois que les taux d'activité et d'emploi ont progressé d'environ cinq points dans la région des Laurentides, et le taux de chômage a augmenté d'environ un point à Laval. Cette apparente stabilité du marché du travail entre 2022 et 2023 contraste fortement avec les variations importantes enregistrées entre 1998 et 2023.

Évolution de l'état du marché du travail sur 25 ans

► **L'emploi a fortement augmenté au Québec au cours des 25 dernières années, notamment en raison de la plus forte participation des femmes**

Lorsque l'on compare les données de 1998 à celles de 2023, on constate qu'au Québec il y a désormais environ un million d'emplois de plus chez les 15 à 64 ans, ce qui représente une hausse de 33,1% (figure 2.1.2).

La croissance de l'emploi total est non seulement attribuable à la hausse de la population (+ 10 %) durant cette période, mais également à l'augmentation de l'emploi à temps plein (+ 898 900 ; + 33,8 %) et à la hausse de l'emploi à temps partiel (+ 167 600 ; + 30,1%). Les données selon le sexe révèlent que cette augmentation s'explique particulièrement par la progression de l'emploi chez les femmes (+ 612 700 ; + 42,2 %) alors qu'elle a été plus modeste chez les hommes (+ 453 800 ; + 25,7 %). D'autres facteurs peuvent également avoir contribué à la hausse de l'emploi durant cette période. Parmi eux, le programme universel de garderies à prix modique mis en œuvre en 1997 (Roy 2006), la maternelle gratuite et à temps plein à 5 ans au Québec (Lefebvre et Merrigan 2005), la diffusion, à l'échelle de la société, des mesures de conciliation travail-famille (Lavoie 2016 ; ministère du Travail 2018) ainsi que l'augmentation du nombre de travailleuses et de travailleurs issus de l'immigration (Institut de la statistique du Québec 2024 : 9).

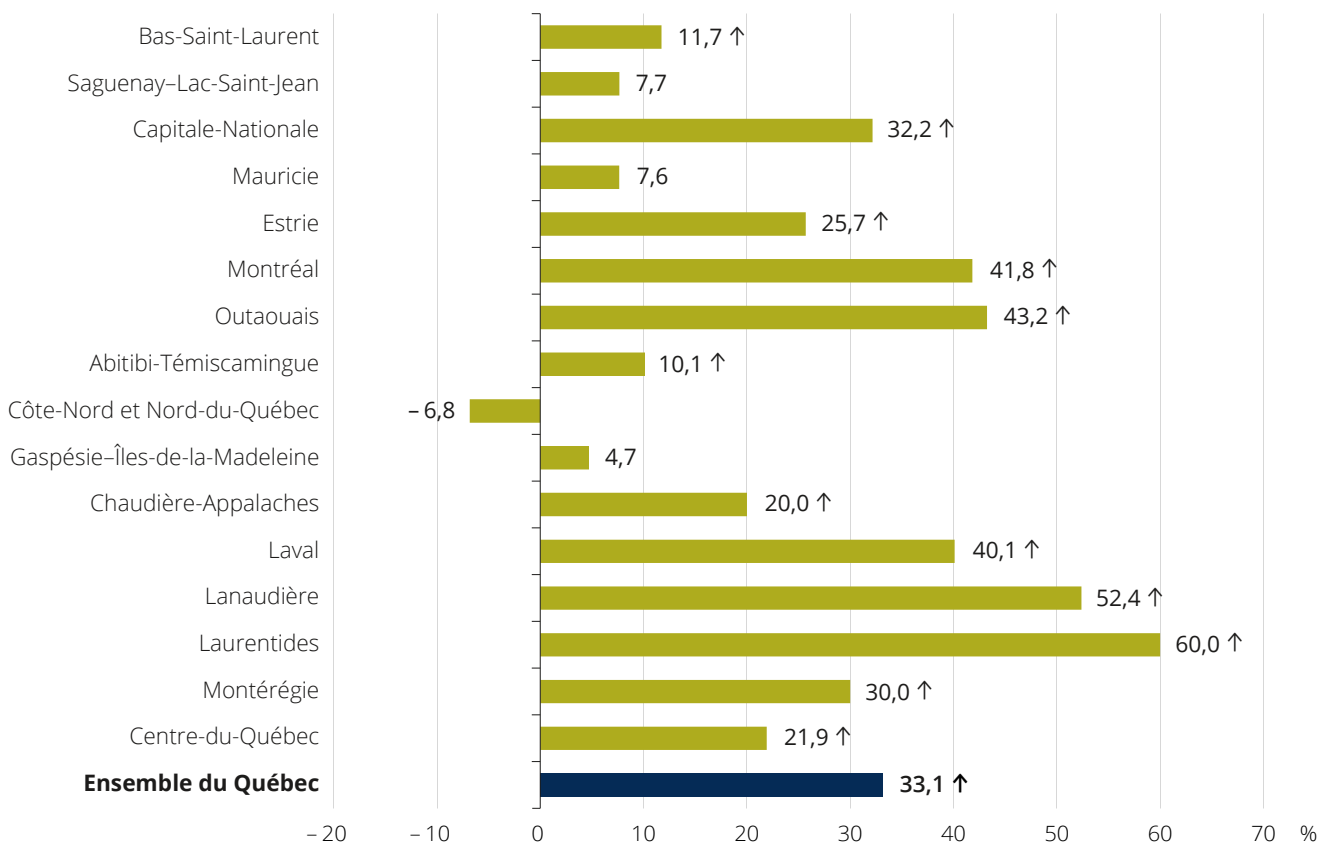
Comparativement à 1998, le taux d'activité s'est accru de près de 10 points de pourcentage dans l'ensemble du Québec, et la croissance du taux d'emploi est estimée à 13,7 points. Dans les deux cas, on constate qu'une part importante de ces hausses ont eu lieu entre 1998 et 2003 et que la progression a été moins rapide au cours des années suivantes. Pour ce qui est du taux de chômage, on observe une réduction de 5,9 points entre 1998 et 2023.

► **Douze régions ont enregistré une hausse significative de l'emploi entre 1998 et 2023**

Au cours des 25 dernières années, l'emploi total a progressé dans 12 régions administratives, alors que dans les autres, aucune hausse ou baisse statistiquement significative n'a été détectée. La croissance a été particulièrement forte dans les régions de Lanaudière (+ 52,4 %), des Laurentides (+ 60,0 %), de Laval (+ 40,1 %), de l'Outaouais (+ 43,2 %) et de Montréal (+ 41,8 %). L'emploi a également augmenté dans le Bas-Saint-Laurent (+ 11,7 %) et en Abitibi-Témiscamingue (+ 10,1 %), malgré la baisse de la population chez les personnes de 15 à 64 ans dans ces deux régions.

Figure 2.1.2

Variation de l'emploi chez les 15-64 ans, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 1998-2023



↑ ou ↓ : Hausse ou baisse significative au seuil de 5 % entre 1998 et 2023.

1. Le découpage géographique des régions administratives ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

En comparant les données de 2023 à celles de 1998, on voit que l'emploi à temps plein a augmenté dans toutes les régions à l'exception de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec ainsi que de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, deux régions où nous avons noté des baisses notables de la population chez les personnes de 15 à 64 ans. Les hausses de l'emploi les plus marquées sont observées dans les Laurentides, dans Lanaudière, en Outaouais et à Montréal. Pour ce qui est de l'emploi à temps partiel, il a progressé dans dix régions, et la croissance la plus importante est enregistrée dans la région de Laval (+ 69,8 %). On note également des augmentations de l'ordre de 40 à 50 % dans les régions de Lanaudière, de Montréal et des Laurentides. Par ailleurs, l'emploi à temps partiel a diminué dans la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (- 30,3 %).

L'analyse des données selon le sexe montre que le nombre d'hommes en emploi a augmenté dans neuf régions entre 1998 et 2023, alors qu'on ne détecte pas de changement statistiquement significatif dans les autres régions. Les quatre régions où la croissance a été la plus forte sont Lanaudière (+ 46,4 %), les Laurentides (+ 51,5 %), Montréal (+ 39,8 %) et l'Outaouais (+ 34,4 %). Quant au nombre de femmes en emploi, il s'est accru dans toutes les régions à l'exception de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec ainsi que de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Outre la forte hausse observée dans la région de Laval (+ 52,1 %), une croissance élevée de l'emploi est également notée chez les

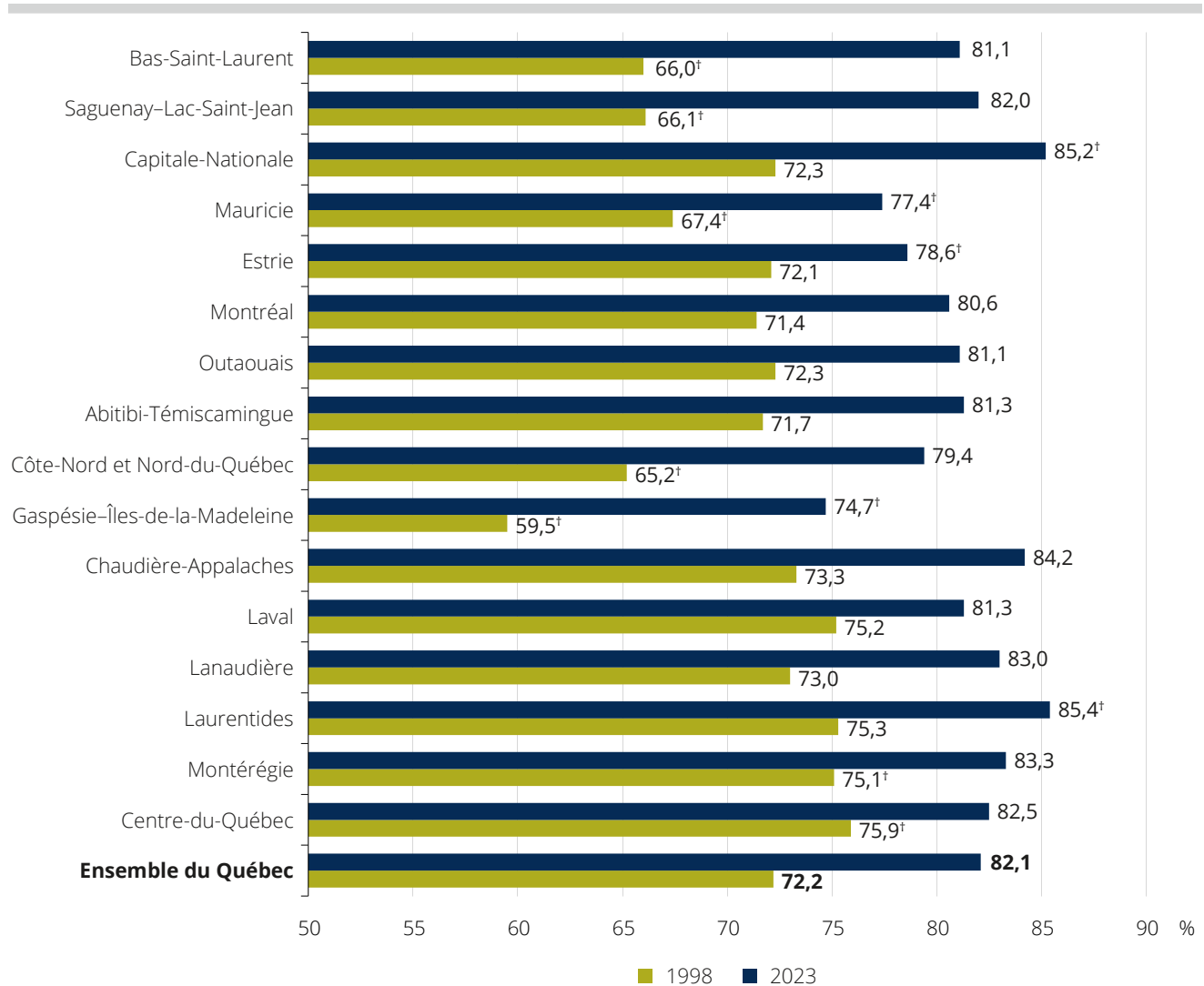
femmes dans les quatre régions où une augmentation a été enregistrée chez les hommes, c'est-à-dire Lanaudière (+ 60,1 %), les Laurentides (+ 70,8 %), Montréal (+ 44,1 %) et l'Outaouais (+ 53,0 %). Par ailleurs, on constate que la croissance relative de l'emploi tend à être plus élevée chez les femmes que chez les hommes dans la plupart des régions.

► **Par rapport à 1998, toutes les régions ont enregistré une hausse des taux d'activité et d'emploi et un recul du taux de chômage en 2023**

Au cours des 25 dernières années, le taux d'activité a augmenté dans toutes les régions du Québec, en particulier dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean (+ 15,9 points), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+ 15,2 points) et du Bas-Saint-Laurent (+ 15,1 points). Le taux d'emploi a lui aussi progressé dans toutes les régions, notamment dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean (+ 22,9 points), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+ 22,6 points), du Bas-Saint-Laurent (+ 20,9 points) ainsi que de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (+ 19,6 points). Les variations importantes des taux d'activité et d'emploi observées dans ces régions s'expliquent en partie par la décroissance de la population des 15-64 ans alors que l'on ne détecte aucune baisse statistiquement significative de la population active ou de l'emploi.

Figure 2.1.3

Taux d'activité chez les 15-64 ans, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 1998 et 2023



† Différence statistiquement significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

1. Le découpage géographique des régions administratives ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021.

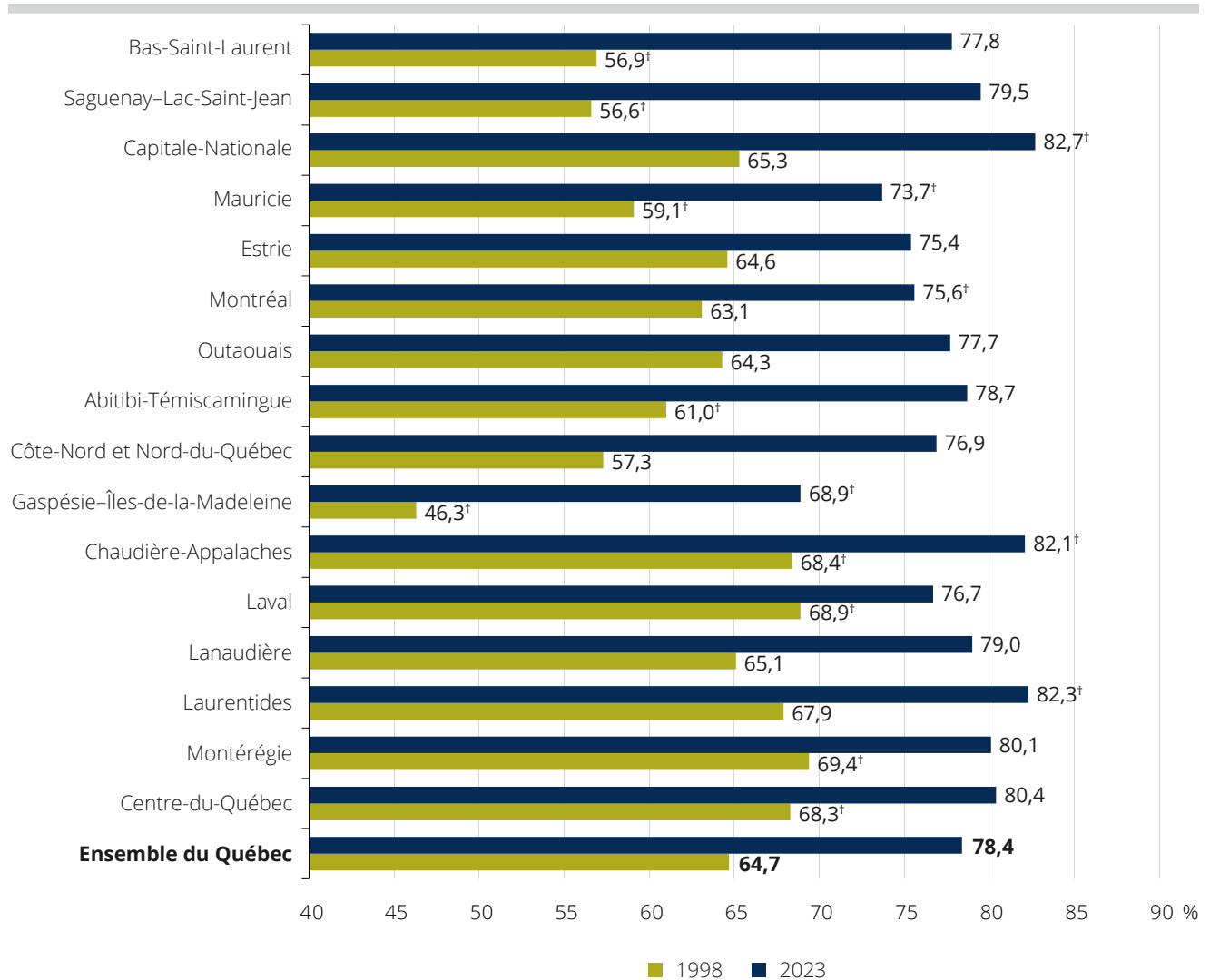
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Le taux de chômage a quant à lui diminué dans toutes les régions du Québec. Trois régions ont enregistré des baisses particulièrement importantes : la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (- 14,4 points), l'Abitibi-Témiscamingue (- 11,9 points) et le Saguenay-

Lac-Saint-Jean (- 11,3 points). En dépit de cette baisse marquée, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine continue à présenter un taux de chômage largement supérieur à celui du Québec.

Figure 2.1.4

Taux d'emploi chez les 15-64 ans, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 1998 et 2023



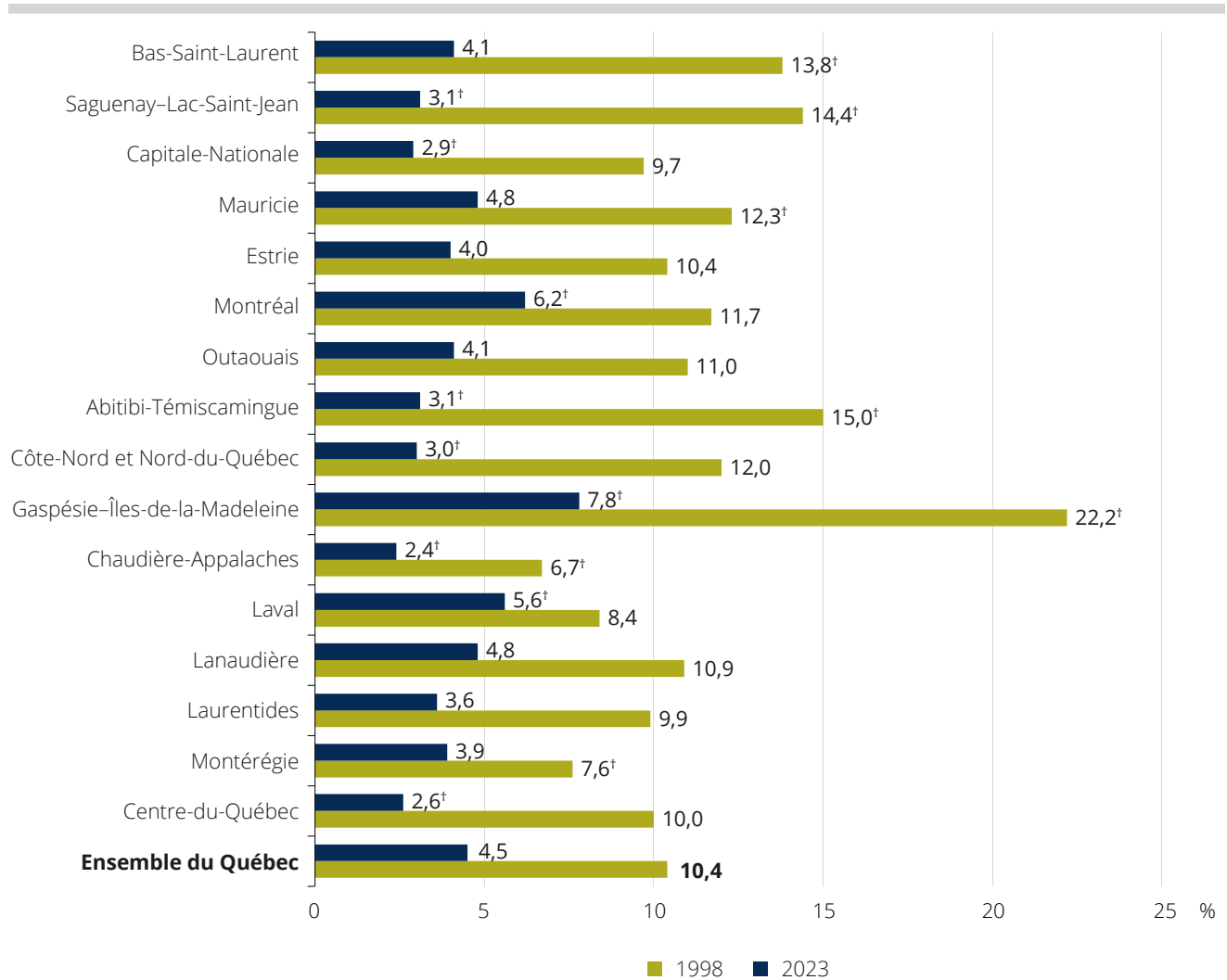
† Différence statistiquement significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

1. Le découpage géographique des régions administratives ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 2.1.5

Taux de chômage chez les 15-64 ans, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 1998 et 2023



† Différence statistiquement significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

1. Le découpage géographique des régions administratives ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.1.1

Emploi chez les 15-64 ans selon le régime de travail, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 1998-2023

Région administrative		1998	2003	2008	2013	2018	2022	2023	1998-2023		2022-2023	
									Écart	Variation	Écart	Variation
		k							k	%	k	%
Bas-Saint-Laurent	Population	137,8	135,6	137,3	125,9	119,0	108,0	112,6	- 25,2	- 18,3↓	4,6	4,3
	Emploi total	78,4	87,1	94,1	86,2	87,6	83,9	87,6	9,2	11,7↑	3,7	4,4
	Emploi temps plein	62,8	70,7	75,1	70,3	71,2	69,5	73,9	11,1	17,7↑	4,4	6,3
	Emploi temps partiel	15,6	16,4	19,0	15,9	16,4	14,4	13,7	- 1,9	- 12,2	- 0,7	- 4,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Population	198,5	193,8	184,6	185,8	167,4	152,9	152,0	- 46,5	- 23,4↓	- 0,9	- 0,6
	Emploi total	112,3	120,1	123,8	125,2	121,4	117,8	120,9	8,6	7,7	3,1	2,6
	Emploi temps plein	88,7	93,2	95,2	99,8	97,1	98,5	99,5	10,8	12,2↑	1,0	1,0
	Emploi temps partiel	23,6	26,9	28,6	25,4	24,3	19,3	21,4	- 2,2	- 9,3	2,1	10,9
Capitale-Nationale	Population	440,2	453,2	473,5	490,3	477,5	458,4	459,5	19,3	4,4	1,1	0,2
	Emploi total	287,6	324,6	352,9	374,7	379,4	372,4	380,1	92,5	32,2↑	7,7	2,1
	Emploi temps plein	236,6	263,9	287,8	307,3	315,7	310,5	313,4	76,8	32,5↑	2,9	0,9
	Emploi temps partiel	51,0	60,7	65,0	67,4	63,6	62,0	66,7	15,7	30,8↑	4,7	7,6
Mauricie	Population	179,4	176,8	176,3	163,0	162,8	153,8	154,9	- 24,5	- 13,7↓	1,1	0,7
	Emploi total	106,0	115,3	115,6	105,4	116,4	111,1	114,1	8,1	7,6	3,0	2,7
	Emploi temps plein	85,4	91,3	93,3	83,6	91,7	91,0	94,3	8,9	10,4↑	3,3	3,6
	Emploi temps partiel	20,6	24,0	22,3	21,7	24,7	20,1	19,8	- 0,8	- 3,9	- 0,3	- 1,5
Estrie	Population	189,1	199,3	206,9	209,7	202,2	198,3	203,6	14,5	7,7↑	5,3	2,7
	Emploi total	122,2	144,1	146,8	151,3	153,9	152,1	153,6	31,4	25,7↑	1,5	1,0
	Emploi temps plein	99,4	117,2	116,3	120,0	123,8	124,2	123,9	24,5	24,6↑	- 0,3	- 0,2
	Emploi temps partiel	22,8	26,9	30,6	31,3	30,1	27,9	29,6	6,8	29,8↑	1,7	6,1
Montréal	Population	1 236,1	1 291,7	1 311,0	1 339,8	1 396,0	1 441,4	1 462,7	226,6	18,3↑	21,3	1,5
	Emploi total	779,4	879,8	919,7	924,5	1 012,9	1 080,9	1 105,4	326,0	41,8↑	24,5	2,3
	Emploi temps plein	650,9	719,4	746,2	735,6	835,5	900,4	918,1	267,2	41,1↑	17,7	2,0
	Emploi temps partiel	128,5	160,3	173,5	189,0	177,4	180,5	187,3	58,8	45,8↑	6,8	3,8
Outaouais	Population	218,6	232,6	257,3	263,2	260,3	259,3	259,2	40,6	18,6↑	- 0,1	- 0,0
	Emploi total	140,6	166,0	190,9	188,0	194,1	201,9	201,4	60,8	43,2↑	- 0,5	- 0,2
	Emploi temps plein	116,4	138,6	157,9	156,0	163,4	172,4	170,0	53,6	46,0↑	- 2,4	- 1,4
	Emploi temps partiel	24,2	27,4	33,0	32,0	30,7	29,6	31,3	7,1	29,3↑	1,7	5,7

Suite à la page 34

Tableau 2.1.1 (suite)

Emploi chez les 15-64 ans selon le régime de travail, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 1998-2023

Région administrative		1998	2003	2008	2013	2018	2022	2023	1998-2023		2022-2023	
									Écart	Variation	Écart	Variation
		k							k	%	k	%
Abitibi-Témiscamingue	Population	101,9	97,4	97,6	102,0	95,3	88,5	87,0	- 14,9	- 14,6↓	- 1,5	- 1,7
	Emploi total	62,2	64,5	68,2	73,9	74,0	69,5	68,5	6,3	10,1↑	- 1,0	- 1,4
	Emploi temps plein	49,7	52,4	56,3	59,1	61,5	59,0	57,2	7,5	15,1↑	- 1,8	- 3,1
	Emploi temps partiel	12,5	12,1	11,9	14,8	12,5	10,4	11,3	- 1,2	- 9,6	0,9	8,7
Côte-Nord et Nord-du-Québec	Population	89,3	80,8	75,7	72,1	69,2	61,2	62,0	- 27,3	- 30,6↓	0,8	1,3
	Emploi total	51,2	50,1	49,0	51,9	52,3	45,2	47,7	- 3,5	- 6,8	2,5	5,5
	Emploi temps plein	42,3	42,4	40,8	43,6	44,0	38,3	41,5	- 0,8	- 1,9	3,2	8,4
	Emploi temps partiel	8,9	7,7	8,2	8,2	8,4	6,9	6,2	- 2,7	- 30,3↓	- 0,7	- 10,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Population	68,7	65,3	63,1	59,1	53,3	46,3	48,3	- 20,4	- 29,7↓	2,0	4,3
	Emploi total	31,8	34,5	34,9	34,9	33,0	30,9	33,3	1,5	4,7	2,4	7,8
	Emploi temps plein	26,3	28,3	29,3	28,4	27,4	25,7	29,0	2,7	10,3	3,3	12,8↑
	Emploi temps partiel	5,5	6,1	5,6	6,5	5,6	5,2	4,4	- 1,1	- 20,0	- 0,8	- 15,4
Chaudière-Appalaches	Population	261,5	273,0	272,8	275,3	264,8	267,5	261,4	- 0,1	- 0,0	- 6,1	- 2,3
	Emploi total	178,9	202,1	204,2	212,1	213,3	219,5	214,7	35,8	20,0↑	- 4,8	- 2,2
	Emploi temps plein	147,6	166,8	166,0	178,6	177,5	185,3	177,8	30,2	20,5↑	- 7,5	- 4,0
	Emploi temps partiel	31,3	35,3	38,2	33,6	35,7	34,2	36,9	5,6	17,9↑	2,7	7,9
Laval	Population	235,5	240,4	262,4	282,1	291,7	282,5	296,4	60,9	25,9↑	13,9	4,9↑
	Emploi total	162,3	175,0	198,9	216,3	231,0	216,8	227,4	65,1	40,1↑	10,6	4,9↑
	Emploi temps plein	135,7	145,4	162,2	172,5	187,2	179,1	182,4	46,7	34,4↑	3,3	1,8
	Emploi temps partiel	26,5	29,6	36,7	43,8	43,8	37,7	45,0	18,5	69,8↑	7,3	19,4↑
Lanaudière	Population	263,6	283,3	317,1	331,5	322,8	346,6	331,1	67,5	25,6↑	- 15,5	- 4,5
	Emploi total	171,6	199,0	220,3	240,5	244,6	269,0	261,5	89,9	52,4↑	- 7,5	- 2,8
	Emploi temps plein	145,3	161,6	182,1	201,8	200,7	227,7	222,8	77,5	53,3↑	- 4,9	- 2,2
	Emploi temps partiel	26,3	37,4	38,2	38,7	43,9	41,3	38,7	12,4	47,1↑	- 2,6	- 6,3
Laurentides	Population	308,3	335,7	370,5	393,0	385,3	395,9	407,0	98,7	32,0↑	11,1	2,8
	Emploi total	209,3	240,8	265,0	295,0	290,6	307,3	334,9	125,6	60,0↑	27,6	9,0↑
	Emploi temps plein	172,2	197,8	216,6	236,1	240,1	251,5	282,4	110,2	64,0↑	30,9	12,3↑
	Emploi temps partiel	37,1	43,0	48,4	58,9	50,5	55,8	52,5	15,4	41,5↑	- 3,3	- 5,9

Suite à la page 35

Tableau 2.1.1 (suite)

 Emploi chez les 15-64 ans selon le régime de travail, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 1998-2023

Région administrative		1998	2003	2008	2013	2018	2022	2023	1998-2023		2022-2023	
									Écart Variation		Écart Variation	
		k							k	%	k	%
Montérégie	Population	900,8	916,5	961,3	994,0	996,0	1 009,7	1 015,3	114,5	12,7↑	5,6	0,6
	Emploi total	625,2	672,3	706,1	743,6	775,1	799,3	812,8	187,6	30,0↑	13,5	1,7
	Emploi temps plein	519,4	551,1	584,4	619,2	637,7	676,0	675,7	156,3	30,1↑	-0,3	-0,0
	Emploi temps partiel	105,8	121,2	121,7	124,4	137,5	123,4	137,1	31,3	29,6↑	13,7	11,1
Centre-du-Québec	Population	144,9	152,8	158,7	146,5	153,5	150,0	150,2	5,3	3,7	0,2	0,1
	Emploi total	99,0	106,9	114,3	109,5	113,6	122,6	120,7	21,7	21,9↑	-1,9	-1,5
	Emploi temps plein	82,1	89,7	91,9	84,8	90,2	102,2	97,9	15,8	19,2↑	-4,3	-4,2
	Emploi temps partiel	16,8	17,2	22,4	24,7	23,5	20,5	22,8	6,0	35,7↑	2,3	11,2
Ensemble du Québec	Population	4 974,4	5 128,4	5 325,9	5 433,3	5 417,1	5 420,4	5 463,2	488,8	9,8↑	42,8	0,8↑
	Emploi total	3 217,9	3 582,2	3 804,8	3 933,0	4 093,3	4 200,3	4 284,5	1 066,6	33,1↑	84,2	2,0↑
	Emploi temps plein	2 660,9	2 930,0	3 101,5	3 196,7	3 364,9	3 511,3	3 559,8	898,9	33,8↑	48,5	1,4↑
	Emploi temps partiel	557,1	652,2	703,3	736,3	728,5	689,0	724,7	167,6	30,1↑	35,7	5,2↑

↑ ou ↓ : Hausse ou baisse significative au seuil de 5 % entre 1998 et 2023 ou entre 2022 et 2023.

1. Le découpage géographique des régions administratives ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.1.2

Emploi selon le sexe chez les 15-64 ans, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 1998-2023

Région administrative	1998	2003	2008	2013	2018	2022	2023	1998-2023	
								Écart	Variation
	k							k	%
Bas-Saint-Laurent									
Hommes	43,7	46,7	48,9	44,5	45,0	42,7	43,8	0,1	0,2
Femmes	34,7	40,4	45,2	41,7	42,7	41,2	43,9	9,2	26,5↑
Saguenay-Lac-Saint-Jean									
Hommes	66,4	68,0	67,6	65,8	63,3	60,7	62,6	- 3,8	- 5,7
Femmes	45,9	52,1	56,2	59,4	58,1	57,1	58,2	12,3	26,8↑
Capitale-Nationale									
Hommes	152,8	169,1	178,5	195,0	196,9	194,1	197,6	44,8	29,3↑
Femmes	134,8	155,5	174,4	179,8	182,5	178,3	182,5	47,7	35,4↑
Mauricie									
Hommes	61,5	64,8	58,8	54,6	61,9	56,0	60,2	- 1,3	- 2,1
Femmes	44,5	50,5	56,8	50,7	54,5	55,1	53,9	9,4	21,1↑
Estrie									
Hommes	68,8	75,7	76,3	78,8	81,5	80,2	81,3	12,5	18,2↑
Femmes	53,4	68,4	70,5	72,5	72,5	71,9	72,3	18,9	35,4↑
Montréal									
Hommes	413,6	462,6	491,7	484,5	523,4	570,3	578,3	164,7	39,8↑
Femmes	365,8	417,1	428,0	440,0	489,5	510,6	527,0	161,2	44,1↑
Outaouais									
Hommes	74,2	86,6	97,4	96,2	98,4	101,8	99,7	25,5	34,4↑
Femmes	66,4	79,4	93,4	91,8	95,7	100,2	101,6	35,2	53,0↑
Abitibi-Témiscamingue									
Hommes	35,0	35,6	35,7	39,8	41,0	36,1	35,7	0,7	2,0
Femmes	27,2	28,9	32,6	34,1	33,0	33,4	32,8	5,6	20,6↑
Côte-Nord et Nord-du-Québec									
Hommes	29,1	27,8	26,4	27,9	28,0	24,3	26,3	- 2,8	- 9,6
Femmes	22,1	22,3	22,6	24,0	24,3	20,8	21,4	- 0,7	- 3,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine									
Hommes	16,9	17,7	16,4	16,9	15,8	14,4	16,4	- 0,5	- 3,0
Femmes	14,9	16,8	18,4	18,0	17,2	16,5	16,9	2,0	13,4
Chaudière-Appalaches									
Hommes	100,7	113,1	106,2	111,8	111,9	115,6	110,8	10,1	10,0↑
Femmes	78,2	89,0	98,0	100,4	101,4	103,9	103,9	25,7	32,9↑
Laval									
Hommes	89,8	89,9	98,4	111,8	123,2	112,2	117,3	27,5	30,6↑
Femmes	72,4	85,1	100,4	104,4	107,8	104,6	110,1	37,7	52,1↑

Suite à la page 37

Tableau 2.1.2 (suite)

Emploi selon le sexe chez les 15-64 ans, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 1998-2023

Région administrative	1998	2003	2008	2013	2018	2022	2023	1998-2023	
								Écart	Variation
	k							k	%
Lanaudière									
Hommes	96,6	108,3	116,1	125,8	128,3	141,5	141,4	44,8	46,4↑
Femmes	75,0	90,6	104,2	114,7	116,4	127,4	120,1	45,1	60,1↑
Laurentides									
Hommes	116,6	126,9	142,0	149,7	144,7	161,1	176,6	60,0	51,5↑
Femmes	92,7	113,9	123,0	145,3	146,0	146,2	158,3	65,6	70,8↑
Montérégie									
Hommes	344,9	353,9	368,9	381,4	400,3	411,2	409,8	64,9	18,8↑
Femmes	280,3	318,3	337,2	362,3	374,8	388,1	403,0	122,7	43,8↑
Centre-du-Québec									
Hommes	55,3	60,1	59,9	59,4	61,2	63,4	61,7	6,4	11,6
Femmes	43,7	46,8	54,4	50,2	52,5	59,3	59,0	15,3	35,0↑
Ensemble du Québec									
Hommes	1765,9	1907,1	1989,4	2043,8	2124,8	2185,7	2219,7	453,8	25,7↑
Femmes	1452,1	1675,1	1815,3	1889,2	1968,6	2014,6	2064,8	612,7	42,2↑

↑ ou ↓ : Hausse ou baisse significative au seuil de 5 % entre 1998 et 2023.

1. Le découpage géographique des régions administratives ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.1.3

Taux d'activité chez les 15-64 ans, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 1998-2023

Région administrative	1998	2003	2008	2013	2018	2022	2023	Écart	
								1998-2023	2022-2023
								points de %	
								%	
Bas-Saint-Laurent	66,0	71,4	75,2	76,1	77,8	81,4	81,1	15,1↑	-0,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	66,1	70,3	73,6	74,3	77,2	80,0	82,0	15,9↑	2,0
Capitale-Nationale	72,3	77,3	78,2	80,6	82,8	84,2	85,2	12,9↑	1,0
Mauricie	67,4	72,8	72,0	71,2	75,4	75,6	77,4	10,0↑	1,8
Estrie	72,1	78,5	75,6	77,2	80,0	79,3	78,6	6,5↑	-0,7
Montréal	71,4	77,0	76,9	76,9	78,3	79,6	80,6	9,2↑	1,0
Outaouais	72,3	77,3	78,7	76,7	78,5	80,8	81,1	8,8↑	0,3
Abitibi-Témiscamingue	71,7	73,6	76,0	78,0	80,6	81,0	81,3	9,6↑	0,3
Côte-Nord et Nord-du-Québec	65,2	69,9	72,9	77,8	79,5	77,1	79,4	14,2↑	2,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	59,5	64,3	67,5	70,6	71,5	73,9	74,7	15,2↑	0,8
Chaudière-Appalaches	73,3	79,0	79,0	81,7	83,3	83,7	84,2	10,9↑	0,5
Laval	75,2	79,7	81,3	82,1	83,5	80,2	81,3	6,1↑	1,1
Lanaudière	73,0	77,2	75,2	79,2	80,3	81,4	83,0	10,0↑	1,6
Laurentides	75,3	77,3	77,2	81,0	79,9	80,6	85,4	10,1↑	4,8↑
Montréal	75,1	79,4	79,1	79,9	81,5	82,3	83,3	8,2↑	1,0
Centre-du-Québec	75,9	76,7	78,1	81,0	78,1	83,9	82,5	6,6↑	-1,4
Ensemble du Québec	72,2	76,9	77,2	78,5	80,0	81,0	82,1	9,9↑	1,1↑

↑ ou ↓ : Hausse ou baisse statistiquement significative au seuil de 5 % entre 1998 et 2023 ou entre 2022 et 2023.

1. Le découpage géographique des régions administratives ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.1.4

Taux d'emploi chez les 15-64 ans, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 1998-2023

Région administrative	1998	2003	2008	2013	2018	2022	2023	Écart	
								1998-2023	2022-2023
	%							points de %	
Bas-Saint-Laurent	56,9	64,2	68,5	68,5	73,6	77,7	77,8	20,9↑	0,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	56,6	62,0	67,1	67,4	72,5	77,0	79,5	22,9↑	2,5
Capitale-Nationale	65,3	71,6	74,5	76,4	79,5	81,2	82,7	17,4↑	1,5
Mauricie	59,1	65,2	65,6	64,7	71,5	72,2	73,7	14,6↑	1,5
Estrie	64,6	72,3	71,0	72,2	76,1	76,7	75,4	10,8↑	- 1,3
Montréal	63,1	68,1	70,2	69,0	72,6	75,0	75,6	12,5↑	0,6
Outaouais	64,3	71,4	74,2	71,4	74,6	77,9	77,7	13,4↑	- 0,2
Abitibi-Témiscamingue	61,0	66,2	69,9	72,5	77,6	78,5	78,7	17,7↑	0,2
Côte-Nord et Nord-du-Québec	57,3	62,0	64,7	72,0	75,6	73,9	76,9	19,6↑	3,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	46,3	52,8	55,3	59,1	61,9	66,7	68,9	22,6↑	2,2
Chaudière-Appalaches	68,4	74,0	74,9	77,0	80,6	82,1	82,1	13,7↑	0,0
Laval	68,9	72,8	75,8	76,7	79,2	76,7	76,7	7,8↑	0,0
Lanaudière	65,1	70,2	69,5	72,5	75,8	77,6	79,0	13,9↑	1,4
Laurentides	67,9	71,7	71,5	75,1	75,4	77,6	82,3	14,4↑	4,7↑
Montérégie	69,4	73,4	73,5	74,8	77,8	79,2	80,1	10,7↑	0,9
Centre-du-Québec	68,3	70,0	72,0	74,7	74,0	81,7	80,4	12,1↑	- 1,3
Ensemble du Québec	64,7	69,9	71,4	72,4	75,6	77,5	78,4	13,7↑	0,9↑

↑ ou ↓ : Hausse ou baisse statistiquement significative au seuil de 5 % entre 1998 et 2023 ou entre 2022 et 2023.

1. Le découpage géographique des régions administratives ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.1.5

Taux de chômage chez les 15-64 ans, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 1998-2023

Région administrative	1998	2003	2008	2013	2018	2022	2023	Écart	
								1998-2023	2022-2023
								points de %	
								%	
Bas-Saint-Laurent	13,8	10,0	8,7	10,0	5,4	4,6	4,1	-9,7↓	-0,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	14,4	11,9	8,8	9,3	6,1	3,7	3,1	-11,3↓	-0,6
Capitale-Nationale	9,7	7,3	4,8	5,2	4,0	3,5	2,9	-6,8↓	-0,6
Mauricie	12,3	10,4	8,9	9,2	5,2	4,5	4,8	-7,5↓	0,3
Estrie	10,4	7,9	6,1	6,5	4,8	3,3	4,0	-6,4↓	0,7
Montréal	11,7	11,5	8,8	10,2	7,3	5,8	6,2	-5,5↓	0,4
Outaouais	11,0	7,7	5,8	6,9	5,0	3,6	4,1	-6,9↓	0,5
Abitibi-Témiscamingue	15,0	10,0	8,1	7,3	3,6	3,1	3,1	-11,9↓	0,0
Côte-Nord et Nord-du-Québec	12,0	11,3	11,2	7,5	4,9	4,2	3,0	-9,0↓	-1,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	22,2	17,9	18,1	16,3	13,4	9,9	7,8	-14,4↓	-2,1
Chaudière-Appalaches	6,7	6,3	5,3	5,6	3,3	1,9	2,4	-4,3↓	0,5
Laval	8,4	8,7	6,8	6,6	5,2	4,3	5,6	-2,8↓	1,3↑
Lanaudière	10,9	9,0	7,6	8,5	5,7	4,7	4,8	-6,1↓	0,1
Laurentides	9,9	7,2	7,4	7,4	5,6	3,7	3,6	-6,3↓	-0,1
Montérégie	7,6	7,7	7,1	6,4	4,5	3,8	3,9	-3,7↓	0,1
Centre-du-Québec	10,0	8,8	7,7	7,7	5,3	2,6	2,6	-7,4↓	0,0
Ensemble du Québec	10,4	9,2	7,5	7,8	5,5	4,3	4,5	-5,9↓	0,2

↑ ou ↓ : Hausse ou baisse statistiquement significative au seuil de 5 % entre 1998 et 2023 ou entre 2022 et 2023.

1. Le découpage géographique des régions administratives ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

2.2 Postes vacants

Cette section du *Panorama des régions du Québec* présente une analyse de l'évolution du nombre et du taux de postes vacants de même que du salaire horaire offert en moyenne pour les postes vacants entre 2022 et 2023. De plus, on compare les données de 2019 à celles de 2023

afin d'analyser l'évolution des postes vacants depuis le début de la pandémie. Les données utilisées sont celles de l'*Enquête sur les postes vacants et les salaires* (EPVS), de Statistique Canada.

Note méthodologique

Les données présentées dans cette partie sont des estimations tirées de l'*Enquête sur les postes vacants et les salaires* (EPVS), fichier de partage de Statistique Canada et sont fondées sur un échantillon. Comme l'enquête avait été suspendue en 2020 en raison de la pandémie, aucune donnée n'est présentée pour cette année. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées dans des territoires plus grands, comme les provinces ou le Canada.

Des tests ont été réalisés avec un seuil de 5 % afin de vérifier si les différences observées sont statistiquement significatives. Il arrive que des résultats semblent différents, mais ne le soient pas sur le plan statistique selon les tests effectués. Cela peut être attribuable à un manque de puissance statistique de l'enquête pour certaines régions. Dans le cas d'un test non significatif au seuil fixé, on ne peut pas conclure que les résultats sont différents entre deux groupes ; on ne peut toutefois pas pour autant conclure qu'elles sont égales. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse, à moins que le contraire ne soit spécifié. Les nombres supérieurs à mille ont été arrondis à la centaine près et les nombres supérieurs à un million ont été arrondis au millier près afin de faciliter la lecture.

Un poste est considéré comme vacant s'il satisfait aux conditions suivantes : 1) il est vacant à la date de référence (première journée du mois) ou le deviendra au cours du mois ; 2) il y a des tâches à accomplir pour le poste en question ; et 3) l'employeur cherche activement à recruter à l'extérieur de l'organisation afin de pourvoir le poste. Le taux de postes vacants est le nombre de postes vacants exprimé en pourcentage de la demande de travail, c'est-à-dire l'ensemble des postes occupés et des postes vacants. Le salaire horaire des postes vacants exclut les heures supplémentaires, les pourboires, les commissions et les primes.

Il est à noter que les régions administratives de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont regroupées en raison d'enjeux statistiques liés à la taille de leur population et de la variabilité des données.

Enfin, il importe de souligner que la population cible de l'EPVS comprend tous les emplacements des entreprises qui exercent leurs activités au Canada et qui emploient une personne ou plus, à l'exception des organismes religieux, des ménages privés, des administrations publiques fédérales, provinciales et territoriales ainsi que les organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Postes vacants pour l'ensemble du Québec et les régions

► Le nombre de postes vacants est en baisse dans la province de Québec

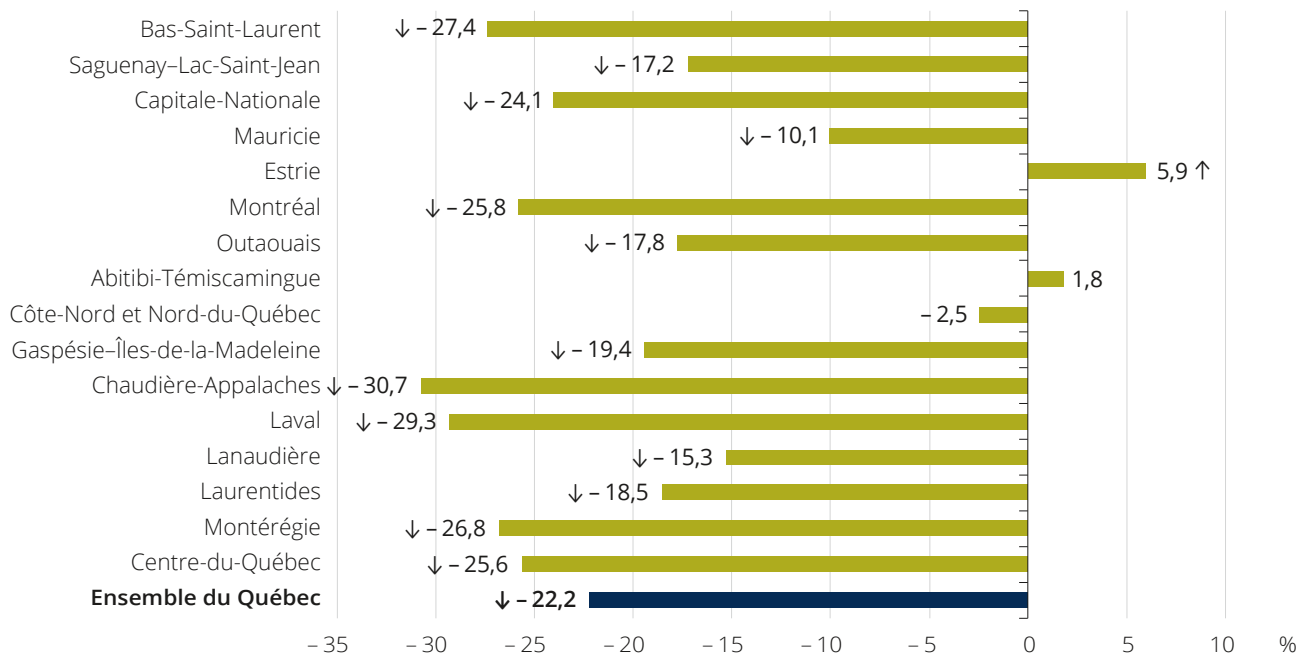
On compte en moyenne 181 700 postes vacants au Québec en 2023, une baisse d'environ 51 800 (- 22,2 %) par rapport à l'année précédente ([tableau 2.2.1](#) et figure 2.2.1). L'année 2023 se démarque ainsi des années précédentes puisque le nombre de postes vacants avait plutôt tendance à croître, surtout après la première année de la pandémie en 2020. En effet, il était passé de 130 800 en 2019 à 204 900 en 2021, puis à 233 500 en 2022.

En 2023, les quatre régions comptant le plus de postes vacants sont Montréal (54 100), la Montérégie (26 900), la Capitale-Nationale (20 000) et les Laurentides (13 400). Ensemble, ces quatre régions comptabilisent environ 63 % du nombre total de postes vacants.

En comparant les données de 2022 à celles de 2023, on remarque que le nombre de postes vacants a diminué dans l'ensemble du Québec de même que dans treize régions. Parmi elles, six régions ont vu leur nombre de postes vacants diminuer d'environ 25 à 30 % : Chaudière-Appalaches, Laval, le Bas-Saint-Laurent, la Montérégie, Montréal et le Centre-du-Québec. Parmi toutes les régions, seule l'Estrie montre un accroissement significatif sur le plan statistique des postes vacants entre 2022 et 2023 (+ 5,9 %).

Figure 2.2.1

Variation du nombre de postes vacants, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 2022-2023



↑ ou ↓ : Hausse ou baisse significative au seuil de 5 % entre 2022 et 2023.

1. Le découpage géographique des régions administratives ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les postes vacants et les salaires*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

En revanche, lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2019, soit juste avant la pandémie, on constate que le nombre de postes vacants s'est accru dans toutes les régions. Les hausses les plus marquées sont notées dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue (+ 73,5 %), de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (+ 72,7 %), de l'Estrie (+ 107,9 %) et des Laurentides (+ 80,2 %). En comparaison, la région de Chaudière-Appalaches est celle qui présente la hausse du nombre de postes vacants la plus faible en termes relatifs (+ 10,6 %).

Taux de postes vacants pour l'ensemble du Québec et des régions

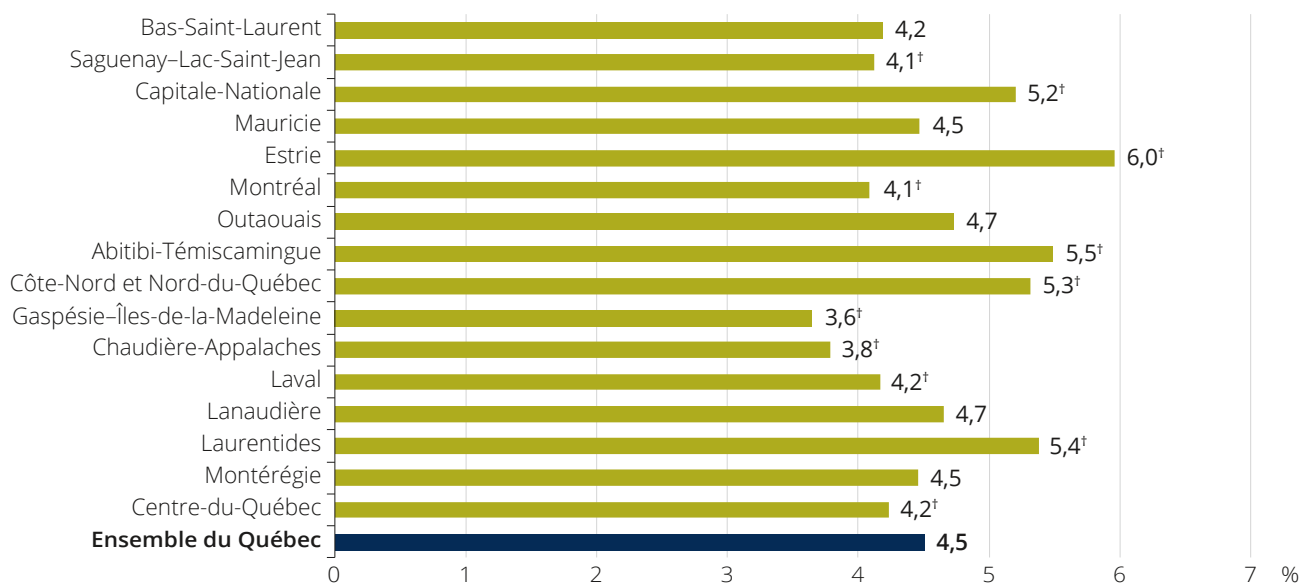
► Le Québec enregistre une diminution de son taux de postes vacants

En 2023, le taux de postes vacants pour l'ensemble du Québec a diminué par rapport à l'année précédente (- 1,3 point de pourcentage). En effet, il est estimé à 4,5 % en 2023, alors qu'il était de 5,8 % en 2022 ([tableau 2.2.2](#) et [figure 2.2.2](#)). Cette situation contraste avec celles observées durant les années précédentes où le taux de postes vacants augmentait continuellement, passant de 3,5 % en 2019 à 5,4 % en 2021, puis à 5,8 % en 2022¹.

Cinq régions ont enregistré un taux de postes vacants un peu plus élevé en 2023 que celui de l'ensemble de la province : l'Estrie, l'Abitibi-Témiscamingue, les Laurentides, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec et la Capitale-Nationale. À l'inverse, six régions présentent un taux de postes vacants inférieur à celui du Québec : le Centre-du-Québec, Laval, Montréal, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, Chaudière-Appalaches et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Figure 2.2.2

Taux de postes vacants, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 2023



[†] Différence statistiquement significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

1. Le découpage géographique des régions administratives ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les postes vacants et les salaires*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

1. Les données pour l'année de référence 2020 ne sont pas présentées, car l'enquête était suspendue en raison de la pandémie.

Entre 2022 et 2023, le taux de postes vacants a diminué de moins de 3 points de pourcentage dans toutes les régions à l'exception de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Estrie où l'on ne détecte pas de changement statistiquement significatif.

En 2023, le taux de postes vacants de l'ensemble du Québec demeure un peu plus élevé que celui de 2019 (4,5 % c. 3,5 %), et ce, même si une baisse du taux de postes vacants a été enregistrée entre 2022 et 2023. C'est également le cas dans toutes les régions, sauf pour Chaudière-Appalaches, la seule région qui affiche une baisse du taux de postes vacants. Des hausses avoisinant deux points sont notées pour les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, de l'Estrie, des Laurentides, de la Mauricie et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Salaire horaire moyen offert pour les postes vacants pour l'ensemble du Québec et les régions administratives

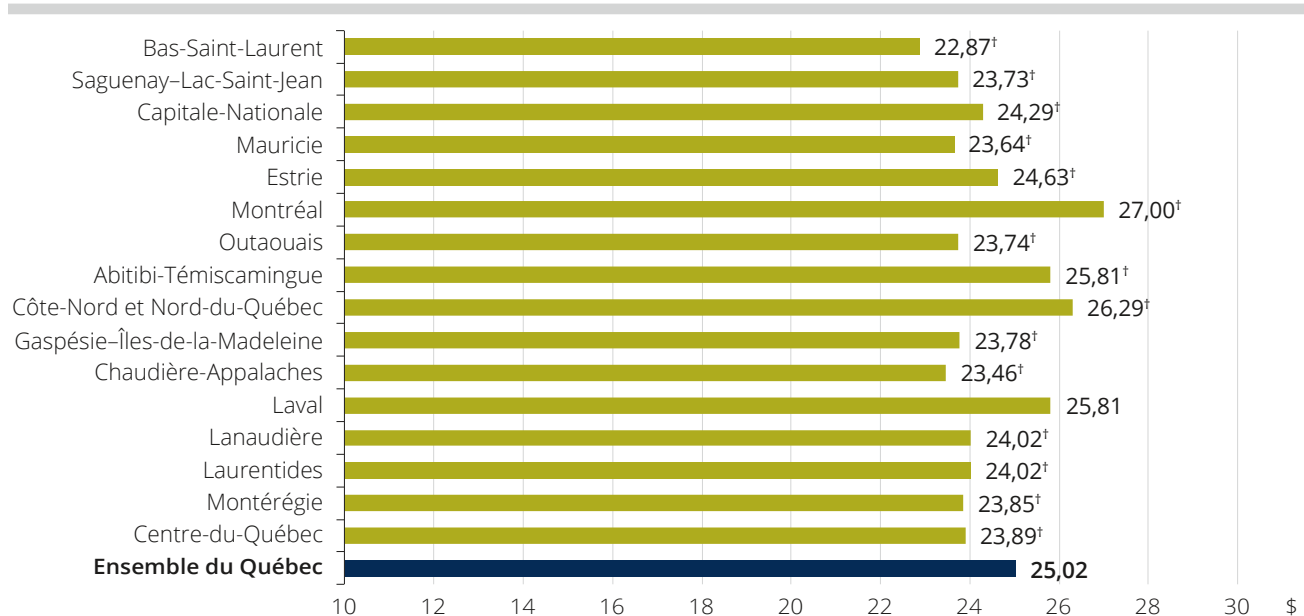
► Le salaire horaire moyen offert pour les postes vacants continue de croître rapidement au Québec

Au cours de l'année 2023, le salaire horaire moyen offert pour les postes vacants a atteint 25,02 \$ au Québec, ce qui représente une augmentation de 1,64 \$ (+ 7,0 %) par rapport au salaire horaire moyen de 2022 ([tableau 2.2.3](#) et figure 2.2.3). Cette hausse est semblable à celles observées entre 2019 et 2021 (+ 8,0 %) ainsi qu'entre 2021 et 2022 (+ 7,0 %). Elle est supérieure à celle de la rémunération de l'emploi salarié (4,6 %) ainsi qu'à celle de l'indice des prix à la consommation (4,5 %).

En 2023, les régions de Montréal (27,00 \$), de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (26,29 \$) ainsi que de l'Abitibi-Témiscamingue (25,81 \$) se sont distinguées des autres régions par des salaires horaires moyens des postes vacants supérieurs au salaire horaire moyen provincial (25,02 \$). En revanche, le Bas-Saint-Laurent continue d'afficher un salaire horaire offert pour les postes vacants parmi les plus faibles du Québec.

Figure 2.2.3

Salaire horaire moyen des postes vacants, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 2023



† Différence statistiquement significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

1. Le découpage géographique des régions administratives ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les postes vacants et les salaires*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Les salaires horaires moyens offerts pour les postes vacants en 2023 sont supérieurs à ceux de l'année précédente dans toutes les régions. On note des hausses du salaire horaire moyen particulièrement élevé à Laval (+ 17,1 %) et en Mauricie (+ 10,4 %). En comparaison, la Capitale-Nationale et le Saguenay–Lac-Saint-Jean affichent des hausses de moindre ampleur (environ 4 % dans les deux cas).

Lorsque l'on compare les données de 2023 à celles de 2019, on constate une hausse du salaire horaire moyen offert pour les postes vacants dans l'ensemble du Québec de même que dans chaque région. La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et la Mauricie présentent des augmentations relatives particulièrement élevées (respectivement + 37,9 % et + 36,3 %), tandis que Montréal, la région où la rémunération est la plus élevée en 2023 (27,00 \$), affiche la croissance la plus faible (+ 16,5 %).

Références

- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2024). *Bilan de l'année du marché du travail au Québec en 2023*, [En ligne], Québec, L'Institut, 55 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/bilan-marche-travail-quebec-2023.pdf].
- LAVOIE, Amélie (2016). *Les défis de la conciliation travail-famille chez les parents salariés. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 59 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/les-defis-de-la-conciliation-travail-famille-chez-les-parents-salaries.pdf].
- LEFEBVRE, Pierre, et Philip MERRIGAN (2005). « La politique des services de garde à 5 \$/jour et l'offre de travail des mères québécoises : résultats d'une expérience naturelle canadienne », [En ligne], Montréal, Série Scientifique, CIRANO, mars, 64 p. [depot.erudit.org/dspace/bitstream/002886dd/1/2005s-08.pdf].
- MINISTÈRE DU TRAVAIL (2018). *Mesures concrètes de conciliation travail-famille*, [En ligne], Québec. [www.travail.gouv.qc.ca/publications/archives/conciliation-travail-famille/mesures-concretes-de-conciliation-travail-famille/].
- ROY, Francine (2006). « D'une mère à l'autre : l'évolution de la population active féminine au Canada », *L'observateur économique canadien*, [En ligne], produit n° 11-010-XIB au catalogue de Statistique Canada, juin, Statistique Canada. [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-010-x/00606/9229-fra.htm].

Tableau 2.2.1

Nombre de postes vacants, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 2018-2023

Région administrative	2018	2019	2021	2022	2023	2022-2023		2019-2023		Part des postes vacants 2023
						Écart	Variation	Écart	Variation	
	k					k	%	k	%	%
Bas-Saint-Laurent	2,1	2,5	4,6	4,4	3,2	-1,2	-27,4↓	0,7	27,0↑	1,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2,6	2,9	5,0	5,7	4,8	-1,0	-17,2↓	1,9	65,7↑	2,6
Capitale-Nationale	11,8	14,7	23,9	26,4	20,0	-6,4	-24,1↓	5,3	36,0↑	11,0
Mauricie	2,4	3,1	4,2	5,7	5,1	-0,6	-10,1↓	2,0	65,2↑	2,8
Estrie	4,2	4,7	7,4	9,3	9,9	0,6	5,9↑	5,1	107,9↑	5,4
Montréal	37,6	42,5	62,3	72,9	54,1	-18,8	-25,8↓	11,6	27,3↑	29,8
Outaouais	3,3	3,7	6,5	7,1	5,9	-1,3	-17,8↓	2,2	59,4↑	3,2
Abitibi-Témiscamingue	2,6	2,4	3,7	4,1	4,2	0,1	1,8	1,8	73,5↑	2,3
Côte-Nord et Nord-du-Québec	1,9	2,3	4,3	4,0	3,9	-0,1	-2,5	1,6	72,7↑	2,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0,7	0,8	1,5	1,5	1,2	-0,3	-19,4↓	0,4	46,3↑	0,6
Chaudière-Appalaches	6,4	7,5	9,5	11,9	8,3	-3,7	-30,7↓	0,8	10,6↑	4,5
Laval	4,1	6,1	9,6	10,2	7,2	-3,0	-29,3↓	1,1	18,3↑	4,0
Lanaudière	4,3	5,1	9,5	9,9	8,4	-1,5	-15,3↓	3,3	65,6↑	4,6
Laurentides	5,9	7,4	14,2	16,4	13,4	-3,0	-18,5↓	5,9	80,2↑	7,3
Montérégie	18,5	21,2	32,0	36,8	26,9	-9,8	-26,8↓	5,8	27,2↑	14,8
Centre-du-Québec	3,6	3,9	6,6	7,1	5,3	-1,8	-25,6↓	1,3	33,6↑	2,9
Ensemble du Québec	112,1	130,8	204,9	233,5	181,7	-51,8	-22,2↓	50,8	38,9↑	100,0

↑ ou ↓ : Hausse ou baisse statistiquement significative au seuil de 5 % entre 2018 et 2023 ou entre 2022 et 2023.

1. Le découpage géographique des régions administratives ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les postes vacants et les salaires*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.2.2

Taux de postes vacants, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 2018-2023

Région administrative	2018	2019	2021	2022	2023	2022-2023	2019-2023
	%					Écart points de %	
Bas-Saint-Laurent	2,8	3,3	5,3	5,2	4,2	-1,0↓	0,9↑
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2,3	2,5	4,7	5,1	4,1	-1,0↓	1,6↑
Capitale-Nationale	3,4	4,1	6,5	7,0	5,2	-1,8↓	1,1↑
Mauricie	2,3	3,0	4,4	4,9	4,5	-0,4↓	1,5↑
Estrie	3,2	3,5	5,2	6,0	6,0	0,0	2,5↑
Montréal	3,0	3,2	4,9	5,5	4,1	-1,4↓	0,9↑
Outaouais	3,3	3,5	6,0	5,8	4,7	-1,0↓	1,2↑
Abitibi-Témiscamingue	3,6	3,3	5,0	5,8	5,5	-0,3	2,2↑
Côte-Nord et Nord-du-Québec	3,0	3,8	6,9	6,0	5,3	-0,7↓	1,5↑
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2,5	2,7	5,0	4,5	3,6	-0,8↓	0,9↑
Chaudière-Appalaches	3,6	4,2	5,2	5,9	3,8	-2,1↓	-0,4↓
Laval	2,7	3,7	5,7	5,9	4,2	-1,8↓	0,5↑
Lanaudière	2,7	3,3	5,7	5,7	4,7	-1,0↓	1,4↑
Laurentides	2,8	3,5	6,0	6,5	5,4	-1,1↓	1,9↑
Montérégie	3,4	3,8	5,7	6,0	4,5	-1,6↓	0,7↑
Centre-du-Québec	3,2	3,5	5,6	5,5	4,2	-1,3↓	0,8↑
Ensemble du Québec	3,1	3,5	5,4	5,8	4,5	-1,3↓	1,0↑

↑ ou ↓ : Hausse ou baisse statistiquement significative au seuil de 5 % entre 2018 et 2023 ou entre 2022 et 2023.

1. Le découpage géographique des régions administratives ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les postes vacants et les salaires*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.2.3

Salaire horaire moyens des postes vacants, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 2018-2023

Région administrative	2018	2019	2021	2022	2023	2022-2023		2019-2023	
						Écart	Variation	Écart	Variation
						\$	%	\$	%
Bas-Saint-Laurent	18,79	18,95	19,49	21,55	22,87	1,33	6,2↑	3,92	20,7↑
Saguenay-Lac-Saint-Jean	18,04	17,92	20,50	22,78	23,73	0,95	4,2↑	5,81	32,4↑
Capitale-Nationale	18,90	19,48	22,00	23,25	24,29	1,03	4,4↑	4,81	24,7↑
Mauricie	18,03	17,34	19,41	21,41	23,64	2,24	10,4↑	6,30	36,3↑
Estrie	18,01	18,71	20,35	22,49	24,63	2,14	9,5↑	5,92	31,7↑
Montréal	22,58	23,18	24,39	25,48	27,00	1,52	6,0↑	3,82	16,5↑
Outaouais	18,42	18,50	20,16	22,13	23,74	1,61	7,3↑	5,24	28,3↑
Abitibi-Témiscamingue	20,30	20,38	22,76	24,17	25,81	1,64	6,8↑	5,43	26,6↑
Côte-Nord et Nord-du-Québec	23,18	21,46	21,85	24,59	26,29	1,70	6,9↑	4,83	22,5↑
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	17,33	17,24	18,77	22,29	23,78	1,48	6,6↑	6,53	37,9↑
Chaudière-Appalaches	17,43	18,48	20,37	22,32	23,46	1,14	5,1↑	4,99	27,0↑
Laval	18,16	19,53	20,69	22,03	25,81	3,78	17,1↑	6,28	32,1↑
Lanaudière	17,62	18,40	19,72	21,92	24,02	2,10	9,6↑	5,63	30,6↑
Laurentides	17,90	18,36	20,18	21,99	24,02	2,03	9,2↑	5,66	30,8↑
Montérégie	18,26	18,68	20,80	22,32	23,85	1,53	6,9↑	5,18	27,7↑
Centre-du-Québec	17,86	18,08	20,66	22,06	23,89	1,83	8,3↑	5,81	32,1↑
Ensemble du Québec	19,78	20,24	21,86	23,39	25,02	1,64	7,0↑	4,79	23,6↑

↑ ou ↓ : Hausse ou baisse statistiquement significative au seuil de 5 % entre 2018 et 2023 ou entre 2022 et 2023.

1. Le découpage géographique des régions administratives ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les postes vacants et les salaires*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Produit intérieur brut

Saïd Allaf, Direction des statistiques économiques

Le produit intérieur brut (PIB) constitue l'un des principaux indicateurs de la situation économique d'un pays ou d'une région. Le PIB aux prix de base en dollars courants correspond à la valeur totale de tous les biens et services finaux (sans double compte) produits sur un territoire, au cours d'une période donnée, peu importe le lieu de résidence de ceux et celles qui en perçoivent le revenu. Contrairement au PIB réel, le PIB en dollars courants n'est pas ajusté pour éliminer l'effet de la hausse ou de la baisse des prix.

En 2022, l'économie du Québec a enregistré une croissance de 8,2 % par rapport à 2021¹, après avoir connu une hausse de 11,0 % en 2021. Ce taux dépasse tout de

même son niveau tendanciel de la dernière décennie. Tous les grands secteurs ont contribué à la croissance économique de la province, à l'exception de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz.

La situation s'est aussi améliorée pour les secteurs les plus durement touchés par les mesures de lutte contre la pandémie de COVID-19, à savoir les arts, les spectacles et les loisirs, les services d'hébergement et de restauration, ainsi que le transport et l'entreposage. Si ce dernier secteur affiche un PIB supérieur à son niveau de 2019, ce n'est toutefois pas encore le cas pour les deux autres.

La méthode de calcul du PIB régional en dollars courants incorpore des matrices de navettage résidence-travail par industrie (SCIAN) provenant de compilations spéciales de Statistique Canada. Ces compilations sont faites à partir des données de l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM) de 2011 et du Recensement de la population de 2016.

Ainsi, la matrice de navettage basée sur l'ENM de 2011 est appliquée aux données couvrant la période de 2010 à 2014. La matrice de navettage basée sur le Recensement de 2016 est appliquée aux données couvrant les années 2015 à 2022. Le passage d'une matrice de navettage à une autre peut amener des ruptures de séries dans certains cas.

Dans l'édition 2024 du *Panorama des régions du Québec*, le nouveau découpage géographique touchant les régions administratives de l'Estrie et de la Montérégie n'est appliqué qu'à partir de l'année 2020, ce qui rend inappropriée toute comparaison chronologique avec des données antérieures à 2020.

1. À titre comparatif, le PIB aux prix de base en dollars enchaînés de 2017 a crû de 2,8 %. Ce taux de croissance était de 6,6 % en 2021, alors que son équivalent en dollars courants était de 11,0 %.



L'économie du Québec a enregistré une hausse de 8,2 % en 2022

Le PIB aux prix de base en dollars courants du Québec s'est chiffré à un peu moins de 505,2 G\$ en 2022, une hausse de 8,2 % par rapport à 2021 (figure 3.1). Les industries productrices de services forment 71,4 % de l'économie (PIB), contre 28,6 % pour les industries productrices de biens.

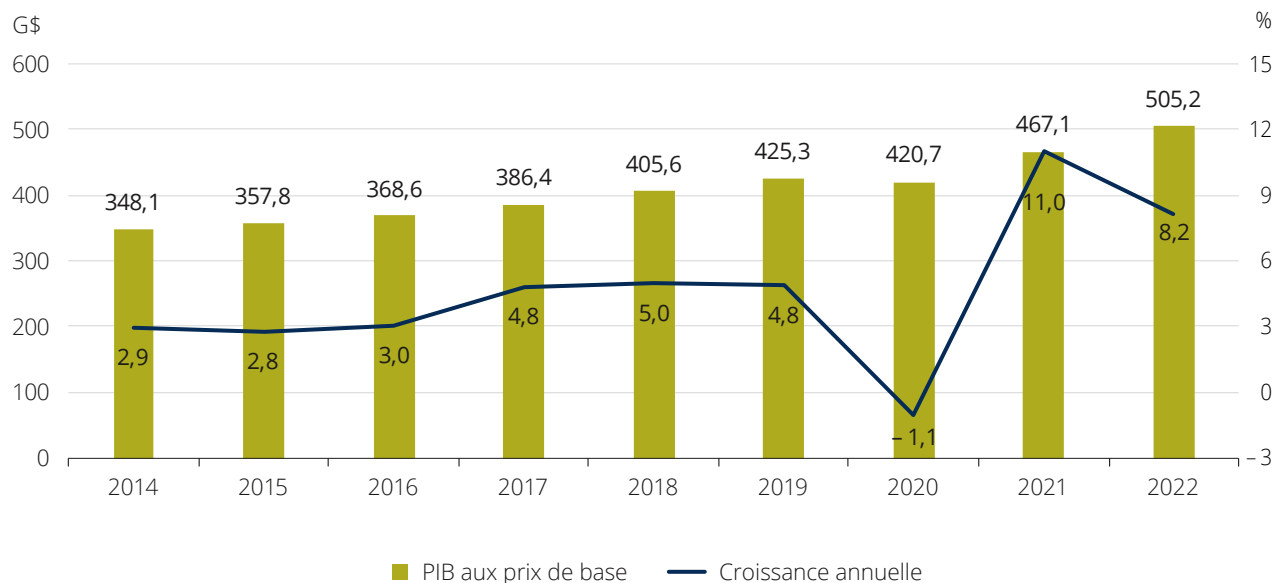
Le PIB des industries productrices de services a augmenté de 7,1 %, accroissement auquel ont participé tous les principaux secteurs de cette catégorie d'industries, en particulier ceux du transport et de l'entreposage (+ 26,6 %), des services professionnels, scientifiques et techniques (+ 10,2 %), de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 3,2 %), du commerce de gros (+ 9,3 %), des services d'hébergement et de restauration (+ 35,4 %), ainsi que des administrations publiques (+ 6,1 %).

Quant aux industries productrices de biens, leur PIB a augmenté de 10,9 %, principalement en raison de la hausse observée dans les secteurs de la fabrication (+ 12,6 %) et de la construction (+ 12,1 %). Ces deux secteurs ont contribué à hauteur de 87,3 % de la hausse du PIB des industries productrices de biens.

En termes de poids dans le PIB du Québec, les principaux secteurs en 2022 sont : la finance, les assurances et les services immobiliers (16,4 %), la fabrication (14,2 %), les soins de santé et l'assistance sociale (8,7 %), la construction (8,0 %), les administrations publiques (7,8 %), les services professionnels, scientifiques et techniques (7,0 %), les services d'enseignement (6,0 %), le commerce de gros (5,8 %), ainsi que le commerce de détail (5,5 %).

Figure 3.1

Produit intérieur brut aux prix de base en dollars courants et croissance annuelle, ensemble du Québec¹, 2014 à 2022



1. Pour les années 2014 à 2020, les totaux proviennent de Statistique Canada, Division des comptes des industries, *Tableau 36-10-0402-01 – Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industries, provinces et territoires, mai 2024.*

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Le PIB a augmenté dans toutes les régions, particulièrement en Chaudière-Appalaches

En 2022, toutes les régions administratives ont affiché une hausse de leur PIB par rapport à 2021. Les hausses les plus importantes ont été observées dans les régions de Montréal (+ 14 262 M\$; + 9,0 %), de la Montérégie (+ 5 075 M\$; + 7,7 %), de la Capitale-Nationale (+ 3 085 M\$; + 6,8 %), de Chaudière-Appalaches (+ 2 551 M\$; + 12,0 %) et des Laurentides (+ 2 053 M\$; + 7,8 %). Ces cinq régions réunies cumulent 70,9 % de la croissance économique de la province.

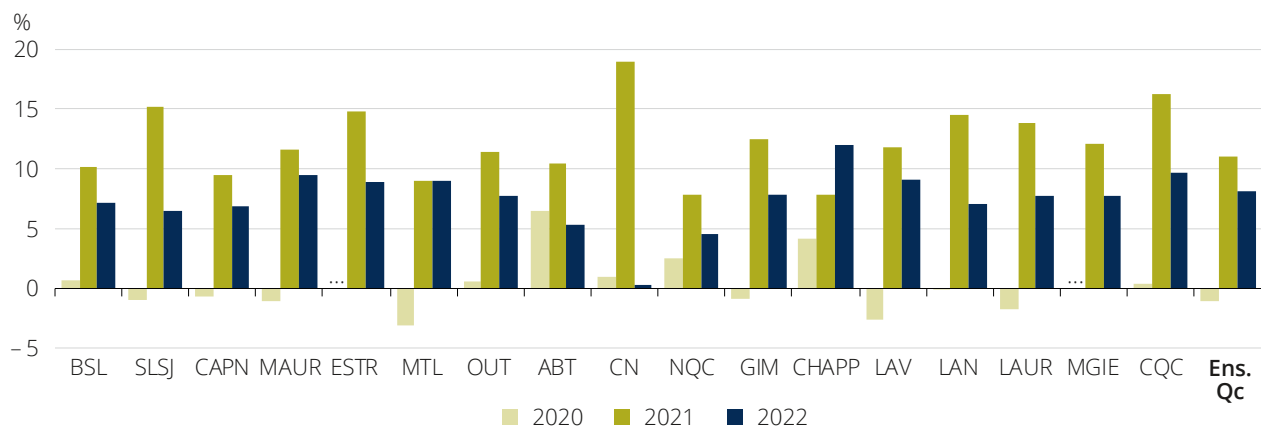
Toutefois, en termes de pourcentage de croissance, c'est la région de Chaudière-Appalaches qui présente le taux le plus élevé, soit 12,0 %. Le plus faible taux revient à la Côte-Nord (+ 0,3 %), en raison d'une baisse prononcée

de l'activité dans le secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière, et de l'extraction de pétrole et de gaz (- 7,2 %). Autrement, si l'on ne tient pas compte de ces deux régions, on constate que le taux de croissance moyen pour les quinze autres régions est de 7,6 %.

Toutes les régions administratives ont aussi dépassé leur niveau d'activité prépandémique de 2019². Des hausses supérieures à 20,0 % par rapport à 2019 sont observées dans une dizaine de régions, notamment le Centre-du-Québec (+ 28,0 %), Chaudière-Appalaches (+ 25,8 %), l'Abitibi-Témiscamingue (+ 23,8 %) et Lanaudière (+ 22,5 %).

Figure 3.2

Croissance annuelle du PIB aux prix de base, en dollars courants, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 2020 à 2022



1. Les modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021 ne sont appliquées qu'à partir de 2020, ce qui rend inappropriée toute comparaison avec des données antérieures à 2020.

Sources : Institut de la statistique du Québec ; ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; Pêches et Océans Canada ; Revenu Québec et Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

2. Régions administratives pour lesquelles il n'y a pas de bris de série depuis 2019.

La région administrative de Montréal présente un PIB de 173,4 G\$ en 2022, soit l'équivalent de 34,3 % du PIB de la province. La hausse de 9,0 % observée en 2022 provient de tous les grands secteurs, en particulier du transport et de l'entreposage (+ 35,5 %), de la fabrication (+ 13,9 %), de la construction (+ 18,4 %), ainsi que des services professionnels, scientifiques et techniques (+ 9,0 %).

La Montérégie est la deuxième économie de la province. Elle affiche un PIB de 70,7 G\$, une hausse de 7,7 % par rapport à 2021. Les secteurs ayant contribué le plus à cette hausse sont : la fabrication (+ 10,6 %), le transport et l'entreposage (+ 19,4 %), la finance, les assurances et les services immobiliers (+ 3,5 %), les services professionnels, scientifiques et techniques (+ 10,4 %), ainsi que le commerce de gros (+ 9,0 %).

Évalué à près de 48,2 G\$, le PIB de la région de la Capitale-Nationale arrive en troisième place alors qu'il a crû de 6,8 % par rapport à 2021. Les hausses sectorielles les plus remarquables en 2022 émanent de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 4,4 %), des services professionnels, scientifiques et techniques (+ 11,2 %), du transport et de l'entreposage (+ 23,8 %), de la fabrication (+ 9,5 %), ainsi que des services d'hébergement et de restauration (+ 39,4 %).

Le PIB des Laurentides a atteint tout près de 28,5 G\$ en 2022, une hausse de 7,8 % par rapport à 2021. Tous les principaux secteurs (en termes de part dans le PIB régional) ont contribué à cette croissance, à l'exception de celui de la construction, dont le PIB a légèrement baissé (- 0,6 %). Le secteur de la fabrication a connu une croissance de 11,8 %, grâce à la bonne performance de plusieurs sous-secteurs, en particulier celui de la fabrication de matériel de transport.

Parmi les autres secteurs qui ont contribué à la croissance de l'économie régionale, mentionnons la finance, les assurances et les services immobiliers (+ 6,1 %), les services

professionnels, scientifiques et techniques (+ 12,5 %), le transport et l'entreposage (+ 20,4 %), ainsi que les services d'hébergement et de restauration (+ 32,9 %).

La région de Chaudière-Appalaches, qui affiche un PIB d'environ 23,8 G\$, est la sixième économie du Québec. Elle se classe cependant au quatrième rang quant à son apport à la croissance économique du Québec. La hausse de 12,0 % de son PIB par rapport à 2021 est de loin la plus forte de toutes les régions administratives. Cette hausse provient principalement des secteurs de la fabrication (+ 21,9 %) et de la construction (+ 19,2 %). Les sous-secteurs de la fabrication qui se sont le plus illustrés en 2022 sont la fabrication de produits du pétrole et du charbon et la fabrication de produits métalliques.

Quelques autres secteurs ont contribué significativement à la croissance de l'économie de Chaudière-Appalaches, notamment la finance, les assurances et les services immobiliers (+ 5,2 %), le transport et l'entreposage (+ 17,6 %), ainsi que le commerce de gros (+ 9,4 %).

Le PIB de l'Estrie a atteint 24,1 G\$ en 2022, ce qui en fait la cinquième région administrative en importance. Son PIB a crû de 8,9 % par rapport à 2021, croissance à laquelle ont participé tous les grands secteurs analysés. Parmi ces derniers, mentionnons l'apport de la fabrication, dont le PIB a crû de 12,6 %. Plusieurs sous-secteurs de la fabrication sont à l'origine de cette performance, en particulier la fabrication de machines, la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, ainsi que la fabrication de produits métalliques.

Les autres principaux secteurs qui ont contribué de façon appréciable à la croissance de l'économie de l'Estrie sont : la finance, les assurances et les services immobiliers (+ 8,3 %), la construction (+ 8,7 %), les services professionnels, scientifiques et techniques (+ 14,5 %), ainsi que les administrations publiques (+ 10,9 %).

Les industries productrices de services dans les régions

En 2022, le PIB des industries productrices de services a augmenté dans les 17 régions administratives. Le taux de croissance le plus élevé en 2022 n'est que de 8,0 % (Centre-du-Québec), alors qu'il est à son plus bas niveau (+ 3,1 %) dans le Nord-du-Québec.

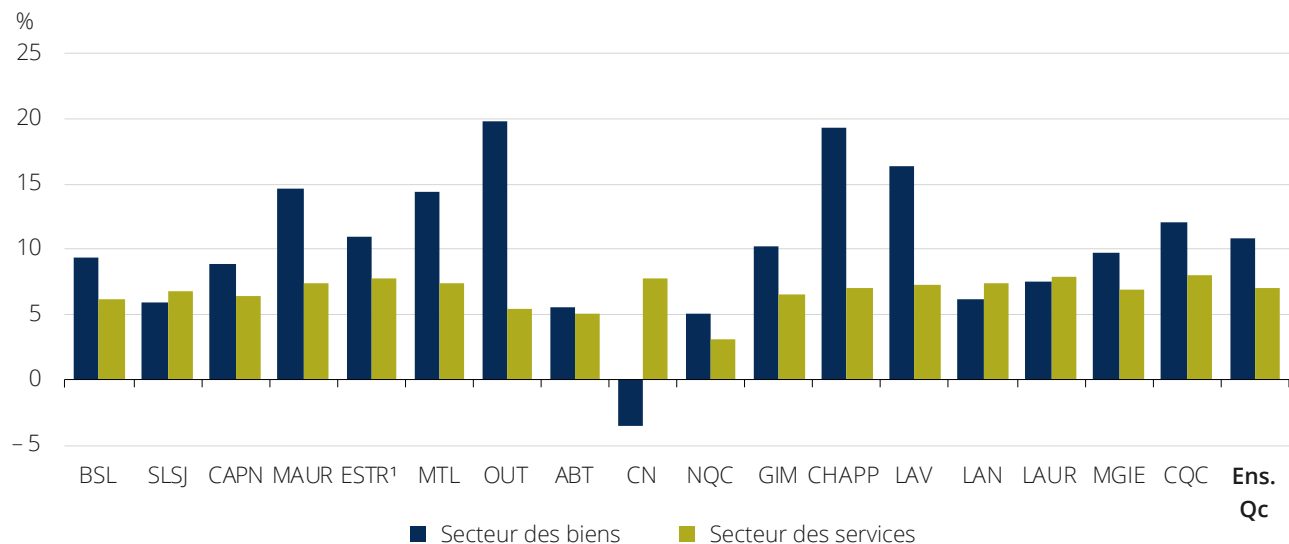
Ces industries représentent plus de 60,0 % du PIB dans une douzaine de régions administratives, et même plus de 75,0 % dans certaines. C'est le cas notamment de la Capitale-Nationale (82,7 %), de l'Outaouais (82,3 %), de Laval (78,7 %) et de Montréal (77,4 %). À l'opposé, c'est dans le Nord-du-Québec que ces industries sont les moins influentes, ne comptant que pour 26,5 % du PIB de la région.

Les deux principaux secteurs de services dans chacune des quatre régions où les industries de services représentent plus de 75,0 % de leur PIB sont :

- pour la Capitale-Nationale : la finance, les assurances et les services immobiliers (18,2 % du PIB régional) et les administrations publiques (16,4 %) ;
- pour l'Outaouais : les administrations publiques (31,8 %) et la finance, les assurances et les services immobiliers (15,6 %) ;
- pour Laval : la finance, les assurances et les services immobiliers (19,6 %) et le commerce de gros (9,1 %) ;
- pour Montréal : la finance, les assurances et les services immobiliers (17,8 %) et les services professionnels, scientifiques et techniques (10,5 %).

Figure 3.3

Croissance annuelle du PIB aux prix de base selon le secteur, en dollars courants, régions administratives et ensemble du Québec, 2022



Sources : Institut de la statistique du Québec ; ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; Pêches et Océans Canada ; Revenu Québec et Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens dans les régions

En 2022, le PIB des industries productrices de biens a progressé dans toutes les régions administratives, à l'exception de la Côte-Nord, où ces industries ont vu leur PIB fléchir de 3,6 % par rapport à 2021. Les taux de croissance varient beaucoup d'une région à l'autre. Dans plusieurs régions, le taux de croissance du PIB de ces industries dépasse les 10,0 % (figure 3.3), en particulier en Outaouais (+ 19,8 %), en Chaudière-Appalaches (+ 19,3 %), à Laval (+ 16,4 %), en Mauricie (+ 14,6 %) et à Montréal (+ 14,5 %).

Les industries productrices de biens représentent plus de la moitié de l'activité économique dans trois régions administratives, soit le Nord-du-Québec (73,5 %), la Côte-Nord (63,8 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (55,1 %) (figure 3.4). Dans ces trois régions, le principal secteur d'activité économique est celui de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction du pétrole et de gaz. Ce secteur représente 45,9 % de l'activité économique (PIB régional) du Nord-du-Québec, 31,6 % de celle de la Côte-Nord et 21,5 % de celle de l'Abitibi-Témiscamingue.

En dehors des trois régions minières, de l'Outaouais et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la fabrication est le premier secteur des industries productrices de biens et le premier secteur de l'activité économique régionale de Chaudière-Appalaches (29,2 %), du Centre-du-Québec (25,6 %), de l'Estrie (21,1 %) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (19,9 %).

En outre, le secteur de la fabrication est souvent le premier ou le deuxième secteur qui a contribué le plus à la croissance économique de plusieurs régions administratives. Ainsi, il se classe deuxième à Montréal (+ 2 590,4 M\$), après le transport et l'entreposage

(+ 2 846,4 M\$), premier dans Chaudière-Appalaches (+ 1 250,6 M\$), en Montérégie (+ 1 137,5 M\$) et en Estrie (+ 570,2 M\$).

Plusieurs sous-secteurs de la fabrication se sont illustrés en 2022 et occupent une part relativement importante du tissu industriel (industries manufacturières) dans plusieurs régions du Québec, tels que :

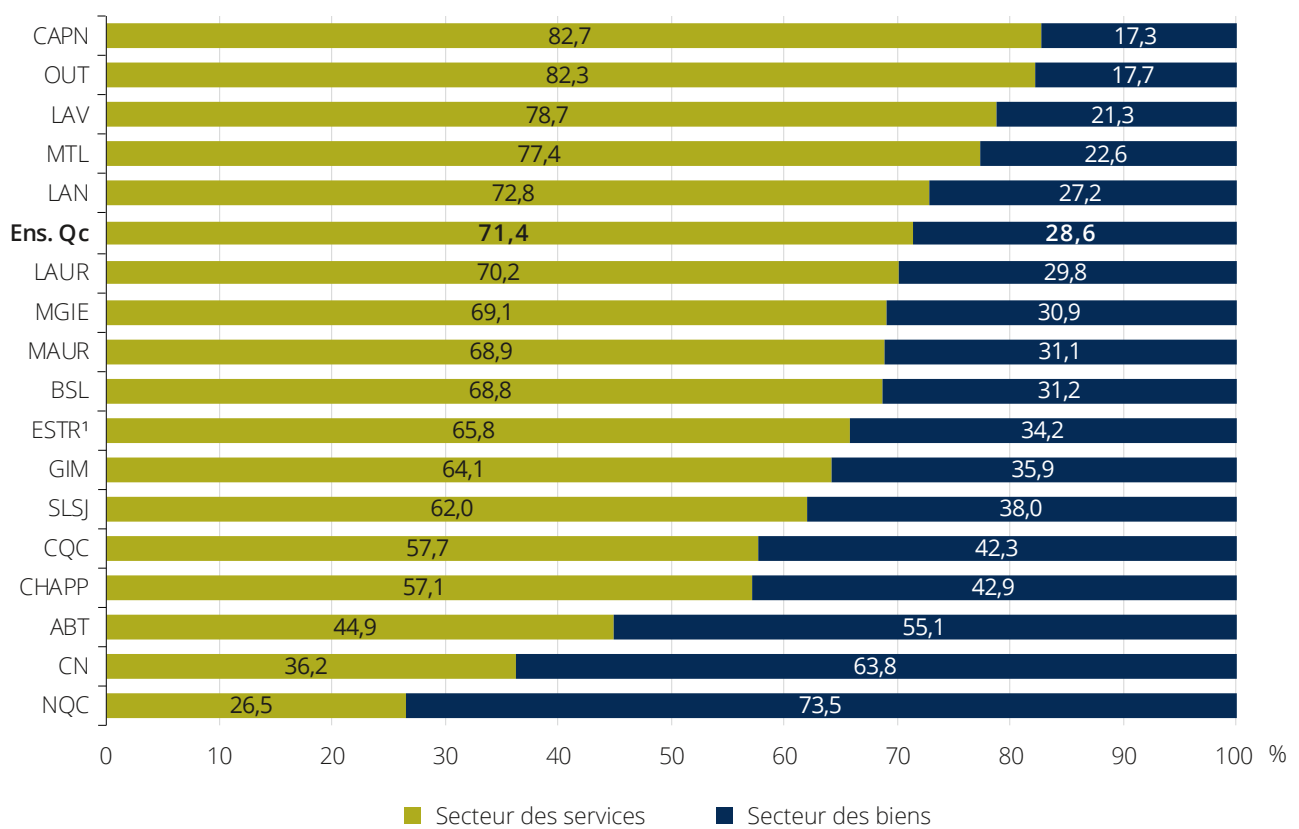
- la fabrication d'aliments à Montréal, en Chaudière-Appalaches, en Montérégie et dans le Centre-du-Québec ;
- la fabrication de produits métalliques en Estrie ;
- la fabrication de matériel de transport à Montréal, à Laval, dans les Laurentides et en Montérégie ;
- la fabrication de produits du pétrole et du charbon en Chaudière-Appalaches ;
- la fabrication de produits en bois dans le Bas-Saint-Laurent et en Chaudière-Appalaches ;
- la fabrication de machines en Estrie.

À Montréal, l'importance de l'économie permet à d'autres sous-secteurs de la fabrication de se tailler une part importante du PIB des industries productrices de biens. C'est particulièrement le cas de la fabrication de produits chimiques, de la première transformation des métaux et de la fabrication de boissons et de produits du tabac.

Le secteur de la construction est aussi une activité très importante dans plusieurs régions administratives et occupe même le premier rang des industries productrices de biens en Outaouais et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Quant à lui, le secteur de la pêche, de la chasse et du piégeage est principalement concentré dans trois régions administratives, soit la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Côte-Nord et le Bas-Saint-Laurent.

Figure 3.4

Répartition du PIB aux prix de base selon le secteur, en dollars courants, régions administratives et ensemble du Québec, 2022



Sources : Institut de la statistique du Québec ; ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; Pêches et Océans Canada ; Revenu Québec et Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Le PIB par habitant estimé à 58 251 \$ au Québec

En 2022, le PIB par habitant³ au Québec (ensemble des régions administratives) est estimé à 58 251 \$, une hausse de 3 765 \$ (+ 6,9 %) par rapport à 2021. Dans l'intervalle, la population du Québec a crû de 1,2 %.

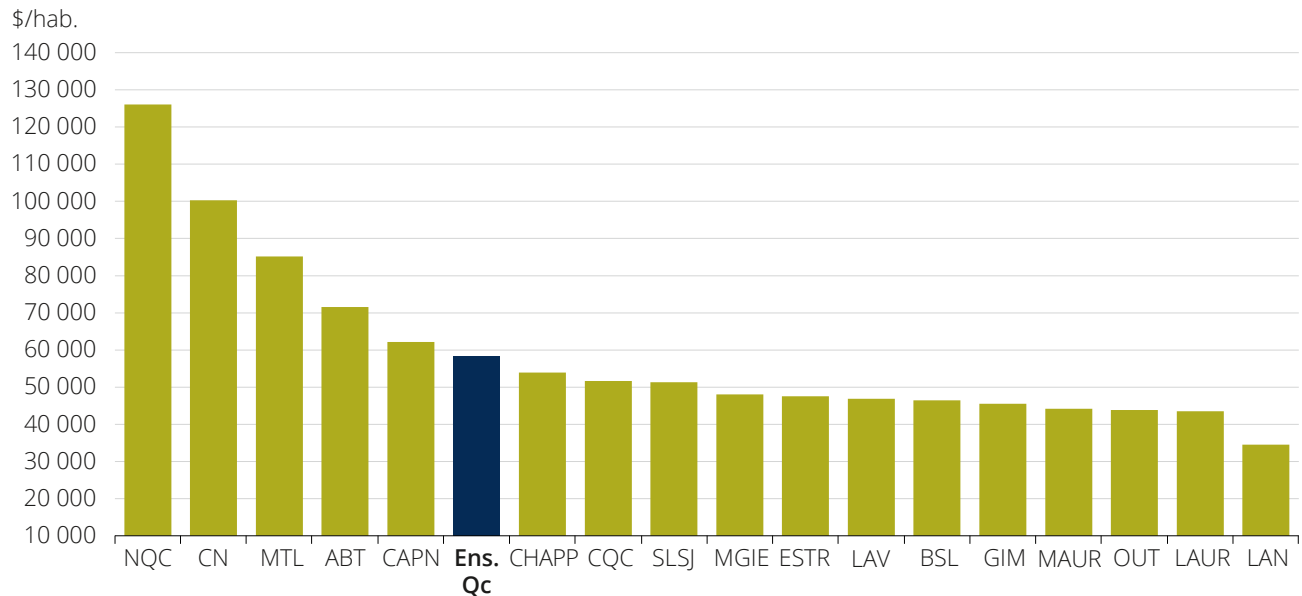
Selon les données présentées à la figure 3.5, cinq régions administratives ont affiché un niveau de PIB par habitant supérieur à celui calculé pour l'ensemble du Québec. Parmi celles-ci, on trouve les trois régions du Québec dont l'économie repose en bonne partie sur l'exploitation des ressources minières, à savoir le Nord-du-Québec (126 049 \$), la Côte-Nord (100 252 \$)

et l'Abitibi-Témiscamingue (71 527 \$). Les régions de Montréal (85 186 \$) et de la Capitale-Nationale (62 129 \$) affichent également un PIB supérieur à la moyenne provinciale. Le plus faible PIB par habitant, soit 34 584 \$, est celui de Lanaudière.

Le PIB par habitant a augmenté dans toutes les régions administratives. La région de Chaudière-Appalaches est la seule à afficher une augmentation supérieure à 10,0 %, soit 10,5 %. La plus faible croissance est enregistrée par la Côte-Nord, soit 0,5 % (figure 3.6).

Figure 3.5

PIB aux prix de base par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2022



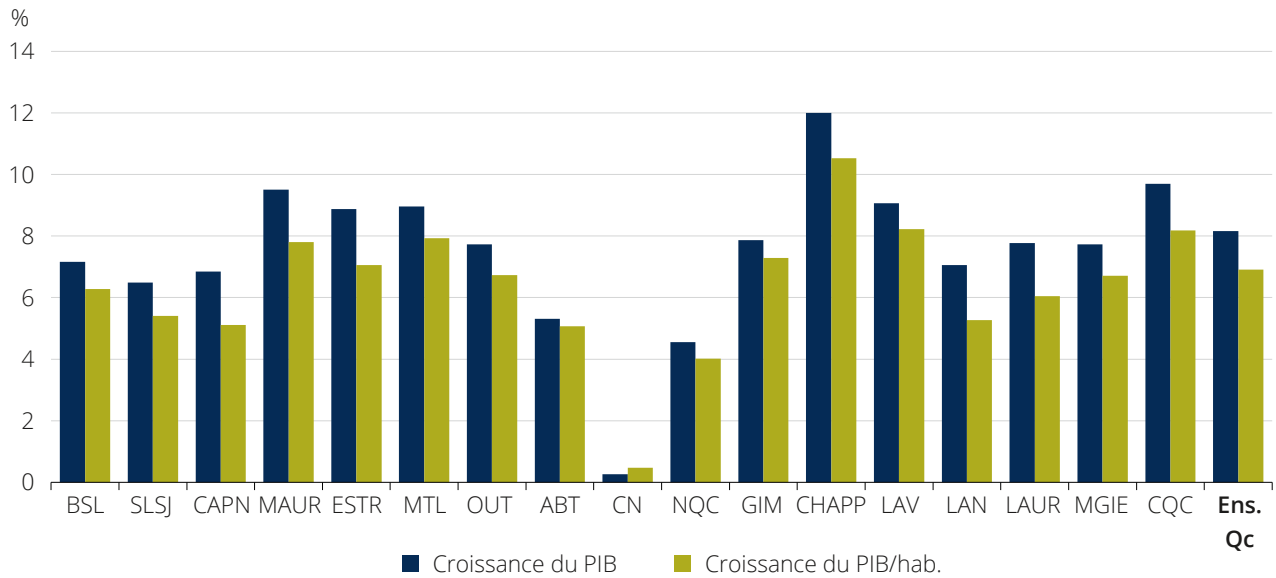
Sources : Institut de la statistique du Québec ; ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; Pêches et Océans Canada ; Revenu Québec et Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

3. Le PIB est la valeur sans double compte des biens et services produits sur un territoire économique au cours d'une période donnée, peu importe le lieu de résidence de ceux et celles qui en reçoivent le revenu. Il est donc différent du revenu disponible, soit celui que reçoivent les résidents et résidentes d'un territoire, peu importe où a eu lieu la production. Ainsi, le calcul du PIB/habitant est influencé, entre autres, par le degré de navettage pour des raisons d'emploi, des résidents et résidentes d'une région administrative vers une autre région limitrophe.

Figure 3.6

Croissance annuelle du PIB aux prix de base et du PIB par habitant, en dollars courants, régions administratives et ensemble du Québec, 2022



Sources : Institut de la statistique du Québec ; ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; Pêches et Océans Canada ; Revenu Québec et Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

En ce qui concerne l'augmentation du niveau du PIB par habitant, quatre régions ont connu des hausses supérieures à celle calculée pour l'ensemble du Québec, soit

Montréal (+ 6 255 \$), Chaudière-Appalaches (+ 5 136 \$), le Nord-du-Québec (+ 4 871 \$) et le Centre-du-Québec (+ 3 906 \$).

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées sur le [PIB aux prix de base par industrie](#) du Québec, des régions administratives et des régions métropolitaines de recensement sont disponibles sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3.1

PIB aux prix de base, en dollars courants, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 2014 à 2022

Région administrative	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020 ^r	2021 ^r	2022 ^p	TCAM Variation	
										2022/ 2014	2022/ 2021
										M\$	
										%	
Bas-Saint-Laurent	6 892	6 826	7 053	7 385	7 591	7 860	7 911	8 718	9 342	3,9	7,2
Saguenay-Lac-Saint-Jean	10 412	10 373	10 454	11 003	11 683	11 797	11 681	13 461	14 334	4,1	6,5
Capitale-Nationale	35 298	35 537	36 671	38 303	39 792	41 463	41 167	45 080	48 165	4,0	6,8
Mauricie	8 642	8 971	9 161	9 549	10 017	10 201	10 089	11 258	12 329	4,5	9,5
Estrie ¹	11 093	11 342	11 719	12 162	12 908	13 340	19 319	22 172	24 140	...	8,9
Montréal	122 410	124 477	127 969	134 061	142 092	150 680	145 960	159 116	173 378	4,4	9,0
Outaouais	12 177	12 756	12 935	13 798	14 342	14 961	15 051	16 767	18 064	5,1	7,7
Abitibi-Témiscamingue	7 223	7 140	7 491	8 120	8 524	8 563	9 115	10 064	10 599	4,9	5,3
Côte-Nord	6 497	6 146	6 113	6 512	6 969	7 493	7 566	8 997	9 020	4,2	0,3
Nord-du-Québec	3 469	3 505	3 938	4 424	4 742	5 056	5 182	5 590	5 844	6,7	4,6
Gaspésie- Îles-de-la-Madeleine	2 891	3 146	3 343	3 276	3 219	3 477	3 448	3 877	4 181	4,7	7,9
Chaudière-Appalaches	15 345	16 610	16 971	17 591	18 557	18 932	19 710	21 257	23 808	5,6	12,0
Laval	14 085	14 705	15 212	15 907	16 589	17 526	17 065	19 082	20 812	5,0	9,1
Lanaudière	12 353	12 863	13 385	13 960	14 515	15 298	15 277	17 500	18 734	5,3	7,1
Laurentides	18 572	19 980	20 358	21 379	22 362	23 607	23 203	26 418	28 471	5,5	7,8
Montérégie ¹	52 100	54 621	56 739	59 441	61 723	64 711	58 605	65 667	70 742	...	7,7
Centre-du-Québec	8 638	8 759	9 122	9 537	9 989	10 313	10 350	12 031	13 197	5,4	9,7
Ensemble du Québec	348 098	357 759	368 635	386 407	405 614	425 277	420 699	467 055	505 160	4,8	8,2

1. Les modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021 ne sont appliquées qu'à partir de 2020. Il y a donc un bris de série, ce qui rend impossible la comparaison avec des données antérieures à 2020.

Sources : Institut de la statistique du Québec ; ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; Pêches et Océans Canada ; Revenu Québec et Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3.2

PIB aux prix de base par habitant, en dollars courants, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 2014 à 2022

Région administrative	2014 ^r	2015 ^r	2016 ^r	2017 ^r	2018 ^r	2019 ^r	2020 ^r	2021 ^r	2022 ^p	TCAM 2022/ 2014	Variation 2022/ 2021
	\$/hab.									%	
Bas-Saint-Laurent	34 687	34 524	35 749	37 460	38 554	39 864	39 992	43 738	46 486	3,7	6,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	37 482	37 396	37 738	39 811	42 343	42 759	42 291	48 672	51 304	4,0	5,4
Capitale-Nationale	48 622	48 702	49 923	51 789	53 354	55 042	54 220	59 106	62 129	3,1	5,1
Mauricie	32 456	33 693	34 336	35 678	37 360	37 873	37 148	41 036	44 237	3,9	7,8
Estrie ¹	34 982	35 684	36 588	37 678	39 559	40 406	39 441	44 446	47 584	...	7,1
Montréal	62 854	63 800	65 265	67 578	70 209	73 177	70 787	78 931	85 186	3,9	7,9
Outaouais	31 998	33 384	33 558	35 471	36 440	37 487	37 249	41 091	43 856	4,0	6,7
Abitibi-Témiscamingue	48 976	48 550	50 947	55 136	57 906	58 168	61 827	68 074	71 527	4,8	5,1
Côte-Nord	68 512	65 620	66 150	71 175	76 787	82 990	83 949	99 780	100 252	4,9	0,5
Nord-du-Québec	78 727	78 760	88 139	98 450	104 734	111 082	113 367	121 178	126 049	6,1	4,0
Gaspésie- Îles-de-la-Madeleine	31 512	34 583	37 062	36 432	35 814	38 791	38 367	42 448	45 544	4,7	7,3
Chaudière-Appalaches	36 730	39 605	40 280	41 577	43 652	44 318	45 765	48 801	53 937	4,9	10,5
Laval	33 614	34 866	35 722	37 031	38 183	39 968	38 689	43 320	46 881	4,2	8,2
Lanaudière	25 162	26 054	26 914	27 778	28 571	29 737	29 221	32 852	34 584	4,1	5,3
Laurentides	31 863	33 978	34 241	35 506	36 648	38 180	36 889	41 071	43 554	4,0	6,0
Montérégie ¹	34 630	36 097	37 169	38 574	39 576	40 940	40 569	45 077	48 099	...	6,7
Centre-du-Québec	35 930	36 278	37 540	38 988	40 604	41 685	41 554	47 727	51 633	4,6	8,2
Ensemble du Québec	42 724	43 759	44 819	46 595	48 362	50 132	49 198	54 486	58 251	4,0	6,9

1. Les modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021 ne sont appliquées qu'à partir de 2020. Il y a donc un bris de série, ce qui rend impossible la comparaison avec des données antérieures à 2020.

Sources : Institut de la statistique du Québec ; ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; Pêches et Océans Canada ; Revenu Québec et Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3.3

Variation annuelle du PIB des grands secteurs industriels, en dollars courants, régions administratives du Québec, 2022

Industrie	BSL	SLSJ	CAPN	MAUR	ESTR	MTL	OUT	ABT	CN	NQC	GIM	CHAPP	LAV	LAN	LAUR	MGIE	CQC
	%																
Industries productrices de biens	9,4	6,0	8,9	14,6	11,0	14,5	19,8	5,5	-3,6	5,1	10,3	19,3	16,4	6,2	7,6	9,7	12,1
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	2,8	3,7	3,1	22,0	5,8	x	-1,7	x	x	-4,3	x	3,8	x	16,0	11,0	18,9	x
Cultures agricoles et élevage	5,1	x	6,4	x	6,3	8,7	x	5,2	-12,1	x	x	3,9	12,6	17,9	11,4	20,0	13,1
Foresterie et exploitation forestière	-5,2	2,9	1,5	6,8	x	33,2	-8,8	-13,3	-0,2	-0,7	-1,2	6,5	x	x	10,2	35,4	2,7
Pêche, chasse et piégeage	4,8	x	x	x	x	x	x	x	-15,7	x	-3,0	19,9	x	x	-16,7	-13,7	x
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	-1,7	-2,0	x	6,4	2,9	13,6	4,2	3,1	x	-0,9	-5,8	0,6	x	6,2	9,6	6,9	4,6
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	6,5	x	8,9	x	-9,8	x	17,9	-5,9	-7,2	-0,5	x	-7,8	x	-19,1	-0,1	-17,5	x
Services publics	11,1	x	14,7	x	18,4	10,1	13,9	x	x	10,7	x	17,3	11,4	11,8	13,3	10,8	x
Construction	14,5	9,7	6,8	12,8	8,7	18,4	27,2	35,4	-6,9	26,6	27,4	19,2	22,4	-1,4	-0,6	5,8	8,9
Fabrication	9,3	4,9	9,5	15,6	12,6	13,9	12,0	8,0	1,5	4,9	8,8	21,9	13,7	11,0	11,8	10,6	13,1
Fabrication d'aliments	7,9	11,2	12,1	13,3	8,2	12,9	31,3	16,1	x	x	9,4	9,7	11,8	11,5	9,9	9,5	7,2
Fabrication de boissons et de produits du tabac	9,2	-1,5	x	3,8	-1,8	0,5	-0,4	-1,1	x	x	0,8	0,2	1,1	2,1	1,5	x	2,4
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	4,1	x	4,7	x	x	x	x	x	x	7,4	9,1	8,9	x	9,2	x
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	8,6	18,5	22,6	31,7	6,7	21,3	x	3,6	x	x	x	10,6	28,3	25,4	x	16,7	8,5
Fabrication de produits en bois	3,4	0,9	-0,3	-0,4	-0,6	-1,6	-2,5	-3,2	-3,7	x	-0,9	-2,7	x	-5,3	-2,0	-0,9	6,5
Fabrication du papier	x	x	9,3	45,8	7,9	6,9	10,0	x	x	x	x	59,9	x	6,1	6,6	4,1	27,8
Impression et activités connexes de soutien	1,3	23,7	12,2	28,0	17,9	17,7	32,5	18,1	13,1	x	x	11,3	16,1	17,1	19,3	16,0	18,3
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Fabrication de produits chimiques	18,4	16,4	12,6	19,2	16,2	17,4	21,4	x	29,9	x	x	16,2	15,8	13,9	17,5	17,9	16,1
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	14,6	7,3	15,2	15,5	13,6	15,0	x	-13,3	x	x	x	19,0	15,9	16,2	19,2	13,6	18,4
Fabrication de produits minéraux non métalliques	18,3	12,5	17,4	11,4	12,9	7,2	x	x	x	x	x	13,7	8,1	5,3	12,6	7,5	5,7
Première transformation des métaux	x	x	x	x	x	2,1	27,3	x	x	x	x	-1,9	x	x	3,2	2,0	-4,5
Fabrication de produits métalliques	17,4	18,6	20,7	14,3	17,3	17,1	30,2	19,1	20,4	26,0	20,7	22,3	17,9	16,8	18,2	18,1	15,0
Fabrication de machines	12,5	7,4	12,6	13,8	21,4	14,7	14,9	12,0	x	x	x	15,1	14,1	9,2	12,6	13,6	10,9
Fabrication de produits informatiques et électroniques	27,6	x	8,1	10,5	18,8	15,0	26,5	x	x	x	x	9,2	14,1	15,6	14,5	15,0	20,2
Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	44,3	x	20,6	15,1	x	23,5	x	x	x	x	51,8	x	23,2	23,9	20,3	23,1	25,9
Fabrication de matériel de transport	x	x	x	x	x	11,3	x	x	x	x	x	14,2	11,7	x	12,1	8,3	10,2
Fabrication de meubles et de produits connexes	19,6	26,0	18,9	20,7	20,2	19,6	19,5	17,7	x	x	18,8	20,1	26,7	21,1	19,9	19,1	25,6
Activités diverses de fabrication	15,5	14,4	-5,0	11,8	11,0	10,0	3,2	24,1	16,6	x	x	6,1	9,6	8,7	15,1	8,9	17,6

Suite à la page 61

Tableau 3.3 (suite)

Variation annuelle du PIB des grands secteurs industriels, en dollars courants, régions administratives du Québec, 2022

Industrie	BSL	SLSJ	CAPN	MAUR	ESTR	MTL	OUT	ABT	CN	NQC	GIM	CHAPP	LAV	LAN	LAUR	MGIE	CQC
	%																
Industries productrices de services	6,2	6,8	6,4	7,4	7,8	7,5	5,4	5,1	7,8	3,1	6,5	7,1	7,2	7,4	7,9	6,9	8,0
Commerce de gros	7,5	10,4	10,1	10,1	10,5	9,0	9,7	9,9	14,1	-57,4	3,0	9,4	9,4	9,6	9,8	9,0	11,9
Commerce de détail	5,3	5,2	7,1	2,6	4,9	5,1	6,3	4,3	6,3	2,5	3,4	7,5	5,5	4,4	6,3	4,3	6,7
Transport et entreposage	16,8	16,4	23,8	21,8	16,8	35,5	10,8	11,5	26,6	61,3	17,6	17,6	24,0	18,2	20,4	19,4	14,8
Industrie de l'information et industrie culturelle	-2,1	1,3	4,5	6,7	10,5	2,6	8,9	-2,3	-0,4	4,9	6,5	7,8	2,9	5,2	9,3	4,5	10,6
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	3,8	3,8	4,4	7,2	8,3	0,9	1,6	3,2	0,4	0,2	5,1	5,2	3,8	6,1	6,1	3,5	5,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	9,6	11,2	11,2	14,7	14,5	9,0	10,0	6,6	10,6	6,8	10,9	11,6	12,1	14,7	12,5	10,4	11,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	7,3	4,5	-0,2	3,2	2,7	5,2	7,6	-3,7	4,2	-2,5	-0,2	3,3	3,3	3,1	2,2	4,2	3,2
Services d'enseignement	4,4	7,0	0,4	2,2	0,6	0,5	1,7	2,2	1,4	-1,6	4,8	1,9	0,9	1,7	2,1	2,0	2,2
Soins de santé et assistance sociale	1,6	3,9	2,0	3,2	2,8	3,5	3,0	1,4	-0,2	1,7	1,3	2,2	4,3	4,5	2,9	3,6	3,2
Arts, spectacles et loisirs	30,5	33,5	32,0	35,9	33,4	25,9	25,8	19,1	19,8	11,9	31,0	32,5	30,0	32,5	29,4	25,9	36,6
Services d'hébergement et de restauration	25,8	25,3	39,4	25,9	26,1	44,8	34,6	26,1	19,1	19,6	21,2	27,9	37,8	30,9	32,9	33,1	26,7
Autres services, sauf les administrations publiques	13,7	12,1	16,2	15,3	16,3	13,2	18,6	16,6	7,0	23,7	13,6	12,8	14,7	16,0	14,7	12,9	14,6
Administrations publiques	6,4	4,8	3,6	5,5	10,9	7,2	5,1	5,6	6,0	4,3	7,6	7,9	6,9	7,3	7,0	7,6	8,4
Ensemble des industries	7,2	6,5	6,8	9,5	8,9	9,0	7,7	5,3	0,3	4,6	7,9	12,0	9,1	7,1	7,8	7,7	9,7

Sources : Institut de la statistique du Québec ; ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; Pêches et Océans Canada ; Revenu Québec et Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3.4

Variation annuelle du PIB des grands secteurs industriels, ensemble du Québec, en dollars courants, 2021 et 2022

Industrie	2021 ^r	2022 ^p
	%	
Industries productrices de biens	16,0	10,9
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	13,6	8,8
Cultures agricoles et élevage	8,2	11,8
Foresterie et exploitation forestière	44,5	0,9
Pêche, chasse et piégeage	65,5	-4,7
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	7,6	4,2
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	16,4	-4,6
Services publics	1,2	11,5
Construction	22,0	12,1
Fabrication	16,5	12,6
Fabrication d'aliments	8,5	10,7
Fabrication de boissons et de produits du tabac	11,8	-0,2
Usines de textiles et de produits textiles	0,7	9,5
Fabrication de vêtements, de produits en cuir et de produits analogues	4,2	19,5
Fabrication de produits en bois	46,4	-0,8
Fabrication du papier	9,0	11,9
Impression et activités connexes de soutien	8,7	16,8
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	40,8	59,6
Fabrication de produits chimiques	16,6	17,1
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	19,2	15,3
Fabrication de produits minéraux non métalliques	25,0	10,1
Première transformation des métaux	36,4	1,9
Fabrication de produits métalliques	28,3	18,2
Fabrication de machines	14,8	14,5
Fabrication de produits informatiques et électroniques	9,9	14,7
Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	16,0	23,4
Fabrication de matériel de transport	-4,2	11,0
Fabrication de meubles et de produits connexes	16,4	20,5
Activités diverses de fabrication	18,6	8,7
Industries productrices de services	9,2	7,1
Commerce de gros	17,4	9,3
Commerce de détail	13,1	5,3
Transport et entreposage	2,6	26,6
Industrie de l'information et industrie culturelle	6,3	3,6
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	5,8	3,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	12,7	10,2
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	9,2	3,9
Services d'enseignement	11,4	1,4
Soins de santé et assistance sociale	7,6	3,1
Arts, spectacles et loisirs	5,1	27,7
Services d'hébergement et de restauration	15,5	35,4
Autres services, sauf les administrations publiques	11,6	14,1
Administrations publiques	9,2	6,1
Ensemble des industries	11,0	8,2

Sources : Institut de la statistique du Québec ; ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; Pêches et Océans Canada ; Revenu Québec et Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu disponible par habitant

Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le revenu disponible par habitant est un indicateur économique basé sur une notion reconnue internationalement provenant du Système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008)¹. Il représente le montant moyen qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne volontaire. Pour obtenir le revenu disponible par habitant, on additionne d'abord tous les revenus des personnes résidant dans un territoire donné, tels que la rémunération des salariés, le revenu net des entreprises individuelles, les revenus nets de la propriété ainsi que les transferts en provenance des administrations publiques, lesquels comprennent notamment les prestations d'assurance-emploi et de la Sécurité de la vieillesse. On soustrait ensuite les transferts payés par les particuliers aux secteurs institutionnels, dont l'impôt

sur le revenu, les cotisations aux régimes d'assurance sociale ainsi que les cotisations à un régime de retraite à prestations ou à cotisations déterminées. Enfin, on divise par la population du territoire, tous âges confondus.

Dans le présent chapitre, en plus de comparer les estimations provisoires de 2022 avec celles de 2021 afin de cerner l'évolution récente du revenu disponible par habitant, on met en évidence les différences de revenu dans les 17 régions administratives. L'analyse ne se limite pas à la seule comparaison du revenu disponible par habitant. En effet, le texte se penche également sur les prestations sociales et les crédits d'impôt remboursables versés par les différents ordres de gouvernement, lesquels représentent la principale source de revenus des particuliers après la rémunération des salariés.

Revenu disponible				
Revenu primaire	+	Transferts courants reçus	-	Transferts courants payés
Rémunération des salariés		Des ISBLSM ¹		Aux ISBLSM ¹
Revenu mixte net		Des sociétés financières		Aux sociétés financières ²
Revenu net des entreprises agricoles		Des administrations publiques		Aux administrations publiques
Revenu net des entreprises non agricoles		Fédérale		Impôt sur le revenu
Revenu net de location		Provinciale		Cotisations aux régimes d'assurance sociale
Revenu net de la propriété		Autochtones		Autres transferts
		RRQ et RPC		Aux non-résidents
		Des non-résidents		

1. Les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) comprennent, entre autres, les œuvres de bienfaisance et les organisations de secours ou d'assistance créées à des fins philanthropiques.
2. Les transferts payés aux sociétés financières comprennent les cotisations aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées.

Source : Institut de la statistique du Québec.

1. Le SCN sert de cadre pour structurer la compilation des données des comptes économiques du Canada ainsi que des provinces et des territoires. D'ailleurs, tous les pays de l'OCDE compilent leurs données selon ce cadre.



Les estimations des années les plus récentes doivent être interprétées avec prudence

Les estimations annuelles du revenu disponible par habitant font régulièrement l'objet de révisions afin qu'y soient intégrées les données les plus complètes provenant de différentes sources (enquêtes, données administratives, comptes publics, etc.). Généralement, au moment de la publication des données de l'année la plus récente, les estimations¹ des deux années précédentes sont révisées. Les estimations de l'année la plus récente sont d'ailleurs sujettes à des révisions de plus grande ampleur étant donné qu'elles reposent, en bonne partie, sur des données provisoires. Ces révisions peuvent entraîner des changements non négligeables sur les taux de croissance du revenu disponible par habitant. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente du revenu disponible par habitant, tant à l'échelle des régions administratives qu'à celle des MRC.

1. À l'occasion, soit environ une à deux fois par décennie, les estimations du revenu disponible font l'objet de révisions historiques par Statistique Canada dont la portée est plus importante que les révisions effectuées chaque année. Les révisions historiques permettent d'améliorer les méthodes d'estimation et de modélisation, d'apporter des changements conceptuels et d'intégrer les dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique.

Accélération de la croissance du revenu disponible en 2022

Selon les estimations provisoires de 2022, le revenu disponible par habitant, en dollars courants, a crû de 7,4 % dans l'ensemble du Québec, et ce, après avoir augmenté de 4,3 % un an plus tôt. En parallèle, la hausse des prix a également été marquée, dépassant la barre des 5 % pour la première fois en plus de trente ans. Ainsi, exprimée en termes réels², c'est-à-dire lorsque l'on exclut les variations de prix, la hausse du revenu disponible par habitant est de 1,8 % en 2022, ce qui correspond au double de la croissance enregistrée en 2021 (+ 0,9 %). Il s'agit cependant d'une augmentation largement plus faible que celle observée en 2020 (+ 7,0 %), une année exceptionnelle au cours de laquelle le revenu des particuliers a été

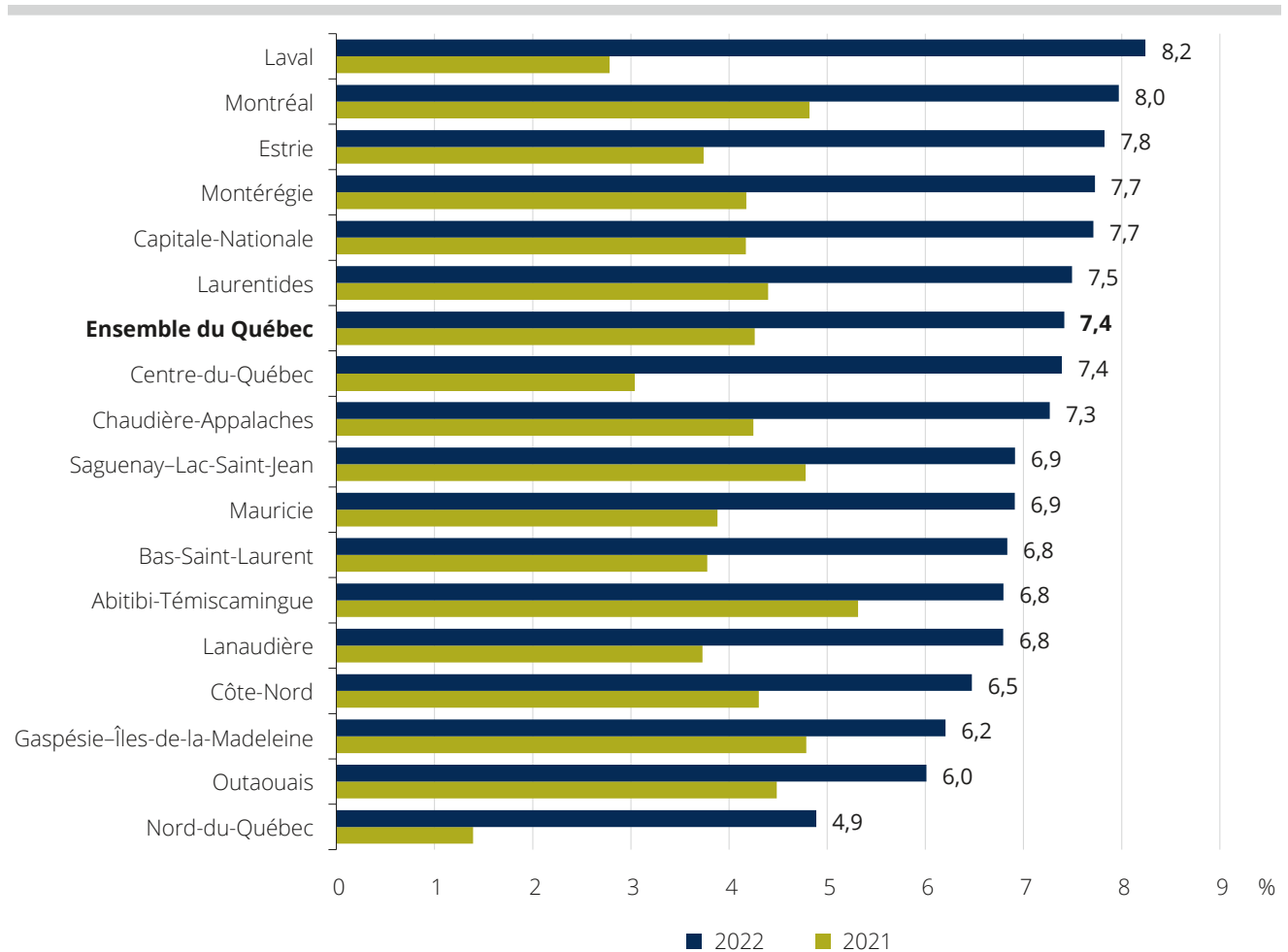
propulsé par les différentes mesures de soutien liées à la pandémie de COVID-19. Signalons que la hausse au cours de la dernière année a été supérieure, en termes réels, à celles qui avaient été enregistrées au cours des deux années qui ont précédé la pandémie.

L'accroissement du revenu disponible au Québec en 2022 résulte essentiellement de la hausse marquée de la rémunération des salariés ainsi que du revenu net des entreprises individuelles. Cette augmentation des revenus de travail a été partiellement contrebalancée par le recul, pour une deuxième année consécutive, des transferts courants reçus par les particuliers de l'administration publique fédérale.

2. L'indice implicite de prix des dépenses de consommation finale des ménages sert de déflateur pour calculer l'évolution réelle du revenu disponible.

Figure 4.1

Variations annuelles du revenu disponible par habitant, en dollars courants, régions administratives et ensemble du Québec, 2021 et 2022



Sources : Institut de la statistique du Québec ; ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; ministère de l'Enseignement supérieur ; Office de la sécurité économique des chasseurs crûs ; Retraite Québec ; Revenu Québec ; Services aux Autochtones Canada ; Société de l'assurance automobile du Québec ; Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

Sur le plan régional, la croissance du revenu disponible par habitant, exprimée en dollars courants³, a été largement plus importante en 2022 qu'en 2021 dans les 17 régions administratives. Dans six d'entre elles, la progression a même dépassé celle observée dans l'ensemble du Québec.

La région de Laval est celle où il s'est le plus accru : l'augmentation a été de 8,2 %, en raison d'une hausse vigoureuse de la rémunération des salariés et du revenu mixte net. Un an plus tôt, ce territoire insulaire affichait pourtant l'une des plus faibles croissances du Québec. Outre Laval, Montréal est la seule région administrative à avoir connu une augmentation de 8,0 % ou plus entre 2021 et 2022, laquelle a également été stimulée par la

3. Étant donné que l'indice implicite de prix des dépenses de consommation finale des ménages n'est pas produit à l'échelle infraprovinciale, il n'est pas possible de mesurer la variation du revenu disponible par habitant en termes réels pour les régions administratives.

hausse des revenus de travail. C'est d'ailleurs la quatrième année d'affilée que la métropole enregistre une croissance supérieure ou égale à celle notée dans l'ensemble de la province. De surcroît, la hausse survenue en 2022 dans la région montréalaise est la plus forte jamais enregistrée pour ce territoire depuis que des données sont disponibles à l'échelle infraprovinciale, soit depuis 2002.

En comparaison, le Nord-du-Québec a connu une augmentation plus modeste que celle des autres régions, soit une hausse de 4,9 %. Cette situation s'explique par une baisse marquée des transferts en provenance de l'administration publique fédérale et par une progression plus faible qu'ailleurs de la rémunération des salariés. C'est la deuxième année consécutive que le Nord-du-Québec affiche la plus faible croissance parmi les régions administratives. Cela constitue un profond contraste par rapport à 2020, une année exceptionnelle à tous les points de vue, et où la région nordique avait enregistré, de loin, la plus forte augmentation (+ 10,6 %) du revenu disponible.

Outre le Nord-du-Québec, 10 régions ont connu une hausse annuelle plus lente que celle observée dans l'ensemble de la province en 2022, dont l'Outaouais où le revenu disponible a progressé de 6,0 %. Il s'agit néanmoins de la deuxième hausse en importance pour cette région de l'ouest du Québec depuis que ces données sont disponibles.

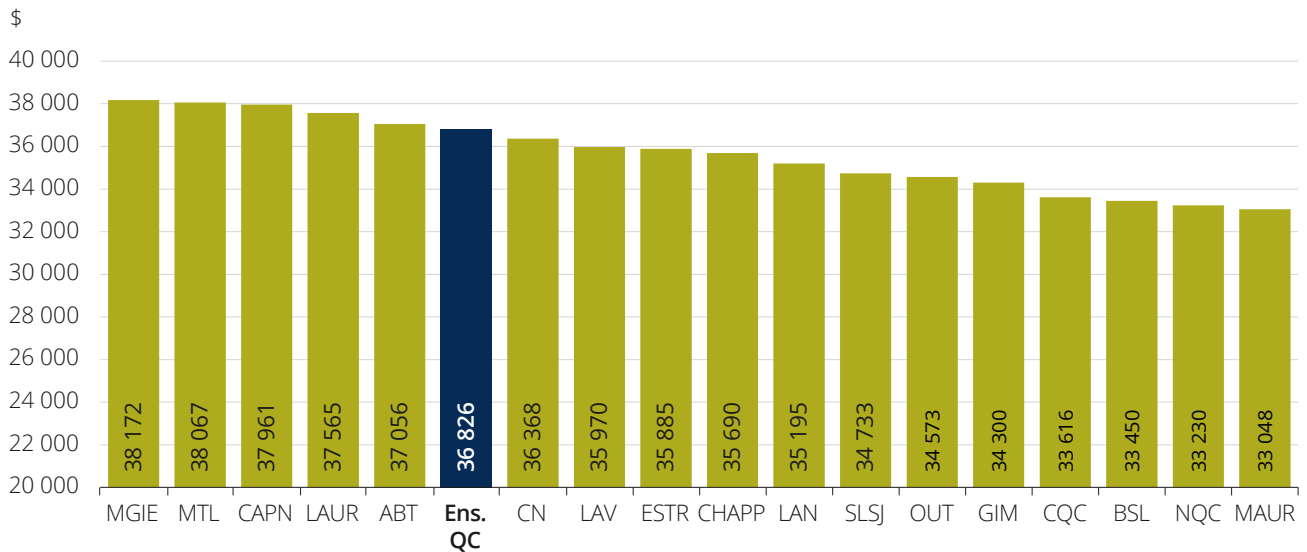
La Montérégie se maintient en tête des régions

Tout comme c'était le cas en 2021, c'est la Montérégie qui présente le revenu disponible par habitant le plus élevé de toutes les régions administratives en 2022. Un écart d'un peu plus d'une centaine de dollars seulement la sépare de Montréal et de la Capitale-Nationale. Viennent immédiatement ensuite les régions des Laurentides et de l'Abitibi-Témiscamingue. Cette dernière continue d'ailleurs à être la seule région éloignée des grands centres urbains à présenter un revenu disponible par habitant plus élevé que celui observé dans l'ensemble du Québec.

Les niveaux de revenus élevés dans la Capitale-Nationale et en Montérégie sont attribuables en bonne partie à la rémunération des salariés qui est parmi les plus élevées du Québec. Pour sa part, Montréal continue de se caractériser par des revenus nets de la propriété plus élevés que dans les autres régions, lesquels sont constitués, entre autres, de revenus de placements. Le même constat vaut pour les Laurentides, mais dans une moindre mesure. Pour ce qui est de l'Abitibi-Témiscamingue, les salaires élevés versés par l'industrie minière continuent de contribuer au haut niveau du revenu disponible par habitant de la région. D'ailleurs, la rémunération des salariés par habitant de cette région est la plus élevée du Québec, après celle de la Montérégie.

Figure 4.2

Revenu disponible par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2022



Sources : Institut de la statistique du Québec ; ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; ministère de l'Enseignement supérieur ; Office de la sécurité économique des chasseurs cris ; Retraite Québec ; Revenu Québec ; Services aux Autochtones Canada ; Société de l'assurance automobile du Québec ; Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

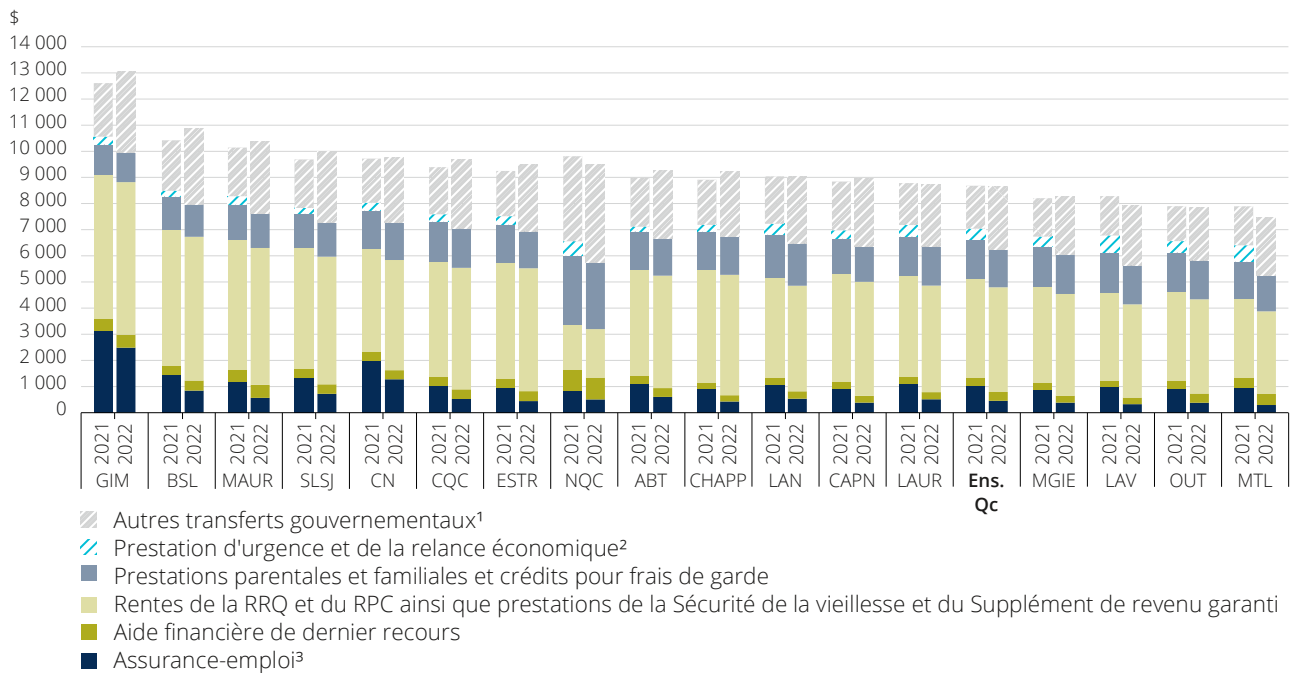
En revanche, le revenu disponible par habitant est inférieur à 35 000 \$ dans sept régions. Parmi celles-ci, la Mauricie et le Nord-du-Québec affichent les revenus les plus bas. En Mauricie, le faible niveau de revenu s'explique en grande partie par un taux d'emploi et un salaire hebdomadaire moyen plus bas que ceux de l'ensemble du Québec, selon *l'Enquête sur la population active*. Quant au Nord-du-Québec, la proportion de personnes âgées de moins de 18 ans est nettement plus élevée que celle observée ailleurs, ce qui a évidemment une incidence sur le niveau de revenu par habitant. Les jeunes de cette tranche d'âge sont effectivement moins susceptibles d'avoir des revenus d'emploi ou de recevoir des transferts courants des administrations publiques que les personnes plus âgées.

Transferts gouvernementaux versés aux particuliers

En 2022, les différents ordres de gouvernement ont versé un montant de 74,9 milliards en transferts courants aux particuliers. Par habitant, les transferts gouvernementaux s'élèvent pour l'année à plus de 8 600 \$. Ils constituent la seconde source de revenus en importance pour les particuliers, la première étant la rémunération des salariés. Les principaux transferts versés aux particuliers sont les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti (SRG) (2 048 \$/hab.) ainsi que celles du Régime de rentes du Québec (RRQ) et du Régime de pensions du Canada (RPC) (1 958 \$/hab.). Ces prestations gouvernementales représentent un peu plus de 45 % de tous les transferts versés par les administrations publiques aux particuliers. Parmi les autres grandes composantes des transferts gouvernementaux, on trouve les prestations parentales et familiales, y compris les crédits d'impôt pour frais de garde (1 480 \$). Les deux nouveaux crédits d'impôt, instaurés par l'administration provinciale pour pallier la hausse du coût de la vie et qui ont été versés au cours de l'année 2022 aux particuliers, occupent également une part non négligeable des transferts gouvernementaux.

Figure 4.3

Transferts gouvernementaux par habitant selon le type de prestation, régions administratives et ensemble du Québec, 2021 et 2022



1. Cette catégorie comprend entre autres le crédit de TPS, le crédit d'impôt pour solidarité, les allocations pour anciens combattants ainsi que les deux crédits d'impôt remboursables relatifs à la hausse du coût de la vie.
2. Comprend la Prestation canadienne d'urgence versée par l'Agence du revenu du Canada, la Prestation canadienne d'urgence pour étudiants, la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants.
3. Comprend les prestations d'assurance-emploi ainsi que les sommes relatives à la Prestation canadienne d'urgence à titre de prestations d'assurance-emploi versées par Service Canada.

Sources : Institut de la statistique du Québec ; ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; ministère de l'Enseignement supérieur ; Office de la sécurité économique des chasseurs criss ; Retraite Québec ; Revenu Québec ; Services aux Autochtones Canada ; Société de l'assurance automobile du Québec ; Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

Étant donné l'importance relative des prestations de vieillesse et des régimes publics de retraite, il n'est donc pas étonnant de constater que ce sont les régions qui affichent une forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus qui reçoivent le plus en transferts courants des différents ordres de gouvernement. C'est le cas de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui ont reçu plus de 10 000 \$ par habitant en transferts gouvernementaux (figure 4.3). Dans ces quatre régions, les personnes de 65 ans et plus représentaient plus du quart de la population en 2022.

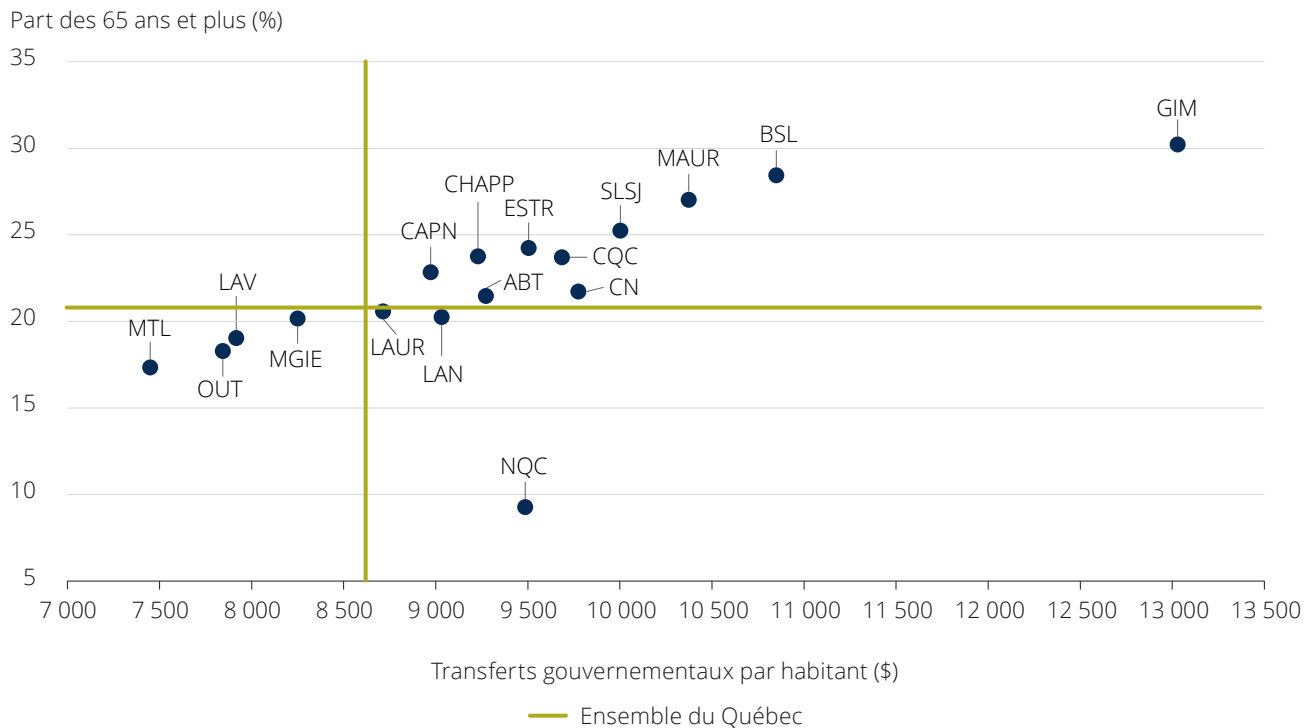
À l'inverse, les régions dont la population est relativement jeune sont celles qui reçoivent le moins en transferts gouvernementaux par habitant. En 2022, le montant par habitant reçu des divers ordres gouvernementaux est inférieur à 9 000 \$ dans sept régions. À Montréal, en Outaouais et à Laval, il est même inférieur à 8 000 \$. Globalement, ces trois régions reçoivent moins en prestations du RRQ, du RPC, de la Sécurité de la vieillesse et du SRG que la moyenne québécoise. En contrepartie, les prestations parentales et familiales demeurent plus élevées en Outaouais et à Laval que dans l'ensemble du Québec. À Montréal, les prestations parentales et familiales sont en revanche moins importantes en moyenne, compte tenu entre autres de la composition de sa population.

La situation du Nord-du-Québec est pour sa part singulière, comme l'illustre la figure 4.4. Bien qu'elle soit une région dont la population est relativement jeune, elle reçoit tout de même davantage en transferts gouvernementaux que la moyenne québécoise. En 2022, les différents ordres de gouvernement y ont versé 9 487 \$, en moyenne, en prestations et en crédits d'impôt remboursables. Contrairement aux autres régions, ce sont l'aide gouvernementale accordée aux Autochtones et les prestations parentales et familiales qui constituent les principaux transferts courants en provenance des administrations publiques dans cette région nordique.

D'ailleurs, en raison d'une fécondité particulièrement élevée, les prestations familiales et parentales représentent, à elles seules, 26,7 % de l'ensemble des transferts versés par les gouvernements aux personnes qui habitent sur ce territoire, soit de loin la part la plus élevée au Québec. À titre comparatif, la proportion n'est que de 16,6 % dans l'ensemble du Québec. En revanche, la part des transferts gouvernementaux provenant des rentes et des prestations de retraite des gouvernements demeure nettement plus faible dans cette région (19,6 %) qu'à l'échelle de la province (46,4 %).

Figure 4.4

Transferts gouvernementaux par habitant et proportion des personnes âgées de 65 ans et plus, régions administratives et ensemble du Québec, 2022



Sources : Institut de la statistique du Québec ; ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; ministère de l'Enseignement supérieur ; Office de la sécurité économique des chasseurs crïs ; Retraite Québec ; Revenu Québec ; Services aux Autochtones Canada ; Société de l'assurance automobile du Québec ; Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

Baisse des transferts gouvernementaux par habitant pour une seconde année consécutive

Après la hausse sans précédent observée en 2020 (+ 36,9 %), les transferts versés aux particuliers par les administrations publiques rapportés sur le nombre d'habitants ont diminué pour une deuxième année consécutive au Québec (– 8,8 % en 2021 et – 0,5 % en 2022). La baisse en 2022 découle essentiellement du repli des transferts courants en provenance de l'administration fédérale, attribuable, d'une part, à la diminution des prestations d'assurance-emploi et, d'autre part, à la fin des mesures de soutien au revenu pour répondre à la crise de la COVID-19. En revanche, les transferts de l'administration provinciale progressent fortement, soit de près de 40 %. Le versement au cours de 2022 des deux crédits d'impôt remboursables relatifs à la hausse du coût de la vie a largement contribué à cette augmentation des transferts provinciaux.

À l'échelle régionale, les transferts gouvernementaux par habitant évoluent, entre 2021 et 2022, de manière contrastée. Dans 6 des 17 régions administratives, on note une baisse de ces transferts courants. Les reculs les plus marqués sont observés dans les

régions de Montréal (– 5,7 %), de Laval (– 4,5 %) et du Nord-du-Québec (– 3,3 %) ([tableau 4.2](#)). Cette chute est attribuable en bonne partie à la baisse marquée des prestations d'assurance-emploi et de celles liées à la COVID-19. Il faut savoir qu'avant 2022, les travailleurs et travailleuses de ces régions ont eu recours dans une forte proportion aux différentes mesures de soutien mises en place par le gouvernement fédéral au cours des deux premières années de la pandémie.

En revanche, on recense des hausses en 2022 de plus de 3,0 % des transferts gouvernementaux par habitant dans le Bas-Saint-Laurent, en Chaudière-Appalaches, en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en Abitibi-Témiscamingue et dans le Centre-du-Québec. L'augmentation dans ces six régions s'explique, en partie, par la croissance plus importante des rentes et des prestations de retraite des gouvernements que celle enregistrée dans le reste du Québec. Rappelons que dans ces territoires, le vieillissement de la population est plus marqué qu'ailleurs.

Informations statistiques complémentaires

Des tableaux détaillés de données sur le revenu disponible et ses composantes, par MRC, par régions administratives, pour l'ensemble du Québec et pour le Canada, les provinces et les territoires sont accessibles sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec sous le thème [Économie/Revenu disponible](#).

Références

BANQUE MONDIALE, Commission européenne, Fonds monétaire international, Organisation de coopération et de développement économiques, Organisation des Nations Unies (2013). *Système de comptabilité nationale 2008*, [En ligne], New York, 688 p. [[sna2008fr.pdf \(un.org\)](#)].

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2023). « Démographie », dans *Panorama des régions du Québec. Édition 2023*, [En ligne], Québec, L'Institut, p. 13-24. [[statistique.quebec.ca/fr/fichier/panorama-des-regions-du-quebec-edition-2023.pdf](#)].

Tableau 4.1

Revenu disponible par habitant¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2017-2022

Région administrative	2017	2018	2019	2020 ^r	2021 ^r	2022 ^p	Variation	
							2022/2021	TCAM 2022/2017
	\$						%	
Bas-Saint-Laurent	26 799	27 105	27 966	30 170	31 310	33 450	6,8	4,5
Saguenay–Lac-Saint-Jean	27 074	27 756	28 710	31 005	32 487	34 733	6,9	5,1
Capitale-Nationale	30 156	30 583	31 529	33 832	35 243	37 961	7,7	4,7
Mauricie	26 454	26 593	27 411	29 757	30 912	33 048	6,9	4,6
Estrie	28 070	28 716	29 604	32 081	33 281	35 885	7,8	5,0
Montréal	29 658	30 158	31 200	33 636	35 257	38 067	8,0	5,1
Outaouais	27 472	27 871	28 703	31 213	32 613	34 573	6,0	4,7
Abitibi-Témiscamingue	29 654	30 493	30 973	32 947	34 698	37 056	6,8	4,6
Côte-Nord	28 815	29 434	30 285	32 748	34 157	36 368	6,5	4,8
Nord-du-Québec	27 099	27 269	28 263	31 246	31 681	33 230	4,9	4,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	26 990	27 352	28 559	30 821	32 296	34 300	6,2	4,9
Chaudière-Appalaches	28 465	28 931	29 713	31 916	33 272	35 690	7,3	4,6
Laval	28 322	28 944	29 874	32 331	33 231	35 970	8,2	4,9
Lanaudière	28 034	28 536	29 446	31 771	32 956	35 195	6,8	4,7
Laurentides	29 651	30 205	31 070	33 474	34 946	37 565	7,5	4,8
Montérégie	30 169	30 744	31 702	34 014	35 434	38 172	7,7	4,8
Centre-du-Québec	26 946	27 413	28 037	30 380	31 302	33 616	7,4	4,5
Ensemble du Québec	29 008	29 543	30 492	32 883	34 284	36 826	7,4	4,9

1. Il représente le revenu disponible divisé par la population au 1^{er} juillet pour une année et un territoire donnés. À l'échelle provinciale, les estimations de la population totale reposent sur la série ayant fait l'objet d'une révision de la part de Statistique Canada en septembre 2023 afin de s'arrimer aux comptes rajustés du Recensement de 2021. Les estimations de la population par région administrative reposent, quant à elles, sur la série des estimations démographiques publiées par l'ISQ en janvier 2023. Ces estimations infraprovinciales ont comme point de départ les comptes rajustés du Recensement de 2016, auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite.

Sources : Institut de la statistique du Québec ; ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; ministère de l'Enseignement supérieur ; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs ; Retraite Québec ; Revenu Québec ; Services aux Autochtones Canada ; Société de l'assurance automobile du Québec ; Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

Tableau 4.2

Transferts courants reçus des administrations publiques par habitant¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2017-2022

Région administrative	2017	2018	2019	2020 ^r	2021 ^r	2022 ^p	Variation 2022/2021	TCAM 2022/2017
	\$						%	
Bas-Saint-Laurent	8 168	8 346	8 661	10 849	10 419	10 853	4,2	5,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	7 580	7 769	7 993	10 242	9 685	10 006	3,3	5,7
Capitale-Nationale	6 766	6 916	7 181	9 518	8 841	8 971	1,5	5,8
Mauricie	7 850	8 038	8 349	10 762	10 143	10 376	2,3	5,7
Estrie	7 231	7 401	7 660	10 117	9 251	9 503	2,7	5,6
Montréal	6 061	6 056	6 136	8 957	7 895	7 448	-5,7	4,2
Outaouais	6 009	6 126	6 329	8 528	7 900	7 842	-0,7	5,5
Abitibi-Témiscamingue	7 005	7 124	7 434	9 632	8 980	9 271	3,2	5,8
Côte-Nord	7 432	7 483	7 737	10 003	9 719	9 774	0,6	5,6
Nord-du-Québec	7 701	7 381	7 831	10 521	9 811	9 487	-3,3	4,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	10 088	10 273	10 590	12 816	12 611	13 032	3,3	5,3
Chaudière-Appalaches	6 898	7 070	7 357	9 660	8 913	9 228	3,5	6,0
Laval	6 042	6 134	6 339	9 352	8 284	7 915	-4,5	5,5
Lanaudière	6 820	6 978	7 242	9 884	9 038	9 030	-0,1	5,8
Laurentides	6 563	6 727	6 973	9 734	8 782	8 712	-0,8	5,8
Montérégie	6 231	6 374	6 602	9 059	8 208	8 249	0,5	5,8
Centre-du-Québec	7 287	7 468	7 733	10 184	9 391	9 684	3,1	5,9
Ensemble du Québec	6 628	6 740	6 952	9 519	8 683	8 639	-0,5	5,4

1. Ils représentent les transferts courants reçus des administrations publiques divisé par la population au 1^{er} juillet pour une année et un territoire donnés. À l'échelle provinciale, les estimations de la population totale reposent sur la série ayant fait l'objet d'une révision de la part de Statistique Canada en septembre 2023 afin de s'arrimer aux comptes rajustés du Recensement de 2021. Les estimations de la population par région administrative reposent, quant à elles, sur la série des estimations démographiques publiées par l'ISQ en janvier 2023. Ces estimations infraprovinciales ont comme point de départ les comptes rajustés du Recensement de 2016, auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite.

Sources : Institut de la statistique du Québec ; ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; ministère de l'Enseignement supérieur ; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris ; Retraite Québec ; Revenu Québec ; Services aux Autochtones Canada ; Société de l'assurance automobile du Québec ; Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

Conditions de vie : taux de faible revenu et revenu médian des familles

Ariane Vézina, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Ce chapitre se divise en deux parties. Dans la première, on décrit, en fonction des régions administratives, les taux de faible revenu de 2022, ainsi que l'évolution de ces taux entre 2019 et 2022. Les résultats sont ensuite détaillés selon le type de famille. Dans la seconde partie,

on examine, toujours en fonction des régions administratives, le revenu médian après impôt des couples et des familles monoparentales en 2022, ainsi que l'évolution de ce revenu au cours des dernières années.

Données et méthodologie

Le présent chapitre a été préparé à partir de données sur les familles de recensement, concept qui renvoie aux couples mariés ou en union libre, avec ou sans enfants, ainsi qu'aux parents seuls qui vivent avec leurs enfants¹. Ces données sont tirées du Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence du revenu du Canada. Les résultats sur le taux de faible revenu des familles ainsi que celles sur leur revenu médian après impôt et transferts gouvernementaux proviennent de ce fichier. Le revenu familial comprend les salaires, traitements et commissions, les revenus nets provenant d'un travail autonome, les revenus de placements, les pensions de retraite privées, les transferts gouvernementaux (qui incluent les diverses prestations d'urgence et de relance économique destinées à fournir un soutien financier aux personnes touchées par les ralentissements de l'activité économique dus à la pandémie de COVID-19) et les autres revenus en espèces tels que les pensions alimentaires de chacun des membres de la famille. Il importe de mentionner que ce ne sont pas tous les revenus qui sont pris en compte dans le FFT1. Par exemple, certains crédits d'impôt remboursables provinciaux ne sont pas compris dans le calcul du revenu après impôt des familles. Pour connaître en détail la composition du revenu après impôt des familles, consulter la section [Concepts et définitions](#) à la fin de ce document.

Suite à la page 74

1. Pour plus de précisions, voir la section [Concepts et définitions](#), à la fin du document.



Le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt². Une famille est considérée comme à faible revenu, lors d'une année, si son revenu après impôt ajusté selon sa taille est inférieur au seuil qui correspond à la moitié de la médiane du revenu familial après impôt ajusté de l'ensemble des personnes (de tous âges) du Québec durant la même année. L'ajustement a pour but de rendre comparables les revenus des familles de tailles différentes³. À titre indicatif, en 2022, pour le Québec, le seuil de la MFR pour une famille monoparentale avec deux enfants est de 44 910 \$, tandis qu'il est de 51 858 \$ pour une famille formée d'un couple et de deux enfants.

Exclusion de la plupart des résidents non permanents de l'univers statistique

À la demande de l'Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada a procédé, en 2023, à une redéfinition de l'univers statistique de la MFR et du revenu médian après impôt des familles. Les résidents non permanents (RNP) sont maintenant exclus des données de manière générale. Auparavant, les RNP, y compris les travailleurs agricoles étrangers temporaires qui ne perçoivent des revenus au pays que durant quelques semaines par année, étaient inclus dans la population ciblée. La prise en compte de ces travailleurs étrangers temporaires avait pour conséquence de gonfler le taux de faible revenu des familles et de diminuer le revenu médian après impôt des familles, particulièrement dans les territoires qui comptent, en proportion, un nombre important de RNP.

2. Il existe une autre mesure officielle du faible revenu : la Mesure du panier de consommation (MPC). Une famille est considérée comme étant à faible revenu selon la MPC, dans une région donnée, si son « revenu disponible » est inférieur au coût d'un panier de biens et services jugés essentiels pour combler ses besoins de base. Le revenu disponible calculé aux fins de la MPC correspond au revenu après impôt duquel on retranche plusieurs dépenses obligatoires telles que certaines cotisations, les frais de garde d'enfants, les pensions alimentaires, les primes d'assurance-maladie et les frais médicaux, et auquel on ajoute une valeur appelée « ajustement selon le type de mode d'occupation (ATMO) » pour les propriétaires sans hypothèque, les propriétaires avec hypothèque et les locataires subventionnés. Pour obtenir plus de détails sur la définition du revenu disponible lorsqu'il est question de la MPC, consultez la publication [Le faible revenu selon la mesure du panier de consommation](#) (2021), diffusée par l'ISQ. La mesure du faible revenu selon la MPC ne peut être calculée à partir des données du FFT1. Qui plus est, le taux de faible revenu selon la MPC n'est pas disponible à l'échelle des régions administratives.
3. L'ajustement par la racine carrée de la taille de la famille a été utilisé.

5.1 Taux de faible revenu

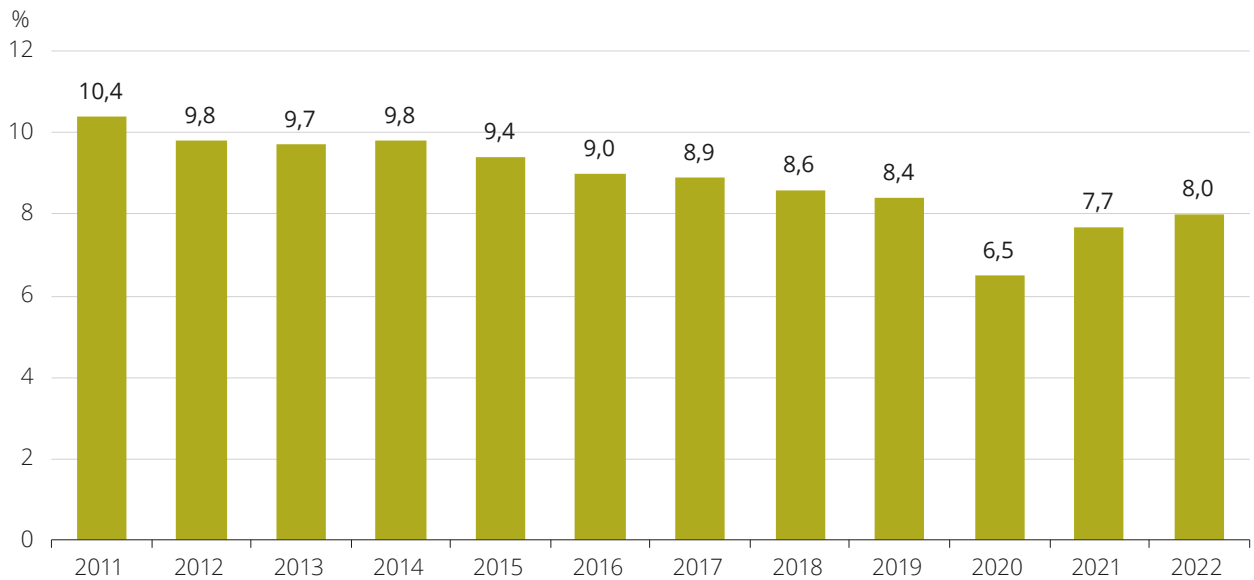
Dans l'ensemble du Québec, le taux de faible revenu de l'ensemble des familles est passé de 7,7 % en 2021 à 8,0 % en 2022, soit une augmentation de 0,3 point de pourcentage. Il s'agit d'une deuxième hausse annuelle consécutive. Le taux de faible revenu demeure tout de même inférieur au niveau enregistré avant la pandémie, comme l'illustre la figure 5.1.1.

Rappelons que ces augmentations successives font suite à la diminution record survenue en 2020 et qui était attribuable, entre autres, aux mesures de soutien du revenu mises en place par le gouvernement fédéral durant la pandémie de COVID-19 pour soutenir les particuliers touchés par les ralentissements de l'activité économique,

notamment les prestations d'urgence et de relance économique. Ces mesures ont eu pour effet d'augmenter le revenu après impôt, plus particulièrement celui des personnes et des familles à faible revenu, et par conséquent, de réduire les taux de faible revenu (Statistique Canada 2022). En 2021, les transferts gouvernementaux perçus par les familles, notamment les prestations en lien avec la COVID-19, ont diminué fortement (Statistique Canada 2023). Puis, vers le milieu de 2022, les prestations en lien avec la pandémie ont été abolies, et la proportion occupée par les transferts gouvernementaux est revenue à peu près au niveau prépandémique (Statistique Canada 2024).

Figure 5.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles¹, ensemble du Québec, 2011 à 2022



1. Telles que définies par le concept de famille de recensement.

Source : Statistique Canada, Fichier des familles T1 (FFT1). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'échelle régionale, le taux de faible revenu de l'ensemble des familles continue de croître en 2022 dans la plupart des territoires, quoique plus faiblement qu'en 2021. La région du Nord-du-Québec, qui avait enregistré la plus grande baisse de son taux de faible revenu en 2020 et la plus forte hausse en 2021, est la seule région à afficher une augmentation supérieure à un point de pourcentage en 2022 (+ 3,3 points).

En 2022, dix régions administratives affichent un taux de faible revenu inférieur au niveau prépandémique. Parmi ces régions, Montréal a enregistré la plus forte baisse, son taux de faible revenu étant de 1,2 point de pourcentage en dessous de celui de 2019 (figure 5.1.2). En revanche, le Nord-du-Québec se distingue des autres régions par une plus forte hausse de son taux de faible revenu, ce dernier dépassant son niveau de 2019 de 1,8 point de pourcentage.

Taux de faible revenu selon le type de famille

La comparaison des taux de faible revenu des différents types de familles montre que les **familles constituées de couples avec enfants** sont, en 2022, proportionnellement moins nombreuses à être en situation de faible revenu que les couples sans enfants (dans toutes les régions sauf le Nord-du-Québec ; tableau 5.1.1 ; volets 2 et 3) et que les familles monoparentales (dans toutes les régions ; tableau 5.1.1 ; volet 4).

En 2022, **les couples sans enfants** sont le seul type de famille pour lequel le taux de faible revenu a connu une augmentation par rapport à 2019. Une faible hausse a été enregistrée pour l'ensemble du Québec ainsi que dans la majorité de ses régions, ces dernières dépassant ou

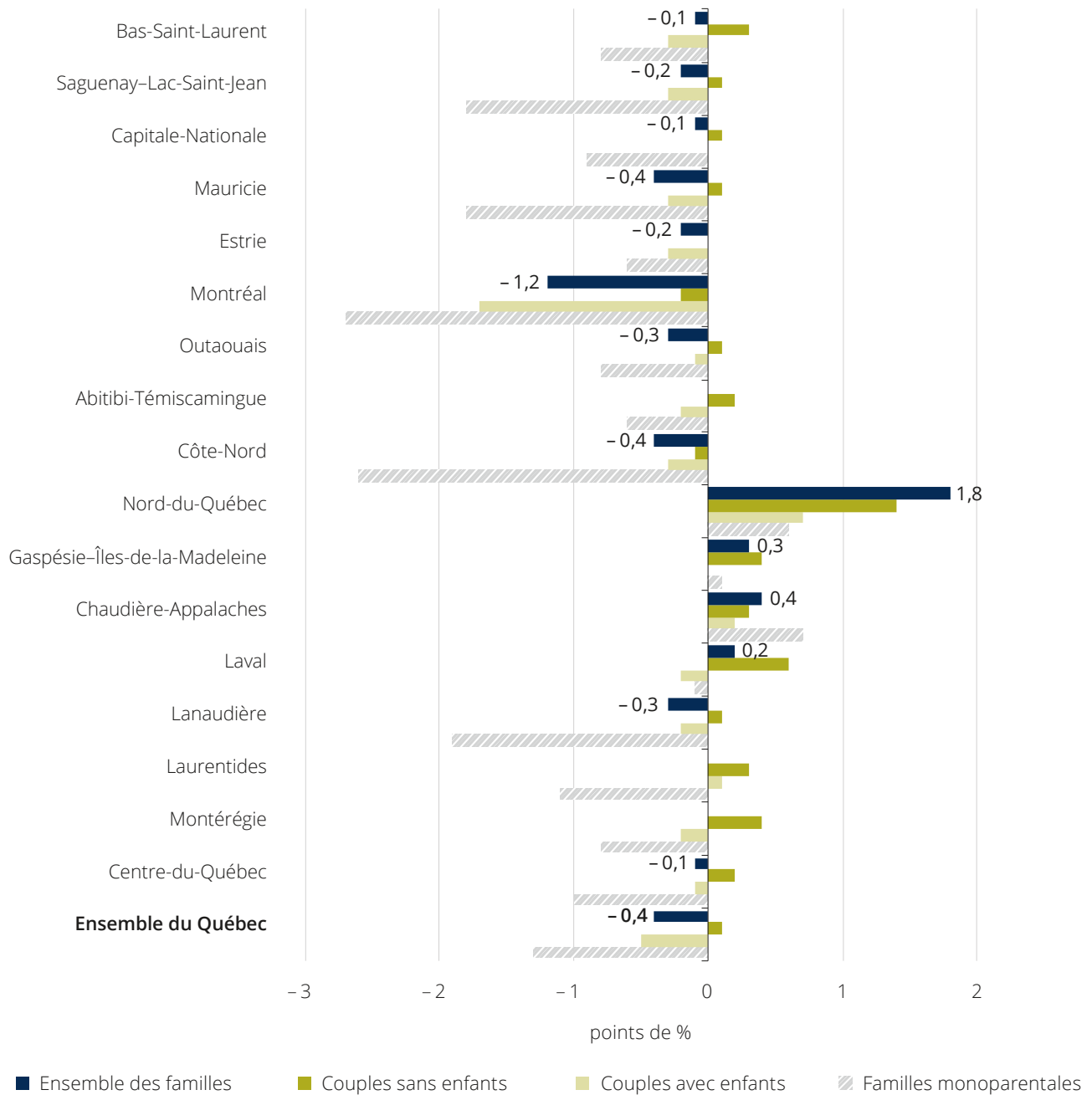
égalisant ainsi leur niveau prépandémique. Seulement deux régions continuent de présenter un taux de faible revenu en dessous de celui observé tout juste avant la pandémie, soit Montréal et la Côte-Nord (figure 5.1.2 et tableau 5.1.1 ; volet 2). À l'inverse, le taux de faible revenu de la région du Nord-du-Québec est de 6,2 % en 2022, alors qu'il était de 4,8 % en 2019. Cette région est la seule à présenter un écart supérieur à un point de pourcentage entre son taux de 2022 et celui de 2019 pour ce type de famille.

Du côté des **couples avec enfants**, le taux de faible revenu de 2022 est inférieur à celui précédant la pandémie dans presque toutes les régions. Seulement trois régions présentent des taux plus élevés en 2022 qu'en 2019, soit le Nord-du-Québec (+ 0,7 point), Chaudière-Appalaches (+ 0,2 point) et les Laurentides (+ 0,1 point) (figure 5.1.2 et tableau 5.1.1 ; volet 3). La Capitale-Nationale et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine affichent le même taux de faible revenu qu'avant la pandémie pour ce type de famille, soit de 2,3 % et 3,3 % respectivement. Toutes les autres régions affichent des taux inférieurs à ceux de 2019, dont Montréal où il a diminué de 1,7 point de pourcentage durant cette période.

Enfin, dans le cas des **familles monoparentales**, le taux de faible revenu en 2022 est également moins élevé que celui précédant la pandémie dans la majorité des régions. Seulement trois régions ont en proportion davantage de familles monoparentales en situation de faible revenu qu'en 2019, à savoir Chaudière-Appalaches, le Nord-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (figure 5.1.2 et tableau 5.1.1 ; volet 4). À l'opposé, le taux de faible revenu est en forte baisse à Montréal (- 2,7 points) et sur la Côte-Nord (- 2,6 points).

Figure 5.1.2

Écart sur une période de trois ans du taux de faible revenu de l'ensemble des familles¹ et selon le type de famille, régions administratives et ensemble du Québec, 2022-2019



1. Telles que définies par le concept de famille de recensement.

Source : Statistique Canada, Fichier des familles T1 (FFT1). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

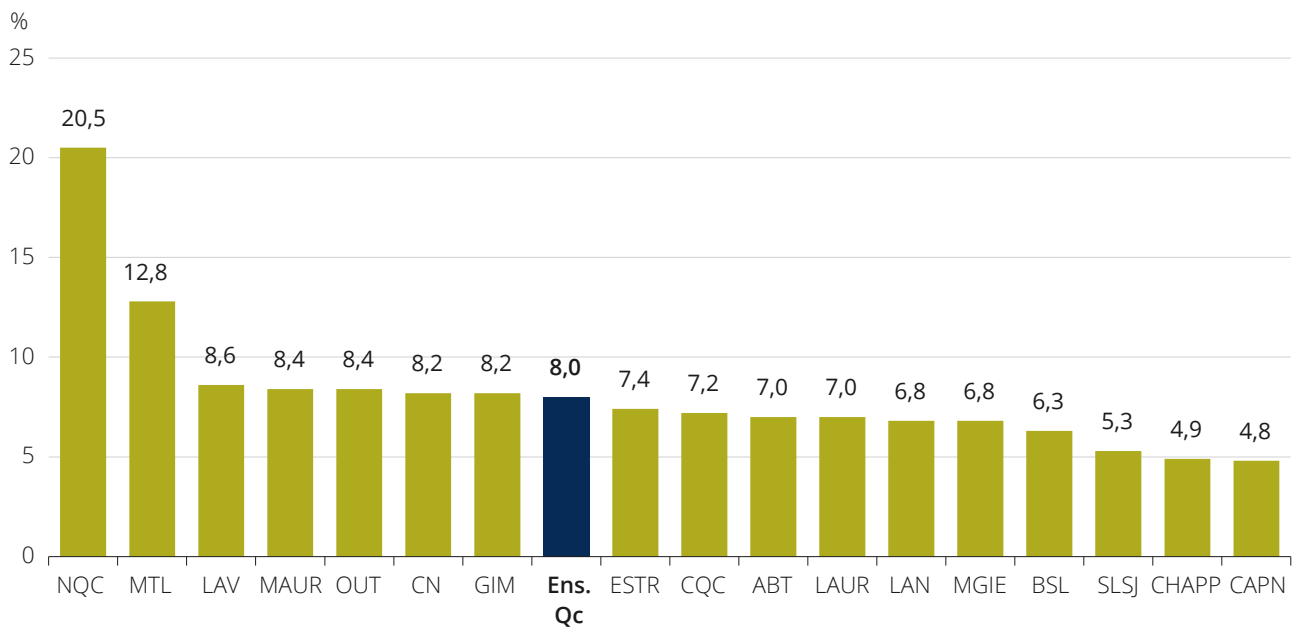
Plus d'une famille sur cinq est en situation de faible revenu dans le Nord-du-Québec

En 2022, le Nord-du-Québec (20,5 %) et Montréal (12,8 %) continuent de présenter, et de loin, les taux de faible revenu de l'ensemble des familles les plus élevés parmi les régions administratives de la province. À l'inverse,

les régions de la Capitale-Nationale, de Chaudière-Appalaches et du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont les seules régions à avoir un taux de faible revenu en dessous de 6 % (figure 5.1.3 et [tableau 5.1.1](#) ; volet 1).

Figure 5.1.3

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2022



1. Telles que définies par le concept de famille de recensement.

Source : Statistique Canada, Fichier des familles T1 (FFT1). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 5.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles¹ et selon le type de famille, régions administratives et ensemble du Québec, 2019 à 2022

Région administrative	Volet 1 : ensemble des familles						Volet 2 : couples sans enfants					
	2019	2020	2021	2022	Écart		2019	2020	2021	2022	Écart	
					2022-	2022-					2022-	2022-
					2019	2021					2019	2021
	%				points de %		%				points de %	
Bas-Saint-Laurent	6,4	5,2	6,9	6,3	-0,1	-0,6	5,3	4,5	7,3	5,6	0,3	-1,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	5,5	4,5	5,5	5,3	-0,2	-0,2	4,0	3,6	5,2	4,1	0,1	-1,1
Capitale-Nationale	4,9	3,9	4,6	4,8	-0,1	0,2	3,4	2,9	4,0	3,5	0,1	-0,5
Mauricie	8,8	6,6	8,3	8,4	-0,4	0,1	5,3	4,3	6,4	5,4	0,1	-1,0
Estrie	7,6	6,0	7,3	7,4	-0,2	0,1	5,3	4,4	6,1	5,3	0,0	-0,8
Montréal	14,0	10,8	12,3	12,8	-1,2	0,5	11,4	9,6	11,5	11,2	-0,2	-0,3
Outaouais	8,7	6,6	7,7	8,4	-0,3	0,7	5,5	4,6	5,8	5,6	0,1	-0,2
Abitibi-Témiscamingue	7,0	5,8	6,9	7,0	0,0	0,1	4,2	4,1	5,5	4,4	0,2	-1,1
Côte-Nord	8,6	5,6	7,4	8,2	-0,4	0,8	3,8	2,9	4,5	3,7	-0,1	-0,8
Nord-du-Québec	18,7	13,0	17,2	20,5	1,8	3,3	4,8	4,3	6,5	6,2	1,4	-0,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	7,9	6,1	8,6	8,2	0,3	-0,4	6,1	5,2	9,2	6,5	0,4	-2,7
Chaudière-Appalaches	4,5	4,0	5,1	4,9	0,4	-0,2	3,7	3,5	5,1	4,0	0,3	-1,1
Laval	8,4	6,5	7,9	8,6	0,2	0,7	7,8	6,6	8,7	8,4	0,6	-0,3
Lanaudière	7,1	5,4	6,4	6,8	-0,3	0,4	4,8	4,0	5,4	4,9	0,1	-0,5
Laurentides	7,0	5,4	6,6	7,0	0,0	0,4	4,9	4,0	5,6	5,2	0,3	-0,4
Montérégie	6,8	5,4	6,4	6,8	0,0	0,4	5,0	4,3	5,6	5,4	0,4	-0,2
Centre-du-Québec	7,3	6,0	7,2	7,2	-0,1	0,0	5,2	4,3	6,5	5,4	0,2	-1,1
Ensemble du Québec	8,4	6,5	7,7	8,0	-0,4	0,3	6,1	5,2	6,8	6,2	0,1	-0,6
Région administrative	Volet 3 : couples avec enfants						Volet 4 : familles monoparentales					
	2019	2020	2021	2022	Écart		2019	2020	2021	2022	Écart	
					2022-	2022-					2022-	2022-
					2019	2021					2019	2021
	%				points de %		%				points de %	
Bas-Saint-Laurent	2,6	1,9	2,1	2,3	-0,3	0,2	21,8	17,4	19,0	21,0	-0,8	2,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2,1	1,4	1,4	1,8	-0,3	0,4	22,7	18,7	19,2	20,9	-1,8	1,7
Capitale-Nationale	2,3	1,6	1,8	2,3	0,0	0,5	19,2	15,4	16,6	18,3	-0,9	1,7
Mauricie	4,7	2,9	3,6	4,4	-0,3	0,8	29,9	23,2	25,5	28,1	-1,8	2,6
Estrie	4,1	2,7	3,3	3,8	-0,3	0,5	25,6	21,0	22,5	25,0	-0,6	2,5
Montréal	9,4	6,2	7,0	7,7	-1,7	0,7	32,7	26,1	28,3	30,0	-2,7	1,7
Outaouais	4,4	2,9	3,3	4,3	-0,1	1,0	27,3	21,3	23,8	26,5	-0,8	2,7
Abitibi-Témiscamingue	3,1	2,1	2,5	2,9	-0,2	0,4	26,6	21,5	23,1	26,0	-0,6	2,9
Côte-Nord	3,0	1,6	2,4	2,7	-0,3	0,3	32,1	20,6	24,5	29,5	-2,6	5,0
Nord-du-Québec	8,3	4,5	6,4	9,0	0,7	2,6	42,4	30,2	37,7	43,0	0,6	5,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	3,3	2,0	2,6	3,3	0,0	0,7	24,4	18,3	20,3	24,5	0,1	4,2
Chaudière-Appalaches	1,9	1,4	1,7	2,1	0,2	0,4	16,9	15,0	15,9	17,6	0,7	1,7
Laval	5,0	3,2	3,9	4,8	-0,2	0,9	23,0	18,3	20,8	22,9	-0,1	2,1
Lanaudière	3,3	2,0	2,4	3,1	-0,2	0,7	25,0	19,6	20,9	23,1	-1,9	2,2
Laurentides	3,3	2,1	2,6	3,4	0,1	0,8	24,6	19,6	21,2	23,5	-1,1	2,3
Montérégie	3,5	2,3	2,8	3,3	-0,2	0,5	23,1	18,7	20,4	22,3	-0,8	1,9
Centre-du-Québec	3,4	2,4	2,9	3,3	-0,1	0,4	25,7	22,1	22,4	24,7	-1,0	2,3
Ensemble du Québec	4,7	3,1	3,6	4,2	-0,5	0,6	26,1	20,8	22,7	24,8	-1,3	2,1

1. Telles que définies par le concept de famille de recensement.

Source : Statistique Canada, Fichier des familles T1 (FFT1). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

5.2 Revenu médian des familles

Après avoir connu une hausse majeure en 2020 sous l'impulsion des mesures d'aide mises en place lors de la pandémie de COVID-19, le revenu médian après impôt, corrigé en fonction de l'inflation¹, a connu au Québec en 2021 une stagnation chez les familles comptant un couple et une baisse chez les familles monoparentales (figure 5.2.1). En 2022, le revenu médian après impôt est reparti à la hausse, quoique plus faiblement qu'en 2020, tant chez les familles comptant un couple (+ 0,9 %) que chez les familles monoparentales (+ 0,9 %), pour s'établir respectivement à 97 120 \$ et à 60 620 \$.

La hausse observée en 2022 est attribuable aux revenus de marché² qui ont continué de croître. Toutefois, cette croissance a été freinée partiellement par l'envolée de l'inflation.

À l'échelle infraprovinciale, pour les familles comptant un couple, 14 régions sur 17 ont connu une croissance du revenu médian après impôt en 2022. Parmi celles-ci,

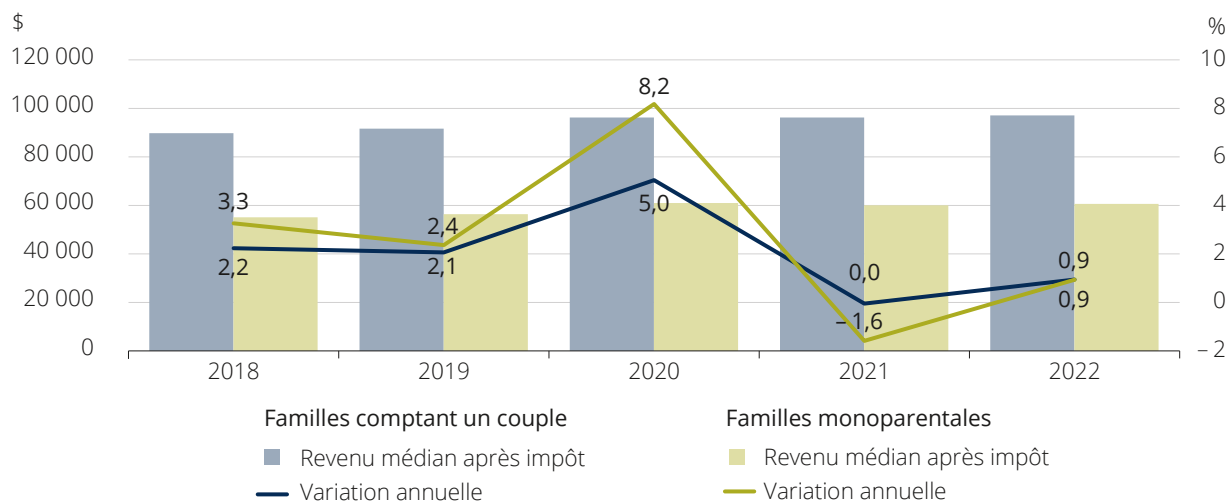
Montréal, Laval et la Montérégie enregistrent des hausses supérieures à celle de l'ensemble du Québec. Pour ce qui est des familles monoparentales, le revenu médian après impôt a augmenté dans treize régions en 2022. À l'opposé de ces dernières, le Nord-du-Québec se démarque par une baisse de son revenu médian après impôt de 4,8 % (tableau 5.2.1).

Le revenu médian après impôt demeure supérieur au niveau prépandémique

L'examen de l'évolution du revenu médian entre 2019 et 2022 pour ces deux types de familles montre une croissance généralisée du revenu médian réel. En effet, au Québec, le revenu après impôt des familles comptant un couple a augmenté de 6,0 % et celui des familles monoparentales de 7,5 % par rapport au niveau prépandémique (tableau 5.2.1).

Figure 5.2.1

Revenu médian après impôt et variation annuelle du revenu médian après impôt en dollars constants de 2022, familles comptant un couple et familles monoparentales¹, ensemble du Québec, 2018 à 2022



1. Telles que définies par le concept de famille de recensement.

Source : Statistique Canada, Fichier des familles T1 (FFT1). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

1. Les données antérieures à 2022 sur le revenu médian ont été converties en dollars constants de 2022 à l'aide de l'indice des prix à la consommation (indice d'ensemble) relatif au Québec afin d'éliminer les effets de variation de prix au fil du temps.

2. Voir la section [Concepts et définitions](#), à la fin du document.

Entre 2019 et 2022, chez les familles comptant un couple, la croissance réelle la plus prononcée a été enregistrée à Montréal (+ 8,9 %), et la plus faible, dans le Nord-du-Québec (+ 3,1 %). En ce qui concerne les familles monoparentales, la Côte-Nord et Montréal sont les régions où les hausses ont été les plus élevées (+ 10,4 % et + 9,9 %, respectivement), tandis que Chaudière-Appalaches est celle où la hausse a été la plus faible (+ 5,4 %) ([tableau 5.2.1](#)).

Le revenu médian des couples est supérieur à 100 000 \$ dans plusieurs régions

En 2022, le revenu médian dans l'ensemble du Québec s'élève à 97 120 \$ pour les familles comptant un couple et à 60 620 \$ pour les familles monoparentales ([figure 5.2.2](#)).

En ce qui concerne les **familles comptant un couple**, la région du Nord-du-Québec occupe la première place depuis plusieurs années et affiche une fois de plus le revenu médian le plus élevé (110 800 \$). Elle est suivie par la Côte-Nord, l'Outaouais et la Capitale-Nationale, qui affichent des revenus médians entre 103 510 \$ et 103 120 \$. Parmi les régions qui ont un revenu médian après impôt supérieur à 100 000 \$, on trouve aussi la Montérégie, l'Abitibi-Témiscamingue et Laval. À l'inverse, le revenu médian le moins élevé de toutes les régions en 2022 est celui de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (85 600 \$). Les régions de la Mauricie, du Bas-Saint-Laurent et du Centre-du-Québec se classent également parmi celles où les revenus médians sont inférieurs à 90 000 \$ ([tableau 5.2.1](#); volet 1). Mentionnons que le revenu médian de la région la moins favorisée, soit la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine,

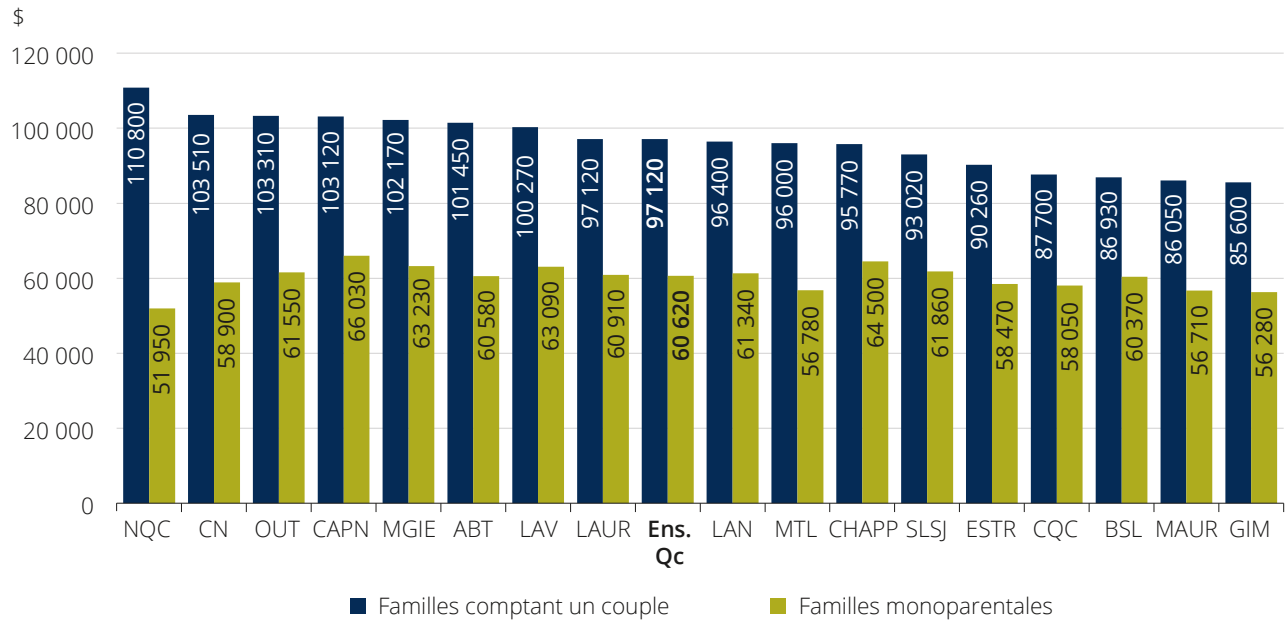
représente un peu plus des trois quarts (77,3 %) de celui de la région la plus favorisée, à savoir le Nord-du-Québec (données non présentées).

Du côté des **familles monoparentales**, c'est dans la région de la Capitale-Nationale que le revenu médian est le plus élevé (66 030 \$) en 2022. Ensuite, on trouve les régions de Chaudière-Appalaches (64 500 \$), de la Montérégie (63 230 \$) et de Laval (63 090 \$). À l'opposé, le Nord-du-Québec est la région où le revenu médian des familles monoparentales est le plus bas (51 950 \$), ce qui contraste avec la situation des familles comptant un couple qui présentent le revenu médian le plus élevé de toutes les régions. Les autres régions où les revenus médians après impôts sont bas sont la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Montréal et la Mauricie (entre 56 280 \$ et 56 780 \$) ([tableau 5.2.1](#); volet 2).

Le revenu des familles comptant un couple est plus élevé que celui des familles monoparentales. Bien sûr, les premières sont plus susceptibles que les secondes de bénéficier d'un revenu additionnel, en l'occurrence celui du conjoint ou de la conjointe. En 2022, cette réalité se confirme encore ([figure 5.2.2](#)). Le revenu médian après impôt des familles monoparentales exprimé en pourcentage de celui des familles comptant un couple permet de bien illustrer la différence qui existe entre ces deux types de familles. Dans la région du Nord-du-Québec, caractérisée par le revenu médian après impôt le plus élevé du Québec pour les familles comptant un couple et le plus faible pour les familles monoparentales, le revenu médian de ces dernières représente moins de la moitié de celui des familles comptant un couple (46,9 %) en 2022 (données non présentées).

Figure 5.2.2

Revenu médian après impôt, familles comptant un couple et familles monoparentales¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2022



1. Telles que définies par le concept de famille de recensement.

Source : Statistique Canada, Fichier des familles T1 (FFT1). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Informations statistiques complémentaires

Des tableaux détaillés tirés des données du Fichier des familles T1 (FFT1) sur [la Mesure du faible revenu](#) et le [revenu médian après impôt](#) par type de famille pour le Québec, les régions administratives et les MRC sont disponibles sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) sous le thème *Familles et ménages*.

Références

- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2024). *Revenu médian après impôt des familles, selon le type de famille, régions administratives et ensemble du Québec*, [En ligne]. [statistique.quebec.ca/fr/document/revenu-median-apres-impot-des-familles-par-region-administrative-et-par-mrc/tableau/revenu-median-apres-impot-des-familles-selon-le-type-de-famille-regions-administratives-et-ensemble-du-quebec#tri_coln1=10&tri_coln2=10].
- STATISTIQUE CANADA (2024). « Enquête canadienne sur le revenu, 2022 », *Le Quotidien*, [En ligne], produit n° 11-001-X au catalogue de Statistique Canada, mai, p. 1-12. [www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240426/dq240426a-fra.htm].
- STATISTIQUE CANADA (2023). « Enquête canadienne sur le revenu, 2021 », *Le Quotidien*, [En ligne], produit n° 11-001-X au catalogue de Statistique Canada, mai, p. 1-10. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/230502/dq230502a-fra.htm].
- STATISTIQUE CANADA (2022). « Enquête canadienne sur le revenu, 2020 », *Le Quotidien*, [En ligne], produit n° 11-001-X au catalogue de Statistique Canada, mars, p. 1-12. [www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220323/dq220323a-fra.htm].

Tableau 5.2.1

Revenu médian après impôt, familles comptant un couple et familles monoparentales¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2019 à 2022

Région administrative	Volet 1 : familles comptant un couple					
	2019	2020	2021	2022	Variation	
					2022/2019	2022/2021
	\$ constants de 2022				%	
Bas-Saint-Laurent	82 485	86 396	86 739	86 930	5,4	0,2
Saguenay-Lac-Saint-Jean	88 390	91 831	92 723	93 020	5,2	0,3
Capitale-Nationale	98 692	101 937	102 271	103 120	4,5	0,8
Mauricie	81 246	85 831	85 682	86 050	5,9	0,4
Estrie	84 851	89 584	89 459	90 260	6,4	0,9
Montréal	88 133	94 432	94 121	96 000	8,9	2,0
Outaouais	99 250	103 697	104 329	103 310	4,1	-1,0
Abitibi-Témiscamingue	96 582	100 077	100 905	101 450	5,0	0,5
Côte-Nord	98 792	103 498	103 529	103 510	4,8	-
Nord-du-Québec	107 510	116 349	111 605	110 800	3,1	-0,7
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	80 577	85 200	85 533	85 600	6,2	0,1
Chaudière-Appalaches	91 560	95 362	95 006	95 770	4,6	0,8
Laval	94 741	99 989	99 220	100 270	5,8	1,1
Lanaudière	91 348	95 749	95 795	96 400	5,5	0,6
Laurentides	92 095	96 192	96 329	97 120	5,5	0,8
Montérégie	96 839	101 007	101 012	102 170	5,5	1,1
Centre-du-Québec	82 887	87 359	87 091	87 700	5,8	0,7
Ensemble du Québec	91 638	96 258	96 211	97 120	6,0	0,9
Région administrative	Volet 2 : familles monoparentales					
	2019	2020	2021	2022	Variation	
					2022/2019	2022/2021
	\$ constants de 2022				%	
Bas-Saint-Laurent	56 188	61 003	59 547	60 370	7,4	1,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	57 606	61 280	61 328	61 860	7,4	0,9
Capitale-Nationale	62 316	66 039	65 350	66 030	6,0	1,0
Mauricie	52 293	57 394	56 197	56 710	8,4	0,9
Estrie	54 648	58 922	57 872	58 470	7,0	1,0
Montréal	51 656	57 328	56 090	56 780	9,9	1,2
Outaouais	57 985	62 796	62 576	61 550	6,1	-1,6
Abitibi-Témiscamingue	56 746	60 981	60 272	60 580	6,8	0,5
Côte-Nord	53 375	63 028	59 547	58 900	10,4	-1,1
Nord-du-Québec	48 777	59 376	54 544	51 950	6,5	-4,8
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	52 795	58 623	57 029	56 280	6,6	-1,3
Chaudière-Appalaches	61 189	64 490	63 654	64 500	5,4	1,3
Laval	59 425	63 980	62 427	63 090	6,2	1,1
Lanaudière	56 646	61 357	61 008	61 340	8,3	0,5
Laurentides	56 735	61 025	60 325	60 910	7,4	1,0
Montérégie	59 325	63 349	62 630	63 230	6,6	1,0
Centre-du-Québec	54 380	58 125	57 360	58 050	6,7	1,2
Ensemble du Québec	56 411	61 025	60 059	60 620	7,5	0,9

1. Telles que définies par le concept de famille de recensement.

Source : Statistique Canada, Fichier des familles T1 (FFT1). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Éducation : niveau de scolarité

Par Rébecca Méango, Direction des enquêtes et indicateurs sociaux

Le présent chapitre brosse un portrait du niveau de scolarité de la population québécoise âgée de 25 à 64¹ ans à partir des données de l'*Enquête sur la population active* (EPA). Cette population forme le principal contingent de la population active et regroupe des personnes qui ont généralement terminé leur formation initiale. L'utilisation de cette tranche d'âge permet d'atténuer partiellement

les effets de structure par âge lorsque l'on procède aux comparaisons interrégionales. Pour chaque région administrative, les résultats sont présentés de manière globale dans un premier temps, puis ventilés selon le sexe². La dernière section du chapitre porte sur l'évolution du niveau de scolarité dans les régions administratives entre 1999 et 2023.

Notes méthodologiques

Le niveau de scolarité est défini à partir du plus haut niveau de certificat, diplôme ou grade obtenu par la personne¹. Ce concept renvoie à une hiérarchie des attestations d'études. Toutefois, Statistique Canada précise à ce sujet que « dans un certain nombre de cas, les niveaux ne sont pas entièrement hiérarchiques si l'on compare les programmes de différents types d'établissement » (Statistique Canada 2021). Notons que la notion de hiérarchie peut s'avérer problématique chez les personnes diplômées d'une école de métiers. En effet, un diplôme professionnel peut être obtenu soit dans le cadre d'un programme d'études secondaires, soit après l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

Les données présentées dans ce chapitre sont tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA). Il importe de souligner qu'il y a une possibilité d'erreur non due à l'échantillonnage, qui résulte du fait que l'EPA est une enquête basée sur l'autodéclaration des personnes répondantes. Ainsi, il est possible, par exemple, que certaines personnes répondantes aient déclaré leur diplôme le plus récent comme étant celui le plus élevé.

Des tests statistiques (au seuil de 0,05) ont été effectués afin de comparer chaque région avec l'ensemble du Québec, ainsi qu'une même région entre les années 1999 et 2023. Les différences relevées dans le texte ont été confirmées par ces tests.

Suite à la page 86

1. Pour les définitions des niveaux de scolarité, voir la section [Concepts et définitions](#), à la fin du document.

1. D'après les estimations démographiques annuelles de 2023 (données provisoires), la population québécoise âgée de 25 à 64 ans représente 52,7 % de la population québécoise et 62,4 % des personnes âgées de 15 ans et plus.
2. Sauf avis contraire, les différences entre les sexes signalées dans le texte sont significatives sur le plan statistique.



Il est à noter que les régions administratives de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont regroupées en raison d'enjeux statistiques liés à la taille de leur population et de la variabilité des données.

Portrait du profil scolaire de l'ensemble des personnes de 25 à 64 ans dans les régions administratives du Québec

Selon des données de 2023, plus du tiers des Québécoises et des Québécois âgés de 25 à 64 ans détiennent un certificat, un diplôme ou un grade universitaire (37 %)³ (figure 6.1 et tableau 6.1). À l'opposé, environ une personne sur 10 ne détient aucun diplôme (10 %). Environ 15 % de la population a comme plus haut niveau de scolarité un diplôme d'études secondaires et 18 %, un certificat ou un diplôme d'une école de métiers. Finalement, un peu plus d'un cinquième (21 %) de la population a un certificat ou un diplôme de niveau collégial comme plus haut niveau de scolarité.

La répartition de la population selon le plus haut niveau de scolarité atteint varie d'une région à l'autre. La proportion de la population de 25 à 64 ans ne détenant aucun certificat, diplôme ou grade s'avère relativement élevée dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (19 %), du regroupement de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (18 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (17 %) et du Centre-du-Québec (14 %). À l'opposé, cette proportion n'est que d'environ 6 % pour les régions de la Capitale-Nationale et de Montréal.

Les régions regroupant les principaux centres urbains affichent de fortes proportions de population ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade universitaire, en particulier la région de Montréal, qui présente un profil tout à fait distinct. En effet, plus de la moitié de sa population âgée de 25 à 64 ans détient un certificat, un diplôme ou un grade universitaire (53 %). Divers facteurs contribuent à la proportion élevée de diplômés universitaires à Montréal, notamment la structure économique de la région et la présence de nombreuses institutions

d'enseignement supérieur, mais également la forte présence de personnes immigrantes, qui ont globalement un profil plus scolarisé (Lessard 2023).

Après Montréal, les régions de la Capitale-Nationale (40 %), de l'Outaouais (40 %) et de Laval (39 %) présentent les plus importantes proportions de diplômés universitaires en 2023.

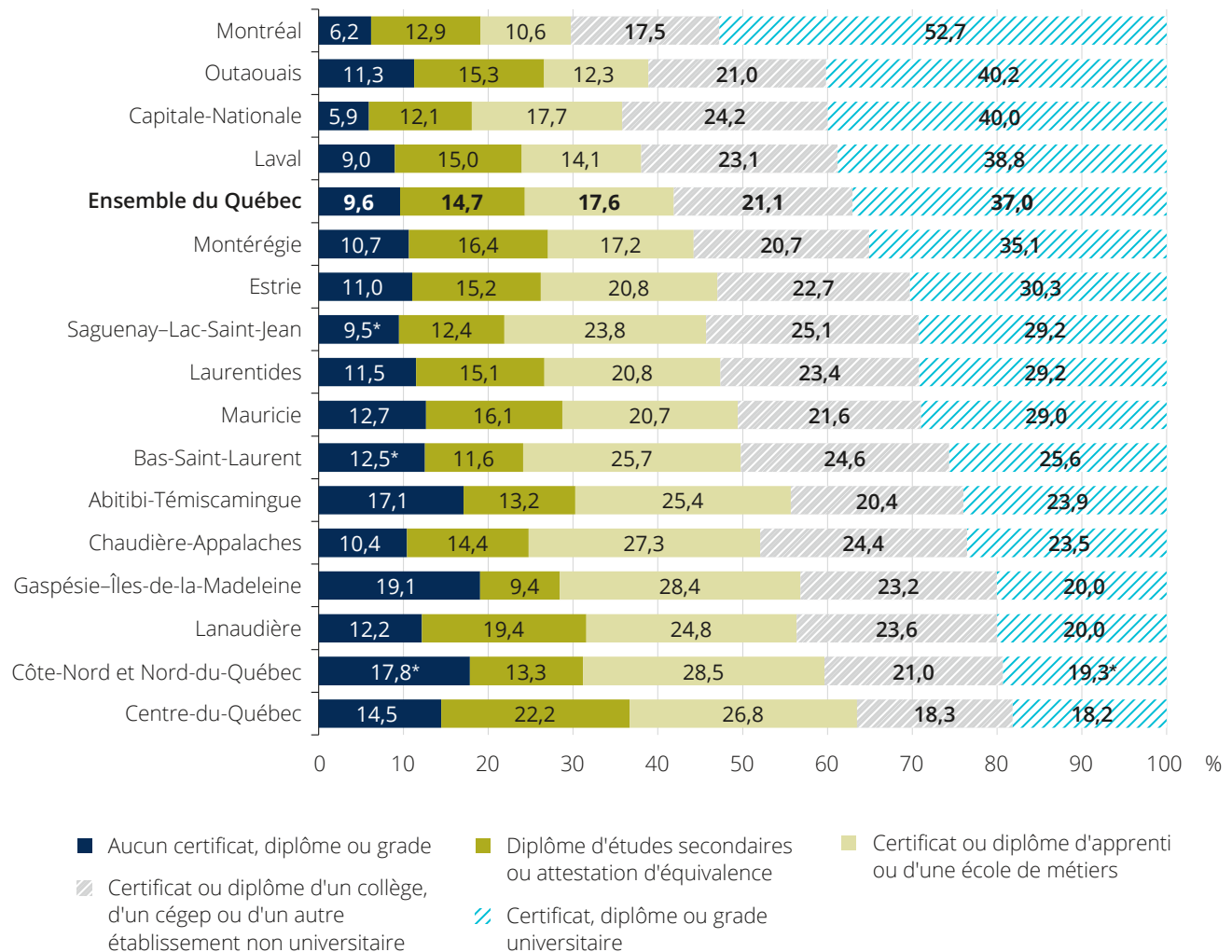
Un peu moins du tiers des personnes de 25 à 64 ans détiennent un diplôme universitaire en Estrie (30 %), au Saguenay-Lac-Saint-Jean (29 %), dans les Laurentides (29 %) et en Mauricie (29 %). Environ le quart des personnes a atteint ce niveau dans les régions du Bas-Saint-Laurent (26 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (24 %) et de Chaudière-Appalaches (24 %), et environ le cinquième dans celles de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (20 %), de Lanaudière (20 %), du regroupement de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (19 %), et du Centre-du-Québec (18 %).

Seulement quelques régions affichent des proportions statistiquement différentes de celles de l'ensemble du Québec (15 %) pour ce qui est de la proportion de personnes détenant un diplôme d'études secondaires ou une attestation d'équivalence comme plus haut niveau de scolarité : Montréal (13 %), la Capitale-Nationale (12 %), le Saguenay-Lac-Saint-Jean (12 %), le Bas-Saint-Laurent (12 %), et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (9 %) présentent une proportion moins élevée que celle de l'ensemble du Québec, tandis que c'est l'inverse pour le Centre-du-Québec (22 %), Lanaudière (19 %) et la Montérégie (16 %).

3. Plus précisément, environ 4 % de la population québécoise âgée de 25 à 64 ans détient un certificat universitaire inférieur au baccalauréat, 22 %, un baccalauréat et 12 %, un diplôme ou un certificat universitaire supérieur au baccalauréat (tableau 6.1).

Figure 6.1

Répartition de la population de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 2023



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Le découpage géographique des régions administratives ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, fichier maître. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Au niveau collégial, les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean (25 %), de Chaudière-Appalaches (24 %), de la Capitale-Nationale (24 %) présentaient des proportions supérieures à celle de l'ensemble du Québec (21 %) alors qu'il en était de l'inverse pour Montréal (17 %). Il importe de souligner que les variations régionales des proportions de diplômés de niveaux secondaire et collégial sont moins marquées que celles des proportions de diplômés universitaires.

Comme pour la diplomation universitaire, on observe plusieurs différences régionales en ce qui concerne la proportion de personnes détenant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers comme plus haut niveau de scolarité. On note ainsi que certaines régions affichaient des proportions particulièrement élevées de personnes ayant un certificat ou diplôme d'une école de métiers comme plus haut niveau de scolarité : la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (28 %), du regroupement de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (28 %), Chaudière-Appalaches (27 %), le Centre-du-Québec (27 %), le Bas-Saint-Laurent (26 %), l'Abitibi-Témiscamingue (25 %), Lanaudière (25 %), le Saguenay–Lac-Saint-Jean (24 %), l'Estrie (21 %) et la Mauricie (21 %). Ces proportions sont supérieures à la proportion de l'ensemble du Québec, qui est de près de 18 %. Ces fortes proportions sont notamment attribuables au fait que l'économie de ces régions repose sur des secteurs d'activité nécessitant une main-d'œuvre de niveau professionnel ou dans les métiers spécialisés (Crespo 2017). À l'opposé, les régions des principaux centres urbains, soit Montréal (11 %), l'Outaouais (12 %) et Laval (14 %), affichent des proportions inférieures à la proportion observée pour l'ensemble du Québec (18 %).

Portrait du profil scolaire selon le sexe

En 2023, au Québec, les hommes âgés de 25 à 64 ans sont proportionnellement plus nombreux à ne détenir aucun certificat, diplôme ou grade que les femmes du même groupe d'âge (12 % c. 7 %). Cette situation prévaut dans plusieurs régions de la province. Les régions où l'écart entre les hommes et les femmes est statistiquement significatif sont la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, les Laurentides, le Centre-du-Québec, l'Outaouais, l'Estrie, la Montérégie, Chaudière-Appalaches, Lanaudière et la Capitale-Nationale ([tableau 6.1](#)).

Les hommes de 25 à 64 ans sont également proportionnellement plus nombreux que les femmes à être titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou d'une attestation d'équivalence comme plus haut niveau de scolarité pour l'ensemble du Québec (15 % c. 14 %). À l'échelle régionale, cette différence s'avère significative uniquement pour la région de Laval.

Dans l'ensemble du Québec, à l'instar de ce qui est observé pour la diplomation de niveau secondaire, les hommes sont plus nombreux en proportion que les femmes à déclarer détenir un certificat ou un diplôme d'une école de métiers comme plus haut niveau de scolarité (21 % c. 14 %)⁴. Cette différence entre les genres est significative pour toutes les régions à l'exception de l'Outaouais, de Lanaudière et des Laurentides. Par ailleurs, plusieurs régions présentent, pour les hommes, une proportion qui est supérieure à celle de l'ensemble du Québec. C'est le cas de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (38 %), du Centre-du-Québec (35 %), du regroupement de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (35 %), de Chaudière-Appalaches (34 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (32 %), du Bas-Saint-Laurent (31 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (29 %), de Lanaudière (28 %) et de l'Estrie (26 %). Chez les femmes, plusieurs régions présentent une proportion plus élevée que celle de l'ensemble du Québec, soit le regroupement de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (21 %), Lanaudière (21 %), Chaudière-Appalaches (20 %), le Bas-Saint-Laurent (20 %), l'Abitibi-Témiscamingue (19 %) et le Saguenay–Lac-Saint-Jean (18 %).

4. Ce constat pourrait notamment être attribuable à la forte progression des études postsecondaires chez les hommes observée dans les programmes de formation des apprentis entre 2006 et 2016, alors que les femmes poursuivent de plus en plus des études universitaires (Statistique Canada 2017). Le même constat a été fait en 2021 (Statistique Canada 2022).

Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à détenir un diplôme de niveau collégial au Québec (23 % c. 19 %). La moitié des régions présentent une différence statistiquement significative à cet égard, soit la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Lanaudière, Chaudière-Appalaches, le Centre-du-Québec, l'Estrie, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Montérégie et l'Outaouais.

À l'image de ce qui est observé pour le niveau collégial, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à détenir un certificat ou un diplôme de niveau universitaire dans l'ensemble du Québec (41 % c. 33 %). Toutes les régions, à l'exception de Lanaudière, présentent un écart statistiquement significatif à cet égard. La majorité des diplômés universitaires du Québec détiennent un premier grade, soit le baccalauréat. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes, en proportion, à détenir ce type de diplôme. Dans l'ensemble, 22 % de la population québécoise âgée de 25 à 64 a atteint ce niveau de scolarité, soit 24 % des femmes et 19 % des hommes ([tableau 6.1](#)).

Selon les données de 2023, les femmes de 25 à 64 ans sont généralement plus scolarisées que les hommes du même groupe d'âge ; elles sont plus nombreuses, toutes proportions gardées, à détenir un diplôme de niveau universitaire ou collégial. Des tendances semblables sont notées à l'échelle des régions administratives. En contrepartie, il importe de mentionner que dans la plupart des régions, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à avoir un certificat ou un diplôme d'apprenti d'une école de métiers. Pour plusieurs régions, aussi, ils sont plus susceptibles que les femmes de n'avoir aucun certificat, diplôme ou grade.

Évolution du niveau de scolarité entre 1999 et 2023

Au Québec, la population de 25 à 64 ans était globalement plus scolarisée en 2023 qu'en 1999. En effet, la proportion de personnes ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade universitaire a augmenté de 14 points de pourcentage⁵ au cours de la période visée (37 % en 2023 c. 23 % en 1999) ([figure 6.2](#) et [tableau 6.2](#)), et celle de personnes ayant un diplôme d'études collégiales comme plus haut niveau de scolarité, de 6 points (21 % c. 15 %). La proportion de personnes détenant un certificat ou un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers a également augmenté de 4 points de pourcentage (18 % c. 14 %). À l'inverse, la proportion de personnes n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade et celle de personnes ayant un diplôme d'études secondaires ou une attestation d'équivalence comme plus haut niveau de scolarité ont toutes deux diminué, respectivement de 17 points de pourcentage (10 % c. 27 %) et de 7 points de pourcentage (15 % c. 22 %).

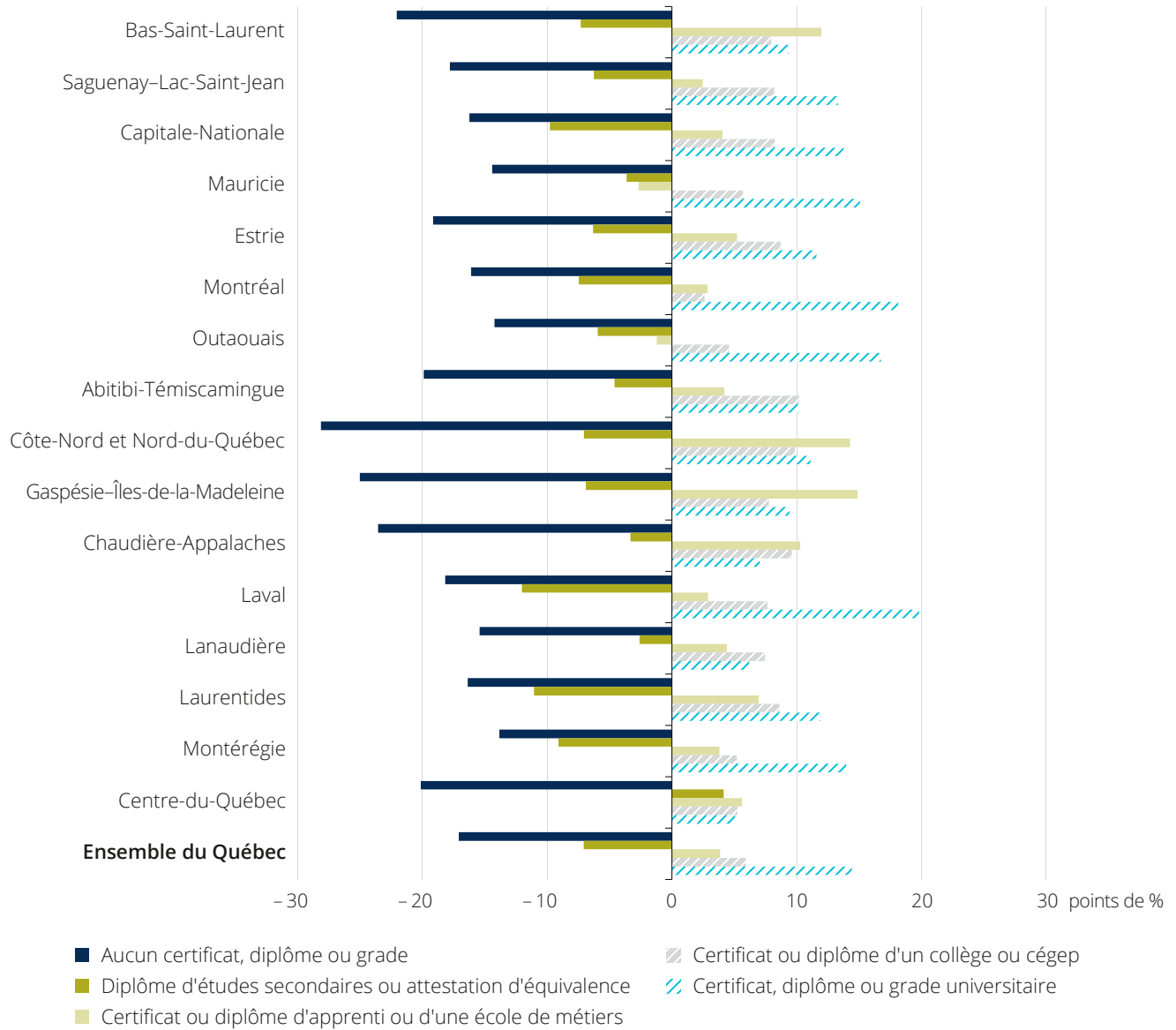
À l'échelle des régions administratives, les constats quant à l'évolution du niveau de scolarité sont semblables à ceux dégagés pour l'ensemble du Québec ([figure 6.2](#)). Ainsi, la proportion de la population de 25 à 64 ans ne détenant aucun certificat, diplôme ou grade a baissé entre 1999 et 2023 dans l'ensemble des régions. Les régions suivantes enregistrent une baisse d'environ 20 points de pourcentage ou plus : le regroupement de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Chaudière-Appalaches, le Bas-Saint-Laurent, le Centre-du-Québec et l'Abitibi-Témiscamingue.

Pour ce qui est de la proportion de personnes détenant comme plus haut niveau de scolarité un diplôme d'études secondaires ou une attestation d'équivalence, on constate une diminution significative dans toutes les régions administratives, excepté celles de Lanaudière et du Centre-du-Québec. Trois régions affichent une baisse d'environ 10 points de pourcentage ou plus, soit Laval, les Laurentides et la Capitale-Nationale.

5. Plus précisément, la proportion de personnes ayant un certificat ou un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat a diminué (-0,6 point de pourcentage), mais la proportion de ceux ayant un baccalauréat a augmenté d'environ 9 points de pourcentage, et celle de personnes détenant un certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat, de 6 points de pourcentage ([tableau 6.2](#)).

Figure 6.2

Évolution de la répartition de la population de 25 à 64 ans selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 1999-2023



1. Le découpage géographique des régions administratives ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, fichier maître. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

En ce qui a trait à l'évolution de la proportion de personnes détenant un certificat ou un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers comme plus haut niveau de scolarité, 11 régions affichent une hausse significative entre 1999 et 2023. Pour certaines d'entre elles, l'augmentation est d'au moins 10 points de pourcentage, soit celles de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du regroupement de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, du Bas-Saint-Laurent et de Chaudière-Appalaches ([tableau 6.2](#)).

Toutes les régions présentent une augmentation statistiquement significative entre 1999 et 2023 en ce qui concerne le niveau collégial. La hausse varie entre 2,6 et 10 points de pourcentage, selon la région.

Enfin, la proportion de personnes détenant un certificat, un diplôme ou un grade universitaire était aussi plus élevée en 2023 qu'en 1999 pour toutes les régions, sauf le Centre-du-Québec où aucun écart significatif n'a été détecté. Quatre régions présentent une augmentation de 15 points de pourcentage ou plus, soit Laval, Montréal, l'Outaouais et la Mauricie.

Références

- CRESPO, Stéphane (2017). « Éducation », dans INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Panorama des régions du Québec. Édition 2017*, [En ligne], Québec, L'Institut, p. 45-57. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/panorama-des-regions-du-quebec-edition-2017.pdf].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2023). *Estimations de la population des régions administratives selon le groupe d'âge et le sexe, âge médian et âge moyen, Québec, 1^{er} juillet 1996 à 2023*, [En ligne]. [statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-regions-administratives/tableau/estimations-population-regions-administratives-selon-age-sexe-age-median-age-moyen#tri_tertr=01&tri_pop=10].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2020). « Niveau de scolarité et domaine d'études selon le sexe et le groupe d'âge », *Bulletin sociodémographique*, [En ligne], vol. 24, n° 7, juillet, 9 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/niveau-descolarite-et-domaine-detudes-selon-le-sexe-et-le-groupe-dage.pdf].
- LESSARD, Christine (2023). « Les titulaires d'un grade universitaire au Québec : portrait sommaire tiré du Recensement de 2021 », *Science, technologie et innovation*, [En ligne], n° 14, mai, Institut de la statistique du Québec, 14 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/titulaires-grade-universitaire-quebec-2021.pdf].
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2022). *Taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire, 2022*, [En ligne], Québec, gouvernement du Québec, 9 p. [www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/Rapport-diplomation-qualif-sec-2022.pdf].
- STATISTIQUE CANADA (2023, mis à jour le 28 septembre). *Tableau 98-10-0386-01. Plus haut niveau de scolarité, selon la région géographique : Canada, provinces et territoires*, [En ligne]. [www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810038601].
- STATISTIQUE CANADA (2021). *Classification du plus haut niveau de scolarité atteint*, [En ligne]. [www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=1313761].
- STATISTIQUE CANADA (2017). « La scolarité au Canada : faits saillants du Recensement de 2016 », *Le Quotidien*, [En ligne], novembre, 13 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/171129/dq171129a-fra.pdf?st=uefEwOO9].

Tableau 6.1

Répartition de la population de 25 à 64 ans selon le sexe et le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 2023

Région administrative	Total		Femmes		Hommes	
	k	%	k	%	k	%
Bas-Saint-Laurent	96,7	100,0	48,1	100,0	48,7	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	12,1*	12,5*	5,0*	10,4*	7,2*	14,7*
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	11,2	11,6	5,1*	10,6*	6,1	12,6
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers [†]	24,8	25,7	9,6	20,0	15,2	31,3
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	23,8	24,6	13,5	28,0	10,3	21,2
Certificat, diplôme ou grade universitaire [†]	24,8	25,6	15,0	31,1	9,9	20,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	126,3	100,0	62,3	100,0	64,0	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	12,0*	9,5*	5,1*	8,2*	6,9*	10,8*
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	15,7	12,4	7,4	11,9	8,3	12,9
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers [†]	30,0	23,8	11,2	17,9	18,9	29,5
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep [†]	31,7	25,1	17,8	28,5	14,0	21,8
Certificat, diplôme ou grade universitaire [†]	36,9	29,2	20,9	33,6	16,0	25,0
Capitale-Nationale	377,2	100,0	187,1	100,0	190,2	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade [†]	22,5	5,9	8,5	4,6	13,9*	7,3
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	45,7	12,1	21,0	11,2	24,7	13,0
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers [†]	66,9	17,7	25,1	13,4	41,9	22,0
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	91,5	24,2	46,7	25,0	44,8	23,5
Certificat, diplôme ou grade universitaire [†]	150,7	40,0	85,9	45,9	64,9	34,1
Mauricie	128,6	100,0	63,1	100,0	65,5	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	16,3	12,7	7,0*	11,0*	9,4*	14,2*
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	20,7	16,1	9,1	14,4	11,6	17,7
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers [†]	26,6	20,7	11,0	17,3	15,7	24,0
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	27,8	21,6	14,4	22,8	13,4	20,5
Certificat, diplôme ou grade universitaire [†]	37,3	29,0	21,8	34,5	15,5	23,7
Estrie	166,6	100,0	81,5	100,0	85,1	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade [†]	18,4	11,0	6,2	7,5	12,3	14,4
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	25,3	15,2	12,1	14,9	13,2	15,5
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers [†]	34,7	20,8	12,9	15,8	21,8	25,6
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep [†]	37,8	22,7	21,4	26,2	16,5	19,3
Certificat, diplôme ou grade universitaire [†]	50,4	30,3	29,0	35,6	21,5	25,2
Montréal	1 209,6	100,0	592,0	100,0	617,7	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	74,9	6,2	34,1	5,8	40,8	6,6
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	156,3	12,9	73,6	12,4	82,7	13,4
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers [†]	128,8	10,6	51,2	8,7	77,6	12,6
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	211,7	17,5	104,8	17,7	106,9	17,3
Certificat, diplôme ou grade universitaire [†]	638,0	52,7	328,3	55,5	309,8	50,1
Outaouais	212,9	100,0	109,2	100,0	103,7	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade [†]	24,0	11,3	8,2	7,5	15,8	15,2
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	32,7	15,3	15,2	13,9	17,5	16,8
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	26,2	12,3	12,6	11,5	13,6	13,1
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep [†]	44,6	21,0	24,7	22,6	20,0	19,3
Certificat, diplôme ou grade universitaire [†]	85,5	40,2	48,6	44,5	36,9	35,6

Suite à la page 93

Tableau 6.1 (suite)

Répartition de la population de 25 à 64 ans selon le sexe et le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 2023

Région administrative	Total		Femmes		Hommes	
	k	%	k	%	k	%
Abitibi-Témiscamingue	72,8	100,0	35,2	100,0	37,6	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	12,5	17,1	5,0*	14,1*	7,5	19,9
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	9,6	13,2	4,7	13,1	5,0	13,2
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers [†]	18,5	25,4	6,6	18,7	11,9	31,6
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	14,9	20,4	8,1	22,8	6,8	18,1
Certificat, diplôme ou grade universitaire [†]	17,5	23,9	11,0	31,2	6,5	17,2
Côte-Nord et Nord-du-Québec	53,7	100,0	25,1	100,0	28,6	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	9,6*	17,8*	4,2*	16,6*	5,4**	18,9*
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	7,2	13,3	3,5	13,7	3,7	13,0
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers [†]	15,3	28,5	5,3	20,9	10,1	35,1
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	11,3	21,0	5,9	23,5	5,4*	18,9
Certificat, diplôme ou grade universitaire [†]	10,4*	19,3*	6,4*	25,3*	4,0*	14,1*
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	42,7	100,0	21,0	100,0	21,8	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade [†]	8,2	19,1	3,0*	14,3*	5,2	23,6
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	4,0	9,4	2,1*	10,0*	1,9*	8,8*
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers [†]	12,1	28,4	4,0	18,9	8,2	37,5
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep [†]	9,9	23,2	6,1	29,0	3,8	17,5
Certificat, diplôme ou grade universitaire [†]	8,6	20,0	5,8	27,8	2,8*	12,5*
Chaudière-Appalaches	219,0	100,0	108,1	100,0	110,9	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade [†]	22,8	10,4	8,2	7,6	14,7	13,2
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	31,5	14,4	14,6	13,5	16,9	15,2
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers [†]	59,8	27,3	22,0	20,3	37,8	34,1
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep [†]	53,5	24,4	32,3	29,9	21,2	19,1
Certificat, diplôme ou grade universitaire [†]	51,6	23,5	31,2	28,8	20,4	18,4
Laval	236,6	100,0	116,6	100,0	120,0	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	21,3	9,0	8,6	7,4	12,7	10,6
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence [†]	35,4	15,0	15,0	12,8	20,5	17,0
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers [†]	33,3	14,1	13,2	11,3	20,2	16,8
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	54,8	23,1	28,5	24,4	26,3	21,9
Certificat, diplôme ou grade universitaire [†]	91,8	38,8	51,4	44,1	40,5	33,7
Lanaudière	285,0	100,0	136,1	100,0	148,9	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade [†]	34,7	12,2	12,7*	9,3*	22,0*	14,8*
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	55,3	19,4	23,2	17,0*	32,2	21,6
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	70,7	24,8	28,7	21,1	42,0	28,2
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep [†]	67,4	23,6	40,1	29,4	27,4	18,4
Certificat, diplôme ou grade universitaire	57,0	20,0	31,6	23,2	25,4*	17,1*
Laurentides	332,1	100,0	164,3	100,0	167,8	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade [†]	38,2	11,5	11,9*	7,2*	26,4	15,7
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	50,2	15,1	24,6	14,9	25,7	15,3
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	68,9	20,8	30,0	18,2	39,0	23,2
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	77,8	23,4	40,6	24,7	37,2	22,2
Certificat, diplôme ou grade universitaire [†]	97,0	29,2	57,4	34,9	39,6	23,6

Suite à la page 94

Tableau 6.1 (suite)

Répartition de la population de 25 à 64 ans selon le sexe et le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 2023

Région administrative	Total		Femmes		Hommes	
	k	%	k	%	k	%
Montérégie	851,6	100,0	428,5	100,0	423,1	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade [†]	90,8	10,7	30,9	7,2	59,9	14,1
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	139,5	16,4	67,6	15,8	72,0	17,0
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers [†]	146,5	17,2	64,2	15,0	82,3	19,5
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep [†]	176,2	20,7	100,2	23,4	76,0	18,0
Certificat, diplôme ou grade universitaire [†]	298,7	35,1	165,7	38,7	133,0	31,4
Centre-du-Québec	121,3	100,0	61,1	100,0	60,2	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade [†]	17,5	14,5	6,4*	10,4*	11,2*	18,6*
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	27,0	22,2	14,5	23,7	12,5*	20,7*
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers [†]	32,5	26,8	11,2	18,3	21,4	35,5
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep [†]	22,3	18,3	14,5	23,7	7,8*	13,0*
Certificat, diplôme ou grade universitaire [†]	22,0	18,2	14,7	24,0	7,4*	12,3*
Ensemble du Québec	4 532,2	100,0	2 238,8	100,0	2 293,4	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade [†]	435,5	9,6	164,6	7,4	270,9	11,8
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence [†]	666,9	14,7	312,9	14,0	354,1	15,4
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers [†]	795,4	17,6	318,2	14,2	477,3	20,8
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep [†]	956,5	21,1	519,0	23,2	437,5	19,1
Certificat, diplôme ou grade universitaire [†]	1 677,8	37,0	924,2	41,3	753,7	32,9
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat [†]	168,6	3,7	73,5	4,2	95,1	3,2
Baccalauréat [†]	978,1	21,6	442,0	23,9	536,0	19,3
Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat [†]	531,2	11,7	238,2	13,1	293,0	10,4

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

† Différence statistiquement significative au seuil de 5 % entre les femmes et les hommes.

1. Le découpage géographique des régions administratives ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021.

Note : En raison des arrondissements, la somme des parties n'est pas toujours égale aux totaux.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, fichier maître. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2

Répartition de la population de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 1999 et 2023

Région administrative	1999	2023	Variation 2023-1999	1999	2023	Écart 2023-1999
	k		%	%		points de %
Bas-Saint-Laurent	111,7	96,7	- 13,5	100,0	100,0	
Aucun certificat, diplôme ou grade	38,6	12,1*	- 68,7	34,6	12,5*	- 22,1†
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	21,1	11,2	- 46,9	18,9	11,6	- 7,3†
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	15,3	24,8	62,1	13,7	25,7	12,0†
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	18,5	23,8	28,4	16,6	24,6	8,0†
Certificat, diplôme ou grade universitaire	18,2	24,8	36,3	16,3	25,6	9,3†
Saguenay-Lac-Saint-Jean	154,3	126,3	- 18,2	100,0	100,0	
Aucun certificat, diplôme ou grade	42,1	12,0*	- 71,5	27,3	9,5*	- 17,8†
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	28,8	15,7	- 45,5	18,7	12,4	- 6,3†
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	32,8	30,0	- 8,5	21,3	23,8	2,5
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	26,0	31,7	21,7	16,9	25,1	8,2†
Certificat, diplôme ou grade universitaire	24,5	36,9	50,6	15,9	29,2	13,3†
Capitale-Nationale	360,0	377,2	4,8	100,0	100,0	
Aucun certificat, diplôme ou grade	80,0	22,5	- 71,9	22,2	5,9	- 16,3†
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	78,7	45,7	- 41,9	21,9	12,1	- 9,8†
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	49,4	66,9	35,4	13,7	17,7	4,0†
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	57,5	91,5	59,0	16,0	24,2	8,2†
Certificat, diplôme ou grade universitaire	94,4	150,7	59,6	26,2	40,0	13,8†
Mauricie	145,0	128,6	- 11,3	100,0	100,0	
Aucun certificat, diplôme ou grade	39,3	16,3	- 58,5	27,1	12,7	- 14,4†
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	28,5	20,7	- 27,5	19,7	16,1	- 3,6†
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	34,0	26,6	- 21,8	23,4	20,7	- 2,7
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	23,1	27,8	20,1	15,9	21,6	5,7†
Certificat, diplôme ou grade universitaire	20,2	37,3	84,4	13,9	29,0	15,1†
Estrie	154,2	166,6	8,0	100,0	100,0	
Aucun certificat, diplôme ou grade	46,6	18,4	- 60,5	30,2	11,0	- 19,2†
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	33,1	25,3	- 23,7	21,5	15,2	- 6,3†
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	24,0	34,7	44,4	15,6	20,8	5,2†
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	21,6	37,8	75,0	14,0	22,7	8,7†
Certificat, diplôme ou grade universitaire	28,8	50,4	75,0	18,7	30,3	11,6†
Montréal	1 002,5	1 209,6	20,7	100,0	100,0	
Aucun certificat, diplôme ou grade	223,8	74,9	- 66,6	22,3	6,2	- 16,1†
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	204,3	156,3	- 23,5	20,4	12,9	- 7,5†
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	78,4	128,8	64,3	7,8	10,6	2,8†
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	149,5	211,7	41,6	14,9	17,5	2,6†
Certificat, diplôme ou grade universitaire	346,4	638,0	84,2	34,6	52,7	18,1†

Suite à la page 96

Tableau 6.2 (suite)

Répartition de la population de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 1999 et 2023

Région administrative	1999	2023	Variation 2023-1999	1999	2023	Écart 2023-1999
	k		%	%		points de %
Outaouais	179,2	212,9	18,8	100,0	100,0	
Aucun certificat, diplôme ou grade	45,7	24,0	-47,5	25,5	11,3	-14,2 [†]
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	38,1	32,7	-14,3	21,3	15,3	-6,0 [†]
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	24,2	26,2	8,1	13,5	12,3	-1,2
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	29,3	44,6	52,2	16,4	21,0	4,6 [†]
Certificat, diplôme ou grade universitaire	41,9	85,5	103,9	23,4	40,2	16,8 [†]
Abitibi-Témiscamingue	81,6	72,8	-10,8	100,0	100,0	
Aucun certificat, diplôme ou grade	30,2	12,5	-58,8	37,0	17,1	-19,9 [†]
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	14,5	9,6	-33,8	17,8	13,2	-4,6 [†]
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	17,3	18,5	6,9	21,2	25,4	4,2 [†]
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	8,3	14,9	78,9	10,2	20,4	10,2 [†]
Certificat, diplôme ou grade universitaire	11,3	17,5	54,4	13,8	23,9	10,1 [†]
Côte-Nord et Nord-du-Québec	68,1	53,7	-21,2	100,0	100,0	
Aucun certificat, diplôme ou grade	31,3	9,6*	-69,3	46,0	17,8*	-28,2 [†]
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	13,9	7,2	-48,6	20,4	13,3	-7,1 [†]
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	9,7	15,3	57,7	14,2	28,5	14,3 [†]
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	7,6	11,3	48,7	11,2	21,0	9,8 [†]
Certificat, diplôme ou grade universitaire	5,6	10,4*	84,8	8,2	19,3*	11,1 [†]
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	57,8	42,7	-26,1	100,0	100,0	
Aucun certificat, diplôme ou grade	25,5	8,2	-68,0	44,1	19,1	-25,0 [†]
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	9,4	4,0	-57,4	16,3	9,4	-6,9 [†]
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	7,8	12,1	55,1	13,5	28,4	14,9 [†]
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	8,9	9,9	11,2	15,4	23,2	7,8 [†]
Certificat, diplôme ou grade universitaire	6,1*	8,6	40,2	10,6	20,0	9,4 [†]
Chaudière-Appalaches	212,5	219,0	3,0	100,0	100,0	
Aucun certificat, diplôme ou grade	72,3	22,8	-68,5	34,0	10,4	-23,6 [†]
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	37,7	31,5	-16,6	17,7	14,4	-3,3 [†]
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	36,1	59,8	65,5	17,0	27,3	10,3 [†]
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	31,5	53,5	69,7	14,8	24,4	9,6 [†]
Certificat, diplôme ou grade universitaire	35,0	51,6	47,3	16,5	23,5	7,0 [†]
Laval	185,4	236,6	27,6	100,0	100,0	
Aucun certificat, diplôme ou grade	50,5	21,3	-57,8	27,2	9,0	-18,2 [†]
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	50,1	35,4	-29,3	27,0	15,0	-12,0 [†]
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	20,7	33,3	60,9	11,2	14,1	2,9
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	28,8	54,8	90,1	15,5	23,1	7,6 [†]
Certificat, diplôme ou grade universitaire	35,3	91,8	160,1	19,0	38,8	19,8 [†]

Suite à la page 97

Tableau 6.2 (suite)

Répartition de la population de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 1999 et 2023

Région administrative	1999	2023	Variation	1999	2023	Écart
	k		2023-1999	%	%	2023-1999
			%			points de %
Lanaudière	221,4	285,0	28,7	100,0	100,0	
Aucun certificat, diplôme ou grade	61,2	34,7	-43,3	27,6	12,2	-15,4 [†]
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	48,6	55,3	13,7	22,0	19,4	-2,6
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	45,2	70,7	56,3	20,4	24,8	4,4 [†]
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	35,8	67,4	88,3	16,2	23,6	7,4 [†]
Certificat, diplôme ou grade universitaire	30,6	57,0	86,1	13,8	20,0	6,2 [†]
Laurentides	255,0	332,1	30,2	100,0	100,0	
Aucun certificat, diplôme ou grade	71,2	38,2	-46,3	27,9	11,5	-16,4 [†]
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	66,8	50,2	-24,9	26,2	15,1	-11,1 [†]
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	35,1	68,9	96,3	13,8	20,8	7,0 [†]
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	37,8	77,8	105,7	14,8	23,4	8,6 [†]
Certificat, diplôme ou grade universitaire	44,0	97,0	120,3	17,3	29,2	11,9 [†]
Montérégie	724,5	851,6	17,5	100,0	100,0	
Aucun certificat, diplôme ou grade	177,4	90,8	-48,8	24,5	10,7	-13,8 [†]
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	184,9	139,5	-24,6	25,5	16,4	-9,1 [†]
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	97,3	146,5	50,5	13,4	17,2	3,8 [†]
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	112,1	176,2	57,2	15,5	20,7	5,2 [†]
Certificat, diplôme ou grade universitaire	152,8	298,7	95,5	21,1	35,1	14,0 [†]
Centre-du-Québec	114,1	121,3	6,3	100,0	100,0	
Aucun certificat, diplôme ou grade	39,5	17,5	-55,7	34,6	14,5	-20,1 [†]
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	20,6	27,0	30,8	18,1	22,2	4,1
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	24,2	32,5	34,3	21,2	26,8	5,6
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	14,9	22,3	49,3	13,1	18,3	5,2 [†]
Certificat, diplôme ou grade universitaire	14,9*	22,0	47,7	13,1*	18,2	5,1
Ensemble du Québec	4 027,4	4 532,2	12,5	100,0	100,0	
Aucun certificat, diplôme ou grade	1075,3	435,5	-59,5	26,7	9,6	-17,1 [†]
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	879,3	666,9	-24,2	21,8	14,7	-7,1 [†]
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	551,4	795,4	44,3	13,7	17,6	3,9 [†]
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	611,3	956,5	56,5	15,2	21,1	5,9 [†]
Certificat, diplôme ou grade universitaire	910,1	1 677,8	84,4	22,6	37,0	14,4 [†]
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	173,5	168,6	-2,9	4,3	3,7	-0,6 [†]
Baccalauréat	516,9	978,1	89,2	12,8	21,6	8,8 [†]
Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	219,6	531,2	141,9	5,5	11,7	6,2 [†]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

† Différence statistiquement significative au seuil de 5 % entre les proportions pour 1999 et pour 2023.

1. Le découpage géographique des régions administratives ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, fichier maître. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Logement : la satisfaction résidentielle

Frédérique Lagacé, Direction des enquêtes et des indicateurs sociaux

Bien plus qu'un simple espace physique, le logement joue un rôle essentiel dans la qualité de vie des individus. Les aspirations et les besoins individuels façonnent les attentes de chaque ménage en matière d'espace, de confort et de sécurité dans le logement. En ce sens, la satisfaction résidentielle se définit comme le niveau d'adéquation entre ces attentes et la réalité de la situation de logement (Lu 1999). Le sentiment d'appartenance à la communauté est, quant à lui, un concept multidimensionnel qui se construit avec la force des liens sociaux, le sentiment de solidarité et l'attachement au lieu de résidence (Schellengberg et autres 2017). Par ailleurs, le lien existant entre cet indicateur et le bien-être, tant physique que mental, a été plus d'une fois démontré (Sheilds 2008 ; Kitchen, Williams et Chowhan 2012). L'évaluation de la satisfaction résidentielle, par le biais des perceptions face au logement, au quartier et à la communauté, permet de se pencher sur les aspects plus subjectifs liés à l'expérience dans un milieu de vie. Ainsi,

cette appréciation apporte une vision complémentaire aux mesures objectives plus fréquemment utilisées pour aborder la question des besoins en matière de logement.

Ce chapitre vise à brosser le portrait de la satisfaction résidentielle dans les régions administratives du Québec. La première section porte sur la satisfaction à l'égard du logement. Celle-ci est d'abord envisagée selon le mode d'occupation des ménages, c'est-à-dire si ces derniers sont propriétaires ou locataires de leur logement, puis selon différents aspects du logement, à savoir la superficie, le nombre de chambres, le prix abordable, l'état, l'atténuation des bruits, le sentiment de sécurité et l'efficacité énergétique. Dans la deuxième section, la satisfaction à l'égard du quartier est abordée et est également évaluée selon le mode d'occupation. Enfin, la troisième et dernière section vient compléter le portrait de la satisfaction résidentielle dans les régions en traitant du sentiment d'appartenance à la communauté locale.

Note méthodologique

Les données fournies dans cette analyse proviennent de l'*Enquête canadienne sur le logement* (ECL) de 2021 menée par Statistique Canada. Cette enquête vise à recueillir des informations au sujet des besoins et des expériences en matière de logement auprès d'un échantillon de ménages privés canadiens. La population cible de l'ECL 2021 est formée des personnes vivant dans les dix provinces canadiennes et les trois capitales territoriales, à l'exception des pensionnaires d'établissements institutionnels, des membres des Forces canadiennes vivant dans les camps militaires et des personnes vivant dans les communautés autochtones.

Suite à la page 99



Cette analyse porte spécifiquement sur les ménages privés au Québec. Les mesures de perception présentées dans ce chapitre ont été colligées auprès de la personne de référence du ménage, c'est-à-dire la personne responsable des décisions relatives au logement. Dans les cas où plus d'un membre du ménage se partagent la responsabilité des décisions relatives au logement, une personne est choisie comme personne de référence. Il est possible que la perception fournie par cette personne en ce qui concerne le logement, le quartier ou le sentiment d'appartenance à la communauté locale ne reflète pas l'avis de l'ensemble des membres du ménage.

À noter que les régions du Nord-du-Québec et de la Côte-Nord ont été regroupées à des fins d'analyses.

Tests statistiques

Les intervalles de confiance ont été construits à partir du logiciel SUDAAN au moyen des poids d'auto-amorçage (*bootstrap*) produits par Statistique Canada. Le niveau de confiance associé aux intervalles de confiance est de 95 %.

À moins d'avis contraire, les différences évoquées ont été confirmées par des tests d'indépendance du khi-deux au seuil de 0,05. Il arrive que des résultats semblent différents, mais ne le soient pas sur le plan statistique selon les tests effectués. Un manque de puissance statistique de l'enquête pour certaines régions peut être à l'origine de cette situation. Dans le cas d'un test non significatif au seuil fixé, on ne peut pas conclure que les résultats des deux groupes sont différents, ni conclure qu'ils sont égaux.

À noter que les analyses et les statistiques présentées dans ce bulletin sont de nature descriptive et bivariée. Elles se limitent aux relations entre deux variables, sans tenir compte de l'interaction de plusieurs autres facteurs, et elles ne permettent pas d'établir un lien de cause à effet.

Mention

Les analyses contenues dans ce texte ont été réalisées au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), membre du Réseau canadien des Centres de données de recherche (RCCDR). Les activités du CIQSS sont rendues possibles grâce à l'appui financier du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH), des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), de Statistique Canada, des Fonds de recherche du Québec ainsi que de l'ensemble des universités québécoises qui participent à leur financement. Les idées exprimées dans ce texte sont celles des auteurs et pas nécessairement celles du RCCDR, du CIQSS ou de leurs partenaires.

Un peu plus de sept ménages québécois sur dix ont un niveau de satisfaction élevé à l'égard de leur logement

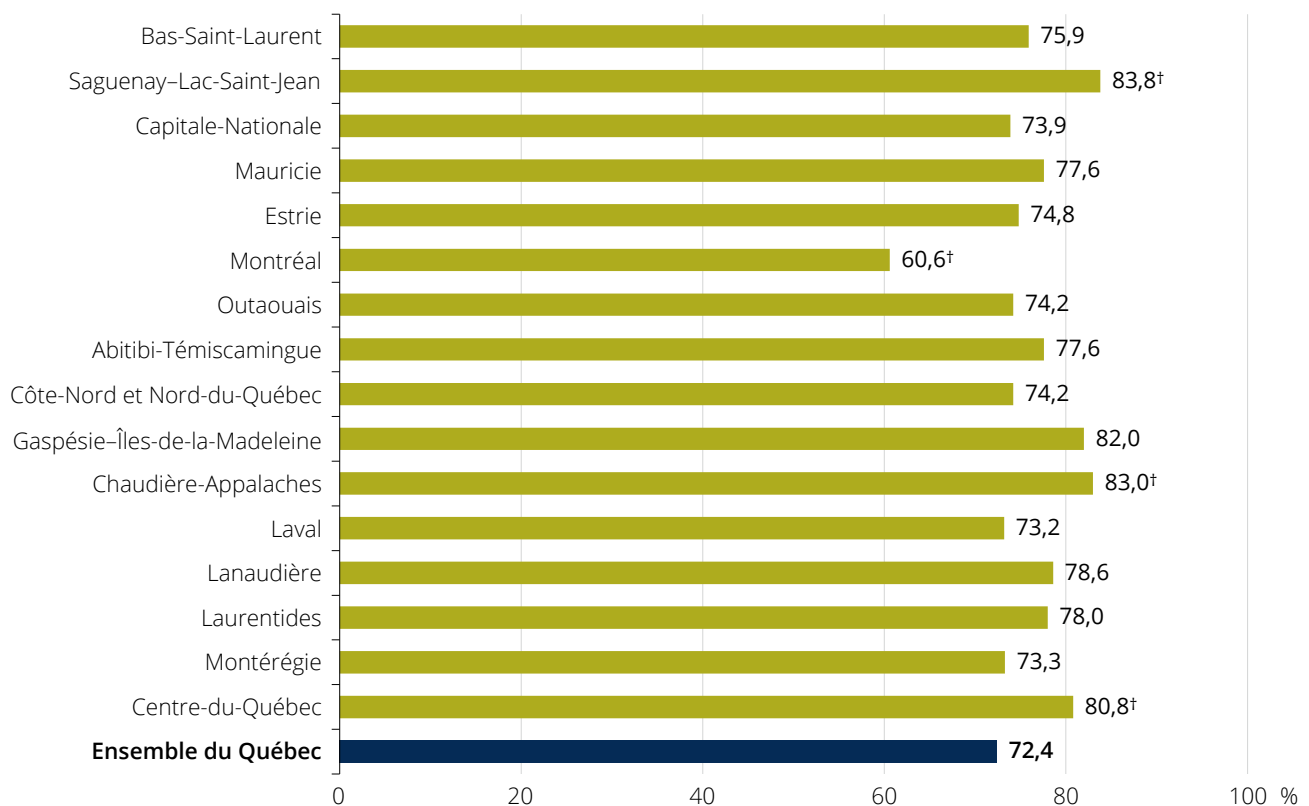
Selon des données de 2021, un peu plus de sept ménages québécois sur dix ont un niveau de satisfaction élevé à l'égard de leur logement (72 % ; figure 7.1, [tableau 7.1](#)). Tous modes d'occupation confondus, les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean (84 %), de Chaudière-Appalaches (83 %) et du Centre-du-Québec (81 %) affichent une proportion de ménages ayant une satisfaction élevée à l'égard de leur logement qui est significativement supérieure à celle du reste du Québec. Seule la région de Montréal (61 %) affiche une proportion qui est inférieure à celle observée dans le reste de la province.

Les ménages propriétaires sont plus susceptibles que les ménages locataires d'avoir un niveau de satisfaction élevé à l'égard de leur logement dans la majorité des régions

Le mode d'occupation est l'un des principaux facteurs qui influencent le niveau de satisfaction des ménages vis-à-vis leur espace de vie (Balestra et Sultan 2013). Au Québec, les ménages propriétaires sont plus susceptibles d'avoir un niveau de satisfaction élevé à l'égard

Figure 7.1

Proportion de ménages privés ayant une satisfaction élevée¹ à l'égard de leur logement, régions administratives et ensemble du Québec, 2021



[†] Exprime une différence statistiquement significative entre la région administrative et le reste du Québec.

1. Les ménages dont la personne de référence a attribué une cote de satisfaction de 8, 9 ou 10 sur 10 sont considérés comme ayant un niveau de satisfaction élevé à l'égard de leur logement.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le logement*, fichier maître. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

de leur logement que les ménages locataires (82 % c. 58 % ; [tableau 7.1](#)). Cet écart particulièrement marqué à l'échelle de la province révèle une tendance qui se confirme également dans la grande majorité des régions, à l'exception de quelques-unes, dont le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, où les proportions de ménages propriétaires et de ménages locataires ayant un niveau de satisfaction élevé à l'égard de leur logement sont similaires.

Parmi les ménages propriétaires, près de neuf sur dix ont un niveau de satisfaction élevé à l'égard de leur logement dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean (92 %) et de Chaudière-Appalaches (90 %) : des proportions plus élevées que celles notées dans le reste de la province. En revanche, moins des trois quarts des ménages propriétaires de la région de Montréal (73 %) ont un niveau de satisfaction élevé à l'égard de leur logement. Ainsi, si on tient compte uniquement des ménages propriétaires, la région de Montréal conserve un niveau de satisfaction inférieur à celui du reste de la province. Cette observation peut s'expliquer en partie par le caractère unique de l'habitation dans cette région. À titre d'exemple, les ménages propriétaires de la région de Montréal habitent principalement dans des immeubles (Société d'habitation du Québec 2005), et les ménages qui occupent ce type d'habitation présentent généralement un niveau de satisfaction inférieur à celui des propriétaires de maison individuelle (Fonberg et Schellenberg 2019).

Au sein des ménages locataires, près de huit ménages sur dix (80 %) ont un niveau de satisfaction élevé vis-à-vis de leur logement dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Cette proportion tend à être plus élevée que dans le reste de la province, bien que cette différence ne soit pas significative sur le plan statistique. Les ménages locataires de la région du Bas-Saint-Laurent (72 %) et du Saguenay–Lac-Saint-Jean (68 %) sont plus nombreux en proportion que ceux du reste du Québec à avoir un niveau de satisfaction élevé à l'égard de leur logement. La situation est différente dans la région de Montréal, où seul un ménage locataire sur deux (52 %) a un niveau de satisfaction élevé à l'égard de son logement.

Le sentiment de sécurité : la caractéristique du logement pour laquelle on compte le plus grand nombre de ménages satisfaits ou très satisfaits

Le **sentiment de sécurité** est la caractéristique du logement pour laquelle la proportion de ménages québécois satisfaits ou très satisfaits est la plus élevée. En effet, près de neuf ménages sur dix sont satisfaits ou très satisfaits de leur sentiment de sécurité dans leur logement (89 % ; [tableau 7.2](#)). Les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean (95 %) et de Chaudière-Appalaches (95 %) comptent, en proportion, un plus grand nombre de ménages satisfaits ou très satisfaits de leur sentiment de sécurité que le reste du Québec. En revanche, les ménages de la région de Montréal (84 %) sont proportionnellement moins nombreux à être satisfaits ou très satisfaits de cet aspect que ceux du reste de la province.

Les caractéristiques physiques du logement, telles que la **superficie** et le **nombre de chambres**, sont des éléments déterminants dans le choix du logement et sont associées à la satisfaction générale à l'égard du logement (Balestra et Sultan 2013). Les données de 2021 indiquent que la grande majorité des ménages québécois sont satisfaits ou très satisfaits de la superficie (83 %) et du nombre de chambres (86 %) de leur logement ([tableau 7.2](#)). La proportion de ménages satisfaits ou très satisfaits de la superficie de leur logement est significativement plus élevée dans les régions de la Mauricie (90 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (90 %), de Chaudière-Appalaches (89 %) et de la Montérégie (87 %) que dans le reste du Québec, tandis qu'elle est significativement moins élevée dans la région de Montréal (73 %).

Les ménages de la Mauricie (91 %) et de la Montérégie (91 %) sont proportionnellement plus nombreux que ceux du reste du Québec à être satisfaits ou très satisfaits du nombre de chambres de leur logement. Toutefois, les ménages vivant dans les régions administratives caractérisées par une forte densité de population, soit les régions de Montréal (78 %) et de Laval (78 %), sont moins susceptibles d'être satisfaits ou très satisfaits de cette caractéristique. Il est intéressant de souligner que les ménages habitant dans ces deux régions sont également plus susceptibles de vivre dans un logement

de taille insuffisante, c'est-à-dire un logement dont le nombre de chambres est insuffisant compte tenu de la taille et de la composition du ménage, que les autres ménages québécois (Lagacé 2023).

Comme le loyer est le premier poste de dépenses des ménages québécois (Institut de la statistique du Québec 2022), son coût exerce une influence déterminante sur la satisfaction résidentielle (Balestra et Sultan 2013). Selon les données de 2021, plus des trois quarts des ménages québécois (77 %) sont satisfaits ou très satisfaits du **prix abordable** de leur logement. On observe une plus grande proportion de ménages satisfaits ou très satisfaits relativement à cet aspect dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean (86 %), de la Mauricie (86 %), de Chaudière-Appalaches (85 %) et du Centre-du-Québec (85 %) que dans le reste de la province. Les ménages de la région de Laval (66 %) et de Montréal (68 %) sont proportionnellement moins nombreux à être satisfaits ou très satisfaits du prix abordable de leur logement. Ces données corroborent les observations menées sur l'abordabilité du logement au Québec, qui indiquent que les ménages de ces deux régions sont plus susceptibles de vivre dans un logement non abordable¹ que l'ensemble des ménages québécois (Lagacé 2023).

Environ trois ménages sur quatre (76 %) au Québec sont satisfaits ou très satisfaits de **l'état de leur logement**. La proportion de ménages qui sont satisfaits ou très satisfaits de l'état de leur logement est plus élevée dans les régions des Laurentides (86 %), de Chaudière-Appalaches (85 %), du Centre-du-Québec (84 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (83 %), de l'Estrie (81 %) et de la Capitale-Nationale (81 %) que dans le reste du Québec. Les ménages de la région de Montréal (63 %) sont, quant à eux, proportionnellement moins nombreux à être satisfaits ou très satisfaits de l'état de leur logement que ceux vivant dans le reste du Québec.

Au Québec, **l'efficacité énergétique** (67 %) et **l'atténuation des bruits** (69 %) sont les deux caractéristiques pour lesquelles la proportion de ménages satisfaits ou très satisfaits est la plus faible. À cet égard, les données révèlent que les ménages des régions de l'Abitibi-Témiscamingue

(78 %), du Centre-du-Québec (78 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (76 %) et de Chaudière-Appalaches (75 %) sont plus nombreux en proportion à être satisfaits ou très satisfaits de l'efficacité énergétique de leur logement que les autres ménages du Québec, tandis que ceux des régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (87 %), des Laurentides (82 %), de Chaudière-Appalaches (80 %) et de la Montérégie (75 %) sont plus nombreux en proportion à être satisfaits ou très satisfaits de l'atténuation des bruits dans leur logement. Encore une fois, la région de Montréal se distingue en affichant des proportions de ménages satisfaits ou très satisfaits de l'efficacité énergétique (58 %) et de l'atténuation des bruits extérieurs (52 %) significativement inférieures à celles du reste du Québec. Pour ce dernier aspect, l'écart particulièrement important entre la région de Montréal et le reste de la province (52 % c. 74 % ; donnée non présentée) témoigne d'un phénomène particulièrement important dans ce centre urbain, où les immeubles à logement multiples sont particulièrement répandus.

Plus des trois quarts des ménages québécois ont un niveau de satisfaction élevé à l'égard de leur quartier

Au Québec, environ 78 % des ménages ont un niveau de satisfaction élevé à l'égard de leur quartier ([tableau 7.3](#)). Tous modes d'occupation confondus, on note une plus forte proportion de ménages ayant un niveau de satisfaction élevée à l'égard de leur quartier dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (93 %), de Chaudière-Appalaches (89 %), du Centre-du-Québec (87 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (87 %) et des Laurentides (85 %) que dans le reste du Québec. En revanche, les ménages de la région de Montréal (68 %) sont moins susceptibles que ceux du reste de la province à avoir un niveau de satisfaction élevé à l'égard de leur quartier. On observe la même tendance dans la région de Laval (68 %), bien que la différence ne s'avère pas significative sur le plan statistique.

1. Un ménage vit dans un logement non abordable s'il doit déboursier 30 % ou plus de son revenu total avant impôt pour couvrir les frais d'habitation.

Moins d'un ménage locataire sur deux est satisfait de son quartier à Laval

Dans l'ensemble du Québec, on observe une plus forte proportion de ménages ayant un niveau de satisfaction élevé à l'égard de leur quartier chez les ménages propriétaires que chez les ménages locataires (83 % c. 69 % ; [tableau 7.3](#)). Cette tendance s'observe dans près de la moitié des régions, dont le Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Capitale-Nationale, l'Estrie, l'Outaouais, Chaudière-Appalaches, Laval, les Laurentides et le Centre-du-Québec.

Plus de neuf ménages propriétaires sur dix ont un niveau de satisfaction élevé à l'égard de leur quartier dans les régions de Chaudière-Appalaches (92 %), des Laurentides (92 %) et du Centre-du-Québec (90 %), ce qui est plus élevé que dans le reste du Québec. Du côté des ménages locataires, ce sont ceux du Bas-Saint-Laurent (86 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (84 %) et de Chaudière-Appalaches (83 %) qui sont les plus nombreux en proportion à éprouver une telle satisfaction vis-à-vis de leur quartier.

Dans la région de Montréal, les ménages propriétaires (72 %) et les ménages locataires (65 %) sont proportionnellement moins nombreux que ceux du reste du Québec à exprimer un niveau de satisfaction élevé à l'égard de leur quartier. Dans la région de Laval, cette proportion est significativement inférieure à celle du reste du Québec chez les ménages locataires (49 %).

La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine en tête des régions pour le sentiment d'appartenance à la communauté locale

Selon les données de 2021, environ 64 % des ménages québécois ont un fort sentiment d'appartenance à leur communauté locale ([figure 7.2](#)). Plus d'une étude a souligné l'existence d'un lien entre la force du sentiment d'appartenance à la communauté locale et le caractère rural ou urbain de la zone géographique étudiée (Shields 2008 ; Turcotte 2005). Les régions du Québec, où on peut observer différents niveaux d'urbanisation, ne font pas exception à cette tendance.

Dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, une région où presque la totalité de la population vit en zone rurale², plus de 19 ménages sur 20 ont un fort sentiment d'appartenance à leur communauté locale (96 %). Il s'agit de la proportion la plus élevée observée pour l'ensemble des régions du Québec. Les ménages sont aussi plus susceptibles d'avoir un fort sentiment d'appartenance à leur communauté locale dans les autres régions où une part importante de la population vit en zone rurale que dans le reste du Québec. C'est notamment le cas des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (82 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (77 %), du Bas-Saint-Laurent (76 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (75 %), de la Mauricie (75 %) et de Chaudière-Appalaches (72 %).

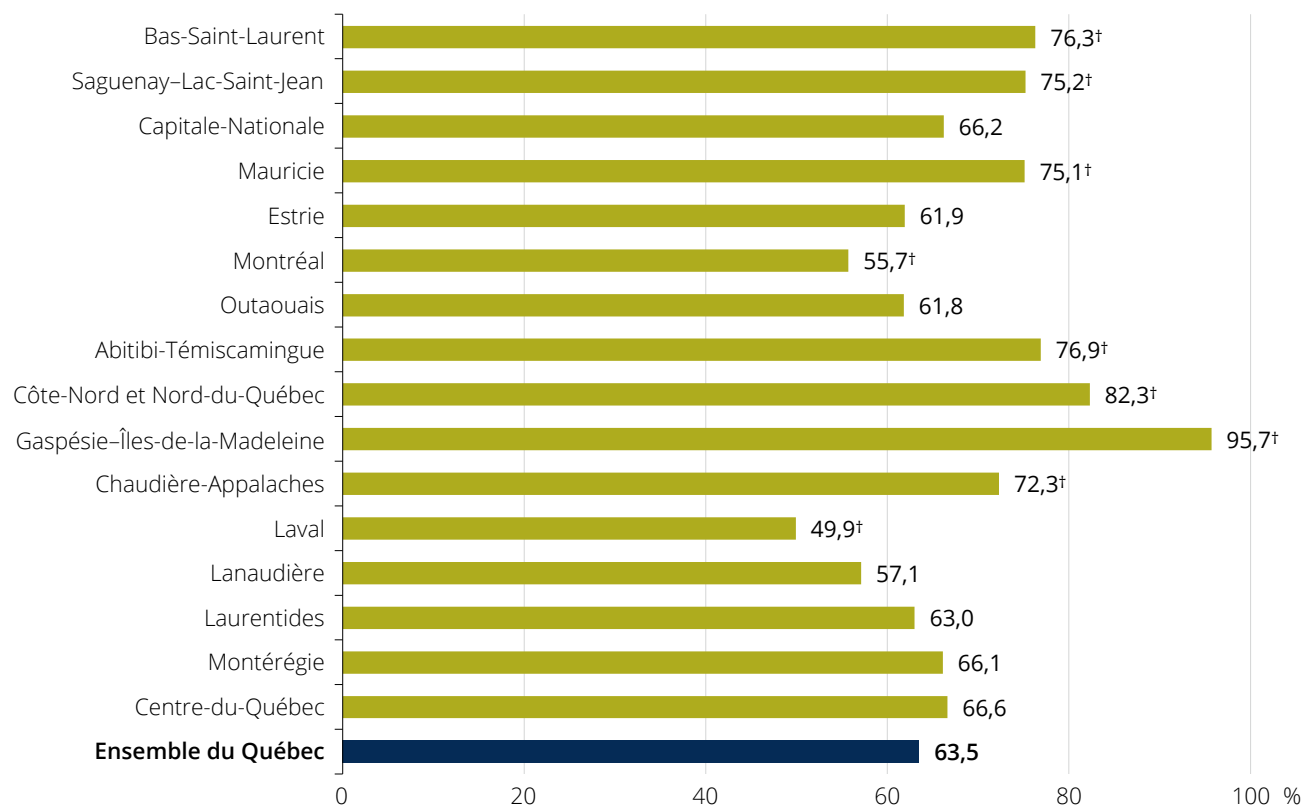
2. Dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 96,9 % de la population vit en zone rurale. À titre de comparaison, 18,3 % de la population vit en zone rurale à l'échelle du Québec (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie 2024).

Près d'un ménage sur deux a un fort sentiment d'appartenance dans les régions de Montréal (56 %) et de Laval (50 %). Dans ces deux régions, où la totalité de la population vit en zone urbanisée, les ménages sont moins susceptibles d'avoir un fort sentiment d'appartenance à leur communauté locale que le reste des ménages québécois. Le niveau généralement moins élevé de sentiment d'appartenance observé dans les zones fortement urbanisées peut être attribué à plusieurs facteurs, dont la forte densité de population, une plus grande proportion

de la population vivant dans des habitations qui ne sont pas des maisons individuelles ainsi qu'une mobilité résidentielle accrue (Schellenberg et autres 2017). Par ailleurs, l'incidence de la mobilité sur le sentiment d'appartenance est un élément intéressant à soulever pour les régions comme celle de Montréal et, dans une moindre mesure, comme celle de Laval, où les migrations internationales, notamment, sont particulièrement importantes (Institut de la statistique du Québec 2024).

Figure 7.2

Proportion de ménages privés ayant un fort sentiment d'appartenance à leur communauté locale, régions administratives et ensemble du Québec, 2021



† Exprime une différence statistiquement significative entre la région administrative et le reste du Québec.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le logement*, fichier maître. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Références

- BALESTRA, Carlotta, et Joyce SULTAN (2013). « Home Sweet Home: The Determinants of Residential Satisfaction and its Relation with Well-being », *OECD Statistics Working Papers*, [En ligne], n°2013/05, Éditions OCDE, Paris, [doi.org/10.1787/5jzbcx0czc0x-en] (Consulté le 9 mai 2024).
- CHENG, Stephanie (2023). « La satisfaction à l'égard du logement chez les adultes âgés : les caractéristiques du logement et leur incidence sur la satisfaction », *Regards sur la société canadienne*, [En ligne], septembre, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada, [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2023001/article/00010-fra.htm] (Consulté le 15 février 2024).
- FONBERG, Jonathan David, et Grant SCHELLENBERG (2019). « Satisfaction des Canadiens à l'égard de leur logement : faits saillants de l'Enquête canadienne sur le logement de 2018 », *Série de documents de recherche – Revenu*, [En ligne], n° 75F0002M au catalogue de Statistique Canada, 28 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/75f0002m/75f0002m2019011-fra.pdf?st=kbQmBPV5] (Consulté le 17 avril 2024).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2024). *Fiches démographiques – Les régions administratives du Québec en 2023* [En ligne], Québec, L'Institut, 52 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/fiches-demographiques-regions-administratives-quebec-2023.pdf] (Consulté le 18 juin 2024).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2022, mis à jour le 17 novembre). *Dépenses moyennes des ménages en dollars courants et coefficients budgétaires, selon le poste de dépenses et autres caractéristiques - Classification à 3 niveaux*, Québec, 2017-2019, [En ligne], [statistique.quebec.ca/fr/document/depenses-moyennes-des-menages-et-coefficients-budgetaires/tableau/depenses-moyennes-menages-coefficients-budgetaires-classification-2017-2019#tri_type=1&tri_pivot_2=5&tri_tail=1&tri_mesr=00] (Consulté le 10 mai 2023).
- KITCHEN, Peter, Allison WILLIAMS et James CHOWHAN (2012). « Sense of Community Belonging and Health in Canada: A Regional Analysis », *Social Indicators Research*, vol. 107, n° 1, p. 103-126.
- LAGACÉ, Frédérique (2023). « Logement » dans *Panorama des régions du Québec. Édition 2023*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 89-101, [statistique.quebec.ca/fr/fichier/panorama-des-regions-du-quebec-edition-2023.pdf] (Consulté le 9 avril 2024).
- LU, Max (1999). « Determinants of Residential Satisfaction : Ordered Logit vs. Regression Models », *Growth and Change*, volume 30, p. 264-287.
- MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION ET DE L'ÉNERGIE (2024, mise à jour le 4 avril). *Occupation du territoire*, [En ligne]. [www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/gaspesie-iles-de-la-madeleine/portrait-regional/occupation-du-territoire] (Consulté le 8 mai 2024).
- SCHELLENBERG, Grant et autres (2017). « The Correlates of Self-Assessed Community Belonging in Canada: Social Capital, Neighbourhood Characteristics, and Rootedness », *Social Indicators Research*, vol. 140, p. 597-618.
- SHIELDS, Margot (2008). « Community belonging and self-perceived health », *Health Reports*, [En ligne], n° 82-003-X200800210552 au catalogue de Statistique Canada, 11 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2008002/article/10552-eng.pdf] (Consulté le 8 mai 2024).
- SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (2005). *L'habitation au Québec, Profil statistique de l'habitation – Montréal*, [En ligne], 80 p. [www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/0000021253.pdf] (Consulté le 8 mai 2024).
- TURCOTTE, Martin (2005). « Social engagement and civic participation: Are rural and small town populations really at an advantage? », *Rural and small town Canada analysis Bulletin*, [En ligne], vol. 6, n° 4, 24 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/21-006-x/21-006-x2005004-eng.pdf?st=4nX_PD-f] (Consulté le 9 mai 2024).

Tableau 7.1

Proportion de ménages privés ayant un niveau de satisfaction élevé¹ à l'égard de leur logement selon le mode d'occupation, régions administratives et ensemble du Québec, 2021

Région administrative	Total	Propriétaires	Locataires
		%	
Bas-Saint-Laurent	75,9	77,8	71,7 [†]
Saguenay–Lac-Saint-Jean	83,8 [†]	91,5 [†]	67,5 [†]
Capitale-Nationale	73,9	82,4	61,6
Mauricie	77,6	84,8	64,5
Estrie	74,8	83,3	61,3
Montréal	60,6 [†]	73,1 [†]	51,5 [†]
Outaouais	74,2	81,1	57,2
Abitibi-Témiscamingue	77,6	83,1	67,1
Côte-Nord et Nord-du-Québec	74,2	82,9	55,4 [*]
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	82,0	83,6	79,5
Chaudière-Appalaches	83,0 [†]	89,7 [†]	65,0
Laval	73,2	81,9	52,2 [*]
Lanaudière	78,6	85,7	58,2
Laurentides	78,0	82,1	67,3
Montérégie	73,3	79,9	57,0
Centre-du-Québec	80,8 [†]	87,7	63,4
Ensemble du Québec	72,4	81,5	57,8

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

† Pour un mode d'occupation donné, exprime une différence statistiquement significative entre la région administrative et le reste du Québec.

1. Les ménages dont la personne de référence a attribué une cote de satisfaction de 8, 9 ou 10 sur 10 sont considérés comme ayant un niveau de satisfaction élevé à l'égard de leur logement.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le logement*, fichier maître. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 7.2

Proportion de ménages privés satisfaits ou très satisfaits de certains aspects de leur logement, régions administratives et ensemble du Québec, 2021

Région administrative	Superficie du logement	Nombre de chambres	Prix abordable	État du logement	Atténuation des bruits	Sentiment de sécurité	Efficacité énergétique
%							
Bas-Saint-Laurent	88,0	87,6	78,8	81,5	73,0	88,4	71,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	89,9 [†]	89,1	85,9 [†]	83,3 [†]	74,8	94,6 [†]	76,4 [†]
Capitale-Nationale	83,3	87,6	78,1	81,0 [†]	69,9	90,1	70,1
Mauricie	90,0 [†]	91,2 [†]	85,9 [†]	80,1	72,8	92,8	70,0
Estrie	85,5	86,1	80,0	81,4 [†]	73,0	91,9	64,5
Montréal	72,6 [†]	78,0 [†]	67,6 [†]	62,7 [†]	52,3 [†]	84,2 [†]	57,8 [†]
Outaouais	83,1	88,0	79,8	77,5	70,1	90,7	64,2
Abitibi-Témiscamingue	90,0	92,6	77,9	85,0	77,5	93,4	78,1 [†]
Côte-Nord et Nord-du-Québec	82,4	90,3	83,0	84,4	74,2	94,3	75,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	88,2	95,1	81,1	82,5	87,1 [†]	98,8	70,3
Chaudière-Appalaches	89,0 [†]	90,8	84,7 [†]	85,4 [†]	79,5 [†]	94,5 [†]	74,6 [†]
Laval	79,9	77,5 [†]	66,2 [†]	72,3	61,1	83,9	60,6
Lanaudière	86,9	90,2	82,8	80,3	71,6	85,7	70,9
Laurentides	87,7	89,2	81,0	85,5 [†]	81,7 [†]	92,1	72,8
Montérégie	86,6 [†]	90,9 [†]	80,5	76,4	75,2 [†]	92,4	66,1
Centre-du-Québec	87,1	91,4	84,6 [†]	84,2 [†]	75,9	91,9	77,5 [†]
Ensemble du Québec	82,8	86,2	77,2	76,0	68,5	89,4	66,5

† Exprime une différence statistiquement significative entre la région administrative et le reste du Québec.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le logement*, fichier maître. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 7.3

Proportion de ménages privés ayant un niveau de satisfaction élevé¹ à l'égard de leur quartier selon le mode d'occupation, régions administratives et ensemble du Québec, 2021

Région administrative	Total	%	
		Propriétaires	Locataires
Bas-Saint-Laurent	86,0	85,9	86,1 †
Saguenay-Lac-Saint-Jean	80,8	85,2	71,2
Capitale-Nationale	80,7	86,5	72,3
Mauricie	76,5	77,8	74,1
Estrie	80,1	84,9	72,4
Montréal	68,0 †	72,3 †	64,9 †
Outaouais	78,6	85,4	61,9
Abitibi-Témiscamingue	86,9 †	88,6	83,6 †
Côte-Nord et Nord-du-Québec	76,2	81,2	65,2 *
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	93,1 †	97,3	86,1
Chaudière-Appalaches	89,4 †	91,8 †	83,0 †
Laval	68,1	76,2	48,7 *†
Lanaudière	73,7	76,7	65,2
Laurentides	85,1 †	91,7 †	67,9
Montérégie	80,3	82,0	75,9
Centre-du-Québec	87,0 †	90,4 †	78,4
Ensemble du Québec	77,5	82,5	69,4

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

† Pour un mode d'occupation donné, exprime une différence statistiquement significative entre la région administrative et le reste du Québec.

1. Les ménages dont la personne de référence a attribué une cote de satisfaction de 8, 9 ou 10 sur 10 sont considérés comme ayant un niveau de satisfaction élevé à l'égard de leur quartier.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le logement*, fichier maître. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Valeur foncière des résidences unifamiliales et des copropriétés

Patricia Beauregard-Desjardins, Marie-Hélène Provençal et Marion Voisin,
Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Dans la perspective de marquer le 25^e anniversaire de l'ISQ, le présent chapitre fournit une analyse de l'évolution de la valeur foncière moyenne uniformisée des résidences unifamiliales et des copropriétés sur une période de 25 ans. Ce regard sur le long terme permet de saisir les différences constatées à cet égard sur le marché immobilier résidentiel dans les 17 régions administratives du Québec. Une analyse de l'évolution récente est également réalisée et rend compte de la

forte augmentation de la valeur foncière des dernières années et de la variabilité de son rythme de croissance selon la région.

Les statistiques sur la valeur des résidences unifamiliales et des copropriétés sont tirées des sommaires du rôle d'évaluation foncière des municipalités, colligés annuellement par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Note méthodologique

La valeur foncière des propriétés sert de base aux municipalités pour l'imposition foncière et la taxation scolaire. La valeur immobilière des propriétés se compose de la valeur du terrain et de celle du bâtiment¹.

Les valeurs foncières uniformisées² pour l'exercice financier d'une municipalité donnée reflètent le niveau général des valeurs établies selon les conditions du marché immobilier telles qu'elles existaient **18 mois avant le début de l'exercice financier**. Par exemple, les valeurs foncières uniformisées de l'exercice financier de 2024 représentent globalement la valeur au marché des propriétés au 1^{er} juillet 2022, tandis que celles de l'exercice financier de 2023 correspondent à la valeur au marché au 1^{er} juillet 2021.

Seule la valeur imposable des immeubles a été prise en compte dans le calcul de la valeur moyenne des résidences unifamiliales et des copropriétés.

Par ailleurs, les villages nordiques et cris, le village naskapi ainsi que les réserves indiennes et les établissements indiens ne sont pas pris en compte dans les données régionales et provinciales. Ces localités n'ont pas à produire de rôle d'évaluation foncière étant donné qu'elles ne sont pas assujetties à la *Loi sur la fiscalité municipale*.

1. Correspond à la valeur attribuée aux bâtiments compris dans l'unité d'évaluation. Il s'agit du bâtiment principal, de ses dépendances, de ses accessoires, de ses équipements et des améliorations érigées ou incorporées au terrain.
2. Voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin du document, pour la définition de la valeur foncière uniformisée.



La valeur des résidences unifamiliales et des copropriétés a quintuplé en 25 ans

Au total, la valeur foncière moyenne a crû de façon ininterrompue en 25 ans, passant de 92 608 \$ à 464 561 \$ pour les résidences unifamiliales et de 86 081 \$ à 439 620 \$ pour les copropriétés, selon un taux de croissance annuel moyen de 6,7 % pour l'une et l'autre des deux catégories de résidence. C'est toutefois lors de la pandémie que les valeurs foncières moyennes ont véritablement bondi (figure 8.1 et [tableau 8.1](#)).

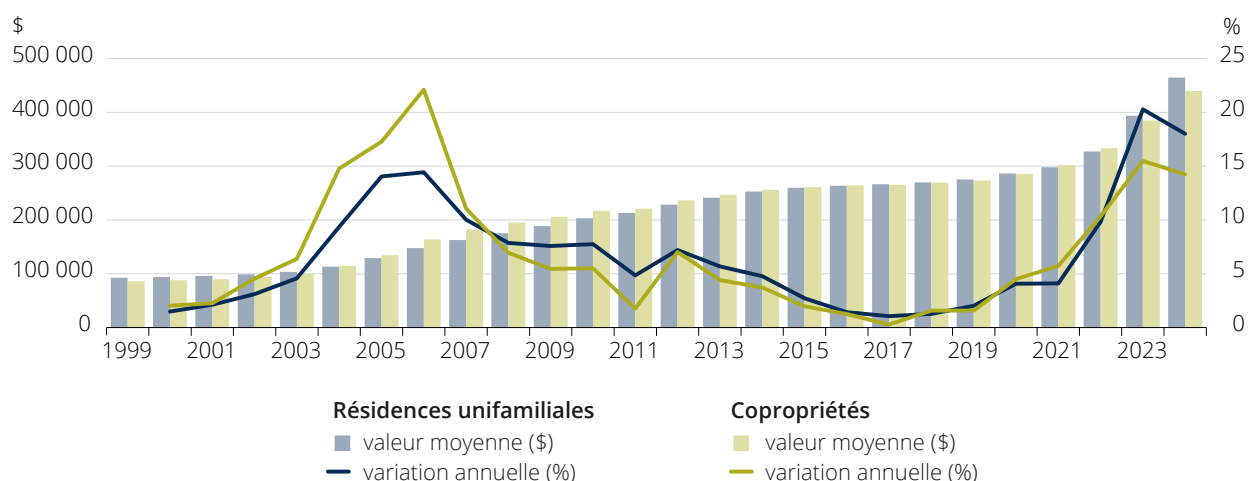
Au début des années 2000, la hausse de la valeur tant des résidences unifamiliales que des copropriétés progressait modérément, selon un taux annuel moyen de 4,1% et de 5,9 % respectivement, entre 1999 et 2004. À partir de l'exercice de 2004, la croissance de la valeur foncière des propriétés résidentielles s'est intensifiée pour atteindre un taux annuel de 14,4 % pour les unifamiliales et de 22,1 % pour les copropriétés, entre 2005 et 2006 (figure 8.1).

La croissance de la valeur foncière des propriétés résidentielles a ensuite ralenti jusqu'en 2017, en particulier à la suite de la crise financière de 2008. Entre les exercices de 2007 et de 2017, le taux de croissance annuel moyen était de 5,1 % pour les résidences unifamiliales et de 3,8 % pour les copropriétés. Cette décennie a également été marquée par des valeurs moyennes globalement plus élevées pour les copropriétés que pour les résidences unifamiliales.

À la fin des années 2010, s'est amorcée une phase caractérisée par une remontée de la valeur foncière des propriétés résidentielles. Cette remontée s'est amplifiée avec le début de la pandémie, particulièrement en ce qui concerne les résidences unifamiliales. En effet, à partir de l'exercice financier de 2022, qui correspond à la valeur du marché de 2020, la hausse de la valeur des propriétés résidentielles s'est accélérée tant pour les copropriétés que pour les résidences unifamiliales. Le taux de croissance a même atteint un pic de 20,3 % en 2023 pour ces dernières. En 2024, un léger ralentissement du rythme de croissance de la valeur des deux catégories de propriétés est observé.

Figure 8.1

Valeur moyenne et variation annuelle des résidences unifamiliales et des copropriétés, ensemble du Québec, exercices financiers 1999 à 2024 des municipalités



Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Sommaires du rôle d'évaluation foncière des municipalités.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

La hausse observée au cours des 25 dernières années a été stimulée par divers facteurs fondamentaux. En ce qui concerne les facteurs de demande, l'accroissement du revenu disponible des ménages et du PIB par habitant (Fonds monétaire international 2018) ainsi que la hausse importante de l'emploi à temps plein¹ ont soutenu la croissance des valeurs. L'augmentation de la population découlant des accroissements naturel et migratoire entraîne également une hausse de la valeur immobilière, car elle exerce une pression pour occuper les terres disponibles (Chavez Monchez, E. A. 2020). Sur le plan démographique, on constate en outre que la taille des ménages a diminué au Québec au cours des 25 dernières années alors que leur nombre a augmenté (Institut de la statistique du Québec 2023a). À ces facteurs s'ajoute l'amélioration des conditions d'accessibilité à la propriété grâce aux faibles taux d'intérêt et aux conditions de crédit favorables, qui contribue à expliquer la montée des valeurs résidentielles (Banque du Canada 2018 et 2019), particulièrement au cours de la décennie 2010 et au début des années 2020. Enfin, la croissance des coûts de construction et du prix des terres ainsi que, plus récemment, l'augmentation du taux de postes vacants dans les métiers de la construction ont eu une incidence sur l'évolution récente de la valeur des immeubles résidentiels (Glaeser, Gyourko et Saiz 2008 ; Statistique Canada 2023).

Les résidences unifamiliales ont vu bondir leur valeur sur l'île de Montréal et dans sa périphérie

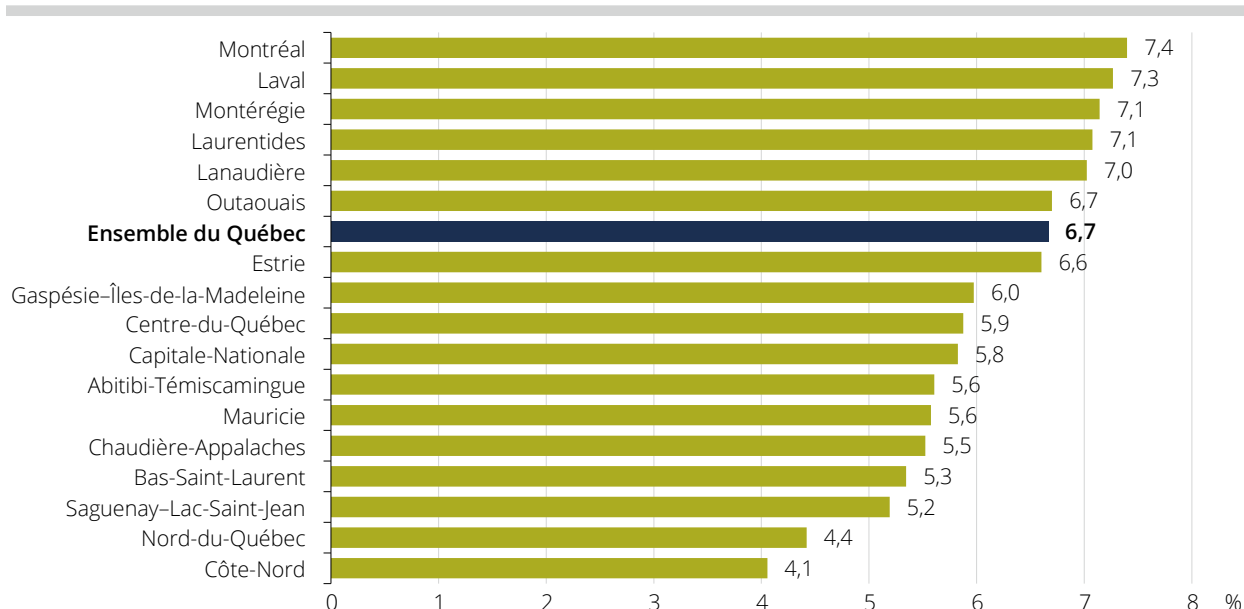
La hausse de la valeur moyenne des unifamiliales observée sur une période de 25 ans se reflète dans l'ensemble des 17 régions administratives du Québec, bien qu'à des degrés divers ([figure 8.2](#) et [tableau 8.1](#)). Entre l'exercice financier de 1999 et celui de 2024, Montréal enregistre la croissance annuelle moyenne la plus élevée ; la valeur des résidences unifamiliales y a presque sextuplé durant cette période et le taux de croissance annuel moyen atteint 7,4 %. Dans les territoires périphériques de la métropole, notamment Laval, la Montérégie, les Laurentides et Lanaudière, la croissance annuelle a été plus vigoureuse que dans l'ensemble du Québec et s'élève à 7 % ou plus, en moyenne. Parallèlement, dans plusieurs régions éloignées des grands centres urbains comme la Côte-Nord, le Nord-du-Québec, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Bas-Saint-Laurent, le taux de croissance annuel moyen est nettement inférieur à celui de l'ensemble du Québec, mais il n'est nulle part inférieur à 4 %.

La croissance de la valeur foncière moyenne des résidences familiales durant les 25 dernières années tend à être particulièrement marquée dans les régions caractérisées par un accroissement rapide de la densité de leur population telles que Laval, la Montérégie, les Laurentides et Lanaudière, comme le montre la [figure 8.3](#). À l'inverse, la valeur des résidences unifamiliales s'est accrue moins fortement dans plusieurs régions de l'est et du nord du Québec. Dans ces régions, la densité de la population a faiblement augmenté, voire diminué. C'est le cas des régions de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec, du Bas-Saint-Laurent et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

1. Voir le chapitre 2 [Marché du travail](#).

Figure 8.2

Taux de croissance annuel moyen des résidences unifamiliales, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 1999 et 2024 des municipalités

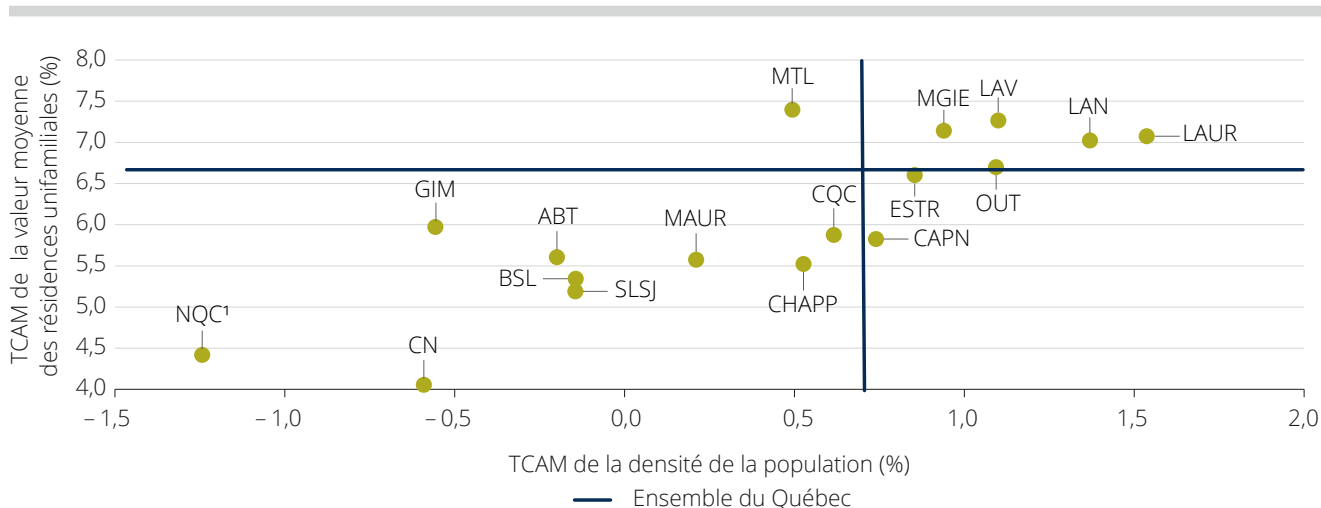


Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Sommaires du rôle d'évaluation foncière des municipalités.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 8.3

Croissance annuelle moyenne de la densité de la population entre 1997 et 2022 et évolution de la valeur moyenne des résidences unifamiliales, exercices financiers 1999 et 2024 des municipalités, régions administratives et ensemble du Québec



TCAM : Taux de croissance annuel moyen.

1. Les données du Nord-du-Québec et de l'ensemble du Québec excluent celles des MRC de l'Administration régionale Kativik et d'Eeyou Istchee.

Sources : Valeur moyenne des résidences unifamiliales : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Sommaires du rôle d'évaluation foncière des municipalités.

Population : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada (estimations démographiques infraprovinciales, mai 2024).

Superficie : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Système sur les découpages administratifs.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

À partir de 2020, particulièrement au cours des années pandémiques, la valeur moyenne des immeubles résidentiels a bondi dans toutes les régions, mais de façon inégale. Les résultats de l'exercice financier de 2024 par rapport à ceux de l'exercice de 2022 révèlent une hausse annuelle moyenne de la valeur des résidences unifamiliales variant de 7,1 %, dans le Nord-du-Québec, à 25,4 %, dans les Laurentides. Outre les Laurentides, les régions de Lanaudière, de l'Estrie et de l'Outaouais figurent parmi celles qui ont enregistré les plus fortes augmentations

au cours des deux dernières années. En contrepartie, la progression de la valeur des résidences unifamiliales a été relativement moins intense dans des régions à faible densité de population comme le Nord-du-Québec, la Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Notons que parmi les cinq régions affichant les plus faibles progressions de la valeur moyenne des résidences unifamiliales entre 2022 et 2024, la Capitale-Nationale est la seule qui compte une grande agglomération urbaine.

Une augmentation de la valeur moyenne des propriétés unifamiliales caractérisée par la hausse de la valeur des terrains

Entre les exercices financiers de 1999 et de 2024, la valeur des terrains (+ 8,0 %) des propriétés unifamiliales a augmenté au Québec à un rythme annuel moyen supérieur à celui de la valeur des bâtiments (+ 6,1 %). La part relative du terrain sur la valeur totale d'une propriété unifamiliale est ainsi passée de 26,0 % en 1999 à 35,7 % en 2024, soit une augmentation de 9,6 points de pourcentage.

Au cours des 25 dernières années, la valeur des bâtiments et celle des terrains ont progressé de manière distincte selon les événements conjoncturels survenus. À la suite de la crise financière de 2008, la valeur des terrains a crû à une cadence plus élevée que celle de la valeur des bâtiments, et ce, jusqu'à la fin de la décennie 2010. Depuis l'exercice financier de 2023, qui correspond à la valeur du marché de 2021, la valeur des bâtiments croît plus rapidement que celle des terrains, et ce, dans la plupart des régions du Québec.

Entre 1999 et 2024, c'est dans les régions limitrophes de Montréal, caractérisées par une forte croissance démographique, que la valeur des terrains s'est accrue avec le plus de vigueur. En effet, durant cette période, la valeur des terrains des propriétés unifamiliales a crû à un rythme annuel moyen de 8,3 % ou plus à Laval, dans Lanaudière, en Montérégie et dans les Laurentides.

Au cours de cette période, parmi toutes les régions du Québec, c'est seulement dans le Nord-du-Québec et le Bas-Saint-Laurent que la croissance de la valeur des bâtiments résidentiels dépasse celle des terrains.

Par ailleurs, dans les régions présentant une forte densité de population, comme Montréal et Laval, la valeur moyenne du terrain représente plus de 40 % de la valeur d'une propriété unifamiliale en 2024. À l'inverse, dans les régions éloignées des grands centres urbains, cette part relative tend à être bien moindre. C'est le cas du Nord-du-Québec et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, où la valeur des terrains compte pour moins de 15 % de la valeur des propriétés unifamiliales.

Forte hausse de la valeur moyenne des copropriétés dans plusieurs régions

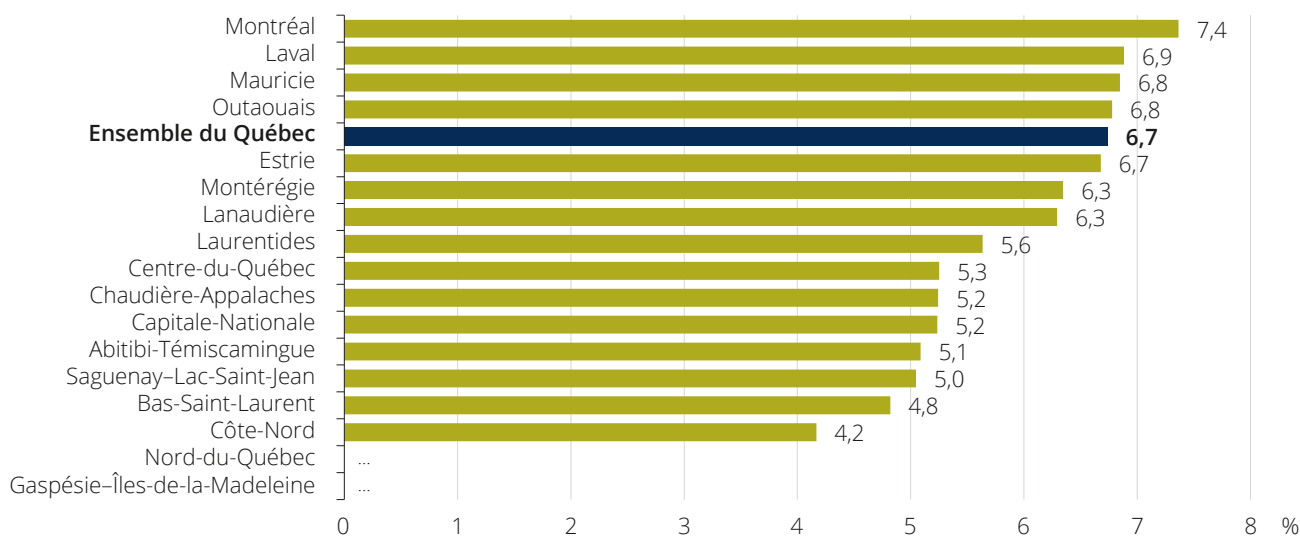
Entre les exercices financiers de 1999 et de 2024, la valeur moyenne des copropriétés au Québec a augmenté selon un taux annuel moyen de 6,7 %. À l'échelle régionale, quatre régions présentent un taux de croissance annuel moyen supérieur à celui observé pour l'ensemble du Québec : Montréal, Laval, la Mauricie et l'Outaouais (figure 8.4 et [tableau 8.2](#)). La valeur des copropriétés a toutefois fortement progressé dans les régions de l'Estrie, de la Montérégie et de Lanaudière où les hausses dépassent les 6 % en moyenne chaque année. En revanche, dans les régions éloignées des grands centres urbains, la croissance de la valeur moyenne des copropriétés a été plus lente que dans l'ensemble du Québec. Les régions de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'Abitibi-Témiscamingue, lesquelles comptent peu de copropriétés sur leur territoire, présentent les taux de croissance annuels moyens les moins élevés de toutes les régions. Certaines régions, comme la Côte-Nord, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la

Capitale-Nationale ont même connu, durant ces 25 années, des épisodes durant lesquels la valeur moyenne des copropriétés était en baisse ou en stagnation.

Plus récemment, entre l'exercice financier de 2022 et celui de 2024, la croissance de la valeur moyenne des copropriétés s'est grandement accélérée par rapport aux années précédentes, et ce, dans l'ensemble des régions. En Estrie, dans les Laurentides, en Mauricie et dans Lanaudière, le taux de croissance annuel de la valeur des copropriétés dépasse les 23 % en moyenne. Dans les régions de Chaudière-Appalaches, du Nord-du-Québec, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord, où l'augmentation est moins forte, la valeur moyenne des copropriétés a tout de même grimpé annuellement de plus de 8 % en moyenne en deux ans. Dans toutes les régions, la valeur moyenne des copropriétés s'est accrue au cours des deux derniers exercices financiers à un rythme qu'aucune d'elles n'avait encore jamais vu depuis 25 ans.

Figure 8.4

Taux de croissance annuel moyen des copropriétés, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 1999 et 2024 des municipalités



Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Sommaires du rôle d'évaluation foncière des municipalités.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

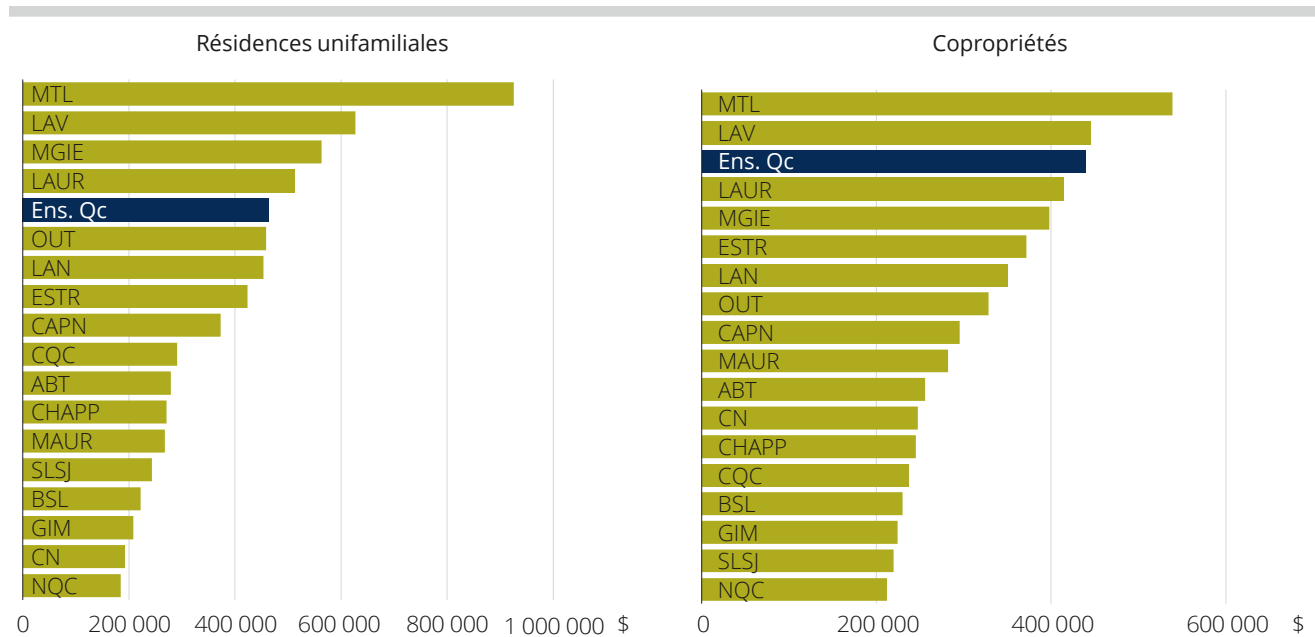
La valeur moyenne d'une résidence unifamiliale à Montréal s'approche du million de dollars

Selon l'exercice financier de 2024 des municipalités du Québec, la valeur moyenne des résidences unifamiliales québécoises approche le cap du demi-million et a atteint 464 561 \$. La région de Montréal arrive largement en tête avec une valeur de 925 599 \$ en moyenne, ce qui représente 85 715 \$ de plus que lors de l'exercice précédent et 212 088 \$ de plus que lors de l'exercice de 2022. En plus de Montréal, seules trois régions présentent une valeur moyenne des résidences unifamiliales supérieure à celle de l'ensemble du Québec, soit Laval (627 295 \$), la Montérégie (563 238 \$) et les Laurentides (512 737 \$) (figure 8.5). Ces régions administratives sont aussi celles qui présentent les plus fortes densités de population

au kilomètre carré, à part les Laurentides (Montréal : 4 093 hab./km² ; Laval : 1 814 hab./km², Montérégie : 167 hab./km²) (Institut de la statistique du Québec 2023b). En outre, Montréal, la Montérégie et les Laurentides font partie des cinq régions où le revenu disponible par habitant en 2022 était plus élevé que celui de l'ensemble du Québec, et Laval suivait de près (voir le [chapitre 4](#) du présent document) (figure 8.6).

Figure 8.5

Valeur moyenne des résidences unifamiliales et des copropriétés, régions administratives et ensemble du Québec, exercice financier 2024 des municipalités

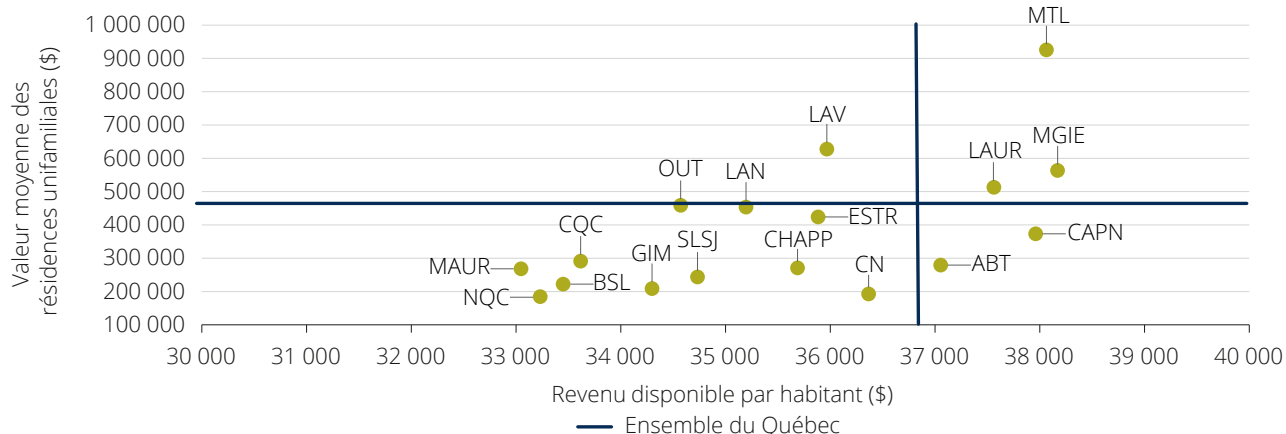


Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Sommaires du rôle d'évaluation foncière des municipalités.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 8.6

Revenu disponible par habitant de 2022 et valeur moyenne des résidences unifamiliales selon l'exercice financier 2024 des municipalités, régions administratives et ensemble du Québec



Sources : Données sur les résidences unifamiliales : ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Sommaires du rôle d'évaluation foncière des municipalités. Données sur le revenu disponible par habitant : Institut de la statistique du Québec ; ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; ministère de l'Enseignement supérieur ; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris ; Retraite Québec ; Revenu Québec ; Services aux Autochtones Canada ; Société de l'assurance automobile du Québec ; Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Les régions éloignées des grands centres urbains et les moins peuplées enregistrent les valeurs foncières les plus faibles de la province pour les résidences unifamiliales. C'est notamment ce qu'on observe dans les régions du Nord-du-Québec (184 579 \$), de la Côte-Nord (192 663 \$), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (208 628 \$) et du Bas-Saint-Laurent (222 185 \$).

En ce qui concerne la valeur moyenne des copropriétés, selon l'exercice financier de 2024, seules les régions de Montréal (538 905 \$) et de Laval (445 048 \$) se situent au-dessus de la moyenne de l'ensemble du Québec (439 620 \$), comme l'illustre la [figure 8.5](#). Les Laurentides et la Montérégie suivent, avec des valeurs moyennes de 415 005 \$ et de 397 944 \$, respectivement. À l'autre bout du spectre, quatre régions présentent des valeurs moyennes de moins de 230 000 \$ en ce qui concerne les copropriétés. Ce sont des régions éloignées des grands centres et peu densément peuplées, soit le Nord-du-Québec, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Bas-Saint-Laurent. Ces régions

se caractérisent en outre par un revenu disponible par habitant nettement inférieur à celui enregistré à l'échelle québécoise².

Dans l'ensemble du Québec, tout comme dans la plupart des régions, la valeur moyenne des résidences unifamiliales est plus élevée que celle des copropriétés. Certaines régions font exception et ont des résidences unifamiliales plus abordables que les copropriétés. C'est le cas du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Nord-du-Québec et de la Côte-Nord. Dans cette dernière région, la différence est particulièrement notable et dépasse 50 000 \$. Il est à souligner que sur la Côte-Nord, les immeubles en copropriété sont marginaux, puisqu'ils comptent pour moins de 1 % du parc immobilier résidentiel³ de la région (Institut de la statistique du Québec 2024).

2. Voir le chapitre 4 [Revenu disponible par habitant](#).

3. Cela comprend, en plus des résidences unifamiliales et des copropriétés, les immeubles de deux logements et plus, les chalets et les maisons de villégiature, les habitations en commun, les maisons mobiles et les roulottes ainsi que les autres immeubles résidentiels (Institut de la statistique du Québec 2024).

Informations statistiques complémentaires

Des tableaux détaillés de données sur les [valeurs foncières](#), à l'échelle des municipalités régionales de comté (MRC), des régions administratives et de l'ensemble du Québec sont disponibles sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec sous le thème Valeur foncière. On y trouve des données sur le nombre d'unités d'évaluation, sur la valeur imposable moyenne uniformisée par type d'immeuble résidentiel et sur la répartition de l'évaluation foncière uniformisée selon l'utilisation des immeubles.

Références

- BANQUE DU CANADA (2019). *Démêler les facteurs qui influencent les reventes des logements*, [En ligne], [assets.cmhc-schl.gc.ca/sf/project/archive/housing_organizations2/fb3-7-2019-12-fra.pdf] (Consulté le 15 août 2024).
- BANQUE DU CANADA (2018). *Fundamental Drivers of Existing Home Sales in Canada*, [En ligne], [www.bankofcanada.ca/wp-content/uploads/2018/12/sdp2018-16.pdf] (Consulté le 15 août 2024).
- CHAVEZ MONCHEZ, Eric Alexander (2020). *La récente montée des prix des maisons est-elle le reflet de bulles immobilières ou de l'évolution des fondamentaux économiques? Une étude sur le marché immobilier canadien*. Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de maîtrise ès sciences en gestion, [En ligne], [biblos.hec.ca/biblio/memoires/chavez_monchez_eric_alexander_m2020.pdf] (Consulté le 15 août 2024).
- FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (2018). *Fundamental Drivers of House Prices in Advanced Economies*, [En ligne], [assets.cmhc-schl.gc.ca/sf/project/archive/housing_organizations3/wp18164.pdf] (Consulté le 15 août 2024).
- GLAESER, Edward, Joseph GYOURKO et Albert SAIZ (2008). "Housing Supply and Housing Bubbles», *Journal of Urban Economics*. Vol. 64, p. 198-217.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2024, mis à jour le 19 avril). *Nombre d'unités d'évaluation et valeur imposable moyenne uniformisée par type d'immeuble résidentiel, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 1999 à 2024*, [En ligne], [statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/3943] (Consulté le 6 août 2024).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2023a). *Ménages privés selon la taille, Québec, 1951-2021* [En ligne], [statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/menages-privés-selon-la-taille-quebec] (Consulté le 21 août 2024).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2023b). *Le Québec chiffres en main, édition 2023*, [En ligne], [statistique.quebec.ca/fr/fichier/le-quebec-chiffres-en-main-edition-2023.pdf] (Consulté le 6 août 2024).
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION (2021). *Le rôle d'évaluation foncière et son contenu. Document à l'intention des citoyens*, [En ligne], [cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/evaluation_fonciere/documentation/role_evaluation_contenu.pdf] (Consulté le 10 septembre 2024).

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (2024). *Perspectives du marché de l'habitation*, mai, [En ligne], [assets.cmhc-schl.gc.ca/sites/cmhc/professional/housing-markets-data-and-research/market-reports/housing-market-outlook/2024/housing-market-outlook-spring-2024-fr.pdf?_gl=1*1h2m1cv*_gcl_au*MTEyMzY0OTM1MC4xNzlyNTM4ODc1*_ga*MjA4NzlyMjczMj4xNjkwODEwMzE3*_ga_CY7T7RT5C4*MTcyMzU4MzY4OC41LjAuMTcyMzU4Mzc3OC4zMC4wLjA]. (Consulté le 15 août 2024).

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (2021). *Évaluation du marché de l'habitation*, septembre, [En ligne], [eppd1strscr01.blob.core.windows.net/cmhcprdcontainer/sf/project/archive/housing_markets/evaluation_desmarchesdelhabitationcanada/housing-market-assessment-2021-09-fr.pdf] (Consulté le 15 août 2024).

STATISTIQUE CANADA (2023). *Des outils pour comprendre l'offre de logements*, octobre, [En ligne], [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/46-28-0001/2023001/article/00003-fra.pdf?st=4jsM1mlh] (Consulté le 21 août 2024).

Tableau 8.1

Valeur moyenne des résidences unifamiliales, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 1999, 2004, 2009, 2014, 2019 et 2024

Région administrative	1999	2004	2009	2014	2019	2024	TCAM 2024-1999
	\$						%
Bas-Saint-Laurent	60 452	66 297	103 266	143 335	156 786	222 185	5,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	68 715	79 916	118 011	173 949	184 260	243 516	5,2
Capitale-Nationale	90 551	104 011	177 346	267 523	285 641	373 021	5,8
Mauricie	69 035	73 730	113 430	151 340	164 079	267 997	5,6
Estrie	85 709	102 051	173 193	215 710	235 801	423 828	6,6
Montréal	155 446	222 287	359 798	484 475	534 129	925 599	7,4
Outaouais	90 636	111 131	181 347	239 305	251 982	458 551	6,7
Abitibi-Témiscamingue	71 361	73 246	96 127	169 353	196 129	279 058	5,6
Côte-Nord	71 317	72 012	96 793	163 326	158 433	192 663	4,1
Nord-du-Québec	62 606	63 741	78 974	127 674	145 368	184 579	4,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	48 923	51 425	77 627	117 248	129 698	208 628	6,0
Chaudière-Appalaches	70 596	81 607	129 821	183 996	202 376	270 717	5,5
Laval	108 607	138 308	238 254	320 227	358 286	627 295	7,3
Lanaudière	83 095	94 026	171 331	224 084	243 244	453 484	7,0
Laurentides	92 829	115 843	204 483	253 565	273 544	512 737	7,1
Montérégie	100 380	121 424	211 978	279 625	307 470	563 238	7,1
Centre-du-Québec	69 814	80 158	119 642	156 024	180 467	290 957	5,9
Ensemble du Québec	92 608	113 195	188 600	252 917	275 148	464 561	6,7

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Sommaires du rôle d'évaluation foncière des municipalités.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 8.2

Valeur moyenne des copropriétés, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 1999, 2004, 2009, 2014, 2019 et 2024

Région administrative	1999	2004	2009	2014	2019	2024	TCAM 2024-1999
	\$						%
Bas-Saint-Laurent	70 885	76 751	122 610	155 097	165 729	229 987	4,8
Saguenay–Lac-Saint-Jean	64 138	73 449	110 917	164 065	166 448	219 660	5,0
Capitale-Nationale	82 451	96 326	165 699	234 712	235 247	295 252	5,2
Mauricie	53 911	63 940	107 351	137 402	160 889	282 291	6,8
Estrie	73 869	91 433	163 213	191 455	209 509	371 781	6,7
Montréal	91 226	127 495	250 136	315 101	342 830	538 905	7,4
Outaouais	63 723	81 741	139 654	182 572	184 967	328 317	6,8
Abitibi-Témiscamingue	74 013	75 122	101 855	159 335	189 125	255 956	5,1
Côte-Nord	89 222	71 600	119 446	206 243	205 588	247 618	4,2
Nord-du-Québec	–	–	–	188 053	174 470	212 051	...
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	–	–	168 627	182 688	182 853	224 441	...
Chaudière-Appalaches	68 397	80 846	140 194	194 394	203 231	245 391	5,2
Laval	84 276	107 143	193 003	232 997	255 768	445 048	6,9
Lanaudière	76 164	86 075	150 438	189 113	201 114	350 262	6,3
Laurentides	105 379	152 349	198 869	213 318	226 994	415 005	5,6
Montérégie	85 464	101 305	175 010	215 982	224 609	397 944	6,3
Centre-du-Québec	65 869	74 547	115 885	145 636	160 506	236 796	5,3
Ensemble du Québec	86 081	114 666	205 673	255 923	273 334	439 620	6,7

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Sommaires du rôle d'évaluation foncière des municipalités.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

L'offre culturelle au Québec : une approche territoriale

Pascal Genêt, Observatoire de la culture et des communications du Québec

L'offre culturelle au Québec témoigne de la vitalité artistique et culturelle de la province, qui est le résultat de facteurs historiques, géographiques et sociodémographiques ainsi que d'une diversité ethnique et linguistique. Elle est en outre façonnée par des politiques culturelles passées et actuelles. L'immensité géographique du Québec et la densité de population, qui varie selon les régions, contribuent aux disparités territoriales en matière d'offre, car les établissements culturels sont répartis de manière inégale et se concentrent dans les centres urbains les plus densément peuplés.

Ce chapitre du *Panorama des régions du Québec* explore les dynamiques de l'offre culturelle grâce à l'analyse de données statistiques sur la répartition géographique du nombre d'établissements dans quatre secteurs : les institutions muséales, le cinéma, les arts de la scène et les bibliothèques publiques. Il tient compte de la nature de leur offre spécifique (nombre d'établissements, nombre de projections, nombre de billets et collections disponibles) au prorata de la population, en 2022.

Portrait global

Les résultats présentés dans ce chapitre font état d'une disparité de l'offre culturelle au Québec dans les régions, regroupées en quatre catégories appelées « espaces culturels régionaux » (voir l'encadré suivant, pour en savoir plus sur la typologie utilisée) et définies en fonction de leur emplacement géographique par rapport aux grands centres. D'importantes variations dans les résultats ont été observées selon les secteurs culturels. Bien que l'on constate une concentration de l'offre dans les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale, stimulée par la présence d'établissements culturels majeurs et d'une proportion considérable de l'écosystème artistique et médiatique, on observe des écarts dans les dynamiques de l'offre culturelle qui découlent de facteurs propres à chaque région.

Notes méthodologiques

L'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) mène des enquêtes pour le compte des sous-secteurs de la culture et des médias, dont l'objectif est de mesurer l'offre et la demande culturelles dans les régions administratives du Québec et dans l'ensemble de la province. Dans ce chapitre, les données présentées sont issues de quatre enquêtes annuelles récurrentes réalisées, en exclusivité ou en partenariat, par l'OCCQ :

- *L'Enquête sur la fréquentation des institutions muséales*, qui concerne les musées, les centres d'expositions et les lieux d'interprétation ;
- *L'Enquête sur les projections cinématographiques*, qui se rapporte à la fréquentation des cinémas et des ciné-parcs ;

Suite à la page 121



- *L'Enquête sur la fréquentation des spectacles au Québec*, qui porte sur les représentations payantes dans les établissements consacrés aux arts de la scène, lesquels sont regroupés en cinq disciplines, soit le théâtre, la danse, la musique, la chanson et les variétés ;
- *L'Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques* (EABP), qui présente les statistiques annuelles des bibliothèques publiques du Québec¹.

Ces enquêtes sont des recensements et non des enquêtes par échantillonnage, c'est-à-dire que tous les établissements constituant l'univers d'enquête sont sollicités. Les statistiques diffusées par l'OCCQ sont produites à partir des données fournies par les établissements ayant répondu au questionnaire d'enquête.

Pour analyser l'offre culturelle, quatre secteurs culturels ont été identifiés : les institutions muséales, le cinéma, les arts de la scène et les bibliothèques publiques. Pour chacun, un indicateur a été sélectionné, soit la présence d'institutions muséales (musées, centres d'exposition et lieux d'interprétation) sur le territoire, les projections cinématographiques, les billets disponibles pour les arts de la scène et les collections dans les bibliothèques publiques. En procédant ainsi, il est possible de comparer les résultats de régions de taille différente. Les 17 régions administratives du Québec ont été regroupées en quatre espaces culturels régionaux², déterminés en fonction de leur emplacement géographique par rapport aux grands pôles urbains que sont Montréal et Québec.

Description des espaces culturels régionaux

Espace culturel régional	Région administrative	Particularités
Régions centrales	<ul style="list-style-type: none"> • Capitale-Nationale • Montréal 	Grands centres urbains (32,9 % de la population*)
Régions périphériques	<ul style="list-style-type: none"> • Chaudière-Appalaches • Laval • Laurentides • Lanaudière • Montérégie 	Situées à proximité des grands centres urbains (40,7 % de la population)
Régions intermédiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Mauricie • Estrie • Outaouais • Centre-du-Québec 	Situées entre les régions centrales ou périphériques et les régions éloignées (16,7 % de la population)
Régions éloignées	<ul style="list-style-type: none"> • Bas-Saint-Laurent • Saguenay-Lac-Saint-Jean • Abitibi-Témiscamingue • Côte-Nord et Nord-du-Québec • Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine 	Situées à grande distance des centres urbains, aux limites est, nord et ouest du Québec (9,7 % de la population)

* Institut de la statistique du Québec (ISQ). [Principaux indicateurs sur le Québec et les régions 2023](#).

1. *L'Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques* (EABP) est réalisée par le ministère de la Culture et des Communications (MCC), en collaboration avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ). Des estimations annuelles tirées de cette enquête sont produites par l'OCCQ.

2. Selon la typologie proposée par Fernand Harvey et Andrée Fortin (1995), deux spécialistes des questions régionales. Source : HARVEY, F. et A. FORTIN (1995). *La nouvelle culture régionale*, Québec, Institut de recherche sur la culture, p. 30.

L'offre muséale

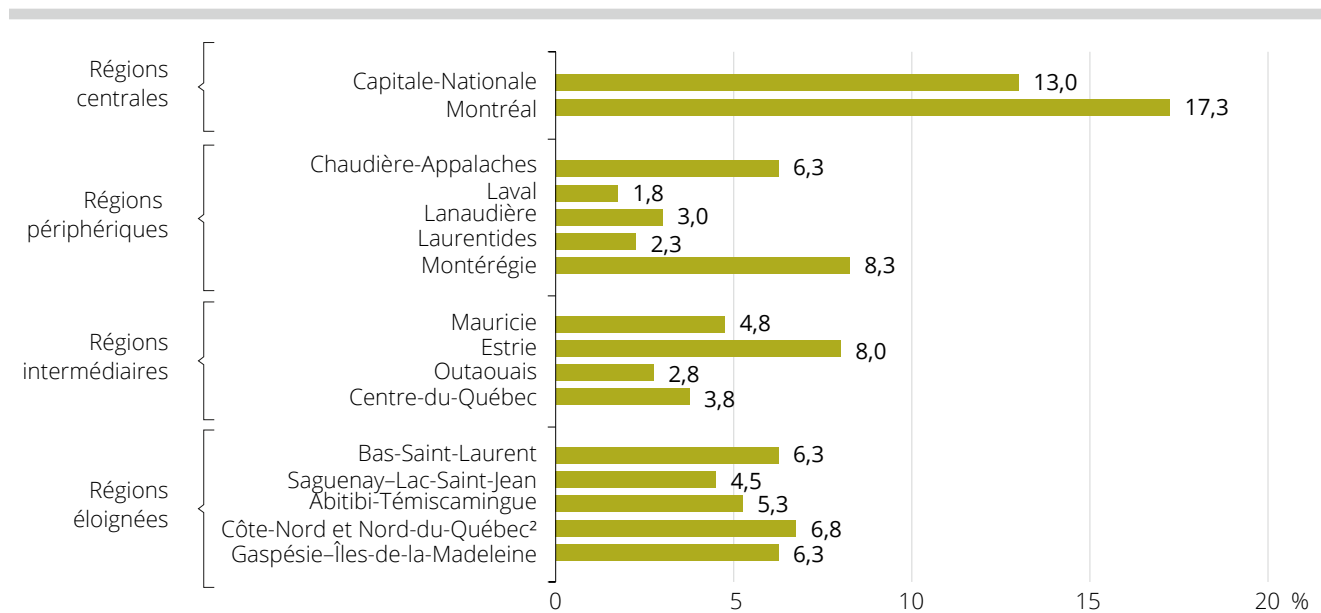
Le Québec compte de nombreuses institutions muséales – musées et centres d'exposition d'art, musées et lieux d'interprétation d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie, musées de sciences et lieux d'interprétation en sciences¹ – dans l'ensemble de ses régions. Afin d'établir un portrait de l'offre muséale, seules les institutions muséales « actives » ayant répondu au questionnaire de *l'Enquête sur la fréquentation des institutions muséales* annuelle en 2022 ont été retenues. On compte ainsi 400 institutions muséales, réparties de façon inégale, sur le territoire québécois. Sans surprise, les régions centrales (Montréal et Capitale-Nationale) sont celles qui comptent, toutes catégories confondues, le plus grand nombre d'institutions muséales (30,3 %). Elles sont suivies par les régions éloignées (29,2 %), périphériques (21,7 %) et intermédiaires (19,4 %) (figure 9.1).

Si l'offre muséale est équilibrée, la nature et l'importance des établissements varient selon les régions. Encore une fois, les régions centrales se distinguent par le fait qu'elles bénéficient du plus grand nombre de centres d'exposition (42,1 %) et de musées (36,6 %), tant au chapitre des surfaces que des collections et des expositions offertes ([tableau 9.1](#)).

La spécificité territoriale du Québec semble modeler la nature de l'offre muséale. Compte tenu de leur proximité avec les pôles urbains, les régions périphériques sont celles qui ont la plus faible proportion de musées (18,7 %), et la région de Lanaudière (2,4 %) se trouve à l'avant-dernier rang pour l'ensemble du Québec. Les régions intermédiaires comptent une part considérable des musées (22,8 %), qui sont situés principalement en Estrie (10,6 %), région qui est classée au second rang après Montréal (29,3 %). Les régions éloignées comptent le plus grand nombre de lieux d'interprétation (38,9 %), dont plusieurs sont situés dans le regroupement des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (10,4 %), dans le Bas-Saint-Laurent (9 %) et dans la

Figure 9.1

Répartition des institutions muséales répondantes¹, régions administratives, 2022



1. Musées, lieux d'interprétation et centres d'exposition qui ont répondu au questionnaire d'enquête à au moins un des quatre trimestres de l'année.

2. Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec ont été regroupées à des fins de confidentialité.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur la fréquentation des institutions muséales*.

1. Voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin du document.

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (9,0 %). Cela témoigne des réalités des espaces culturels régionaux, notamment le fait que les institutions muséales situées hors des grands pôles urbains sont des endroits de conservation et de diffusion du patrimoine régional, qu'il soit historique, ethnologique, archéologique ou artistique. Elles sont des points d'ancrage identitaire régionaux et elles jouent un rôle majeur en matière d'offre culturelle et de développement touristique.

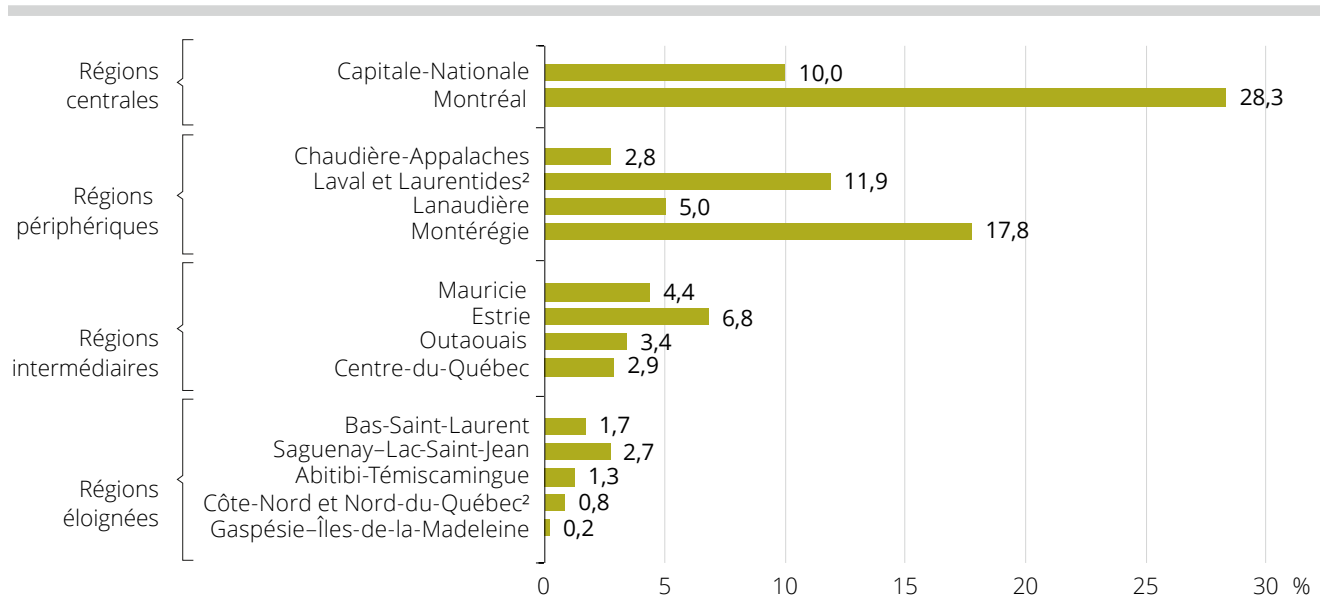
L'importance de la fréquentation des institutions muséales pendant la période estivale illustre cette particularité : plus les régions sont éloignées des grands pôles urbains, plus la proportion de fréquentations intra-muros² est élevée en haute saison touristique (de juillet à septembre)³.

L'offre cinématographique

En 2022, on a compté 99 cinémas actifs, dont 5 ciné-parcs, pour 714 écrans. Le nombre de projections en salle durant une période donnée est un bon indicateur de l'offre cinématographique, qui varie selon les régions du Québec. Sur les 737 508 projections en salles réalisées en 2022, 38,3 % ont eu lieu dans les régions centrales, dont 28,3 % dans la seule région de Montréal, qui bénéficie d'un réseau d'établissements cinématographiques spécialisés dans la présentation de films indépendants et étrangers (figure 9.2).

Figure 9.2

Répartition de l'offre cinématographique (projections en salle)¹, régions administratives, 2022



1. Les films de « exploitation » sont exclus de la présente figure. Le genre « exploitation » désigne les films dont la caractéristique dominante est de montrer des activités sexuelles de manière explicite.

2. Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec ainsi que de Laval et des Laurentides ont été regroupées à des fins de confidentialité.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les projections cinématographiques*.

2. La fréquentation intra-muros désigne le nombre d'entrées sur le site même de l'institution muséale. Elle peut être subdivisée en trois catégories d'entrées : visiteurs individuels, visiteurs en groupes organisés et clientèle scolaire.

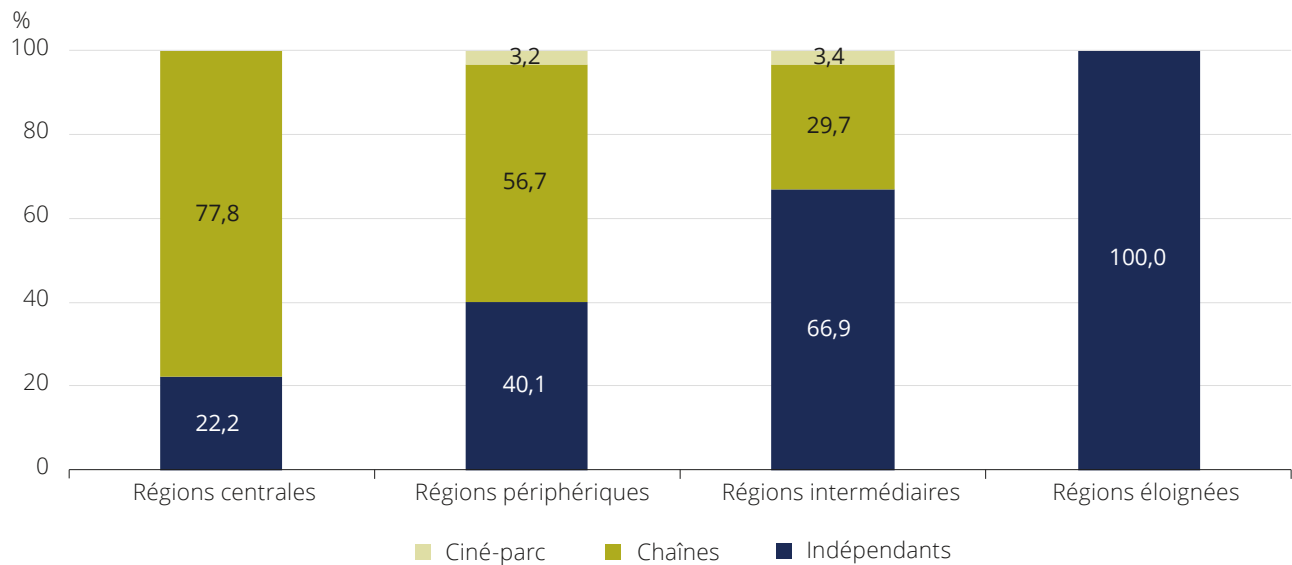
3. Voir à ce sujet le bulletin présentant les résultats d'une enquête menée par l'OCCQ sur la fréquentation des institutions muséales au Québec en 2022 : PRUD'HOMME, Chantal (2023). « La fréquentation des institutions muséales en 2022 », *Optique culture*, [En ligne], n° 91, octobre, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, p. 1-19. (statistique.quebec.ca/fr/document/la-frequentation-des-institutions-museales).

La région de la Montérégie arrive au second rang (17,8 %), suivie par le regroupement des régions de Laval et des Laurentides (11,9 %). Cette situation s'explique par la concentration d'établissements multiplex (8 à 15 salles) et mégaplex (16 salles et plus), qui ont une forte capacité d'accueil. La part des cinémas indépendants s'accroît lorsqu'on s'éloigne des régions centrales, au point de représenter la totalité des exploitants de salles dans les régions éloignées. Cela a pour effet de modeler l'offre, en matière de nombre de films diffusés, selon les régions (figure 9.3).

Les salles de cinéma de Montréal ont présenté 90,4 % des films projetés en salle au Québec, dont 486 nouveautés, soit 100 % des films sortis en 2022. De manière générale, l'offre tend à être moins abondante quand on s'éloigne des grands centres. En 2022, les salles de cinéma des régions éloignées ont présenté la plus faible offre cinématographique de l'ensemble du Québec. On trouve au dernier rang la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, qui a diffusé 64 films (8,2 %), dont 61 nouveautés (12,6 %)⁴. À noter que le Nord-du-Québec ne compte aucune salle de cinéma sur son territoire (tableau 9.2).

Figure 9.3

Répartition des établissements cinématographiques¹ selon le type d'établissement, catégorie de régions, 2022



1. Les établissements cinématographiques sont répartis en trois catégories, définies selon la propriété et la gestion des salles (indépendantes/affiliées à une chaîne) et la nature de l'expérience (traditionnelle/ciné-parc).

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les projections cinématographiques*.

4. Voir à ce sujet le bulletin présentant les résultats d'une enquête menée par l'OCCQ sur la fréquentation des cinémas en 2022 : JODOIN, Mathieu (2023). « La fréquentation des cinémas en 2022 : une reprise partielle postpandémie », *Optique culture*, [En ligne], n° 90, juin, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, p. 1-20. (statistique.quebec.ca/fr/fichier/frequentation-cinemas-2022.pdf).

L'offre en arts de la scène

Depuis mars 2020, l'offre de spectacles au Québec a été affectée par les effets délétères de la pandémie et des mesures sanitaires qui en ont découlé pendant plusieurs mois, ce qui a entraîné l'annulation et le report de nombreuses représentations à cause de la fermeture temporaire des salles. En dépit de cette situation, le secteur des arts de la scène a fait preuve de résilience, ce qui a eu pour effet qu'en 2022, au sortir de la pandémie, on dénombrait 303 salles « actives » (hors festival), dans lesquelles il y a eu près de 18 500 représentations payantes dans cinq disciplines artistiques : le théâtre, la danse, la musique, la chanson et les variétés.

En 2022, les régions centrales ont monopolisé 59,4 % de l'offre globale de billets disponibles (10 437 590 billets). Cette part élevée s'explique par le fait qu'elles présentent une forte concentration de créateurs, de producteurs et de diffuseurs, de même que de salles de spectacles dotées d'équipements majeurs. Les régions

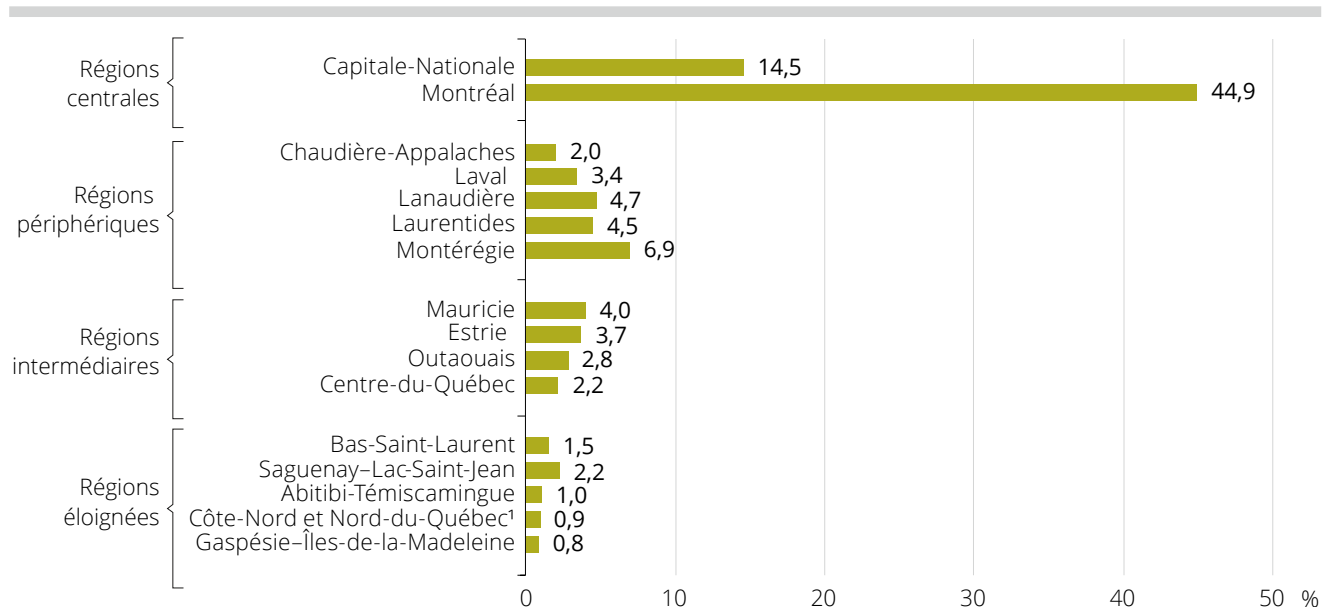
périphériques semblent bénéficier de l'écosystème artistique et médiatique des grands centres urbains du fait de leur proximité, avec 21,5 % de l'ensemble des billets disponibles. La région de la Montérégie arrive au 3^e rang de l'offre (6,9 %), après Montréal (44,9 %) et la région de la Capitale-Nationale (14,5 %) (figure 9.4).

Les parts des régions intermédiaires et éloignées sont respectivement de 12,6 % et de 6,5 % des billets disponibles. Une situation qui s'explique par leur éloignement des pôles urbains et par l'absence d'infrastructures consacrées aux arts de la scène pouvant accueillir des spectacles d'envergure (notamment d'artistes internationaux) et, par conséquent, de vastes publics.

L'analyse de la taille des salles de spectacles, classées en quatre catégories – les petites salles (moins de 400 places), les salles moyennes (400 à 700 places), les grandes salles (plus de 700 places) et les très grandes salles (plus de 3 000 places) – indique que plus les salles sont grandes, plus le prix du billet est élevé. Compte

Figure 9.4

Répartition de l'offre de spectacles (billets disponibles), régions administratives, 2022

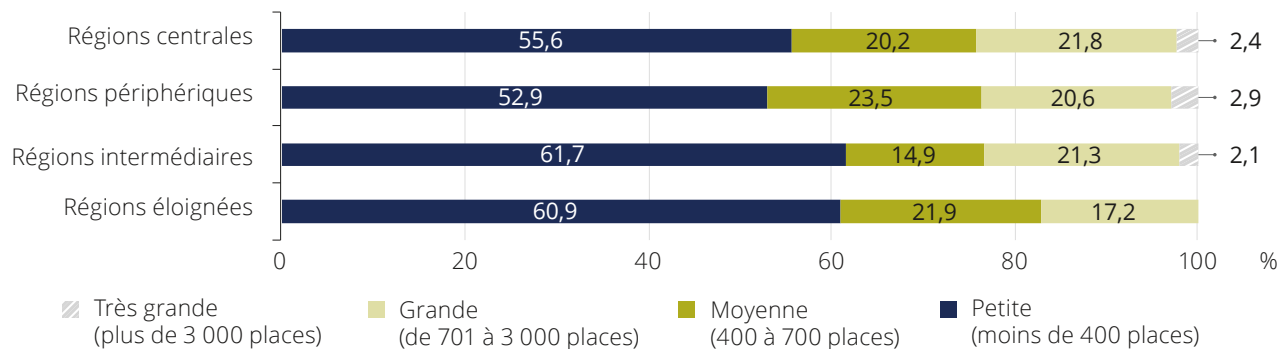


1. Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec ont été regroupées à des fins de confidentialité.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur la fréquentation des spectacles au Québec*.

Figure 9.5

Répartition des salles de spectacles selon leur taille, catégorie de régions, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur la fréquentation des spectacles au Québec*.

tenu de leur ratio assistance/prix moyen du billet élevé, les grandes salles génèrent d'importants revenus⁵ (figure 9.5).

Le réseau des arts de la scène est constitué majoritairement de salles de petite taille, en particulier dans les régions intermédiaires (61,7 %) et éloignées (60,9 %). Cela révèle qu'elles jouent un rôle essentiel dans l'offre culturelle pour ces régions, tant en matière d'offre que d'expérience. L'intimité et la proximité que procurent les petites salles permettent au public de se sentir plus proche des artistes et des performances, ce qui favorise une interaction directe. De plus, les salles de petite taille offrent souvent une programmation flexible et peuvent accueillir une plus grande variété d'artistes et de genres artistiques. Elles deviennent ainsi un lieu de prédilection pour les artistes émergents ou locaux, les performances expérimentales et les événements culturels de niche qui pourraient ne pas trouver leur place dans les grandes salles de spectacles. En soutenant la scène régionale, les salles de petite taille contribuent à la vitalité culturelle régionale, d'autant qu'elles sont souvent plus accessibles que les grandes salles en matière de coût et de disponibilité des billets. La taille des salles exerce une influence considérable sur l'offre culturelle en région. Les grandes salles (de 700 à 3 000 places) et les très grandes salles (plus de 3 000 places), situées principalement dans les régions centrales, périphériques et intermédiaires,

favorisent la programmation de productions de grande envergure, qui est indispensable pour accueillir des artistes de renommée nationale et internationale.

La part relative de chacune des disciplines dans l'offre culturelle varie selon les régions et en fonction de leur éloignement par rapport à Montréal, qui est l'épicentre artistique et médiatique de l'écosystème des arts de la scène au Québec, toutes disciplines confondues (44,9 % de l'offre globale). À des fins d'illustration, l'offre dans les secteurs de la danse (58,9 %) et de la musique (53,9 %) est fortement concentrée dans la région de Montréal, compte tenu de la présence des principaux établissements d'enseignement (écoles, compagnies de danse, etc.) et des plus importantes infrastructures de création, de production et de diffusion dans la métropole (tableau 9.3).

En 2022, les catégories « chanson » et « variétés », qui regroupent l'humour, le cirque, la magie et la comédie musicale, arrivent en tête avec 68,2 % de l'offre en arts de la scène. Ces disciplines requièrent habituellement des infrastructures logistiques légères lors de tournées régionales, plus adaptées aux capacités d'accueil limitées des salles en région, ce qui explique qu'elles représentent 68,8 % de l'ensemble des billets disponibles dans les régions périphériques.

5. Voir à ce sujet le bulletin présentant les résultats d'une enquête menée par l'OCCQ sur la fréquentation des arts de la scène au Québec en 2022 : PRUD'HOMME, Chantal (2024). « La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2022 », *Optique culture*, [En ligne], n° 96, juillet, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, p. 1-34. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/frequentation-arts-scene-quebec-2022.pdf]

Seule exception : la région de Chaudière-Appalaches, située dans les régions périphériques, dont l'offre globale de billets disponibles (2,0 % des billets disponibles dans l'ensemble du Québec) est à peine supérieure à celles de plusieurs régions éloignées, dont le Bas-Saint-Laurent (1,5 %), l'Abitibi-Témiscamingue (1,0 %), la Côte-Nord (0,9 %) et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (0,8 %), qui comptent moins de salles et d'équipements permettant d'accueillir des spectacles de plus grande envergure que les autres régions ([tableau 9.3](#)).

On observe des particularités régionales. Par exemple, sur l'ensemble des billets disponibles pour des spectacles de musique à l'échelle du Québec, 9,3 % sont pour des spectacles se déroulant dans Lanaudière, ce qui est particulièrement élevé. On observe aussi un intérêt marqué pour le théâtre dans les régions de la Montérégie (8,7 %) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (3,1 %), qui découle de stratégies de mise en marché par les diffuseurs de théâtre hors des grands centres, qui misent sur un nombre moyen de représentations par spectacle plus élevé une offre de spectacles adaptés à de plus petites salles.

Après les régions de Montréal (41,9 %) et de la Capitale-Nationale (16,6 %), le regroupement des régions de Laval et des Laurentides arrive au troisième rang des régions du Québec en ce qui a trait à l'offre de billets dans le secteur de la chanson, avec 9,5 % des billets disponibles. Il est suivi par la région de la Montérégie (6,1 %).

L'offre dans les bibliothèques publiques

Le Québec compte 1033 points de service, dont 826 bibliothèques publiques⁶, qui sont répartis dans 932 municipalités et desservent plus de 96,8 % de la population totale de la province. Près de 2,4 millions de personnes, soit 30 % de la population desservie, sont inscrites à une bibliothèque publique⁷. Il s'agit du premier équipement culturel en importance dans la province, et il joue un rôle central dans la promotion de la lecture et dans le développement culturel et identitaire des régions du Québec.

L'offre dans les bibliothèques publiques peut varier en fonction des ressources disponibles, de la superficie des régions et de la taille des communautés desservies, ainsi que des besoins locaux spécifiques. L'analyse des collections⁸ permet de mesurer l'offre en fonction des besoins locaux. En 2021, on note une cohérence entre le volume des collections et l'occupation du territoire. On observe que plus des trois quarts des collections (75,8 %) sont proposées dans les régions centrales (34,0 %) et périphériques (41,8 %), qui représentent respectivement 32 % et 41 % de la population. Cette logique s'applique aussi dans les régions intermédiaires (14,8 % des collections) et éloignées (9,4 %), qui comptent respectivement 17 % et 10 % de la population ([figure 9.6](#)).

Après Montréal (25,9 %), la région de la Montérégie arrive au second rang pour ce qui est du nombre de collections offertes (19,9 %), suivie par le regroupement des régions de Laval et des Laurentides (12,1 %). Trois régions bénéficient d'une part similaire de l'offre en bibliothèque publique même si elles ne sont pas associées aux mêmes espaces culturels régionaux : Chaudière-Appalaches (3,7 %), la Mauricie (3,5 %) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean (3,4 %). Cette situation s'explique par le poids relatif de la population de ces régions sur l'ensemble du Québec qui se rapproche, en moyenne, de l'offre de collections (3,9 %). La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, qui représente 1,1 % de la population du Québec, arrive au dernier rang pour ce qui est de l'offre de collections (0,4 %).

Cette dynamique témoigne de l'ancrage – et de l'importance – des bibliothèques publiques au sein des communautés locales. Par leur présence dans les territoires éloignés et à l'organisation d'événements culturels qui mettent en avant les artistes de la région, les bibliothèques établissent des partenariats avec des organisations culturelles locales, telles que des musées, des théâtres, des centres culturels et des associations d'artistes. Cela leur permet d'enrichir l'offre culturelle en proposant et en soutenant des événements conjoints, des expositions itinérantes ainsi que des ateliers artistiques et de médiation culturelle au profit des populations locales.

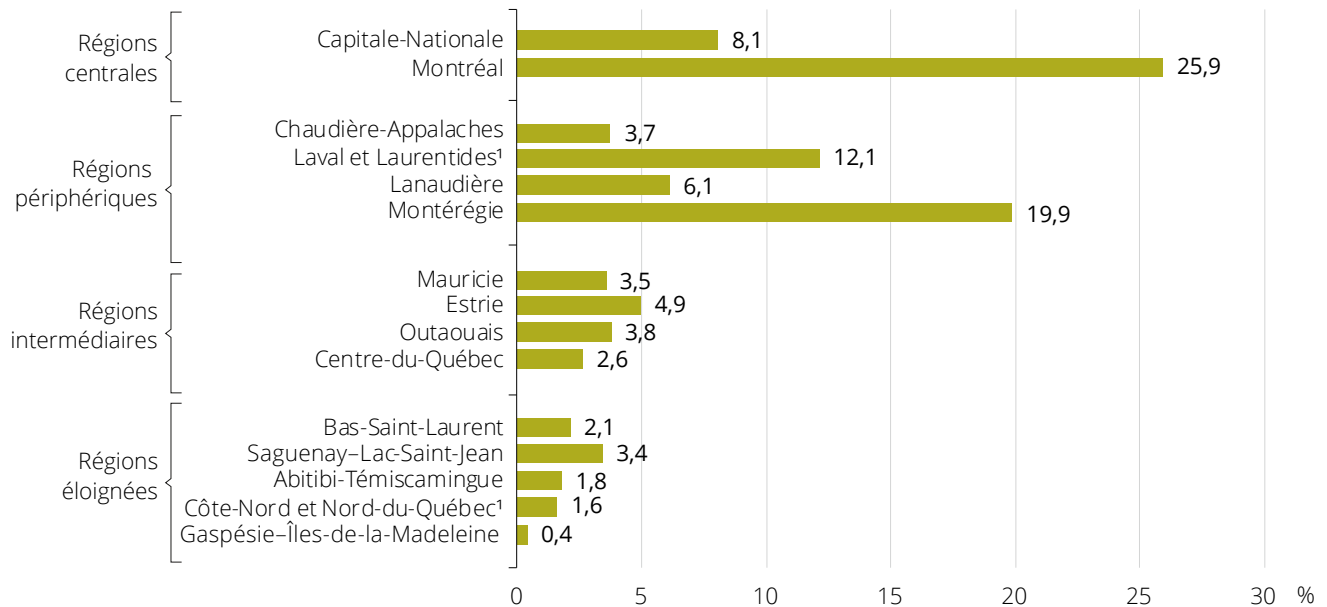
6. Voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin du document.

7. Voir à ce sujet les résultats de l'*Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques* (EABP), menée par le MCC-BANQ, présentant les statistiques annuelles des bibliothèques publiques du Québec, 2021 : (statistique.quebec.ca/fr/document/statistiques-sur-les-bibliotheques-publiques-du-quebec) et la carte interactive présentant la répartition des municipalités selon le type de bibliothèque, Québec, 2021 (statistique.quebec.ca/cartovista/bibliotheques_2021/index.html)

8. Voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin du document.

Figure 9.6

Répartition de l'offre en bibliothèque publique (collections), régions administratives, 2021



1. Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec ainsi que de Laval et des Laurentides ont été regroupées à des fins de confidentialité.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques (EABP)*.

Conclusion

L'analyse de l'offre culturelle dans une perspective territoriale avait pour ambition de mesurer les disparités régionales grâce à des indicateurs comparables, dont le nombre d'institutions muséales, le nombre de projections en salles de cinéma, le nombre de billets disponibles en arts de la scène et le nombre de collections disponibles dans les bibliothèques publiques. Plusieurs nuances ont été apportées selon les secteurs et les régions administratives, ce qui montre qu'en dépit d'une concentration dans les grands pôles urbains (Montréal et Capitale-Nationale), l'offre culturelle se déploie dans des espaces variés et des formats adaptés aux réalités socioéconomiques et aux spécificités culturelles des populations résidant en région.

En somme, la spécificité de l'offre culturelle sur le territoire québécois, telle que l'illustrent les indicateurs établis en fonction des données disponibles, contribue à garantir aux populations un accès à la culture, même si celui-ci demeure variable, compte tenu des politiques culturelles territoriales en vigueur et de l'hétérogénéité des populations, selon qu'elles soient urbaines ou rurales, qui peuvent modeler à la fois l'offre et la demande culturelles.

Pour en savoir plus

Enquête sur la fréquentation des spectacles au Québec :

statistique.quebec.ca/fr/enquetes/realisees/enquete-sur-la-frequentation-des-spectacles-au-quebec

Faits saillants sur la fréquentation des arts de la scène au Québec en 2022 :

statistique.quebec.ca/fr/document/frequentation-des-arts-de-la-scene-au-quebec/publication/faits-saillants-frequentation-arts-scene-quebec-donnees-annuelles

Publication sur la fréquentation des salles de spectacles :

statistique.quebec.ca/fr/fichier/frequentation-arts-scene-quebec-2022.pdf

Enquête sur les projections cinématographiques :

statistique.quebec.ca/fr/enquetes/realisees/enquete-sur-les-projections-cinematographiques

Publications sur la fréquentation des cinémas :

statistique.quebec.ca/fr/fichier/frequentation-cinemas-2022.pdf

Enquête sur la fréquentation des institutions muséales :

statistique.quebec.ca/fr/enquetes/realisees/enquete-sur-la-frequentation-des-institutions-museales

Publication sur la fréquentation des institutions muséales :

statistique.quebec.ca/fr/fichier/frequentation-institutions-museales-2022.pdf

Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques (EABP) :

statistique.quebec.ca/fr/document/statistiques-sur-les-bibliotheques-publiques-du-quebec

Tableau 9.1

Répartition de l'offre muséale selon le type d'établissements, régions administratives et ensemble du Québec, 2022

Région administrative	Centres d'exposition	Lieux d'interprétation	Musées	Total
	%			n
Régions centrales	42,1	22,3	36,6	121
Capitale-Nationale	8,0	18,0	7,3	52
Montréal	34,1	4,3	29,3	69
Régions périphériques	20,5	21,8	18,7	86
Chaudière-Appalaches	3,4	6,6	4,9	25
Laval et Laurentides ¹	5,7	2,8	4,9	16
Lanaudière	2,3	3,3	2,4	12
Montérégie	9,1	9,0	6,5	33
Régions intermédiaires	19,3	17,1	22,8	77
Mauricie	5,7	4,7	5,7	19
Estrie	5,7	7,1	10,6	32
Outaouais	5,7	0,9	3,3	11
Centre-du-Québec	2,3	4,3	3,3	15
Régions éloignées	18,2	38,9	22,0	116
Bas-Saint-Laurent	4,5	9,5	4,1	25
Saguenay-Lac-Saint-Jean	4,5	3,8	5,7	18
Abitibi-Témiscamingue	6,8	6,2	1,6	21
Côte-Nord et Nord-du-Québec ¹	1,1	10,4	3,3	27
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1,1	9,0	7,3	25
Ensemble du Québec	100,0	100,0	100,0	400

1. Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec ainsi que de Laval et des Laurentides ont été regroupées à des fins de confidentialité.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur la fréquentation des institutions muséales*.

Tableau 9.2

Offre¹ cinématographique selon le type de films, régions administratives et ensemble du Québec, 2022

Région administrative	Films diffusés		Nouveautés ²	
	n	%	n	%
Régions centrales				
Capitale-Nationale	328	41,9	262	54,0
Montréal	708	90,4	486	100,2 ³
Régions périphériques				
Chaudière-Appalaches	118	15,1	108	22,3
Laval	202	25,8	184	37,9
Lanaudière	183	23,4	162	33,4
Laurentides	175	22,3	161	33,2
Montérégie	271	34,6	205	42,3
Régions intermédiaires				
Mauricie	214	27,3	193	39,8
Estrie	259	33,1	217	44,7
Outaouais	157	20,1	146	30,1
Centre-du-Québec	151	19,3	137	28,2
Régions éloignées				
Bas-Saint-Laurent	112	14,3	106	21,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	154	19,7	141	29,1
Abitibi-Témiscamingue	122	15,6	110	22,7
Côte-Nord	81	10,3	78	16,1
Nord-du-Québec	–	...	–	...
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	64	8,2	61	12,6
Ensemble du Québec	783	100,0	485	100,0

1. Les films de « exploitation » sont exclus du présent tableau. Le genre « exploitation » désigne les films dont la caractéristique dominante est de montrer des activités sexuelles de manière explicite.
2. Un film est considéré comme une nouveauté dans une région au cours de l'année de référence si sa première projection publique dans cette région a eu lieu au cours de l'année de référence, et ce, même si ce film avait déjà été projeté ailleurs précédemment.
3. Le total d'une région peut être supérieur au total de l'ensemble du Québec si un nombre significatif de films sont diffusés pour la première fois dans une région en 2022, alors qu'ils avaient déjà été diffusés dans une autre région en 2021. Dans cette situation, ces films seront considérés comme des nouveautés pour la région, mais pas pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les projections cinématographiques*.

Tableau 9.3

Répartition de l'offre de spectacles (billets disponibles) selon les disciplines, régions administratives et ensemble du Québec, 2022

	n						%					
	Billets disponibles	Théâtre	Danse	Musique	Chanson	Variétés	Billets disponibles	Théâtre	Danse	Musique	Chanson	Variétés
Régions centrales	6 204 370	879 535	266 159	908 679	2 136 812	2 012 938	59,4	55,4	63,5	69,2	58,5	58,0
Capitale-Nationale	1 516 920	219 778	19 256	200 780	605 381	471 675	14,5	13,9	4,6	15,3	16,6	13,6
Montréal	4 687 449	659 757	246 903	707 899	1 531 431	1 541 263	44,9	41,6	58,9	53,9	41,9	44,4
Régions périphériques	2 236 799	386 306	73 938	238 179	772 288	766 007	21,4	24,4	17,7	18,2	21,1	22,1
Chaudière-Appalaches	207 315	62 711	2 386	23 290	66 616	52 304	2,0	4,0	0,6	1,8	1,8	1,5
Laval et Laurentides ¹	820 220	93 931	26 910	43 662	347 602	308 090	7,9	5,9	6,4	3,3	9,5	8,9
Lanaudière	486 918	91 075	17 189	121 825	134 365	122 441	4,7	5,7	4,1	9,3	3,7	3,5
Montérégie	722 346	138 589	27 453	49 402	223 705	283 172	6,9	8,7	6,6	3,8	6,1	8,2
Régions intermédiaires	1 316 411	199 072	41 886	94 911	477 938	502 561	12,6	12,5	10,0	7,2	13,1	14,5
Mauricie	414 401	39 642	10 571	25 524	159 733	178 920	4,0	2,5	2,5	1,9	4,4	5,2
Estrie	385 818	55 244	15 451	34 277	141 141	139 691	3,7	3,5	3,7	2,6	3,9	4,0
Outaouais	289 362	72 518	1 846	13 365	110 990	90 634	2,8	4,6	0,4	1,0	3,0	2,6
Centre-du-Québec	226 830	31 668	14 018	21 745	66 074	93 316	2,2	2,0	3,3	1,7	1,8	2,7
Régions éloignées	680 410	121 420	36 872	70 444	265 339	186 306	6,5	7,7	8,8	5,4	7,3	5,4
Bas-Saint-Laurent	158 689	27 842	11 036	13 652	65 554	40 598	1,5	1,8	2,6	1,0	1,8	1,2
Saguenay-Lac-Saint-Jean	233 004	49 622	11 122	20 025	88 821	63 404	2,2	3,1	2,7	1,5	2,4	1,8
Abitibi-Témiscamingue	108 526	12 064	3 334	15 015	34 835	43 274	1,0	0,8	0,8	1,1	1,0	1,2
Côte-Nord	89 023	16 125	7 965	8 018	32 053	24 858	0,9	1,0	1,9	0,6	0,9	0,7
Nord-du-Québec	4 913	1 502	-	-	1 303	2 108	-	0,1	-	0,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	86 255	14 265	3 415	13 734	42 773	12 064	0,8	0,9	0,8	1,0	1,2	0,3
Ensemble du Québec	10 437 990	1 586 333	418 855	1 312 213	3 652 377	3 467 812	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Les régions de Laval et des Laurentides ont été regroupées à des fins de confidentialité.

 Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur la fréquentation des spectacles au Québec*.

Hébergement touristique

Laurent O'Connor-Blanchard, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

L'analyse qui suit se divise en deux parties. Dans la première, on fait le point sur les performances de l'hébergement touristique et les variations annuelles observées, et dans la seconde, on brosse le portrait de la fréquentation des terrains de camping dans les différentes régions touristiques du Québec.

10.1 Établissements hôteliers et résidences de tourisme

Cette section présente une analyse des résultats de l'*Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec* réalisée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Depuis 1983, l'enquête a pour objectif de recueillir des renseignements sur le nombre d'unités de location disponibles, le nombre d'unités louées, le revenu brut de location ainsi que le nombre de jours d'ouverture dans le mois des établissements hôteliers et des résidences de tourisme¹. Pour l'année 2023, l'ISQ a sollicité mensuellement en moyenne 1 884 établissements², et seuls les établissements touristiques offrant quatre unités de location ou plus étaient admissibles à l'enquête.

Le découpage géographique des régions touristiques, soit celui utilisé aux fins de l'enquête en 2023, diffère de celui des régions administratives. En effet, dans le cadre de l'enquête, le Québec compte 22 régions touristiques, lesquelles sont différentes des régions administratives

tant par les limites qui les définissent que par leur désignation. Tout d'abord, les régions administratives du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine se divisent en trois régions touristiques, soit la Gaspésie, le Bas-Saint-Laurent et les Îles-de-la-Madeleine, et la région de la Capitale-Nationale est constituée des régions touristiques de Québec et de Charlevoix. La Côte-Nord est composée de deux régions touristiques : celle de Duplessis à l'est et celle de Manicouagan à l'ouest³. La région du Nord-du-Québec comprend quant à elle trois régions touristiques : le Nunavik, la Baie-James et Eeyou Istchee⁴, laquelle regroupe les territoires de plusieurs communautés crie. Ce découpage géographique a été adopté afin de favoriser le développement et la valorisation des attraits touristiques régionaux.

Précautions dans la lecture des résultats

Les différences mentionnées dans ce chapitre sont statistiquement significatives avec un seuil de 5 %. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse, à moins que le contraire ne soit spécifié.

1. Voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin du document.

2. Les établissements hôteliers et les résidences de tourisme doivent avoir un permis et un numéro d'établissement délivré par la Corporation de l'industrie touristique du Québec afin de pouvoir offrir de l'hébergement touristique au Québec. Cela inclut entre autres les établissements du réseau de la SEPAQ.

3. En 2023, les régions touristiques de Duplessis et de Manicouagan ont été officiellement fusionnées pour former la nouvelle région touristique de la Côte-Nord. Toutefois, dans le cadre de l'enquête, les résultats continueront d'être produits, pour un certain temps, pour ces deux régions distinctement.

4. Territoire situé entre les 49^e et 55^e parallèles.





Sources : Données sur les limites des régions touristiques : Ministère du Tourisme.
Données sur l'hydrographie : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

En 2023, le nombre d'établissements admissibles à l'enquête était de 1953 dans l'ensemble du Québec, une augmentation de 158 établissements par rapport à 2022 (1 795, [tableau 10.1.1](#)). Le nombre total d'établissements hôteliers s'établit à 1425 en 2023, une hausse de 106 établissements par rapport à l'année précédente (1319), tandis que le nombre de résidences de tourisme a augmenté de 52 résidences entre 2022 (476) et 2023 (528). L'entrée en vigueur de la *Loi sur l'hébergement touristique* (loi 100)⁵ en septembre 2022 a certainement eu une incidence sur le nombre d'établissements d'hébergement enregistrés auprès de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ). Effectivement, la population visée par l'enquête ne cesse d'augmenter depuis son entrée en vigueur. La variation touche davantage les établissements de petite taille (de 4 à 39 unités).

À l'échelle infraprovinciale, les régions les plus représentées en 2023 en nombre d'établissements restent inchangées par rapport à l'année précédente : il s'agit toujours de Montréal (261), de Québec (232), de la Gaspésie (171), des Laurentides (162) et des Cantons-de-l'Est (130).

L'offre d'hébergement touristique augmente de près de 5 % en 2023

L'offre d'hébergement, c'est-à-dire le nombre d'unités de location disponibles au cours de l'année, a été de près de 27,5 millions d'unités en 2023 ([tableau 10.1.2](#)). Le nombre total d'unités de location disponibles dans la province en 2023 a d'ailleurs augmenté par rapport à l'année précédente.

Au niveau régional, seules les régions touristiques de Charlevoix, de Laval et d'Eeyou Istchee n'ont pas connu de variations significatives de leur offre d'hébergement sur le plan statistique. Dans toutes les autres régions touristiques, des hausses ont été observées en 2023 par rapport à 2022.

Hausse des unités louées dans plusieurs régions de la province

Dans la province, on observe une hausse de 12,4 % du nombre total d'unités louées en 2023, comparativement à 2022. Un total de 16,9 millions d'unités ont été louées en 2023, ce qui représente 6,9 % d'unités d'hébergement de plus qu'en 2019.

À l'échelle régionale, on constate des hausses du nombre d'unités louées ([tableau 10.1.2](#)) dans une majorité de régions touristiques. C'est notamment le cas des régions de Québec, de Charlevoix, de Montréal, de l'Outaouais et de la Baie-James qui affichent des augmentations substantielles. Pour une deuxième année consécutive, les hausses sont particulièrement marquées à l'intérieur de régions où figurent également d'importantes zones urbaines (Québec, Montréal et l'Outaouais).

Taux d'occupation : retour à la « normale »

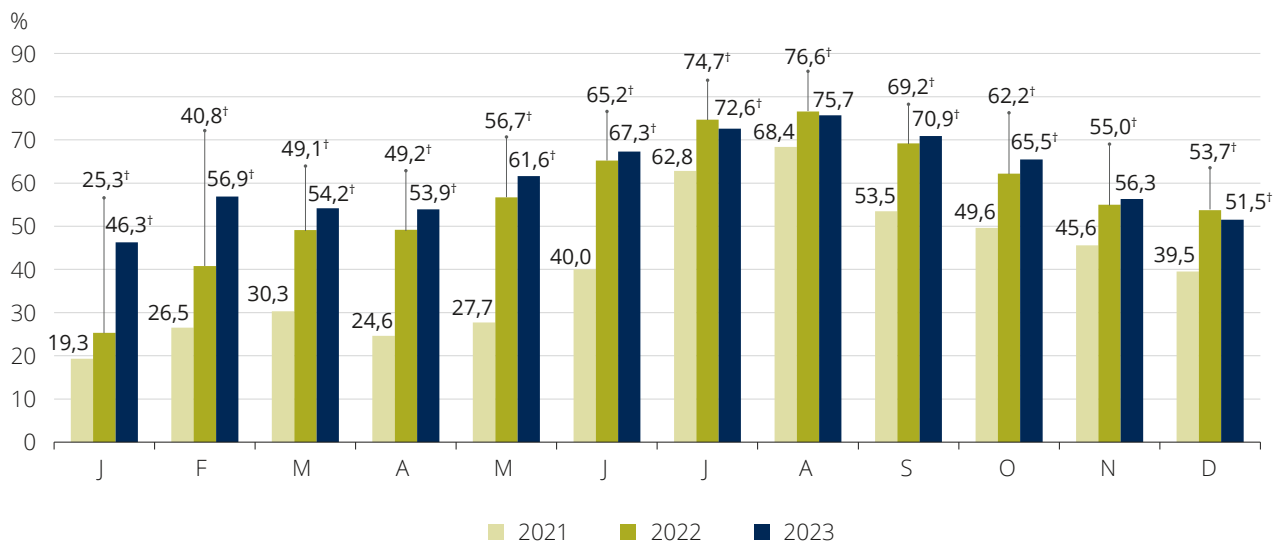
En 2023, le taux d'occupation des établissements d'hébergement de la province s'est établi à 61,4 %, ce qui correspond à une augmentation de 4,3 points de pourcentage par rapport à 2022. Le fait que le taux d'occupation de 2023 soit semblable à celui de 2019 porte à croire que le niveau d'occupation des établissements d'hébergement est de retour à un niveau prépandémique. De plus, il sera intéressant de vérifier au cours des prochaines années si le taux d'occupation de 2023 constitue un plateau pour l'industrie au même titre que les taux de 2018 et de 2019.

Par ailleurs, sur une base mensuelle, on constate à la [figure 10.1.1](#) que les estimations du taux d'occupation dans l'ensemble du Québec évoluent de manière beaucoup plus stable en 2023 qu'en 2022 et 2021. Il y a en effet moins de variations mensuelles importantes en 2023 qu'en 2022, et la majorité des taux d'occupation mensuels sont supérieurs à ceux observés en 2022.

5. L'adoption de cette loi vise un meilleur encadrement de la location touristique à court terme. Les modalités d'enregistrement auprès de la Corporation de l'industrie touristique du Québec sont légèrement différentes afin d'être mieux adaptées, entre autres, à l'hébergement collaboratif. L'entrée en vigueur de cette loi peut avoir eu une incidence sur la comparabilité des résultats sur le nombre d'établissements de 2023 avec celles des années antérieures. Une certaine prudence est de mise dans l'interprétation de l'évolution récente du nombre d'établissements d'hébergement.

Figure 10.1.1

Taux d'occupation des établissements d'hébergement par mois, ensemble du Québec, 2021 à 2023



† Différence statistiquement significative au seuil de 5 % pour le même mois par rapport à l'année précédente.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec*.

À l'échelle régionale, on constate à la fois des hausses et des baisses du taux d'occupation. Parmi les régions qui affichent des augmentations entre 2022 et 2023, les régions de Québec, de Charlevoix et de Montréal se démarquent particulièrement des autres régions. La hausse enregistrée dans la région de Charlevoix lui permet même de dépasser le niveau d'occupation pré-pandémique : le taux est passé de 49,4 % en 2019 à 51,8 % en 2023 (+ 2,4 points de pourcentage). À l'opposé, les régions touristiques des Îles-de-la-Madeleine et des Laurentides ont vu leur taux d'occupation diminuer en 2023 par rapport à 2022. Notons que le nombre d'unités de location disponibles est en croissance dans ces deux régions et que ces variations peuvent influencer négativement sur le taux d'occupation si le nombre d'unités louées ne varie pas également. Dans de nombreuses régions, des niveaux d'achalandage semblables à ceux enregistrés avant la pandémie ont été atteints en 2022 et 2023, tandis que pour les régions de Montréal, de Québec et de l'Outaouais, le rattrapage du taux d'occupation de 2019 se fait toujours attendre. Le taux de la région de Québec en 2023 est d'ailleurs de 3,1 points de pourcentage en deçà de celui de 2019.

Revenus bruts de location en croissance

En 2023, les revenus bruts de location se sont chiffrés à environ 3,3 milliards de dollars pour l'ensemble de la province, comparativement à un peu moins de 2,7 milliards en 2022, ce qui constitue une hausse de 21,8 % par rapport à 2022 ([tableau 10.1.4](#)). Comme le nombre d'unités louées a augmenté de 12,4 % lors de la même période, on peut supposer que l'autre part de la hausse des revenus de location en 2023 est attribuable à l'augmentation du montant facturé par les établissements d'hébergement par unité louée. En effet, la hausse de 8,3 % du prix moyen par unité louée entre 2022 et 2023 a sans doute eu une incidence sur la variation des revenus bruts de location ([tableau 10.1.5](#)).

À l'échelle régionale, plusieurs régions touristiques ont vu leurs revenus bruts de location augmenter en 2023 ([tableau 10.1.4](#)). C'est notamment le cas des régions de Montréal, de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue, du Centre-du-Québec et du Nunavik. Sans surprise, toutes les régions touristiques ont enregistré des revenus bruts de location supérieurs à ceux de 2019, soit avant la pandémie de COVID-19.

En 2023, les établissements d'hébergement de la région touristique de Montréal ont généré une part de 39,8 % des revenus bruts de location au Québec, une part semblable à celle de 2022. Cela représente environ 1,3 milliard de dollars de recettes tirées de la location d'unités d'hébergement touristique. Ainsi, il s'agit de la part la plus importante au Québec (données non présentées dans le tableau). Quant à la région touristique de Québec, elle arrive au deuxième rang en 2023 : sa part des revenus bruts de location de la province reste pratiquement inchangée par rapport à 2022 et s'établit à 18,3 %, ce qui correspond à 597 millions de dollars.

En ce qui a trait au prix moyen par unité louée, certaines variations des prix moyens par unité louée en 2023 sortent du lot lorsqu'on consulte le [tableau 10.1.5](#). C'est notamment le cas des hausses constatées dans les régions de Lanaudière, de Laval et du Nunavik. À l'inverse, on constate une baisse significative du prix moyen par unité louée dans la région de Charlevoix entre 2022 et 2023 (- 4,7 %), et ce, malgré une hausse de l'achalandage.

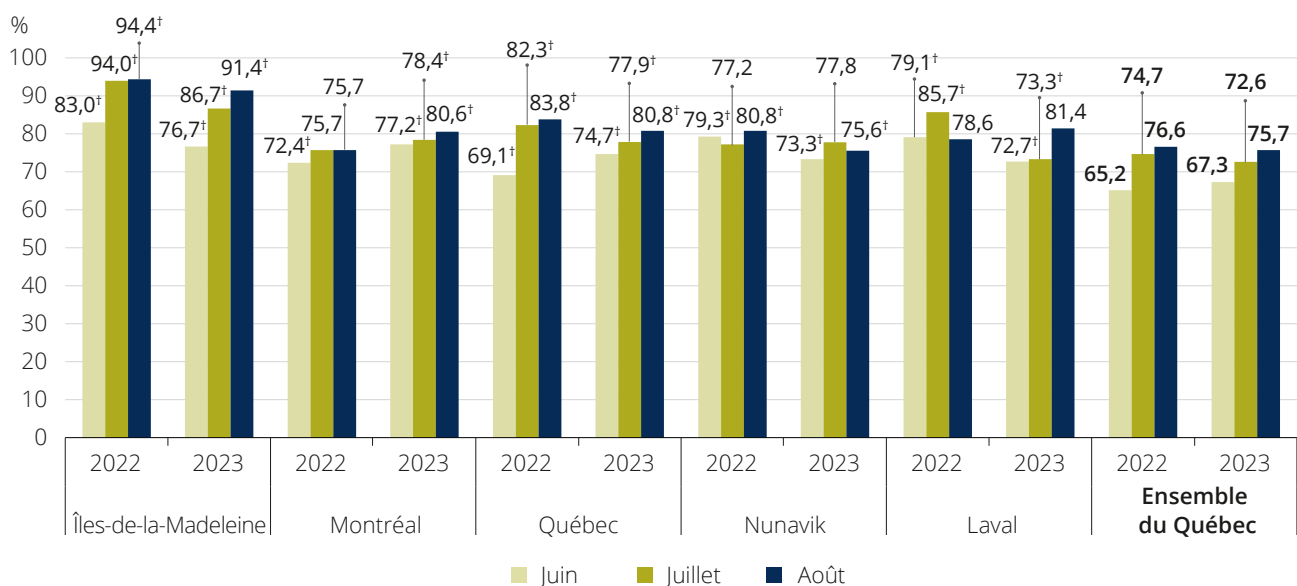
Achalandage estival : les Îles-de-la-Madeleine toujours en tête

Comme l'illustre la figure 10.1.2, dans plusieurs régions du Québec, la saison estivale 2023 a fait grimper le taux d'occupation des établissements d'hébergement au-dessus du taux observé pour l'ensemble de la province. C'est notamment le cas des Îles-de-la-Madeleine, où le taux d'occupation a été de 85,0 % entre juin et août. À titre de comparaison, ce taux d'occupation estival pour l'ensemble du Québec a été de 71,9 %. Les régions de Québec, de Montréal, de Laval et du Nunavik se sont également illustrées avec des taux d'occupation de l'ordre de 75 % ou plus lors de la même période de référence.

Il faut cependant noter que l'achalandage dans la région touristique des Îles-de-la-Madeleine à l'été 2023 n'a pas été aussi élevé qu'à l'été 2022. En effet, les taux d'occupation des établissements d'hébergement de la région ont été inférieurs en juin, juillet et août par rapport aux mêmes périodes de l'année précédente.

Figure 10.1.2

Taux d'occupation des établissements d'hébergement, régions touristiques des Îles-de-la-Madeleine, de Montréal, de Québec, du Nunavik, de Laval et ensemble du Québec, juin à août, 2022 et 2023



† Différence statistiquement significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec*.

Tableau 10.1.1

Répartition des résidences de tourisme et des établissements hôteliers, régions touristiques et ensemble du Québec, 2022 et 2023

Région touristique	Résidences de tourisme		Établissements hôteliers		Total		
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	Variation 2023/2022
	n						
Îles-de-la-Madeleine	16	16	9	9	25	25	–
Gaspésie	47	50	108	121	155	171	16
Bas-Saint-Laurent	28	29	76	82	104	111	7
Québec	58	67	160	165	218	232	14
Charlevoix	25	26	63	70	88	96	8
Chaudière-Appalaches	16	16	66	70	82	86	4
Mauricie	20	23	49	54	69	77	8
Cantons-de-l'Est	29	30	92	100	121	130	9
Montréal	8	8	87	83	95	91	–4
Lanaudière	22	24	44	49	66	73	7
Laurentides	46	53	107	109	153	162	9
Montréal	60	69	176	192	236	261	25
Outaouais	21	27	45	54	66	81	15
Abitibi-Témiscamingue	14	16	40	43	54	59	5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	39	44	62	73	101	117	16
Manicouagan	11	12	32	35	43	47	4
Duplessis	6	6	26	34	32	40	8
Baie-James	3	3	13	16	16	19	3
Laval	2	2	16	16	18	18	–
Centre-du-Québec	5	7	25	27	30	34	4
Nunavik	–	–	16	16	16	16	–
Eeyou Istchee	–	–	7	7	7	7	–
Ensemble du Québec	476	528	1 319	1 425	1 795	1 953	158

Source : Tourisme Québec, données administratives.

Tableau 10.1.2

Unités d'hébergement disponibles et louées, régions touristiques et ensemble du Québec, 2019 à 2023

Région touristique	2019	2020	2021	2022	2023	Variation			
						2023/2022	2023/2021	2023/2020	2023/2019
	n					%			
Unités disponibles									
Îles-de-la-Madeleine	90 124	96 219	94 839	93 356	102 013	9,3↑	7,6↑	6,0↑	13,2↑
Gaspésie	829 460	822 800	843 699	859 994	925 971	7,7↑	9,8↑	12,5↑	11,6↑
Bas-Saint-Laurent	842 321	798 776	816 017	847 893	874 810	3,2↑	7,2↑	9,5↑	3,9↑
Québec	4 126 849	3 823 036	4 220 664	4 296 449	4 468 024	4,0↑	5,9↑	16,9↑	8,3↑
Charlevoix	698 851	683 748	710 937	722 651	733 227	1,5	3,1↑	7,2↑	4,9↑
Chaudière-Appalaches	891 659	839 835	849 708	832 594	877 922	5,4↑	3,3↑	4,5↑	-1,5↓
Mauricie	857 542	808 149	838 685	779 727	837 829	7,5↑	-0,1	3,7↑	-2,3↓
Cantons-de-l'Est	1 255 086	1 168 734	1 227 876	1 196 684	1 304 511	9,0↑	6,2↑	11,6↑	3,9↑
Montérégie	1 683 351	1 655 469	1 729 528	1 674 792	1 717 468	2,5↑	-0,7	3,7↑	2,0↑
Lanaudière	497 065	475 540	467 697	469 092	498 218	6,2↑	6,5↑	4,8↑	0,2
Laurentides	1 926 036	1 732 080	1 821 889	1 885 777	1 945 078	3,1↑	6,8↑	12,3↑	1,0↑
Montréal	7 688 900	7 558 653	7 708 798	8 078 131	8 330 965	3,1↑	8,1↑	10,2↑	8,4↑
Outaouais	990 085	895 046	952 877	975 806	1 075 430	10,2↑	12,9↑	20,2↑	8,6↑
Abitibi-Témiscamingue	551 436	549 905	571 362	562 329	604 838	7,6↑	5,9↑	10,0↑	9,7↑
Saguenay-Lac-Saint-Jean	975 825	944 759	963 726	948 364	1 014 202	6,9↑	5,2↑	7,4↑	3,9↑
Manicouagan	360 664	335 543	340 573	344 091	382 844	11,3↑	12,4↑	14,1↑	6,1↑
Duplessis	376 835	365 715	360 294	381 795	412 616	8,1↑	14,5↑	12,8↑	9,5↑
Baie-James	133 118	133 856	138 042	125 535	137 921	9,9↑	-0,1	3,0↑	3,6↑
Laval	548 518	539 661	571 372	601 338	605 157	0,6	5,9↑	12,1↑	10,3↑
Centre-du-Québec	510 691	489 071	496 737	490 713	508 016	3,5↑	2,3↑	3,9↑	-0,5
Nunavik	121 170	121 158	118 298	117 804	120 530	2,3↑	1,9↑	-0,5↓	-0,5↓
Eeyou Istchee	56 184	56 096	58 714	54 869	54 235	-1,2	-7,6	-3,3	-3,5
Ensemble du Québec	26 015 309	24 914 328	25 916 904	26 345 057	27 539 784	4,5↑	6,3↑	10,5↑	5,9↑

Suite à la page 140

Tableau 10.1.2 (suite)

Unités d'hébergement disponibles et louées, régions touristiques et ensemble du Québec, 2019 à 2023

Région touristique	2019	2020	2021	2022	2023	Variation			
						2023/2022	2023/2021	2023/2020	2023/2019
	n					%			
Unités louées									
Îles-de-la-Madeleine	49 453	37 077	56 514	52 023	50 525	-2,9	-10,6↓	36,3↑	2,2
Gaspésie	421 597	361 698	425 465	458 041	497 684	8,7↑	17,0↑	37,6↑	18,0↑
Bas-Saint-Laurent	423 815	300 215	407 941	485 738	491 037	1,1	20,4↑	63,6↑	15,9↑
Québec	2 826 906	1 196 725	1 626 848	2 554 081	2 921 342	14,4↑	79,6↑	144,1↑	3,3↑
Charlevoix	345 173	250 310	312 979	336 381	379 537	12,8↑	21,3↑	51,6↑	10,0↑
Chaudière-Appalaches	459 695	268 886	367 965	446 242	476 095	6,7↑	29,4↑	77,1↑	3,6↑
Mauricie	429 749	269 872	357 094	409 728	458 170	11,8↑	28,3↑	69,8↑	6,6↑
Cantons-de-l'Est	581 025	389 267	518 836	597 261	667 551	11,8↑	28,7↑	71,5↑	14,9↑
Montérégie	924 890	458 273	647 473	910 896	999 050	9,7↑	54,3↑	118,0↑	8,0↑
Lanaudière	220 530	175 070	198 335	235 339	243 307	3,4	22,7↑	39,0↑	10,3↑
Laurentides	999 051	714 815	814 820	991 105	972 924	-1,8	19,4↑	36,1↑	-2,6↓
Montréal	5 504 672	1 955 292	2 783 369	4 919 358	5 787 068	17,6↑	107,9↑	196,0↑	5,1↑
Outaouais	614 602	294 599	394 642	575 077	665 385	15,7↑	68,6↑	125,9↑	8,3↑
Abitibi-Témiscamingue	307 553	243 000	335 120	365 596	401 914	9,9↑	19,9↑	65,4↑	30,7↑
Saguenay-Lac-Saint-Jean	474 818	313 329	437 045	484 193	538 617	11,2↑	23,2↑	71,9↑	13,4↑
Manicouagan	182 760	131 956	168 012	176 393	198 482	12,5↑	18,1↑	50,4↑	8,6↑
Duplessis	163 372	132 110	181 602	192 936	213 367	10,6↑	17,5↑	61,5↑	30,6↑
Baie-James	69 284	55 900	66 696	60 921	68 756	12,9↑	3,1	23,0↑	-0,8
Laval	440 589	241 298	267 854	419 783	427 330	1,8	59,5↑	77,1↑	-3,0
Centre-du-Québec	259 311	129 374	198 697	251 193	282 469	12,5↑	42,2↑	118,3↑	8,9↑
Nunavik	70 875	61 916	79 852	83 113	88 960	7,0↑	11,4↑	43,7↑	25,5↑
Eeyou Istchee	24 331	12 796	20 006	20 701	21 849	5,5	9,2	70,7↑	-10,2
Ensemble du Québec	15 807 360	8 069 174	10 696 709	15 037 392	16 903 248	12,4↑	58,0↑	109,5↑	6,9↑

↑ ou ↓ : Hausse ou baisse statistiquement significative au seuil de 5 %.

 Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec*.

Tableau 10.1.3

Taux d'occupation des établissements d'hébergement, régions touristiques et ensemble du Québec, 2019 à 2023

Région touristique	2019	2020	2021	2022	2023	Écart			
						2023/2022	2023/2021	2023/2020	2023/2019
	%					Points de pourcentage			
Îles-de-la-Madeleine	54,9	38,5	59,6	55,7	49,5	-6,2↓	-10,1↓	11,0↑	-5,4↓
Gaspésie	50,8	44,0	50,4	53,3	53,7	0,4	3,3↑	9,7↑	2,9↑
Bas-Saint-Laurent	50,3	37,6	50,0	57,3	56,1	-1,2	6,1↑	18,5↑	5,8↑
Québec	68,5	31,3	38,5	59,4	65,4	6,0↑	26,9↑	34,1↑	-3,1↓
Charlevoix	49,4	36,6	44,0	46,5	51,8	5,3↑	7,8↑	15,2↑	2,4↑
Chaudière-Appalaches	51,6	32,0	43,3	53,6	54,2	0,6	10,9↑	22,2↑	2,6↑
Mauricie	50,1	33,4	42,6	52,5	54,7	2,2↑	12,1↑	21,3↑	4,6↑
Cantons-de-l'Est	46,3	33,3	42,3	49,9	51,2	1,3	8,9↑	17,9↑	4,9↑
Montérégie	54,9	27,7	37,4	54,4	58,2	3,8↑	20,8↑	30,5↑	3,3↑
Lanaudière	44,4	36,8	42,4	50,2	48,8	-1,4	6,4↑	12,0↑	4,4↑
Laurentides	51,9	41,3	44,7	52,6	50,0	-2,6↓	5,3↑	8,7↑	-1,9↓
Montréal	71,6	25,9	36,1	60,9	69,5	8,6↑	33,4↑	43,6↑	-2,1
Outaouais	62,1	32,9	41,4	58,9	61,9	3,0↑	20,5↑	29,0↑	-0,2
Abitibi-Témiscamingue	55,8	44,2	58,7	65,0	66,4	1,4	7,7↑	22,2↑	10,6↑
Saguenay-Lac-Saint-Jean	48,7	33,2	45,3	51,1	53,1	2,0↑	7,8↑	19,9↑	4,4↑
Manicouagan	50,7	39,3	49,3	51,3	51,8	0,5	2,5↑	12,5↑	1,1
Duplessis	43,4	36,1	50,4	50,5	51,7	1,2	1,3	15,6↑	8,3↑
Baie-James	52,0	41,8	48,3	48,5	49,9	1,4	1,6	8,1↑	-2,1
Laval	80,3	44,7	46,9	69,8	70,6	0,8	23,7↑	25,9↑	-9,7↓
Centre-du-Québec	50,8	26,5	40,0	51,2	55,6	4,4↑	15,6↑	29,1↑	4,8↑
Nunavik	58,5	51,1	67,5	70,6	73,8	3,2↑	6,3↑	22,7↑	15,3↑
Eeyou Istchee	43,3	22,8	34,1	37,7	40,3	2,6	6,2	17,5↑	-3,0
Ensemble du Québec	60,8	32,4	41,3	57,1	61,4	4,3↑	20,1↑	29,0↑	0,6

↑ ou ↓ : Hausse ou baisse statistiquement significative au seuil de 5%.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec*.

Tableau 10.1.4

Revenus bruts de location, régions touristiques et ensemble du Québec, 2019 à 2023

Région touristique	2019	2020	2021	2022	2023	Variation			
						2023/2022	2023/2021	2023/2020	2023/2019
						\$		%	
Îles-de-la-Madeleine	5 521 166	4 120 877	6 459 884	7 265 365	6 950 258	-4,3	7,6↑	68,7↑	25,9↑
Gaspésie	49 835 750	45 256 847	55 546 743	62 391 368	71 342 485	14,3↑	28,4↑	57,6↑	43,2↑
Bas-Saint-Laurent	50 232 731	35 728 122	53 073 250	68 593 528	72 306 151	5,4	36,2↑	102,4↑	43,9↑
Québec	452 351 916	156 171 417	258 476 435	497 232 528	597 418 438	20,1↑	131,1↑	282,5↑	32,1↑
Charlevoix	54 461 990	40 294 730	56 327 561	61 737 950	66 364 599	7,5↑	17,8↑	64,7↑	21,9↑
Chaudière-Appalaches	51 286 393	27 608 466	43 115 394	61 966 448	70 583 698	13,9↑	63,7↑	155,7↑	37,6↑
Mauricie	51 455 682	31 569 452	46 099 230	60 586 413	72 166 657	19,1↑	56,5↑	128,6↑	40,3↑
Cantons-de-l'Est	79 555 704	54 816 629	81 231 680	105 257 696	121 350 836	15,3↑	49,4↑	121,4↑	52,5↑
Montérégie	110 419 047	49 494 037	72 979 801	126 236 829	152 959 662	21,2↑	109,6↑	209,0↑	38,5↑
Lanaudière	26 666 925	21 038 862	25 338 617	33 610 318	39 174 420	16,6↑	54,6↑	86,2↑	46,9↑
Laurentides	168 211 965	119 006 440	148 899 498	202 575 492	214 368 232	5,8↑	44,0↑	80,1↑	27,4↑
Montréal	931 192 633	230 826 735	386 246 899	1 001 837 218	1 300 334 071	29,8↑	236,7↑	463,3↑	39,6↑
Outaouais	87 318 076	38 113 247	59 600 972	99 058 698	120 794 536	21,9↑	102,7↑	216,9↑	38,3↑
Abitibi-Témiscamingue	37 783 524	29 133 125	41 482 904	52 005 768	64 244 853	23,5↑	54,9↑	120,5↑	70,0↑
Saguenay-Lac-Saint-Jean	54 215 881	34 976 485	51 689 804	62 404 024	73 860 961	18,4↑	42,9↑	111,2↑	36,2↑
Manicouagan	21 263 801	15 121 476	21 816 548	24 056 619	27 853 935	15,8↑	27,7↑	84,2↑	31,0↑
Duplessis	17 176 464	14 043 612	20 061 585	23 695 583	26 544 115	12,0↑	32,3↑	89,0↑	54,5↑
Baie-James	8 567 301	7 041 420	8 523 253	8 095 628	9 494 311	17,3↑	11,4↑	34,8↑	10,8↑
Laval	57 338 449	23 191 077	32 862 459	65 018 683	75 272 842	15,8↑	129,1↑	224,6↑	31,3↑
Centre-du-Québec	30 114 256	14 542 731	23 878 982	34 760 335	42 856 080	23,3↑	79,5↑	194,7↑	42,3↑
Nunavik	14 175 715	12 317 160	15 577 730	16 444 629	20 405 344	24,1↑	31,0↑	65,7↑	43,9↑
Eeyou Istchee	3 802 911	1 941 927	3 404 686	4 198 563	4 377 373	4,3	28,6↑	125,4↑	15,1↑
Ensemble du Québec	2 363 512 613	1 018 228 190	1 519 584 412	2 685 058 817	3 269 611 088	21,8↑	115,2↑	221,1↑	38,3↑

↑ ou ↓ : Hausse ou baisse statistiquement significative au seuil de 5 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec*.

Tableau 10.1.5

Prix moyen par unité louée, régions touristiques et ensemble du Québec, 2019 à 2023

Région touristique	2019	2020	2021	2022	2023	Variation			
						2023/2022	2023/2021	2023/2020	2023/2019
	\$					%			
Îles-de-la-Madeleine	111,60	111,10	114,30	139,70	137,60	- 1,5	20,4↑	23,9↑	23,3↑
Gaspésie	118,20	125,10	130,60	136,20	143,30	5,2	9,7↑	14,5↑	21,2↑
Bas-Saint-Laurent	118,50	119,00	130,10	141,20	147,30	4,3	13,2↑	23,8↑	24,3↑
Québec	160,00	130,50	158,90	194,70	204,50	5,0↑	28,7↑	56,7↑	27,8↑
Charlevoix	157,80	161,00	180,00	183,50	174,90	- 4,7↓	- 2,8	8,6↑	10,8↑
Chaudière-Appalaches	111,60	102,70	117,20	138,90	148,30	6,8↑	26,5↑	44,4↑	32,9↑
Mauricie	119,70	117,00	129,10	147,90	157,50	6,5↑	22,0↑	34,6↑	31,6↑
Cantons-de-l'Est	136,90	140,80	156,60	176,20	181,80	3,2	16,1↑	29,1↑	32,8↑
Montérégie	119,40	108,00	112,70	138,60	153,10	10,5↑	35,8↑	41,8↑	28,2↑
Lanaudière	120,90	120,20	127,80	142,80	161,00	12,7↑	26,0↑	33,9↑	33,2↑
Laurentides	168,40	166,50	182,70	204,40	220,30	7,8↑	20,6↑	32,3↑	30,8↑
Montréal	169,20	118,10	138,80	203,70	224,70	10,3↑	61,9↑	90,3↑	32,8↑
Outaouais	142,10	129,40	151,00	172,30	181,50	5,3↑	20,2↑	40,3↑	27,7↑
Abitibi-Témiscamingue	122,90	119,90	123,80	142,20	159,80	12,4	29,1↑	33,3↑	30,0↑
Saguenay-Lac-Saint-Jean	114,20	111,60	118,30	128,90	137,10	6,4↑	15,9↑	22,8↑	20,1↑
Manicouagan	116,30	114,60	129,90	136,40	140,30	2,9	8,0↑	22,4↑	20,6↑
Duplessis	105,10	106,30	110,50	122,80	124,40	1,3	12,6↑	17,0↑	18,4↑
Baie-James	123,70	126,00	127,80	132,90	138,10	3,9	8,1	9,6	11,6↑
Laval	130,10	96,10	122,70	154,90	176,10	13,7↑	43,5↑	83,2↑	35,4↑
Centre-du-Québec	116,10	112,40	120,20	138,40	151,70	9,6	26,2↑	35,0↑	30,7↑
Nunavik	200,00	198,90	195,10	197,90	229,40	15,9↑	17,6↑	15,3↑	14,7↑
Eeyou Istchee	156,30	151,80	170,20	202,80	200,30	- 1,2	17,7	31,9↑	28,2↑
Ensemble du Québec	149,50	126,20	142,10	178,60	193,40	8,3↑	36,1↑	53,2↑	29,4↑

↑ ou ↓ : Hausse ou baisse statistiquement significative au seuil de 5 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec*.

10.2 Terrains de camping

Cette section présente une analyse des résultats de l'*Enquête sur la fréquentation des terrains de camping du Québec* réalisée par l'ISQ lors de la période estivale de 2023, une saison qui n'a pas été de tout repos pour les terrains de camping du Québec. Effectivement, ils ont subi de nombreux aléas liés aux conditions climatiques comme des inondations, des feux de forêt et des glissements de terrain. Plusieurs interdictions de déplacements et de faire des feux à ciel ouvert étaient également en vigueur durant la saison estivale, ce qui a certainement eu un effet sur l'offre et l'achalandage des terrains de camping au Québec.

Au cours de l'été 2023, l'ISQ a sollicité au total 1 125 terrains de camping⁶ afin de recueillir des renseignements sur le nombre d'emplacements disponibles, le nombre d'emplacements loués à des campeuses et campeurs saisonniers ou de passage en tente ou en véhicule récréatif (VR), le nombre d'emplacements disponibles et loués de type prêt-à-camper ainsi que le nombre de jours d'ouverture dans le mois. Seuls les terrains de camping en activité au moins 15 jours par mois étaient admissibles à l'enquête.

Le découpage géographique des régions touristiques demeure le même que pour l'*Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec*. La seule différence dans la consultation des résultats est l'ajout d'un regroupement de territoires au nord du 49^e parallèle. Cette entité géographique ajoutée aux tableaux de résultats de l'*Enquête sur la fréquentation des terrains de camping du Québec* regroupe, comme son nom l'indique, les terrains situés au nord du 49^e parallèle. Les estimations de certaines régions devaient être masquées pour que la confidentialité des établissements répondants soit respectée. Le découpage au nord du 49^e parallèle permet la diffusion d'estimations pour ce territoire touristique d'intérêt.

En 2023, le nombre de terrains de camping admissibles à l'enquête s'est établi à 1 082 en moyenne mensuellement lors des mois de juin, juillet et août⁷, ce qui correspond à une augmentation de 21 établissements par rapport à la moyenne mensuelle de 2022 (1 061).

À l'échelle infraprovinciale, les régions touristiques qui comptent le plus grand nombre de terrains de camping sont la Gaspésie (125), les Cantons-de-l'Est (108), les Laurentides (100), le Saguenay-Lac-Saint-Jean (98) et la Montérégie (86).

Le nombre d'emplacements de camping disponibles en baisse dans plusieurs régions

En 2023, le nombre d'emplacements de camping disponible a peu varié dans la province par rapport à 2022. On note néanmoins une augmentation de 1,9 % du nombre total d'emplacements disponibles entre 2021 et 2023 et une hausse de 4,4 % entre 2019 et 2023.

Toutefois, au [tableau 10.2.1](#), on constate que le nombre total d'emplacements disponibles (mis à part les prêts-à-camper) est en baisse dans plusieurs régions de la province. En effet, les régions de la Baie-James et le regroupement au nord du 49^e parallèle ont vu leur nombre d'emplacements disponibles diminuer en 2023 par rapport à 2022. Rappelons que d'importants feux ont ravagé des millions d'hectares de forêt lors de l'année 2023 surtout dans cette partie du Québec et pendant l'été à partir du début de mois de juin. Or, cette période permet habituellement aux propriétaires de terrains de camping d'aménager les emplacements de camping en prévision de la saison estivale.

Certaines régions touristiques ont néanmoins enregistré des hausses : les Îles-de-la-Madeleine, Québec, la Mauricie, Lanaudière et le Centre-du-Québec. Ces régions poursuivent d'ailleurs leur tendance à la hausse des trois dernières années.

6. Les terrains de camping de la SEPAQ, de Parcs Canada et des différents parcs régionaux ou municipaux du Québec font partie de la population de l'enquête.

7. Certains terrains de camping ont de 1 à 39 emplacements, tandis que d'autres peuvent en compter 200 et plus. Voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin du document.

Nombre d'emplacements loués majoritairement en baisse en 2023

En 2023, le nombre d'emplacements loués (mis à part les prêts-à-camper) s'est établi à 92 759 par jour en moyenne au cours des mois de juin à août⁸. Sur une base mensuelle, cela correspond à un total d'environ 2,8 millions d'emplacements loués⁹ dans tous les terrains de camping du Québec ([tableau 10.2.1](#)). Il s'agit d'une diminution de 3,0 % par rapport à la moyenne mensuelle de 2022 (2,9 millions d'emplacements loués, soit 95 032 par jour). Mentionnons qu'à l'été 2023, des interdictions de déplacements et de faire des feux à ciel ouvert étaient en vigueur, ce qui a bouleversé la saison de camping. On peut donc supposer que ces situations exceptionnelles ont eu une incidence sur le nombre d'emplacements loués. Selon des données non présentées de *l'Enquête sur la fréquentation des terrains de camping du Québec*, la diminution des emplacements loués en 2023 a été constatée principalement chez les campeuses et campeurs de passage en tente.

À l'échelle régionale, le nombre d'emplacements loués sur des terrains de camping a diminué dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de Chaudière-Appalaches, des Cantons-de-l'Est, de la Montérégie, de l'Abitibi-Témiscamingue et du nord du 49^e parallèle.

Taux d'occupation des terrains de camping en baisse au Québec

En 2023, le taux d'occupation dans les terrains de camping de l'ensemble du Québec (sauf pour les prêts-à-camper) se situe à 74,7 % ([tableau 10.2.1](#)), une baisse par rapport à 2022. Il s'agit de la deuxième baisse consécutive du taux d'occupation (cumulatif de – 3,9 points de pourcentage) après l'année très occupée de 2021.

Dans les régions touristiques, les variations sont pour la plupart négatives. En effet, on constate des baisses significatives entre 2022 et 2023 dans les régions touristiques des Cantons-de-l'Est et de l'Abitibi-Témiscamingue. Les données de l'été 2023 indiquent que certaines régions du Québec affichent néanmoins un très bon niveau d'achalandage, notamment la Montérégie, Lanaudière et l'Outaouais où les taux sont les plus élevés de la province.

Camping de prêt-à-camper: offre en croissance

Au [tableau 10.2.2](#), on constate que le nombre d'emplacements disponibles de prêt-à-camper varie de manière significative en 2023. En effet, pour l'ensemble du Québec, les emplacements disponibles de prêt-à-camper ont connu une hausse de 10,3 % en 2023 par rapport à 2022. L'offre pour ce type d'hébergement a augmenté de 20,8 % depuis 2021, et de 61,9 % depuis 2019 dans la province. Malgré la hausse constante de l'offre d'année en année, le nombre d'emplacements loués n'a pas varié de manière significative entre 2021 et 2023.

À l'échelle régionale, bien que le nombre d'emplacements disponibles et loués de prêt-à-camper varie dans de nombreuses régions, un seul écart est statistiquement significatif entre 2022 et 2023, soit la hausse de 31,8 % du nombre d'emplacements disponibles de type prêt-à-camper dans la région de Québec.

En ce qui concerne le taux d'occupation des prêts-à-camper de la province, il ne semble pas y avoir de variations significatives entre 2022 et 2023, alors qu'un écart négatif de 12,1 points de pourcentage est observé entre 2021 et 2023.

8. Du total des 92 759 emplacements loués par jour, 72 291 sont de type saisonnier, tandis que 20 468 ont été loués à des campeuses et campeurs de passage (16 255 en véhicule récréatif et 4 213 en tente).

9. Moyenne calculée à partir des estimations des mois de juin, juillet et août. Le nombre total d'emplacements loués lors de la saison estivale de 2023 est donc d'environ 8,5 millions.

Tableau 10.2.1

Emplacements disponibles et loués en moyenne mensuellement, et taux d'occupation (mis à part les prêts-à-camper), régions touristiques et ensemble du Québec, juin à août, 2019 à 2023

Région touristique	Emplacements disponibles							
	2019	2020	2021	2022	2023	Variation		
	n					2023/2022	2023/2021	2023/2019
						%		
Îles-de-la-Madeleine	18 382	x	18 909	19 601	22 805	16,3↑	20,6↑	24,1↑
Gaspésie	185 263	171 132	199 891	205 386	206 422	0,5	3,3↑	11,4↑
Bas-Saint-Laurent	127 227	117 700	129 783	143 148	139 319	-2,7↓	7,3↑	9,5↑
Québec	177 190	170 540	174 195	175 268	183 085	4,5↑	5,1↑	3,3↑
Charlevoix	63 065	60 502	67 380	70 657	68 164	-3,5	1,2	8,1↑
Chaudière-Appalaches	306 604	299 843	306 465	316 782	306 850	-3,1↓	0,1	0,1
Mauricie	247 354	240 228	246 932	249 292	258 759	3,8↑	4,8↑	4,6↑
Cantons-de-l'Est	443 489	435 254	452 519	465 631	462 874	-0,6	2,3↑	4,4↑
Montérégie	579 638	548 109	577 015	593 315	575 417	-3,0↓	-0,3	-0,7
Lanaudière	303 064	301 333	310 921	318 964	327 020	2,5↑	5,2↑	7,9↑
Laurentides	313 029	305 523	338 640	336 970	339 687	0,8	0,3	8,5↑
Montréal	-	-	-	-	-	-	-	-
Outaouais	191 937*	188 603	210 499	222 421	194 658	-12,5	-7,5	1,4
Abitibi-Témiscamingue	122 289	118 457	125 124	135 170	134 755	-0,3	7,7↑	10,2↑
Saguenay-Lac-Saint-Jean	214 899	206 861	215 503	225 420	222 509	-1,3	3,3↑	3,5↑
Manicouagan	61 920	58 862	63 916	65 988	63 795	-3,3↓	-0,2	3,0↑
Duplessis	35 435	30 909	34 541	34 805	35 136	1,0	1,7	-0,8
Baie-James	15 294	x	19 818	20 007	15 941	-20,3↓	-19,6↓	4,2↑
Laval	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre-du-Québec	226 538	225 207	228 963	230 733	235 115	1,9↑	2,7↑	3,8↑
Nunavik	-	-	-	-	-	-	-	-
Eeyou Istchee	-	-	-	-	-	-	-	-
Nord du 49 ^e parallèle	84 912,0	77 293	89 324	90 791	86 337	-4,9↓	-3,3↓	1,7
Ensemble du Québec	3 632 179	3 508 113	3 720 978	3 829 546	3 790 701	-1,0	1,9↑	4,4↑

Suite à la page 147

Tableau 10.2.1 (suite)

Emplacements disponibles et loués en moyenne mensuellement, et taux d'occupation (mis à part les prêts-à-camper), régions touristiques et ensemble du Québec, juin à août, 2019 à 2023

Région touristique	Emplacements loués							
	2019	2020	2021	2022	2023	Variation		
	n					2023/2022	2023/2021	2023/2019
						%		
Îles-de-la-Madeleine	11 352	x	13 291	12 663	14 636	15,6	10,1	28,9↑
Gaspésie	109 003	117 272	136 220	119 758	119 138	-0,5	-12,5↓	9,3↑
Bas-Saint-Laurent	83 354	81 529	93 023	100 953	95 231	-5,7↓	2,4	14,2↑
Québec	123 669	120 291	130 945	126 457	124 262	-1,7	-5,1	0,5
Charlevoix	37 575	43 631	49 604	44 567	40 819	-8,4	-17,7↓	8,6↑
Chaudière-Appalaches	234 305	223 903	242 473	244 021	235 722	-3,4↓	-2,8↓	0,6
Mauricie	169 976	167 659	186 515	184 608	191 307	3,6	2,6	12,5↑
Cantons-de-l'Est	325 666	344 675	371 145	368 611	354 720	-3,8↓	-4,4↓	8,9↑
Montérégie	461 959	420 600	470 200	488 503	463 350	-5,1↓	-1,5	0,3
Lanaudière	243 649	248 624	263 705	269 155	268 993	-0,1	2,0	10,4↑
Laurentides	228 692	235 271	269 533	255 970	256 280	0,1	-4,9	12,1↑
Montréal	-	-	-	-	-	-	-	-
Outaouais	137 026*	144 455	165 942	187 621	167 382	-10,8	0,9	22,2
Abitibi-Témiscamingue	92 131	94 095	105 071	104 899	100 117	-4,6↓	-4,7↓	8,7↑
Saguenay-Lac-Saint-Jean	146 067	149 080	167 848	158 041	153 883	-2,6	-8,3↓	5,4↑
Manicouagan	42 251	45 053	52 188	47 419	46 047	-2,9	-11,8↓	9,0↑
Duplessis	25 991	25 064	28 405	26 861	25 547	-4,9	-10,1	-1,7
Baie-James	9 007	x	14 722	12 857	10 700	-16,8	-27,3↓	18,8↑
Laval	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre-du-Québec	153 172	149 885	164 065	164 765	162 266	-1,5	-1,1	5,9↑
Nunavik	-	-	-	-	-	-	-	-
Eeyou Istchee	-	-	-	-	-	-	-	-
Nord du 49 ^e parallèle	59 959	61 414	72 294	66 859	62 609	-6,4↓	-13,4↓	4,4
Ensemble du Québec	2 635 313	2 628 868	2 925 142	2 918 058	2 830 765	-3,0↓	-3,2↓	7,4↑

Suite à la page 148

Tableau 10.2.1 (suite)

Emplacements disponibles et loués en moyenne mensuellement, et taux d'occupation (mis à part les prêts-à-camper), régions touristiques et ensemble du Québec, juin à août, 2019 à 2023

Région touristique	Taux d'occupation							
	2019	2020	2021	2022	2023	Variation		
						2023/2022	2023/2021	2023/2019
	%					Points de pourcentage		
Îles-de-la-Madeleine	61,8	x	70,3	64,6	64,2	-0,4	-6,1	2,4
Gaspésie	58,8	68,5	68,1	58,3	57,7	-0,6	-10,4↓	-1,1
Bas-Saint-Laurent	65,5	69,3	71,7	70,5	68,4	-2,1	-3,3↓	2,9↑
Québec	69,8	70,5	75,2	72,2	67,9	-4,3	-7,3↓	-1,9
Charlevoix	59,6	72,1	73,6	63,1	59,9	-3,2	-13,7↓	0,3
Chaudière-Appalaches	76,4	74,7	79,1	77,0	76,8	-0,2	-2,3↓	0,4
Mauricie	68,7	69,8	75,5	74,1	73,9	-0,2	-1,6	5,2↑
Cantons-de-l'Est	73,4	79,2	82,0	79,2	76,6	-2,6↓	-5,4↓	3,2↑
Montérégie	79,7	76,7	81,5	82,3	80,5	-1,8	-1,0	0,8
Lanaudière	80,4	82,5	84,8	84,4	82,3	-2,1	-2,5	1,9
Laurentides	73,1	77,0	79,6	76,0	75,4	-0,6	-4,2	2,3
Montréal	-	-	-	-	-	-	-	-
Outaouais	71,4*	76,6	78,8	84,4	86,0	1,6	7,2	14,6
Abitibi-Témiscamingue	75,3	79,4	84,0	77,6	74,3	-3,3↓	-9,7↓	-1,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	68,0	72,1	77,9	70,1	69,2	-0,9	-8,7↓	1,2
Manicouagan	68,2	76,5	81,6	71,9	72,2	0,3	-9,4↓	4,0↑
Duplessis	73,3	81,1	82,2	77,2	72,7	-4,5	-9,5	-0,6
Baie-James	58,9	x	74,3	64,3	67,1	2,8	-7,2	8,2
Laval	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre-du-Québec	67,6	66,6	71,7	71,4	69,0	-2,4	-2,7	1,4
Nunavik	-	-	-	-	-	-	-	-
Eeyou Istchee	-	-	-	-	-	-	-	-
Nord du 49 ^e parallèle	70,6	79,5	80,9	73,6	72,5	-1,1	-8,4↓	1,9
Ensemble du Québec	72,6	74,9	78,6	76,2	74,7	-1,5↓	-3,9↓	2,1↑

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

↑ ou ↓ : Hausse ou baisse statistiquement significative au seuil de 5 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des terrains de camping du Québec*.

Tableau 10.2.2

Emplacements disponibles et loués en moyenne mensuellement, et taux d'occupation dans les prêts-à-camper, régions touristiques et ensemble du Québec, juin à août, 2019 à 2023

Région touristique	Emplacements disponibles							
	2019	2020	2021	2022	2023	Variation		
						2023/2022	2023/2021	2023/2019
	n					%		
Îles-de-la-Madeleine	433	x	x	738**	x	-	-	-
Gaspésie	5 247	5 585	8 187	8 354	9 186	10,0	12,2	75,1↑
Bas-Saint-Laurent	2 961	2 354	3 448	3 945*	4 814	22,0	39,6↑	62,6↑
Québec	2 929	3 232	3 861	3 463	4 564	31,8↑	18,2	55,8↑
Charlevoix	2 936	3 388	4 303	4 677	x	-	-	-
Chaudière-Appalaches	5 052	4 968	5 521	5 846	6 620	13,2	19,9↑	31,0↑
Mauricie	5 534	5 705	6 483	6 957	7 670	10,2	18,3↑	38,6↑
Cantons-de-l'Est	8 813	11 389	12 830	15 918	16 429	3,2	28,1↑	86,4↑
Montérégie	4 605	4 294	5 459	6 724	7 878	17,2	44,3↑	71,1↑
Lanaudière	5 966	4 649	6 916	7 190	7 501	4,3	8,5	25,7↑
Laurentides	9 254	8 031	12 800	12 332	14 478	17,4	13,1	56,5↑
Montréal	-	-	-	-	-	-	-	-
Outaouais	4 507*	4 186	5 909	6 642	8 093	21,8	37,0	79,6↑
Abitibi-Témiscamingue	2 954	3 186	3 219	3 358	2 760	- 17,8	- 14,3	- 6,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	4 018	4 218	8 015	9 304	10 262	10,3	28,0↑	155,4↑
Manicouagan	1 953	1 942	2 297	2 728	2 753	0,9	19,9↑	41,0↑
Duplessis	354*	863*	x	1 019*	792**	- 22,3	-	123,7
Baie-James	349**	x	x	614**	x	-	-	-
Laval	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre-du-Québec	4 246	3 703	4 641	5 121	5 841	14,1	25,9↑	37,6↑
Nunavik	-	-	-	-	-	-	-	-
Eeyou Istchee	-	-	-	-	-	-	-	-
Nord du 49 ^e parallèle	942*	1 354	2 001	2 032*	1 670*	- 17,8	- 16,5	77,3
Ensemble du Québec	72 111	72 354	96 647	104 928	116 741	11,3↑	20,8↑	61,9↑

Suite à la page 150

Tableau 10.2.2 (suite)

Emplacements disponibles et loués en moyenne mensuellement, et taux d'occupation dans les prêts-à-camper, régions touristiques et ensemble du Québec, juin à août, 2019 à 2023

Région touristique	Emplacements loués							
	2019	2020	2021	2022	2023	Variation		
	n					2023/2022	2023/2021	2023/2019
						%		
Îles-de-la-Madeleine	319	x	x	x	x	-	-	-
Gaspésie	3 040	3 321	5 167	4 876	5 141	5,4	-0,5	69,1↑
Bas-Saint-Laurent	1 710	1 489	2 248	2 630*	2 975	13,1	32,3↑	74,0↑
Québec	1 642	1 878	2 431	2 093	1 972	-5,8	-18,9	20,1
Charlevoix	2 087	2 551	x	3 252	3 727	15	-	78,6↑
Chaudière-Appalaches	2 504	2 987	3 641	3 340	3 161	-5,4	-13,2↓	26,2↑
Mauricie	2 491	2 743	3 332	3 587	3 886	8,3	16,6	56,0↑
Cantons-de-l'Est	5 065	7 287	9 025	8 743	9 127	4,4	1,1	80,2↑
Montérégie	2 016	2 084	2 921	3 320	3 815	14,9	30,6↑	89,2↑
Lanaudière	3 567	2 897	4 141	3 820	4 203	10,0	1,5	17,8
Laurentides	5 558	5 595*	8 502	6 864	7 014	2,2	-17,5	26,2
Montréal	-	-	-	-	-	-	-	-
Outaouais	3 059*	2 761	4 470	4 222*	4 717*	11,7	5,5	54,2
Abitibi-Témiscamingue	870	1 197	1 323	1 215	x	-	-	-
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 249	2 251	5 291	4 879	4 656	-4,6	-12,0	107,0↑
Manicouagan	1 492	x	1 730	1 902	x	-	-	-
Duplessis	x	x	668*	613*	361**	-41,1	-46,0↓	-
Baie-James	x	x	x	x	x	-	-	-
Laval	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre-du-Québec	1 332	1 496	2 298	2 213	2 252	1,8	-2,0	69,1↑
Nunavik	-	-	-	-	-	-	-	-
Eeyou Istchee	-	-	-	-	-	-	-	-
Nord du 49 ^e parallèle	575*	x	x	x	x	-	-	-
Ensemble du Québec	39 454	42 906	61 844	58 644	60 576	3,3	-2,1	53,5↑

Suite à la page 151

Tableau 10.2.2 (suite)

Emplacements disponibles et loués en moyenne mensuellement, et taux d'occupation dans les prêts-à-camper, régions touristiques et ensemble du Québec, juin à août, 2019 à 2023

Région touristique	Taux d'occupation					Écart		
	2019	2020	2021	2022	2023	2023/2022	2023/2021	2023/2019
	%					Points de pourcentage		
Îles-de-la-Madeleine	73,8	x	x	x	x	-	-	-
Gaspésie	57,9	59,5	63,1	58,4	56,0	-2,4	-7,1	-1,9
Bas-Saint-Laurent	57,8	63,3	65,2	66,7**	61,8	-4,9	-3,4	4,0
Québec	56,1	58,1	63,0	60,4*	43,2	-17,2	-19,8	-12,9
Charlevoix	71,1	75,3	x	69,5*	x	-	-	-
Chaudière-Appalaches	49,6	60,1	66,0	57,1	47,8	-9,3	-18,2↓	-1,8
Mauricie	45,0	48,1	51,4	51,6	50,7	-0,9	-0,7	5,7
Cantons-de-l'Est	57,5	64,0	70,3	54,9	55,6	0,7	-14,7	-1,9
Montérégie	43,8	48,5	53,5	49,4	48,4	-1,0	-5,1	4,6
Lanaudière	59,8	62,3	59,9	53,1	56,0	2,9	-3,9	-3,8
Laurentides	60,1	69,7*	66,4	55,7	48,4	-7,3	-18,0	-11,7
Montréal	-	-	-	-	-	-	-	-
Outaouais	67,9*	66,0*	75,6*	63,6*	58,3*	-5,3	-17,3	-9,6
Abitibi-Témiscamingue	29,4	37,6	41,1	36,2	x	-	-	-
Saguenay-Lac-Saint-Jean	56,0	53,4	66,0	52,4	45,4	-7,0	-20,6↓	-10,6↓
Manicouagan	76,4	x	75,3	69,7	x	-	-	-
Duplessis	x	x	x	60,2*	45,6**	-14,6	-	-
Baie-James	x	x	x	x	x	-	-	-
Laval	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre-du-Québec	31,4	40,4	49,5	43,2	38,5	-4,7	-11,0↓	7,1
Nunavik	-	-	-	-	-	-	-	-
Eeyou Istchee	-	-	-	-	-	-	-	-
Nord du 49 ^e parallèle	61,1*	x	x	x	x	-	-	-
Ensemble du Québec	54,7	59,3	64,0	55,9	51,9	-4,0	-12,1↓	-2,8

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

↑ ou ↓ : Hausse ou baisse statistiquement significative au seuil de 5 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des terrains de camping du Québec*.

Transport électrique

Ariane Vézina, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable de l'Institut de la statistique du Québec, avec la collaboration de la Direction de la coordination et des stratégies d'affaires en électrification des transports du ministère des Transports et de la Mobilité durable

Ce chapitre présente l'état actuel ainsi que l'évolution du transport électrique dans les différentes régions du Québec. Tout d'abord, l'augmentation du nombre de véhicules électriques légers est abordée, suivie par une

analyse des bornes de recharge publiques mises à la disposition des conducteurs. Enfin, le chapitre se conclut par une présentation de la forte croissance du nombre d'autobus électriques dans les régions.

Les données présentées dans ce chapitre portent principalement sur les véhicules de promenade (privés) et les véhicules légers institutionnels, professionnels et commerciaux. Les véhicules légers regroupent les automobiles et les camions légers¹. Les données incluent les taxis et les quelques véhicules à basse vitesse autorisés à circuler sur le réseau routier. Les véhicules autorisés à circuler correspondent aux véhicules dont la plaque d'immatriculation est en vigueur à la date concernée, ce qui exclut les véhicules remisés, mis au rancart, gravement accidentés, ou dont la plaque a été annulée pour toute autre raison.

Seuls les véhicules entièrement électriques, y compris les véhicules électriques à basse vitesse, ainsi que les véhicules hybrides branchables sont pris en compte dans l'analyse. Les véhicules hybrides qui ne sont pas rechargeables à partir d'une source externe d'électricité sont exclus, de même que les véhicules à hydrogène, qui ne sont pas encore parvenus à faire une percée significative dans le marché québécois.

Sauf indication contraire, l'analyse s'appuie sur les données d'immatriculation des véhicules électriques extraites en date du 31 mars de chaque année et fournies par la Société d'assurance automobile du Québec, à l'exception de l'année 2023, pour laquelle les données ne sont pas disponibles.

1. Pour les définitions, voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin du document.



11.1 Les véhicules électriques légers

Au 31 mars 2024, près de 270 000 véhicules électriques légers étaient immatriculés au Québec (figure 11.1.1). L'augmentation du nombre de véhicules électriques est depuis quelques années très rapide, et encouragée notamment par différentes initiatives provinciale (Gouvernement du Québec 2022) et fédérale¹ visant à soutenir l'électrification du parc automobile, dont le programme Roulez Vert au Québec². En effet, le nombre de véhicules électriques légers en circulation est passé de moins de 6 000 véhicules en 2015 à un peu moins de 137 000 véhicules en 2022. À partir de 2022, un ralentissement de la vente de véhicules neufs a été observé,

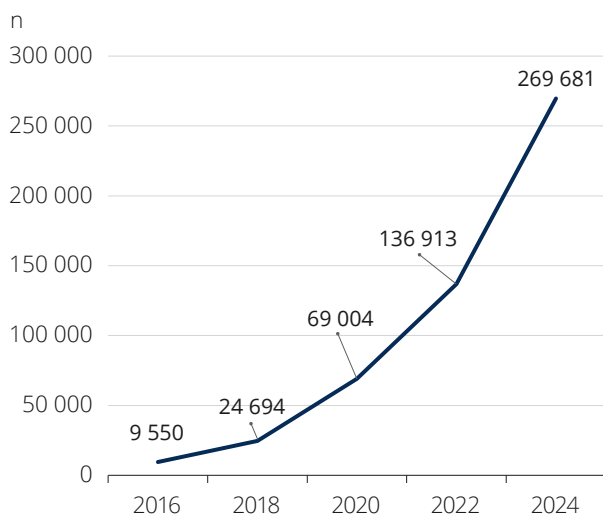
dû notamment à une problématique mondiale au niveau des chaînes d'approvisionnement de composants utilisés dans la fabrication de véhicules électriques (Statistique Canada 2024). Cela a eu pour effet d'allonger de façon importante les délais de livraison des véhicules électriques, il n'était alors pas rare de devoir attendre son véhicule une année et plus. En 2023, la situation s'est améliorée. Puis, près de 133 000 voitures électriques se sont ajoutées sur les routes du Québec entre 2022 et 2024, ce qui correspond à une croissance de 97 % du nombre de ces véhicules ces deux dernières années.

Le nombre de véhicules électriques légers est variable d'une région à l'autre

En 2024, la Montérégie est toujours la région qui compte le plus grand nombre de véhicules électriques. Près du quart des véhicules électriques du Québec, soit près de 63 000 véhicules, sont enregistrés dans cette région (tableau 11.1.1). Elle est suivie en importance par la région de Montréal, où l'on retrouve plus de 16 % des véhicules électriques légers du Québec, soit plus de 44 000 véhicules. À noter que ces régions occupent le premier et deuxième rang en ce qui a trait au nombre de véhicules légers en circulation, qu'ils soient électriques ou non. À l'opposé, la région du Nord-du-Québec est celle où l'on retrouve le moins de véhicules électriques légers (146). Cette dernière est suivie par la Côte-Nord (1 280) et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1 306). Le nombre de véhicules électriques de ces trois régions réunies constitue seulement 1 % du nombre total de véhicules électriques du Québec. Ces régions sont aussi celles où l'on retrouve le moins de véhicules légers en circulation.

Figure 11.1.1

Évolution du nombre de véhicules électriques en circulation, ensemble du Québec, 2016 à 2024



Note : Données au 31 mars de chaque année.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

1. Le gouvernement du Canada offre depuis le 1^{er} mai 2019 des incitatifs pour l'achat d'un véhicule zéro émission, dont une remise pouvant aller jusqu'à 5 000 \$. (Source : TRANSPORTS CANADA (2022), *Véhicules zéro émission*, [En ligne], tc.canada.ca/fr/transport-routier/technologies-novatrices/vehicules-zero-emission) (Consulté le 30 mai 2024).
2. Lors du discours sur le budget 2024-2025 du 12 mars 2024, le gouvernement du Québec a annoncé la réduction graduelle des subventions pour l'achat de véhicules électriques à partir du 1^{er} janvier 2025. Le programme prendra fin le 31 décembre 2026. (Source : GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2024), *Aide financière pour un véhicule électrique*, [En ligne], quebec.ca/transports/transport-electrique/aide-financiere-vehicule-electrique) (Consulté le 30 mai 2024).

La proportion des véhicules électriques dans le parc de véhicules légers¹ est en hausse, bien qu'elle reste limitée

Malgré la forte croissance du nombre de véhicules électriques légers dans toutes les régions, leur présence demeure restreinte dans le parc automobile du Québec. En effet, au 31 décembre 2015, ces véhicules ne constituaient que 0,2 % du total de véhicules légers de la province. Cette part a augmenté chaque année, jusqu'à atteindre 4,4 % du total de véhicules légers du Québec au 31 décembre 2023.

La proportion des véhicules électriques dans le total de véhicules légers en circulation est variable d'une région à l'autre. Les régions périphériques de Montréal, y compris cette dernière ainsi que l'Estrie, présentent une part des véhicules électriques plus élevée que celle de l'ensemble du Québec (figure 11.1.2). La Montérégie et Lanaudière sont les régions ayant les plus grandes parts de véhicules électriques légers ; ces derniers y représentent respectivement 5,6 % et 5,5 % du total de véhicules légers en circulation. À l'opposé, cette part est inférieure à 2 % dans trois régions, soit le Nord-du-Québec (0,8 %), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1,6 %) et la Côte-Nord (1,8 %).

Figure 11.1.2

Part des véhicules électriques légers dans le total de véhicules légers en circulation¹, régions administratives et ensemble du Québec², 2023



1. Le nombre total de véhicules légers en circulation concerne le nombre d'automobiles et de camions légers, y compris les véhicules non précisés, de promenade ainsi que d'utilisation institutionnelle, professionnelle ou commerciale.
2. L'ensemble du Québec inclut les véhicules dont la région est indéterminée.

Note : Données au 31 décembre 2023.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

1. À des fins de comparabilité, les données utilisées pour la relation avec le parc automobile sont celles au 31 décembre, autant pour le nombre de véhicules électriques que pour le nombre de véhicules légers en circulation. Les données des véhicules légers en circulation proviennent des données sur les immatriculations de la SAAQ.

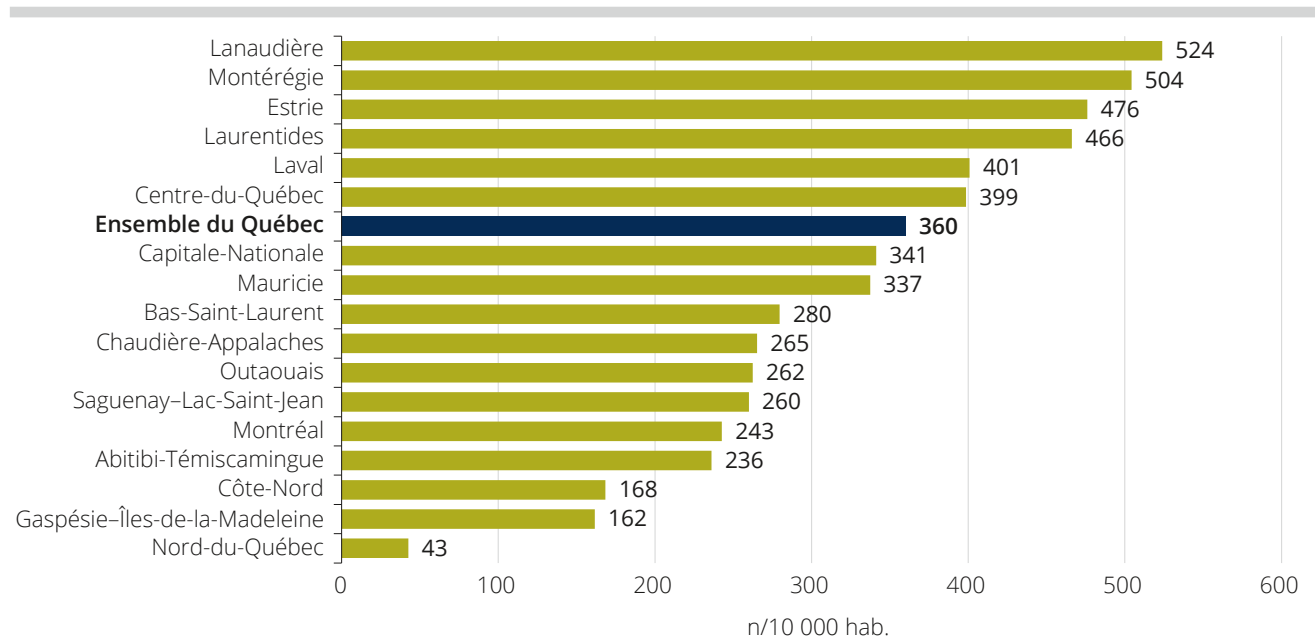
Lanaudière se distingue par un nombre élevé de véhicules électriques par 10 000 habitants de 15 ans et plus

En 2024, les régions périphériques de Montréal sont caractérisées par un nombre plus élevé de véhicules par 10 000 habitants que dans le reste de la province. Parmi celles-ci, Lanaudière se distingue par un nombre élevé de véhicules électriques par 10 000 habitants de 15 ans et plus, de l'ordre de 524 véhicules, soit le plus élevé de la province (figure 11.1.3). À l'autre bout du spectre,

les régions du Nord-du-Québec et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine sont celles qui comptent le plus petit ratio de véhicules électriques par 10 000 habitants. Parmi les cinq régions dont le nombre de véhicules électriques par 10 000 habitants est le plus faible, Montréal est la seule région à caractère urbain.

Figure 11.1.3

Nombre de véhicules légers électriques par 10 000 habitants de 15 ans et plus, régions administratives et ensemble du Québec, 2024¹



1. Données sur la population au 1^{er} juillet 2023 et données sur les véhicules légers électriques au 31 mars 2024.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Société de l'assurance automobile du Québec.

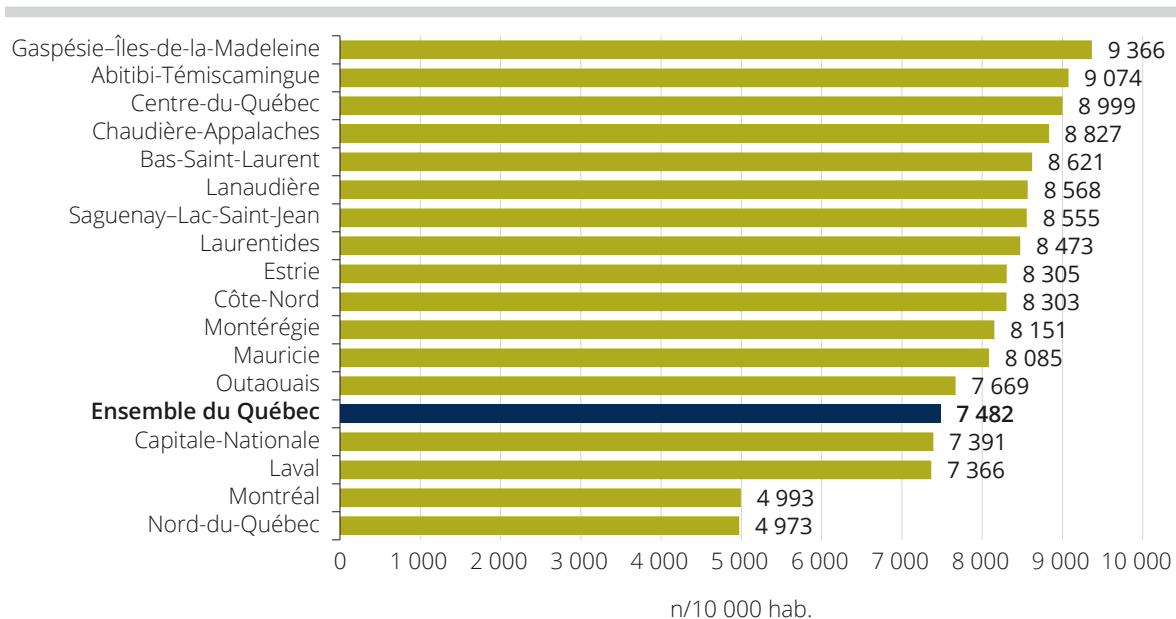
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Les régions éloignées des grands centres sont caractérisées, de manière générale, par un taux de motorisation¹ élevé

Au 31 décembre 2023², les régions éloignées des grands centres sont caractérisées, de manière générale, par un taux de motorisation élevé. La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine arrive en tête du classement, avec plus de 9 300 véhicules légers pour 10 000 habitants de 15 ans et plus (figure 11.1.4). Les régions qui suivent sont l'Abitibi-Témiscamingue, le Centre-du-Québec et Chaudière-Appalaches avec un nombre de véhicules par 10 000 habitants de 9 074 et de 8 827. À l'opposé, les régions du Nord-du-Québec et de Montréal enregistrent un taux de motorisation nettement inférieur à celui de l'ensemble du Québec. Alors que la moyenne québécoise est de 7 482 véhicules légers pour 10 000 habitants, les régions du Nord-du-Québec et de Montréal enregistrent moins de 5 000 véhicules pour 10 000 habitants, bien que ces deux régions présentent des contextes différents. Seulement deux autres régions enregistrent un taux de motorisation inférieur à la moyenne québécoise, soit les régions de Laval (7 366) et de la Capitale-Nationale (7 391).

Figure 11.1.4

Taux de motorisation, régions administratives et ensemble du Québec, 2023¹



1. Données sur la population au 1^{er} juillet 2023 et données sur les véhicules légers au 31 décembre 2023.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Société de l'assurance automobile du Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

1. Voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin du document.

2. Données sur la population au 1^{er} juillet 2023 et données sur les véhicules légers au 31 décembre 2023.

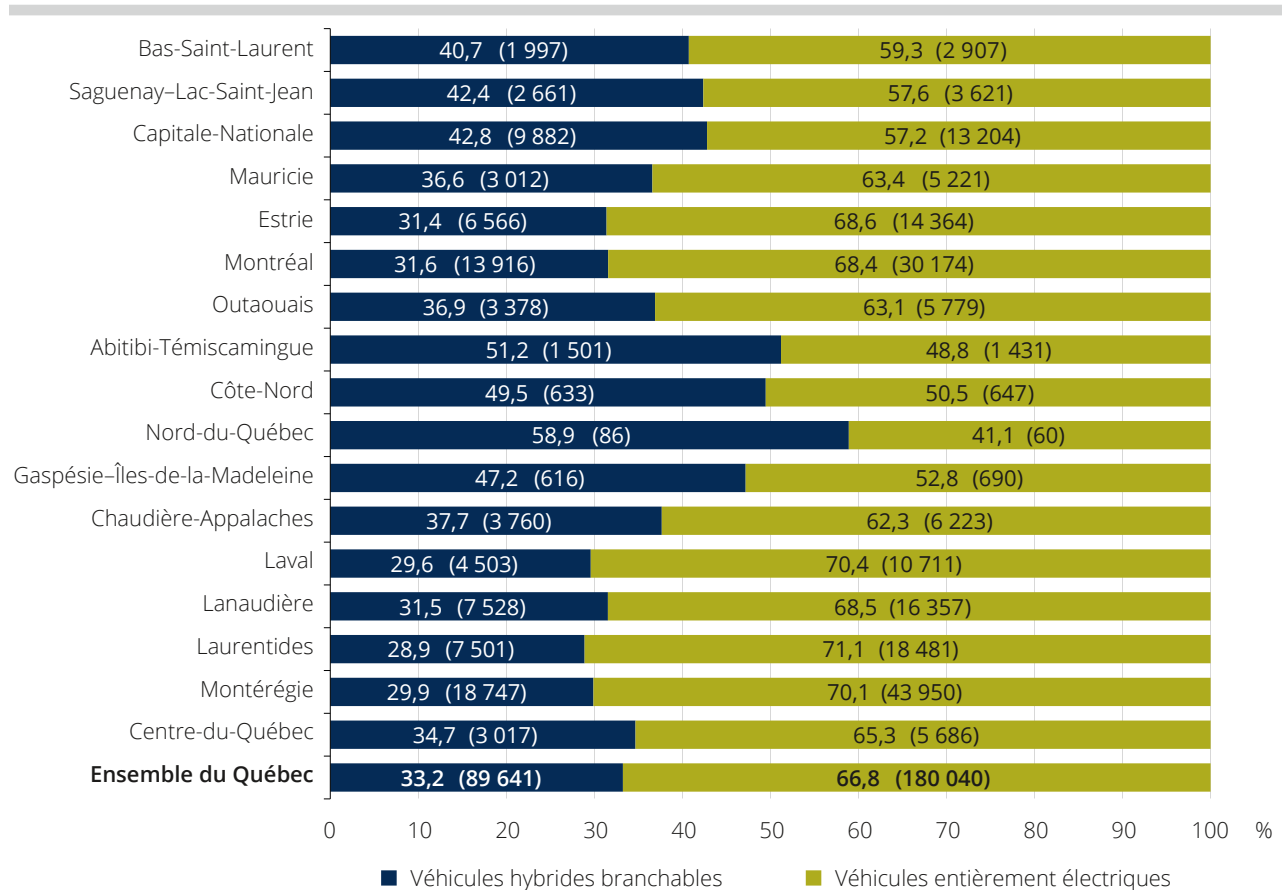
Les véhicules entièrement électriques représentent les deux tiers des véhicules électriques légers du Québec

Avec le temps, la prépondérance des deux types de véhicules électriques légers, à savoir les véhicules entièrement électriques et les véhicules hybrides branchables, a beaucoup évolué. Minoritaires jusqu'en 2019, les véhicules entièrement électriques représentent, en 2024, les deux tiers (66,8 %) des véhicules électriques du Québec (figure 11.1.5). La part des véhicules entièrement électriques est supérieure à celle des véhicules hybrides branchables dans toutes les régions à l'exception du

Nord-du-Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue, où ils représentent respectivement 41,1 % et 48,8 % des véhicules électriques légers. À l'inverse, la part des véhicules entièrement électriques est plus importante dans les régions périphériques de Montréal. Ce type de véhicule électrique représente plus de 70 % des véhicules électriques légers dans les régions des Laurentides, de Laval et de la Montérégie.

Figure 11.1.5

Proportion des véhicules hybrides branchables et des véhicules entièrement électriques, régions administratives et ensemble du Québec, 2024



Note : Données au 31 mars 2024.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 11.1.1

Nombre de véhicules électriques en circulation, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 2015 à 2024

Région administrative	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	n									
Bas-Saint-Laurent	114	174	257	431	751	1 277	1 810	2 505	..	4 904
Saguenay–Lac-Saint-Jean	92	155	229	402	793	1 372	2 051	3 071	..	6 282
Capitale-Nationale	781	1 171	1 635	2 565	4 056	5 068	8 465	11 426	..	23 086
Mauricie	201	346	526	865	1 377	2 197	3 107	4 214	..	8 233
Estrie ¹	245	445	741	1 329	2 365	3 891	5 326	11 112	..	20 930
Montréal	853	1 562	2 379	3 859	6 491	9 904	14 547	21 193	..	44 090
Outaouais	172	282	414	729	1 295	2 369	3 346	4 740	..	9 157
Abitibi-Témiscamingue	70	99	170	290	502	763	1 046	1 469	..	2 932
Côte-Nord	28	40	70	113	191	275	379	579	..	1 280
Nord-du-Québec	x	5	9	16	25	50	66	86	..	146
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	13	21	46	80	147	253	389	604	..	1 306
Chaudière-Appalaches	185	313	431	766	1 324	2 261	3 299	4 696	..	9 983
Laval	292	478	762	1 289	2 386	3 965	5 449	7 822	..	15 214
Lanaudière	511	954	1 558	2 605	4 573	7 246	9 460	12 582	..	23 885
Laurentides	542	901	1 397	2 253	3 994	6 559	9 124	13 035	..	25 982
Montérégie ¹	1 390	2 314	3 575	6 265	11 492	19 206	26 743	32 782	..	62 697
Centre-du-Québec	161	268	410	755	1 377	2 267	3 168	4 409	..	8 703
Indéterminée et hors Québec ²	31	22	15	82	83	81	167	588	..	871
Ensemble du Québec	5 684	9 550	14 624	24 694	43 222	69 004	97 942	136 913	..	269 681

1. Les données présentées portent sur deux portraits différents des régions administratives du Québec. En effet, le découpage géographique des régions de la Montérégie et de l'Estrie a été modifié le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021. À cette date, les MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi ont changé de région administrative, passant de la Montérégie à l'Estrie. Cette modification entraîne un bris de série rendant impossible toute comparaison avec les données antérieures à 2022 relatives à ces deux régions. Le nombre de véhicules électriques qui sont passés de la Montérégie à l'Estrie en raison du changement de découpage des régions administratives est de 3 762 au 31 mars 2022.

2. La région est indéterminée notamment lorsque le véhicule est immatriculé au Québec, mais acheté par un individu ou une entreprise établis à l'extérieur de la province.

Note : Données au 31 mars de chaque année.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

11.2 Les bornes de recharge

Il existe trois types de recharge pour les véhicules électriques, soit la recharge de base de niveau 1, à partir d'une prise électrique standard de 120 volts à courant alternatif, la recharge de niveau 2, à partir de bornes de recharge de 240 volts à courant alternatif, et la recharge rapide de niveau 3, à partir de bornes de recharge de 400 volts à courant continu. Selon Hydro-Québec, près de 90 % des besoins de recharge des véhicules électriques sont comblés à la maison ou sur les lieux de travail. Pour ce qui est des 10 % restants, les besoins peuvent être comblés à l'aide de bornes de niveau 2 ou de niveau 3 disponibles dans des lieux publics³. Ces dernières sont mises à la disposition des conducteurs de véhicules électriques via quelques réseaux publics. Le réseau public Circuit électrique opéré par Hydro-Québec compte environ la moitié des bornes de recharge de niveau 2 et 3 du Québec. Les bornes sont installées dans les stationnements de partenaires privés et institutionnels et leur déploiement s'étend aussi bien le long des grands axes routiers que dans les villes et villages. Les réseaux de bornes privés, par exemple ceux des compagnies québécoises FLO et Elmec (EVduty) ou de la société canadienne Sun Country Highway, sont également mis à la disposition des utilisateurs. Ces entreprises travaillent parfois en partenariat avec les municipalités. Quant au constructeur automobile Tesla, il développe son propre réseau de bornes rapides appelées « Superchargeurs », dont certaines sont accessibles à des véhicules électriques d'autres marques.

Des bornes de recharge dans toutes les régions du Québec

Au 31 mars 2024, 11 036 bornes publiques étaient installées dans la province (cela exclut les bornes installées à domicile et les autres bornes privées), dont une majorité de bornes de 240 volts (9 330 unités) ([carte 11.2.1](#) et [tableau 11.2.1](#)). Ces réseaux publics s'étendent à l'ensemble des régions du Québec, y compris le Nord-du-Québec, où l'on trouve quinze bornes. C'est toujours à Montréal que se trouve le plus grand nombre de bornes de recharge (2 931), alors que les régions de la Montérégie (1 500), de la Capitale-Nationale (865) et de l'Estrie (843) suivent en importance.

Entre 2019 et 2024, le nombre de bornes de recharge de l'ensemble du Québec est passé de 4 274 bornes à 11 036 bornes, ce qui correspond à une augmentation de 152 %. Certaines régions telles que la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+ 374 %) ont enregistré de plus fortes croissances, alors que d'autres, telles que la Capitale-Nationale (+ 113 %), en ont enregistré de plus faibles.

Entre 2023 et 2024, le nombre de bornes a augmenté dans toutes les régions du Québec. Les variations annuelles les plus faibles ont été enregistrées en Abitibi-Témiscamingue (+ 3 %) et sur la Côte-Nord (+ 15 %). En revanche, les régions où l'augmentation a été plus prononcée sont l'Outaouais (+ 49 %), le Bas-Saint-Laurent (+ 38 %) et Lanaudière (+ 36 %). En termes absolus, le Nord-du-Québec a accueilli le moins de nouvelles bornes (+ 3), alors que la Montérégie en a accueilli le plus (+ 335).

3. HYDRO-QUÉBEC, Durée et lieux de recharge des véhicules électriques, *Électrification des transports*, [En ligne], [www.hydroquebec.com/electrification-transport/voitures-electriques/recharge.html] (Consulté le 27 mai 2024).

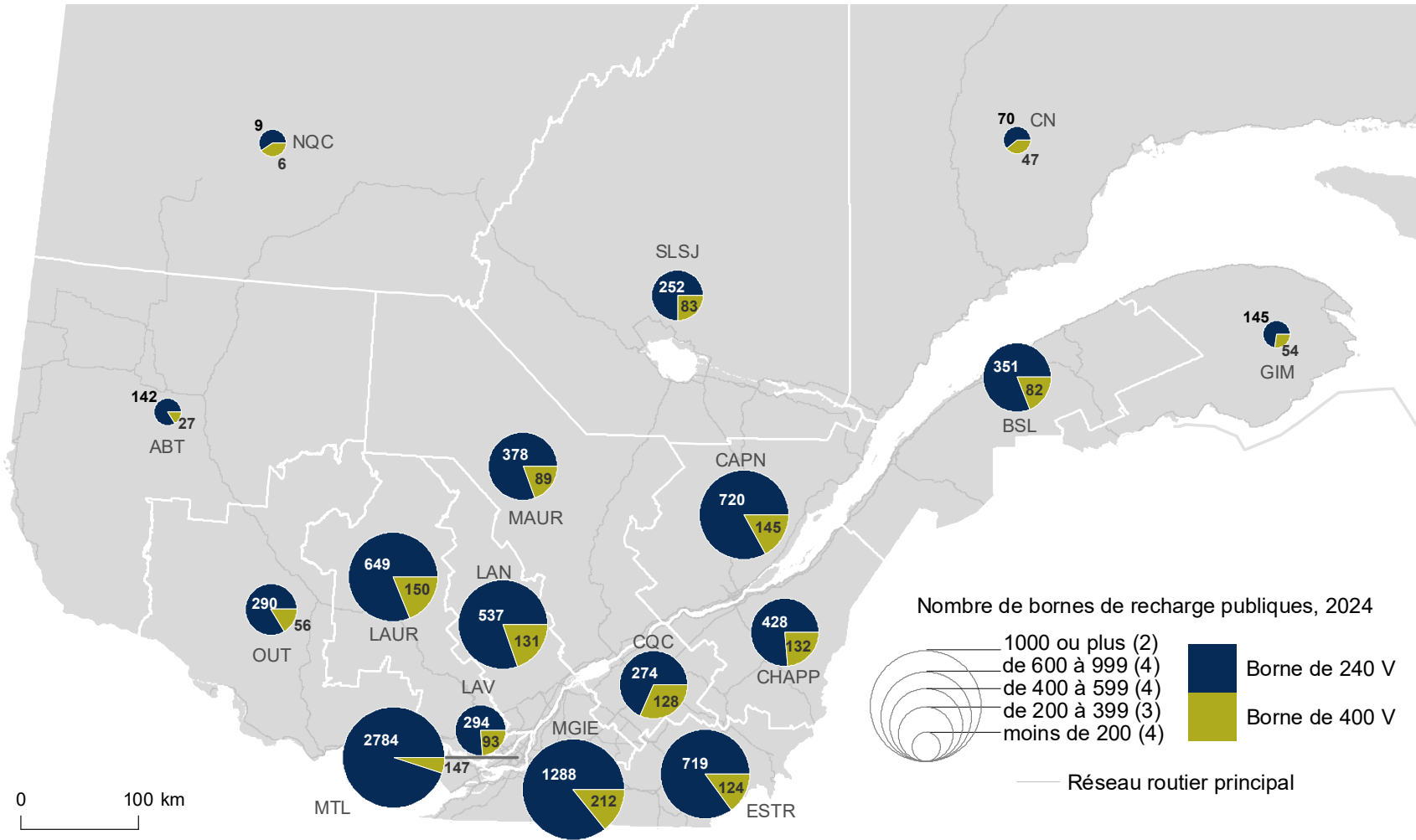
Les bornes de 240 volts représentent la vaste majorité des bornes accessibles au public

Comme le montre la [carte 11.2.1](#), les bornes de recharge rapide de niveau 2 (240 volts) représentent la vaste majorité des bornes accessibles au public. Entre 2023 et 2024, leur nombre a crû de 26 %. Cependant, certaines régions enregistrent de très faible variation entre 2023 et 2024, soit l'Abitibi-Témiscamingue (+ 3 %) et la Côte-Nord (+ 6 %).

Les bornes de recharge rapide de niveau 3 (400 volts) comptent quant à elles pour 16 % de l'ensemble des bornes installées actuellement. Les régions de Montréal (5 %), de la Montérégie (14 %) et de l'Estrie (15 %) sont les seules régions où la part des bornes de niveau 3 est inférieure ou égale à celle de l'ensemble du Québec. À l'opposé, les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont celles où la part des bornes de niveau 3 est la plus élevée, soit 40 % des bornes.

La croissance annuelle des bornes de niveau 3 (+ 35 %) est plus importante que celle des bornes de niveau 2 (+ 26 %) et varie d'une région à l'autre. Entre 2023 et 2024, c'est la région de Laval qui enregistre la plus grande augmentation de ses bornes de niveau 3 (+ 76 %), suivi de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+ 64 %). À l'inverse, le Nord-du-Québec n'a pas vu ses bornes de niveau 3 augmenter et l'Abitibi-Témiscamingue très faiblement (+ 4 %).

Répartition des bornes publiques selon la rapidité de la recharge, régions administratives, mars 2024



Sources : Données sur les bornes : Mogile technologies inc. (mogiletech.com).
 Données sur les découpages administratifs : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Système sur les découpages administratifs, 2022.
 Données sur le réseau routier principal : Adresses Québec, 2022.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Le ratio de véhicules électriques par borne est inégal d'une région à l'autre

Dans l'ensemble, on compte 24,4 véhicules électriques pour chaque borne présente sur le territoire québécois en mars 2024. En 2022, ce ratio était de 18,2 véhicules électriques par borne et en 2019, de 10,1.

En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (6,6) ainsi que dans le Nord-du-Québec (9,7), le nombre de véhicules électriques par borne est inférieur à 10 (tableau 11.2.1). À Montréal, le nombre de véhicules par borne est également faible, comparativement à ce que l'on observe pour l'ensemble de la province (15,0 contre 24,4). En Montérégie, région où l'on trouve le nombre de véhicules électriques le plus élevé, on compte 41,8 véhicules pour chaque borne, soit le nombre de véhicules électriques par borne le plus élevé de toutes les régions. Ce nombre est également

élevé dans les autres régions périphériques de Montréal, soit à Laval (39,3), dans Lanaudière (35,8) et dans les Laurentides (32,5).

Entre 2019 et 2024, le nombre de véhicules électriques par borne de recharge a plus que doublé (+ 142 %). Cela signifie que le nombre de véhicules électriques a augmenté davantage par rapport aux bornes de recharge accessibles dans des lieux publics. L'augmentation proportionnelle du nombre de véhicules électriques et du nombre de bornes n'est pas nécessairement indispensable si les bornes sont présentes aux endroits fréquentés par les électromobilistes et si la vitesse de recharge répond à leurs besoins. Certaines régions enregistrent une moins grande hausse du nombre de bornes, soit l'Abitibi-Témiscamingue (+ 59 %), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+ 88 %), la Côte-Nord (+ 89 %) et Lanaudière (+ 95 %) (données non présentées).

Tableau 11.2.1

Nombre de bornes de recharge publiques, régions administratives¹ et ensemble du Québec, 2019 à 2024

Région administrative	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 2024/2023	2024
	n						%	nombre de véhicules/borne
Bas-Saint-Laurent	170	223	255	284	313	433	38,3	11,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	102	169	189	216	263	335	27,4	18,8
Capitale-Nationale	407	507	552	602	716	865	20,8	26,7
Mauricie	179	306	303	342	370	467	26,2	17,6
Estrie ¹	247	285	329	586	685	843	23,1	24,8
Montréal	1 236	1 570	1 838	2 103	2 394	2 931	22,4	15,0
Outaouais	106	142	164	194	232	346	49,1	26,5
Abitibi-Témiscamingue	46	98	114	138	164	169	3,0	17,3
Côte-Nord	33	56	66	83	102	117	14,7	10,9
Nord-du-Québec	-	6	10	12	12	15	25,0	9,7
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	42	84	108	124	156	199	27,6	6,6
Chaudière-Appalaches	160	237	292	374	421	560	33,0	17,8
Laval	161	196	228	275	293	387	32,1	39,3
Lanaudière	249	353	383	425	491	668	36,0	35,8
Laurentides	306	397	441	489	608	799	31,4	32,5
Montérégie ¹	691	953	1 089	1 053	1 165	1 500	28,8	41,8
Centre-du-Québec	139	182	202	231	316	402	27,2	21,6
Ensemble du Québec	4 274	5 764	6 563	7 531	8 701	11 036	26,8	24,4

1. Les données présentées portent sur deux portraits différents des régions administratives du Québec. En effet, le découpage géographique des régions de la Montérégie et de l'Estrie a été modifié le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021. À cette date, les MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi ont changé de région administrative, passant de la Montérégie à l'Estrie. Cette modification entraîne un bris de série rendant impossible toute comparaison avec les données antérieures à 2022 relatives à ces deux régions.

Note : Données au 31 mars de chaque année.

Source : Mogile technologies inc. (mogiletech.com).

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

11.3 Les autobus électriques

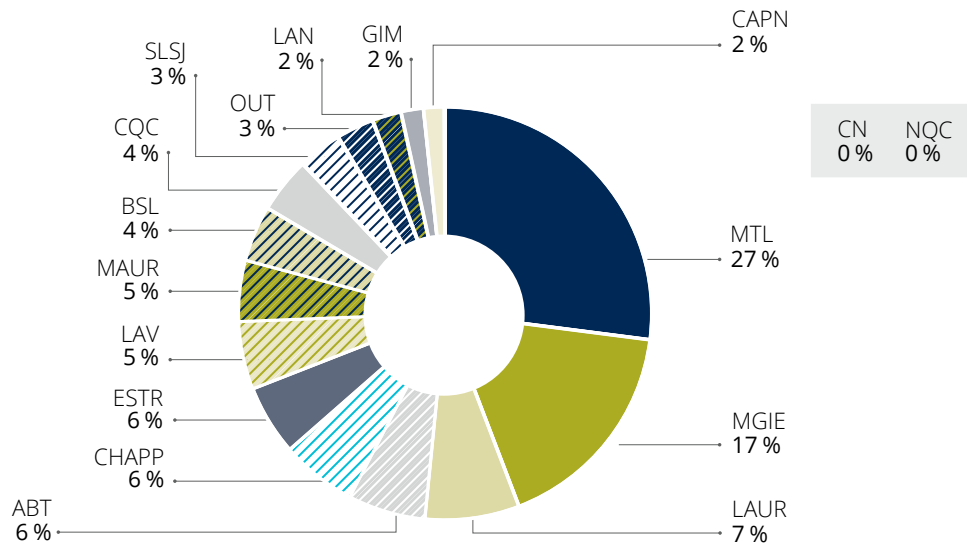
Depuis 2019, on constate la mise en circulation d'autobus électriques, principalement des autobus scolaires, dans plusieurs régions du Québec. Les autobus entièrement électriques (ce qui exclut les autobus hybrides branchables), étaient passés de 63 autobus en 2019 à 311 en 2022 (dont 80 % étaient dédiés au transport des élèves). Au 31 mars 2024, le nombre d'autobus électriques est passé à 1 488, ces derniers ayant presque quintuplé depuis 2022. Les autobus scolaires électriques représentent désormais plus de 93 % des autobus électriques de l'ensemble du Québec, alors que les 7 % restants concernent les autobus publics, urbains et privés.

Depuis le 31 octobre 2021, les transporteurs scolaires doivent se conformer au Règlement sur les véhicules routiers affectés au transport des élèves, qui stipule que tout nouvel autobus scolaire immatriculé doit être propulsé par électricité. À cet effet, un soutien financier pour l'achat d'autobus scolaires électriques et l'installation de bornes de recharge a été mis en place dans le cadre du *Plan pour une économie verte 2030* (Gouvernement du Québec 2024).

La répartition des autobus électriques varie d'une région à l'autre (figure 11.3.1). Le Nord-du-Québec ne compte aucun autobus électrique et la Côte-Nord seulement un. À l'opposé, le nombre le plus élevé se trouve dans la région de Montréal, où l'on compte 402 autobus électriques, ce qui représente plus du quart (27 %) des autobus électriques de l'ensemble du Québec. La Montérégie suit en importance avec 255 autobus électriques, soit 17 % du parc.

Figure 11.3.1

Répartition des autobus électriques en circulation, régions administratives, 2024



Note : Données au 31 mars 2024.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Les autobus électriques occupent une part croissante dans le parc d'autobus¹

Depuis quelques années, la proportion des autobus électriques parmi l'ensemble des autobus en circulation connaît une très forte croissance. Les autobus électriques représentaient, en 2019, seulement 0,6 % des autobus de l'ensemble du Québec. Cette part, qui était passée à 3,4 % en 2022, a augmenté de trois points de pourcentage, pour s'établir à 6,4 % au 31 décembre 2023.

La part des autobus électriques dans le parc d'autobus varie d'une région à l'autre. La région de l'Abitibi-Témiscamingue est celle où l'on retrouve la plus grande part des autobus électriques, qui représentent 13,6 % des autobus de la région ([figure 11.3.2](#)). Cette dernière est suivie par le Bas-Saint-Laurent (9,7 %) et la Mauricie (8,9 %). À l'inverse, on ne retrouve aucun autobus électrique dans la région du Nord-du-Québec. De plus, les autobus électriques représentent seulement 0,5 % et 1,0 % des autobus dans les régions de la Côte-Nord et de la Capitale-Nationale, soit les parts les plus faibles de toutes les régions.

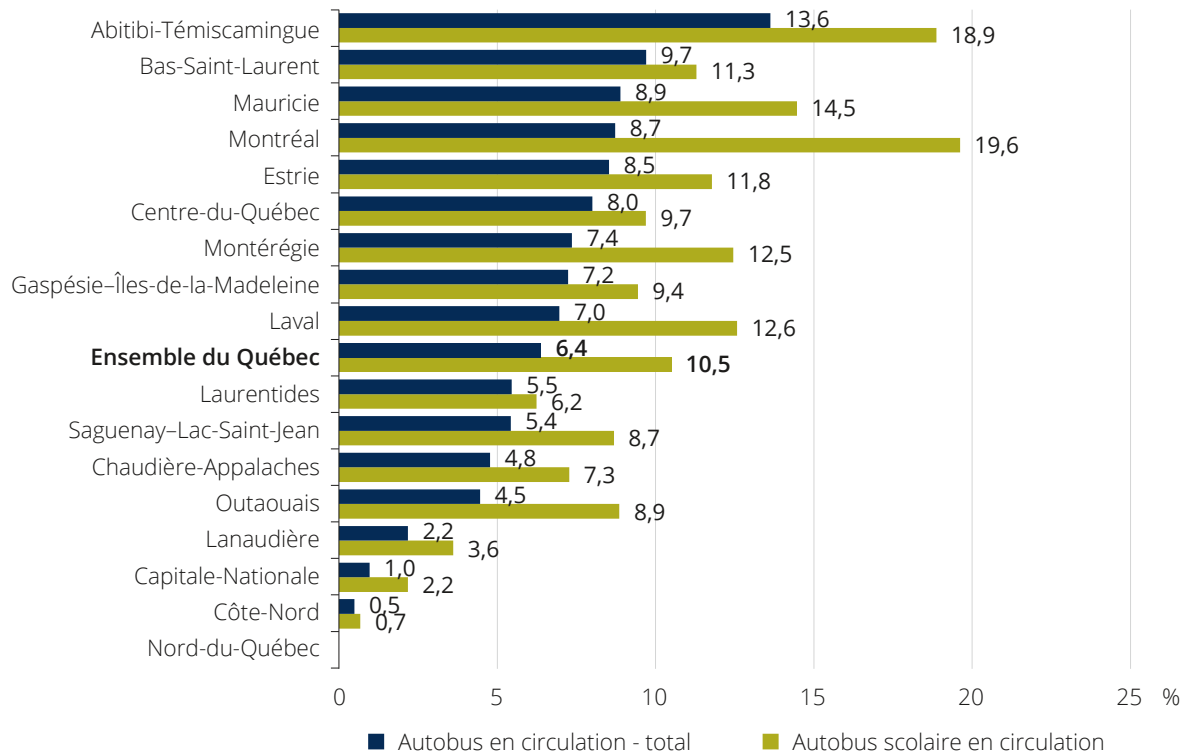
Les autobus électriques sont, en très grande majorité, réservés au transport scolaire. Ainsi, la part des autobus scolaires électriques dans le total d'autobus scolaire en circulation est plus élevée. En 2023, les autobus scolaires électriques représentaient 10,5 % des autobus scolaires en circulation dans l'ensemble du Québec. Cette part est plus élevée dans plusieurs régions, dont celle de Montréal, où les autobus scolaires électriques représentent près de 20 % des autobus scolaires de la région. Cette dernière est suivie de près par l'Abitibi-Témiscamingue, avec une part s'approchant de 19 %. Les régions de la Mauricie (14,5 %), de Laval (12,6 %), de la Montérégie (12,5 %), de l'Estrie (11,8 %) et du Bas-Saint-Laurent (11,3 %) ont des parts plus élevées que celle de l'ensemble du Québec. Encore une fois, il n'y a pas d'autobus scolaire électrique dans la région du Nord-du-Québec. De plus, les régions de la Côte-Nord et de la Capitale-Nationale présentent de très faibles parts des autobus scolaires électriques dans leur total d'autobus scolaires en circulation, soit 0,7 % et 2,2 % respectivement.

Suite à la page 165

1. À des fins de comparabilité, les données utilisées pour la relation avec le parc des autobus sont celles au 31 décembre, autant pour le nombre d'autobus électriques que pour le nombre d'autobus en circulation. Les données des autobus en circulation proviennent des données sur les immatriculations de la SAAQ.

Figure 11.3.2

Part des autobus électriques dans le total d'autobus en circulation et part des autobus scolaires électriques dans le total d'autobus scolaires en circulation¹, régions administratives et ensemble du Québec², 2023



1. Le nombre total d'autobus en circulation concerne les autobus ou minibus publics interurbains ou urbains, servant régulièrement au transport de personnes et sans rémunération ainsi que les autobus scolaires. Les autobus scolaires concernent les autobus ou minibus affectés au transport d'écoliers.
2. L'ensemble du Québec inclut les autobus dont la région est indéterminée.

Note : Données au 31 décembre 2023.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Références

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2024), À propos du Programme d'électrification du transport scolaire, *Électrification du transport scolaire*, [En ligne], [www.quebec.ca/transports/aide-financiere/electrification/transport-scolaire/a-propos] (Consulté le 27 mai 2024).

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2022), *Électrification des transports*, [En ligne], [www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/electrification-des-transports] (Consulté le 25 mai 2022).

STATISTIQUE CANADA (2024), *Ventes de véhicules automobiles neufs, selon le genre de véhicule*, [En ligne], [www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=2010000201] (Consulté le 27 août 2024).

Statistiques par MRC

Ce chapitre du *Panorama des régions du Québec* offre une analyse à l'échelle des municipalités régionales de comté (MRC). Le recours à la MRC comme unité territoriale permet de comparer entre eux des territoires d'une même région, ou appartenant à différentes régions mais partageant des traits communs. De cette manière, il est possible de nuancer le portrait d'une région administrative ou de faire ressortir les territoires supralocaux qui se démarquent.

Actuellement, le territoire québécois se divise en 104 MRC géographiques. Les MRC géographiques¹, différentes de celles définies juridiquement, ont été conçues pour offrir une couverture exhaustive du territoire et répondre ainsi

à des besoins statistiques. Elles comprennent les MRC au sens juridique² (87) et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés autochtones et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

Comme par les années passées, sont examinés à l'échelle de ces territoires la démographie, le revenu disponible par habitant, ainsi que les indicateurs de suivi du marché du travail, ce qui donne ainsi l'occasion d'apprécier la diversité des évolutions. À ces trois thèmes récurrents s'en ajoute un nouveau, les comptes des terres, qui traite de l'artificialisation de la couverture terrestre à l'échelle des MRC.



1. Pour en savoir plus sur les différences entre les MRC géographiques et celles définies juridiquement, veuillez consulter le [Système du code géographique du Québec – Guide explicatif et lexique](#).
2. Les MRC définies juridiquement ont été créées en 1979 dans le but de faciliter la coordination des services offerts par les municipalités et d'instaurer un palier intermédiaire de gouvernance entre l'État, les régions administratives et les municipalités locales. Les MRC réunissent des représentants et des représentantes des municipalités, petites et grandes, de milieux urbain et rural, et ont comme rôle de planifier l'aménagement du territoire et de susciter un sentiment d'appartenance régionale.



À noter

La MRC d'Eeyou Istchee désigne un espace géostatistique pour les Cris dans le Nord-du-Québec¹. Même si ce n'est pas systématiquement mentionné dans le texte, ce toponyme n'est pas officiel.

Les limites territoriales des MRC de Montréal et de Laval correspondent à celles des régions administratives du même nom. Certaines MRC ne sont composées que d'une ville : c'est le cas de Laval, de Gatineau, de Sherbrooke, de Trois-Rivières, de Shawinigan, de Lévis, de Mirabel, de Rouyn-Noranda et de Saguenay. D'autres englobent, en plus de leur principal centre urbain, au moins une autre ville : c'est le cas de Montréal, de Québec et de Longueuil.

Dans la section sur la démographie, les variables sont analysées en suivant le découpage géographique et la dénomination des MRC au 1^{er} juillet 2023. Celles sur le revenu disponible par habitant, et sur le taux de travailleurs et le revenu d'emploi médian portent sur des données fondées sur le découpage au 31 décembre 2022. Dans les quatre sections de ce chapitre, les données tiennent ainsi compte du redécoupage territorial du 1^{er} janvier 2022, où la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette a changé de MRC d'appartenance en passant de la MRC des Collines-de-l'Outaouais à celle de Papineau.

Enfin, la MRC Robert-Cliche, dans Chaudière-Appalaches, a changé officiellement de nom pour Beauce-Centre le 30 juillet 2022. Dans toutes les sections de ce chapitre, sauf celle sur les comptes des terres, le nouveau toponyme a été pris en compte.

1. Ce territoire géostatistique comprend les terres réservées aux Cris (TC) et les villages cris (VC).



12.1 Démographie

Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population : croissance dans presque toutes les MRC en 2022-2023

La dynamique démographique varie grandement non seulement d'une région administrative à l'autre, mais également à l'intérieur de chaque région. Pour illustrer ces contrastes, la [carte 12.1.1](#) présente les taux d'accroissement annuels de la population des MRC entre le 1^{er} juillet 2022 et le 1^{er} juillet 2023. Le [tableau 12.1.1](#) montre quant à lui l'évolution de la population de chaque MRC de 2019 à 2023, et permet donc de suivre les fluctuations observées pendant et après la pandémie de COVID-19.

Soulignons d'emblée que la population est de taille très inégale dans les 104 MRC du Québec. La MRC de Montréal, qui correspond à la région administrative du même nom, est de loin la plus peuplée avec 2,12 millions de personnes en 2023. Elle est suivie des MRC où se trouvent les autres plus grandes municipalités du Québec, soit Québec (619 200), Laval (452 000), Longueuil (449 600) et Gatineau (298 700). Treize autres MRC comptent de 100 000 à 200 000 personnes, dont la majorité se situe dans les régions adjacentes à Montréal, mais ce groupe comprend également les MRC de Sherbrooke, de Lévis, de Saguenay, de Trois-Rivières et de Drummond. À l'opposé, cinq MRC comptent moins de 10 000 individus (de 3 900 à 9 000), soit Caniapiscau, Le Golfe-du-Saint-Laurent, Minganie, L'Île-d'Orléans et Les Basques.

Presque toutes les MRC, soit 99 sur 104, ont vu leur population s'accroître entre 2022 et 2023 selon les estimations provisoires. À titre comparatif, c'était le cas de seulement 40 d'entre elles au cours de l'année 2000-2001. Un bon nombre de MRC auparavant en décroissance ont ainsi vu la situation s'inverser et ont commencé à enregistrer des gains de population au fil du temps.

Parmi les nombreuses MRC qui ont connu une hausse de leur population en 2022-2023, sept se démarquent avec un taux d'accroissement supérieur à 25 pour mille (ou 2,5 %), ce qui constitue une croissance supérieure à celle de l'ensemble du Québec (23,1 pour mille). Montréal (43,1 pour mille) se trouve en tête de ces MRC, suivie de près par Memphrémagog (41,3 pour mille), en Estrie, et de Papineau (39,7 pour mille), en Outaouais. Les autres MRC de ce groupe sont Mirabel (34,7 pour mille), dans les

Laurentides, ainsi que Charlevoix (31,9 pour mille), Québec (28,7 pour mille) et L'Île-d'Orléans (27,3 pour mille), toutes trois situées dans la Capitale-Nationale. Mirabel est la seule d'entre elles à avoir presque toujours figuré parmi les MRC ayant les plus fortes croissances, et parfois même avec des taux d'accroissement encore plus élevés qu'en 2022-2023. Au contraire, Québec et Montréal ont déjà connu des épisodes de faible croissance, voire de décroissance dans le contexte pandémique, surtout Montréal. La progression est également notable pour la MRC de Charlevoix, qui a connu plusieurs années de déclin, mais qui voit sa population augmenter depuis maintenant six ans, et à un rythme accru d'une année à l'autre.

À l'opposé, seulement cinq MRC ont vu leur population diminuer entre 2022 et 2023. Ces MRC se trouvent toutes dans des régions plus éloignées des grands centres. Deux d'entre elles se situent en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, soit Le Roché-Percé (- 6,4 pour mille) et La Haute-Gaspésie (- 2,6 pour mille). On en trouve deux autres sur la Côte-Nord, soit La Haute-Côte-Nord (- 4,6 pour mille) et Sept-Rivières (- 0,1 pour mille), quoique la baisse dans cette dernière soit infime. La seule autre MRC où la population a diminué en 2022-2023 est Abitibi-Ouest (- 1,0 pour mille), en Abitibi-Témiscamingue. Toutes ces MRC ont aussi souvent été déficitaires dans le passé.

À l'instar de ce qui s'observe dans l'ensemble du Québec, on note une hausse des taux d'accroissement dans une majorité de MRC en 2022-2023 comparativement à l'année 2021-2022. En effet, 58 MRC affichent un taux d'accroissement supérieur à celui de l'année précédente. Pour 26 d'entre elles, la croissance de 2022-2023 est même la plus importante depuis que les données sont disponibles à cette échelle, soit depuis 1996-1997. C'est notamment le cas de Montréal et de Québec, mais aussi d'autres MRC où se trouvent des centres urbains importants, comme Drummond, Trois-Rivières, Longueuil, Lévis et Saguenay, ou des centres de moindre taille comme Rimouski-Neigette. Des croissances record ont aussi été enregistrées dans des MRC qui ne comptent pas forcément de grandes villes, notamment dans certaines MRC des régions de la Montérégie, de l'Estrie,

de Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec. Le sommet atteint dans ces MRC est d'ampleur variable, mais il découle généralement d'une hausse des gains attribuables aux migrations internationales, et plus particulièrement aux résidents non permanents, ou immigrants temporaires¹, dont le nombre a augmenté partout.

Parmi les MRC où, à l'inverse, la croissance a ralenti dans la dernière année, plusieurs avaient vu leur croissance s'intensifier de façon notable après le début de la pandémie, notamment en raison de gains migratoires internes accrus. Bien que cette vigueur se soit essouffée, certaines de ces MRC maintiennent des taux d'accroissement substantiels, parfois même supérieurs à ce qu'ils étaient avant la pandémie. Mentionnons à titre d'exemple Argenteuil, D'Autray, Portneuf et Le Fjord-du-Saguenay.

Structure par âge : les personnes âgées de 65 ans et plus comptent pour au moins 30 % de la population dans 19 MRC

Tout comme le rythme de la croissance démographique, la structure par âge de la population varie aussi grandement d'une MRC à l'autre. Pour l'illustrer, la [carte 12.1.2](#) présente la part des personnes âgées de 65 ans et plus dans chacune d'entre elles. Les données sont reprises dans la [figure 12.1.1](#), qui regroupe les MRC par région administrative, ce qui permet de voir la dispersion à l'intérieur de chaque région. Enfin, le [tableau 12.1.2](#) présente les effectifs et les proportions de la population répartie en trois grands groupes d'âge.

En 2023, la part des personnes âgées de 65 ans et plus au sein de la population s'établit à 20,8 % dans l'ensemble du Québec. Près des trois quarts des MRC, soit 77 sur 104, présentent toutefois une proportion plus élevée. Dans 47 d'entre elles, la part est d'au moins 25 %, et dans 19 MRC, la part s'élève à 30 % ou plus. Les MRC où cette part est la plus importante sont Mékinac (34,9 %), en Mauricie, Les Basques (34,3 %), dans le Bas-Saint-Laurent, ainsi que La Haute-Gaspésie (33,7 %) et Le Rocher-Percé (33,5 %), toutes deux situées en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Une part de personnes âgées supérieure ou égale à 30 % est aussi observée dans d'autres

MRC de ces trois régions, de même que dans certaines MRC des régions de l'Estrie, de Chaudière-Appalaches, de la Capitale-Nationale, de la Côte-Nord et des Laurentides. Parmi les facteurs qui peuvent avoir concouru à un vieillissement plus avancé dans certaines MRC, mentionnons une faible fécondité, des pertes migratoires chez les jeunes adultes et un attrait exercé auprès des personnes qui atteignent l'âge de la retraite.

D'autres dynamiques démographiques contribuent au contraire au maintien d'une assez faible proportion de personnes âgées au sein de la population de certaines MRC. De toutes les MRC du Québec, c'est Caniapiscau, sur la Côte-Nord, qui présente la plus faible part de personnes âgées de 65 ans et plus (4,8 %). En contrepartie, Caniapiscau se démarque avec une des plus fortes proportions de personnes âgées de 20 à 64 ans, considérées d'âge actif (63,0 %). Cela laisse supposer que plusieurs des personnes qui travaillent dans cette MRC n'y restent pas une fois arrivées à l'âge de la retraite.

L'Administration régionale Kativik (5,1 %) et Eeyou Istchee (6,9 %), deux MRC du Nord-du-Québec, présentent les proportions de personnes âgées les plus faibles après Caniapiscau. Ces deux MRC se distinguent par une forte proportion de jeunes de moins de 20 ans au sein de leur population, une situation qui est notamment associée à la fécondité relativement élevée enregistrée dans le Nord-du-Québec.

Enfin, parmi les MRC où les personnes âgées de 65 ans et plus sont les plus faiblement représentées se trouvent également des MRC situées en périphérie des grands centres urbains, qui se caractérisent par l'attrait qu'elles exercent auprès des familles avec enfants. C'est le cas de La Jacques-Cartier (11,6 %), à côté de Québec, et de Mirabel (13,2 %), située non loin de Montréal. La MRC des Collines-de-l'Outaouais (15,4 %), à proximité de Gatineau, en est un autre exemple. Le contraste est marqué avec les parts beaucoup plus élevées de personnes âgées affichées par les MRC situées dans les mêmes régions, mais plus loin du centre.

1. Les résidents non permanents sont principalement des travailleurs étrangers temporaires, des demandeurs d'asile et des étudiants internationaux. Les données sur les migrations internationales sont disponibles sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Les estimations de la population : de nouvelles données basées sur le Recensement de 2021

Les estimations de la population des différents découpages géographiques du Québec sont le produit d'une collaboration entre Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec. Elles sont fondées sur les comptes des recensements qui sont rajustés afin de tenir compte du sous-dénombrement net des recensements et des réserves et établissements partiellement dénombrés.

Les chiffres de population présentés dans le présent document sont tirés d'une nouvelle série d'estimations révisées pour s'arrimer aux comptes du Recensement de 2021. Cette révision touche principalement les données des années 2016 à 2021, qui deviennent des estimations dites intercensitaires, bornées par les recensements de 2016 et de 2021¹.

Les estimations de la période 2021-2023, soit celles qui suivent le dernier recensement, sont quant à elles dites postcensitaires. Elles sont fondées sur les comptes rajustés du Recensement de 2021, auxquels est ajoutée une estimation des événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Comme les données sur ces composantes ne sont pas définitives, les estimations de population des années les plus récentes sont appelées à être mises à jour, au fur et à mesure que de nouvelles données sur les composantes seront disponibles. Une révision plus importante se fera dans cinq ans, après la tenue du Recensement de 2026.

La publication *Fiches démographiques – Les régions administratives du Québec en 2023*, diffusée par l'ISQ en mai 2024, apporte des précisions sur la révision des données et sur les changements qui en découlent dans les différentes régions.

1. Plus précisément, ce sont les estimations de population jusqu'à la date du dernier recensement, soit le 11 mai 2021, qui sont considérées comme intercensitaires.

Informations statistiques complémentaires

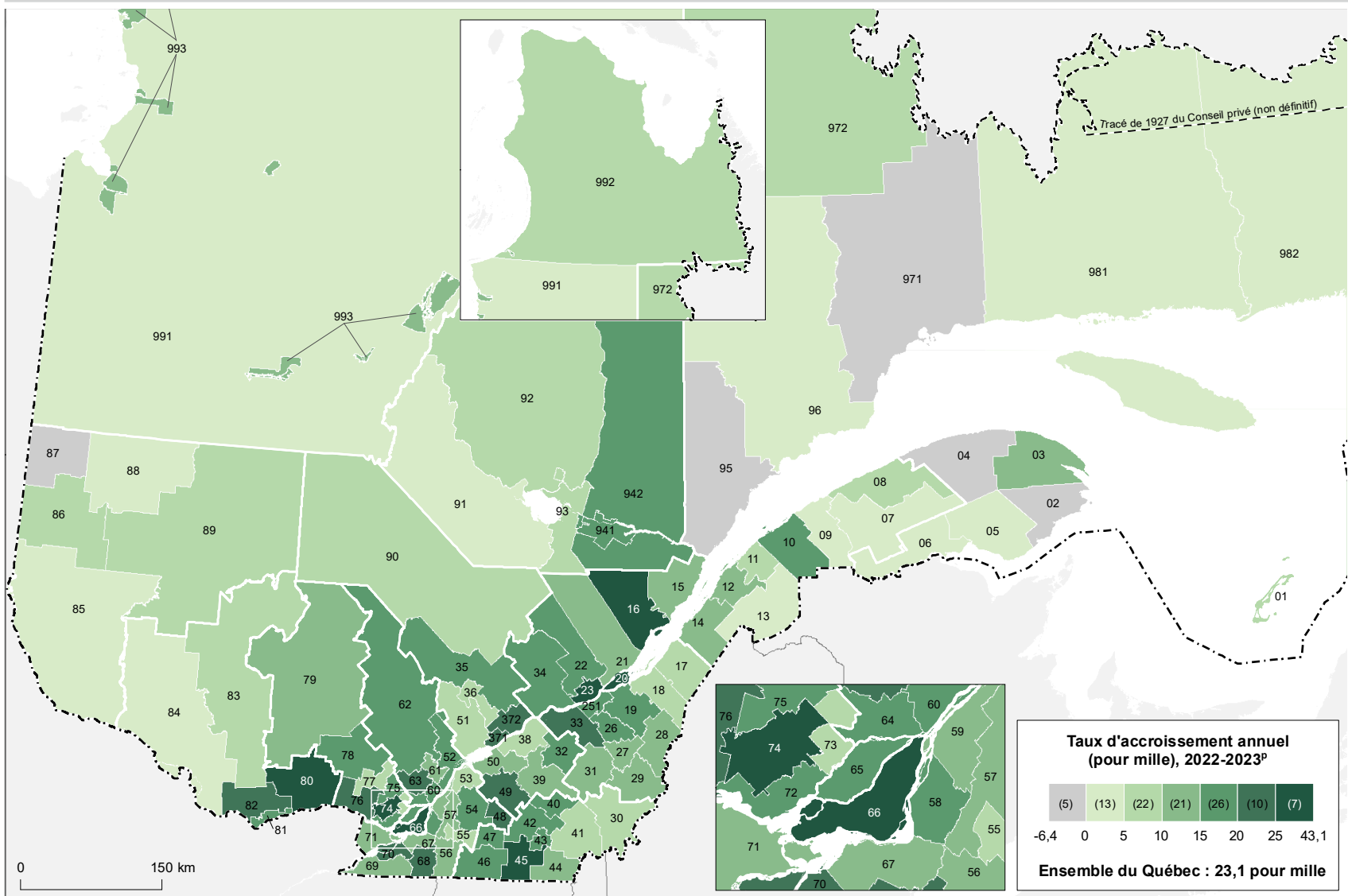
Des tableaux détaillés de données sur la [population et la structure par âge](#) du Québec, des régions administratives, des MRC, des municipalités et des régions métropolitaines de recensement sont disponibles sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec sous le thème Démographie et population. On y trouve également des données sur les composantes démographiques qui façonnent la taille et la structure de la population ([naissances](#), [décès](#) et [migrations internes](#) ou [internationales et interprovinciales](#)).

Références

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2024). *Fiches démographiques – Les régions administratives du Québec en 2023*, [En ligne], Québec, L'Institut, 52 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/fiches-demographiques-regions-administratives-quebec-2023.pdf].

Carte 12.1.1

Taux d'accroissement annuel de la population, MRC du Québec, 2022-2023



Notes : Données provisoires.

La correspondance entre le code et le nom des MRC ainsi que les résultats détaillés se trouvent dans le [tableau 12.1.1](#).

Sources : Données sur la démographie :

Institut de la statistique du Québec.

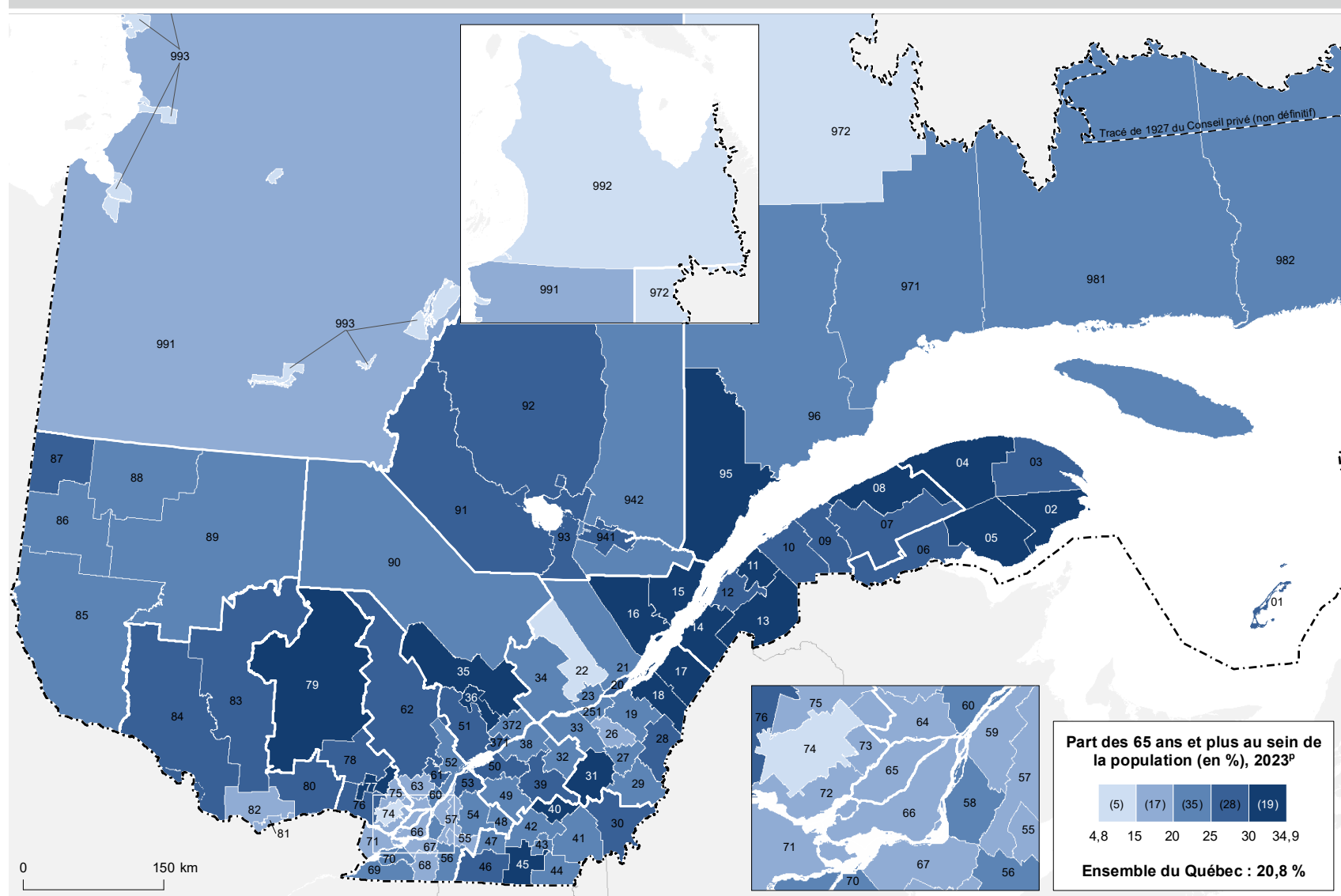
Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, mai 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Données sur les limites administratives :

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Système sur les découpages administratifs (SDA), janvier 2022.

Carte 12.1.2

Part des 65 ans et plus au sein de la population, MRC du Québec, 2023



Notes : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

La correspondance entre le code et le nom des MRC ainsi que les résultats détaillés se trouvent dans le [tableau 12.1.2](#).

Sources : Données sur la démographie :

Institut de la statistique du Québec.

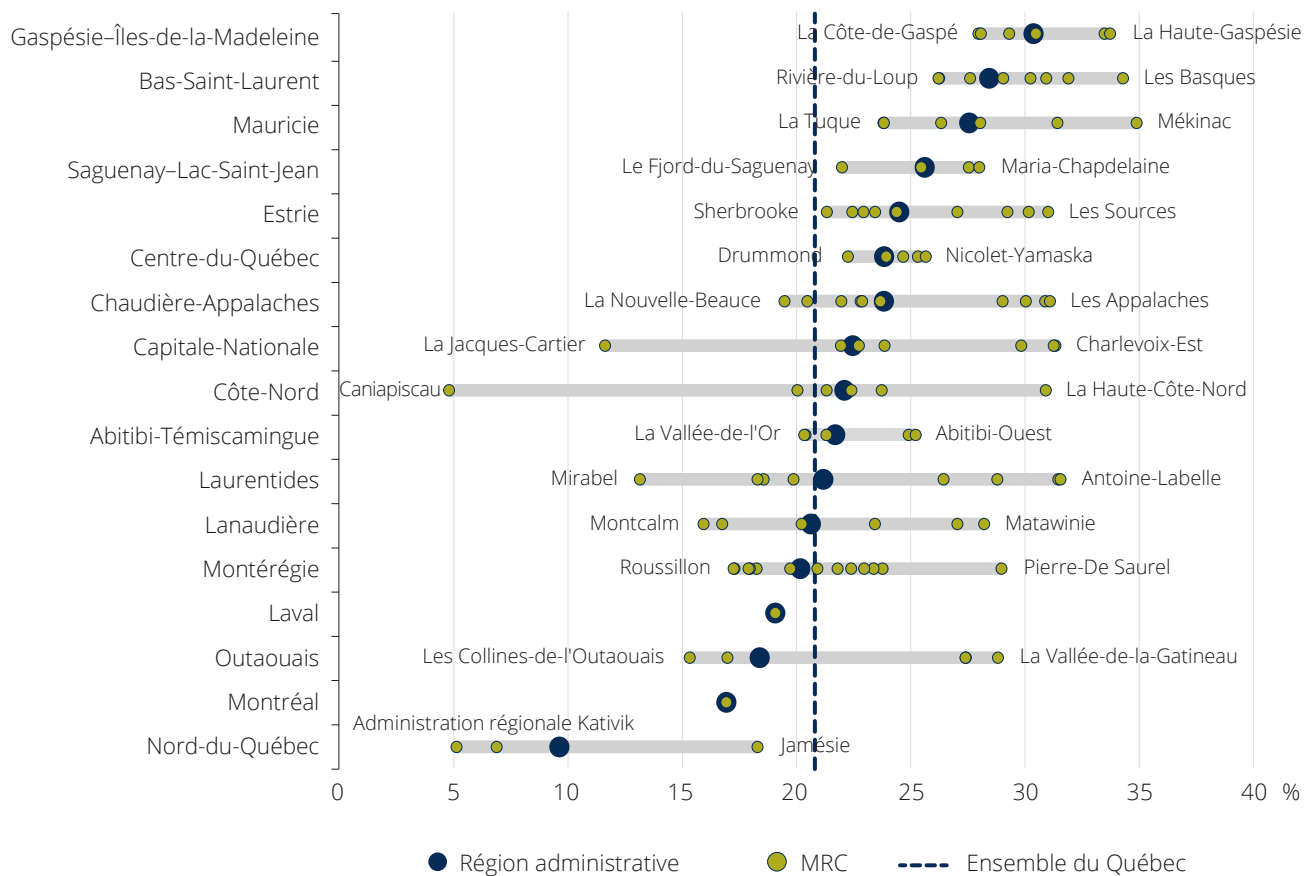
Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, mai 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Données sur les limites administratives :

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Système sur les découpages administratifs (SDA), janvier 2022.

Figure 12.1.1

Part des 65 ans et plus au sein de la population, MRC, régions administratives et ensemble du Québec, 2023



Notes : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Dans une région donnée, deux MRC ayant la même valeur verront leur point se superposer.

Les résultats détaillés se trouvent dans le [tableau 12.1.2](#).

Sources : Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, mai 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 12.1.1

Population totale et taux d'accroissement annuel, MRC¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2019 à 2023

Code	MRC par régions administratives	Population au 1 ^{er} juillet					Taux d'accroissement annuel ²			
		2019 ^r	2020 ^r	2021 ^r	2022 ^r	2023 ^p	2019-2020 ^r	2020-2021 ^r	2021-2022 ^r	2022-2023 ^p
		n					pour 1 000			
01	Bas-Saint-Laurent	197 170	197 815	199 319	200 959	202 955	3,3	7,6	8,2	9,9
07	La Matapédia	17 440	17 418	17 620	17 754	17 818	-1,3	11,5	7,6	3,6
08	La Matanie	20 878	20 900	20 907	21 212	21 334	1,1	0,3	14,5	5,7
09	La Mitis	18 089	18 172	18 374	18 505	18 565	4,6	11,1	7,1	3,2
10	Rimouski-Neigette	57 129	57 247	57 459	57 962	58 981	2,1	3,7	8,7	17,4
11	Les Basques	8 569	8 616	8 843	8 980	9 042	5,5	26,0	15,4	6,9
12	Rivière-du-Loup	34 926	35 168	35 472	35 663	36 068	6,9	8,6	5,4	11,3
13	Témiscouata	19 222	19 277	19 527	19 689	19 714	2,9	12,9	8,3	1,3
14	Kamouraska	20 917	21 017	21 117	21 194	21 433	4,8	4,7	3,6	11,2
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	275 882	276 216	276 563	279 392	283 234	1,2	1,3	10,2	13,7
91	Le Domaine-du-Roy	31 040	30 997	31 083	31 375	31 439	-1,4	2,8	9,4	2,0
92	Maria-Chapdelaine	24 265	24 220	24 168	24 191	24 384	-1,9	-2,1	1,0	7,9
93	Lac-Saint-Jean-Est	52 429	52 406	52 677	53 080	53 471	-0,4	5,2	7,6	7,3
941	Saguenay	145 704	145 796	145 402	146 928	149 727	0,6	-2,7	10,4	18,9
942	Le Fjord-du-Saguenay	22 444	22 797	23 233	23 818	24 213	15,6	18,9	24,9	16,4
03	Capitale-Nationale	753 293	759 259	762 707	775 239	795 917	7,9	4,5	16,3	26,3
15	Charlevoix-Est	15 153	15 193	15 460	15 670	15 829	2,6	17,4	13,5	10,1
16	Charlevoix	12 996	13 126	13 405	13 764	14 210	10,0	21,0	26,4	31,9
20	L'Île-d'Orléans	6 955	6 867	6 818	6 764	6 951	-12,7	-7,2	-8,0	27,3
21	La Côte-de-Beaupré	29 206	29 734	30 468	31 016	31 446	17,9	24,4	17,8	13,8
22	La Jacques-Cartier	46 102	46 853	48 384	49 358	50 324	16,2	32,2	19,9	19,4
23	Québec	588 675	592 654	592 242	601 692	619 212	6,7	-0,7	15,8	28,7
34	Portneuf	54 206	54 832	55 930	56 975	57 945	11,5	19,8	18,5	16,9
04	Mauricie	269 354	271 594	274 353	278 697	283 188	8,3	10,1	15,7	16,0
35	Mékinac	12 290	12 396	12 657	12 816	13 054	8,6	20,8	12,5	18,4
36	Shawinigan	48 868	49 112	49 880	50 666	51 147	5,0	15,5	15,6	9,4
371	Trois-Rivières	137 640	139 252	139 937	142 286	145 226	11,6	4,9	16,6	20,5
372	Les Chenaux	18 793	18 973	19 312	19 814	20 229	9,5	17,7	25,7	20,7
51	Maskinongé	36 785	36 836	37 468	37 891	38 218	1,4	17,0	11,2	8,6
90	La Tuque	14 978	15 025	15 099	15 224	15 314	3,1	4,9	8,2	5,9
05	Estrie	482 402	489 814	498 854	507 325	516 919	15,2	18,3	16,8	18,7
30	Le Granit	21 424	21 644	22 020	22 263	22 482	10,2	17,2	11,0	9,8
40	Les Sources	14 290	14 437	14 654	14 834	15 127	10,2	14,9	12,2	19,6
41	Le Haut-Saint-François	22 491	22 671	23 070	23 386	23 578	8,0	17,4	13,6	8,2
42	Le Val-Saint-François	31 008	31 364	31 743	32 197	32 789	11,4	12,0	14,2	18,2
43	Sherbrooke	169 883	172 431	174 515	177 894	180 936	14,9	12,0	19,2	17,0
44	Coaticook	18 587	18 681	19 020	19 106	19 384	5,0	18,0	4,5	14,4
45	Memphrémagog	52 460	53 533	55 066	55 905	58 262	20,2	28,2	15,1	41,3
46	Brome-Missisquoi	61 267	63 018	65 387	67 068	68 140	28,2	36,9	25,4	15,9
47	La Haute-Yamaska	90 992	92 035	93 379	94 672	96 221	11,4	14,5	13,8	16,2

Suite à la page 175

Tableau 12.1.1 (suite)

Population totale et taux d'accroissement annuel, MRC¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2019 à 2023

Code	MRC par régions administratives	Population au 1 ^{er} juillet					Taux d'accroissement annuel ²			
		2019 ^r	2020 ^r	2021 ^r	2022 ^r	2023 ^p	2019-2020 ^r	2020-2021 ^r	2021-2022 ^r	2022-2023 ^p
		n					pour 1 000			
06	Montréal	2 059 126	2 061 967	2 015 879	2 035 278	2 124 865	1,4	-22,6	9,6	43,1
66	Montréal	2 059 126	2 061 967	2 015 879	2 035 278	2 124 865	1,4	-22,6	9,6	43,1
07	Outaouais	399 090	404 058	408 052	411 888	418 999	12,4	9,8	9,4	17,1
80	Papineau	23 893	24 409	25 187	25 881	26 929	21,4	31,4	27,2	39,7
81	Gatineau	289 258	292 139	293 052	294 066	298 740	9,9	3,1	3,5	15,8
82	Les Collines-de-l'Outaouais	51 196	52 558	54 190	55 881	57 093	26,3	30,6	30,7	21,5
83	La Vallée-de-la-Gatineau	20 486	20 617	21 013	21 259	21 377	6,4	19,0	11,6	5,5
84	Pontiac	14 257	14 335	14 610	14 801	14 860	5,5	19,0	13,0	4,0
08	Abitibi-Témiscamingue	147 202	147 435	147 838	148 179	148 797	1,6	2,7	2,3	4,2
85	Témiscamingue	15 840	15 954	16 219	16 322	16 342	7,2	16,5	6,3	1,2
86	Rouyn-Noranda	42 757	42 691	42 556	42 694	42 942	-1,5	-3,2	3,2	5,8
87	Abitibi-Ouest	20 515	20 481	20 583	20 466	20 446	-1,7	5,0	-5,7	-1,0
88	Abitibi	24 669	24 741	24 901	24 970	25 071	2,9	6,4	2,8	4,0
89	La Vallée-de-l'Or	43 421	43 568	43 579	43 727	43 996	3,4	0,3	3,4	6,1
09	Côte-Nord	90 289	90 121	90 171	89 978	89 979	-1,9	0,6	-2,1	0,0
95	La Haute-Côte-Nord	10 360	10 280	10 285	10 220	10 173	-7,8	0,5	-6,3	-4,6
96	Manicouagan	30 311	30 214	30 263	30 290	30 312	-3,2	1,6	0,9	0,7
971	Sept-Rivières	34 623	34 612	34 525	34 375	34 371	-0,3	-2,5	-4,4	-0,1
972	Caniapiscau	3 915	3 923	3 883	3 836	3 859	2,0	-10,2	-12,2	6,0
981	Minganie	6 429	6 436	6 495	6 520	6 526	1,1	9,1	3,8	0,9
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	4 651	4 656	4 720	4 737	4 738	1,1	13,7	3,6	0,2
10	Nord-du-Québec	45 516	45 712	46 128	46 364	46 703	4,3	9,1	5,1	7,3
991	Jamésie	13 709	13 546	13 510	13 445	13 448	-12,0	-2,7	-4,8	0,2
992	Administration régionale Kativik	13 841	14 036	14 201	14 289	14 415	14,0	11,7	6,2	8,8
993	Eeyou Istchee ³	17 966	18 130	18 417	18 630	18 840	9,1	15,7	11,5	11,2
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	89 638	89 865	91 324	91 809	92 104	2,5	16,1	5,3	3,2
01	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	12 394	12 476	12 716	12 916	13 001	6,6	19,1	15,6	6,6
02	Le Rocher-Percé	17 033	17 045	17 259	17 221	17 111	0,7	12,5	-2,2	-6,4
03	La Côte-de-Gaspé	17 363	17 383	17 625	17 700	17 934	1,2	13,8	4,2	13,1
04	La Haute-Gaspésie	10 785	10 764	10 985	11 037	11 008	-1,9	20,3	4,7	-2,6
05	Bonaventure	17 296	17 398	17 610	17 790	17 855	5,9	12,1	10,2	3,6
06	Avignon	14 767	14 799	15 129	15 145	15 195	2,2	22,1	1,1	3,3

Suite à la page 176

Tableau 12.1.1 (suite)

Population totale et taux d'accroissement annuel, MRC¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2019 à 2023

Code	MRC par régions administratives	Population au 1 ^{er} juillet					Taux d'accroissement annuel ²			
		2019 ^r	2020 ^r	2021 ^r	2022 ^r	2023 ^p	2019-2020 ^r	2020-2021 ^r	2021-2022 ^r	2022-2023 ^p
		n					pour 1 000			
12	Chaudière-Appalaches	427 175	430 682	435 581	441 397	448 665	8,2	11,3	13,3	16,3
17	L'Islet	17 486	17 490	17 627	17 753	17 869	0,2	7,8	7,1	6,5
18	Montmagny	22 349	22 293	22 553	22 615	22 738	-2,5	11,6	2,7	5,4
19	Bellechasse	37 452	37 727	38 241	38 510	39 144	7,3	13,5	7,0	16,3
251	Lévis	146 964	148 973	150 645	153 164	156 114	13,6	11,2	16,6	19,1
26	Nouvelle-Beauce	37 750	37 665	38 267	39 083	39 743	-2,3	15,9	21,1	16,7
27	Beauce-Centre	19 259	19 277	19 298	19 494	19 751	0,9	1,1	10,1	13,1
28	Les Etchemins	16 507	16 647	17 002	17 182	17 395	8,4	21,1	10,5	12,3
29	Beauce-Sartigan	53 350	53 535	53 603	54 084	54 879	3,5	1,3	8,9	14,6
31	Les Appalaches	42 644	43 104	43 509	43 896	44 522	10,7	9,4	8,9	14,2
33	Lotbinière	33 414	33 971	34 836	35 616	36 510	16,5	25,1	22,1	24,8
13	Laval	438 498	441 071	440 489	443 926	451 986	5,9	-1,3	7,8	18,0
65	Laval	438 498	441 071	440 489	443 926	451 986	5,9	-1,3	7,8	18,0
14	Lanaudière	514 445	522 824	532 680	541 697	551 709	16,2	18,7	16,8	18,3
52	D'Autray	42 952	43 491	44 466	45 494	46 393	12,5	22,2	22,9	19,6
60	L'Assomption	126 946	127 836	128 769	130 133	132 229	7,0	7,3	10,5	16,0
61	Joliette	69 176	70 285	71 575	72 661	73 746	15,9	18,2	15,1	14,8
62	Matawinie	52 593	54 009	55 884	56 851	57 931	26,6	34,1	17,2	18,8
63	Montcalm	55 647	57 195	59 574	61 617	63 153	27,4	40,7	33,7	24,6
64	Les Moulins	167 131	170 008	172 412	174 941	178 257	17,1	14,0	14,6	18,8
15	Laurentides	618 316	628 998	643 216	653 700	664 510	17,1	22,4	16,2	16,4
72	Deux-Montagnes	102 623	103 306	104 573	105 786	107 666	6,6	12,2	11,5	17,6
73	Thérèse-De Blainville	161 548	163 125	164 942	166 239	167 749	9,7	11,1	7,8	9,0
74	Mirabel	57 581	59 700	62 014	63 943	66 200	36,1	38,0	30,6	34,7
75	La Rivière-du-Nord	135 936	138 368	141 837	144 143	146 548	17,7	24,8	16,1	16,5
76	Argenteuil	33 221	33 815	34 953	36 128	36 970	17,7	33,1	33,1	23,0
77	Les Pays-d'en-Haut	43 863	45 385	47 303	48 277	48 675	34,1	41,4	20,4	8,2
78	Les Laurentides	48 085	49 504	50 935	51 963	53 000	29,1	28,5	20,0	19,8
79	Antoine-Labelle	35 459	35 795	36 659	37 221	37 702	9,4	23,8	15,2	12,8

Suite à la page 177

Tableau 12.1.1 (suite)

Population totale et taux d'accroissement annuel, MRC¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2019 à 2023

Code	MRC par régions administratives	Population au 1 ^{er} juillet					Taux d'accroissement annuel ²			
		2019 ^r	2020 ^r	2021 ^r	2022 ^r	2023 ^p	2019-2020 ^r	2020-2021 ^r	2021-2022 ^r	2022-2023 ^p
		n					pour 1 000			
16	Montérégie	1 428 377	1 444 581	1 456 782	1 470 758	1 494 119	11,3	8,4	9,5	15,8
48	Acton	15 338	15 478	15 759	15 936	16 280	9,1	18,0	11,2	21,4
53	Pierre-De Saurel	50 980	51 436	52 184	52 765	53 048	8,9	14,4	11,1	5,3
54	Les Maskoutains	88 643	89 390	89 969	91 101	92 849	8,4	6,5	12,5	19,0
55	Rouville	37 437	37 787	38 156	38 489	38 790	9,3	9,7	8,7	7,8
56	Le Haut-Richelieu	120 002	121 159	122 051	122 940	124 225	9,6	7,3	7,3	10,4
57	La Vallée-du-Richelieu	130 416	131 710	132 536	133 605	135 047	9,9	6,3	8,0	10,7
58	Longueuil	435 075	439 251	438 863	440 770	449 626	9,6	-0,9	4,3	19,9
59	Marguerite-D'Youville	79 229	79 913	80 944	81 636	82 627	8,6	12,8	8,5	12,1
67	Roussillon	192 938	195 715	197 762	200 332	203 351	14,3	10,4	12,9	15,0
68	Les Jardins-de-Napierville	29 782	30 037	30 690	31 379	32 072	8,5	21,5	22,2	21,8
69	Le Haut-Saint-Laurent	24 031	24 369	25 009	25 421	25 703	14,0	25,9	16,3	11,0
70	Beauharnois-Salaberry	66 423	67 228	69 035	70 745	72 532	12,0	26,5	24,5	24,9
71	Vaudreuil-Soulanges	158 083	161 108	163 824	165 639	167 969	19,0	16,7	11,0	14,0
17	Centre-du-Québec	247 413	249 083	252 084	255 599	260 034	6,7	12,0	13,8	17,2
32	L'Érable	23 286	23 422	23 665	23 950	24 433	5,8	10,3	12,0	20,0
38	Bécancour	20 390	20 590	21 066	21 767	21 966	9,8	22,9	32,7	9,1
39	Arthabaska	73 815	74 108	74 660	75 423	76 379	4,0	7,4	10,2	12,6
49	Drummond	106 441	107 366	108 711	110 353	112 867	8,7	12,4	15,0	22,5
50	Nicolet-Yamaska	23 481	23 597	23 982	24 106	24 389	4,9	16,2	5,2	11,7
Ensemble du Québec		8 483 186	8 551 095	8 572 020	8 672 185	8 874 683	8,0	2,4	11,6	23,1

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2023. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents à une MRC de même que les communautés autochtones et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des territoires équivalents.
2. Calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).
3. Toponyme non officiel.

Sources : Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, mai 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 12.1.2

Population selon le groupe d'âge et âge moyen, MRC¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2023

Code	MRC par régions administratives	Groupe d'âge								Âge moyen
		Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
			n				%			
										ans
01	Bas-Saint-Laurent	202 955	37 224	107 998	57 733	100,0	18,3	53,2	28,4	46,8
07	La Matapédia	17 818	3 344	9 295	5 179	100,0	18,8	52,2	29,1	47,4
08	La Matanie	21 334	3 471	11 262	6 601	100,0	16,3	52,8	30,9	48,8
09	La Mitis	18 565	3 677	9 762	5 126	100,0	19,8	52,6	27,6	46,4
10	Rimouski-Neigette	58 981	10 795	32 697	15 489	100,0	18,3	55,4	26,3	45,2
11	Les Basques	9 042	1 504	4 436	3 102	100,0	16,6	49,1	34,3	50,2
12	Rivière-du-Loup	36 068	7 176	19 432	9 460	100,0	19,9	53,9	26,2	45,4
13	Témiscouata	19 714	3 317	10 106	6 291	100,0	16,8	51,3	31,9	49,5
14	Kamouraska	21 433	3 940	11 008	6 485	100,0	18,4	51,4	30,3	47,7
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	283 234	55 731	154 919	72 584	100,0	19,7	54,7	25,6	45,1
91	Le Domaine-du-Roy	31 439	6 049	16 728	8 662	100,0	19,2	53,2	27,6	46,5
92	Maria-Chapdelaine	24 384	4 782	12 771	6 831	100,0	19,6	52,4	28,0	46,6
93	Lac-Saint-Jean-Est	53 471	11 090	28 752	13 629	100,0	20,7	53,8	25,5	45,2
941	Saguenay	149 727	28 662	82 931	38 134	100,0	19,1	55,4	25,5	44,9
942	Le Fjord-du-Saguenay	24 213	5 148	13 737	5 328	100,0	21,3	56,7	22,0	43,2
03	Capitale-Nationale	795 917	156 434	460 570	178 913	100,0	19,7	57,9	22,5	43,4
15	Charlevoix-Est	15 829	2 753	8 114	4 962	100,0	17,4	51,3	31,3	48,7
16	Charlevoix	14 210	2 363	7 403	4 444	100,0	16,6	52,1	31,3	48,7
20	L'Île-d'Orléans	6 951	1 220	3 656	2 075	100,0	17,6	52,6	29,9	48,3
21	La Côte-de-Beaupré	31 446	6 859	17 680	6 907	100,0	21,8	56,2	22,0	43,7
22	La Jacques-Cartier	50 324	13 934	30 528	5 862	100,0	27,7	60,7	11,6	37,1
23	Québec	619 212	117 155	361 227	140 830	100,0	18,9	58,3	22,7	43,6
34	Portneuf	57 945	12 150	31 962	13 833	100,0	21,0	55,2	23,9	44,4
04	Mauricie	283 188	52 194	152 902	78 092	100,0	18,4	54,0	27,6	46,3
35	Mékinac	13 054	2 011	6 488	4 555	100,0	15,4	49,7	34,9	51,5
36	Shawinigan	51 147	8 561	26 509	16 077	100,0	16,7	51,8	31,4	48,8
371	Trois-Rivières	145 226	26 786	80 172	38 268	100,0	18,4	55,2	26,4	45,4
372	Les Chenaux	20 229	4 171	11 235	4 823	100,0	20,6	55,5	23,8	44,1
51	Maskinongé	38 218	7 126	20 371	10 721	100,0	18,6	53,3	28,1	47,3
90	La Tuque	15 314	3 539	8 127	3 648	100,0	23,1	53,1	23,8	43,7
05	Estrie	516 919	103 495	286 698	126 726	100,0	20,0	55,5	24,5	44,6
30	Le Granit	22 482	4 213	11 695	6 574	100,0	18,7	52,0	29,2	48,0
40	Les Sources	15 127	2 981	7 452	4 694	100,0	19,7	49,3	31,0	47,6
41	Le Haut-Saint-François	23 578	5 240	12 807	5 531	100,0	22,2	54,3	23,5	44,0
42	Le Val-Saint-François	32 789	7 286	18 138	7 365	100,0	22,2	55,3	22,5	43,6
43	Sherbrooke	180 936	36 531	105 786	38 619	100,0	20,2	58,5	21,3	42,1
44	Coaticook	19 384	4 496	10 440	4 448	100,0	23,2	53,9	22,9	43,3
45	Memphrémagog	58 262	9 779	30 902	17 581	100,0	16,8	53,0	30,2	49,0
46	Brome-Missisquoi	68 140	13 082	36 621	18 437	100,0	19,2	53,7	27,1	46,4
47	La Haute-Yamaska	96 221	19 887	52 857	23 477	100,0	20,7	54,9	24,4	44,8

Suite à la page 179

Tableau 12.1.2 (suite)

Population selon le groupe d'âge et âge moyen, MRC¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2023

Code	MRC par régions administratives	Groupe d'âge								Âge moyen
		Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
06	Montréal	2 124 865	414 099	1 350 542	360 224	100,0	19,5	63,6	17,0	40,7
66	Montréal	2 124 865	414 099	1 350 542	360 224	100,0	19,5	63,6	17,0	40,7
07	Outaouais	418 999	92 922	248 920	77 157	100,0	22,2	59,4	18,4	41,6
80	Papineau	26 929	4 578	14 967	7 384	100,0	17,0	55,6	27,4	47,5
81	Gatineau	298 740	67 920	180 050	50 770	100,0	22,7	60,3	17,0	40,6
82	Les Collines-de-l'Outaouais	57 093	13 951	34 377	8 765	100,0	24,4	60,2	15,4	40,5
83	La Vallée-de-la-Gatineau	21 377	3 587	11 626	6 164	100,0	16,8	54,4	28,8	48,6
84	Pontiac	14 860	2 886	7 900	4 074	100,0	19,4	53,2	27,4	46,6
08	Abitibi-Témiscamingue	148 797	32 530	83 958	32 309	100,0	21,9	56,4	21,7	43,0
85	Témiscamingue	16 342	3 471	8 797	4 074	100,0	21,2	53,8	24,9	45,2
86	Rouyn-Noranda	42 942	9 291	24 882	8 769	100,0	21,6	57,9	20,4	42,3
87	Abitibi-Ouest	20 446	4 320	10 966	5 160	100,0	21,1	53,6	25,2	45,0
88	Abitibi	25 071	5 449	14 274	5 348	100,0	21,7	56,9	21,3	42,9
89	La Vallée-de-l'Or	43 996	9 999	25 039	8 958	100,0	22,7	56,9	20,4	42,2
09	Côte-Nord	89 979	18 873	51 205	19 901	100,0	21,0	56,9	22,1	44,0
95	La Haute-Côte-Nord	10 173	1 639	5 388	3 146	100,0	16,1	53,0	30,9	49,5
96	Manicouagan	30 312	5 790	17 323	7 199	100,0	19,1	57,1	23,7	45,4
971	Sept-Rivières	34 371	7 712	19 763	6 896	100,0	22,4	57,5	20,1	42,5
972	Caniapiscau	3 859	1 241	2 432	186	100,0	32,2	63,0	4,8	32,5
981	Minganie	6 526	1 440	3 623	1 463	100,0	22,1	55,5	22,4	43,6
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	4 738	1 051	2 676	1 011	100,0	22,2	56,5	21,3	44,0
10	Nord-du-Québec	46 703	16 193	26 005	4 505	100,0	34,7	55,7	9,6	33,2
991	Jamésie	13 448	3 049	7 936	2 463	100,0	22,7	59,0	18,3	41,7
992	Administration régionale Kativik	14 415	6 074	7 599	742	100,0	42,1	52,7	5,1	28,1
993	Eeyou Istchee ²	18 840	7 070	10 470	1 300	100,0	37,5	55,6	6,9	30,9
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	92 104	15 118	48 999	27 987	100,0	16,4	53,2	30,4	48,8
01	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	13 001	1 916	7 273	3 812	100,0	14,7	55,9	29,3	49,1
02	Le Rocher-Percé	17 111	2 387	8 993	5 731	100,0	14,0	52,6	33,5	51,1
03	La Côte-de-Gaspé	17 934	3 139	9 777	5 018	100,0	17,5	54,5	28,0	47,2
04	La Haute-Gaspésie	11 008	1 627	5 667	3 714	100,0	14,8	51,5	33,7	50,7
05	Bonaventure	17 855	3 056	9 354	5 445	100,0	17,1	52,4	30,5	48,7
06	Avignon	15 195	2 993	7 935	4 267	100,0	19,7	52,2	28,1	46,7

Suite à la page 180

Tableau 12.1.2 (suite)

Population selon le groupe d'âge et âge moyen, MRC¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2023

Code	MRC par régions administratives	Groupe d'âge								Âge moyen
		Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
12	Chaudière-Appalaches	448 665	95 585	246 110	106 970	100,0	21,3	54,9	23,8	44,2
17	L'Islet	17 869	3 163	9 186	5 520	100,0	17,7	51,4	30,9	48,9
18	Montmagny	22 738	3 954	11 951	6 833	100,0	17,4	52,6	30,1	48,3
19	Bellechasse	39 144	8 868	21 343	8 933	100,0	22,7	54,5	22,8	43,3
251	Lévis	156 114	33 566	88 238	34 310	100,0	21,5	56,5	22,0	43,3
26	La Nouvelle-Beauce	39 743	9 654	22 340	7 749	100,0	24,3	56,2	19,5	41,2
27	Beauce-Centre	19 751	4 384	10 689	4 678	100,0	22,2	54,1	23,7	43,8
28	Les Etchemins	17 395	3 292	9 052	5 051	100,0	18,9	52,0	29,0	47,5
29	Beauce-Sartigan	54 879	11 936	30 380	12 563	100,0	21,7	55,4	22,9	43,7
31	Les Appalaches	44 522	8 232	22 440	13 850	100,0	18,5	50,4	31,1	48,0
33	Lotbinière	36 510	8 536	20 491	7 483	100,0	23,4	56,1	20,5	41,8
13	Laval	451 986	100 109	265 572	86 305	100,0	22,1	58,8	19,1	42,3
65	Laval	451 986	100 109	265 572	86 305	100,0	22,1	58,8	19,1	42,3
14	Lanaudière	551 709	125 958	311 849	113 902	100,0	22,8	56,5	20,6	42,6
52	D'Autray	46 393	9 442	26 073	10 878	100,0	20,4	56,2	23,4	44,5
60	L'Assomption	132 229	31 859	73 609	26 761	100,0	24,1	55,7	20,2	42,1
61	Joliette	73 746	14 711	39 084	19 951	100,0	19,9	53,0	27,1	45,6
62	Matawinie	57 931	9 622	31 957	16 352	100,0	16,6	55,2	28,2	48,4
63	Montcalm	63 153	15 574	37 505	10 074	100,0	24,7	59,4	16,0	39,5
64	Les Moulins	178 257	44 750	103 621	29 886	100,0	25,1	58,1	16,8	40,4
15	Laurentides	664 510	142 296	381 363	140 851	100,0	21,4	57,4	21,2	43,3
72	Deux-Montagnes	107 666	25 610	62 047	20 009	100,0	23,8	57,6	18,6	41,6
73	Thérèse-De Blainville	167 749	39 356	97 679	30 714	100,0	23,5	58,2	18,3	41,6
74	Mirabel	66 200	16 788	40 696	8 716	100,0	25,4	61,5	13,2	38,1
75	La Rivière-du-Nord	146 548	32 158	85 245	29 145	100,0	21,9	58,2	19,9	42,3
76	Argenteuil	36 970	6 691	20 501	9 778	100,0	18,1	55,5	26,4	46,7
77	Les Pays-d'en-Haut	48 675	7 144	26 212	15 319	100,0	14,7	53,9	31,5	50,4
78	Les Laurentides	53 000	8 726	29 006	15 268	100,0	16,5	54,7	28,8	48,5
79	Antoine-Labelle	37 702	5 823	19 977	11 902	100,0	15,4	53,0	31,6	49,7

Suite à la page 181

Tableau 12.1.2 (suite)

Population selon le groupe d'âge et âge moyen, MRC¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2023

Code	MRC par régions administratives	Groupe d'âge								Âge moyen
		Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
16	Montérégie	1 494 119	334 398	858 157	301 564	100,0	22,4	57,4	20,2	42,4
48	Acton	16 280	3 501	8 907	3 872	100,0	21,5	54,7	23,8	44,2
53	Pierre-De Saurel	53 048	9 251	28 422	15 375	100,0	17,4	53,6	29,0	47,5
54	Les Maskoutains	92 849	19 614	52 427	20 808	100,0	21,1	56,5	22,4	43,4
55	Rouville	38 790	8 962	22 169	7 659	100,0	23,1	57,2	19,7	42,0
56	Le Haut-Richelieu	124 225	26 933	70 194	27 098	100,0	21,7	56,5	21,8	43,2
57	La Vallée-du-Richelieu	135 047	33 020	77 350	24 677	100,0	24,5	57,3	18,3	41,4
58	Longueuil	449 626	95 284	260 226	94 116	100,0	21,2	57,9	20,9	42,8
59	Marguerite-D'Youville	82 627	19 963	48 364	14 300	100,0	24,2	58,5	17,3	40,9
67	Roussillon	203 351	50 439	117 796	35 116	100,0	24,8	57,9	17,3	40,8
68	Les Jardins-de-Napierville	32 072	7 223	19 083	5 766	100,0	22,5	59,5	18,0	40,9
69	Le Haut-Saint-Laurent	25 703	5 496	14 195	6 012	100,0	21,4	55,2	23,4	44,1
70	Beauharnois-Salaberry	72 532	14 777	41 089	16 666	100,0	20,4	56,6	23,0	43,7
71	Vaudreuil-Soulanges	167 969	39 935	97 935	30 099	100,0	23,8	58,3	17,9	41,5
17	Centre-du-Québec	260 034	55 185	142 839	62 010	100,0	21,2	54,9	23,8	44,0
32	L'Érable	24 433	5 188	13 393	5 852	100,0	21,2	54,8	24,0	44,0
38	Bécancour	21 966	4 433	12 111	5 422	100,0	20,2	55,1	24,7	44,7
39	Arthabaska	76 379	15 950	41 083	19 346	100,0	20,9	53,8	25,3	44,9
49	Drummond	112 867	24 537	63 202	25 128	100,0	21,7	56,0	22,3	43,1
50	Nicolet-Yamaska	24 389	5 077	13 050	6 262	100,0	20,8	53,5	25,7	45,2
Ensemble du Québec		8 874 683	1 848 344	5 178 606	1 847 733	100,0	20,8	58,4	20,8	42,7

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2023. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents à une MRC de même que les communautés autochtones et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des territoires équivalents.

2. Toponyme non officiel.

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, mai 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.



12.2 Revenu disponible par habitant

Patricia Beauregard-Desjardins et Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

En plus de comparer les données de 2022 avec celles de 2021 pour mieux cerner l'évolution récente du revenu disponible par habitant dans les MRC du Québec, la présente section met en évidence les disparités, souvent importantes, qui subsistent entre les territoires supra-locaux d'une même région. Ce segment du *Panorama des régions du Québec* se veut un complément au chapitre 4, dans lequel on fait ressortir les points saillants des données sur le revenu disponible par habitant à l'échelle des régions administratives.

Croissance du revenu disponible dans toutes les MRC

En 2022, même si les transferts versés par l'administration publique fédérale ont fortement diminué pour une seconde année, le revenu disponible continue de croître sur l'ensemble du territoire québécois. Cela s'explique par une forte hausse de la rémunération des salariés, principale composante du revenu disponible, et du revenu net des travailleurs autonomes.

Dans 40 des 104 MRC que compte la province, la progression du revenu disponible par habitant, en dollars courants¹, est égale ou supérieure à celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 7,4 %). La MRC Les Jardins-de-Napierville, en Montérégie, est celle qui a connu la croissance la plus prononcée (+ 11,6 %). La hausse marquée des revenus primaires y est stimulée entre autres par l'augmentation combinée des revenus d'emploi et du revenu net des entreprises individuelles agricoles. Il faut d'ailleurs souligner qu'en dépit de cette forte croissance, le revenu disponible par habitant de cette MRC demeure inférieur à celui de l'ensemble du Québec. Comme pour la MRC Les Jardins-de-Napierville, le revenu disponible s'est accru fortement entre 2021 et 2022 dans les MRC de Coaticook et de Memphrémagog (+ 9,4 %) en Estrie, ainsi que dans celle d'Acton (+ 9,3 %) en Montérégie.

Comme le montrent la [figure 12.2.1](#) et le [tableau 12.2.1](#), plus de la moitié des MRC de la Capitale-Nationale, de l'Estrie et de la Montérégie ainsi que la moitié des MRC de Chaudière-Appalaches ont connu aussi une croissance du revenu disponible par habitant supérieure ou égale à celle de l'ensemble de la province en 2022. Dans la région de la Capitale-Nationale, on enregistre les plus fortes hausses dans la MRC de La Côte-de-Beaupré (+ 8,0 %), Québec (+ 7,9 %), L'Île-d'Orléans (+ 7,5 %) et La Jacques-Cartier (+ 7,4 %). Les augmentations les plus remarquables en Estrie sont relevées dans la MRC des Sources (+ 8,3 %), en plus de celles observées dans les MRC de Coaticook et de Memphrémagog. Dans huit des treize MRC que compte la région de la Montérégie, la croissance du revenu disponible par habitant dépasse 7,4 % : Marguerite-D'Youville (+ 8,7 %), Les Maskoutains (+ 8,6 %), La Vallée-du-Richelieu (+ 8,5 %), Longueuil (+ 7,9 %), Rouville (+ 7,7 %), Le Haut-Richelieu (+ 7,5 %) ainsi que Les Jardins-de-Napierville et Acton.

À l'opposé, c'est la MRC des Basques (+ 2,1 %) dans le Bas-Saint-Laurent qui a enregistré la plus faible progression, et ce, après avoir connu une hausse de 3,8 % un an plus tôt. L'érosion des revenus nets des entreprises non agricoles a pesé lourdement sur la croissance du revenu disponible dans cette MRC du Bas-Saint-Laurent. Outre la MRC des Basques, les MRC de l'Administration régionale Kativik (+ 2,8 %) et de Jamésie (+ 3,4 %), dans le Nord-du-Québec, ainsi que la MRC Le Golfe-du-Saint-Laurent, sur la Côte-Nord (+ 3,8 %), ont enregistré des taux de croissance parmi les plus faibles. De même, le revenu disponible par habitant a crû moins rapidement que celui de l'ensemble du Québec en 2022 dans toutes les MRC de l'Outaouais, et plus particulièrement dans Papineau, qui a subi une forte décélération de sa croissance.

1. Étant donné qu'il n'existe pas d'indice implicite de prix des dépenses de consommation finale des ménages à l'échelle infraprovinciale, il n'est pas possible de calculer pour les MRC un taux de croissance en termes réels, c'est-à-dire un taux qui exclut les variations de prix.

De manière générale, les MRC qui avaient subi un ralentissement de la croissance du revenu disponible en 2021, en raison notamment de la baisse marquée des prestations liées à la pandémie de COVID-19, ont vu leur croissance s'accroître fortement en 2022. L'accélération du rythme de la croissance a été particulièrement notable dans la MRC de Coaticook, en Estrie, et dans celle de Nicolet-Yamaska, dans le Centre-du-Québec. À l'inverse, 11 MRC ont vu leur croissance du revenu disponible par habitant ralentir en 2022. C'est le cas notamment de MRC situées dans le Bas-Saint-Laurent (La Matanie), sur la Côte-Nord (Minganie et Le Golfe-du-Saint-Laurent), en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine et Le Rocher-Percé) et dans la Capitale-Nationale (Charlevoix-Est). Dans ces MRC, le taux de croissance du revenu disponible dépassait largement celui de l'ensemble du Québec en 2021.

Revenu disponible élevé autour de Montréal et de Québec ainsi que dans plusieurs régions minières

Comme l'illustre la [figure 12.2.2](#), plusieurs des 26 MRC affichant les revenus les plus élevés se situent, en tout ou en partie, dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) de Montréal, de Québec et d'Ottawa-Gatineau². D'autres MRC à revenus élevés se répartissent dans des régions administratives dont l'économie repose en bonne partie sur l'exploitation des ressources minières, telles que la Côte-Nord et l'Abitibi-Témiscamingue. D'ailleurs, c'est une MRC de la région de la Côte-Nord, à savoir Caniapiscau, qui présentait le revenu disponible par habitant de loin le plus élevé en 2022 (47 165 \$). Cette position de tête, qui persiste depuis 2008, s'explique par les salaires élevés versés à la main-d'œuvre du secteur minier. Autour de l'île de Montréal, plusieurs MRC figurent aussi parmi celles qui affichent les revenus disponibles par habitant les plus élevés. C'est le cas de Thérèse-De Blainville (40 586 \$), dans les Laurentides, ainsi que de La Vallée-du-Richelieu (42 381 \$) en Montérégie. En périphérie de Québec, La Jacques-Cartier (43 080 \$), La Côte-de-Beaupré (40 849 \$) et L'Île-d'Orléans (39 341 \$), toutes trois situées dans la Capitale-Nationale, ainsi que la MRC de Lévis (38 241 \$), en Chaudière-Appalaches, font également partie des MRC qui se démarquent par un revenu disponible par habitant élevé. Bien qu'ils soient

inférieurs au revenu disponible par habitant de plusieurs MRC avoisinantes, le revenu disponible par habitant de Montréal (38 067 \$) et celui de Québec (37 821 \$) continuent de se maintenir au-dessus de celui de l'ensemble du Québec.

En revanche, 78 MRC montrent un revenu disponible par habitant inférieur à la moyenne de l'ensemble de la province. De ce nombre, la totalité des MRC de la péninsule gaspésienne, du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Mauricie, de Lanaudière, du Centre-du-Québec et la majorité de celles du Nord-du-Québec et de Chaudière-Appalaches continuent d'afficher un revenu disponible par habitant en dessous de la moyenne québécoise. C'est également le cas de certaines MRC de l'Estrie et de celles qui sont situées dans la partie la plus septentrionale de l'Outaouais.

Des écarts de revenu marqués entre les MRC de certaines régions

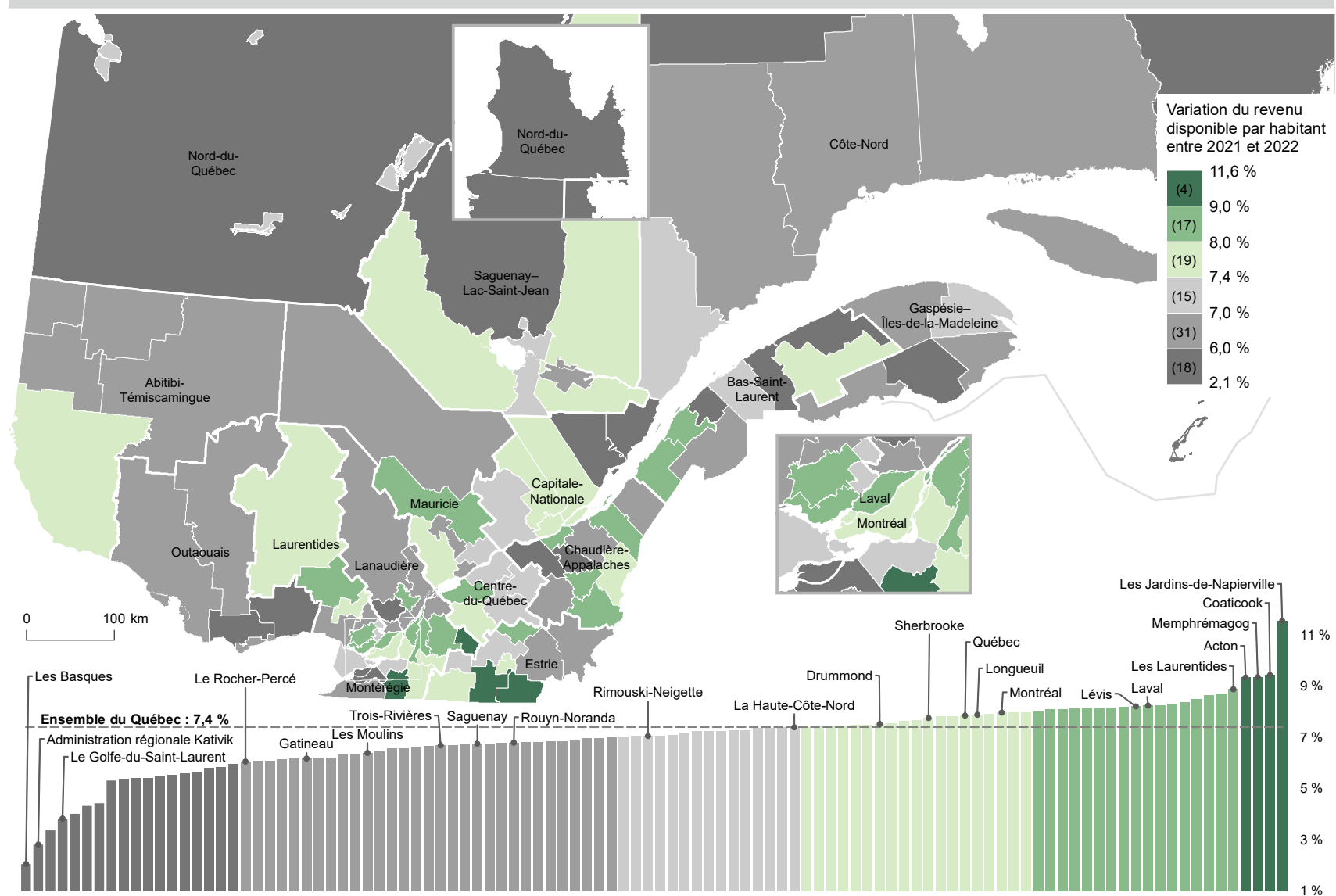
Les différences de revenu disponible par habitant entre les MRC d'une même région varient considérablement d'une région à l'autre, comme en témoigne la [figure 12.2.3](#). En 2022, l'écart le plus important entre le revenu disponible des MRC d'une même région est observé sur la Côte-Nord. Dans cette région côtière, une différence de plus de 14 000 \$ sépare la MRC où le revenu est le plus élevé, Caniapiscau (47 165 \$), et celle où il est le plus faible, La Haute-Côte-Nord (33 109 \$). La région des Laurentides a également un écart de plus de 13 400 \$ entre la MRC ayant le plus haut revenu, Les Pays-d'en-Haut (46 005 \$) et celle dont le revenu est le plus faible, Argenteuil (32 587 \$).

Les régions du Nord-du-Québec et l'Estrie se caractérisent aussi par un clivage important, mais dans une moindre mesure. Dans le Nord-du-Québec, le revenu disponible par habitant de la Jamésie en 2022 (37 727 \$) est supérieur à la moyenne québécoise et dépasse par près de 11 800 \$ celui de l'Administration régionale Kativik (25 886 \$). Dans cette dernière MRC, la proportion de personnes âgées de 20 à 64 ans est plus faible que celle observée dans la Jamésie, ce qui pèse globalement sur leur niveau de revenu, puisque ce sont surtout les personnes de ce groupe d'âge qui touchent des revenus

2. Partie québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau.

Figure 12.2.1

Variation annuelle du revenu disponible par habitant, en dollars courants, MRC du Québec, 2022

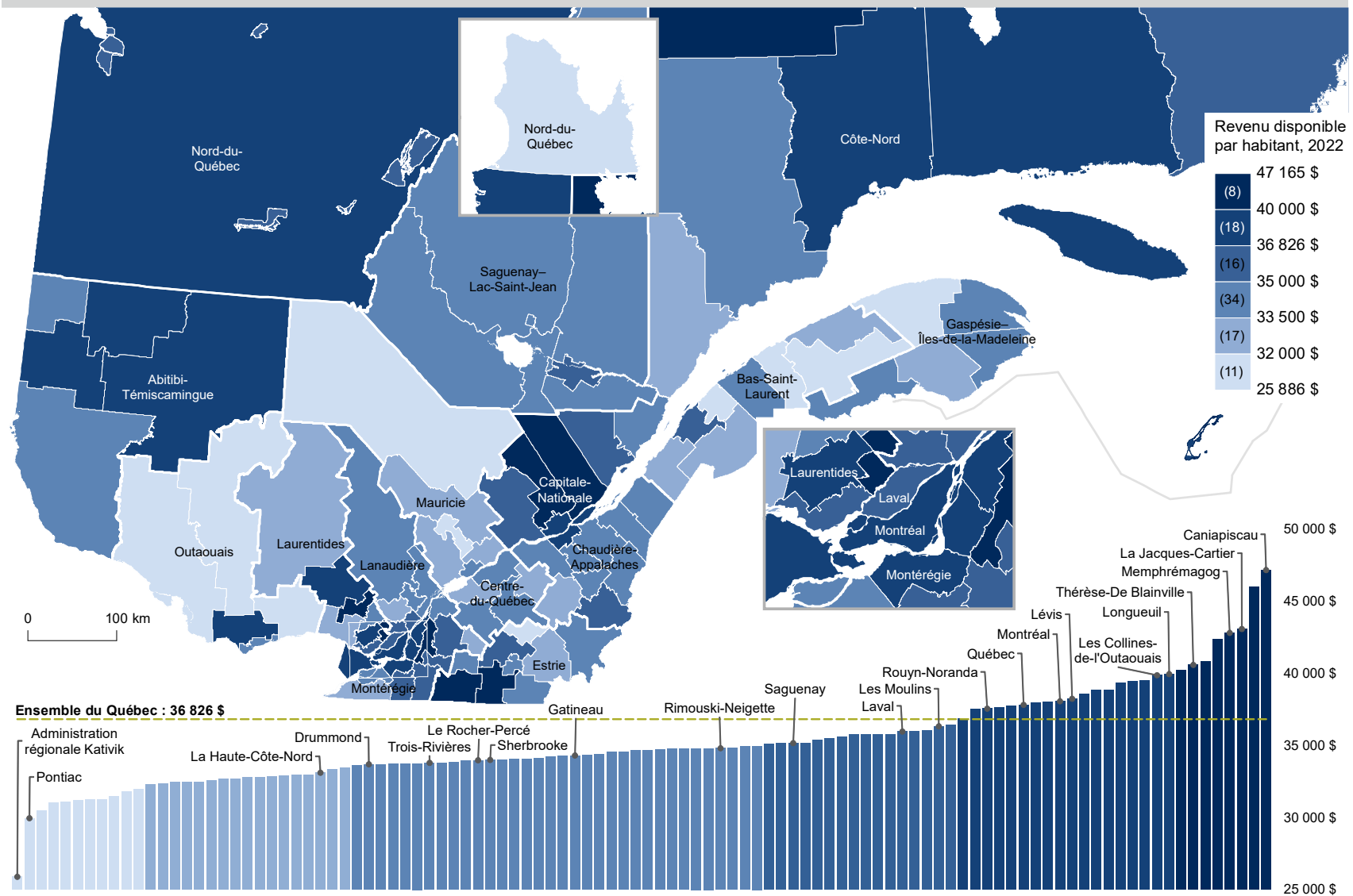


Sources : Données sur le revenu disponible : Institut de la statistique du Québec ; ministère des Affaires municipales et de l'habitation ; ministère de l'Enseignement supérieur ; Office de la sécurité économique des chasseurs crïs ; Retraite Québec ; Revenu Québec ; Services aux Autochtones Canada ; Société de l'assurance automobile du Québec ; Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

Données sur les limites administratives : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Système sur les découpages administratifs (SDA), décembre 2022.

Figure 12.2.2

Revenu disponible par habitant, en dollars courants, MRC du Québec, 2022



Sources : Données sur le revenu disponible : Institut de la statistique du Québec ; ministère des Affaires municipales et de l'habitation ; ministère de l'Enseignement supérieur ; Office de la sécurité économique des chasseurs crïs ; Retraite Québec, Revenu Québec ; Services aux Autochtones Canada ; Société de l'assurance automobile du Québec ; Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

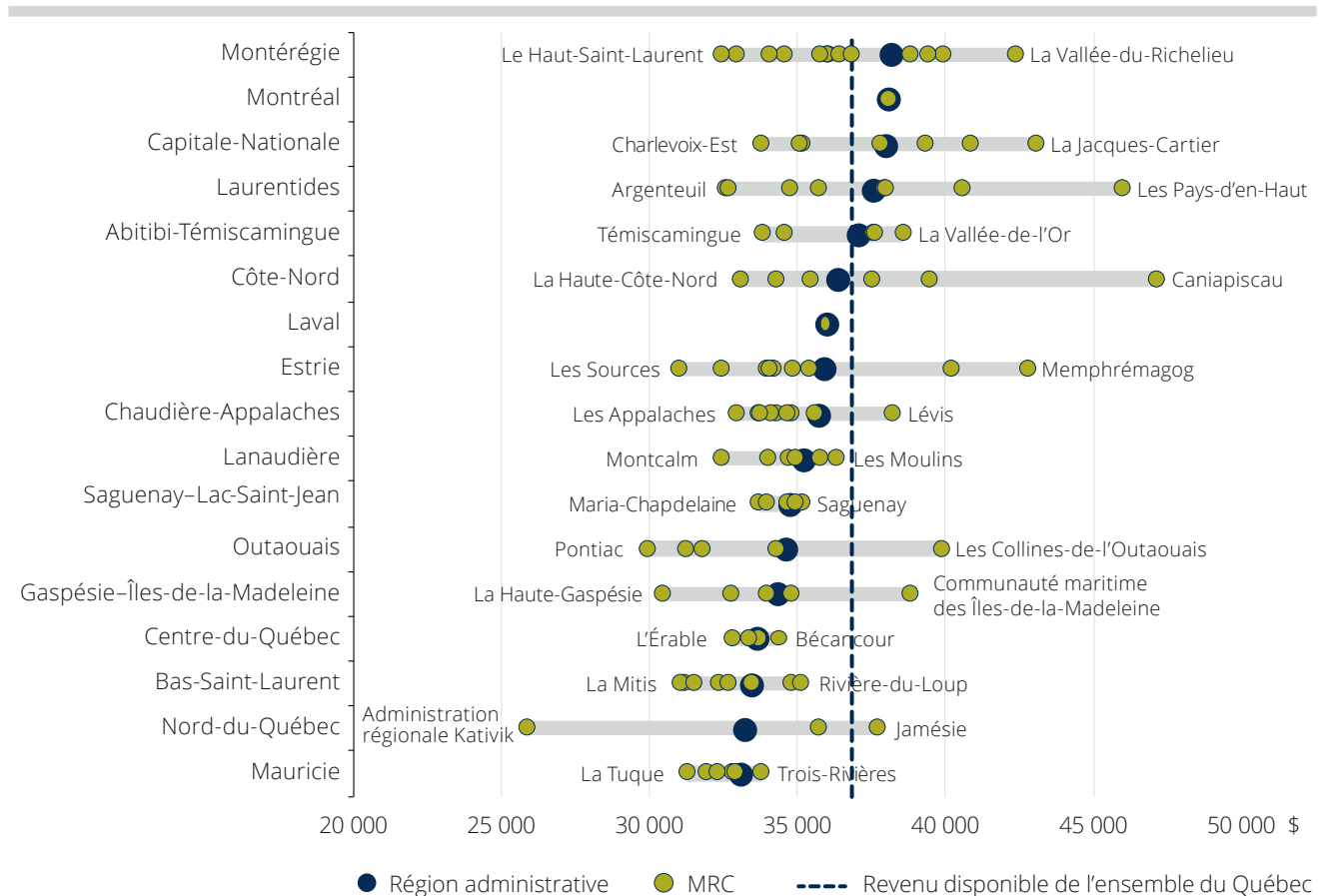
Données sur les limites administratives : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Système sur les découpages administratifs (SDA), décembre 2022.

de travail, principale source de revenus des particuliers. Depuis 2017, l'écart relatif entre ces deux territoires tend à se creuser. En Estrie, la différence entre le revenu des résidents de la MRC des Sources (31 020 \$) et celui des résidents de la MRC de Memphrémagog (42 808 \$) dépasse également 11 700 \$. Dans cette dernière, le revenu disponible par habitant est supérieur à celui de l'ensemble du Québec, en raison notamment de l'importance des revenus nets de la propriété déclarés par les résidents, qui comptent pour plus du double de la moyenne québécoise.

À l'inverse, le Centre-du-Québec et le Saguenay-Lac-Saint-Jean se distinguent par un niveau de revenu relativement homogène d'une MRC à l'autre. Dans ces deux régions, l'écart de revenu disponible est inférieur à 1 600 \$ entre la MRC qui affiche la valeur la plus élevée et celle qui présente la valeur la plus faible. Il est à noter que dans toutes les MRC de ces régions, le revenu disponible est inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Figure 12.2.3

Écart entre la MRC affichant le revenu disponible par habitant le plus élevé et celle affichant le plus faible dans chacune des régions administratives et l'ensemble du Québec, 2022



Sources : Institut de la statistique du Québec ; ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; ministère de l'Enseignement supérieur ; Office de la sécurité économique des chasseurs crûs ; Retraite Québec ; Revenu Québec ; Services aux Autochtones Canada ; Société de l'assurance automobile du Québec ; Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

Les estimations des années les plus récentes doivent être interprétées avec prudence

Les estimations annuelles du revenu disponible par habitant font régulièrement l'objet de révisions afin qu'y soient intégrées les données les plus complètes provenant de différentes sources (enquêtes, données administratives, comptes publics, etc.). Généralement, au moment de la publication des données de l'année la plus récente, les estimations¹ des deux années précédentes sont révisées. Les estimations de l'année la plus récente sont d'ailleurs sujettes à des révisions de plus grande ampleur étant donné qu'elles reposent, en bonne partie, sur des données provisoires. Ces révisions peuvent entraîner des changements non négligeables sur les taux de croissance du revenu disponible par habitant. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente du revenu disponible par habitant, tant à l'échelle des régions administratives qu'à celle des municipalités régionales de comté (MRC). Pour des notes méthodologiques plus complètes, consulter le bulletin [Revenu disponible par habitant. Bilan de l'année 2020 à l'échelle du Québec et de ses régions](#) (ISQ 2022).

1. À l'occasion, soit environ deux à trois fois par décennie, les estimations du revenu disponible font l'objet de révisions historiques par Statistique Canada, dont la portée est plus importante que les révisions effectuées chaque année. Les révisions historiques permettent d'améliorer les méthodes d'estimation et de modélisation, d'apporter des changements conceptuels et d'intégrer les dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique.

Informations statistiques complémentaires

Des tableaux de données détaillés sur [le revenu disponible et ses composantes](#), à l'échelle des MRC, des régions administratives ainsi que pour l'ensemble du Québec sont disponibles sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec sous le thème *Revenu disponible*. Il est également possible d'y consulter des données qui concernent le Canada, les provinces et les territoires.

Références

BEAUREGARD-DESJARDINS, Patricia, et Stéphane LADOUCEUR (2024). *Évolution du revenu disponible par habitant en 2022 au Québec et dans les régions*, [En ligne], mai, L'Institut, [statistique.quebec.ca/fr/document/revenu-disponible/publication/revenu-disponible-par-habitant-2022-quebec-et-regions].

BEAUREGARD-DESJARDINS, Patricia et Marie-Hélène PROVENÇAL (2023). « Statistiques par MRC. Revenu disponible par habitant », *Panorama des régions du Québec. Édition 2023*, [En ligne], Québec, L'Institut, p. 187-196. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/panorama-des-regions-du-quebec-edition-2023.pdf#page=187].

PROVENÇAL, Marie-Hélène (2023). « Revenu disponible par habitant », *Panorama des régions du Québec. Édition 2023*, [En ligne], Québec, L'Institut, p. 59-74. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/panorama-des-regions-du-quebec-edition-2023.pdf#page=59].

Tableau 12.2.1

Revenu disponible par habitant, régions administratives, MRC¹, et ensemble du Québec, 2017-2022

Code	MRC par régions administratives	2017	2018	2019	2020 ^r	2021 ^r	2022 ^p	Variation	
								2022/2021	TCAM 2022/2017
		\$						%	
01	Bas-Saint-Laurent	26 799	27 105	27 966	30 170	31 310	33 450	6,8	4,5
07	La Matapédia	24 191	24 842	25 730	27 922	28 978	31 190	7,6	5,2
08	La Matanie	25 472	26 007	27 314	29 100	30 698	32 360	5,4	4,9
09	La Mitis	25 184	25 762	26 579	28 599	29 444	31 063	5,5	4,3
10	Rimouski-Neigette	28 256	28 447	29 078	31 375	32 512	34 807	7,1	4,3
11	Les Basques	25 737	25 953	27 295	29 724	30 865	31 499	2,1	4,1
12	Rivière-du-Loup	28 362	28 333	29 372	31 862	32 539	35 147	8,0	4,4
13	Témiscouata	25 502	26 148	26 687	28 830	30 617	32 688	6,8	5,1
14	Kamouraska	26 874	26 947	27 758	29 762	30 956	33 465	8,1	4,5
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	27 074	27 756	28 710	31 005	32 487	34 733	6,9	5,1
91	Le Domaine-du-Roy	26 620	27 134	28 298	30 687	32 259	34 663	7,5	5,4
92	Maria-Chapdelaine	25 513	26 633	28 007	31 059	31 905	33 697	5,6	5,7
93	Lac-Saint-Jean-Est	26 787	27 289	28 303	30 318	31 676	33 968	7,2	4,9
941	Saguenay	27 522	28 237	29 059	31 329	32 937	35 161	6,8	5,0
942	Le Fjord-du-Saguenay	27 179	27 818	28 726	30 890	32 425	34 959	7,8	5,2
03	Capitale-Nationale	30 156	30 583	31 529	33 832	35 243	37 961	7,7	4,7
15	Charlevoix-Est	26 201	26 905	27 623	29 978	31 934	33 801	5,8	5,2
16	Charlevoix	27 742	28 704	29 444	31 833	33 303	35 165	5,6	4,9
20	L'Île-d'Orléans	32 465	32 179	33 861	35 496	36 610	39 341	7,5	3,9
21	La Côte-de-Beaupré	31 504	32 478	33 990	35 852	37 827	40 849	8,0	5,3
22	La Jacques-Cartier	33 537	33 697	35 524	37 778	40 098	43 080	7,4	5,1
23	Québec	30 172	30 574	31 415	33 728	35 067	37 821	7,9	4,6
34	Portneuf	27 856	28 321	29 316	31 817	32 723	35 091	7,2	4,7
04	Mauricie	26 454	26 593	27 411	29 757	30 912	33 048	6,9	4,6
35	Mékinac	26 064	26 355	27 606	30 006	30 329	32 812	8,2	4,7
36	Shawinigan	25 323	25 410	26 194	28 769	29 972	31 951	6,6	4,8
371	Trois-Rivières	27 202	27 415	28 155	30 389	31 673	33 792	6,7	4,4
372	Les Chenaux	25 935	25 876	26 774	29 147	30 165	32 296	7,1	4,5
51	Maskinongé	26 565	26 457	27 441	29 841	30 494	32 926	8,0	4,4
90	La Tuque	24 104	24 442	25 147	27 511	29 462	31 272	6,1	5,3
05	Estrie	28 070	28 716	29 604	32 081	33 281	35 885	7,8	5,0
30	Le Granit	27 701	28 466	29 103	31 490	32 247	34 206	6,1	4,3
40	Les Sources	24 255	24 661	26 750	28 086	28 642	31 020	8,3	5,0
41	Le Haut-Saint-François	25 460	26 553	27 479	29 440	30 518	32 458	6,4	5,0
42	Le Val-Saint-François	27 900	28 512	29 400	31 855	32 988	35 391	7,3	4,9
43	Sherbrooke	26 904	27 191	27 929	30 420	31 545	33 992	7,8	4,8
44	Coaticook	28 800	29 030	30 572	31 309	31 125	34 062	9,4	3,4
45	Memphrémagog	32 301	33 367	34 551	37 978	39 147	42 808	9,4	5,8
46	Brome-Missisquoi	30 642	31 517	32 350	35 328	37 245	40 199	7,9	5,6
47	La Haute-Yamaska	27 342	28 239	28 991	31 196	32 475	34 836	7,3	5,0

Suite à la page 189

Tableau 12.2.1 (suite)

Revenu disponible par habitant, régions administratives, MRC¹, et ensemble du Québec, 2017-2022

Code	MRC par régions administratives	2017	2018	2019	2020 ^r	2021 ^r	2022 ^p	Variation	TCAM
								2022/2021	2022/2017
		\$						%	
06	Montréal	29 658	30 158	31 200	33 636	35 257	38 067	8,0	5,1
66	Montréal	29 658	30 158	31 200	33 636	35 257	38 067	8,0	5,1
07	Outaouais	27 472	27 871	28 703	31 213	32 613	34 573	6,0	4,7
80	Papineau ²	29 931	31 259	4,4	..
81	Gatineau	27 415	27 704	28 550	30 986	32 310	34 306	6,2	4,6
82	Les Collines-de-l'Outaouais ²	37 829	39 870	5,4	..
83	La Vallée-de-la-Gatineau	24 384	24 949	25 971	28 555	29 947	31 802	6,2	5,5
84	Pontiac	23 221	24 150	24 343	26 860	28 066	29 956	6,7	5,2
08	Abitibi-Témiscamingue	29 654	30 493	30 973	32 947	34 698	37 056	6,8	4,6
85	Témiscamingue	26 497	27 243	27 882	29 671	31 359	33 812	7,8	5,0
86	Rouyn-Noranda	30 235	31 249	31 512	33 415	35 165	37 556	6,8	4,4
87	Abitibi-Ouest	27 402	28 182	28 791	30 684	32 463	34 561	6,5	4,8
88	Abitibi	30 030	31 083	31 675	33 513	35 206	37 623	6,9	4,6
89	La Vallée-de-l'Or	31 086	31 688	32 187	34 409	36 215	38 592	6,6	4,4
09	Côte-Nord	28 815	29 434	30 285	32 748	34 157	36 368	6,5	4,8
95	La Haute-Côte-Nord	25 628	26 508	27 817	29 591	30 829	33 109	7,4	5,3
96	Manicouagan	27 319	27 961	28 470	31 081	32 089	34 277	6,8	4,6
971	Sept-Rivières	29 791	30 257	31 313	33 654	35 209	37 520	6,6	4,7
972	Caniapiscau	39 721	41 237	42 175	44 463	45 208	47 165	4,3	3,5
981	Minganie	29 643	30 387	30 899	34 406	36 971	39 489	6,8	5,9
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	28 615	28 547	29 185	31 768	34 158	35 465	3,8	4,4
10	Nord-du-Québec	27 099	27 269	28 263	31 246	31 681	33 230	4,9	4,2
991	Jamésie	30 997	31 578	32 889	34 906	36 496	37 727	3,4	4,0
992	Administration régionale Kativik	22 439	22 461	22 881	26 487	25 177	25 886	2,8	2,9
993	Eeyou Istchee ³	27 616	27 649	28 968	32 282	33 297	35 748	7,4	5,3
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	26 990	27 352	28 559	30 821	32 296	34 300	6,2	4,9
01	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	30 648	30 730	31 960	34 552	36 874	38 835	5,3	4,8
02	Le Rocher-Percé	26 382	26 658	28 016	30 103	32 034	33 975	6,1	5,2
03	La Côte-de-Gaspé	27 680	28 120	28 829	31 320	32 413	34 803	7,4	4,7
04	La Haute-Gaspésie	23 805	24 360	25 689	27 749	28 705	30 455	6,1	5,1
05	Bonaventure	26 445	26 932	28 003	29 996	30 986	32 790	5,8	4,4
06	Avignon	26 869	27 131	28 752	31 111	32 712	34 782	6,3	5,3

Suite à la page 190

Tableau 12.2.1 (suite)

Revenu disponible par habitant, régions administratives, MRC¹, et ensemble du Québec, 2017-2022

Code	MRC par régions administratives	2017	2018	2019	2020 ^r	2021 ^r	2022 ^p	Variation	
								2022/2021	2022/2017
								\$	
								%	
12	Chaudière-Appalaches	28 465	28 931	29 713	31 916	33 272	35 690	7,3	4,6
17	L'Islet	26 952	27 037	27 954	29 859	31 744	33 704	6,2	4,6
18	Montmagny	26 362	27 262	27 811	29 921	31 211	33 747	8,1	5,1
19	Bellechasse	28 112	27 930	28 848	30 942	32 571	34 802	6,8	4,4
251	Lévis	30 337	30 904	31 750	33 914	35 339	38 241	8,2	4,7
26	La Nouvelle-Beauce	28 129	28 575	29 241	31 441	32 990	34 315	4,0	4,1
27	Beauce-Centre	26 584	27 759	27 497	30 319	31 489	34 089	8,3	5,1
28	Les Etchemins	27 726	27 458	29 293	30 681	31 401	33 751	7,5	4,0
29	Beauce-Sartigan	28 050	28 442	29 111	31 558	32 920	35 589	8,1	4,9
31	Les Appalaches	26 374	26 895	27 560	30 135	30 877	32 948	6,7	4,6
33	Lotbinière	28 096	28 712	29 634	31 436	32 883	34 662	5,4	4,3
13	Laval	28 322	28 944	29 874	32 331	33 231	35 970	8,2	4,9
65	Laval	28 322	28 944	29 874	32 331	33 231	35 970	8,2	4,9
14	Lanaudière	28 034	28 536	29 446	31 771	32 956	35 195	6,8	4,7
52	D'Autray	26 750	26 998	28 396	30 665	31 783	34 000	7,0	4,9
60	L'Assomption	29 070	29 650	30 256	32 456	33 496	35 770	6,8	4,2
61	Joliette	27 290	27 556	28 721	31 143	32 029	34 716	8,4	4,9
62	Matawinie	27 177	27 604	28 618	31 529	32 687	34 962	7,0	5,2
63	Montcalm	25 902	26 490	27 644	29 653	30 632	32 461	6,0	4,6
64	Les Moulins	28 859	29 469	30 265	32 595	34 143	36 326	6,4	4,7
15	Laurentides	29 651	30 205	31 070	33 474	34 946	37 565	7,5	4,8
72	Deux-Montagnes	28 258	29 104	29 759	31 751	33 049	35 740	8,1	4,8
73	Thérèse-De Blainville	32 939	33 146	33 950	36 174	37 880	40 586	7,1	4,3
74	Mirabel	29 582	29 977	31 034	33 218	35 094	37 946	8,1	5,1
75	La Rivière-du-Nord	27 319	27 776	28 939	31 196	32 540	34 771	6,9	4,9
76	Argenteuil	25 741	26 295	27 033	29 727	30 458	32 587	7,0	4,8
77	Les Pays-d'en-Haut	35 310	36 318	37 156	41 114	42 831	46 005	7,4	5,4
78	Les Laurentides	28 814	29 773	30 362	33 214	34 911	38 013	8,9	5,7
79	Antoine-Labelle	25 524	26 335	27 160	29 590	30 365	32 655	7,5	5,1

Suite à la page 191

Tableau 12.2.1 (suite)

Revenu disponible par habitant, régions administratives, MRC¹, et ensemble du Québec, 2017-2022

Code	MRC par régions administratives	2017	2018	2019	2020 ^r	2021 ^r	2022 ^p	Variation	TCAM
		\$						%	
								2022/2021	2022/2017
16	Montérégie	30 169	30 744	31 702	34 014	35 434	38 172	7,7	4,8
48	Acton	26 934	26 942	28 336	29 542	30 140	32 956	9,3	4,1
53	Pierre-De Saurel	27 662	28 489	29 362	31 617	32 394	34 557	6,7	4,6
54	Les Maskoutains	28 850	29 445	30 502	32 598	33 169	36 037	8,6	4,5
55	Rouville	29 178	29 681	30 898	32 312	33 440	36 006	7,7	4,3
56	Le Haut-Richelieu	28 911	29 374	30 380	32 783	33 883	36 422	7,5	4,7
57	La Vallée-du-Richelieu	33 147	33 838	34 674	37 171	39 057	42 381	8,5	5,0
58	Longueuil	31 286	31 941	32 775	35 379	37 029	39 949	7,9	5,0
59	Marguerite-D'Youville	31 635	32 209	32 744	34 791	36 272	39 436	8,7	4,5
67	Roussillon	28 829	29 578	30 578	32 839	34 356	36 850	7,3	5,0
68	Les Jardins-de-Napierville	28 342	27 877	28 897	31 240	32 063	35 767	11,6	4,8
69	Le Haut-Saint-Laurent	26 116	26 050	27 868	29 820	30 567	32 464	6,2	4,4
70	Beauharnois-Salaberry	27 045	27 523	28 504	31 176	32 288	34 072	5,5	4,7
71	Vaudreuil-Soulanges	30 959	31 399	32 603	34 467	36 264	38 840	7,1	4,6
17	Centre-du-Québec	26 946	27 413	28 037	30 380	31 302	33 616	7,4	4,5
32	L'Érable	26 759	27 494	28 200	29 884	30 567	32 825	7,4	4,2
38	Bécancour	27 383	27 041	27 960	30 415	32 142	34 405	7,0	4,7
39	Arthabaska	27 015	27 036	28 280	30 592	31 397	33 611	7,1	4,5
49	Drummond	26 824	27 425	27 759	30 263	31 335	33 693	7,5	4,7
50	Nicolet-Yamaska	27 083	28 766	28 442	30 719	30 844	33 363	8,2	4,3
Ensemble du Québec		29 008	29 543	30 492	32 883	34 284	36 826	7,4	4,9

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2022. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés autochtones et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. La municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette a changé de MRC d'appartenance le 1^{er} janvier 2022, passant de la MRC des Collines-de-l'Outaouais à la MRC de Papineau. Les données de ces deux MRC ont été révisées à partir de 2021 pour tenir compte de ce changement et assurer la comparabilité dans le temps. Les données des années antérieures n'ont pas pu être révisées, puisque plusieurs données servant à la composition du revenu disponible ne sont pas disponibles avant 2021 selon les nouvelles limites de ces deux territoires.
3. Toponyme non officiel.

Sources : Institut de la statistique du Québec ; ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; ministère de l'Enseignement supérieur ; Office de la sécurité économique des chasseurs crûs ; Retraite Québec ; Revenu Québec ; Services aux Autochtones Canada ; Société de l'assurance automobile du Québec ; Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.



12.3 Taux de travailleurs et revenu d'emploi médian

Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le taux de travailleurs^{1,2} et le revenu d'emploi³ médian sont deux indicateurs que l'ISQ a élaborés à partir des données fiscales des particuliers de Revenu Québec afin de suivre l'évolution du marché du travail à l'échelle des MRC. Cette section propose un portrait sommaire de la situation du marché du travail dans les 104 MRC en comparant les données de 2022 avec celles de 2021. Il sera notamment question de l'évolution du taux de travailleurs des 25-34 ans par rapport à celle des autres groupes d'âge, dont les écarts peuvent varier considérablement d'une MRC à l'autre. Les disparités de revenu d'emploi entre les femmes et les hommes selon les MRC seront également examinées.

Il importe de mentionner que les estimations de l'année la plus récente sont provisoires et sujettes à des révisions qui peuvent parfois être non négligeables⁴. Elles doivent donc être interprétées avec une certaine prudence. Quant aux données des années 2020 et 2021, elles peuvent différer de celles présentées dans les éditions précédentes du *Panorama des régions du Québec*, puisqu'elles ont fait l'objet d'une révision en 2024.

Le taux de travailleurs poursuit sa remontée en 2022

Les données provisoires de 2022 montrent une intensification de la reprise subséquente à la brusque interruption de la croissance du marché du travail survenue en 2020 en raison de la pandémie et des mesures de restriction. Après avoir chuté de 4,8 points de pourcentage

en 2020, le taux de travailleurs dans l'ensemble du Québec a rebondi de 6,2 points en deux ans pour s'établir à 80,7 % en 2022. Il s'agit d'un niveau record à la suite d'une augmentation annuelle de 3,9 points en 2022, la plus forte depuis que ces données sont colligées (2002).

La croissance du taux de travailleurs en 2022 s'observe dans l'ensemble des 104 MRC. Parmi les territoires qui enregistrent les principales hausses, trois sont situés au sud de la région des Laurentides, soit les MRC des Laurentides, d'Argenteuil et des Pays-d'en-Haut, qui affichent toutes une augmentation de 5 points et plus. D'importantes augmentations sont également observées dans la MRC de Charlevoix-Est, dans la région de la Capitale-Nationale (+ 5,4 points), dans celle de Shawinigan, en Mauricie (+ 4,8 points), et dans celle de Matawinie, dans Lanaudière (+ 4,8 points). Montréal et Laval, où le taux avait considérablement reculé en 2020 en raison des répercussions particulièrement importantes des premiers mois de la pandémie, se démarquent aussi par des croissances records (+ 4,6 et + 4,8 points, respectivement). À l'inverse, dans toutes les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord (sauf Sept-Rivières), du Nord-du-Québec et du Centre-du-Québec (sauf Drummond), la croissance enregistrée est parmi les plus lentes. Il convient d'ajouter à ces territoires Pontiac, en Outaouais, et L'Île-d'Orléans, dans la région de la Capitale-Nationale, deux MRC où la hausse du taux de travailleurs en 2022 n'atteint pas les 2 points de pourcentage.

1. Dans cette section, le terme *travailleur*, une appellation au masculin générique utilisée dans le libellé officiel de l'indicateur *taux de travailleurs*, doit être interprété de façon inclusive, peu importe le genre d'une personne.
2. Malgré certaines différences conceptuelles et méthodologiques, le taux de travailleurs s'apparente au taux d'emploi de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada. Pour en savoir plus, veuillez consulter l'encadré portant sur les comparaisons des estimations annuelles de l'ISQ avec celles de l'EPA présenté à la page 7 du [Bulletin sur l'évolution du marché du travail dans les MRC – Bilan de l'année 2021](#).
3. Pour la définition du taux de travailleurs et du revenu d'emploi médian, voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin du document.
4. Par exemple, le taux de travailleurs dans l'ensemble du Québec pour l'année 2021 a été révisé à la baisse (0,3 point de pourcentage) et est passé de 77,1 % (données provisoires) à 76,8 % (données révisées).

Note méthodologique

Les variations d'une année à l'autre du taux de travailleurs ne subissent pas toujours la seule influence des changements touchant les conditions du marché du travail. Elles peuvent être aussi affectées par les changements administratifs ou législatifs qui sont parfois apportés à certains programmes de prestations sociales, soit ceux pris en compte pour établir la situation d'emploi des personnes déclarantes. Les statistiques sur le marché du travail des 25-64 ans sont établies en fonction de certains renseignements tirés des déclarations de revenus de Revenu Québec, notamment les montants déclarés au titre de l'assurance-emploi, de l'aide financière de dernier recours et du RQAP¹. Les changements administratifs ou législatifs apportés à ces programmes sociaux peuvent avoir une incidence sur la comparabilité chronologique de ces statistiques.

1. Voir la définition sur le nombre de travailleurs dans la section [Concepts et définitions](#) pour connaître les renseignements contenus dans la déclaration de revenus des particuliers, qui sont utilisés pour déterminer la situation d'emploi des personnes déclarantes.

Avec ce rebond généralisé, le taux de travailleurs atteint un niveau sans précédent dans presque toutes les MRC du Québec en 2022. Les territoires nord-québécois d'Eeyou Istchee et de l'Administration régionale Kativik, les MRC du Golfe-du-Saint-Laurent et de Caniapiscau, sur la Côte-Nord, de même que de Pontiac, en Outaouais constituent des exceptions. Dans ces MRC éloignées des grands centres urbains, le taux de travailleurs n'a pas

dépassé le niveau observé avant la pandémie, ce qui s'explique notamment par une hausse inférieure à celle enregistrée pour l'ensemble du Québec en 2022. Une progression plus lente que dans l'ensemble du Québec en 2021 caractérisait aussi ces MRC, à l'exception du Golfe-du-Saint-Laurent.

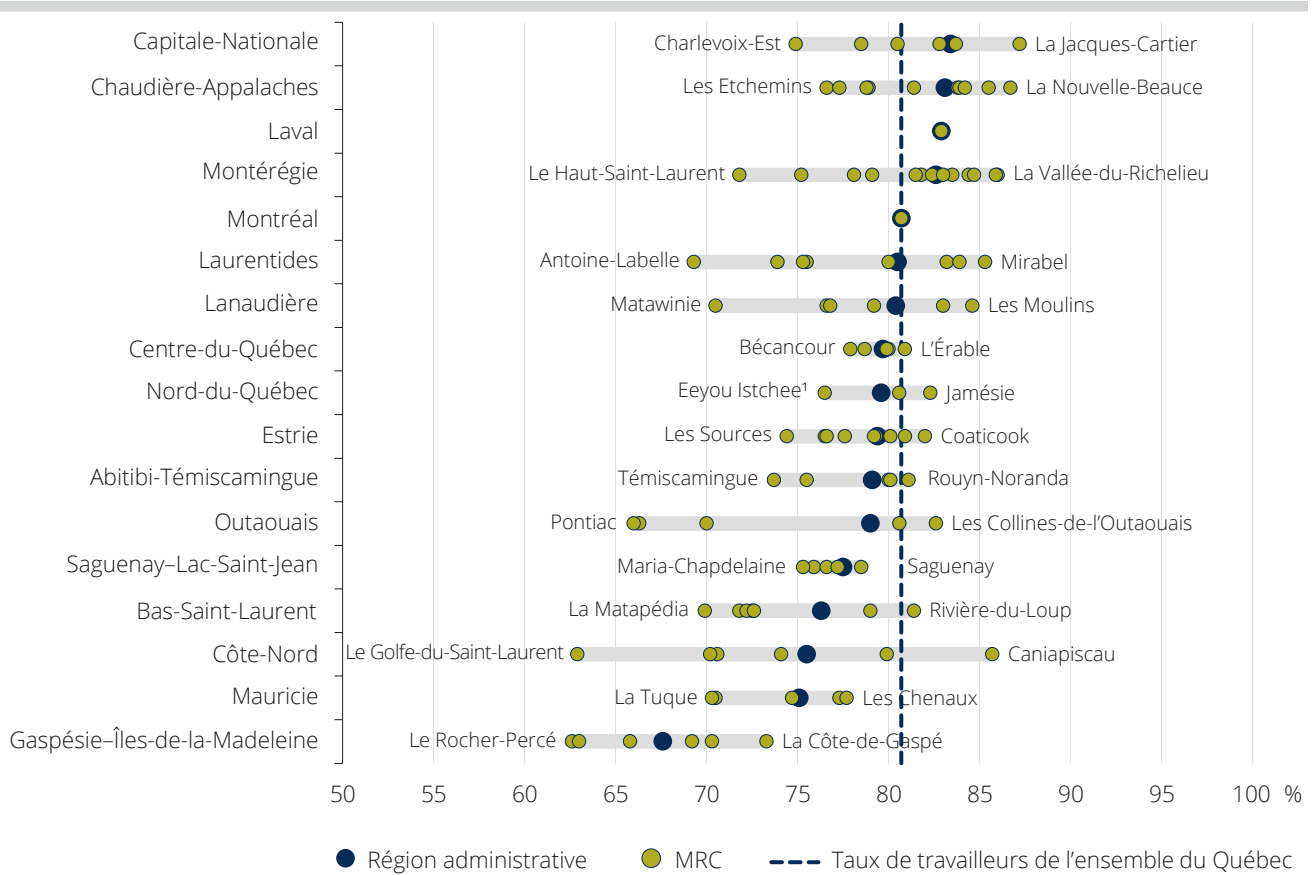
Les MRC des couronnes de Québec et de Montréal dominant dans le classement

Le classement des MRC selon le taux de travailleurs a peu changé au fil des dernières années. Parmi les 30 MRC présentant les taux les plus élevés en 2022, 21 appartiennent, en tout ou en partie, aux régions métropolitaines de recensement de Montréal et de Québec. Deux d'entre elles sont situées en périphérie de Québec, La Jacques-Cartier et La Nouvelle-Beauce, qui dominent dans le classement en affichant des taux de l'ordre de 87 %. Dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, les MRC de La Vallée-du-Richelieu, de Marguerite-D'Youville et de Mirabel se distinguent aussi par leur taux de travailleurs élevé. La MRC de Caniapiscau, dont la principale municipalité est Fermont, fait figure d'exception en étant la seule éloignée des grands centres urbains à présenter un taux de plus de 85 % ([figures 12.3.1](#) et [12.3.2](#)).

À l'autre bout du spectre, on trouve plusieurs MRC des trois régions de l'est du Québec (la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent et la Côte-Nord) ainsi que les MRC les plus septentrionales de l'Outaouais, des Laurentides, de Lanaudière et de la Mauricie où le taux de travailleurs est plus faible. Depuis 2002, trois MRC occupent l'une ou l'autre des trois dernières places au classement : Le Rocher-Percé et La Haute-Gaspésie, dans la péninsule gaspésienne, de même que Le Golfe-du-Saint-Laurent, à l'extrémité est de la Côte-Nord. Aucune de ces trois MRC n'affiche en 2022 un taux de travailleurs dépassant les 63 %. De manière plus générale, toutes les MRC de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine présentent un taux de travailleurs en dessous de 75 %.

Figure 12.3.1

Écarts entre les MRC affichant le plus bas et le plus haut taux de travailleurs de 25 à 64 ans pour chacune des régions administratives et l'ensemble du Québec, 2022

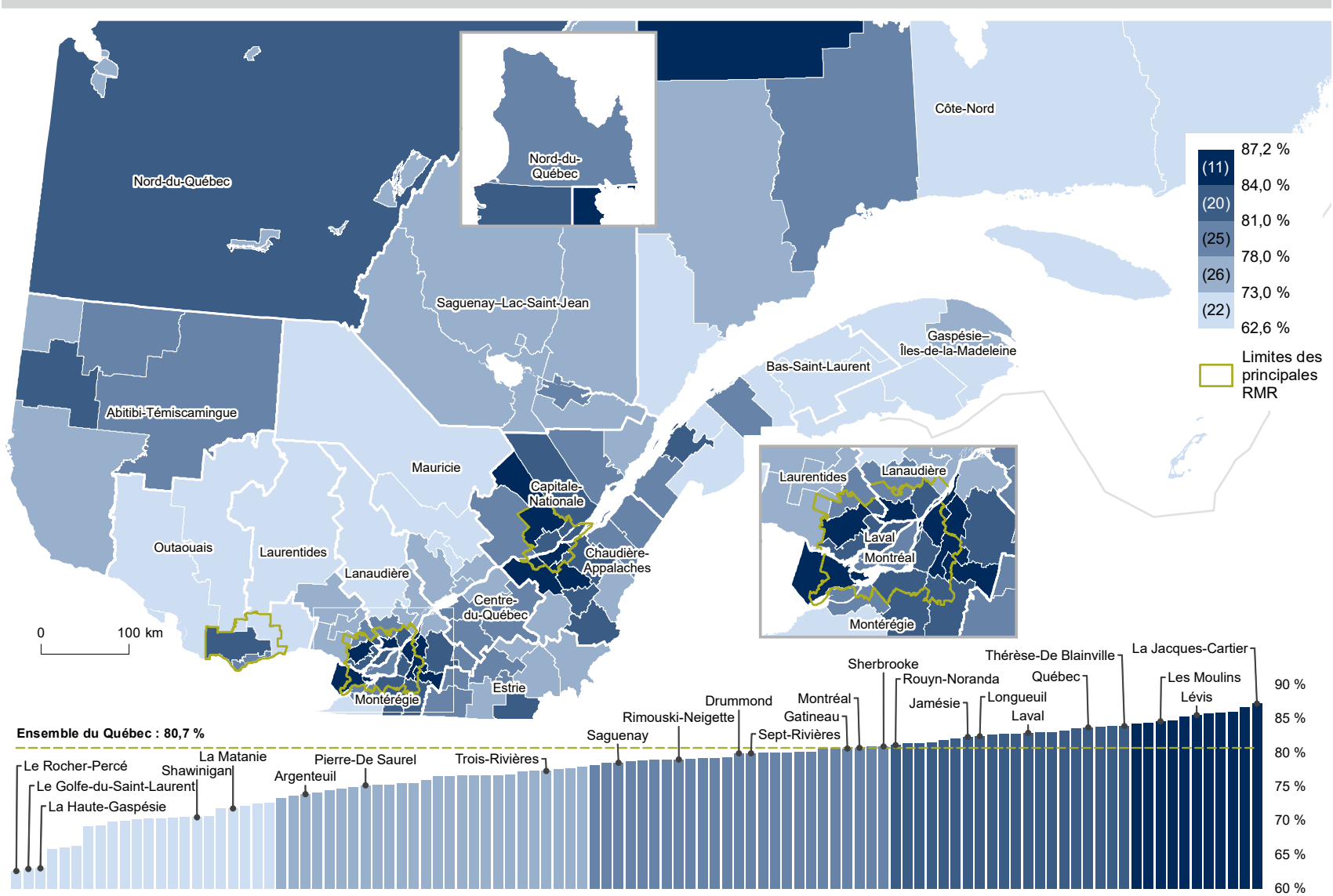


1. Toponyme non officiel.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Figure 12.3.2

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, MRC du Québec, 2022



Sources :

Données sur le taux de travailleurs :
Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Données sur les limites administratives :
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Système sur les découpages administratifs (SDA), décembre 2022.

Croissance notable du taux de travailleurs chez les 25-34 ans dans la plupart des MRC

À l'échelle du Québec en 2022, le taux de travailleurs a dépassé les niveaux de 2019 tant chez les hommes que chez les femmes. Toutefois, la différence entre le taux de 2022 et celui de 2019, soit juste avant la pandémie, est plus prononcée chez les femmes (+ 2,0 points) que chez les hommes (+ 0,9 point). Ainsi, l'écart entre le taux de travailleurs des hommes et celui des femmes, qui s'était rétréci au début de la crise sanitaire, s'est encore estompé en 2022 et est passé de 3,9 points en 2019 à 2,8 points.

Tous les groupes d'âge ont vu leur taux de travailleurs s'accroître au Québec en 2022 et dépasser le niveau prépandémique. Le groupe le plus jeune, les 25-34 ans, est celui dans lequel le taux a le plus augmenté, soit de 4,0 points de pourcentage. Il faut préciser que les plus jeunes ont été plus affectés que les autres groupes d'âge par les effets négatifs de la pandémie sur le marché du travail. De manière générale, les personnes dont l'entrée sur le marché du travail est relativement récente seraient plus vulnérables aux conséquences des récessions. Elles subiraient davantage de pertes d'emploi et auraient plus de difficulté à trouver un nouvel emploi lors de ralentissements économiques (Gilmore et LaRochelle-Côté 2011; Morissette 2021 et 2016). Les données provisoires de 2022 sur le taux de travailleurs indiquent malgré tout un retour à la normale généralisé, tant pour les 25-34 ans que pour les autres.

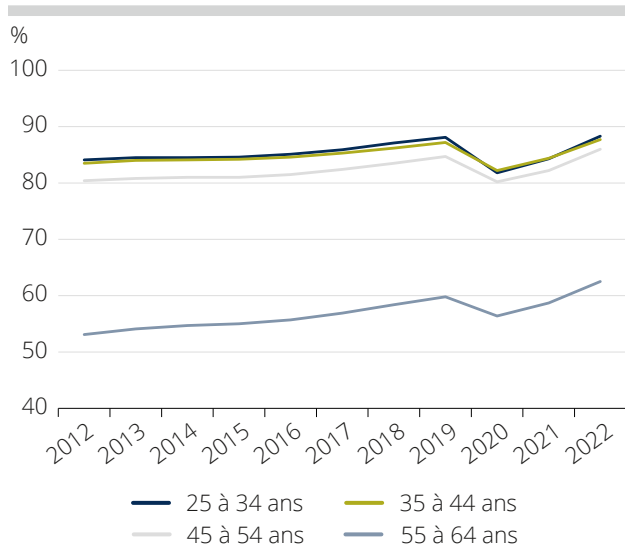
En 2022, les gains sont particulièrement importants chez les 25-34 ans résidant dans la couronne nord de Montréal, notamment à Laval, dans Montcalm et dans Les Laurentides, où la variation dépasse les 5 points de pourcentage. Ces MRC font partie de celles qui ont subi les plus lourdes pertes chez les 25-34 ans en 2020. En contrepartie, la croissance du taux de travailleurs chez les 25-34 ans est relativement lente dans des MRC éloignées des grands centres urbains comme Pontiac en Outaouais, Témiscamingue en Abitibi-Témiscamingue, La Tuque en Mauricie, Minganie sur la Côte-Nord et Jamésie dans le Nord-du-Québec.

Par ailleurs, Caniapiscau, sur la Côte-Nord, est la seule MRC ayant subi une baisse du taux de travailleurs pour un groupe d'âge en 2022, soit les 55-64 ans.

À l'échelle du Québec en 2022, le groupe des 25-34 ans est celui qui affiche le plus haut taux de travailleurs, soit 88,3 %, une situation qui se maintient depuis 2006, à l'exception des années 2020 et 2021 durant lesquelles le taux de travailleurs des 35-44 ans dépassait celui des plus jeunes ([figure 12.3.3](#)). On peut en déduire que la crise sanitaire a plus durement affecté le marché du travail des 25-34 ans. En 2022, leur taux dépasse celui de tous les autres groupes d'âge dans la majorité des MRC. Toutefois, dans 31 MRC, dont la quasi-totalité de celles qui sont situées sur la Côte-Nord, le taux de travailleurs du groupe des 25 à 34 ans demeure en dessous de celui des 35-44 ans. Cette situation s'observait avant la pandémie dans une vingtaine de ces MRC, dont celles de la Côte-Nord, sauf La Haute-Côte-Nord.

Figure 12.3.3

Évolution du taux de travailleurs selon le groupe d'âge, ensemble du Québec, 2012 à 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Revenu d'emploi médian : la croissance se poursuit en force

Après un ralentissement entraîné par la crise sanitaire en 2020 et la croissance accélérée du revenu d'emploi médian⁵ des 25-64 ans en 2021, celui-ci poursuit sa forte progression en 2022. Selon les données fiscales provisoires de 2022, le revenu d'emploi médian des Québécois et Québécoises de 25 à 64 ans s'établit à 54 328 \$, ce qui représente un bond de 8,7 % par rapport à 2021. Cette hausse est moins intense que celle enregistrée en 2021 (9,4 %), qui marquait un sommet sans précédent. Depuis que des données à ce sujet sont compilées (2002), c'est la première fois que la croissance du revenu d'emploi est aussi soutenue durant deux années consécutives. La croissance depuis 2020 atteint 18,9 %.

Toutes les MRC ont profité de cette forte croissance en 2022. Dans 47 MRC, le revenu s'est accru plus rapidement que dans l'ensemble du Québec. La plus importante augmentation est observée dans Charlevoix-Est, dans la Capitale-Nationale (+ 11,7 %), mais en 2020, cette MRC se classait deuxième parmi celles qui avaient subi les plus grandes baisses du revenu d'emploi médian en raison de la pandémie (- 2,0 %). Par rapport à 2020, le revenu d'emploi médian dans cette MRC a bondi de plus de 24 %, une des plus fortes hausses pour cette période.

Outre Charlevoix-Est, les MRC où le revenu d'emploi médian a le plus crû en 2022 se trouvent notamment en périphérie de Montréal, comme Les Pays-d'en-Haut, dans les Laurentides, D'Autray, dans Lanaudière, et Beauharnois-Salaberry, en Montérégie, qui ont vu leur revenu d'emploi augmenter de plus de 10 %. Elles se trouvent aussi dans des régions éloignées des grands centres urbains, comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Bas-Saint-Laurent. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, quatre des cinq MRC que compte la région affichent une hausse supérieure à celle observée pour l'ensemble du Québec. Il en est de même pour l'ensemble des MRC appartenant à la RMR de Trois-Rivières, notamment Bécancour (+ 10,7 %).

En contrepartie, les MRC où le revenu d'emploi a crû plus lentement font partie, d'une manière générale, de celles qui bénéficient d'un revenu plus élevé. C'est le cas des Collines-de-l'Outaouais et de Gatineau, dans l'Outaouais, et de Caniapiscau sur la Côte-Nord, qui affichent un taux de croissance inférieur à 5 %. Dans d'autres territoires, la croissance du revenu d'emploi connaît aussi une croissance relativement lente, entre autres dans la majorité des MRC de l'Estrie, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de Lanaudière et des autres MRC de l'Outaouais. En outre, toutes les MRC du Nord-du-Québec ont connu une croissance du revenu d'emploi plus faible que celle enregistrée pour l'ensemble du Québec.

5. En dollars courants.

Un revenu d'emploi médian approchant les 100 000 \$ à Caniapiscau

Au chapitre du revenu d'emploi médian des 25-64 ans, Caniapiscau se maintient en tête du classement de toutes les MRC du Québec, position qu'elle conserve année après année grâce aux salaires élevés de la main-d'œuvre du secteur minier. Selon les données de 2022, le revenu d'emploi médian des travailleurs de ce territoire s'élève à 97 647 \$, soit près de 28 500 \$ de plus que celui observé pour la MRC en deuxième position, à savoir Les Collines-de-l'Outaouais (69 192 \$). La Jacques-Cartier, La Vallée-du-Richelieu, Marguerite-D'Youville et Jamésie viennent ensuite et affichent toutes un revenu d'emploi médian de plus de 65 000 \$. Parmi les 31 MRC qui présentent un revenu d'emploi médian supérieur à celui enregistré à l'échelle québécoise, outre Caniapiscau, on relève d'autres MRC de régions minières : Sept-Rivières et Manicouagan sur la Côte-Nord, Jamésie dans le Nord-du-Québec, ainsi que quatre des cinq MRC que compte l'Abitibi-Témiscamingue. D'autres territoires affichent aussi un revenu d'emploi médian plus élevé que celui noté pour l'ensemble du Québec ; plusieurs se concentrent dans les régions métropolitaines de recensement de Québec, d'Ottawa-Gatineau⁶ et de Montréal, comme on peut le constater à la [figure 12.3.4](#). Par exemple, cinq des sept MRC que compte la Capitale-Nationale affichent un revenu d'emploi médian supérieur à celui de l'ensemble du Québec.

À l'opposé, les territoires où les revenus d'emploi médians sont les plus bas se répartissent principalement dans la péninsule gaspésienne ainsi que dans le nord des régions de l'Outaouais, des Laurentides, de Lanaudière et de la Mauricie. On peut par ailleurs noter qu'aucune MRC de la Mauricie, du Bas-Saint-Laurent, de l'Estrie, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Centre-du-Québec ne présente un revenu d'emploi médian au-dessus de celui enregistré pour l'ensemble du Québec.

Les écarts de revenu entre les hommes et les femmes se resserrent

Les données provisoires de 2022 indiquent qu'au Québec, le revenu d'emploi médian des femmes de 25 à 64 ans s'est accru de 10,3 % pour s'établir à 48 959 \$, tandis que celui des hommes a augmenté de 7,3 % pour atteindre 60 482 \$. Malgré cette progression différenciée en faveur des femmes, un écart de plus de 11 500 \$, soit 19,1 %, sépare le revenu d'emploi médian des femmes de celui des hommes⁷. Au cours des 21 dernières années, l'écart entre les sexes sur le plan du revenu d'emploi s'est rétréci ; il était de 30,4 % en 2002. C'est en grande partie au cours de la période de 2002 à 2009 que le resserrement de l'écart s'est produit, lequel s'explique par une croissance du revenu plus vigoureuse chez les femmes que chez les hommes. Entre 2010 et 2021, la différence a peu varié, oscillant toujours autour de 21-22 % ([figure 12.3.5](#)). En revanche, en 2022, l'écart a repris sa tendance à la baisse en raison de la croissance plus forte du revenu des femmes que celui des hommes.

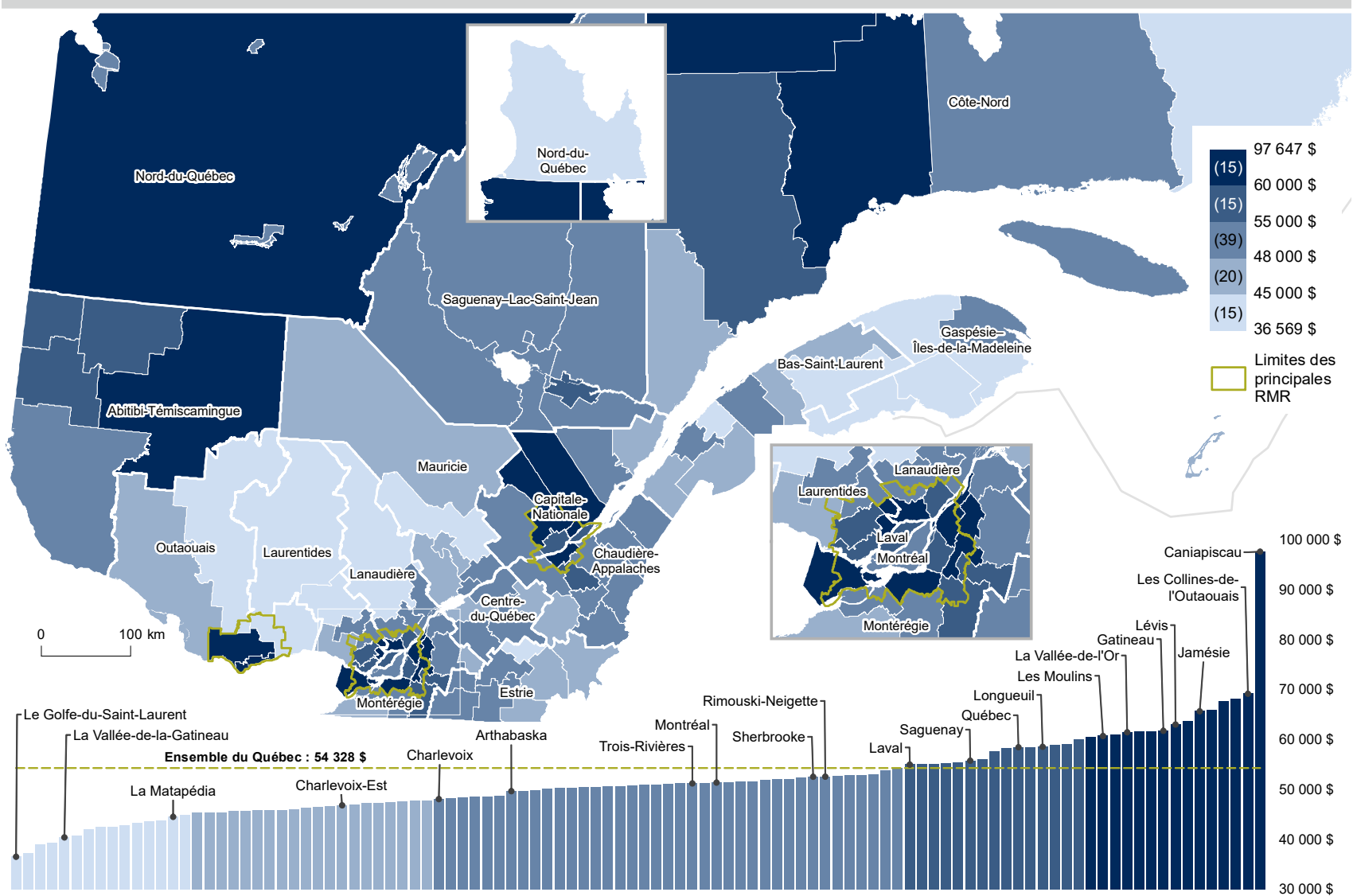
Dans toutes les MRC du Québec, l'écart de revenu entre les hommes et les femmes s'est réduit entre 2002 et 2022. Dans la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, où l'évolution a été la plus rapide, l'écart entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes s'est rétréci plus que dans toutes les autres MRC : de 41 % en 2002, il est passé à 6,1 % en 2022.

6. Partie québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau.

7. L'écart de revenu entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage et peut être négatif.

Figure 12.3.4

Revenu d'emploi médian des 25-64 ans, MRC du Québec, 2022



Sources :

Données sur le revenu d'emploi médian :

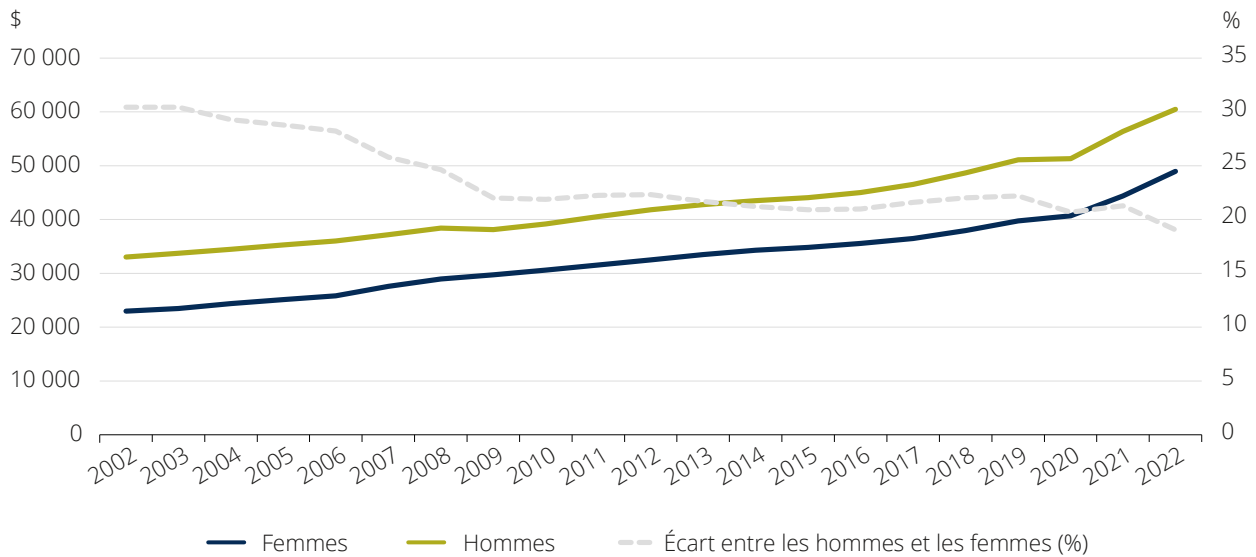
Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Données sur les limites administratives :

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Système sur les découpages administratifs (SDA), décembre 2022.

Figure 12.3.5

Évolution de l'écart entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, ensemble du Québec, 2002 à 2022



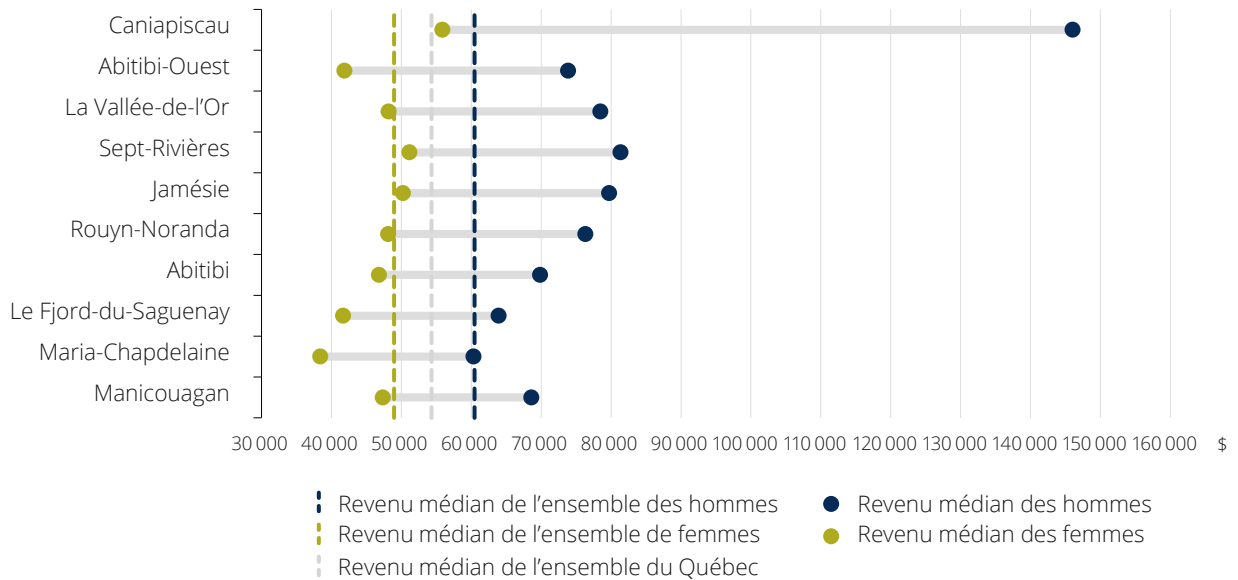
Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Bien que l'écart entre les sexes se soit réduit au fil du temps, en 2022, le revenu d'emploi médian des travailleuses demeure inférieur à celui des travailleurs dans toutes les MRC, sauf Eeyou Istchee. Dans 78 MRC, l'écart en pourcentage dépasse celui observé à l'échelle québécoise. Les MRC de Caniapiscau, d'Abitibi-Ouest, de La Vallée-de-l'Or, de Sept-Rivières, de Jamésie, de Rouyn-Noranda et de Maria-Chapdelaine, caractérisées par une économie basée en grande partie sur l'exploitation de ressources naturelles, sont celles où les différences sont les plus prononcées (figure 12.3.6). L'ampleur de l'écart est particulièrement remarquable à Caniapiscau : le revenu d'emploi médian des travailleuses est de 55 873 \$, alors que celui des hommes s'élève à 146 000 \$, ce qui représente une différence de 90 127 \$, soit 61,7 % du revenu des hommes ou 161,3 % de celui des

femmes. À l'opposé, les écarts les plus faibles sont observés notamment dans des régions où les secteurs des services tiennent une part appréciable dans l'économie, en particulier celui des soins de santé et de l'assistance sociale, qui compte sur une importante main-d'œuvre féminine (Statistique Canada 2023). Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, entre autres, aucune des six MRC qu'elle regroupe ne présente un écart dépassant 7 200 \$ entre le revenu d'emploi médian des femmes et celui des hommes. Les figures 12.3.6 et 12.3.7 montrent que les MRC où les différences sont les plus grandes présentent aussi des revenus généralement plus élevés, tandis que les MRC où les écarts sont les plus petits tendent à afficher des revenus plus bas.

Figure 12.3.6

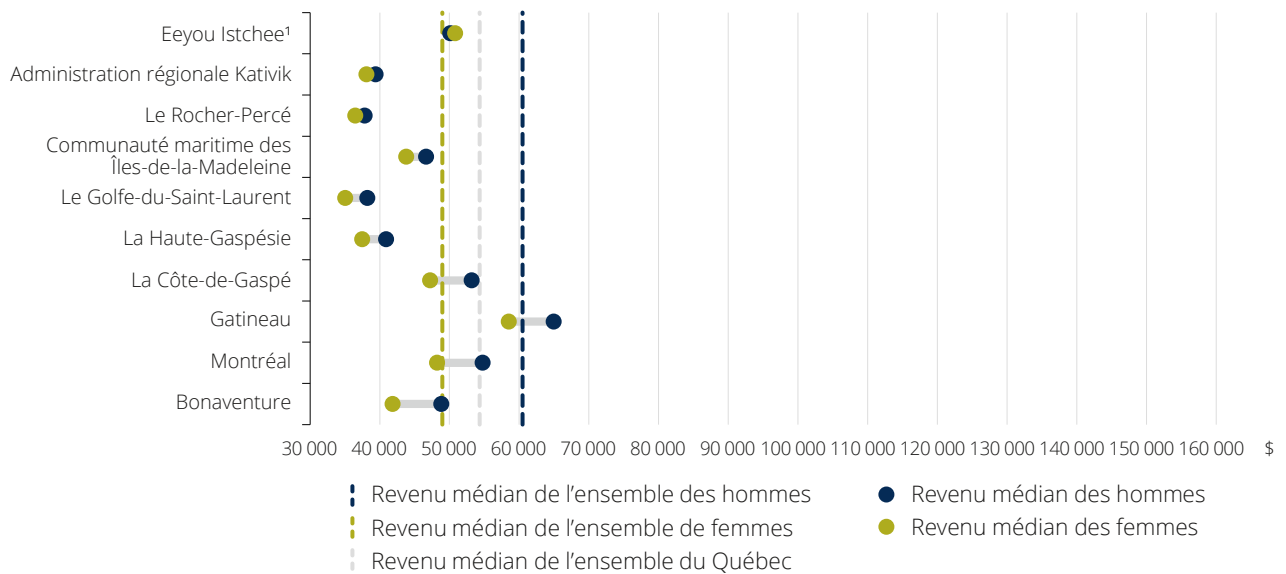
Les dix MRC où l'écart entre les sexes est le plus grand, revenu d'emploi médian des 25-64 ans, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Figure 12.3.7

Les dix MRC où l'écart entre les sexes est le plus faible, revenu d'emploi médian des 25-64 ans, 2022



1. Toponyme non officiel.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées par MRC sur le nombre et le taux de travailleurs ainsi que sur le revenu d'emploi sont disponibles sur le [site Web](#) de l'Institut de la statistique du Québec.

Références

- GILMORE, Jason, et Sébastien LAROCHELLE-CÔTÉ (2011). « Analyse du ralentissement du marché du travail », *L'emploi et le revenu en perspective*, [En ligne], vol. 10, n° 12, février, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, 16 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-001-x/2011001/pdf/11410-fra.pdf?st=6niXZKEb] (Consulté le 12 juin 2024).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2024). *Estimations de la population des MRC (classées par régions administratives) selon l'âge et le genre, âge médian et âge moyen, Québec, 1^{er} juillet 1996 à 2023*, [En ligne], Québec, L'Institut. [statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-municipalites-regionales-de-comte-mrc].
- LADOUCEUR, Stéphane, Marie-Hélène PROVENÇAL (2023). *Évolution du marché du travail dans les MRC. Bilan de l'année 2021*, [En ligne], Québec, L'Institut, p. 1-27. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/evolution-marche-travail-mrc-2021.pdf].
- LADOUCEUR, Stéphane, Marie-Hélène PROVENÇAL, et Marion VOISIN (2024). *Évolution du marché du travail dans les MRC. Bilan de l'année 2022*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 29. p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/evolution-marche-travail-mrc-2022.pdf].
- MORISSETTE, René (2021). « L'emploi des jeunes au Canada », *Portrait des jeunes au Canada : Rapport statistique*, [En ligne], juillet, Statistique Canada. [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/42-28-0001/2021001/article/00002-fra.htm].
- MORISSETTE, René (2016). *Perspectives sur le marché du travail des jeunes au Canada*, [En ligne], décembre, Statistique Canada. [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-631-x/11-631-x2016002-fra.htm].
- STATISTIQUE CANADA (2023). Tableau 98-10-0456-01 – *Catégorie de lieu de travail selon les secteurs d'industries, la grande catégorie des professions et le genre : Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement*, [En ligne]. [www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810045601] (Consulté le 12 juin 2024).

Tableau 12.3.1

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ classées par régions administratives et ensemble du Québec, 2017 à 2022

Code	MRC par régions administratives	2017	2018	2019	2020 ^r	2021 ^r	2022 ^p	Écart 2022-2021	Écart 2022-2017
01	Bas-Saint-Laurent	71,5	73,0	74,0	70,8	72,8	76,3	3,5	4,8
07	La Matapédia	66,3	67,3	68,2	64,8	67,1	69,9	2,8	3,6
	Hommes	67,2	68,2	68,9	65,3	67,8	70,1	2,3	2,9
	Femmes	65,4	66,3	67,5	64,2	66,4	69,6	3,2	4,2
08	La Matanie	66,5	68,1	69,4	66,4	68,1	71,8	3,7	5,3
	Hommes	67,6	69,3	70,6	67,4	69,2	72,4	3,2	4,8
	Femmes	65,4	66,9	68,1	65,4	66,9	71,1	4,2	5,7
09	La Mitis	68,0	69,4	70,5	67,1	68,7	72,5	3,8	4,5
	Hommes	68,8	70,5	71,7	67,9	69,6	73,0	3,4	4,2
	Femmes	67,0	68,1	69,3	66,3	67,9	72,0	4,1	5,0
10	Rimouski-Neigette	73,9	75,2	76,1	73,1	75,3	79,0	3,7	5,1
	Hommes	74,8	76,3	77,3	73,7	76,1	79,6	3,5	4,8
	Femmes	73,1	74,2	75,0	72,6	74,5	78,4	3,9	5,3
11	Les Basques	67,5	69,1	70,5	66,7	69,0	72,2	3,2	4,7
	Hommes	69,2	71,4	72,3	68,0	71,4	74,1	2,7	4,9
	Femmes	65,7	66,7	68,6	65,4	66,5	70,3	3,8	4,6
12	Rivière-du-Loup	76,3	78,0	79,3	75,7	77,7	81,4	3,7	5,1
	Hommes	78,5	79,8	81,1	77,6	79,8	82,5	2,7	4,0
	Femmes	74,1	76,1	77,5	73,7	75,6	80,2	4,6	6,1
13	Témiscouata	68,2	69,5	70,4	67,4	69,2	72,6	3,4	4,4
	Hommes	69,0	70,8	71,6	68,7	70,6	73,5	2,9	4,5
	Femmes	67,4	68,2	69,2	66,1	67,7	71,6	3,9	4,2
14	Kamouraska	74,3	75,9	76,8	73,5	75,3	79,0	3,7	4,7
	Hommes	76,5	78,0	78,7	75,5	77,1	80,4	3,3	3,9
	Femmes	72,1	73,6	74,9	71,6	73,5	77,6	4,1	5,5

Suite à la page 204

Tableau 12.3.1 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ classées par régions administratives et ensemble du Québec, 2017 à 2022

Code	MRC par régions administratives	2017	2018	2019	2020 ^r	2021 ^r	2022 ^p	Écart	
								2022-2021	2022-2017
		%						points de %	
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	71,5	73,2	74,5	70,9	73,6	77,5	3,9	6,0
91	Le Domaine-du-Roy	70,1	71,8	72,8	69,2	71,8	75,9	4,1	5,8
	Hommes	71,4	73,2	74,3	70,9	74,1	77,4	3,3	6,0
	Femmes	68,7	70,3	71,2	67,4	69,5	74,3	4,8	5,6
92	Maria-Chapdelaine	70,0	71,5	72,8	69,3	71,5	75,3	3,8	5,3
	Hommes	71,6	73,6	74,7	71,7	74,2	77,1	2,9	5,5
	Femmes	68,3	69,3	70,8	66,7	68,4	73,2	4,8	4,9
93	Lac-Saint-Jean-Est	71,0	72,7	73,7	69,9	72,7	76,6	3,9	5,6
	Hommes	73,1	74,8	75,8	71,9	75,0	78,4	3,4	5,3
	Femmes	68,7	70,4	71,5	67,9	70,3	74,8	4,5	6,1
941	Saguenay	72,5	73,9	75,3	71,9	74,7	78,5	3,8	6,0
	Hommes	74,6	76,1	77,7	74,3	77,3	80,4	3,1	5,8
	Femmes	70,3	71,7	72,8	69,4	72,1	76,6	4,5	6,3
942	Le Fjord-du-Saguenay	70,6	72,9	74,6	70,9	73,6	77,2	3,6	6,6
	Hommes	73,0	75,4	77,3	73,8	76,6	79,6	3,0	6,6
	Femmes	68,0	70,1	71,7	67,7	70,4	74,6	4,2	6,6
03	Capitale-Nationale	79,7	80,7	81,8	77,7	79,8	83,4	3,6	3,7
15	Charlevoix-Est	70,0	71,2	72,1	66,6	69,5	74,9	5,4	4,9
	Hommes	71,7	72,8	73,5	68,6	72,0	76,9	4,9	5,2
	Femmes	68,4	69,7	70,6	64,6	67,0	73,0	6,0	4,6
16	Charlevoix	73,5	74,3	75,8	71,5	74,4	78,5	4,1	5,0
	Hommes	74,3	75,6	76,8	72,7	76,0	79,3	3,3	5,0
	Femmes	72,7	73,1	74,7	70,2	72,8	77,6	4,8	4,9
20	L'Île-d'Orléans	79,5	81,5	82,2	78,7	80,9	82,8	1,9	3,3
	Hommes	82,8	84,4 ^a	85,0 ^a	81,4 ^a	83,6 ^a	84,4 ^a	0,8	1,6
	Femmes	76,2	78,6	79,3	76,0	78,1	81,1	3,0	4,9
21	La Côte-de-Beaupré	78,9	80,2	81,2	77,0	79,6	82,8	3,2	3,9
	Hommes	79,8	81,0	82,0	77,0	79,8	82,7	2,9	2,9
	Femmes	78,0	79,4	80,4	77,0	79,4	83,0	3,6	5,0
22	La Jacques-Cartier	84,9	85,5	86,3	82,7	84,7	87,2	2,5	2,3
	Hommes	85,4	85,9	86,5	82,6	84,9	87,0	2,1	1,6
	Femmes	84,4	85,1	86,1	82,7	84,5	87,3	2,8	2,9
23	Québec	79,9	81,0	82,1	78,0	80,0	83,7	3,7	3,8
	Hommes	81,2	82,3	83,4	78,9	81,0	84,7	3,7	3,5
	Femmes	78,7	79,7	80,7	77,0	79,0	82,7	3,7	4,0
34	Portneuf	76,8	77,9	79,0	75,1	77,4	80,5	3,1	3,7
	Hommes	78,7	80,0	80,9	76,9	78,9	81,2	2,3	2,5
	Femmes	74,8	75,7	77,0	73,3	75,8	79,6	3,8	4,8

Suite à la page 205

Tableau 12.3.1 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ classées par régions administratives et ensemble du Québec, 2017 à 2022

Code	MRC par régions administratives	2017	2018	2019	2020 ^r	2021 ^r	2022 ^p	Écart	
								2022-2021	2022-2017
		%						points de %	
04	Mauricie	70,3	71,5	72,5	68,5	70,9	75,1	4,2	4,8
35	Mékinac	67,2	67,7	68,5	65,0	67,1	70,4	3,3	3,2
	Hommes	68,7	69,6	70,2	66,3	67,5	70,5	3,0	1,8
	Femmes	65,6	65,6	66,8	63,6	66,7	70,2	3,5	4,6
36	Shawinigan	64,4	65,9	66,9	63,4	65,7	70,5	4,8	6,1
	Hommes	65,0	66,5	67,7	64,0	66,6	71,3	4,7	6,3
	Femmes	63,8	65,4	66,2	62,8	64,9	69,6	4,7	5,8
371	Trois-Rivières	72,6	73,8	74,7	70,6	73,1	77,3	4,2	4,7
	Hommes	74,2	75,0	76,2	72,1	74,4	78,4	4,0	4,2
	Femmes	71,1	72,6	73,3	69,2	71,8	76,2	4,4	5,1
372	Les Chenaux	73,0	74,1	75,0	71,3	74,4	77,7	3,3	4,7
	Hommes	74,5	75,3	76,3	72,5	75,8	78,6	2,8	4,1
	Femmes	71,4	73,0	73,6	70,0	72,9	76,8	3,9	5,4
51	Maskinongé	70,7	71,8	72,9	68,3	70,9	74,7	3,8	4,0
	Hommes	72,4	73,4	74,6	69,9	72,5	75,5	3,0	3,1
	Femmes	68,9	70,1	71,2	66,6	69,3	73,8	4,5	4,9
90	La Tuque	66,6	68,1	69,2	65,4	66,9	70,3	3,4	3,7
	Hommes	66,9	68,1	69,3	65,7	67,8	71,0	3,2	4,1
	Femmes	66,3	68,1	69,1	65,0	65,9	69,5	3,6	3,2
05	Estrie	75,3	76,5	77,4	73,3	75,9	79,4	3,5	4,1
30	Le Granit	74,8	75,6	76,4	72,1	74,2	76,5	2,3	1,7
	Hommes	76,7	77,3	78,0	73,6	76,3	77,8	1,5	1,1
	Femmes	72,7	73,7	74,7	70,4	71,9	75,2	3,3	2,5
40	Les Sources	69,3	70,5	72,1	68,5	70,9	74,4	3,5	5,1
	Hommes	71,7	73,5	75,2	71,6	73,8	76,5	2,7	4,8
	Femmes	66,7	67,3	68,9	65,2	67,9	72,3	4,4	5,6
41	Le Haut-Saint-François	73,4	74,9	75,9	72,7	74,5	77,6	3,1	4,2
	Hommes	74,1	76,0	77,0	73,7	75,4	78,1	2,7	4,0
	Femmes	72,7	73,7	74,7	71,6	73,5	77,1	3,6	4,4
42	Le Val-Saint-François	76,4	77,8	78,4	74,8	77,2	80,1	2,9	3,7
	Hommes	77,6	79,3	80,0	76,0	78,2	80,5	2,3	2,9
	Femmes	75,1	76,2	76,7	73,5	76,0	79,6	3,6	4,5
43	Sherbrooke	75,7	77,1	78,2	74,4	77,2	80,9	3,7	5,2
	Hommes	76,7	78,4	79,6	75,4	78,4	82,0	3,6	5,3
	Femmes	74,7	75,9	76,8	73,4	76,0	79,7	3,7	5,0
44	Coaticook	79,8	80,8	81,0	76,9	79,4	82,0	2,6	2,2
	Hommes	81,9	82,4	82,9	79,1	81,4	83,2	1,8	1,3
	Femmes	77,7	79,1	79,1	74,6	77,3	80,7	3,4	3,0
45	Memphrémagog	73,5	74,2	74,9	70,5	73,4	76,6	3,2	3,1
	Hommes	75,3	76,1	77,1	72,6	75,3	78,2	2,9	2,9
	Femmes	71,8	72,4	72,9	68,5	71,5	74,9	3,4	3,1

Tableau 12.3.1 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ classées par régions administratives et ensemble du Québec, 2017 à 2022

Code	MRC par régions administratives	2017	2018	2019	2020 ^r	2021 ^r	2022 ^p	Écart	
								2022-2021	2022-2017
		%						points de %	
46	Brome-Missisquoi	75,7	77,0	77,9	73,3	76,0	79,3	3,3	3,6
	Hommes	77,7	79,0	79,9	75,1	78,1	80,9	2,8	3,2
	Femmes	73,8	75,0	75,9	71,5	74,0	77,7	3,7	3,9
47	La Haute-Yamaska	75,7	76,8	77,6	72,8	75,2	79,2	4,0	3,5
	Hommes	77,5	78,6	79,1	74,6	77,1	80,6	3,5	3,1
	Femmes	73,9	74,9	76,0	70,9	73,3	77,7	4,4	3,8
06	Montréal	76,7	78,2	79,8	73,8	76,1	80,7	4,6	4,0
66	Montréal	76,7	78,2	79,8	73,8	76,1	80,7	4,6	4,0
	Hommes	79,3	80,8	82,3	75,8	77,8	82,6	4,8	3,3
	Femmes	74,2	75,6	77,2	71,8	74,4	78,9	4,5	4,7
07	Outaouais	76,2	77,3	78,3	74,3	75,8	79,0	3,2	2,8
80	Papineau ²	66,9	68,3	69,5	65,0	66,7	70,0	3,3	3,1
	Hommes	68,4	69,5	71,3	66,0	67,9	70,7	2,8	2,3
	Femmes	65,4	67,1	67,7	64,0	65,5	69,2	3,7	3,8
81	Gatineau	77,9	79,0	79,8	75,8	77,3	80,6	3,3	2,7
	Hommes	79,3	80,5	81,4	77,1	78,6	82,0	3,4	2,7
	Femmes	76,6	77,5	78,3	74,6	76,0	79,3	3,3	2,7
82	Les Collines-de-l'Outaouais ²	79,6	80,4	81,4	77,8	79,8	82,6	2,8	3,0
	Hommes	79,9	80,8	81,8	77,9	79,8	82,6	2,8	2,7
	Femmes	79,3	79,9	80,9	77,7	79,7	82,6	2,9	3,3
83	La Vallée-de-la-Gatineau	62,4	63,3	65,2	61,4	62,7	66,3	3,6	3,9
	Hommes	63,3	64,1	66,4	62,4	63,6	67,3	3,7	4,0
	Femmes	61,5	62,6	64,0	60,5	61,7	65,2	3,5	3,7
84	Pontiac	64,8	65,7	66,7	62,8	64,7	66,0	1,3	1,2
	Hommes	66,1	67,1	68,1	64,0	65,6	66,5	0,9	0,4
	Femmes	63,5	64,2	65,3	61,6	63,8	65,5	1,7	2,0
08	Abitibi-Témiscamingue	76,0	77,3	77,7	74,2	76,4	79,1	2,7	3,1
85	Témiscamingue	72,9	74,1	74,4	70,8	72,7	73,7	1,0	0,8
	Hommes	74,8	76,1	76,3	72,5	75,5	75,7	0,2	0,9
	Femmes	70,9	72,0	72,5	69,0	69,8	71,7	1,9	0,8
86	Rouyn-Noranda	77,2	78,5	79,2	75,8	77,9	81,1	3,2	3,9
	Hommes	79,8	80,9	81,0	77,7	80,0	83,0	3,0	3,2
	Femmes	74,5	76,0	77,2	73,8	75,8	79,1	3,3	4,6
87	Abitibi-Ouest	72,4	73,6	74,0	70,7	73,1	75,5	2,4	3,1
	Hommes	76,6	77,7	77,9	74,3	77,2	79,1	1,9	2,5
	Femmes	68,1	69,3	69,8	66,8	68,7	71,6	2,9	3,5
88	Abitibi	77,5	78,4	78,7	75,4	77,4	80,0	2,6	2,5
	Hommes	80,1	80,8	80,8	77,3	79,7	81,2	1,5	1,1
	Femmes	74,8	75,9	76,5	73,4	74,9	78,5	3,6	3,7
89	La Vallée-de-l'Or	76,6	78,1	78,6	74,6	77,1	80,1	3,0	3,5
	Hommes	80,2	81,3	81,4	77,1	80,0	82,5	2,5	2,3
	Femmes	72,7	74,7	75,7	71,9	74,0	77,4	3,4	4,7

Suite à la page 207

Tableau 12.3.1 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ classées par régions administratives et ensemble du Québec, 2017 à 2022

Code	MRC par régions administratives	2017	2018	2019	2020 ^r	2021 ^r	2022 ^p	Écart	
								2022-2021	2022-2017
		%						points de %	
09	Côte-Nord	71,6	73,1	74,1	70,7	72,4	75,5	3,1	3,9
95	La Haute-Côte-Nord	65,6	67,2	68,8	65,6	67,4	70,6	3,2	5,0
	Hommes	67,6	68,6	70,3	66,8	68,5	71,3	2,8	3,7
	Femmes	63,6	65,8	67,1	64,3	66,3	69,9	3,6	6,3
96	Manicouagan	70,4	71,8	72,7	69,4	71,3	74,1	2,8	3,7
	Hommes	70,9	72,1	73,3	70,0	71,8	74,5	2,7	3,6
	Femmes	69,8	71,4	72,1	68,9	70,7	73,6	2,9	3,8
971	Sept-Rivières	75,5	77,4	78,2	74,6	76,1	79,9	3,8	4,4
	Hommes	77,6	79,8	80,4	76,9	78,7	82,0	3,3	4,4
	Femmes	73,3	74,9	75,8	72,2	73,4	77,7	4,3	4,4
972	Caniapiscau	86,3	86,6	86,6	82,8	83,7	85,7	2,0	-0,6
	Hommes	90,8	90,0	90,2	88,0	87,7	89,4 ^a	1,7	-1,4
	Femmes	81,0	82,5	82,4	76,8	79,2	81,5	2,3	0,5
981	Minganie	65,9	67,2	69,0	67,0	68,7	70,2	1,5	4,3
	Hommes	64,5	66,7	68,9	66,0	68,9	70,0	1,1	5,5
	Femmes	67,4	67,7	69,2	67,9	68,4	70,5	2,1	3,1
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	61,7	62,1	63,1	57,8	60,8	62,9	2,1	1,2
	Hommes	60,2	59,1	61,2	54,1	57,7	60,5	2,8	0,3
	Femmes	63,2	64,9	64,9	61,4	63,9	65,1	1,2	1,9
10	Nord-du-Québec	80,2	80,6	81,2	75,2	76,9	79,6	2,7	-0,6
991	Jamésie	79,9	80,8	82,1	78,3	80,3	82,3	2,0	2,4
	Hommes	82,8	83,6	84,5	80,5	83,2	84,8	1,6	2,0
	Femmes	76,6	77,7	79,4	75,9	77,1	79,6	2,5	3,0
992	Administration régionale Kativik	83,9	84,0	83,7	75,9	77,4	80,6	3,2	-3,3
	Hommes	82,6	82,9	83,2	75,7	77,0	79,6	2,6	-3,0
	Femmes	85,4	85,2	84,1	76,0	77,9	81,5	3,6	-3,9
993	Eeyou Istchee ³	77,6	77,5	78,2	71,7	73,3	76,5 ^a	3,2	-1,1
	Hommes	75,5 ^a	74,9 ^a	74,7 ^a	67,9 ^a	69,4 ^a	72,9 ^a	3,5	-2,6
	Femmes	79,4	79,8	81,2	75,1	76,8	79,6 ^a	2,8	0,2

Suite à la page 208

Tableau 12.3.1 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ classées par régions administratives et ensemble du Québec, 2017 à 2022

Code	MRC par régions administratives	2017	2018	2019	2020 ^r	2021 ^r	2022 ^p	Écart	
								2022-2021	2022-2017
								points de %	
								%	
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	61,8	63,2	64,5	62,2	64,5	67,6	3,1	5,8
01	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	65,2	66,2	67,3	65,1	67,9	70,3	2,4	5,1
	Hommes	64,3	65,1	66,5	64,4	66,6	68,0	1,4	3,7
	Femmes	66,0	67,2	68,2	65,8	69,2	72,5	3,3	6,5
02	Le Rocher-Percé	56,4	57,5	59,1	56,5	58,4	62,6	4,2	6,2
	Hommes	54,2	55,6	57,3	54,4	56,4	59,8	3,4	5,6
	Femmes	58,7	59,5	60,9	58,6	60,6	65,6	5,0	6,9
03	La Côte-de-Gaspé	67,1	68,3	69,8	67,5	70,1	73,3	3,2	6,2
	Hommes	66,2	67,4	68,8	66,5	69,8	73,2	3,4	7,0
	Femmes	68,0	69,3	70,8	68,6	70,3	73,4	3,1	5,4
04	La Haute-Gaspésie	55,9	57,0	58,5	56,9	59,4	63,0	3,6	7,1
	Hommes	54,2	55,6	56,7	55,7	58,9	62,3	3,4	8,1
	Femmes	57,6	58,3	60,4	58,1	60,0	63,6	3,6	6,0
05	Bonaventure	63,9	65,4	66,5	63,7	66,2	69,2	3,0	5,3
	Hommes	62,2	63,6	64,8	61,7	64,7	67,1	2,4	4,9
	Femmes	65,6	67,3	68,2	65,6	67,8	71,2	3,4	5,6
06	Avignon	61,2	63,1	64,1	61,9	63,2	65,8	2,6	4,6
	Hommes	59,6	61,6	62,4	60,5	62,3	64,6	2,3	5,0
	Femmes	62,7	64,5	65,7	63,2	64,0	66,9	2,9	4,2

Suite à la page 209

Tableau 12.3.1 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ classées par régions administratives et ensemble du Québec, 2017 à 2022

Code	MRC par régions administratives	2017	2018	2019	2020 ^r	2021 ^r	2022 ^p	Écart	
								2022-2021	2022-2017
		%						points de %	
12	Chaudière-Appalaches	79,8	80,8	81,6	77,8	80,2	83,1	2,9	3,3
17	L'Islet	75,6	76,3	77,3	73,7	76,3	78,9	2,6	3,3
	Hommes	78,8	79,6	80,5	76,5	78,8	80,7	1,9	1,9
	Femmes	72,0	72,6	73,8	70,7	73,5	77,0	3,5	5,0
18	Montmagny	75,0	76,4	77,4	72,9	75,6	78,8	3,2	3,8
	Hommes	77,1	77,9	79,1	74,2	77,2	80,1	2,9	3,0
	Femmes	72,7	74,8	75,6	71,5	74,0	77,3	3,3	4,6
19	Bellechasse	81,6	82,3	82,8	79,0	81,3	83,8	2,5	2,2
	Hommes	83,8	84,4	84,9	80,8	83,4	85,5	2,1	1,7
	Femmes	79,1	79,8	80,5	77,0	79,0	81,9	2,9	2,8
251	Lévis	82,7	83,3	84,2	80,6	82,8	85,5	2,7	2,8
	Hommes	84,3	85,0	85,7	81,8	84,3	86,8	2,5	2,5
	Femmes	81,1	81,6	82,6	79,4	81,3	84,2	2,9	3,1
26	La Nouvelle-Beauce	83,5	84,6	85,4	81,6	84,2	86,7	2,5	3,2
	Hommes	85,3	86,3	86,9	83,1	85,9	88,1	2,2	2,8
	Femmes	81,7	82,8	83,7	80,0	82,3	85,0	2,7	3,3
27	Beauce-Centre	79,2	80,6	81,5	77,9	80,6	83,9	3,3	4,7
	Hommes	81,6	82,9	83,7	80,2	82,8	85,9	3,1	4,3
	Femmes	76,5	78,1	79,0	75,3	78,2	81,6	3,4	5,1
28	Les Etchemins	72,0	73,4	74,2	70,7	73,6	76,6	3,0	4,6
	Hommes	75,4	76,9	77,4	73,8	76,9	79,5	2,6	4,1
	Femmes	68,2	69,4	70,6	67,2	69,8	73,5	3,7	5,3
29	Beauce-Sartigan	78,4	79,5	80,1	75,8	77,9	81,4	3,5	3,0
	Hommes	80,5	81,6	82,3	78,0	80,9	83,5	2,6	3,0
	Femmes	76,2	77,2	77,7	73,5	74,7	79,1	4,4	2,9
31	Les Appalaches	72,6	73,9	75,0	70,9	73,7	77,3	3,6	4,7
	Hommes	75,0	76,3	77,4	73,1	76,5	79,2	2,7	4,2
	Femmes	70,1	71,3	72,4	68,4	70,7	75,2	4,5	5,1
33	Lotbinière	81,3	82,5	83,4	79,1	81,9	84,2	2,3	2,9
	Hommes	82,6	83,6	84,5	80,2	83,6	85,5	1,9	2,9
	Femmes	79,8	81,3	82,2	78,0	80,1	82,7	2,6	2,9
13	Laval	80,2	81,2	82,2	76,1	78,1	82,9	4,8	2,7
65	Laval	80,2	81,2	82,2	76,1	78,1	82,9	4,8	2,7
	Hommes	82,9	83,9	85,0	78,4	80,3	85,1	4,8	2,2
	Femmes	77,6	78,5	79,6	74,0	76,0	80,8	4,8	3,2

Suite à la page 210

Tableau 12.3.1 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ classées par régions administratives et ensemble du Québec, 2017 à 2022

Code	MRC par régions administratives	2017	2018	2019	2020 ^r	2021 ^r	2022 ^p	Écart	
								2022-2021	2022-2017
		%						points de %	
14	Lanaudière	76,5	77,6	78,6	73,9	76,6	80,4	3,8	3,9
52	D'Au-tray	71,4	72,9	74,1	69,4	72,4	76,6	4,2	5,2
	Hommes	74,3	75,5	76,5	71,9	74,8	78,2	3,4	3,9
	Femmes	68,3	70,1	71,7	66,7	69,9	74,8	4,9	6,5
60	L'Assomption	79,4	80,2	81,0	76,5	79,2	83,0	3,8	3,6
	Hommes	81,5	82,3	83,2	78,4	81,3	84,5	3,2	3,0
	Femmes	77,3	78,2	78,9	74,7	77,3	81,5	4,2	4,2
61	Joliette	71,6	72,8	74,2	70,2	72,8	76,8	4,0	5,2
	Hommes	73,5	74,5	75,8	71,6	74,2	78,1	3,9	4,6
	Femmes	69,8	71,0	72,7	68,8	71,4	75,6	4,2	5,8
62	Matawinie	65,4	66,5	67,4	63,1	65,7	70,5	4,8	5,1
	Hommes	66,3	67,7	68,7	64,1	66,6	71,2	4,6	4,9
	Femmes	64,3	65,3	66,1	62,1	64,6	69,7	5,1	5,4
63	Montcalm	74,1	75,6	76,7	71,5	74,7	79,2	4,5	5,1
	Hommes	76,6	78,1	79,4	73,5	76,9	80,7	3,8	4,1
	Femmes	71,4	72,9	73,8	69,3	72,3	77,7	5,4	6,3
64	Les Moulins	81,9	82,8	83,6	78,7	81,3	84,6	3,3	2,7
	Hommes	83,8	84,7	85,4	80,3	82,7	85,5	2,8	1,7
	Femmes	80,1	81,0	81,9	77,2	79,9	83,7	3,8	3,6
15	Laurentides	76,9	77,9	79,0	73,9	76,4	80,5	4,1	3,6
72	Deux-Montagnes	79,9	81,0	81,9	76,9	79,3	83,2	3,9	3,3
	Hommes	81,7	82,9	83,9	79,0	81,3	84,6	3,3	2,9
	Femmes	78,1	79,2	79,9	74,7	77,3	81,9	4,6	3,8
73	Thérèse-De Blainville	80,9	81,8	82,6	77,8	80,2	83,9	3,7	3,0
	Hommes	82,8	83,7	84,7	79,8	82,1	85,3	3,2	2,5
	Femmes	79,1	79,9	80,6	76,0	78,4	82,5	4,1	3,4
74	Mirabel	83,8	84,5	85,1	79,6	81,9	85,3	3,4	1,5
	Hommes	85,1	86,1	86,7	81,5	84,0	86,5	2,5	1,4
	Femmes	82,4	83,0	83,4	77,7	79,9	84,1	4,2	1,7
75	La Rivière-du-Nord	75,7	76,8	78,1	73,1	75,8	80,0	4,2	4,3
	Hommes	77,3	78,5	79,8	74,5	77,3	81,2	3,9	3,9
	Femmes	74,2	75,1	76,4	71,6	74,2	78,8	4,6	4,6
76	Argenteuil	69,2	70,3	71,5	66,7	68,7	73,9	5,2	4,7
	Hommes	71,3	72,3	73,2	68,7	71,1	75,4	4,3	4,1
	Femmes	66,9	68,2	69,8	64,7	66,2	72,4	6,2	5,5
77	Les Pays-d'en-Haut	71,1	71,7	73,2	67,4	70,5	75,5	5,0	4,4
	Hommes	72,3	73,0	74,7	68,6	71,6	76,3	4,7	4,0
	Femmes	70,0	70,5	71,8	66,4	69,5	74,7	5,2	4,7
78	Les Laurentides	71,7	72,8	74,0	67,4	70,0	75,3	5,3	3,6
	Hommes	72,2	73,6	74,9	68,2	71,2	75,6	4,4	3,4
	Femmes	71,1	72,1	73,1	66,7	68,9	75,0	6,1	3,9
79	Antoine-Labelle	63,8	64,9	66,7	63,1	65,5	69,3	3,8	5,5
	Hommes	64,2	65,1	66,8	63,2	65,9	69,2	3,3	5,0
	Femmes	63,4	64,6	66,5	63,0	64,9	69,4	4,5	6,0

Suite à la page 211

Tableau 12.3.1 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ classées par régions administratives et ensemble du Québec, 2017 à 2022

Code	MRC par régions administratives	2017	2018	2019	2020 ^r	2021 ^r	2022 ^p	Écart	
								2022-2021	2022-2017
		%						points de %	
16	Montérégie	79,4	80,3	81,2	76,9	79,2	82,6	3,4	3,2
48	Acton	75,9	76,9	77,8	73,2	75,4	79,1	3,7	3,2
	Hommes	77,6	78,6	79,6	74,6	77,4	80,4	3,0	2,8
	Femmes	74,0	75,0	75,9	71,7	73,2	77,7	4,5	3,7
53	Pierre-De Saurel	69,9	71,2	72,3	68,9	71,4	75,2	3,8	5,3
	Hommes	72,4	73,9	74,7	71,3	73,6	76,5	2,9	4,1
	Femmes	67,2	68,5	69,8	66,3	69,1	73,9	4,8	6,7
54	Les Maskoutains	78,4	79,4	80,1	76,2	78,8	81,8	3,0	3,4
	Hommes	80,2	81,3	82,0	78,0	80,6	83,2	2,6	3,0
	Femmes	76,6	77,4	78,1	74,4	77,0	80,3	3,3	3,7
55	Rouville	81,4	82,3	83,1	78,6	81,2	84,4	3,2	3,0
	Hommes	82,4	83,5	84,4	80,0	82,6	85,7	3,1	3,3
	Femmes	80,3	81,1	81,8	77,1	79,8	83,0	3,2	2,7
56	Le Haut-Richelieu	78,0	79,0	80,0	75,6	77,9	81,5	3,6	3,5
	Hommes	79,9	80,9	81,8	77,1	79,5	82,6	3,1	2,7
	Femmes	76,0	77,1	78,3	73,9	76,3	80,3	4,0	4,3
57	La Vallée-du-Richelieu	83,6	84,2	84,8	80,8	83,3	86,0	2,7	2,4
	Hommes	85,1	85,8	86,4	82,2	84,6	87,0	2,4	1,9
	Femmes	82,1	82,6	83,4	79,4	82,0	85,0	3,0	2,9
58	Longueuil	78,7	79,8	80,9	76,1	78,4	82,4	4,0	3,7
	Hommes	81,0	82,1	83,3	78,3	80,5	84,3	3,8	3,3
	Femmes	76,5	77,5	78,5	73,9	76,4	80,6	4,2	4,1
59	Marguerite-D'Youville	83,5	84,1	84,5	80,6	83,3	85,9	2,6	2,4
	Hommes	85,3	85,7	86,3	82,3	84,9	87,1	2,2	1,8
	Femmes	81,7	82,4	82,8	79,0	81,7	84,7	3,0	3,0
67	Roussillon	81,2	81,7	82,4	78,3	80,3	83,5	3,2	2,3
	Hommes	83,0	83,5	84,3	80,1	82,0	84,8	2,8	1,8
	Femmes	79,3	80,0	80,6	76,6	78,7	82,2	3,5	2,9
68	Les Jardins-de-Napierville	80,3	81,4	81,8	77,8	79,6	83,0	3,4	2,7
	Hommes	82,5	83,5	84,1	80,4	82,1	84,7 ^a	2,6	2,2
	Femmes	77,9	79,1	79,3	75,0	77,0	81,1	4,1	3,2
69	Le Haut-Saint-Laurent	68,1	69,2	70,5	66,8	68,1	71,8	3,7	3,7
	Hommes	70,0	71,1	71,8	68,6	69,9	73,9	4,0	3,9
	Femmes	66,2	67,3	69,1	65,0	66,3	69,8	3,5	3,6

Suite à la page 212

Tableau 12.3.1 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ classées par régions administratives et ensemble du Québec, 2017 à 2022

Code	MRC par régions administratives	2017	2018	2019	2020 ^r	2021 ^r	2022 ^p	Écart	
								2022-2021	2022-2017
		%						points de %	
70	Beauharnois-Salaberry	73,3	74,5	75,5	71,9	74,2	78,1	3,9	4,8
	Hommes	74,9	76,3	77,3	73,4	75,9	79,3	3,4	4,4
	Femmes	71,7	72,8	73,8	70,4	72,5	77,0	4,5	5,3
71	Vaudreuil-Soulanges	82,2	82,9	83,8	79,0	81,1	84,7	3,6	2,5
	Hommes	84,1	84,9	85,7	81,1	83,0	86,3	3,3	2,2
	Femmes	80,3	80,9	81,8	77,0	79,4	83,2	3,8	2,9
17	Centre-du-Québec	76,0	77,2	78,0	74,0	76,6	79,7	3,1	3,7
32	L'Érable	77,6	78,9	79,4	75,0	78,2	80,9	2,7	3,3
	Hommes	80,8	81,5	82,2	77,8	81,1	83,1	2,0	2,3
	Femmes	74,3	76,0	76,4	71,9	75,0	78,5	3,5	4,2
38	Bécancour	74,0	74,5	75,8	72,7	74,6	77,9	3,3	3,9
	Hommes	76,0	76,2	76,8	73,9	75,9	79,0	3,1	3,0
	Femmes	71,9	72,8	74,6	71,5	73,3	76,8	3,5	4,9
39	Arthabaska	76,6	77,8	78,8	74,6	77,2	80,0	2,8	3,4
	Hommes	78,7	79,6	80,6	76,4	79,1	81,2	2,1	2,5
	Femmes	74,6	75,9	76,9	72,7	75,3	78,8	3,5	4,2
49	Drummond	75,7	77,0	77,8	73,7	76,3	79,9	3,6	4,2
	Hommes	78,1	79,3	80,1	76,1	78,5	81,6	3,1	3,5
	Femmes	73,2	74,6	75,4	71,2	74,0	78,1	4,1	4,9
50	Nicolet-Yamaska	75,3	76,7	77,5	73,4	75,8	78,7	2,9	3,4
	Hommes	77,4	78,5	79,4	75,1	77,8	80,8	3,0	3,4
	Femmes	73,2	74,7	75,5	71,5	73,7	76,5	2,8	3,3
Ensemble du Québec		76,9	78,1	79,3	74,5	76,8	80,7	3,9	3,8
	Hommes	78,9	80,1	81,2	76,2	78,5	82,1	3,6	3,2
	Femmes	75,0	76,2	77,3	72,9	75,2	79,3	4,1	4,3

a Dans le présent tableau, les données sont accompagnées de la lettre (a) lorsque la MRC présente, pour une année donnée, un taux de couverture fiscale inférieur à 80 %. En raison d'une sous-couverture plus importante de la population, ces données doivent être interprétées avec prudence.

La sous-couverture fiscale peut être attribuable aux facteurs suivants :

- Un certain nombre de particuliers ne produisent pas de déclaration de revenus puisqu'ils n'ont pas d'impôt à payer ou parce qu'ils ne souhaitent pas demander de crédits d'impôt provinciaux ou de remboursements fiscaux.
- La méthode de géocodage utilisée pour produire les estimations annuelles de la population à l'échelle des MRC est différente, à plusieurs égards, de celle utilisée pour répartir géographiquement les particuliers ayant produit une déclaration de revenus.
- La presque totalité des adresses inscrites dans les fichiers administratifs de Revenu Québec correspond à l'adresse de résidence du particulier. Toutefois, certaines personnes n'indiquent pas leur lieu de résidence comme adresse de correspondance, mais plutôt l'adresse de leur comptable ou du fiscaliste qui a rempli leur déclaration de revenus ou encore l'adresse du lieu d'affaires de leur entreprise, laquelle peut être située à l'extérieur de la MRC où se trouve leur résidence.

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2022. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés autochtones et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

2. La municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette a changé de MRC d'appartenance le 1^{er} janvier 2022, passant de la MRC des Collines-de-l'Outaouais à la MRC de Papineau. Toutes les données de ces deux MRC sont présentées selon le nouveau découpage.

3. Toponyme non officiel.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Tableau 12.3.2

Revenu d'emploi médian, population de 25 à 64 ans, MRC¹ du Québec classées par régions administratives et ensemble du Québec, 2017 à 2022

Code	MRC par régions administratives	2017	2018	2019	2020 ^r	2021 ^r	2022 ^p	Variation		
								2022 /2021	2022 /2020	2022 /2017
								\$		
								%		
01	Bas-Saint-Laurent	36 562	38 421	40 368	41 526	44 741	48 907	9,3	17,8	33,8
07	La Matapédia	32 439	34 130	36 425	37 622	41 236	44 555	8,0	18,4	37,3
08	La Matanie	35 474	37 296	39 893	40 561	43 383	47 328	9,1	16,7	33,4
09	La Mitis	34 549	35 908	37 950	39 085	42 034	46 549	10,7	19,1	34,7
10	Rimouski-Neigette	39 695	41 786	43 402	44 714	48 075	52 611	9,4	17,7	32,5
11	Les Basques	31 200	33 005	34 635	34 558	38 350	40 807	6,4	18,1	30,8
12	Rivière-du-Loup	38 953	40 789	42 598	44 018	47 252	52 062	10,2	18,3	33,7
13	Témiscouata	33 006	34 836	36 798	38 216	41 876	45 849	9,5	20,0	38,9
14	Kamouraska	35 775	37 737	39 178	40 770	43 180	47 221	9,4	15,8	32,0
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	39 120	41 493	44 030	44 614	49 115	53 745	9,4	20,5	37,4
91	Le Domaine-du-Roy	37 401	39 679	41 998	43 058	46 426	50 973	9,8	18,4	36,3
92	Maria-Chapdelaine	35 420	38 400	40 664	41 683	44 972	48 682	8,2	16,8	37,4
93	Lac-Saint-Jean-Est	38 140	40 800	43 196	43 629	48 299	52 879	9,5	21,2	38,6
941	Saguenay	40 684	42 894	45 459	46 014	50 954	55 791	9,5	21,2	37,1
942	Le Fjord-du-Saguenay	37 091	39 864	42 775	43 434	48 383	52 662	8,8	21,2	42,0
03	Capitale-Nationale	44 553	46 578	48 962	49 872	54 016	58 539	8,4	17,4	31,4
15	Charlevoix-Est	35 297	36 727	38 523	37 770	41 961	46 864	11,7	24,1	32,8
16	Charlevoix	36 424	37 971	39 635	40 112	44 337	48 113	8,5	19,9	32,1
20	L'Île-d'Orléans	44 210	47 008	49 571	50 725	55 522	58 849	6,0	16,0	33,1
21	La Côte-de-Beaupré	45 828	47 642	50 556	50 999	56 194	61 556	9,5	20,7	34,3
22	La Jacques-Cartier	52 538	54 896	57 443	58 150	63 820	68 205	6,9	17,3	29,8
23	Québec	44 731	46 689	49 085	50 025	54 002	58 484	8,3	16,9	30,7
34	Portneuf	41 088	43 046	45 082	45 824	50 327	54 331	8,0	18,6	32,2
04	Mauricie	36 859	38 085	40 127	41 141	44 815	49 034	9,4	19,2	33,0
35	Mékinac	30 965	32 623	34 416	35 515	39 298	42 522	8,2	19,7	37,3
36	Shawinigan	34 044	35 289	37 057	37 970	41 950	45 796	9,2	20,6	34,5
371	Trois-Rivières	39 107	40 206	42 210	43 426	46 902	51 251	9,3	18,0	31,1
372	Les Chenaux	36 666	38 040	41 054	42 152	46 457	50 551	8,8	19,9	37,9
51	Maskinongé	34 784	36 270	37 855	38 298	42 866	46 668	8,9	21,9	34,2
90	La Tuque	36 293	37 525	39 645	40 958	43 027	47 746	11,0	16,6	31,6
05	Estrie	38 202	39 871	41 777	42 462	46 472	50 623	8,9	19,2	32,5
30	Le Granit	35 395	37 070	38 828	38 989	43 003	46 300	7,7	18,8	30,8
40	Les Sources	33 038	34 255	36 254	36 936	40 873	43 814	7,2	18,6	32,6
41	Le Haut-Saint-François	34 104	36 093	38 207	39 275	42 932	46 919	9,3	19,5	37,6
42	Le Val-Saint-François	38 943	41 486	43 499	44 452	48 306	52 386	8,4	17,8	34,5
43	Sherbrooke	40 078	41 653	43 625	44 398	48 069	52 570	9,4	18,4	31,2
44	Coaticook	35 182	36 476	38 287	38 214	42 503	45 784	7,7	19,8	30,1
45	Memphrémagog	36 894	38 805	40 860	41 610	46 525	50 492	8,5	21,3	36,9
46	Brome-Missisquoi	37 082	38 870	40 787	41 822	46 476	50 259	8,1	20,2	35,5
47	La Haute-Yamaska	39 071	40 555	42 258	42 769	46 575	50 899	9,3	19,0	30,3

Suite à la page 214

Tableau 12.3.2 (suite)

Revenu d'emploi médian, population de 25 à 64 ans, MRC¹ du Québec classées par régions administratives et ensemble du Québec, 2017 à 2022

Code	MRC par régions administratives	2017	2018	2019	2020 ^r	2021 ^r	2022 ^p	Variation		
								2022 /2021	2022 /2020	2022 /2017
								\$		
								%		
06	Montréal	38 172	39 763	41 680	42 154	46 969	51 415	9,5	22,0	34,7
66	Montréal	38 172	39 763	41 680	42 154	46 969	51 415	9,5	22,0	34,7
07	Outaouais	46 267	48 328	50 501	52 186	56 947	59 977	5,3	14,9	29,6
80	Papineau ²	32 869	34 444	35 911	35 726	39 989	43 567	8,9	21,9	32,5
81	Gatineau	48 635	50 530	52 537	54 424	59 325	61 787	4,2	13,5	27,0
82	Les Collines-de-l'Outaouais ²	53 182	55 906	58 592	60 144	67 263	69 192	2,9	15,0	30,1
83	La Vallée-de-la-Gatineau	29 571	31 038	33 089	33 994	37 307	40 434	8,4	18,9	36,7
84	Pontiac	34 583	36 292	37 351	38 213	41 992	45 395	8,1	18,8	31,3
08	Abitibi-Témiscamingue	44 827	47 233	48 922	49 528	54 053	58 585	8,4	18,3	30,7
85	Témiscamingue	40 778	42 951	43 931	44 806	48 348	51 200	5,9	14,3	25,6
86	Rouyn-Noranda	45 519	47 950	49 960	50 468	55 386	59 974	8,3	18,8	31,8
87	Abitibi-Ouest	42 983	44 592	46 040	47 184	51 393	55 017	7,1	16,6	28,0
88	Abitibi	44 107	47 121	48 368	48 866	53 254	58 206	9,3	19,1	32,0
89	La Vallée-de-l'Or	46 889	49 421	51 245	51 482	56 424	61 482	9,0	19,4	31,1
09	Côte-Nord	42 652	44 980	47 636	48 553	52 119	56 754	8,9	16,9	33,1
95	La Haute-Côte-Nord	32 897	35 286	37 414	38 296	42 165	46 071	9,3	20,3	40,0
96	Manicouagan	43 075	44 680	47 126	48 025	51 133	56 032	9,6	16,7	30,1
971	Sept-Rivières	47 369	50 295	53 781	54 175	58 216	63 658	9,3	17,5	34,4
972	Caniapiscau	77 434	81 000	88 364	90 848	93 593	97 647	4,3	7,5	26,1
981	Minganie	36 180	39 155	42 264	43 989	47 264	49 729	5,2	13,1	37,5
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	28 210	29 834	31 096	29 758	35 214	36 569	3,8	22,9	29,6
10	Nord-du-Québec	43 428	45 573	48 030	49 266	50 313	53 235	5,8	8,1	22,6
991	Jamésie	51 701	54 187	56 834	56 103	61 081	65 695	7,6	17,1	27,1
992	Administration régionale Kativik	34 763	35 069	38 212	40 453	37 134	38 960	4,9	-3,7	12,1
993	Eeyou Istchee ³	41 184	43 460	44 988	47 240	47 669	50 491 ^a	5,9	6,9	22,6
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	31 410	32 930	35 283	36 471	40 205	43 524	8,3	19,3	38,6
01	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	31 985	33 907	35 360	37 885	42 211	45 406	7,6	19,9	42,0
02	Le Rocher-Percé	26 138	27 678	30 160	31 050	34 391	37 222	8,2	19,9	42,4
03	La Côte-de-Gaspé	37 088	38 631	41 134	42 697	45 861	50 264	9,6	17,7	35,5
04	La Haute-Gaspésie	28 510	30 007	31 294	33 372	36 625	39 238	7,1	17,6	37,6
05	Bonaventure	32 191	34 328	36 861	37 128	40 784	44 880	10,0	20,9	39,4
06	Avignon	30 934	32 035	34 039	35 680	39 622	42 795	8,0	19,9	38,3

Suite à la page 215

Tableau 12.3.2 (suite)

Revenu d'emploi médian, population de 25 à 64 ans, MRC¹ du Québec classées par régions administratives et ensemble du Québec, 2017 à 2022

Code	MRC par régions administratives	2017	2018	2019	2020 ^r	2021 ^r	2022 ^p	Variation		
								2022 /2021	2022 /2020	2022 /2017
								\$		
								%		
12	Chaudière-Appalaches	42 237	43 964	45 890	46 618	50 542	54 931	8,7	17,8	30,1
17	L'Islet	37 291	38 689	40 332	40 336	44 984	48 253	7,3	19,6	29,4
18	Montmagny	38 091	39 830	41 476	41 577	46 016	49 831	8,3	19,9	30,8
19	Bellechasse	41 742	43 199	45 116	45 795	49 348	53 813	9,0	17,5	28,9
251	Lévis	49 349	51 415	53 499	54 527	58 434	63 027	7,9	15,6	27,7
26	La Nouvelle-Beauce	42 757	44 553	46 536	47 620	51 278	55 394	8,0	16,3	29,6
27	Beauce-Centre	37 968	39 476	41 536	41 942	45 210	50 096	10,8	19,4	31,9
28	Les Etchemins	36 490	37 986	40 058	40 204	44 028	48 359	9,8	20,3	32,5
29	Beauce-Sartigan	39 024	40 741	42 221	42 862	46 635	51 466	10,4	20,1	31,9
31	Les Appalaches	35 874	37 640	39 293	39 576	43 596	47 559	9,1	20,2	32,6
33	Lotbinière	39 062	41 215	42 960	43 575	47 704	51 521	8,0	18,2	31,9
13	Laval	42 500	44 146	46 000	46 114	50 817	55 003	8,2	19,3	29,4
65	Laval	42 500	44 146	46 000	46 114	50 817	55 003	8,2	19,3	29,4
14	Lanaudière	41 834	43 443	45 239	45 985	50 225	54 485	8,5	18,5	30,2
52	D'Autray	36 548	38 160	39 590	40 032	44 090	48 526	10,1	21,2	32,8
60	L'Assomption	45 425	46 978	48 926	49 722	54 047	58 502	8,2	17,7	28,8
61	Joliette	39 130	40 416	41 878	43 182	46 764	50 761	8,5	17,6	29,7
62	Matawinie	31 528	33 172	34 763	34 797	39 437	42 434	7,6	21,9	34,6
63	Montcalm	36 425	38 181	40 102	39 998	44 540	48 594	9,1	21,5	33,4
64	Les Moulins	46 698	48 676	50 647	51 346	55 980	60 734	8,5	18,3	30,1
15	Laurentides	41 323	43 089	45 097	45 486	50 055	54 542	9,0	19,9	32,0
72	Deux-Montagnes	44 754	46 718	48 683	48 818	53 212	57 658	8,4	18,1	28,8
73	Thérèse-De Blainville	47 742	49 440	51 585	51 770	56 648	60 968	7,6	17,8	27,7
74	Mirabel	45 672	47 540	49 784	50 000	54 802	59 084	7,8	18,2	29,4
75	La Rivière-du-Nord	39 991	41 629	43 638	43 855	48 260	53 008	9,8	20,9	32,5
76	Argenteuil	33 759	35 280	36 937	38 120	41 519	45 627	9,9	19,7	35,2
77	Les Pays-d'en-Haut	35 010	37 131	38 917	39 905	46 005	51 110	11,1	28,1	46,0
78	Les Laurentides	31 429	33 095	35 007	34 339	39 452	43 300	9,8	26,1	37,8
79	Antoine-Labelle	31 030	32 644	34 358	35 763	38 949	41 976	7,8	17,4	35,3

Suite à la page 216

Tableau 12.3.2 (suite)

Revenu d'emploi médian, population de 25 à 64 ans, MRC¹ du Québec classées par régions administratives et ensemble du Québec, 2017 à 2022

Code	MRC par régions administratives	2017	2018	2019	2020 ^a	2021 ^a	2022 ^a	Variation		
								2022 /2021	2022 /2020	2022 /2017
								\$		
								%		
16	Montérégie	44 740	46 644	48 738	49 539	53 842	58 329	8,3	17,7	30,4
48	Acton	35 478	36 910	38 605	38 737	41 868	45 693	9,1	18,0	28,8
53	Pierre-De Saurel	39 722	41 647	43 227	44 694	48 005	52 135	8,6	16,6	31,3
54	Les Maskoutains	39 890	41 376	43 040	44 031	47 353	51 599	9,0	17,2	29,4
55	Rouville	41 890	43 982	46 170	46 906	51 330	55 093	7,3	17,5	31,5
56	Le Haut-Richelieu	41 988	43 834	45 719	46 623	51 007	55 242	8,3	18,5	31,6
57	La Vallée-du-Richelieu	52 282	54 643	57 108	58 005	62 885	67 591	7,5	16,5	29,3
58	Longueuil	44 568	46 332	48 347	49 276	53 791	58 580	8,9	18,9	31,4
59	Marguerite-D'Youville	51 924	53 807	56 079	56 586	61 525	65 944	7,2	16,5	27,0
67	Roussillon	48 341	50 060	52 266	52 854	57 295	61 671	7,6	16,7	27,6
68	Les Jardins-de-Napierville	40 422	42 019	44 534	44 827	49 185	52 853	7,5	17,9	30,8
69	Le Haut-Saint-Laurent	33 072	34 864	36 267	37 172	41 477	45 368	9,4	22,0	37,2
70	Beauharnois-Salaberry	38 983	40 764	42 529	43 698	47 149	51 933	10,1	18,8	33,2
71	Vaudreuil-Soulanges	47 394	49 280	51 362	51 864	56 081	60 573	8,0	16,8	27,8
17	Centre-du-Québec	37 833	39 449	41 315	41 933	45 822	49 763	8,6	18,7	31,5
32	L'Érable	35 651	36 884	38 872	39 201	43 740	47 452	8,5	21,0	33,1
38	Bécancour	38 385	38 838	40 839	42 564	46 370	51 316	10,7	20,6	33,7
39	Arthabaska	37 827	39 600	41 262	41 685	45 876	49 705	8,3	19,2	31,4
49	Drummond	38 614	40 407	42 319	42 835	46 526	50 626	8,8	18,2	31,1
50	Nicolet-Yamaska	36 591	37 683	39 599	40 994	44 168	47 800	8,2	16,6	30,6
Ensemble du Québec		41 156	42 881	44 911	45 682	49 966	54 328	8,7	18,9	32,0

- a Dans le présent tableau, les données sont accompagnées de la lettre (a) lorsque la MRC présente, pour une année donnée, un taux de couverture fiscale inférieur à 80 %. En raison d'une sous-couverture plus importante de la population, ces données doivent être interprétées avec prudence. La sous-couverture fiscale peut être attribuable aux facteurs suivants :
- Un certain nombre de particuliers ne produisent pas de déclaration de revenus puisqu'ils n'ont pas d'impôt à payer ou parce qu'ils ne souhaitent pas demander de crédits d'impôt provinciaux ou de remboursements fiscaux.
 - La méthode de géocodage utilisée pour produire les estimations annuelles de la population à l'échelle des MRC est différente, à plusieurs égards, de celle utilisée pour répartir géographiquement les particuliers ayant produit une déclaration de revenus.
 - La presque totalité des adresses inscrites dans les fichiers administratifs de Revenu Québec correspond à l'adresse de résidence du particulier. Toutefois, certaines personnes n'indiquent pas leur lieu de résidence comme adresse de correspondance, mais plutôt l'adresse de leur comptable ou du fiscaliste qui a rempli leur déclaration de revenus ou encore l'adresse du lieu d'affaires de leur entreprise, laquelle peut être située à l'extérieur de la MRC où se trouve leur résidence.
1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2022. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés autochtones et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
 2. La municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette a changé de MRC d'appartenance le 1^{er} janvier 2022, passant de la MRC des Collines-de-l'Outaouais à la MRC de Papineau. Toutes les données de ces deux MRC sont présentées selon le nouveau découpage.
 3. Toponyme non officiel.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.



12.4 Comptes des terres du Québec méridional

*Patricia Beauregard-Desjardins, Narcia Rakotomalala et Sarah Roy-Milliard,
Direction des statistiques sectorielles et du développement durable,
et Maxime Keith, Direction de la gestion des données et de l'accès pour la recherche*

L'occupation des terres est intrinsèquement liée aux impacts des humains sur l'environnement. Les milieux naturels fortement transformés par l'activité humaine, soit les « surfaces artificielles », peuvent perdre ou modifier leurs fonctionnalités écologiques, ce qui affecte la biodiversité et la qualité de vie des personnes qui les occupent. Les surfaces artificielles peuvent être des espaces de stationnement, des bâtiments, des terrains vagues, des mines, etc. Elles peuvent tout de même être végétalisées, comme un vert de golf ou un espace gazonné devant une maison (voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin du document).

L'artificialisation des terres, c'est-à-dire la modification d'un milieu naturel ou d'une terre agricole par l'aménagement d'infrastructures, provoque des dommages environnementaux. L'importance de ces dommages dépend de la qualité des écosystèmes endommagés et de la nature des changements (Environnement et Changement climatique Canada 2024.). Par exemple, la déforestation pour l'expansion des zones habitées diminue la capacité de captation de carbone d'une forêt, et la création d'un barrage entraîne des conséquences sur l'hydrologie. Parmi les impacts environnementaux possibles de l'artificialisation, mentionnons la fragmentation des écosystèmes, la diminution de la capacité de filtration d'air et de l'eau et la réduction des habitats de la biodiversité (Agence européenne pour l'environnement 2022). La modification de la qualité des sols, particulièrement par l'imperméabilisation (p. ex. l'asphaltage), contribue non seulement à réduire la capacité de captation des eaux de pluie et du carbone dans les sols, mais également à rendre l'environnement sensible aux glissements de terrain et à l'érosion. L'artificialisation, tout comme l'aménagement du territoire, est donc liée aux changements climatiques et à la diminution de la biodiversité (Institut d'études géologiques des États-Unis [USGS] 2013).

De plus, les changements de couverture terrestre affectent les superficies de terres agricoles. Celles-ci peuvent être transformées, par exemple, pour un usage résidentiel, ou peuvent cesser d'être cultivées, ce qui fait que la forêt ou d'autres milieux naturels peuvent s'y étendre. Les terres cultivables constituent une ressource non renouvelable et un patrimoine essentiel à l'autonomie alimentaire, d'où l'importance de suivre leurs évolutions (Vérificateur général du Québec 2024).

Plusieurs phénomènes peuvent expliquer l'augmentation des surfaces artificielles : le développement résidentiel et commercial, l'activité minière, le développement de routes et de centres de villégiature, par exemple. Toutes les augmentations de surfaces artificielles n'ont pas nécessairement le même impact environnemental sur un secteur. Les résultats des comptes des terres ne peuvent pas illustrer ces détails, mais permettent de visualiser des résultats de base sur ces changements et constituent une porte d'entrée vers une analyse approfondie.

Dans cette section, on s'intéresse principalement à deux types de changements nets de couverture terrestre par municipalité régionale de comté (MRC) : l'augmentation des surfaces artificielles et l'augmentation ou la perte des terres agricoles. Ces couvertures terrestres forment l'objet central des comptes des terres. Elles sont analysées selon les caractéristiques des MRC, d'abord de façon globale, ensuite selon la taille des MRC. En effet, les dynamiques d'artificialisation ou de changement dans les superficies de terres agricoles varient selon la densité de population, la présence de centre urbain et la part de terres agricoles sur un territoire. Les comptes des terres permettent de mesurer les **changements** de couverture terrestre des années 1990 aux années 2010.

Aperçu du cadre méthodologique et prudence dans l'interprétation des données

Les comptes des terres mesurent les changements de superficie des forêts, des milieux humides, des surfaces artificielles, des terres agricoles et des plans et cours d'eau intérieure du Québec méridional. Ils sont essentiellement la résultante des croisements des cartes des plus récents inventaires écoforestiers du Québec méridional du ministère des Ressources naturelles et des Forêts. D'autres données et caractéristiques du territoire sont ensuite utilisées pour compléter les comptes des terres et valider les résultats.

En raison de l'immensité du territoire québécois, environ une décennie est nécessaire pour collecter et analyser les données des inventaires écoforestiers ; ainsi, les années de collecte de données diffèrent d'une région à l'autre. De plus, les changements de couverture terrestre sont surtout perceptibles pour une longue période. **À des fins de simplification et de comparaison, les résultats présentés ci-après sont ajustés sur 20 ans, alors que les résultats complets sont souvent mesurés sur une période un peu plus longue. Pour cette raison, les résultats peuvent être inférieurs à ceux des autres publications des comptes des terres, qui sont basées sur les années réelles de captation des données (qui vont de 1990 à 2018)**¹. La carte à la page suivante ([carte 12.4.1](#)) présente le territoire d'étude et les années principales de captation des données des régions.

Les résultats correspondent aux changements réels du territoire et non à des limites de zonage ou administratives. Pour la période des années 1990 et 2000, l'intégralité du Québec méridional est comptabilisée. Pour la période des années 2010, 12 régions administratives sont disponibles (voir [carte 12.4.1](#)). L'analyse présentée se concentre sur les 78 MRC couvrant ces 12 régions, pour l'ensemble de la période des années 1990 à 2010 :

Bas-Saint-Laurent (8 MRC)

Capitale-Nationale (7 MRC)

Estrie (9 MRC)

Montréal (1 MRC)

Outaouais (5 MRC)

Abitibi-Témiscamingue (5 MRC)

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (5 MRC)²

Chaudière-Appalaches (10 MRC)

Laval (1 MRC)

Lanaudière (6 MRC)

Laurentides (8 MRC)

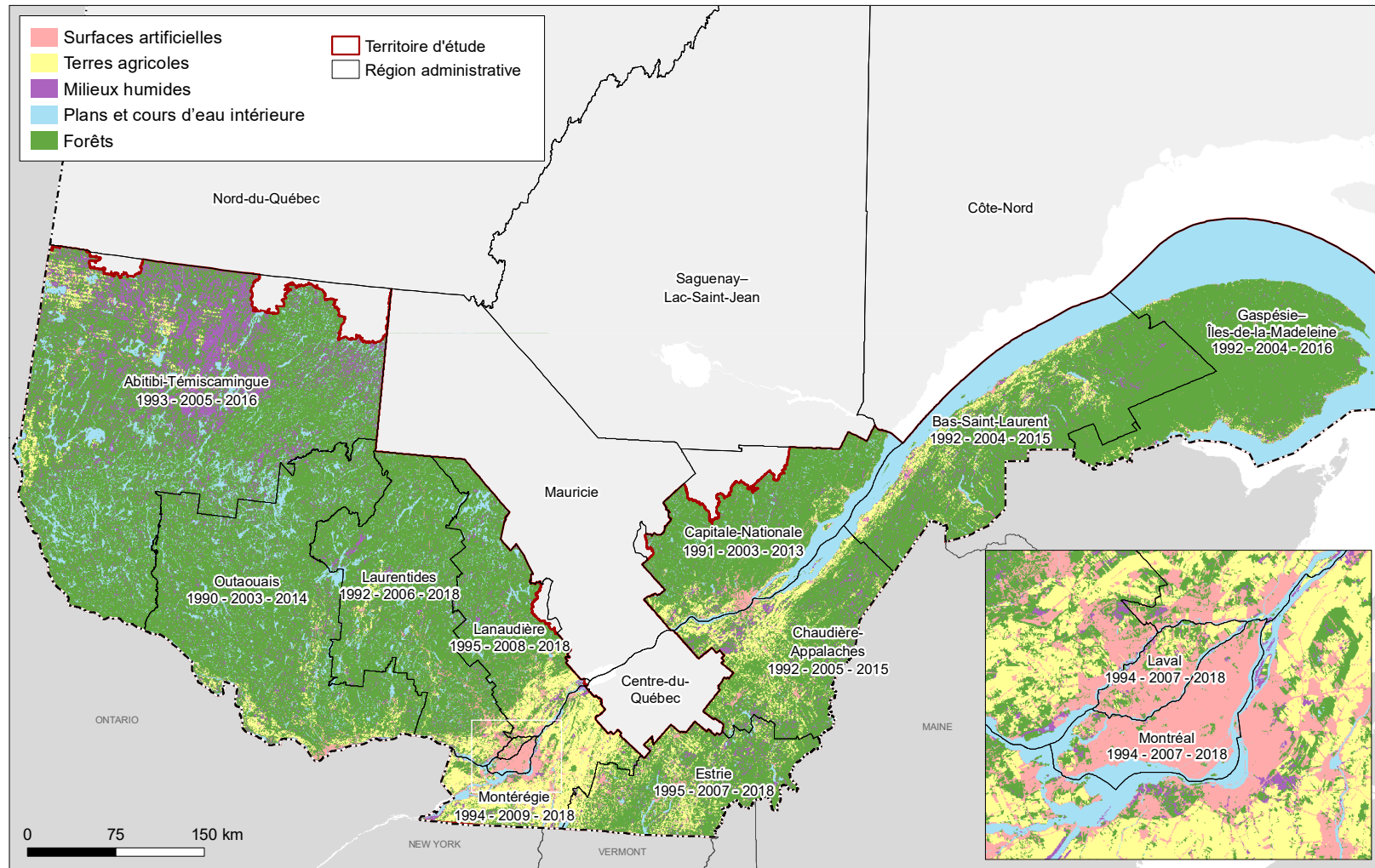
Montérégie (13 MRC)

1. Voir la matrice des changements de couverture terrestre : statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/4431.

2. Les résultats de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine ne sont pas disponibles pour les années 1990 et 2010, cette MRC est donc exclue du territoire d'études.

Carte 12.4.1

Territoire d'étude pour lequel des données sont disponibles, années principales de captation des données et couverture terrestre dominante des régions administratives



Note : La première année représente l'année principale de la prise de photographie aérienne durant les années 1990 (début de la première période).
 La deuxième année représente l'année principale de la prise de photographie aérienne durant les années 2000 (fin de la première période et début de la deuxième période).
 La troisième année représente l'année principale de la prise de photographie aérienne durant les années 2010 (fin de la deuxième période).

Sources : Données sur les comptes des terres : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, juillet 2023.
 Données sur les limites administratives : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs (SDA), janvier 2022.

Une superficie équivalente à la région de Montréal a été artificialisée en 20 ans

Pour les 78 MRC des 12 régions administratives du territoire d'étude, une hausse de 635 km² de surfaces artificielles a été enregistrée en 20 ans. À titre comparatif, la région administrative de Montréal¹ couvre une superficie de 625 km². Cette augmentation correspond à un taux d'augmentation de 13,2 % ; la population des MRC observées a, quant à elle, augmenté à un rythme similaire pendant la même période (soit de plus de 13 %)². Le rythme d'artificialisation a légèrement ralenti durant la période d'analyse la plus récente (des années 2000 aux années 2010).

Les 10 MRC connaissant la plus forte hausse de surfaces artificielles ont artificialisé, ensemble, l'équivalent de la superficie de l'île d'Orléans, soit 191 km², en 20 ans (voir [tableau 12.4.1](#) et [carte 12.4.2](#)). Plusieurs raisons peuvent expliquer l'artificialisation d'un territoire, comme le développement résidentiel, commercial et industriel. Entre

autres, l'expansion du réseau routier principal³ est l'une des raisons qui font que certaines MRC enregistrent de fortes augmentations, voire dans les plus élevées d'une période (voir [carte 12.4.2](#)), notamment dans les MRC de Témiscouata, de La Côte-de-Beaupré, de Papineau et de La Jacques-Cartier. La plupart des changements au profit de projets routiers sont faits au détriment de surfaces forestières.

Dans la MRC de La Vallée-de-l'Or, l'expansion minière (à Malartic) explique la majeure partie de la création de surfaces artificielles. Dans les autres MRC, les données satellitaires ne permettent pas de cibler une raison unique qui explique la progression des surfaces artificielles. Dans la région de Montréal, la progression des surfaces artificielles a ralenti : puisque 72 % de son territoire est composé de surfaces artificielles, les possibilités d'expansion des surfaces artificielles sont limitées.

1. La région administrative de Montréal comprend notamment l'île de Montréal, l'île des Sœurs, l'île Sainte-Hélène, l'île Notre-Dame, l'île Bizard et Dorval, ainsi que les plans d'eau environnants.
2. Taux de croissance de la population de 1996 à 2016.
3. Expansion du réseau routier supérieur détectable à l'aide de la méthodologie des comptes des terres.

Tableau 12.4.1

Les 10 MRC ayant connu les plus grandes hausses de surfaces artificielles, selon les différentes périodes

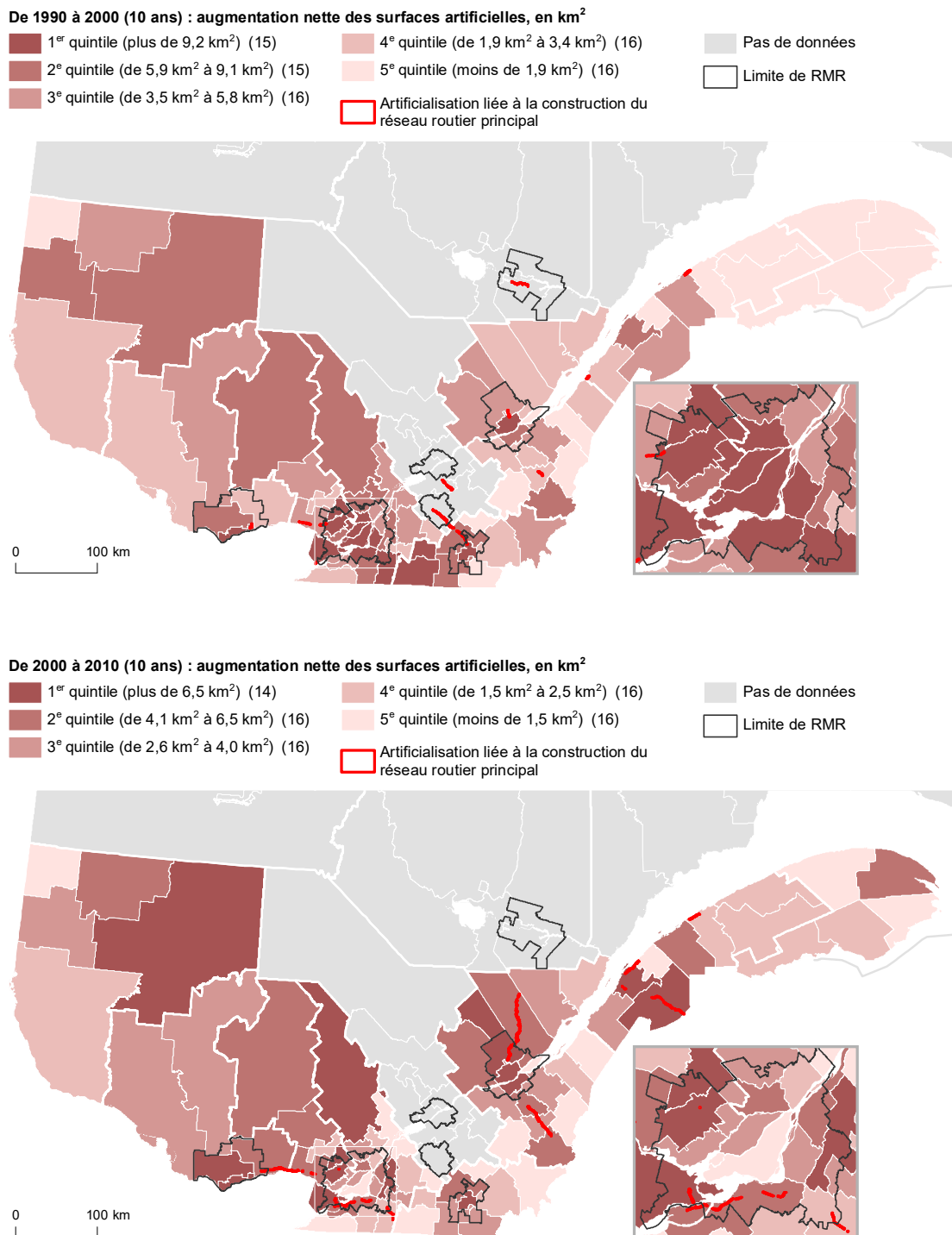
MRC	Région administrative	Augmentation en km ²
Années 1990 aux années 2000 – Ajusté sur 10 ans		
Laval	Laval	17,6
Les Moulins	Lanaudière	13,4
Longueuil	Montérégie	12,8
Gatineau	Outaouais	12,3
Québec	Capitale-Nationale	11,1
Montréal	Montréal	10,8
Vaudreuil-Soulanges	Montérégie	10,3
Thérèse-De Blainville	Laurentides	9,2
La Rivière-du-Nord	Laurentides	9,0
Roussillon	Montérégie	8,6
Années 2000 aux années 2010 – Ajusté sur 10 ans		
La Vallée-de-l'Or	Abitibi-Témiscamingue	11,7
La Rivière-du-Nord	Laurentides	11,5
Mirabel	Laurentides	11,3
Québec	Capitale-Nationale	10,9
Vaudreuil-Soulanges	Montérégie	10,4
Gatineau	Outaouais	10,0
La Jacques-Cartier	Capitale-Nationale	8,9
Les Collines-de-l'Outaouais	Outaouais	7,6
Matawinie	Lanaudière	7,4
La Vallée-du-Richelieu	Montérégie	7,4
Années 1990 aux années 2010 – Ajusté sur 20 ans		
Gatineau	Outaouais	22,3
Québec	Capitale-Nationale	21,9
Vaudreuil-Soulanges	Montérégie	20,7
La Rivière-du-Nord	Laurentides	20,4
Laval	Laval	20,2
Mirabel	Laurentides	18,7
La Vallée-de-l'Or	Abitibi-Témiscamingue	18,2
Les Moulins	Lanaudière	18,2
Longueuil	Montérégie	15,6
Sherbrooke	Estrie	14,9

Note : L'ajustement des données consiste à adapter sur 10 ou 20 ans les années qui séparent les différentes captations des photographies aériennes entre les différents inventaires écoforestiers afin d'améliorer les comparaisons entre les territoires. Ainsi, les résultats peuvent différer des autres publications portant sur les comptes des terres, qui sont habituellement basées sur les années réelles de captation des données.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, juillet 2023.

Carte 12.4.2

Augmentation des surfaces artificielles dans les MRC en km², ajustée sur 10 ans, années 1990 aux années 2000 et années 2000 aux années 2010



Sources : Données sur les comptes des terres : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, juillet 2023

Données sur les limites administratives : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs (SDA), janvier 2022.

La croissance des surfaces artificielles des années 1990 aux années 2010 (ajustée sur 20 ans) est répartie inégalement sur le territoire entre les MRC du Québec : elle varie entre 0,3 km² et 22,3 km². La médiane des 78 MRC recensées à ce jour est de 7,4 km².

La MRC de Gatineau est celle qui a connu la plus grande croissance de surfaces artificielles durant 20 ans, à savoir une augmentation de 22,3 km² (+ 22,0 %). Toutefois, en termes de variation, la MRC de Mirabel fait figure d'exception pour la croissance de ses surfaces artificielles de 43,3 % (+ 18,7 km² en 20 ans)⁴. Cette MRC est d'ailleurs celle qui présente la croissance de la population la plus forte au cours de la période étudiée : la population y a plus que doublé de 1996 à 2016⁵.

L'artificialisation s'observe dans toutes les régions du Québec. Toutefois, elle était particulièrement concentrée dans la couronne de Montréal entre les années 1990 et 2000 (Lanaudière, Laurentides, Montérégie et Laval

dans une moindre mesure), et en Estrie et au Saguenay–Lac-Saint-Jean (non présenté). Des années 2000 aux années 2010, l'artificialisation demeure plus concentrée dans les Laurentides, la Montérégie, la Capitale-Nationale, l'Outaouais et la Chaudière-Appalaches que dans les autres régions.

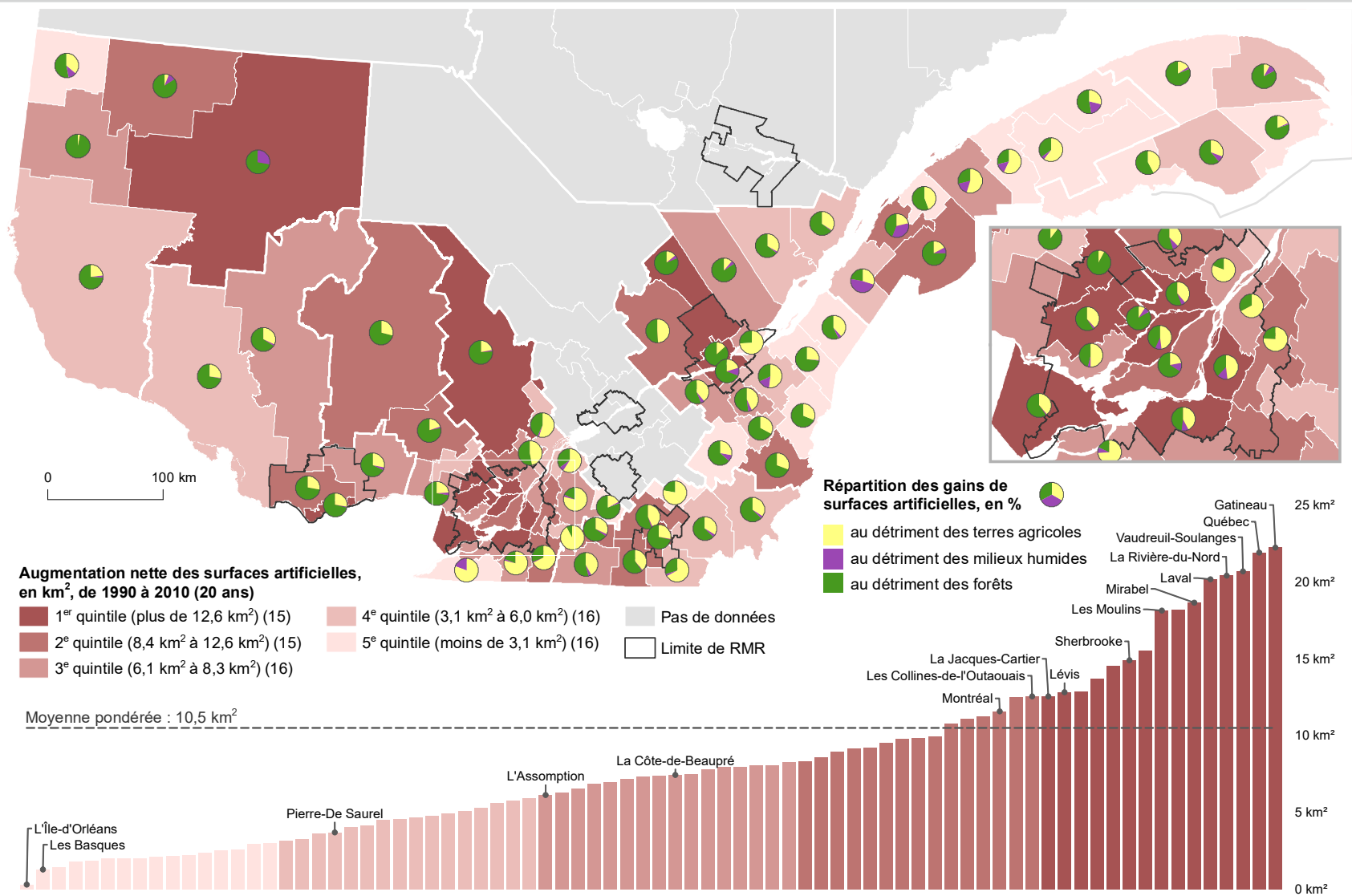
L'artificialisation au Québec s'est faite principalement au détriment des forêts (60 % de l'artificialisation), mais aussi des terres agricoles (35 %) et, dans une moindre mesure, des milieux humides (6 %). En Montérégie, c'est majoritairement au détriment des terres agricoles que l'artificialisation est observée. À titre d'exemple, 9 des 13 MRC de la Montérégie ont été artificialisées principalement au détriment des terres agricoles. Après la Montérégie, c'est en Estrie, au Bas-Saint-Laurent, à Laval et dans Lanaudière qu'on trouve les MRC ayant les plus grandes croissances de surfaces artificielles au détriment des terres agricoles ([figure 12.4.1](#)).

4. À titre comparatif, et afin d'aider à visualiser cette superficie, la municipalité de Windsor couvre une superficie de 14,9 km².

5. Voir le tableau *Estimations de la population des MRC, Québec, 1er juillet 1996 à 2023* : statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/4315.

Figure 12.4.1

Augmentation des surfaces artificielles au détriment d'autres surfaces en km² dans les MRC, ajustée sur 20 ans, années 1990 aux années 2010



Sources : Données sur les comptes des terres : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, juillet 2023.
Données sur les limites administratives : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs (SDA), janvier 2022.

Une artificialisation inégale selon la taille de la population : les taux d'artificialisation les plus élevés s'observent dans les MRC de moyenne et de petite taille

L'évolution des surfaces artificielles peut dépendre de plusieurs facteurs, comme des changements dans la population, dans l'économie d'une région ou dans les infrastructures locales. Dans les paragraphes suivants, on décrit l'artificialisation des MRC du Québec, selon la taille de leur population (grande, moyenne ou petite).

Dans cette analyse, les 78 MRC ont été catégorisées de la façon suivante :

- grand centre urbain : MRC dont la majorité de la population habite dans une municipalité de 100 000 habitants ou plus, soit Montréal, Québec, Laval, Longueuil, Gatineau, Sherbrooke, Les Moulins et Lévis (rappelons que pour l'instant, Saguenay et Trois-Rivières sont exclus du territoire d'étude);
- MRC de taille moyenne : MRC dont la majorité de la population habite dans une municipalité de 30 000 à 99 999 habitants;
- petite MRC : MRC dont la majorité de la population habite dans une municipalité de 29 999 habitants ou moins.

Puisque les résultats sont ajustés pour une période de 20 ans pour faciliter la comparaison, ceux-ci peuvent différer du [tableau en ligne](#).

► Grands centres urbains : 100 000 habitants ou plus

Les huit MRC catégorisées comme « grand centre urbain » présentent des augmentations de surfaces artificielles qui varient entre 11,6 km² et 22,3 km² sur une période de 20 ans (moyenne pondérée de 16,2 km²). La MRC de Gatineau est celle qui a connu la plus haute progression de surfaces artificielles (+ 22,3 km²). Les surfaces artificielles dans cette MRC ont augmenté de 22,0 %, ce qui porte leur part sur le territoire à 32,3 % ([tableau 12.4.2](#)). En deuxième position, la MRC de Québec a également vu ses surfaces artificielles augmenter fortement sur une période de 20 ans, soit de + 21,9 km². À l'autre extrémité, la MRC de Montréal a connu la plus faible augmentation de surfaces artificielles en 20 ans (+ 11,6 km² ; + 2,7 % ; les résultats ont été ajustés). La MRC de Montréal est la plus artificialisée de la province : en fin de période, les surfaces artificielles occupaient 71,9 % de sa superficie totale.

Parmi ces huit grands centres urbains, la MRC des Moulins dans Lanaudière est celle qui a connu la plus forte progression de sa population, soit de + 51,2 % en 20 ans⁶. Toutefois, il n'est pas possible d'établir dans quelle mesure l'augmentation de la population affecte l'artificialisation. En effet, la densité de population, les règlements municipaux, le réseau routier et l'économie peuvent tous avoir un effet sur l'artificialisation d'un territoire. Par exemple, l'artificialisation sur le territoire des MRC pourrait également être attribuable à la construction d'un réseau routier, de commerces et d'industries et de centres de villégiature.

Parmi les huit MRC où se trouvent de grands centres urbains, Lévis est celle qui couvre le plus de surfaces artificielles au mètre carré (m²) par habitant, soit 697 m²/hab., dans les années 2010. Il s'agit toutefois d'une diminution par rapport à la période précédente, qui s'explique par l'augmentation plus rapide de la population que de la quantité de surfaces artificielles recensées à la même période.

6. De 1998 à 2018.

► **MRC de taille moyenne : principalement composées de municipalités de 30 000 à 99 999 habitants**

On dénombre 16 MRC dans la catégorie « MRC de taille moyenne ». Ces dernières présentent des accroissements de surfaces artificielles qui varient entre 3,7 km² et 20,7 km² sur une période de 20 ans (moyenne pondérée de 12,2 km² ; les résultats ont été ajustés).

La MRC de Vaudreuil-Soulanges est celle où la plus forte augmentation de surfaces artificielles, soit de + 20,7 km², a été observée. En effet, les surfaces artificielles ont augmenté de 21,0 %, ce qui porte leur part sur le territoire à 10,7 %. En deuxième position, on trouve la MRC de La Rivière-du-Nord, où une augmentation de 20,4 km² a été enregistrée. À l’opposé, les MRC de L’Assomption et de Pierre-De Saurel présentent les plus faibles augmentations des surfaces artificielles durant la période, soit une augmentation respective de 6,1 km² et de 3,7 km².

À l’échelle de la province, Mirabel est la MRC qui a connu la plus forte progression de sa population sur 20 ans, soit une augmentation de 124,0 %⁷. Toutefois, il n’est pas possible d’établir dans quelle mesure la hausse de la population affecte l’artificialisation. L’artificialisation sur le territoire des MRC pourrait être attribuable, entre autres, à la construction de réseaux routiers, de commerces, d’industries et d’infrastructures ou à l’agrandissement de bâtiments. Par ailleurs, l’aéroport s’est agrandi durant cette période, ce qui expliquerait une partie de cette augmentation.

Parmi les 16 MRC qualifiées de moyens centres urbains, La Vallée-de-l’Or est celle qui couvre le plus de surfaces artificielles au mètre carré (m²) par habitant, soit 2 575 m²/hab., dans les années 2010. Il s’agit d’une augmentation par rapport à la période précédente : les surfaces artificielles ont augmenté plus rapidement que la population recensée à la même période. Contrairement à La Vallée-de-l’Or, les MRC de La Rivière-du-Nord et de Mirabel ont connu les plus fortes baisses des surfaces artificielles par habitant entre les années 1990 et 2010 : leur population a augmenté davantage que la quantité de surfaces artificielles durant les périodes observées.

► **Petites MRC : principalement composées de municipalités de 29 999 habitants ou moins**

Il y a 54 MRC composées principalement de petites municipalités (de 1000 à 29 999 habitants) et de communautés rurales (moins de 1000 habitants). On observe également dans ces MRC des accroissements de surfaces artificielles pour une période de 20 ans qui varient entre 0,3 km² et 13,7 km² (moyenne pondérée de 6,9 km²).

La MRC de Matawinie (dans le nord de Lanaudière) est celle qui a connu la plus forte augmentation de surfaces artificielles, soit + 13,7 km² en 20 ans. Les surfaces artificielles dans cette MRC ont augmenté de 12,9 %, leur part sur le territoire s’établissant à 1,2 %. Les MRC de La Jacques-Cartier (Capitale-Nationale), des Collines-de-l’Outaouais (Outaouais), de La Vallée-du-Richelieu (Montérégie) et du Val-Saint-François (Estrie) sont les autres MRC qui ont connu les progressions les plus élevées pour ce regroupement, soit une augmentation respective de 12,6 km², 12,6 km², 12,5 km² et 11,1 km² (les résultats ont été ajustés).

À l’opposé, les MRC de L’Île-d’Orléans, des Basques et du Haut-Saint-Laurent présentent les plus faibles augmentations des surfaces artificielles sur la période, soit une progression respective de 0,3 km², 1,3 km² et 1,5 km². Il n’y a pas ou il y a peu de relation entre l’augmentation des surfaces artificielles et de la population pour les MRC de petite taille. D’ailleurs, l’augmentation de l’artificialisation dans certaines MRC, comme Témiscouata, La Côte-de-Beaupré et Papineau, s’explique entre autres par des projets d’aménagement de route en autoroute, ou de prolongement de route. Par exemple, Témiscouata a connu une croissance des surfaces artificielles de 25,2 % entre les années 1990 et 2010 : elles sont passées de 39,2 km² à 64,2 km², et ce, malgré une diminution de la population de plus de 15,0 %. Plus de la moitié (55 %) de l’artificialisation observée dans la MRC de Témiscouata dans les années 2010 s’explique par le projet de réaménagement de la route 185 en autoroute (85).

Parmi les 54 petites MRC, les cinq qui couvrent le plus de surfaces artificielles au mètre carré (m²) par habitant dans les années 2010 sont Charlevoix (3 664 m²/hab.), Charlevoix-Est (3 576 m²/hab.), Antoine-Labelle (3 406 m²/hab.), Témiscouata (3 250 m²/hab.) et La Haute-Gaspésie (3 235 m²/hab.). Ces cinq MRC ont toutes vu leur superficie

7. De 1998 à 2018.

de surfaces artificielles augmenter, alors que leur population a généralement diminué ou est demeurée stable entre les deux périodes analysées⁸.

Changements de superficies des terres agricoles dans les MRC au Québec en 20 ans

Entre les années 1990 et les années 2010, les terres agricoles de l'ensemble des MRC du Québec (pour les 12 régions disponibles) ont diminué de 1 406,0 km² au net (ajusté sur 20 ans), et ce, généralement au profit des forêts et des surfaces artificielles. Les changements **nets** dans les superficies des terres agricoles se situent entre – 66,9 km² et + 12 km² (moyenne pondérée de – 19,2 km² pour l'ensemble des MRC du territoire d'étude). La majorité des MRC (71 des 78) couvertes dans l'analyse ont subi une perte nette de terres agricoles, et d'importantes variations sont visibles par endroit, par exemple dans la Beauce-Sartigan, l'Abitibi-Ouest et Rouyn-Noranda. Dans sept MRC (Les Maskoutains, Lotbinière, Rouville, Montcalm, Acton, Pierre-de-Saurel et La Rivière-du-Nord), les superficies agricoles nettes se sont toutefois maintenues ou ont augmenté, malgré la tendance à la diminution.

► Pertes des terres agricoles dans les régions selon la densité de la population

Dans les années 1990, les MRC densément peuplées du territoire d'étude⁹ comptaient un total de 676,2 km² de terres agricoles, tandis que dans les années 2010, ce chiffre s'établissait à 571,8 km² (y compris l'ajustement de 20 ans). Il s'agit donc d'une diminution nette de 104,4 km² au cours de cette période (création de 12,3 km² et diminution de 116,8 km² de terres agricoles). Ces MRC ont perdu entre – 0,8 km² et – 27,0 km² de terres agricoles respectivement (moyenne pondérée de – 11,7 km²) sur une période de 20 ans.

Gatineau affiche la plus grande diminution nette de terres agricoles entre les deux décennies (– 27,0 km²), soit – 28,8 %. En comparaison, la MRC de Thérèse-De Blainville a connu la plus faible diminution nette de terres agricoles

pour la même période (– 0,8 km² ; – 1,4 %). Dans les MRC densément peuplées, 53 % de la perte des terres agricoles est attribuable à un phénomène d'enfrichement, 44 % de cette perte s'explique par l'artificialisation des terres agricoles, et le restant est dû à la croissance de milieux humides sur des terres agricoles ([figure 12.4.2](#) et [tableau 12.4.3](#)).

En ce qui concerne les MRC moins densément peuplées, les changements nets dans les superficies des terres agricoles varient entre – 66,9 km² et + 12,0 km² (moyenne pondérée de – 19,4 km²). Par ailleurs, Beauce-Sartigan affiche la plus grande diminution nette, soit 66,9 km² (– 19,4 %) en 20 ans. Dans ces MRC, les pertes sont partiellement compensées par des gains à d'autres endroits, notamment dans Les Maskoutains, qui a connu un gain net de ses terres agricoles de 12,0 km² sur 20 ans. Ainsi, entre les deux périodes, les MRC faiblement peuplées ont, au total, enregistré une diminution nette de 1 301,6 km² de terres agricoles. La majorité des diminutions, soit 87 %, se sont produites au profit des forêts, alors que le reste est attribuable à l'artificialisation ([figure 12.4.2](#)).

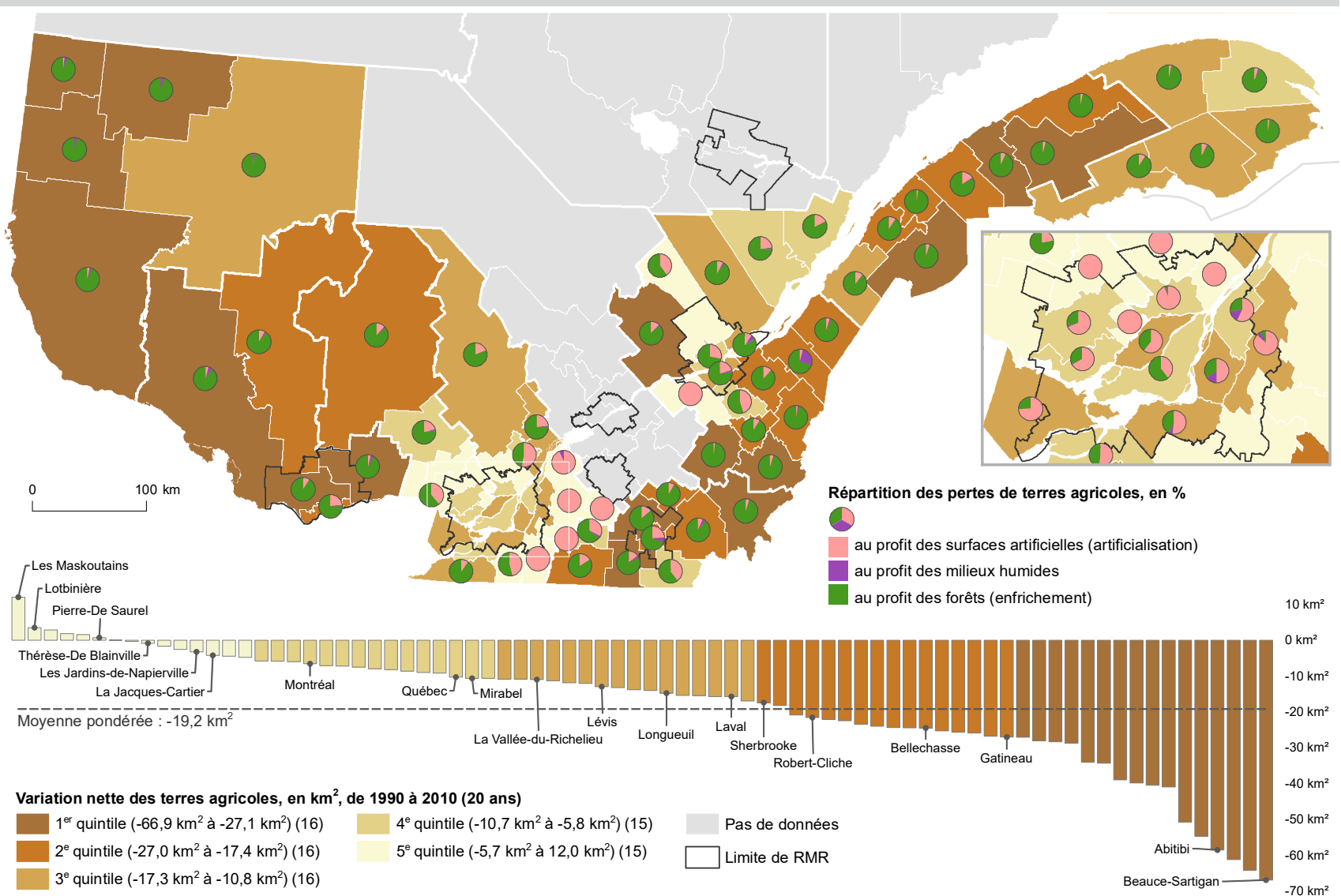
Tant pour les MRC denses que pour les MRC peu denses en matière de population, la majorité des diminutions de terres agricoles sont dues au phénomène d'enfrichement (des arbres qui poussent sur une terre agricole non cultivée, qui devient alors une forêt) et à la création de surfaces artificielles. D'une part, l'enfrichement est responsable de la perte nette d'environ 1 181,4 km² de terres agricoles. Ce phénomène s'observe particulièrement dans les territoires peu densifiés, notamment dans Beauce-Sartigan et dans les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue. D'autre part, environ 221,0 km² de terres agricoles ont été artificialisés dans l'ensemble des MRC. L'artificialisation des terres agricoles se produit surtout dans les MRC densément peuplées, particulièrement à Laval où 60,5 % des pertes des terres agricoles sont attribuées à l'artificialisation ([figure 12.4.2](#)). En somme, les MRC les plus densifiées perdent en moyenne moins de territoires agricoles, mais les pertes sont souvent dues à l'artificialisation et donc, difficilement réversibles.

8. Pour le tableau complet des surfaces artificielles par habitant pour les MRC, consulter le lien suivant : statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/4668.

9. MRC ayant une densité de la population supérieure à 400 habitants par kilomètre carré. Pour la décennie 2010, il y a : Montréal, Gatineau, Laval, Longueuil, Québec, Thérèse-De-Blainville, Les Moulins, Sherbrooke et L'Assomption (Trois-Rivières est exclue du territoire d'études).

Figure 12.4.2

Augmentation et diminution des terres agricoles au détriment ou au profit d'autres surfaces en km² dans les MRC, ajustée sur 20 ans, années 1990 aux années 2010



Sources : Données sur les comptes des terres : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, juillet 2023.
Données sur les limites administratives : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs (SDA), janvier 2022.

► Contrastes entre régions de forte et de faible prédominance agricole

Prédominance agricole : la prédominance agricole est la part des terres agricoles sur l'ensemble d'un territoire d'une MRC. Une MRC à forte prédominance agricole aura plus de 50 % de son territoire composé de terres agricoles observables ; une MRC à moyenne prédominance agricole aura entre 20 % et 50 % de terres agricoles ; les autres MRC seront définies comme « faiblement agricole ».

Il est à noter que dans cette analyse, cette prédominance est basée sur les résultats des comptes des terres, c'est-à-dire les surfaces effectivement utilisées pour l'agriculture (interprétation visuelle du territoire) et non sur les proportions de territoire protégé réservées à l'agriculture (définition de la Commission de protection du territoire agricole du Québec).

Les données présentées dans cette analyse sont donc différentes de celles des zonages agricoles officiels utilisés par la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Dans les neuf MRC à forte prédominance agricole (plus de 50 % de la superficie), les changements nets des terres agricoles varient entre -11 km^2 et $+12 \text{ km}^2$ (moyenne pondérée de $-0,3 \text{ km}^2$) des années 1990 aux années 2010. Ce regroupement de MRC enregistre une diminution nette de terres agricoles, mais de faible ampleur, soit un changement net de $-27,3 \text{ km}^2$ ($74,0 \text{ km}^2$ de terres agricoles ont été créés et $101,3 \text{ km}^2$ ont été perdus). Ces MRC sont, pour la plupart, situées dans la Montérégie. La MRC des Maskoutains se distingue par les 76,9 % de son territoire utilisé pour l'agriculture, suivie par Rouville (74,1 %) et Le Haut-Richelieu (70,7 %). Les MRC où les superficies de terres agricoles ont le plus diminué, au net, sont La Vallée-du-Richelieu ($-11,0 \text{ km}^2$), Mirabel ($-10,6 \text{ km}^2$) et

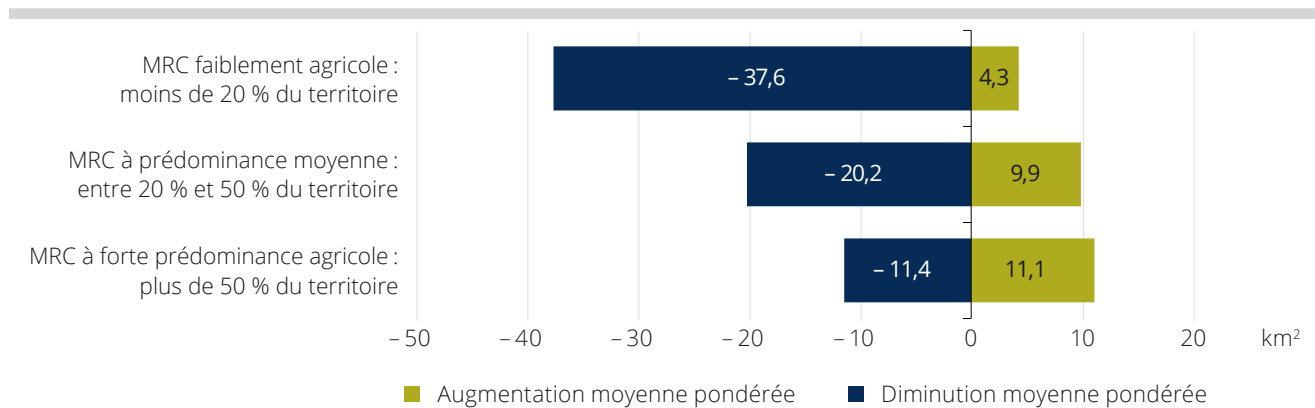
Beauharnois-Salaberry ($-10,6 \text{ km}^2$). Sur ces neuf MRC, seules trois ont connu une augmentation nette de ces terres durant les deux périodes : Les Maskoutains (création de 24 km^2 ; perte de 12 km^2), Rouville (création de $9,4 \text{ km}^2$; perte de $6,5 \text{ km}^2$) et Pierre-De Saurel (création de $7,7 \text{ km}^2$; perte de $7,0 \text{ km}^2$).

Dans les vingt MRC à moyenne prédominance agricole (entre 20 et 50 % de la superficie), les changements nets varient entre $-24,5 \text{ km}^2$ et $+3,5 \text{ km}^2$ (moyenne pondérée de $-10,3 \text{ km}^2$) des années 1990 aux années 2010. Celles-ci sont essentiellement en Chaudière-Appalaches, en Estrie, dans Lanaudière et en Montérégie. On observe dans plusieurs de ces MRC des augmentations et des diminutions importantes sur un même territoire : on y recense, au total, une hausse de $147,8 \text{ km}^2$ et une baisse de $331,2 \text{ km}^2$ de terres agricoles. Parmi ces 20 MRC, 3 ont enregistré une augmentation **nette**, mais de faible ampleur, de superficie agricole en 20 ans : Lotbinière ($+3,5 \text{ km}^2$ nets, dans Chaudière-Appalaches), Montcalm ($+1,9 \text{ km}^2$ net, dans Lanaudière) et Acton ($+1,6 \text{ km}^2$ net, en Montérégie). Les MRC où l'on observe le plus de changements sont Coaticook ($+23,0 \text{ km}^2$ et $-28,7 \text{ km}^2$) et Brome-Missisquoi ($+13,5 \text{ km}^2$ et $-34,4 \text{ km}^2$). Les MRC qui ont enregistré les plus fortes diminutions **nettes** de terres agricoles sont Bellechasse ($-24,5 \text{ km}^2$) et Les Sources ($-24,4 \text{ km}^2$).

Les 49 MRC où les terres agricoles comptent pour moins de 20 % du territoire ont généralement subi, en moyenne, des diminutions plus importantes en 20 ans que celles des deux autres regroupements. Pour l'ensemble de ces MRC, on observe une augmentation de $162,4 \text{ km}^2$ et une diminution de $1\,357,8 \text{ km}^2$ de terres agricoles, soit une diminution nette de $1\,195,4 \text{ km}^2$ (moyenne pondérée de $-32,8 \text{ km}^2$). Les diminutions nettes varient entre $-1,6 \text{ km}^2$ et $-66,9 \text{ km}^2$. Les MRC ayant enregistré les plus fortes diminutions nettes de superficies des terres agricoles sont Beauce-Sartigan ($-66,9 \text{ km}^2$), Abitibi-Ouest ($-64,2 \text{ km}^2$) et Rouyn-Noranda ($-61,2 \text{ km}^2$). À l'inverse, les plus faibles diminutions ont été observées dans les Pays-d'en-Haut ($-1,6 \text{ km}^2$), à Argenteuil ($-4,8 \text{ km}^2$) et dans La Jacques-Cartier ($+4,2 \text{ km}^2$). Le graphique suivant permet de comparer les augmentations et les diminutions moyennes pondérées de terres agricoles, pour les trois regroupements de MRC.

Figure 12.4.3

Augmentation et diminution moyenne des superficies de terres agricoles, selon la prédominance agricole des MRC, années 1990 aux années 2010 (ajusté sur 20 ans), en km²



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, juillet 2023.

En somme, les gains nets de terres agricoles sont rares : 384,3 km² de terres agricoles ont été créés dans les 78 MRC, et 1 790,3 km² ont été perdus en 20 ans¹⁰. Les pertes de terres agricoles sont similaires dans les MRC à forte et moyenne prédominance agricole. Or, les gains sont plus prononcés dans les MRC à moyenne prédominance agricole que dans celles à forte prédominance agricole. Il est possible que l'expansion du territoire agricole soit simplement limitée dans les MRC à forte prédominance agricole. Dans les MRC faiblement agricoles, les pertes sont beaucoup plus importantes que dans les autres, particulièrement dans les régions les plus éloignées des grands centres.

10. Données ajustées sur 20 ans : les résultats complets évalués sur une plus longue période. Voir statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/4430.

Conclusion

L'artificialisation a progressé dans toutes les MRC, particulièrement à Gatineau, à Québec et dans les MRC en périphérie de Montréal. Toutefois, les taux de croissance les plus importants sont dans les MRC de plus petite taille en périphérie des centres urbains. L'artificialisation se fait davantage au détriment des milieux naturels que des terres agricoles. Cependant, on observe qu'une plus grande part de l'artificialisation se fait au détriment des terres agricoles à mesure qu'on se rapproche des centres urbains (par exemple, dans les MRC de la Montérégie).

Selon les données, on remarque qu'il y a eu une tendance générale à la diminution des terres agricoles au Québec entre les années 1990 et les années 2010. La diminution des terres agricoles est le plus souvent due à une augmentation des surfaces forestières, signe que la terre n'est plus cultivée. Cette tendance est particulièrement marquée dans les régions faiblement peuplées. Toutefois, les raisons à l'origine de ces diminutions ne sont pas expliquées par les données. Or, les diminutions de terres agricoles les plus fortes pourraient être attribuables à des facteurs tels que le déclin démographique et les changements dans les pratiques agricoles.

En ce qui concerne les MRC densément peuplées, la diminution des terres agricoles peut être expliquée par plusieurs phénomènes, entre autres, le développement urbain qui comprend la construction de routes, de résidences, de stationnements, de carrières, ainsi que l'aménagement de parcs et de terrains de golf. Par exemple, dans les MRC proches des centres urbains comme Gatineau, l'expansion résidentielle et commerciale s'observe conjointement à une réduction importante des terres agricoles, en parallèle avec une augmentation de la population entre les années 1990 et les années 2010.

Références

- AGENCE EUROPÉENNE POUR L'ENVIRONNEMENT (2022). *Land take and land degradation in functional urban areas*, [En ligne], 78 p. [www.eea.europa.eu/publications/land-take-and-land-degradation].
- ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA (2024, mis à jour le 30 mai). *Changement d'affectation des terres*, [En ligne]. [www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/changement-affectation-terres.htm].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2024, mis à jour le 22 mai). *Estimations de la population des MRC, Québec, 1^{er} juillet 1996 à 2023*, [En ligne]. [statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/4315].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2024). *Comptes des terres du Québec méridional – Principaux résultats*, [En ligne]. [statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/comptes-terres-quebec-meridional-principaux-resultats].
- INSTITUT D'ÉTUDES GÉOLOGIQUES DES ÉTATS-UNIS [USGS] (2013). *Consequences of Land Use and Land Cover Change*, [Infographie]. Repéré au pubs.usgs.gov/fs/2013/3010/pdf/fs2013-3010.pdf.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (2024). « Protection du territoire agricole » dans *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2023-2024*, [En ligne], avril 2024, Québec, p. 7-47. [www.vgq.qc.ca/Fichiers/Publications/rapport-cdd/207/CDD_avril2024_ch3_TerritoireAgricole.pdf].
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS (2023). *Cartes et données écoforestières*.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS (2022). *Système sur les découpages administratifs*.
- NATIONS UNIES, COMMISSION EUROPÉENNE, ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE, FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL, ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES, BANQUE MONDIALE (2016). *Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale, 2012*, [En ligne], Nations Unies, New York, 409 p. [unstats.un.org/unsd/envaccounting/seeaRev/CF_trans/SEEA_CF_Final_fr.pdf].
- ROY-MILLIARD, Sarah, et Patricia BEAUREGARD-DESJARDINS (2024). *Comptes des terres du Québec méridional – Édition 2024*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 138 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/comptes-terres-quebec-meridional-2024.pdf].
- STATISTIQUE CANADA (2022, mis à jour le 5 mai). *Croissance démographique dans les régions rurales du Canada, 2016 à 2021*, [En ligne]. [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/98-200-x/2021002/98-200-x2021002-fra.cfm].
- UHDE, Stéphanie, et Maxime KEITH (2018). *Comptes des terres du Québec méridional – Édition révisée*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 179 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/comptes-des-terres-du-quebec-meridional-edition-revisee.pdf].

Informations complémentaires

Le survol des principaux changements de couverture terrestre survenus à l'échelle des MRC donne un aperçu de l'information pouvant être tirée des comptes des terres du Québec méridional. En plus de ces données, la structure géographique offre la possibilité de compiler des statistiques pour différents découpages du territoire, ou encore de les combiner à d'autres sources de données au sein d'un système d'information géographique afin d'enrichir les analyses. De même, certaines classes de couverture terrestre n'ont pas été abordées dans ce chapitre, ou l'ont très peu été, et d'autres angles d'analyse des données sont possibles, en particulier à partir des matrices des changements de couverture terrestre. Le lectorat intéressé est invité à consulter nos différents produits pour en apprendre davantage sur le développement des comptes des terres pour le Québec et leurs applications potentielles, notamment en appui à l'aménagement durable du territoire.

Des tableaux de résultats ainsi qu'une carte interactive permettant de visualiser les données géographiques des comptes des terres à grande échelle sont disponibles sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Tableau 12.4.2

Évolution des surfaces artificielles ajustée¹ sur 20 ans, MRC² et ensemble des territoires disponibles, années 1990 aux années 2010

MRC par région administrative et part du territoire couvert ³	Superficie totale de la MRC	Changement des surfaces artificielles au détriment ou au profit d'autres types de surfaces				Change-ment net	Superficie des surfaces artificielles en fin de période	Variation des surfaces artificielles	Part des surfaces artificielles sur le territoire en fin de période	
		Terres agricoles	Milieux humides	Eau	Forêts					
						km ²				
										%
01 Bas-Saint-Laurent (100 %)										
07 La Matapédia (100 %)	5 433,7	1,5	0,1	—	0,9	2,6	40,0	9,3	0,7	
08 La Matanie (100 %)	5 508,7	0,6	0,4	—	1,1	2,1	42,9	5,6	0,8	
09 La Mitis (100 %)	3 244,5	1,7	0,4	—	0,9	3,0	37,6	10,3	1,2	
10 Rimouski-Neigette (100 %)	3 733,3	3,8	1,2	—	2,0	7,0	61,8	13,7	1,7	
11 Les Basques (100 %)	1 587,1	0,6	—	—	0,7	1,3	16,3	11,0	1,0	
12 Rivière-du-Loup (100 %)	1 780,6	2,3	3,8	—	4,7	10,8	80,6	18,2	4,5	
13 Témiscouata (100 %)	4 050,0	1,7	0,8	—	7,4	9,9	64,2	25,2	1,6	
14 Kamouraska (100 %)	3 065,4	1,4	2,3	—	1,1	4,8	61,1	10,1	2,0	
03 Capitale-Nationale (84,6 %)										
15 Charlevoix-Est (100 %)	2 994,8	1,6	0,1	—	2,9	4,5	58,2	9,3	1,9	
16 Charlevoix (79,6 %)	3 416,2	1,7	0,1	—	3,1	5,0	48,7	12,9	1,4	
20 L'Île-d'Orléans (100 %)	345,0	0,2	—	—	0,1	0,3	10,9	2,7	3,2	
21 La Côte-de-Beaupré (68,7 %)	3 606,9	0,8	0,4	—	6,2	7,4	69,9	12,3	1,9	
22 La Jacques-Cartier (86,3 %)	2 878,2	1,7	0,6	-0,1	10,3	12,6	73,1	19,0	2,5	
23 Québec (100 %)	600,5	2,9	0,1	—	18,9	21,9	238,7	9,8	39,8	
34 Portneuf (93,9 %)	3 895,0	4,7	—	—	4,8	9,5	97,9	10,3	2,5	
05 Estrie (100 %)										
30 Le Granit (100 %)	2 827,4	1,5	0,1	—	2,6	4,2	47,7	9,9	1,7	
40 Les Sources (100 %)	792,3	2,0	—	-0,5	0,6	2,0	31,8	7,2	4,0	
41 Le Haut-Saint-François (100 %)	2 302,6	1,5	0,2	—	2,9	4,6	44,0	12,0	1,9	
42 Le Val-Saint-François (100 %)	1 426,0	4,8	0,3	—	6,1	11,1	59,8	25,4	4,2	
43 Sherbrooke (100 %)	366,0	4,2	0,2	-0,2	10,7	14,9	103,7	16,1	28,3	
44 Coaticook (100 %)	1 349,3	2,5	0,1	—	1,1	3,6	35,6	12,9	2,6	
45 Memphrémagog (100 %)	1 444,1	3,8	0,2	-0,1	6,0	10,0	74,8	16,2	5,2	
46 Brome-Missisquoi (100 %)	1 701,2	3,6	0,4	-0,2	4,6	8,3	90,9	11,2	5,3	
47 La Haute-Yamaska (100 %)	648,7	2,9	0,3	—	6,0	9,2	81,9	12,6	12,6	

Suite à la page 235

Tableau 12.4.2 (suite)

Évolution des surfaces artificielles ajustée¹ sur 20 ans, MRC² et ensemble des territoires disponibles, années 1990 aux années 2010

MRC par région administrative et part du territoire couvert ³	Superficie totale de la MRC	Changement des surfaces artificielles au détriment ou au profit d'autres types de surfaces				Change-ment net	Superficie des surfaces artificielles en fin de période	Variation des surfaces artificielles	Part des surfaces artificielles sur le territoire en fin de période
		Terres agricoles	Milieux humides	Eau	Forêts				
		km ²						%	
06 Montréal (100 %)									
66 Montréal (100 %)	625,0	2,5	1,5	-0,1	7,7	11,6	449,3	2,7	71,9
07 Outaouais (100 %)									
80 Papineau ⁴ (100 %)	3 321,1	2,1	0,3	—	5,0	7,4	58,2	17,7	1,8
81 Gatineau (100 %)	380,6	6,1	0,2	—	15,9	22,3	122,8	22,0	32,3
82 Les Collines-de-l'Outaouais ⁴ (100 %)	2 078,6	3,4	—	—	9,2	12,6	79,7	21,5	3,8
83 La Vallée-de-la-Gatineau (100 %)	14 166,3	2,2	0,1	—	4,7	7,2	60,2	15,4	0,4
84 Pontiac (100 %)	14 130,4	1,3	0,1	-0,2	3,5	4,7	43,2	17,7	0,3
08 Abitibi-Témiscamingue (94,3 %)									
85 Témiscamingue (100 %)	19 253,1	1,0	0,1	-0,2	3,1	4,0	42,1	11,6	0,2
86 Rouyn-Noranda (100 %)	6 483,7	0,2	-0,3	1,0	7,0	8,0	75,3	12,4	1,2
87 Abitibi-Ouest (88,7 %)	3 207,9	0,8	0,2	-0,1	1,2	2,2	41,1	6,8	1,3
88 Abitibi (97,2 %)	7 721,2	0,5	0,8	—	7,3	8,6	73,2	15,7	0,9
89 La Vallée-de-l'Or (88,9 %)	24 323,3	0,1	5,5	-1,3	13,8	18,2	111,8	20,4	0,5
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (56,5 %)									
01 Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine ⁵ (0 %)
02 Le Rocher-Percé (100 %)	12 728,3	0,4	—	—	1,6	2,0	42,6	5,1	0,3
03 La Côte-de-Gaspé (100 %)	10 548,4	0,4	0,6	-0,4	4,5	5,1	55,1	10,6	0,5
04 La Haute-Gaspésie (100 %)	11 465,9	0,3	0,1	—	1,7	2,1	36,6	7,0	0,3
05 Bonaventure (100 %)	5 622,1	1,0	0,3	—	1,9	3,2	50,8	8,4	0,9
06 Avignon (100 %)	3 793,7	1,3	-0,1	—	1,8	2,9	40,7	8,2	1,1

Suite à la page 236

Tableau 12.4.2 (suite)

Évolution des surfaces artificielles ajustée¹ sur 20 ans, MRC² et ensemble des territoires disponibles, années 1990 aux années 2010

MRC par région administrative et part du territoire couvert ³	Superficie totale de la MRC	Changement des surfaces artificielles au détriment ou au profit d'autres types de surfaces				Change-ment net	Superficie des surfaces artificielles en fin de période	Variation des surfaces artificielles	Part des surfaces artificielles sur le territoire en fin de période
		Terres agricoles	Milieux humides	Eau	Forêts				
		km ²						%	
12 Chaudière-Appalaches (100 %)									
17 L'Islet (100 %)	2 459,8	1,0	0,1	—	1,4	2,6	42,5	7,1	1,7
18 Montmagny (100 %)	2 059,1	0,6	—	—	1,7	2,4	42,1	6,8	2,0
19 Bellechasse (100 %)	1 811,0	3,1	0,9	—	1,9	6,0	63,4	12,3	3,5
251 Lévis (100 %)	498,3	2,6	1,4	-0,1	8,9	12,8	99,7	15,4	20,0
26 La Nouvelle-Beauce (100 %)	914,8	3,5	0,4	-0,1	4,3	8,1	49,7	22,7	5,4
27 Robert-Cliche (100 %)	845,6	1,9	—	-0,3	4,1	5,8	37,3	22,5	4,4
28 Les Etchemins (100 %)	1 823,3	0,6	—	—	1,4	2,0	33,4	7,5	1,8
29 Beauce-Sartigan (100 %)	1 976,9	3,4	0,1	—	7,7	11,2	66,0	21,7	3,3
31 Les Appalaches (100 %)	1 987,7	1,0	0,3	-1,8	2,3	1,8	88,1	2,2	4,4
33 Lotbinière (100 %)	1 754,1	2,7	0,4	—	3,8	6,9	48,2	17,2	2,8
13 Laval (100 %)									
65 Laval (100 %)	266,9	9,5	1,8	0,2	8,7	20,2	151,2	15,7	56,7
14 Lanaudière (96,4 %)									
52 D'Autray (97,7 %)	1 322,9	3,2	0,1	-0,1	2,5	5,6	61,8	10,5	4,7
60 L'Assomption (100 %)	285,3	4,9	—	0,1	1,2	6,1	58,1	12,1	20,4
61 Joliette (100 %)	424,5	3,9	0,1	-0,2	4,3	8,0	62,6	15,5	14,7
62 Matawinie (95,7 %)	10 018,2	2,9	0,4	—	10,5	13,7	120,6	12,9	1,2
63 Montcalm (100 %)	716,1	3,6	0,7	-0,1	5,1	9,2	56,5	20,8	7,9
64 Les Moulins (100 %)	266,1	7,0	1,0	—	10,1	18,2	92,5	26,5	34,8
15 Laurentides (100 %)									
72 Deux-Montagnes (100 %)	304,4	4,0	0,3	0,1	3,6	8,0	57,0	17,0	18,7
73 Thérèse-De Blainville (100 %)	211,6	1,2	1,0	-0,1	10,8	12,9	78,9	20,1	37,3
74 Mirabel (100 %)	486,0	7,3	0,3	—	11,0	18,7	68,2	43,3	14,0
75 La Rivière-du-Nord (100 %)	466,2	1,6	0,2	—	18,6	20,4	97,5	28,1	20,9
76 Argenteuil (100 %)	1 339,4	1,9	0,2	-0,2	5,8	7,8	50,4	17,0	3,8
77 Les Pays-d'en-Haut (100 %)	734,4	0,4	-0,1	—	3,0	3,3	50,7	6,1	6,9
78 Les Laurentides (100 %)	2 680,5	1,7	0,2	—	6,5	8,3	98,9	8,9	3,7
79 Antoine-Labelle (100 %)	16 297,5	2,9	-0,1	—	7,0	9,8	120,9	9,6	0,7

Suite à la page 237

Tableau 12.4.2 (suite)

Évolution des surfaces artificielles ajustée¹ sur 20 ans, MRC² et ensemble des territoires disponibles, années 1990 aux années 2010

MRC par région administrative et part du territoire couvert ³	Superficie totale de la MRC	Changement des surfaces artificielles au détriment ou au profit d'autres types de surfaces				Change-ment net	Superficie des surfaces artificielles en fin de période	Variation des surfaces artificielles	Part des surfaces artificielles sur le territoire en fin de période
		Terres agricoles	Milieux humides	Eau	Forêts				
		km ²						%	
16 Montérégie (99,7 %)									
48 Acton (100 %)	582,2	0,3	—	—	1,5	1,9	19,7	11,3	3,4
53 Pierre-De Saurel (99,9 %)	637,3	2,2	0,2	—	1,3	3,7	49,6	8,1	7,8
54 Les Maskoutains (100 %)	1 312,2	5,2	0,2	—	1,2	6,6	65,7	11,8	5,0
55 Rouville (100 %)	488,9	5,1	-0,1	-0,1	0,4	5,3	38,1	17,2	7,8
56 Le Haut-Richelieu (100 %)	996,1	6,0	0,2	0,1	2,7	9,0	94,6	11,0	9,5
57 La Vallée-du-Richelieu (100 %)	604,5	9,5	—	—	3,0	12,5	83,0	18,0	13,7
58 Longueuil (100 %)	311,0	7,4	2,2	—	5,9	15,6	161,8	10,8	52,0
59 Marguerite-D'Youville (100 %)	406,2	4,9	0,1	—	2,4	7,3	60,7	13,1	14,9
67 Roussillon (100 %)	490,5	6,2	1,4	—	7,0	14,5	113,4	15,5	23,1
68 Les Jardins-de-Napierville (100 %)	804,5	4,9	0,1	—	1,2	6,3	41,0	20,2	5,1
69 Le Haut-Saint-Laurent (97,8 %)	1 268,7	1,3	0,3	—	-0,2	1,5	37,5	4,4	3,0
70 Beauharnois-Salaberry (100 %)	547,3	5,7	0,6	-0,2	1,4	7,5	58,7	16,1	10,7
71 Vaudreuil-Soulanges (100 %)	1 022,7	8,1	0,3	-0,4	12,8	20,7	109,1	21,0	10,7
Ensemble des territoires disponibles³	260 269,3	221,0	36,5	- 5,6	382,6	634,5	5 684,1	13,2	2,2

1. L'ajustement des données consiste à adapter sur 10 ou 20 ans les années qui séparent les différentes captations des photographies aériennes entre les différents inventaires écoforestiers. Les photographies aériennes sous-tendant les résultats des comptes des terres sont prises à des moments différents entre les territoires.
2. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2022. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés autochtones et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
3. Les données sont disponibles pour 12 régions administratives au moment de la publication. L'indicateur de portion du territoire couvert indique le pourcentage de la région administrative couvert par le territoire d'étude, y compris les plans d'eau. Pour plus de détails, voir la carte interactive : statistique.quebec.ca/cartovista/comptes_terres/index.html
4. La municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette a changé de MRC d'appartenance le 1^{er} janvier 2022, passant de la MRC des Collines-de-l'Outaouais à la MRC de Papineau. Les données de ces deux MRC ont été révisées pour tenir compte de ce changement et assurer la comparabilité dans le temps.
5. Les résultats de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine ne sont pas disponibles pour les années 1990 et 2010.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, juillet 2023.

Tableau 12.4.3

Évolution des terres agricoles en km² dans les MRC¹, ajustée² sur 20 ans, années 1990 aux années 2010

Code	MRC par région administrative et part du territoire couvert ³	Superficie totale de la MRC	Changement des terres agricoles au détriment ou au profit d'autres types de surfaces				Change-ment net	Superficie des terres agricoles en fin de période	Variation des terres agricoles	Part des terres agricoles sur le territoire en fin de période
			Surfaces artificielles	Milieux humides	Eau	Forêts				
						km ²				
01	Bas-Saint-Laurent (100,0 %)									
07	La Matapédia (100,0 %)	5 433,7	-1,5	-0,4	—	-32,1	-34,1	283,0	-10,2	5,2
08	La Matanie (100,0 %)	5 508,7	-0,6	-0,1	—	-21,7	-22,4	170,1	-10,9	3,1
09	La Mitis (100,0 %)	3 244,5	-1,7	-0,1	—	-26,2	-28,0	313,2	-7,8	9,7
10	Rimouski-Neigette (100,0 %)	3 733,3	-3,8	-0,3	—	-19,9	-24,0	232,4	-9,1	6,2
11	Les Basques (100,0 %)	1 587,1	-0,6	-0,1	—	-24,5	-25,3	192,0	-11,0	12,1
12	Rivière-du-Loup (100,0 %)	1 780,6	-2,3	-0,1	—	-23,2	-25,6	307,9	-7,3	17,3
13	Témiscouata (100,0 %)	4 050,0	-1,7	-0,1	—	-39,2	-40,9	221,4	-14,7	5,5
14	Kamouraska (100,0 %)	3 065,4	-1,4	0,4	—	-12,3	-13,2	376,3	-3,3	12,3
03	Capitale-Nationale (84,6 %)									
15	Charlevoix-Est (100,0 %)	2 994,8	-1,6	—	—	-7,6	-9,2	55,8	-12,3	1,9
16	Charlevoix (79,6 %)	3 416,2	-1,7	-0,1	—	-5,3	-7,1	90,1	-6,9	2,6
20	L'Île-d'Orléans (100,0 %)	345,0	-0,2	-0,2	—	-2,1	-2,5	98,4	-2,5	28,5
21	La Côte-de-Beaupré (68,7 %)	3 606,9	-0,8	-0,3	—	-9,7	-10,9	46,5	-17,1	1,3
22	La Jacques-Cartier (86,3 %)	2 878,2	-1,7	0,2	—	-2,6	-4,2	19,9	-15,4	0,7
23	Québec (100,0 %)	600,5	-2,9	—	—	-7,3	-10,3	58,8	-14,4	9,8
34	Portneuf (93,9 %)	3 895,0	-4,7	-0,5	—	-34,6	-39,8	379,5	-9,3	9,7
05	Estrie (100,0 %)									
30	Le Granit (100,0 %)	2 827,4	-1,5	0,1	—	-27,0	-28,3	195,7	-12,4	6,9
40	Les Sources (100,0 %)	792,3	-2,0	-0,3	—	-22,1	-24,4	182,4	-11,4	23,0
41	Le Haut-Saint-François (100,0 %)	2 302,6	-1,5	-1,0	—	-21,9	-24,4	299,4	-7,3	13,0
42	Le Val-Saint-François (100,0 %)	1 426,0	-4,8	-0,3	—	-29,3	-34,3	283,3	-10,2	19,9
43	Sherbrooke (100,0 %)	366,0	-4,2	-1,1	—	-12,1	-17,4	52,0	-23,2	14,2
44	Coaticook (100,0 %)	1 349,3	-2,5	0,4	—	-3,7	-5,8	431,0	-1,3	31,9
45	Memphrémagog (100,0 %)	1 444,1	-3,8	-0,8	—	-22,4	-27,1	155,3	-14,1	10,8
46	Brome-Missisquoi (100,0 %)	1 701,2	-3,6	1,6	-0,1	-18,8	-20,9	508,5	-3,9	29,9
47	La Haute-Yamaska (100,0 %)	648,7	-2,9	-0,3	—	-5,8	-9,0	196,6	-4,3	30,3

Suite à la page 239

Tableau 12.4.3 (suite)

Évolution des terres agricoles en km² dans les MRC¹, ajustée² sur 20 ans, années 1990 aux années 2010

Code	MRC par région administrative et part du territoire couvert ³	Superficie totale de la MRC	Changement des terres agricoles au détriment ou au profit d'autres types de surfaces				Change-ment net	Superficie des terres agricoles en fin de période	Variation des terres agricoles	Part des terres agricoles sur le territoire en fin de période
			Surfaces artificielles	Milieux humides	Eau	Forêts				
						km ²				
							%			
06	Montréal (100,0 %)									
66	Montréal (100,0 %)	625,0	-2,5	-0,1	—	-3,9	-6,5	6,5	-45,0	1,0
07	Outaouais (100,0 %)									
80	Papineau ⁴ (100,0 %)	3 321,1	-2,1	-2,0	—	-50,6	-54,7	245,4	-17,6	7,4
81	Gatineau (100,0 %)	380,6	-6,1	-0,6	—	-20,3	-27,0	62,2	-28,8	16,3
82	Les Collines-de-l'Outaouais ⁴ (100,0 %)	2 078,6	-3,4	-0,1	—	-36,9	-40,4	219,0	-14,7	10,5
83	La Vallée-de-la-Gatineau (100,0 %)	14 166,3	-2,2	-0,5	—	-24,0	-26,8	195,6	-11,4	1,4
84	Pontiac (100,0 %)	14 130,4	-1,3	-1,4	—	-26,0	-28,7	386,3	-6,7	2,7
08	Abitibi-Témiscamingue (94,3 %)									
85	Témiscamingue (100,0 %)	19 253,1	-1,0	-1,3	—	-36,6	-39,0	454,5	-7,8	2,4
86	Rouyn-Noranda (100,0 %)	6 483,7	-0,2	-2,1	—	-58,9	-61,2	97,0	-36,3	1,5
87	Abitibi-Ouest (88,7 %)	3 207,9	-0,8	-2,6	—	-60,7	-64,2	462,1	-11,5	14,4
88	Abitibi (97,2 %)	7 721,2	-0,5	-2,8	—	-55,2	-58,5	299,2	-15,7	3,9
89	La Vallée-de-l'Or (88,9 %)	24 323,3	-0,1	-0,4	—	-13,5	-14,0	58,7	-18,4	0,2
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (56,5 %)									
01	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine ⁵ (0 %)
02	Le Rocher-Percé (100,0 %)	12 728,3	-0,4	—	—	-16,5	-16,9	33,4	-30,6	0,3
03	La Côte-de-Gaspé (100,0 %)	10 548,4	-0,4	-0,1	—	-7,4	-8,0	7,9	-49,3	0,1
04	La Haute-Gaspésie (100,0 %)	11 465,9	-0,3	-0,2	—	-10,8	-11,3	25,7	-27,0	0,2
05	Bonaventure (100,0 %)	5 622,1	-1,0	-0,2	—	-14,5	-15,7	123,9	-10,1	2,2
06	Avignon (100,0 %)	3 793,7	-1,3	-0,1	—	-14,0	-15,4	90,0	-13,5	2,4

Suite à la page 240

Tableau 12.4.3 (suite)

Évolution des terres agricoles en km² dans les MRC¹, ajustée² sur 20 ans, années 1990 aux années 2010

Code	MRC par région administrative et part du territoire couvert ³	Superficie totale de la MRC	Changement des terres agricoles au détriment ou au profit d'autres types de surfaces				Change-ment net	Superficie des terres agricoles en fin de période	Variation des terres agricoles	Part des terres agricoles sur le territoire en fin de période
			Surfaces artificielles	Milieux humides	Eau	Forêts				
			km ²				%			
12	Chaudière-Appalaches (100,0 %)									
17	L'Islet (100,0 %)	2 459,8	-1,0	-0,5	—	-20,6	-22,1	225,3	-8,4	9,2
18	Montmagny (100,0 %)	2 059,1	-0,6	-4,8	-0,2	-12,7	-18,2	191,4	-8,2	9,3
19	Bellechasse (100,0 %)	1 811,0	-3,1	1,1	-0,1	-22,4	-24,5	541,1	-4,1	29,9
251	Lévis (100,0 %)	498,3	-2,6	-0,4	—	-9,9	-12,9	99,1	-10,9	19,9
26	La Nouvelle-Beauce (100,0 %)	914,8	-3,5	1,9	—	-4,2	-5,8	390,3	-1,4	42,7
27	Robert-Cliche (100,0 %)	845,6	-1,9	0,1	—	-19,7	-21,6	203,8	-9,2	24,1
28	Les Etchemins (100,0 %)	1 823,3	-0,6	-0,3	—	-24,9	-25,9	93,8	-20,1	5,1
29	Beauce-Sartigan (100,0 %)	1 976,9	-3,4	-0,1	—	-63,4	-66,9	272,3	-19,4	13,8
31	Les Appalaches (100,0 %)	1 987,7	-1,0	-0,2	—	-49,6	-50,8	288,6	-14,3	14,5
33	Lotbinière (100,0 %)	1 754,1	-2,7	5,2	—	1,0	3,5	601,5	0,6	34,3
13	Laval (100,0 %)									
65	Laval (100,0 %)	266,9	-9,5	0,1	—	-6,3	-15,7	37,6	-27,2	14,1
14	Lanaudière (96,4 %)									
52	D'Autray (97,7 %)	1 322,9	-3,2	-0,2	-0,1	-10,3	-13,8	416,8	-3,1	31,5
60	L'Assomption (100,0 %)	285,3	-4,9	0,4	-0,1	0,1	-4,4	138,7	-3,1	48,6
61	Joliette (100,0 %)	424,5	-3,9	0,4	-0,2	-3,4	-7,2	214,7	-3,2	50,6
62	Matawinie (95,7 %)	10 018,2	-2,9	0,1	—	-12,6	-15,4	84,0	-14,6	0,8
63	Montcalm (100,0 %)	716,1	-3,6	1,9	—	3,5	1,9	317,0	0,6	44,3
64	Les Moulins (100,0 %)	266,1	-7,0	-0,2	—	-0,3	-7,5	80,8	-8,3	30,4
15	Laurentides (100,0 %)									
72	Deux-Montagnes (100,0 %)	304,4	-4,0	-0,1	—	-1,9	-6,0	97,9	-5,6	32,2
73	Thérèse-De Blainville (100,0 %)	211,6	-1,2	—	0,1	0,2	-0,8	59,9	-1,4	28,3
74	Mirabel (100,0 %)	486,0	-7,3	-0,2	—	-3,2	-10,6	270,0	-3,7	55,6
75	La Rivière-du-Nord (100,0 %)	466,2	-1,6	1,0	—	0,7	0,0	25,6	0,2	5,5
76	Argenteuil (100,0 %)	1 339,4	-1,9	0,3	—	-3,1	-4,8	162,3	-2,8	12,1
77	Les Pays-d'en-Haut (100,0 %)	734,4	-0,4	—	—	-1,3	-1,6	0,6	-61,8	0,1
78	Les Laurentides (100,0 %)	2 680,5	-1,7	-0,2	—	-6,4	-8,2	55,0	-12,3	2,1
79	Antoine-Labelle (100,0 %)	16 297,5	-2,9	-0,5	—	-20,1	-23,4	195,0	-10,4	1,2

Suite à la page 241

Tableau 12.4.3 (suite)

Évolution des terres agricoles en km² dans les MRC¹, ajustée² sur 20 ans, années 1990 aux années 2010

Code	MRC par région administrative et part du territoire couvert ³	Superficie totale de la MRC	Changement des terres agricoles au détriment ou au profit d'autres types de surfaces				Change-ment net	Superficie des terres agricoles en fin de période	Variation des terres agricoles	Part des terres agricoles sur le territoire en fin de période
			Surfaces artificielles	Milieux humides	Eau	Forêts				
							km ²	%		
16	Montérégie (99,7 %)									
48	Acton (100,0 %)	582,2	-0,3	0,1	—	1,8	1,6	280,3	0,6	48,1
53	Pierre-De Saurel (99,9 %)	637,3	-2,2	-0,2	—	3,0	0,7	382,9	0,2	60,1
54	Les Maskoutains (100,0 %)	1 312,2	-5,2	2,7	—	14,6	12,0	1 009,6	1,2	76,9
55	Rouville (100,0 %)	488,9	-5,1	1,3	—	6,7	2,9	362,3	0,8	74,1
56	Le Haut-Richelieu (100,0 %)	996,1	-6,0	1,5	—	4,1	-0,3	704,1	—	70,7
57	La Vallée-du-Richelieu (100,0 %)	604,5	-9,5	-0,6	—	-0,8	-11,0	380,8	-2,8	63,0
58	Longueuil (100,0 %)	311,0	-7,4	-2,1	-0,1	-5,2	-14,8	50,9	-21,7	16,4
59	Marguerite-D'Youville (100,0 %)	406,2	-4,9	-1,4	—	-2,4	-8,6	188,6	-4,2	46,4
67	Roussillon (100,0 %)	490,5	-6,2	-0,7	—	-5,0	-11,9	220,2	-5,1	44,9
68	Les Jardins-de-Napierville (100,0 %)	804,5	-4,9	7,4	—	-5,7	-3,2	513,9	-0,6	63,9
69	Le Haut-Saint-Laurent (97,8 %)	1 268,7	-1,3	2,2	—	-12,9	-12,0	570,0	-2,1	44,9
70	Beauharnois-Salaberry (100,0 %)	547,3	-5,7	0,3	—	-5,2	-10,6	331,6	-3,1	60,6
71	Vaudreuil-Soulanges (100,0 %)	1 022,7	-8,1	0,2	-0,1	-2,8	-10,8	484,2	-2,2	47,3
Ensemble des territoires disponibles³		260 269,3	-221,0	-2,2	-1,4	-1 181,4	-1 406,0	18 459,4	-6,9	7,1

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2022. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés autochtones et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. L'ajustement des données consiste à adapter sur 10 ou 20 ans les années qui séparent les différentes captations des photographies aériennes entre les différents inventaires écoforestiers. Les photographies aériennes sous-tendant les résultats des comptes des terres sont prises à des moments différents entre les territoires.
3. Les données sont disponibles pour 12 régions administratives au moment de la publication. L'indicateur de portion du territoire couvert indique le pourcentage de la région administrative couvert par le territoire d'étude, y compris les plans d'eau. Pour plus de détails, voir la carte interactive : statistique.quebec.ca/cartovista/comptes_terres/index.html
4. La municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette a changé de MRC d'appartenance le 1^{er} janvier 2022, passant de la MRC des Collines-de-l'Outaouais à la MRC de Papineau. Les données de ces deux MRC ont été révisées pour tenir compte de ce changement et assurer la comparabilité dans le temps.
5. Les résultats de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine ne sont pas disponibles pour les années 1990 et 2010.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, juillet 2023.

Annexe

Concepts et définitions



Divisions territoriales

Municipalité

La municipalité est un terme générique qui désigne à la fois les municipalités locales et les territoires considérés comme étant des équivalents municipaux.

Municipalité régionale de comté (MRC)

La municipalité régionale de comté est un territoire regroupant des municipalités et, dans certains cas, des territoires non organisés, sur lequel s'exerce une autorité fixée par une loi d'application générale.

La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents à une MRC, de même que les communautés autochtones et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des territoires équivalents. La version géographique des MRC est un découpage territorial établi par l'ISQ pour des fins statistiques. En comparaison des MRC définies juridiquement, les MRC géographiques offrent une couverture exhaustive de la province. Ce découpage couvre tout le Québec. Le territoire du Québec est divisé en 104 MRC géographiques.

Région administrative

La région administrative est une division territoriale qui sert de cadre à l'activité des ministères et des organismes publics. Elle est composée de MRC. La description territoriale des régions administratives est présentée dans le Décret concernant la révision des limites des régions administratives du Québec. Lors de modifications aux limites ou au nom d'une région, un décret est publié à la Gazette officielle du Québec. Ce découpage couvre tout le Québec.

Région métropolitaine de recensement (RMR)

Dans le cadre du recensement, Statistique Canada diffuse des données selon des territoires statistiques et administratifs. La région métropolitaine de recensement est un territoire statistique formé par une ou plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un noyau d'au moins 50 000 habitants. Elle doit compter une population totale d'au moins 100 000 habitants. D'un recensement à l'autre, la délimitation des régions métropolitaines de recensement peut évoluer. Ce découpage ne couvre pas tout le Québec.

Région touristique (RT)

Le territoire d'une région touristique est défini par le ministère du Tourisme aux fins de développement et de mise en valeur des produits touristiques régionaux. Il ne coïncide pas toujours exactement au territoire de la région administrative. Ce découpage couvre tout le Québec.

Chapitre 1 Démographie

Âge moyen

Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Rapport de féminité

Nombre de femmes pour 100 hommes.

Taux d'accroissement annuel

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

Chapitre 2 Marché du travail

2.1 Portrait du marché du travail

Chômeur

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Temps partiel (heures de travail)

Personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine à leur emploi principal ou à leur seul emploi.

Temps plein (heures de travail)

Personnes qui travaillent habituellement 30 heures ou plus par semaine à leur emploi principal ou à leur seul emploi.

2.2 Postes vacants

Postes vacants

Un poste est vacant s'il satisfait à toutes les conditions suivantes :

- il est vacant à la date de référence (première journée du mois) ou le deviendra au cours du mois;
- il y a des tâches à accomplir durant le mois pour le poste en question;
- l'employeur cherche activement à recruter à l'extérieur de l'organisation afin de pourvoir le poste.

Salaire horaire des postes vacants

Le salaire horaire du poste vacant exclut les heures supplémentaires, les pourboires, les commissions et les primes.

Taux de postes vacants

Nombre de postes vacants exprimé en pourcentage de la demande de travail, c'est-à-dire l'ensemble des postes occupés et des postes vacants.

Chapitre 3

Produit intérieur brut

Produit intérieur brut aux prix de base

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Chapitre 4

Revenu disponible par habitant

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu disponible

Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des

ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux sociétés financières

Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

Transferts courants des administrations publiques

Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations d'aide financière de dernier recours, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec.

Transferts courants des ISBLSM

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants des non-résidents

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des sociétés financières

Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

Chapitre 5

Conditions de vie : taux de faible revenu et revenu médian des familles

Famille de recensement

Une famille de recensement est composée d'un couple marié ou en union libre, avec ou sans enfants, ou d'un parent seul vivant avec au moins un enfant. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants biologiques issus d'un mariage ou d'une union libre ou des enfants adoptés, de n'importe quel âge ou état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié ou partenaire en union libre ou sans leur(s) propre(s) enfant(s). Une famille composée de petits-enfants qui habitent avec leurs grands-parents alors qu'aucun des parents n'est présent constitue également une famille de recensement.

5.1 Taux de faible revenu

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (y compris les personnes hors famille) qui a été préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

5.2 Revenu médian des familles

Revenu du marché

Le revenu du marché est la somme du revenu d'emploi (travail salarié ou montant net de travail autonome), du revenu de placements, du revenu de retraite (régime privé de pension) et des éléments compris dans la catégorie autres revenus en espèces. Il correspond au revenu total moins les transferts gouvernementaux.

Revenu médian

Le revenu médian après impôt des familles est la valeur centrale qui sépare en deux parties égales les familles ayant un revenu : la première moitié regroupe les familles dont les revenus sont inférieurs à la médiane et la seconde moitié regroupe les familles dont les revenus se situent au-dessus de la médiane.

Le revenu familial après impôt se compose des salaires, traitements et commissions, du revenu net provenant d'un travail autonome, des revenus de placements, des pensions de retraite privées, des transferts gouvernementaux et des autres revenus en espèces (pensions alimentaires, revenus de location, etc.). Les prestations en lien avec la crise sanitaire sont incluses, soit la prestation canadienne d'urgence (PCU), la Prestation canadienne de relance économique (PCRE) et la Prestation canadienne d'urgence pour étudiants (PCUE). Sont soustraits du revenu familial les impôts provinciaux et fédéraux. L'impôt fédéral est ajusté pour tenir compte de l'abattement du Québec. Ne sont pas compris dans le revenu familial après impôt les prestations aux anciens combattants, les gains de loterie, les gains en capitaux ainsi que certains crédits d'impôt provinciaux remboursables. Les revenus de tous les membres de la famille sont inclus dans le calcul du revenu familial.

Chapitre 6 Éducation

Aucun certificat, diplôme ou grade

Comprend les personnes qui n'ont pas obtenu de diplôme d'études secondaires.

Certificat, diplôme ou grade universitaire

Comprend les titulaires d'un certificat ou d'un diplôme inférieur au baccalauréat, d'un baccalauréat, ou d'un certificat ou d'un diplôme supérieur au baccalauréat. À noter que cette dernière sous-catégorie comprend les personnes détenant un diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie, d'une maîtrise ou encore d'un doctorat.

Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers

Comprend les titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'une attestation équivalente dans un métier spécialisé ou dans un emploi professionnel ou technique au niveau d'entrée ; comprend, notamment au Québec, les personnes ayant obtenu une qualification dans le cadre d'un programme de formation professionnelle de niveau secondaire.

Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire ou « certificat ou un diplôme de niveau collégial »

Comprend notamment les titulaires d'un certificat ou diplôme d'études postsecondaires décerné par un collège public ou privé, un cégep, que ce soit en formation générale, préuniversitaire ou technique, une école de sciences infirmières, un institut de technologie, une école de commerce ou une école de formation professionnelle, à l'exception des titres scolaires en enseignement ou en sciences infirmières au niveau du baccalauréat ou d'un niveau supérieur. Cette catégorie inclut également les certificats en sciences infirmières et les certificats en enseignement octroyés par les ministères provinciaux ou territoriaux de l'Éducation.

Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence

Comprend les personnes titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou d'une attestation d'équivalence d'études secondaires, mais qui n'ont obtenu aucun certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires. Cette catégorie n'inclut pas les personnes ayant obtenu une qualification professionnelle dans le cadre d'un programme de formation professionnelle au secondaire.

Diplôme postsecondaire

Comprend les personnes dont le plus haut niveau de scolarité atteint est un certificat ou un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat ; un grade universitaire (baccalauréat ; certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat ; diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie ; maîtrise ; doctorat acquis) ; un certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire ; un certificat ou un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers (y compris les centres de formation professionnelle).

Chapitre 7 Logement : la satisfaction résidentielle

Ménage privé

Personne ou groupe de personnes occupant un logement privé.

Mode d'occupation

Le mode d'occupation indique si le ménage possède ou loue son logement privé. Les ménages propriétaires sont ceux dont au moins l'un des membres du ménage détient le logement occupé, sans égard à l'existence d'une hypothèque ou non. Les ménages locataires sont ceux dont aucun membre n'est propriétaire du logement, sans égard à l'existence d'un paiement de loyer ou non.

Personne de référence du ménage

Membre du ménage responsable des décisions relatives au logement. Dans les cas où plus d'un membre du ménage se partagent la responsabilité des décisions relatives au logement, une personne est choisie comme personne de référence.

Satisfaction à l'égard des aspects du logement

Satisfaction à l'égard de chaque caractéristique du logement décrite au moyen des termes suivants : « satisfait », « très satisfait », « ni satisfait, ni insatisfait », « insatisfait » et « très insatisfait ». Les personnes de référence ayant

indiqué les termes « très satisfait » ou « satisfait » ont été regroupées à des fins d'analyses. Cet indicateur est mesuré uniquement auprès de la personne de référence du ménage et il ne reflète pas nécessairement l'avis de tous les membres de celui-ci.

Satisfaction à l'égard du logement

Satisfaction mesurée à l'aide d'une cote de satisfaction allant de 0 (très insatisfait) à 10 (très satisfait) basée sur le ressenti général à l'égard du logement, y compris de l'immeuble s'il y a lieu. Les ménages dont la personne de référence a attribué une cote de satisfaction de 8, 9 ou 10 sur 10 sont considérés comme ayant une satisfaction élevée à l'égard de leur logement. Cet indicateur est mesuré uniquement auprès de la personne de référence du ménage et il ne reflète pas nécessairement l'avis de tous les membres de celui-ci.

Satisfaction à l'égard du quartier

Satisfaction à l'égard du quartier mesurée à l'aide d'une cote de satisfaction allant de 0 (très insatisfait) à 10 (très satisfait) basée sur le ressenti général. Le quartier se définit comme le secteur entourant la demeure. Les ménages dont la personne de référence a attribué une cote de satisfaction de 8, 9 ou 10 sur 10 sont considérés comme ayant un niveau de satisfaction élevé à l'égard de leur quartier. Cet indicateur est mesuré uniquement auprès de la personne de référence du ménage et il ne reflète pas nécessairement l'avis de tous les membres de celui-ci.

Sentiment d'appartenance à la communauté locale

Sentiment d'appartenance à la communauté locale décrit au moyen des termes suivants : « très fort », « plus ou moins fort », « plus ou moins faible » ou « très faible ». Les personnes de référence ayant indiqué avoir un sentiment d'appartenance « très fort » ou « plus ou moins fort » ont été regroupées pour former « un fort sentiment d'appartenance à la communauté locale ». Cet indicateur est mesuré uniquement auprès de la personne de référence du ménage et il ne reflète pas nécessairement l'avis de tous les membres de celui-ci.

Chapitre 8

Valeur foncière des résidences unifamiliales et des copropriétés

Copropriété

La copropriété divise d'un immeuble, ou condominium, existe lorsque plusieurs personnes ont, ensemble et concurremment, le droit de propriété d'un bien et que ce droit se répartit entre les copropriétaires par fractions comprenant chacune une partie privative, matériellement divisée, et une quote-part des parties communes.

Résidence unifamiliale

La résidence unifamiliale correspond à toute unité d'évaluation qui est constituée par une résidence d'un seul logement, à l'exclusion faite des copropriétés résidentielles et des maisons mobiles. Sont également exclus les chalets et maisons de villégiature.

Valeur foncière uniformisée

Elle représente la valeur des terrains et des bâtiments inscrite au rôle d'évaluation multipliée par le facteur comparatif établi pour chacun des exercices financiers des municipalités. Les valeurs foncières sont uniformisées afin de rendre comparables les valeurs inscrites au rôle triennal d'évaluation, lequel n'est pas déposé la même année par l'ensemble des municipalités québécoises. Le facteur comparatif est l'inverse de la proportion médiane du rôle. Cette dernière est établie après le dépôt du rôle triennal, et elle est constituée par la donnée médiane d'une distribution de proportions individuelles mettant en relation le prix de vente des propriétés ayant fait l'objet de transaction et leur évaluation inscrite au rôle.

Valeur moyenne des copropriétés

Elle est obtenue en divisant la valeur totale imposable des copropriétés par le nombre de copropriétés imposables.

Valeur moyenne des résidences unifamiliales

Elle est obtenue en divisant la valeur totale imposable des résidences unifamiliales par le nombre de résidences unifamiliales imposables.

Chapitre 9

L'offre culturelle au Québec : une approche territoriale

Arts de la scène

Les arts de la scène sont regroupés en cinq disciplines : le théâtre, la danse, la musique, la chanson et les variétés. Les autres types de présentations en salle qui ne relèvent pas des arts de la scène, comme les conférences, les projections de films (les soirées des Grands Explorateurs, par exemple), les performances en arts visuels, les récitals de poésie, les lectures publiques et les spectacles sportifs ne sont pas inclus. Par ailleurs, certains types de représentations en arts de la scène sont exclus : les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs, ainsi que les représentations offertes dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires aux élèves de ces écoles.

Bibliothèques publiques

Bibliothèques publiques

On distingue deux types de bibliothèques publiques : les bibliothèques publiques autonomes (BPA), desservant des municipalités de plus de 5 000 habitants et les bibliothèques publiques affiliées aux centres régionaux de services aux bibliothèques publiques (CRSBP, aussi appelés Réseau BIBLIO), desservant des municipalités de moins de 5 000 habitants. À cette offre s'ajoute Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

Collections

Le fonds documentaire (ou collections) des bibliothèques publiques est entre autres constitué de documents matériels (livres, musique, films, livres audio, jeux vidéo, jouets, etc.) et de collections électroniques ou numériques (bases de données, publications en série électroniques, livres numériques, etc.). Les documents matériels sont comptabilisés en nombre d'exemplaires, tandis que les collections électroniques le sont en nombre de titres. Les bibliothèques publiques autonomes, les bibliothèques affiliées aux Réseaux BIBLIO et la Grande Bibliothèque proposent à leurs usagers des documents matériels et numériques.

Institutions muséales

Centre d'exposition

Établissement à but non lucratif dont l'activité principale consiste à exercer des fonctions de recherche, d'éducation, d'action culturelle, de diffusion et de mise en valeur par la présentation d'expositions temporaires et l'organisation d'activités éducatives et culturelles portant principalement sur l'art. Certains centres d'exposition ont également pour mandat de présenter des expositions en histoire et en sciences. Les salles d'exposition rattachées à des maisons de la culture, des bibliothèques publiques ou des centres culturels se retrouvent entre autres dans cette catégorie ; les centres d'artistes autogérés n'y sont pas compris.

Lieu d'interprétation

Établissement à but non lucratif dont l'activité principale consiste à exercer des fonctions de recherche, d'éducation et d'action culturelle et à faire la diffusion et la mise en valeur d'un thème particulier lié à l'histoire, aux sciences, aux techniques ou aux modes de vie par la présentation d'expositions ouvertes au public, l'organisation d'activités éducatives et culturelles ou la production de publications. Les lieux et les sites historiques se retrouvent notamment dans cette catégorie.

Musée

Établissement à but non lucratif dont l'activité principale consiste à effectuer des recherches, à acquérir, à conserver et à gérer une collection, tout en exerçant les fonctions de mise en valeur, d'éducation et de diffusion par la présentation d'expositions ouvertes au public, l'organisation d'activités éducatives et culturelles ou la production de publications. Le musée se distingue du lieu d'interprétation et du centre d'exposition par le fait que la constitution et la gestion d'une collection sont des aspects centraux de son mandat.

Chapitre 10

Hébergement touristique

10.1 Établissements hôteliers et résidences de tourisme

Établissement d'hébergement

Tout établissement exploité par une personne qui offre en location à des touristes, contre rémunération, au moins une unité d'hébergement pour une période n'excédant pas 31 jours. Cette catégorie comprend les établissements hôteliers et les résidences de tourisme. Le permis d'exploitation est délivré par la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) selon diverses catégories.

Établissement hôtelier

Établissement où est offert de l'hébergement en chambres, suites ou appartements meublés dotés d'un service d'autocuisine, incluant des services hôteliers.

Hébergement collaboratif

Unité d'hébergement offerte en location par des particuliers via des plateformes numériques (Airbnb, Booking.com, VRBO, etc.).

Prix moyen par unité louée

Prix moyen déterminé à partir des revenus bruts de location et des unités louées.

Résidence de tourisme

Établissement où est offert de l'hébergement en appartements, maisons ou chalets meublés, incluant un service d'autocuisine.

Revenus bruts de location

Résultat des revenus bruts annuels ou mensuels lié à la location des unités d'hébergement. Cela exclut les revenus découlant du service aux unités de location, la TPS, la TVQ et la taxe sur l'hébergement.

Taux d'occupation

Rapport entre le nombre d'unités louées et le nombre d'unités de location disponibles.

Unités de location disponibles

Unités d'hébergement mises annuellement à la disposition de la clientèle des établissements d'hébergement en exploitation.

Unités louées

Unités de location occupées dans les établissements d'hébergement.

10.2 Terrains de camping

Emplacement pour campeurs de passage

Emplacement dédié à des campeurs de passage en tente ou en VR : tente-roulotte, roulotte ou véhicule motorisé.

Emplacement saisonnier

Emplacement pour lequel il existe un contrat de location valide pour une partie ou l'entièreté de la saison.

Emplacements disponibles (mis à part les prêts-à-camper)

Nombre total d'emplacements offerts en location à des campeurs saisonniers ou de passage en tente ou en VR.

Emplacements loués (mis à part les prêts-à-camper)

Nombre total d'emplacements loués par des campeurs saisonniers ou de passage en tente ou en véhicule récréatif (VR).

Prêt-à-camper

Structure installée sur une plateforme, sur des roues ou directement au sol, et pourvue de l'équipement nécessaire pour y séjourner, incluant un service d'autocuisine. Un chalet peut être un prêt-à-camper s'il n'est pas considéré comme une résidence de tourisme.

Terrain de camping

Établissement d'hébergement qui offre en location des emplacements de camping et/ou des unités de type prêt-à-camper. Dans le cadre de l'enquête, les trois catégories de taille de terrain de camping sont les suivantes : 0 à 39 emplacements, 40 à 199 emplacements et 200 emplacements et plus.

Chapitre 11 Transport électrique

Automobile

Véhicule routier dont la masse nette est de 3 000 kg ou moins, qui a pour fonction principale le transport des passagers et qui n'est pas monté sur un châssis de camion.

Camion léger

Véhicule routier dont la masse nette est de 4 000 kg ou moins, de type fourgonnette, fourgon, camionnette, véhicule utilitaire sport ou véhicule tout usage (4 X 4 ou non).

Taux de motorisation

Le taux de motorisation est défini comme étant le rapport du nombre de véhicules automobiles au nombre d'habitants ou de ménages. Dans cette analyse, il est question du nombre de véhicules légers par 10 000 habitants de 15 ans et plus.

Véhicule entièrement électrique

Véhicule dont la motorisation est entièrement électrique, qui utilise l'énergie provenant d'une batterie, laquelle doit être rechargée à partir d'une source externe d'électricité.

Véhicule hybride branchable (auparavant véhicule hybride rechargeable)

Véhicule dont la motorisation est électrique et à essence, ou électrique et au diesel et dont la batterie peut être rechargée à partir d'une source externe d'électricité.

Véhicules en circulation

Les véhicules en circulation correspondent aux véhicules dont la plaque d'immatriculation est en vigueur en date du 31 décembre de chaque année. Les véhicules remisés, mis au rancart, gravement accidentés ou dont la plaque a été annulée pour toute autre raison avant cette date sont exclus.

Véhicules légers

Les véhicules légers comprennent les automobiles et camions légers de promenade (privés) et institutionnels, professionnels et commerciaux, y compris les taxis.

Chapitre 12 Statistiques par MRC

12.1 Démographie

Voir les concepts et définitions du [Chapitre 1 – Démographie](#)

12.2 Revenu disponible par habitant

Voir les concepts et définitions du [Chapitre 4 – Revenu disponible par habitant](#)

12.3 Taux de travailleurs et revenu d'emploi médian dans les MRC

Nombre de personnes déclarantes

Personnes âgées de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) auprès de Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année et dont l'adresse de résidence habituelle est au Québec.

Nombre de travailleurs

Personnes âgées de 25 à 64 ans qui occupaient un emploi au cours d'une année donnée, qu'elles aient été employées ou travailleuses autonomes, et pour lesquelles une déclaration de revenus a été produite auprès de Revenu Québec. Les personnes qui étaient en emploi, mais qui n'étaient pas au travail, comme celles qui se

sont prévaluées du congé parental offert par le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), sont également prises en compte dans ce nombre.

L'estimation du nombre de travailleurs est établie en fonction de certains renseignements tirés des déclarations de revenus des particuliers de Revenu Québec. Pour déterminer si une personne occupe un emploi durant une partie ou la totalité d'une année civile donnée, l'ISQ se base sur les montants déclarés au titre de revenus d'emploi, de revenus d'entreprise, de l'assurance-emploi, de l'aide financière de dernier recours, de prestations du RQAP et de revenus de retraite. Qui plus est, depuis 2020, les renseignements relatifs à la Prestation canadienne d'urgence (PCU), à la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE), à la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE), à la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement (PCTCC) et à la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA) sont également pris en compte pour établir la situation d'emploi des personnes déclarantes.

Les données sur le nombre de travailleurs ont été compilées par MRC en fonction de l'adresse inscrite dans les fichiers de Revenu Québec, laquelle correspond habituellement à l'adresse de résidence du particulier qui a produit une déclaration de revenus.

Revenu d'emploi médian

Valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de personnes ayant des revenus d'emploi. La première partie regroupe celles ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, celles ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'ISQ, comprend les salaires avant retenues et déductions, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés (PPS), les prestations du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de personnes déclarantes de 25 à 64 ans.

12.4 Comptes des terres du Québec méridional

Changement net

Le changement net désigne l'augmentation d'une couverture terrestre moins sa diminution dans un territoire donné. Ces changements se produisent toujours au détriment ou au profit ou d'une autre classe de couverture (surfaces artificielles, terres agricoles, milieux humides, plans et cours d'eau intérieure ou forêts).

Dominance agricole

Dans le cadre de cette analyse, les territoires à forte dominance agricole sont ceux où les terres agricoles occupent plus de 50 % du territoire. Ceux à moyenne dominance agricole sont ceux où les terres agricoles occupent entre 20 % et 49 % du territoire. Les territoires à faible dominance agricole sont ceux où les terres agricoles représentent moins de 20 % du territoire.

Enfrichement

L'enfrichement consiste en la conversion, involontaire ou non, de différentes surfaces en surfaces forestières. Il s'agit donc de terres qui sont devenues des forêts ou revenues à l'état de forêt.

Forêts

Les forêts sont les « écosystèmes où prédominent des arbres », selon le ministère des Ressources naturelles et des Forêts. Les forêts peuvent être réparties en quatre catégories, selon leur couvert et l'essence prédominante :

- forêt de conifères à couvert fermé ;
- forêt de feuillus à couvert fermé ;
- forêt mixte (conifères et feuillus) à couvert fermé ;
- forêt à couvert ouvert, sans distinction des essences.

Le couvert forestier réfère à la vue qu'offrent les forêts à partir des airs, c'est-à-dire « l'écran plus ou moins continu de branches et de feuillage formé par l'ensemble des cimes des arbres d'un peuplement ».

Milieux humides

Selon le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), « les milieux humides constituent l'ensemble des sites saturés d'eau ou inondés pendant une période suffisamment longue pour influencer la nature du sol ou la composition de la végétation ». En font partie, entre autres, « les marais, les marécages, les tourbières et les étangs ». Les milieux humides remplissent plusieurs fonctions écologiques, comme la filtration et la rétention de l'eau, en plus d'abriter plusieurs espèces animales et végétales.

Les milieux humides des comptes des terres sont identifiés dans les inventaires écoforestiers du ministère des Ressources naturelles et des Forêts ; ces milieux sont identifiés à l'aide de la capacité du drainage du sol. Pour cette raison, les milieux humides des comptes des terres peuvent ne pas correspondre intégralement à l'identification de milieux humides potentiels réalisée par le MELCCFP. Les comptes des terres distinguent deux catégories de milieux humides : « forestier » et « herbacé ou arbustif ».

Plans et cours d'eau intérieure

Les plans et cours d'eau intérieure comprennent les lacs, les rivières, le fleuve Saint-Laurent et le Golfe du Saint-Laurent. Les transitions entre l'eau et les autres couvertures terrestres sont rares. Elles peuvent toutefois survenir, par exemple, dans le cas de barrages anthropiques ou de castors, ou bien de création de lacs artificiels. Les zones inondées de façon temporaire sont exclues de cette catégorie.

Surfaces artificielles

Les surfaces artificielles sont des milieux fortement influencés par l'activité humaine en raison des aménagements. Celles-ci comprennent notamment :

- les terrains habités « et les espaces verts associés » (INSEE 2021) ;
- les zones industrielles et commerciales ;
- les infrastructures de transport et les stationnements ;
- les mines (y compris les tourbières exploitées) ;
- les lieux d'enfouissement technique ;
- les établissements de production agricole intérieure (comme les fermes porcines ou les serres) ;
- les centres de villégiature et de loisir (comme les centres de ski et les golfs).

Bien qu'il s'agisse souvent de surfaces où les sols sont artificialisés, ces surfaces peuvent toutefois être partiellement végétalisées. Par exemple, les surfaces gazonnées d'un parc urbain, les verts d'un golf ou les pistes de ski alpin sont considérés comme des surfaces artificielles.

Terres agricoles

Dans le contexte des comptes des terres, les terres agricoles désignent des terrains consacrés aux cultures végétales. Elles englobent les terrains utilisés pour la culture, le pâturage, la jachère, ainsi que les boisés, marécages et marais qui contribuent à la production agricole (p. ex., les érablières et les cannebergières). Les bâtiments et les productions intérieures, telles que les fermes porcines et les élevages de volaille, en sont exclus. Si une production agricole regroupe à la fois des bâtiments et des pâturages, les espaces extérieurs et les bâtiments, leurs superficies respectives seront catégorisées séparément. Par exemple, une ferme laitière comprenant un espace consacré à la culture du foin et des granges comprendra une superficie de terre agricole et une superficie de surfaces artificielles.

Normalisation

La normalisation des données a été utilisée en ce qui concerne le taux de variation ainsi que pour les changements nets totaux en kilomètre carré. Selon le territoire à l'étude, de 9 à 15 années séparent les captations des photographies aériennes entre les différents inventaires écoforestiers. L'évolution est donc adaptée sur 20 ans au prorata d'année. La normalisation est obtenue à l'aide de la formule présentée plus bas :

- Le changement net représente la somme des augmentations et des diminutions de terres agricoles ou de surfaces artificielles, en km² ;
- La superficie représente la superficie, en km², de surfaces artificielles ou de terres agricoles ;
- PI représente la période des années 1990 aux années 2000 ;
- PII représente la période des années 2000 aux années 2010 ;
- Année_{T0} désigne l'année de début de la prise des photographies aériennes durant les années 1990 ;
- Année_{T1} désigne l'année de la prise des photographies aériennes durant les années 2000 (fin de la première période et début de la deuxième période) ;
- Année_{T2} désigne l'année de la prise des photographies aériennes durant les années 2010 (fin de la deuxième période).

$$\text{Évolution}_{\text{ajustée sur 20 ans}} = \frac{\text{Changement net en PI}}{\text{Superficie au début PI}} \times \frac{10}{\text{Année}_{T1} - \text{Année}_{T0}} + \frac{\text{Changement net en PII}}{\text{Superficie au début PII}} \times \frac{10}{\text{Année}_{T2} - \text{Année}_{T1}}$$

Annexe

Coups d'œil sur les régions



Tableau comparatif des régions administratives du Québec

Région administrative	Population au 1 ^{er} juillet		Taux de chômage ¹ des 15-64 ans	Taux de postes vacants ¹	PIB aux prix de base par habitant		Revenu disponible par habitant		Nombre de véhicules électriques par 10 000 hab. de 15 ans et plus
	2023 ^p	TAA ² 2022-2023 ^p	2023	2023	2022 ^p	Variation 2022/2021	2022 ^p	Variation 2022/2021	2024 ³
	n	pour 1 000	%	%	\$	%	\$	%	n
Bas-Saint-Laurent	202 955	9,9	4,1	4,2	46 486	6,3	33 450	6,8	280
Saguenay-Lac-Saint-Jean	283 234	13,7	3,1 [†]	4,1 [†]	51 304	5,4	34 733	6,9	260
Capitale-Nationale	795 917	26,3	2,9 [†]	5,2 [†]	62 129	5,1	37 961	7,7	341
Mauricie	283 188	16,0	4,8	4,5	44 237	7,8	33 048	6,9	337
Estrie	516 919	18,7	4,0	6,0 [†]	47 584	7,1	35 885	7,8	476
Montréal	2 124 865	43,1	6,2 [†]	4,1 [†]	85 186	7,9	38 067	8,0	243
Outaouais	418 999	17,1	4,1	4,7	43 856	6,7	34 573	6,0	262
Abitibi-Témiscamingue	148 797	4,2	3,1 [†]	5,5 [†]	71 527	5,1	37 056	6,8	236
Côte-Nord	89 979	0,0	3,0 ^{4†}	5,3 ^{4†}	100 252	0,5	36 368	6,5	168
Nord-du-Québec	46 703	7,3	3,0 ^{4†}	5,3 ^{4†}	126 049	4,0	33 230	4,9	43
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	92 104	3,2	7,8 [†]	3,6 [†]	45 544	7,3	34 300	6,2	162
Chaudière-Appalaches	448 665	16,3	2,4 [†]	3,8 [†]	53 937	10,5	35 690	7,3	265
Laval	451 986	18,0	5,6 [†]	4,2 [†]	46 881	8,2	35 970	8,2	401
Lanaudière	551 709	18,3	4,8	4,7	34 584	5,3	35 195	6,8	524
Laurentides	664 510	16,4	3,6	5,4 [†]	43 554	6,0	37 565	7,5	466
Montérégie	1 494 119	15,8	3,9	4,5	48 099	6,7	38 172	7,7	504
Centre-du-Québec	260 034	17,2	2,6 [†]	4,2 [†]	51 633	8,2	33 616	7,4	399
Ensemble du Québec	8 874 683	23,1	4,5	4,5	58 251	6,9	36 826	7,4	360

† Différence statistiquement significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

1. Le découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées officiellement en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021.
2. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période.
3. Données sur la population au 1^{er} juillet 2023 et données sur les véhicules légers électriques au 31 mars 2024.
4. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Sources : voir [page 294](#).

Tableau comparatif des régions administratives du Québec sur un horizon de 25 ans

Région administrative	Population au 1 ^{er} juillet					Taux de chômage ¹ des 15-64 ans			Proportion de la population de 25 à 64 ans ayant un diplôme postsecondaire ¹			Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²		
	1998	2023 ^p	TAA ³ 1997-1998	TAA ³ 2022-2023 ^p	Variation (2023/1998) ⁴	1998	2023	Écart 2023-1998 ⁵	1999	2023	Écart 2023-1999 [†]	1999	2024	Variation 2024/1999
	n		pour 1 000		%	%	Points de %		%	Points de %		en \$ courants		
														%
Bas-Saint-Laurent	207 507	202 955	-3,8	9,9	-2,2	13,8	4,1	-9,7	46,6	75,9	29,3	60 452	222 185	267,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	288 995	283 234	-2,3	13,7	-2,0	14,4	3,1	-11,3	54,1	78,1	24,0	68 715	243 516	254,4
Capitale-Nationale	645 136	795 917	0,7	26,3	23,4	9,7	2,9	-6,8	55,9	81,9	26,0	90 551	373 021	311,9
Mauricie	263 706	283 188	-2,6	16,0	7,4	12,3	4,8	-7,5	53,2	71,3	18,1	69 035	267 997	288,2
Estrie	412 227	516 919	5,1	18,7	25,4	10,4	4,0	-6,4	48,3	73,8	25,5	85 709	423 828	394,5
Montréal	1 801 463	2 124 865	1,2	43,1	18,0	11,7	6,2	-5,5	57,3	80,9	23,6	155 446	925 599	495,4
Outaouais	315 545	418 999	5,6	17,1	32,8	11,0	4,1	-6,9	53,3	73,4	20,1	90 636	458 551	405,9
Abitibi-Témiscamingue	154 986	148 797	-4,9	4,2	-4,0	15,0	3,1	-11,9	45,2	69,7	24,5	71 361	279 058	291,1
Côte-Nord	103 344	89 979	-9,6	0,0	-12,9	12,0 ⁶	3,0 ⁶	-9,0 ⁶	33,6 ⁶	68,8 ⁶	35,2 ⁶	71 317	192 663	170,2
Nord-du-Québec	39 205	46 703	-2,8	7,3	19,1	12,0 ⁶	3,0 ⁶	-9,0 ⁶	33,6 ⁶	68,8 ⁶	35,2 ⁶	62 606	184 579	194,8
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	104 018	92 104	-14,6	3,2	-11,5	22,2	7,8	-14,4	39,5	71,5	32,0	48 923	208 628	326,4
Chaudière-Appalaches	388 214	448 665	3,1	16,3	15,6	6,7	2,4	-4,3	48,3	75,2	26,9	70 596	270 717	283,5
Laval	339 826	451 986	6,5	18,0	33,0	8,4	5,6	-2,8	45,7	76,0	30,3	108 607	627 295	477,6
Lanaudière	389 361	551 709	10,2	18,3	41,7	10,9	4,8	-6,1	50,4	68,4	18,0	83 095	453 484	445,7
Laurentides	452 863	664 510	14,5	16,4	46,7	9,9	3,6	-6,3	45,9	73,4	27,5	92 829	512 737	452,3
Montréal	1 168 899	1 494 119	4,4	15,8	27,8	7,6	3,9	-3,7	50,0	73,0	23,0	100 380	563 238	461,1
Centre-du-Québec	220 640	260 034	6,4	17,2	17,9	10,0	2,6	-7,4	47,4	63,3	15,9	69 814	290 957	316,8
Ensemble du Québec	7 295 935	8 874 683	2,9	23,1	21,6	10,4	4,5	5,9	51,5	75,7	24,2	92 608	464 561	401,6

1. Le découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées officiellement en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021.
2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 109](#).
3. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période.
4. Taux de variation pour 25 ans, calculé en faisant le rapport de la variation de la population de 2023 et 1998 sur la population de 1998.
5. Baisse statistiquement significative au seuil de 5 % entre 1998 et 2023 pour l'ensemble des régions et le Québec.
6. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Sources : voir [page 294](#).

Bas-Saint-Laurent

25
ans



Population totale

202 955

(1^{er} juillet 2023¹)

↑ **1,0%**

(taux d'accroissement
annuel 2022-2023¹)

↓ **2,2 %**

(variation 2023/1998)



Taux de chômage (15-64 ans)

4,1 %

(2023)

↔ **-0,5** point de %

(écart annuel
non significatif)

↓ **9,7** points de %

(écart 2023-1998)



Proportion de la population
avec diplôme postsecondaire

(25-64 ans)

75,9%

(2023)

↑ **29,3** points de %

(écart 2023-1999)



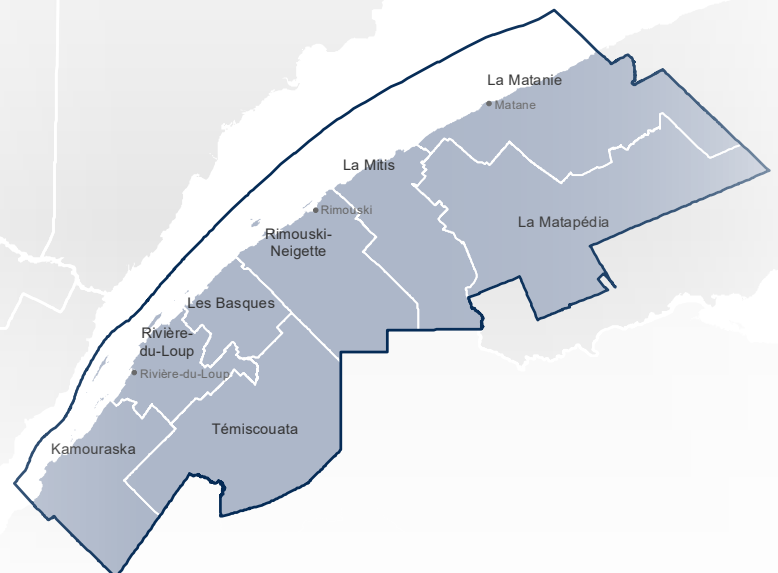
Valeur moyenne des
résidences unifamiliales

(dollars courants)

1999 **60 452 \$**

2024 **222 185 \$**

- Entre 2022 et 2023, la population du Bas-Saint-Laurent a augmenté pour une cinquième année consécutive et le rythme de la croissance s'y est accéléré d'année en année. Cette situation contraste avec les taux d'accroissement négatifs des années précédentes. La récente reprise n'a toutefois pas effacé les années de déclin. À titre comparatif, la région compte 4 600 personnes de moins en 2023 qu'en 1998. En ce qui concerne la structure par âge, la population de la région est l'une des plus âgées du Québec : en 2023, plus d'une personne sur quatre a 65 ans et plus, et l'âge moyen (46,8 ans) est le plus élevé après celui de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.
- Les taux d'emploi et de chômage des personnes de 15 à 64 ans sont demeurés relativement stables dans la région entre 2022 et 2023. En examinant les données sur 25 ans, soit entre 1998 et 2023, on remarque cependant que le taux d'emploi a grimpé de 20,9 points de pourcentage, alors que le taux de chômage s'est réduit de 9,7 points. La hausse du taux d'emploi s'explique notamment par l'effet combiné d'une croissance de l'emploi et d'une diminution importante de la population chez les 15-64 ans. Au cours de cette période, l'emploi s'est accru chez les femmes (+ 26,5 %) tandis qu'il est resté plutôt stable chez les hommes.
- Depuis la fin des années 1990, le niveau de scolarité des 25-64 ans de la région s'est accru : la proportion de personnes sans grade, certificat ou diplôme a diminué, passant de 34,6 % en 1999 à 12,5 % en 2023. À l'inverse, celle des titulaires d'un diplôme postsecondaire est passée de 46,6 % à 75,9 % sur cette période.
- Entre 1999 et 2024, la valeur des résidences unifamiliales du Bas-Saint-Laurent a plus que triplé : elle est passée de 60 452 \$ à 222 185 \$. Au cours des 25 dernières années, cette valeur a augmenté de 5,3 % en moyenne annuellement, ce qui est en dessous de la moyenne québécoise.



Principaux secteurs économiques du Bas-Saint-Laurent selon le PIB en 2022¹



Fabrication

13,2%



Soins de santé et
assistance sociale

11,2%



Construction

8,1%



Services
d'enseignement

7,9%



Administrations
publiques

7,5%

1. Sont exclus les secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région du Bas-Saint-Laurent

	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	197 170 ^r	197 815 ^r	199 319 ^r	200 959 ^r	202 955 ^p
Taux de chômage des 15-64 ans	%	5,5	7,8	5,3	4,6	4,1
Taux d'emploi des 15-64 ans	%	74,4	72,7	73,2	77,7	77,8
Taux de postes vacants	%	3,3	..	5,3	5,2	4,2
PIB aux prix de base par habitant	\$	39 864 ^r	39 992 ^r	43 738 ^r	46 486 ^p	..
Revenu disponible par habitant	\$	27 966	30 170 ^r	31 310 ^r	33 450 ^p	..
Taux de faible revenu des familles	%	6,4	5,2	6,9	6,3	..
Proportion de la population ayant un diplôme postsecondaire ²	%	65,6	72,8	74,3	72,0	75,9
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ³	\$	156 786	158 049	160 782	167 042	188 631

1. Voir l'encadré de la [page 20](#).

2. Population de 25 à 64 ans.

3. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 109](#).

Sources : Voir la [page 194](#).

Statistiques des MRC de la région, Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec

	Population au 1 ^{er} juillet 2023 ^p		Revenu disponible par habitant 2022 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2022 ^p	
	n	TAA ¹ 2022-2023 pour 1 000	\$	Variation 2022/2021 en %	%	Écart 2022-2021 en points de %
La Matapédia	17 818	3,6	31 190	7,6	69,9	2,8
La Matanie	21 334	5,7	32 360	5,4	71,8	3,7
La Mitis	18 565	3,2	31 063	5,5	72,5	3,8
Rimouski-Neigette	58 981	17,4	34 807	7,1	79,0	3,7
Les Basques	9 042	6,9	31 499	2,1	72,2	3,2
Rivière-du-Loup	36 068	11,3	35 147	8,0	81,4	3,7
Témiscouata	19 714	1,3	32 688	6,8	72,6	3,4
Kamouraska	21 433	11,2	33 465	8,1	79,0	3,7
Ensemble de la région	202 955	9,9	33 450	6,8	76,3	3,5
Ensemble du Québec	8 874 683	23,1	36 826	7,4	80,7	3,9

1. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période.

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2023. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2022.

Sources : Voir la [page 194](#).

Saguenay–Lac-Saint-Jean

25
ans



Population totale

283 234

(1^{er} juillet 2023¹)

↑ **1,4 %**

(taux d'accroissement
annuel 2022-2023¹)

↓ **2,0 %**

(variation 2023/1998)



Taux de chômage (15-64 ans)

3,1 %

(2023)

↔ **-0,6** point de %

(écart annuel
non significatif)

↓ **11,3** points de %

(écart 2023-1998)



Proportion de la population
avec diplôme postsecondaire
(25-64 ans)

78,1 %

(2023)

↑ **24,0** points de %

(écart 2023-1999)

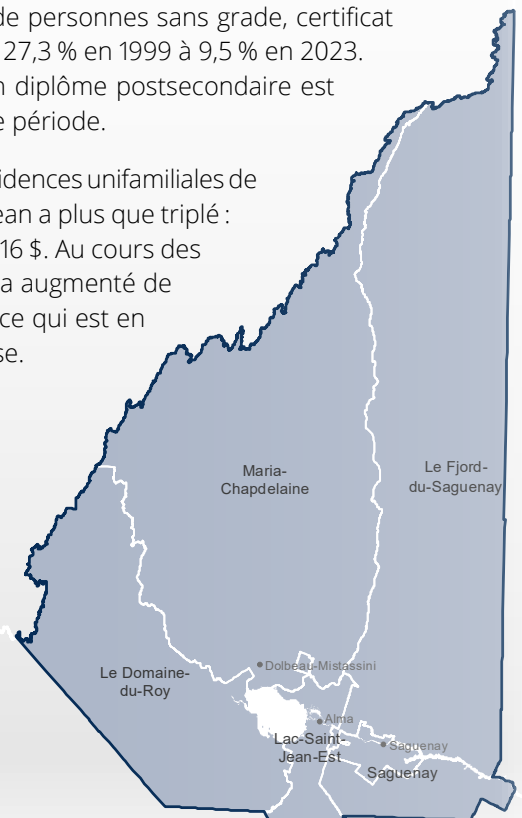


Valeur moyenne des
résidences unifamiliales
(dollars courants)

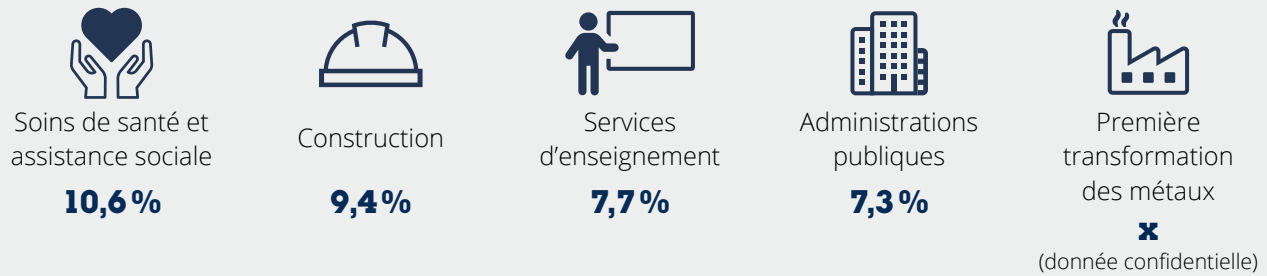
1999 **68 715 \$**

2024 **243 516 \$**

- Entre 2022 et 2023, la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean s'est accrue à un rythme accéléré, et le taux d'accroissement est le plus élevé enregistré dans la région en plus de 30 ans. Cette situation contraste avec les épisodes de décroissance qu'a déjà connus la région. La récente reprise n'a toutefois pas effacé les années de déclin. À titre comparatif, la région compte 5 800 personnes de moins en 2023 qu'en 1998. En ce qui concerne la structure par âge, la population de la région est plus âgée que celle de l'ensemble du Québec : en 2023, une personne sur quatre a 65 ans et plus, et l'âge moyen (45,1 ans) est parmi les plus élevés de toutes les régions.
- Les taux d'emploi et de chômage des personnes de 15 à 64 ans n'ont pas varié de manière statistiquement significative dans la région entre 2022 et 2023. Toutefois, en comparant les données sur 25 ans, soit entre 1998 et 2023, on constate que le taux d'emploi s'est élevé de 22,9 points de pourcentage, tandis que le taux de chômage s'est abaissé de 11,3 points. La hausse du taux d'emploi, l'une des plus fortes du Québec, s'explique en partie par la décroissance de la population chez les 15-64 ans puisque la hausse observable dans l'emploi n'est pas significative sur le plan statistique. Signalons que le nombre d'emplois occupés par des femmes s'est accru fortement au cours de cette période (+ 26,8 %).
- Depuis la fin des années 1990, le niveau de scolarité des 25-64 ans de la région s'est accru : la proportion de personnes sans grade, certificat ou diplôme a diminué, passant de 27,3 % en 1999 à 9,5 % en 2023. À l'inverse, celle des titulaires d'un diplôme postsecondaire est passée de 54,1 % à 78,1 % sur cette période.
- Entre 1999 et 2024, la valeur des résidences unifamiliales de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean a plus que triplé : elle est passée de 68 715 \$ à 243 516 \$. Au cours des 25 dernières années, cette valeur a augmenté de 5,2 % en moyenne annuellement, ce qui est en dessous de la moyenne québécoise.



Principaux secteurs économiques du Saguenay–Lac-Saint-Jean selon le PIB en 2022¹



1. Sont exclus les secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	275 882 ^r	276 216 ^r	276 563 ^r	279 392 ^r	283 234 ^p
Taux de chômage des 15-64 ans	%	5,5	9,4	5,7	3,7	3,1
Taux d'emploi des 15-64 ans	%	73,5	71,3	74,4	77,0	79,5
Taux de postes vacants	%	2,5	..	4,7	5,1	4,1
PIB aux prix de base par habitant	\$	42 759 ^r	42 291 ^r	48 672 ^r	51 304 ^p	..
Revenu disponible par habitant	\$	28 710	31 005 ^r	32 487 ^r	34 733 ^p	..
Taux de faible revenu des familles	%	5,5	4,5	5,5	5,3	..
Proportion de la population ayant un diplôme postsecondaire ²	%	72,6	74,3	74,6	76,7	78,1
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ³	\$	184 260	185 328	188 206	195 161	210 306

1. Voir l'encadré de la [page 20](#).

2. Population de 25 à 64 ans.

3. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 109](#).

Sources : Voir la [page 194](#).

Statistiques des MRC de la région, Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec

	Population au 1 ^{er} juillet 2023 ^p		Revenu disponible par habitant 2022 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2022 ^p	
	n	TAA ¹ 2022-2023 pour 1 000	\$	Variation 2022/2021 en %	%	Écart 2022-2021 en points de %
Le Domaine-du-Roy	31 439	2,0	34 663	7,5	75,9	4,1
Maria-Chapdelaine	24 384	7,9	33 697	5,6	75,3	3,8
Lac-Saint-Jean-Est	53 471	7,3	33 968	7,2	76,6	3,9
Saguenay	149 727	18,9	35 161	6,8	78,5	3,8
Le Fjord-du-Saguenay	24 213	16,4	34 959	7,8	77,2	3,6
Ensemble de la région	283 234	13,7	34 733	6,9	77,5	3,9
Ensemble du Québec	8 874 683	23,1	36 826	7,4	80,7	3,9

1. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période.

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2023. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2022.

Sources : Voir la [page 194](#).

Capitale-Nationale

25
ans



Population totale
795 917
(1^{er} juillet 2023^P)

↑ **2,6%**

(taux d'accroissement
annuel 2022-2023^P)

↑ **23,4%**

(variation 2023/1998)



Taux de chômage (15-64 ans)
2,9%
(2023)

↔ **-0,6** point de %

(écart annuel
non significatif)

↓ **6,8** points de %

(écart 2023-1998)



**Proportion de la population
avec diplôme postsecondaire**
(25-64 ans)

81,9%
(2023)

↑ **26,0** points de %

(écart 2023-1999)

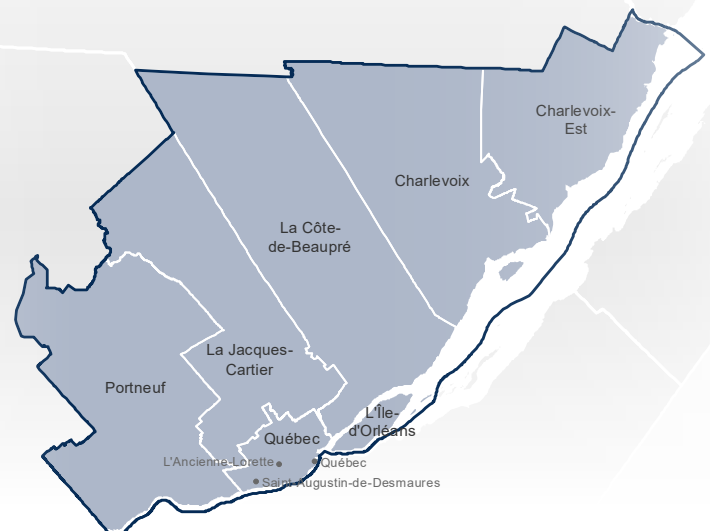


**Valeur moyenne des
résidences unifamiliales**
(dollars courants)

1999 **90 551 \$**

2024 **373 021 \$**

- Entre 2022 et 2023, la population de la Capitale-Nationale a connu sa plus forte croissance en plus de 30 ans. La région s'est hissée au deuxième rang pour ce qui est de l'ampleur de sa croissance, derrière Montréal, une situation inédite. À titre comparatif, la région compte 150 800 personnes de plus en 2023 qu'en 1998. En ce qui concerne la structure par âge, la population de la région ne fait pas partie des plus âgées, mais elle présente un âge moyen et une part de personnes de 65 ans et plus supérieurs à ce qui est observé pour l'ensemble du Québec.
- Les taux d'emploi et de chômage des personnes de 15 à 64 ans n'ont pas varié de façon significative sur le plan statistique entre 2022 et 2023. En examinant les données sur 25 ans, soit entre 1998 et 2023, on remarque toutefois que le taux d'emploi a progressé de 17,4 points de pourcentage, tandis que le taux de chômage a reculé de 6,8 points. Dans cette région, la croissance du taux d'emploi s'explique surtout par l'augmentation de l'emploi total, car la population des 15-64 ans a peu changé durant cette période. Cette croissance est attribuable à la hausse du nombre d'emplois tant chez les femmes (+ 47 700) que chez les hommes (+ 44 800).
- Depuis la fin des années 1990, le niveau de scolarité des 25-64 ans de la région s'est accru : la proportion de personnes sans grade, certificat ou diplôme a diminué, passant de 22,2 % en 1999 à 5,9 % en 2023. À l'inverse, celle des titulaires d'un diplôme postsecondaire est passée de 55,9 % à 81,9 % sur cette période.
- Entre 1999 et 2024, la valeur des résidences unifamiliales de la Capitale-Nationale a quadruplé : elle est passée de 90 551 \$ à 373 021 \$. Au cours des 25 dernières années, cette valeur a augmenté de 5,8 % en moyenne annuellement, ce qui est en dessous de la moyenne québécoise.



Principaux secteurs économiques de la Capitale-Nationale selon le PIB en 2022¹



1. Sont exclus les secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région Capitale-Nationale

	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	753 293 ^r	759 259 ^r	762 707 ^r	775 239 ^r	795 917 ^p
Taux de chômage des 15-64 ans	%	3,3	6,8	4,8	3,5	2,9
Taux d'emploi des 15-64 ans	%	81,9	76,1	79,6	81,2	82,7
Taux de postes vacants	%	4,1	..	6,5	7,0	5,2
PIB aux prix de base par habitant	\$	55 042 ^r	54 220 ^r	59 106 ^r	62 129 ^p	..
Revenu disponible par habitant	\$	31 529	33 832 ^r	35 243 ^r	37 961 ^p	..
Taux de faible revenu des familles	%	4,9	3,9	4,6	4,8	..
Proportion de la population ayant un diplôme postsecondaire ²	%	77,7	76,9	79,9	81,6	81,9
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ³	\$	285 641	285 904	290 168	300 953	329 645

1. Voir l'encadré de la [page 20](#).

2. Population de 25 à 64 ans.

3. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 109](#).

Sources : Voir la [page 194](#).

Statistiques des MRC de la région, Capitale-Nationale et ensemble du Québec

	Population au 1 ^{er} juillet 2023 ^p		Revenu disponible par habitant 2022 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2022 ^p	
	n	TAA ¹ 2022-2023 pour 1 000	\$	Variation 2022/2021 en %	%	Écart 2022-2021 en points de %
Charlevoix-Est	15 829	10,1	33 801	5,8	74,9	5,4
Charlevoix	14 210	31,9	35 165	5,6	78,5	4,1
L'Île-d'Orléans	6 951	27,3	39 341	7,5	82,8	1,9
La Côte-de-Beaupré	31 446	13,8	40 849	8,0	82,8	3,2
La Jacques-Cartier	50 324	19,4	43 080	7,4	87,2	2,5
Québec	619 212	28,7	37 821	7,9	83,7	3,7
Portneuf	57 945	16,9	35 091	7,2	80,5	3,1
Ensemble de la région	795 917	26,3	37 961	7,7	83,4	3,6
Ensemble du Québec	8 874 683	23,1	36 826	7,4	80,7	3,9

1. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période.

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2023. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2022.

Sources : Voir la [page 194](#).

Mauricie

25
ans



Population totale

283 188

(1^{er} juillet 2023^P)

↑ **1,6%**

(taux d'accroissement
annuel 2022-2023^P)

↑ **7,4%**

(variation 2023/1998)



Taux de chômage (15-64 ans)

4,8%

(2023)

↔ **0,3** point de %

(écart annuel
non significatif)

↓ **7,5** points de %

(écart 2023-1998)



Proportion de la population
avec diplôme postsecondaire
(25-64 ans)

71,3%

(2023)

↑ **18,1** points de %

(écart 2023-1999)



Valeur moyenne des
résidences unifamiliales
(dollars courants)

1999 **69 035 \$**

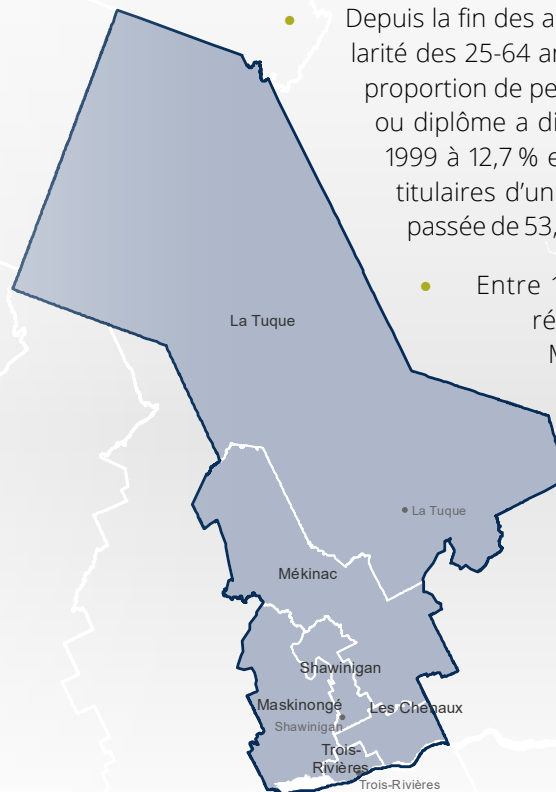
2024 **267 997 \$**

- Entre 2022 et 2023, la population de la Mauricie a augmenté à un taux qui surpasse légèrement celui de l'année précédente. Cette évolution s'inscrit dans la tendance à l'accélération de la croissance démographique observée depuis quelques années dans la région et porte le taux d'accroissement à son plus haut niveau en plus de 30 ans. À titre comparatif, la région compte 19 500 personnes de plus en 2023 qu'en 1998. En ce qui concerne la structure par âge, la population de la Mauricie est l'une des plus âgées du Québec : plus d'une personne sur quatre a 65 ans et plus, et l'âge moyen (46,3 ans) est l'un des plus élevés de toutes les régions.

- En 2023, les taux d'emploi et de chômage des personnes de 15 à 64 ans ne sont pas significativement différents sur le plan statistique de ceux observés l'année précédente dans la région. En examinant les données sur 25 ans, soit entre 1998 et 2023, on voit cependant que le taux d'emploi a augmenté de 14,6 points de pourcentage, alors que le taux de chômage a diminué de 7,5 points. La hausse du taux d'emploi s'explique en partie par la décroissance de la population chez les 15-64 ans, car le nombre total d'emplois n'a pas varié significativement sur le plan statistique. C'est surtout l'augmentation du nombre d'emplois occupés par des femmes (+ 21,1 %) qui a contribué à la croissance de l'emploi total dans cette région puisque le nombre d'emplois occupés par des hommes a plutôt légèrement diminué entre 1998 et 2023, bien que cette baisse ne soit pas statistiquement significative.

- Depuis la fin des années 1990, le niveau de scolarité des 25-64 ans de la région s'est accru : la proportion de personnes sans grade, certificat ou diplôme a diminué, passant de 27,1 % en 1999 à 12,7 % en 2023. À l'inverse, celle des titulaires d'un diplôme postsecondaire est passée de 53,2 % à 71,3 % sur cette période.

- Entre 1999 et 2024, la valeur des résidences unifamiliales de la Mauricie a presque quadruplé : elle est passée de 69 035 \$ à 267 997 \$. Au cours des 25 dernières années, cette valeur a augmenté de 5,6 % en moyenne annuelle, ce qui est en dessous de la moyenne québécoise.



Principaux secteurs économiques de la Mauricie selon le PIB en 2022¹



Fabrication

14,9%



Soins de santé et
assistance sociale

12,0%



Construction

8,4%



Services
d'enseignements

8,2%



Administrations
publiques

7,7%

1. Sont exclus les secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région de la Mauricie

	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	269 354 ^r	271 594 ^r	274 353 ^r	278 697 ^r	283 188 ^p
Taux de chômage des 15-64 ans	%	5,8	8,6	5,8	4,5	4,8
Taux d'emploi des 15-64 ans	%	71,9	72,4	72,3	72,2	73,7
Taux de postes vacants	%	3,0	..	4,4	4,9	4,5
PIB aux prix de base par habitant	\$	37 873 ^r	37 148 ^r	41 036 ^r	44 237 ^p	..
Revenu disponible par habitant	\$	27 411	29 757 ^r	30 912 ^r	33 048 ^p	..
Taux de faible revenu des familles	%	8,8	6,6	8,3	8,4	..
Proportion de la population ayant un diplôme postsecondaire ²	%	65,2	70,1	72,0	69,6	71,3
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ³	\$	164 079	167 657	170 422	180 980	213 549

1. Voir l'encadré de la [page 20](#).

2. Population de 25 à 64 ans.

3. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 109](#).

Sources : Voir la [page 194](#).

Statistiques des MRC de la région, Mauricie et ensemble du Québec

	Population au 1 ^{er} juillet 2023 ^p		Revenu disponible par habitant 2022 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2022 ^p	
	n	TAA ¹ 2022-2023 pour 1 000	\$	Variation 2022/2021 en %	%	Écart 2022-2021 en points de %
Mékinac	13 054	18,4	32 812	8,2	70,4	3,3
Shawinigan	51 147	9,4	31 951	6,6	70,5	4,8
Trois-Rivières	145 226	20,5	33 792	6,7	77,3	4,2
Les Chenaux	20 229	20,7	32 296	7,1	77,7	3,3
Maskinongé	38 218	8,6	32 926	8,0	74,7	3,8
La Tuque	15 314	5,9	31 272	6,1	70,3	3,4
Ensemble de la région	283 188	16,0	33 048	6,9	75,1	4,2
Ensemble du Québec	8 874 683	23,1	36 826	7,4	80,7	3,9

1. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période.

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2023. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2022.

Sources : Voir la [page 194](#).

Estrie

25
ans



Population totale
516 919
(1^{er} juillet 2023¹)

1,9%

(taux d'accroissement
annuel 2022-2023¹)

25,4 %

(variation 2023/1998)



Taux de chômage¹ (15-64 ans)
4,0%
(2023)

0,7 point de %

(écart annuel
non significatif)

6,4 points de %

(écart 2023-1998)



**Proportion de la population
avec diplôme postsecondaire¹**
(25-64 ans)

73,8%

(2023)

25,5 points de %

(écart 2023-1999)

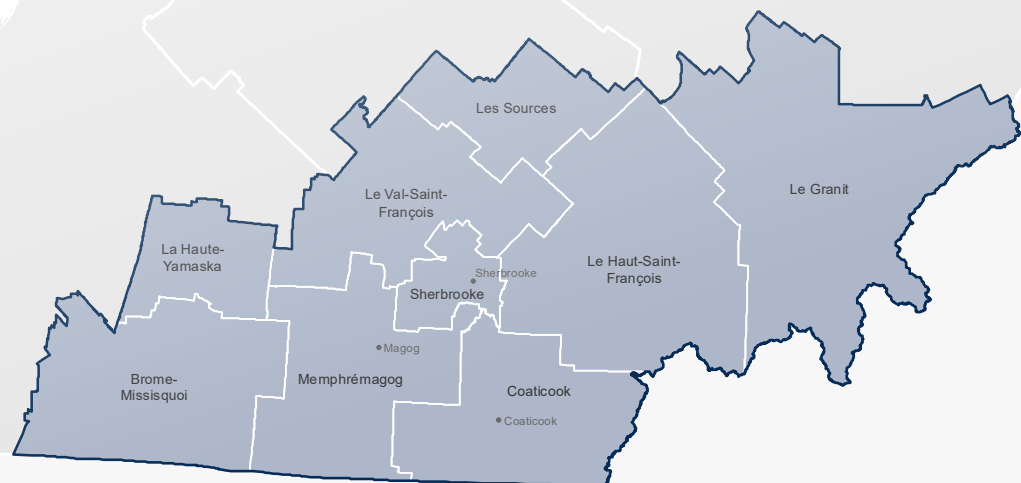


**Valeur moyenne des
résidences unifamiliales**
(dollars courants)

1999 **85 709 \$**

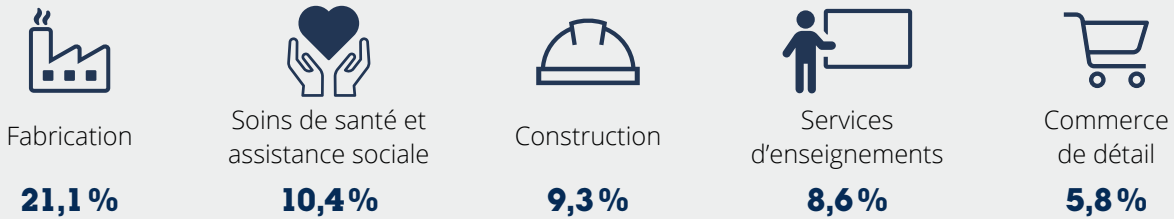
2024 **423 828 \$**

- Entre 2022 et 2023, la population de l'Estrie a connu sa plus forte croissance, son taux d'accroissement surpassant légèrement le précédent record atteint en 2020-2021. La région figure au troisième rang pour ce qui est de l'ampleur de sa croissance, assez loin toutefois derrière Montréal et, dans une moindre mesure, la Capitale-Nationale. Sur une période de 25 ans, soit de 1998 à 2023, la population de la région a augmenté de 104 700 personnes. En ce qui concerne la structure par âge, la population de l'Estrie est plus âgée que celle de l'ensemble du Québec : en 2023, la part des 65 ans et plus tout comme l'âge moyen surpassent ce qui est observé à l'échelle québécoise.
- Les taux d'emploi et de chômage des personnes de 15 à 64 ans n'ont pas varié significativement sur le plan statistique entre 2022 et 2023 dans la région. Toutefois, en examinant les données sur 25 ans, soit entre 1998 et 2023, on remarque que le taux d'emploi s'est accru de 10,8 points de pourcentage, alors que le taux de chômage s'est affaibli de 6,4 points. La hausse du taux d'emploi s'explique notamment par la croissance plus rapide de l'emploi par rapport à celle de la population chez les 15-64 ans. En outre, l'emploi a progressé plus rapidement chez les femmes que chez les hommes durant cette période (+ 35,4 % c. + 18,2 %).
- Depuis la fin des années 1990, le niveau de scolarité des 25-64 ans de la région s'est accru : la proportion de personnes sans grade, certificat ou diplôme a diminué, passant de 30,2 % en 1999 à 11 % en 2023. À l'inverse, celle des titulaires d'un diplôme postsecondaire est passée de 48,3 % à 73,8 % sur cette période.
- Entre 1999 et 2024, la valeur des résidences unifamiliales de l'Estrie a presque quintuplé : elle est passée de 85 709 \$ à 423 828 \$. Au cours des 25 dernières années, cette valeur a augmenté de 6,6 % en moyenne annuellement, ce qui est légèrement en dessous de la moyenne québécoise.



1. Le découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie entrées officiellement en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021.

Principaux secteurs économiques de l'Estrie selon le PIB en 2022¹



1. Sont exclus les secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région de l'Estrie

	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	482 402 ^r	489 814 ^r	498 854 ^r	507 325 ^r	516 919 ^p
Taux de chômage des 15-64 ans ²	%	4,2	7,0	5,3	3,3	4,0
Taux d'emploi des 15-64 ans ²	%	76,9	74,5	76,2	76,7	75,4
Taux de postes vacants ²	%	3,5	..	5,2	6,0	6,0
PIB aux prix de base par habitant ³	\$	40 406 ^r	39 441 ^r	44 446 ^r	47 584 ^p	..
Revenu disponible par habitant	\$	29 604	32 081 ^r	33 281 ^r	35 885 ^p	..
Taux de faible revenu des familles	%	7,6	6,0	7,3	7,4	..
Proportion de la population ayant un diplôme postsecondaire ^{2,4}	%	70,9	71,0	71,3	74,0	73,8
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ⁵	\$	235 801	241 025	251 121	272 147	334 812

- Voir l'encadré de la [page 20](#).
- Le découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées officiellement en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021.
- Le découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie pour les années 2020 à 2022 seulement, ce qui rend impossible toute comparaison chronologique avec des données antérieures à 2020.
- Population de 25 à 64 ans.
- Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 109](#).

Sources : Voir la [page 194](#).

Statistiques des MRC de la région, Estrie et ensemble du Québec

	Population au 1 ^{er} juillet 2023 ^p		Revenu disponible par habitant 2022 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2022 ^p	
	n	TAA ¹ 2022-2023 pour 1 000	\$	Variation 2022/2021 en %	%	Écart 2022-2021 en points de %
Le Granit	22 482	9,8	34 206	6,1	76,5	2,3
Les Sources	15 127	19,6	31 020	8,3	74,4	3,5
Le Haut-Saint-François	23 578	8,2	32 458	6,4	77,6	3,1
Le Val-Saint-François	32 789	18,2	35 391	7,3	80,1	2,9
Sherbrooke	180 936	17,0	33 992	7,8	80,9	3,7
Coaticook	19 384	14,4	34 062	9,4	82,0	2,6
Memphrémagog	58 262	41,3	42 808	9,4	76,6	3,2
Brome-Missisquoi	68 140	15,9	40 199	7,9	79,3	3,3
La Haute-Yamaska	96 221	16,2	34 836	7,3	79,2	4,0
Ensemble de la région	516 919	18,7	35 885	7,8	79,4	3,5
Ensemble du Québec	8 874 683	23,1	36 826	7,4	80,7	3,9

1. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période.

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2023. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2022.

Sources : Voir la [page 194](#).

Montréal

25
ans



Population totale

2 124 865

(1^{er} juillet 2023^P)

4,3 %

(taux d'accroissement
annuel 2022-2023^P)

18,0 %

(variation 2023/1998)



Taux de chômage (15-64 ans)

6,2 %

(2023)

0,4 point de %

(écart annuel
non significatif)

5,5 points de %

(écart 2023-1998)



Proportion de la population avec diplôme postsecondaire (25-64 ans)

80,9 %

(2023)

23,6 points de %

(écart 2023-1999)



Valeur moyenne des résidences unifamiliales (dollars courants)

1999 **155 446 \$**

2024 **925 599 \$**

- Entre 2022 et 2023, Montréal a connu, et de loin, la plus forte croissance de sa population en plus de 30 ans. Le taux d'accroissement démographique de Montréal surpasse largement celui enregistré dans les autres régions au cours de la dernière année, mais il s'agit aussi du taux le plus élevé jamais observé dans une région du Québec. À titre comparatif, Montréal compte 323 400 personnes de plus en 2023 qu'en 1998. En ce qui concerne la structure par âge, Montréal se particularise par la forte présence des jeunes adultes au sein de sa population. L'âge moyen y est de 40,7 ans en 2023, le plus bas au Québec si on exclut le Nord-du-Québec.
- Chez les personnes de 15 à 64 ans, les taux d'emploi et de chômage ont peu varié entre 2022 et 2023. Lorsque l'on compare les données de 1998 à celles de 2023, on constate toutefois que le taux d'emploi s'est élevé de 12,5 points de pourcentage alors que le taux de chômage s'est réduit de 5,5 points. L'augmentation du taux d'emploi dans la région s'explique en partie par la croissance plus rapide de l'emploi total comparativement à la croissance de la population chez les 15-64 ans. La hausse de l'emploi total est attribuable à la croissance de l'emploi, tant chez les femmes (+ 44,1 %) que chez les hommes (+ 39,8 %).
- Depuis la fin des années 1990, le niveau de scolarité des 25-64 ans de la région s'est accru : la proportion de personnes sans grade, certificat ou diplôme a diminué, passant de 22,3 % en 1999 à 6,2 % en 2023. À l'inverse, celle des titulaires d'un diplôme postsecondaire est passée de 57,3 % à 80,9 % sur cette période.
- Entre 1999 et 2024, la valeur des résidences unifamiliales de Montréal a augmenté de presque six fois, passant de 155 446 \$ à 925 599 \$, soit la valeur la plus élevée de toutes les régions. Au cours des 25 dernières années, la valeur a augmenté de 7,4 % en moyenne annuellement, ce qui représente la plus grande augmentation de l'ensemble des régions du Québec.



Principaux secteurs économiques de Montréal selon le PIB en 2022¹



Fabrication

12,3%



Services professionnels, scientifiques et techniques

10,5%



Soins de santé et assistance sociale

8,0%



Commerce de gros

6,7%



Construction

6,5%

1. Sont exclus les secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région de Montréal

	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	2 059 126 ^r	2 061 967 ^r	2 015 879 ^r	2 035 278 ^r	2 124 865 ^p
Taux de chômage des 15-64 ans	%	7,1	11,4	8,2	5,8	6,2
Taux d'emploi des 15-64 ans	%	73,1	68,2	72,6	75,0	75,6
Taux de postes vacants	%	3,2	..	4,9	5,5	4,1
PIB aux prix de base par habitant	\$	73 177 ^r	70 787 ^r	78 931 ^r	85 186 ^p	..
Revenu disponible par habitant	\$	31 200	33 636 ^r	35 257 ^r	38 067 ^p	..
Taux de faible revenu des familles	%	14,0	10,8	12,3	12,8	..
Proportion de la population ayant un diplôme postsecondaire ²	%	79,3	78,9	81,6	81,3	80,9
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ³	\$	534 129	601 135	639 098	713 511	839 883

1. Voir l'encadré de la [page 20](#).

2. Population de 25 à 64 ans.

3. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 109](#).

Sources : Voir la [page 194](#).

Outaouais

25
ans



Population totale

418 999

(1^{er} juillet 2023^P)



1,7%

(taux d'accroissement
annuel 2022-2023^P)



32,8 %

(variation 2023/1998)



Taux de chômage (15-64 ans)

4,1 %

(2023)



0,5 point de %

(écart annuel
non significatif)



6,9 points de %

(écart 2023-1998)



Proportion de la population
avec diplôme postsecondaire

(25-64 ans)

73,4%

(2023)



20,1 points de %

(écart 2023-1999)



Valeur moyenne des
résidences unifamiliales

(dollars courants)

1999 **90 636 \$**

2024 **458 551 \$**

- Entre 2022 et 2023, la croissance démographique de l'Outaouais s'est accélérée comparativement aux années précédentes. Sans constituer un record comme dans plusieurs autres régions, le taux d'accroissement a atteint un des plus hauts niveaux enregistrés dans la région en plus de 30 ans. À titre comparatif, la région compte 103 500 personnes de plus en 2023 qu'en 1998. En ce qui concerne la structure par âge, la population de l'Outaouais est plus jeune que celle de la plupart des autres régions. La part des 20-64 ans est la plus élevée après celle de Montréal tandis que la part des 65 ans et plus est parmi les plus faibles.
- En 2023, les taux d'emploi et de chômage sont restés similaires à ceux observés l'année précédente chez les personnes de 15 à 64 ans dans la région. Par ailleurs, en examinant l'évolution des données sur 25 ans, soit entre 1998 et 2023, on voit que le taux d'emploi a augmenté de 13,4 points de pourcentage, alors que le taux de chômage a diminué de 6,9 points. La progression du taux d'emploi s'explique notamment par la croissance plus rapide de l'emploi total comparativement à la croissance de la population chez les 15-64 ans. Notons également que l'emploi a augmenté plus rapidement chez les femmes que chez les hommes durant cette période (+ 53,0 % c. + 34,4 %).
- Depuis la fin des années 1990, le niveau de scolarité des 25-64 ans de la région s'est accru : la proportion de personnes sans grade, certificat ou diplôme a diminué, passant de 25,5 % en 1999 à 11,3 % en 2023. À l'inverse, celle des titulaires d'un diplôme postsecondaire est passée de 53,3 % à 73,4 % sur cette période.
- Entre 1999 et 2024, la valeur des résidences unifamiliales de l'Outaouais a quintuplé : elle est passée de 90 636 \$ à 458 551 \$. Au cours des 25 dernières années, cette valeur a augmenté de 6,7 % en moyenne annuellement, ce qui correspond à la moyenne québécoise.



Principaux secteurs économiques de l'Outaouais selon le PIB en 2022¹



1. Sont exclus les secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région de l'Outaouais

	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	399 090 ^r	404 058 ^r	408 052 ^r	411 888 ^r	418 999 ^p
Taux de chômage des 15-64 ans	%	5,1	8,2	5,4	3,6	4,1
Taux d'emploi des 15-64 ans	%	76,0	71,5	74,4	77,9	77,7
Taux de postes vacants	%	3,5	..	6,0	5,8	4,7
PIB aux prix de base par habitant	\$	37 487 ^r	37 249 ^r	41 091 ^r	43 856 ^p	..
Revenu disponible par habitant	\$	28 703	31 213 ^r	32 613 ^r	34 573 ^p	..
Taux de faible revenu des familles	%	8,7	6,6	7,7	8,4	..
Proportion de la population ayant un diplôme postsecondaire ²	%	68,8	68,3	69,7	71,6	73,4
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ³	\$	251 982	258 614	266 634	295 935	382 725

1. Voir l'encadré de la [page 20](#).

2. Population de 25 à 64 ans.

3. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 109](#).

Sources : Voir la [page 194](#).

Statistiques des MRC de la région, Outaouais et ensemble du Québec

	Population au 1 ^{er} juillet 2023 ^p		Revenu disponible par habitant 2022 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2022 ^p	
	n	TAA ¹ 2022-2023 pour 1 000	\$	Variation 2022/2021 en %	%	Écart 2022-2021 en points de %
Papineau	26 929	39,7	31 259	4,4	70,0	3,3
Gatineau	298 740	15,8	34 306	6,2	80,6	3,3
Les Collines-de-l'Outaouais	57 093	21,5	39 870	5,4	82,6	2,8
La Vallée-de-la-Gatineau	21 377	5,5	31 802	6,2	66,3	3,6
Pontiac	14 860	4,0	29 956	6,7	66,0	1,3
Ensemble de la région	418 999	17,1	34 573	6,0	79,0	3,2
Ensemble du Québec	8 874 683	23,1	36 826	7,4	80,7	3,9

1. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période.

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2023. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2022.

Sources : Voir la [page 194](#).

Abitibi-Témiscamingue

25
ans



Population totale

148 797

(1^{er} juillet 2023^P)

↑ **0,4%**

(taux d'accroissement
annuel 2022-2023^P)

↓ **4,0%**

(variation 2023/1998)



Taux de chômage (15-64 ans)

3,1%

(2023)

↔ **0,0** point de %

(écart annuel
non significatif)

↓ **11,9** points de %

(écart 2023-1998)



Proportion de la population
avec diplôme postsecondaire
(25-64 ans)

69,7%

(2023)

↑ **24,5** points de %

(écart 2023-1999)



Valeur moyenne des
résidences unifamiliales
(dollars courants)

1999 **71 361 \$**

2024 **279 058 \$**

- La population de l'Abitibi-Témiscamingue a de nouveau augmenté entre 2022 et 2023. Sa croissance est modeste en regard de celle de la plupart des autres régions, mais elle surpasse celle des années précédentes et contraste avec les épisodes de décroissance qu'a déjà connus la région. La croissance des années récentes n'a toutefois pas effacé les années de déclin. À titre comparatif, l'Abitibi-Témiscamingue compte 6 200 personnes de moins en 2023 qu'en 1998. En ce qui concerne la structure par âge, l'âge moyen de la population de la région est légèrement supérieur à celui observé pour l'ensemble du Québec. Les 65 ans et plus y sont presque aussi nombreux que les moins de 20 ans.
- Les taux d'emploi et de chômage des personnes de 15 à 64 ans sont demeurés relativement stables entre 2022 et 2023. En comparant les taux de 1998 à ceux de 2023, soit sur une période de 25 ans, on constate toutefois que le taux d'emploi s'est accru de 17,7 points de pourcentage, alors que le taux de chômage s'est réduit de 11,9 points. La progression du taux d'emploi s'explique par l'augmentation de l'emploi d'une part, et par la diminution de la population des 15-64 ans durant cette période, d'autre part. La hausse de l'emploi dans cette région est d'ailleurs essentiellement attribuable à l'augmentation du nombre d'emplois occupés par des femmes (+ 20,6 %).
- Depuis la fin des années 1990, le niveau de scolarité des 25-64 ans de la région s'est accru : la proportion de personnes sans grade, certificat ou diplôme a diminué, passant de 37 % en 1999 à 17,1 % en 2023. À l'inverse, celle des titulaires d'un diplôme postsecondaire est passée de 45,2 % à 69,7 % sur cette période.
- Entre 1999 et 2024, la valeur des résidences unifamiliales de l'Abitibi-Témiscamingue a presque quadruplé : elle est passée de 71 361 \$ à 279 058 \$. Au cours des 25 dernières années, cette valeur a augmenté de 5,6 % en moyenne annuellement, ce qui est inférieur à la moyenne québécoise.



Principaux secteurs économiques de l'Abitibi-Témiscamingue selon le PIB en 2022¹



1. Sont exclus les secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région de l'Abitibi-Témiscamingue

	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	147 202 ^r	147 435 ^r	147 838 ^r	148 179 ^r	148 797 ^p
Taux de chômage des 15-64 ans	%	4,0	6,7	4,9	3,1	3,1
Taux d'emploi des 15-64 ans	%	77,3	75,0	79,5	78,5	78,7
Taux de postes vacants	%	3,3	..	5,0	5,8	5,5
PIB aux prix de base par habitant	\$	58 168 ^r	61 827 ^r	68 074 ^r	71 527 ^p	..
Revenu disponible par habitant	\$	30 973	32 947 ^r	34 698 ^r	37 056 ^p	..
Taux de faible revenu des familles	%	7,0	5,8	6,9	7,0	..
Proportion de la population ayant un diplôme postsecondaire ²	%	64,6	69,3	68,7	70,1	69,7
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ³	\$	196 129	202 695	213 471	224 320	247 288

1. Voir l'encadré de la [page 20](#).

2. Population de 25 à 64 ans.

3. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 109](#).

Sources : Voir la [page 194](#).

Statistiques des MRC de la région, Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec

	Population au 1 ^{er} juillet 2023 ^p		Revenu disponible par habitant 2022 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2022 ^p	
	n	TAA ¹ 2022-2023 pour 1 000	\$	Variation 2022/2021 en %	%	Écart 2022-2021 en points de %
Témiscamingue	16 342	1,2	33 812	7,8	73,7	1,0
Rouyn-Noranda	42 942	5,8	37 556	6,8	81,1	3,2
Abitibi-Ouest	20 446	-1,0	34 561	6,5	75,5	2,4
Abitibi	25 071	4,0	37 623	6,9	80,0	2,6
La Vallée-de-l'Or	43 996	6,1	38 592	6,6	80,1	3,0
Ensemble de la région	148 797	4,2	37 056	6,8	79,1	2,7
Ensemble du Québec	8 874 683	23,1	36 826	7,4	80,7	3,9

1. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période.

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2023. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2022.

Sources : Voir la [page 194](#).

Côte-Nord

25
ans



Population totale
89 979

(1^{er} juillet 2023¹)

→ **0,0%**

(taux d'accroissement
annuel 2022-2023¹)

↓ **12,9 %**

(variation 2023/1998)



Taux de chômage¹ (15-64 ans)

3,0%

(2023)

→ **-1,2** point de %

(écart annuel
non significatif)

↓ **9,0** points de %

(écart 2023-1998)



Proportion de la population
avec diplôme postsecondaire¹
(25-64 ans)

68,8%

(2023)

↑ **35,2** points de %

(écart 2023-1999)

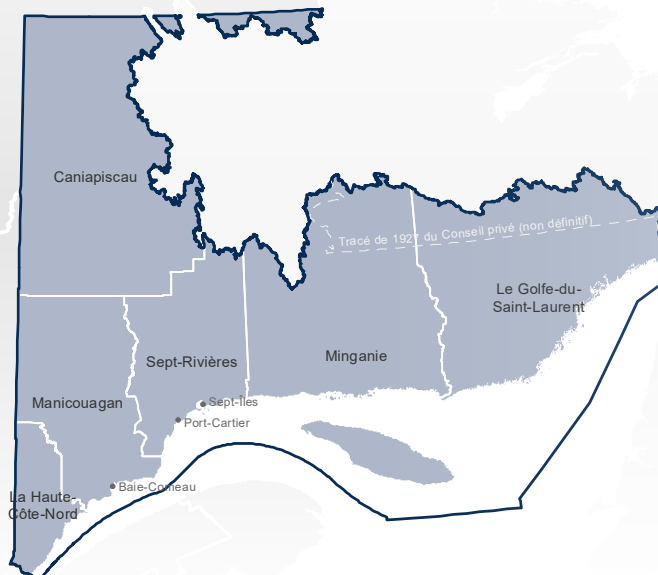


Valeur moyenne des
résidences unifamiliales
(dollars courants)

1999 **71 317\$**

2024 **192 663\$**

- La Côte-Nord est la seule région où la population n'a pas augmenté entre 2022 et 2023. La population est plutôt restée stable, mais cette stabilité contraste avec les épisodes de déclin qu'a connus la région au cours des années précédentes. Bien que le déclin ait été freiné dans la dernière année, la région compte tout de même 13 400 personnes de moins en 2023 qu'en 1998. En ce qui concerne la structure par âge, la population de la Côte-Nord est plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. En 2023, la part des 65 ans et plus y surpasse celle des moins de 20 ans, et l'âge moyen est supérieur à celui de plusieurs autres régions.
- Les taux d'emploi et de chômage n'ont pas varié sur le plan statistique dans les régions regroupées de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec entre 2022 et 2023 chez les personnes de 15 à 64 ans. En comparant les données sur 25 ans, soit entre 1998 et 2023, on constate cependant que le taux d'emploi a augmenté de près de 20 points de pourcentage, alors que le taux de chômage a diminué de 9 points. La progression du taux d'emploi s'explique notamment par la baisse importante de la population des 15-64 ans étant donné que l'on ne détecte aucune variation statistiquement significative de l'emploi durant cette période, tant chez les femmes que chez les hommes.
- Depuis la fin des années 1990, le niveau de scolarité des 25-64 ans des régions regroupées de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec s'est accru : la proportion de personnes sans grade, certificat ou diplôme a diminué, passant de 46 % en 1999 à 17,8 % en 2023. À l'inverse, celle des titulaires d'un diplôme postsecondaire est passée de 33,6 % à 68,8 % sur cette période.
- Entre 1999 et 2024, la valeur des résidences unifamiliales de la Côte-Nord a plus que doublé : elle est passée de 71 317 \$ à 192 663 \$. Au cours des 25 dernières années, cette valeur a augmenté de 4,1 % en moyenne annuellement, ce qui représente la plus faible augmentation de l'ensemble des régions du Québec.



1. Données se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Principaux secteurs économiques de la Côte-Nord selon le PIB en 2022¹



1. Sont exclus les secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région de la Côte-Nord

	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	90 289 ^r	90 121 ^r	90 171 ^r	89 978 ^r	89 979 ^p
Taux de chômage des 15-64 ans ²	%	4,8	7,5	4,4	4,2	3,0
Taux d'emploi des 15-64 ans ²	%	74,7	72,7	75,1	73,9	76,9
Taux de postes vacants ²	%	3,8	..	6,9	6,0	5,3
PIB aux prix de base par habitant	\$	82 990 ^r	83 949 ^r	99 780 ^r	100 252 ^p	..
Revenu disponible par habitant	\$	30 285	32 748 ^r	34 157 ^r	36 368 ^p	..
Taux de faible revenu des familles	%	8,6	5,6	7,4	8,2	..
Proportion de la population ayant un diplôme postsecondaire ^{2,3}	%	70,2	68,2	70,7	67,0	68,8
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ⁴	\$	158 433	158 193	156 149	160 548	172 431

- Voir l'encadré de la [page 20](#).
- Données se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.
- Population de 25 à 64 ans.
- Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 109](#).

Sources : Voir la [page 194](#).

Statistiques des MRC de la région, Côte-Nord et ensemble du Québec

	Population au 1 ^{er} juillet 2023 ^p		Revenu disponible par habitant 2022 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2022 ^p	
	n	TAA ¹ 2022-2023 pour 1 000	\$	Variation 2022/2021 en %	%	Écart 2022-2021 en points de %
La Haute-Côte-Nord	10 173	-4,6	33 109	7,4	70,6	3,2
Manicouagan	30 312	0,7	34 277	6,8	74,1	2,8
Sept-Rivières	34 371	-0,1	37 520	6,6	79,9	3,8
Caniapiscau	3 859	6,0	47 165	4,3	85,7	2,0
Minganie	6 526	0,9	39 489	6,8	70,2	1,5
Le Golfe-du-Saint-Laurent	4 738	0,2	35 465	3,8	62,9	2,1
Ensemble de la région	89 979	0,0	36 368	6,5	75,5	3,1
Ensemble du Québec	8 874 683	23,1	36 826	7,4	80,7	3,9

1. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période.

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2023. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2022.

Sources : Voir la [page 194](#).

Nord-du-Québec

25
ans



Population totale

46 703

(1^{er} juillet 2023¹)

↑ **0,7%**

(taux d'accroissement
annuel 2022-2023¹)

↑ **19,1 %**

(variation 2023/1998)



Taux de chômage¹ (15-64 ans)

3,0%

(2023)

↔ **-1,2** point de %

(écart annuel
non significatif)

↓ **9,0** points de %

(écart 2023-1998)



Proportion de la population
avec diplôme postsecondaire¹
(25-64 ans)

68,8%

(2023)

↑ **35,2** points de %

(écart 2023-1999)



Valeur moyenne des
résidences unifamiliales
(dollars courants)

1999 **62 606 \$**

2024 **184 579 \$**

- La population du Nord-du-Québec a augmenté entre 2022 et 2023. Son taux d'accroissement apparaît relativement faible comparativement à celui de plusieurs autres régions, mais se situe dans la moyenne des dernières années pour la région. Sur une période de 25 ans, soit de 1998 à 2023, la population de la région s'est accrue de 7 500 personnes. En ce qui concerne la structure par âge de la population, celle du Nord-du-Québec est unique dans la province : la proportion des moins de 20 ans est nettement plus élevée que dans les autres régions, alors que la part des 65 ans et plus est beaucoup plus faible.
- Les taux d'emploi et de chômage n'ont pas varié sur le plan statistique dans les régions regroupées du Nord-du-Québec et de la Côte-Nord entre 2022 et 2023 chez les personnes de 15 à 64 ans. En comparant les données sur 25 ans, soit entre 1998 et 2023, on constate cependant que le taux d'emploi a augmenté de près de 20 points de pourcentage, alors que le taux de chômage a diminué de 9 points. La progression du taux d'emploi s'explique notamment par la baisse importante de la population des 15-64 ans étant donné que l'on ne détecte aucune variation statistiquement significative de l'emploi durant cette période, tant chez les femmes que chez les hommes.
- Depuis la fin des années 1990, le niveau de scolarité des 25-64 ans des régions regroupées du Nord-du-Québec et de la Côte-Nord s'est accru : la proportion de personnes sans grade, certificat ou diplôme a diminué, passant de 46 % en 1999 à 17,8 % en 2023. À l'inverse, celle des titulaires d'un diplôme postsecondaire est passée de 33,6 % à 68,8 % sur cette période.
- Entre 1999 et 2024, la valeur des résidences unifamiliales du Nord-du-Québec a presque triplé : elle est passée de 62 606 \$ à 184 579 \$, soit la valeur la plus faible de toutes les régions. Au cours des 25 dernières années, cette valeur a augmenté de 4,4 % en moyenne annuellement, ce qui est inférieur à la moyenne québécoise.

1. Données se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.



Principaux secteurs économiques du Nord-du-Québec selon le PIB en 2022¹



1. Sont exclus les secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région du Nord-du-Québec

	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	45 516 ^r	45 712 ^r	46 128 ^r	46 364 ^r	46 703 ^p
Taux de chômage des 15-64 ans ²	%	4,8	7,5	4,4	4,2	3,0
Taux d'emploi des 15-64 ans ²	%	74,7	72,7	75,1	73,9	76,9
Taux de postes vacants ²	%	3,8	..	6,9	6,0	5,3
PIB aux prix de base par habitant	\$	111 082 ^r	113 367 ^r	121 178 ^r	126 049 ^p	..
Revenu disponible par habitant	\$	28 263	31 246 ^r	31 681 ^r	33 230 ^p	..
Taux de faible revenu des familles	%	18,7	13,0	17,2	20,5	..
Proportion de la population ayant un diplôme postsecondaire ^{2,3}	%	70,2	68,2	70,7	67,0	68,8
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ⁴	\$	145 368	153 051	154 340	161 022	167 683

- Voir l'encadré de la [page 20](#).
- Données se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.
- Population de 25 à 64 ans.
- Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 109](#).

Sources : Voir la [page 194](#).

Statistiques des MRC de la région, Nord-du-Québec et ensemble du Québec

	Population au 1 ^{er} juillet 2023 ^p		Revenu disponible par habitant 2022 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2022 ^p	
	n	TAA ¹ 2022-2023 pour 1 000	\$	Variation 2022/2021 en %	%	Écart 2022-2021 en points de %
Jamésie	13 448	0,2	37 727	3,4	82,3	2,0
Administration régionale Kativik	14 415	8,8	25 886	2,8	80,6	3,2
Eeyou Istchee ²	18 840	11,2	35 748	7,4	76,5 ^a	3,2
Ensemble de la région	46 703	7,3	33 230	4,9	79,6	2,7
Ensemble du Québec	8 874 683	23,1	36 826	7,4	80,7	3,9

a Les données du taux de travailleurs sont accompagnées de la lettre a lorsque la MRC présente, pour une année donnée, un taux de couverture fiscale inférieur à 80 %. En raison d'une sous-couverture plus importante de la population, ces données doivent être interprétées avec prudence.

- Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période.
- Toponyme non officiel.

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2023. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2022.

Sources : Voir la [page 194](#).

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

25
ans



Population totale

92 104

(1^{er} juillet 2023^P)

↑ **0,3%**

(taux d'accroissement
annuel 2022-2023^P)

↓ **11,5 %**

(variation 2023/1998)



Taux de chômage (15-64 ans)

7,8%

(2023)

↔ **-2,1** points de %

(écart annuel
non significatif)

↓ **14,4** points de %

(écart 2023-1998)



Proportion de la population
avec diplôme postsecondaire
(25-64 ans)

71,5%

(2023)

↑ **32,0** points de %

(écart 2023-1999)

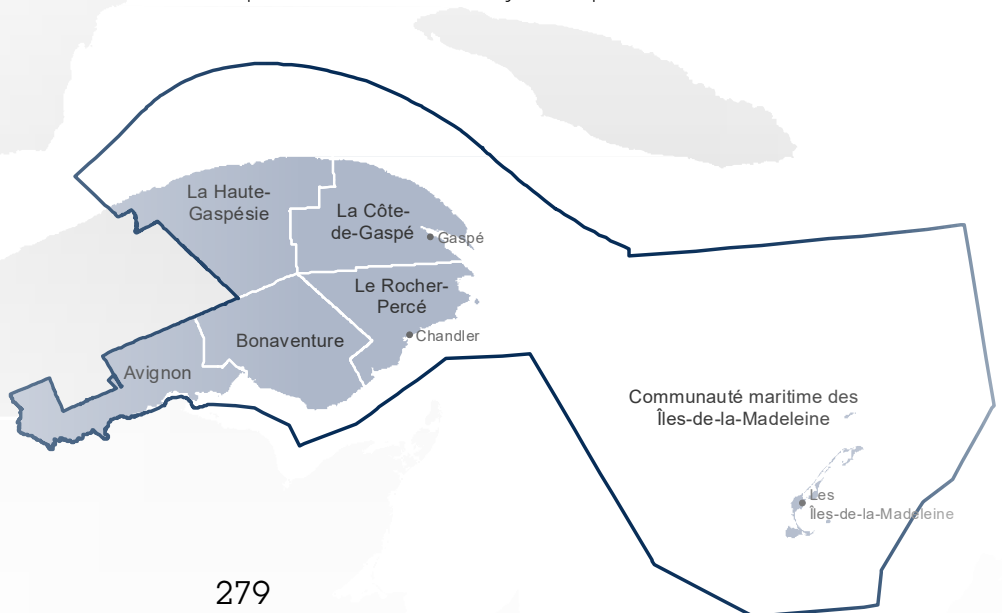


Valeur moyenne des
résidences unifamiliales
(dollars courants)

1999 **48 923 \$**

2024 **208 628 \$**

- La population de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a augmenté pour une quatrième année consécutive entre 2022 et 2023, bien que le rythme de la croissance n'ait pas été aussi fort qu'en 2021-2022 et surtout qu'en 2020-2021. La récente reprise n'a toutefois pas effacé les années de déclin. À titre comparatif, la région compte 11 900 personnes de moins en 2023 qu'en 1998. En ce qui concerne la structure par âge, la population de la région est nettement plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. En 2023, elle compte la plus importante part de personnes de 65 ans et plus et la plus faible proportion de jeunes de moins de 20 ans de toutes les régions. L'âge moyen (48,8 ans) y est le plus élevé du Québec.
- Les taux d'emploi et de chômage des personnes de 15 à 64 ans n'ont pas varié de façon significative sur le plan statistique dans la région entre 2022 et 2023. Toutefois, lorsque l'on examine l'évolution des données sur 25 ans, soit entre 1998 et 2023, on constate que le taux d'emploi a progressé de 22,6 points de pourcentage, tandis que le taux de chômage a reculé de 14,4 points. La croissance du taux d'emploi s'explique surtout par la baisse marquée de la population des 15-64 ans, puisque du côté de l'emploi on ne détecte aucune variation statistiquement significative durant cette période, et ce, tant chez les femmes que chez les hommes. En dépit de la forte hausse du taux d'emploi dans la région, celui-ci demeure le plus faible du Québec.
- Depuis la fin des années 1990, le niveau de scolarité des 25-64 ans de la région s'est accru : la proportion de personnes sans grade, certificat ou diplôme a diminué, passant de 44,1 % en 1999 à 19,1 % en 2023. À l'inverse, celle des titulaires d'un diplôme postsecondaire est passée de 39,5 % à 71,5 % sur cette période.
- Entre 1999 et 2024, la valeur des résidences unifamiliales de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a quadruplé : elle est passée de 48 923 \$ à 208 628 \$. Au cours des 25 dernières années, cette valeur a augmenté de 6,0 % en moyenne annuellement, ce qui est inférieur à la moyenne québécoise.



Principaux secteurs économiques de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine selon le PIB en 2022¹



Soins de santé et assistance sociale

12,5%



Construction

12,3%



Administrations publiques

9,7%



Fabrication

9,2%



Agriculture, foresterie, pêche et chasse

x

(donnée confidentielle)

1. Sont exclus les secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	89 638 ^r	89 865 ^r	91 324 ^r	91 809 ^r	92 104 ^p
Taux de chômage des 15-64 ans	%	13,0	12,0	12,3	9,9	7,8
Taux d'emploi des 15-64 ans	%	63,3	61,3	65,8	66,7	68,9
Taux de postes vacants	%	2,7	..	5,0	4,5	3,6
PIB aux prix de base par habitant	\$	38 791 ^r	38 367 ^r	42 448 ^r	45 544 ^p	..
Revenu disponible par habitant	\$	28 559	30 821 ^r	32 296 ^r	34 300 ^p	..
Taux de faible revenu des familles	%	7,9	6,1	8,6	8,2	..
Proportion de la population ayant un diplôme postsecondaire ²	%	65,3	68,5	69,0	67,3	71,5
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ³	\$	129 698	133 593	139 863	147 771	169 772

1. Voir l'encadré de la [page 20](#).

2. Population de 25 à 64 ans.

3. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 109](#).

Sources : Voir la [page 194](#).

Statistiques des MRC de la région, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec

	Population au 1 ^{er} juillet 2023 ^p		Revenu disponible par habitant 2022 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2022 ^p	
	n	TAA ¹ 2022-2023 pour 1 000	\$	Variation 2022/2021 en %	%	Écart 2022-2021 en points de %
Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	13 001	6,6	38 835	5,3	70,3	2,4
Le Rocher-Percé	17 111	-6,4	33 975	6,1	62,6	4,2
La Côte-de-Gaspé	17 934	13,1	34 803	7,4	73,3	3,2
La Haute-Gaspésie	11 008	-2,6	30 455	6,1	63,0	3,6
Bonaventure	17 855	3,6	32 790	5,8	69,2	3,0
Avignon	15 195	3,3	34 782	6,3	65,8	2,6
Ensemble de la région	92 104	3,2	34 300	6,2	67,6	3,1
Ensemble du Québec	8 874 683	23,1	36 826	7,4	80,7	3,9

1. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période.

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2023. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2022.

Sources : Voir la [page 194](#).

Chaudière-Appalaches

25
ans



Population totale

448 665

(1^{er} juillet 2023^P)



1,6%

(taux d'accroissement
annuel 2022-2023^P)



15,6 %

(variation 2023/1998)



Taux de chômage (15-64 ans)

2,4%

(2023)



0,5 point de %

(écart annuel
non significatif)



4,3 points de %

(écart 2023-1998)



Proportion de la population
avec diplôme postsecondaire

(25-64 ans)

75,2%

(2023)



26,9 points de %

(écart 2023-1999)



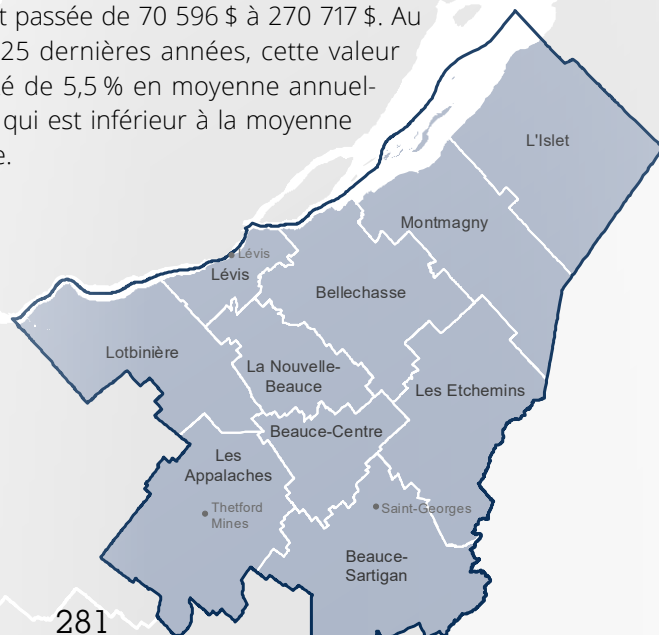
Valeur moyenne des
résidences unifamiliales

(dollars courants)

1999 **70 596 \$**

2024 **270 717 \$**

- Entre 2022 et 2023, la tendance à l'accélération de la croissance de la population qui s'observe depuis quelques années dans la région de Chaudière-Appalaches s'est poursuivie. Il en résulte que la région a enregistré son taux d'accroissement le plus élevé en plus de 30 ans. À titre comparatif, elle compte 60 500 personnes de plus en 2023 qu'en 1998. En ce qui concerne la structure par âge de la population, la région présente un âge moyen plus élevé qu'à l'échelle québécoise. La part des 65 ans et plus y surpasse celle des jeunes de moins de 20 ans.
- Entre 2022 et 2023, les taux d'emploi et de chômage des personnes de 15 à 64 ans sont demeurés relativement stables dans la région. En comparant les données sur 25 ans, soit entre 1998 et 2023, on constate cependant que le taux d'emploi s'est accru de 13,7 points de pourcentage, alors que le taux de chômage s'est réduit de 4,3 points pour se fixer à 2,4 %. Celui-ci demeure l'un des plus bas du Québec. La hausse du taux d'emploi s'explique notamment par une augmentation marquée de l'emploi, alors que la population est restée plutôt inchangée chez les 15-64 ans entre 1998 et 2023. Cette augmentation de l'emploi est surtout attribuable à la hausse du nombre d'emplois occupés par des femmes (+ 25 700), puisque le nombre d'emplois occupés par des hommes n'a pas autant augmenté durant cette période (+ 10 100). Soulignons que Chaudière-Appalaches affiche depuis plusieurs années un taux d'emploi parmi les plus élevés du Québec.
- Depuis la fin des années 1990, le niveau de scolarité des 25-64 ans de la région s'est accru : la proportion de personnes sans grade, certificat ou diplôme a diminué, passant de 34 % en 1999 à 10,4 % en 2023. À l'inverse, celle des titulaires d'un diplôme postsecondaire est passée de 48,3 % à 75,2 % sur cette période.
- Entre 1999 et 2024, la valeur des résidences unifamiliales de Chaudière-Appalaches a presque quadruplé : elle est passée de 70 596 \$ à 270 717 \$. Au cours des 25 dernières années, cette valeur a augmenté de 5,5 % en moyenne annuellement, ce qui est inférieur à la moyenne québécoise.



Principaux secteurs économiques de la Chaudière-Appalaches selon le PIB en 2022¹



1. Sont exclus les secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la Chaudière-Appalaches

	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	427 175 ^r	430 682 ^r	435 581 ^r	441 397 ^r	448 665 ^p
Taux de chômage des 15-64 ans	%	3,3	5,7	3,5	1,9	2,4
Taux d'emploi des 15-64 ans	%	80,7	78,6	80,2	82,1	82,1
Taux de postes vacants	%	4,2	..	5,2	5,9	3,8
PIB aux prix de base par habitant	\$	44 318 ^r	45 765 ^r	48 801 ^r	53 937 ^p	..
Revenu disponible par habitant	\$	29 713	31 916 ^r	33 272 ^r	35 690 ^p	..
Taux de faible revenu des familles	%	4,5	4,0	5,1	4,9	..
Proportion de la population ayant un diplôme postsecondaire ²	%	71,0	71,3	74,0	74,4	75,2
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ³	\$	202 376	204 356	208 331	214 632	238 163

1. Voir l'encadré de la [page 20](#).

2. Population de 25 à 64 ans.

3. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 109](#).

Sources : Voir la [page 194](#).

Statistiques des MRC de la région, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec

	Population au 1 ^{er} juillet 2023 ^p		Revenu disponible par habitant 2022 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2022 ^p	
	n	TAA ¹ 2022-2023 pour 1 000	\$	Variation 2022/2021 en %	%	Écart 2022-2021 en points de %
L'Islet	17 869	6,5	33 704	6,2	78,9	2,6
Montmagny	22 738	5,4	33 747	8,1	78,8	3,2
Bellechasse	39 144	16,3	34 802	6,8	83,8	2,5
Lévis	156 114	19,1	38 241	8,2	85,5	2,7
La Nouvelle-Beauce	39 743	16,7	34 315	4,0	86,7	2,5
Beauce-Centre	19 751	13,1	34 089	8,3	83,9	3,3
Les Etchemins	17 395	12,3	33 751	7,5	76,6	3,0
Beauce-Sartigan	54 879	14,6	35 589	8,1	81,4	3,5
Les Appalaches	44 522	14,2	32 948	6,7	77,3	3,6
Lotbinière	36 510	24,8	34 662	5,4	84,2	2,3
Ensemble de la région	448 665	16,3	35 690	7,3	83,1	2,9
Ensemble du Québec	8 874 683	23,1	36 826	7,4	80,7	3,9

1. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période.

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2023. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2022.

Sources : Voir la [page 194](#).

Laval

25
ans



Population totale

451 986

(1^{er} juillet 2023^P)



1,8 %

(taux d'accroissement
annuel 2022-2023^P)



33,0 %

(variation 2023/1998)



Taux de chômage (15-64 ans)

5,6 %

(2023)



1,3 point de %

(écart annuel)



2,8 points de %

(écart 2023-1998)



Proportion de la population
avec diplôme postsecondaire
(25-64 ans)

76,0 %

(2023)



30,3 points de %

(écart 2023-1999)

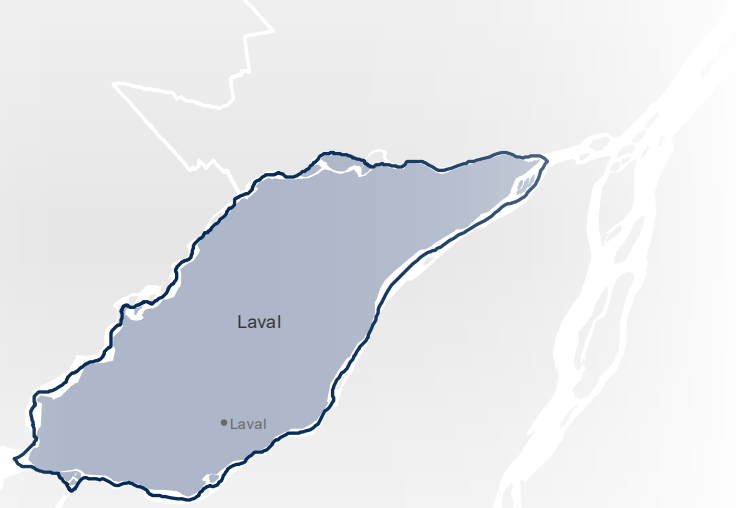


Valeur moyenne des
résidences unifamiliales
(dollars courants)

1999 **108 607 \$**

2024 **627 295 \$**

- Entre 2022 et 2023, la croissance de la population de Laval s'est fortement accélérée. Par ailleurs, le taux d'accroissement de la région figure parmi les plus élevés du Québec. Sur une période de 25 ans, soit de 1998 à 2023, la population de la région a augmenté de 112 200 personnes. En ce qui concerne la structure par âge, la population lavalloise est plus jeune que celle de l'ensemble du Québec : en 2023, la part des 65 ans et plus y est parmi les plus faibles de toutes les régions.
- En 2023, chez les personnes de 15 à 64 ans, le taux d'emploi est resté stable par rapport à l'année précédente, mais on note une hausse du taux de chômage de 1,3 point dans la région. En examinant l'évolution des données sur 25 ans, soit entre 1998 et 2023, on remarque que le taux d'emploi s'est élevé de 7,8 points de pourcentage, tandis que le taux de chômage s'est réduit de 2,8 points. L'augmentation du taux d'emploi s'explique en partie par la croissance plus rapide de l'emploi total comparativement à la croissance de la population chez les 15-64 ans. La hausse de l'emploi total est attribuable à la croissance de l'emploi tant chez les femmes (+ 52,1 %) que chez les hommes (+ 30,6 %).
- Depuis la fin des années 1990, le niveau de scolarité des 25-64 ans de la région s'est accru : la proportion de personnes sans grade, certificat ou diplôme a diminué, passant de 27,2 % en 1999 à 9 % en 2023. À l'inverse, celle des titulaires d'un diplôme postsecondaire est passée de 45,7 % à 76 % sur cette période.
- Entre 1999 et 2024, la valeur des résidences unifamiliales de Laval a augmenté de près de six fois : elle est passée de 108 607 \$ à 627 295 \$. Au cours des 25 dernières années, cette valeur a augmenté de 7,3 % en moyenne annuellement, ce qui est supérieur à la moyenne québécoise.



Principaux secteurs économiques de Laval selon le PIB en 2022¹



Fabrication

11,9%



Commerce
de gros

9,1%



Soins de santé et
assistance sociale

8,8%



Commerce
de détail

8,0%



Services
professionnels,
scientifiques et
techniques

8,0%

1. Sont exclus les secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région de Laval

	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	438 498 ^r	441 071 ^r	440 489 ^r	443 926 ^r	451 986 ^p
Taux de chômage des 15-64 ans	%	4,8	8,4	6,8	4,3	5,6
Taux d'emploi des 15-64 ans	%	76,0	73,1	74,3	76,7	76,7
Taux de postes vacants	%	3,7	..	5,7	5,9	4,2
PIB aux prix de base par habitant	\$	39 968 ^r	38 689 ^r	43 320 ^r	46 881 ^p	..
Revenu disponible par habitant	\$	29 874	32 331 ^r	33 231 ^r	35 970 ^p	..
Taux de faible revenu des familles	%	8,4	6,5	7,9	8,6	..
Proportion de la population ayant un diplôme postsecondaire ²	%	70,5	75,6	73,8	73,9	76,0
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ³	\$	358 286	366 541	388 959	441 004	523 087

1. Voir l'encadré de la [page 20](#).

2. Population de 25 à 64 ans.

3. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 109](#).

Sources : Voir la [page 194](#).

Lanaudière

25
ans



Population totale

551 709

(1^{er} juillet 2023^P)



1,8 %

(taux d'accroissement
annuel 2022-2023^P)



41,7 %

(variation 2023/1998)



Taux de chômage (15-64 ans)

4,8 %

(2023)



0,1 point de %

(écart annuel
non significatif)



6,1 points de %

(écart 2023-1998)



Proportion de la population
avec diplôme postsecondaire

(25-64 ans)

68,4 %

(2023)



18,0 points de %

(écart 2023-1999)



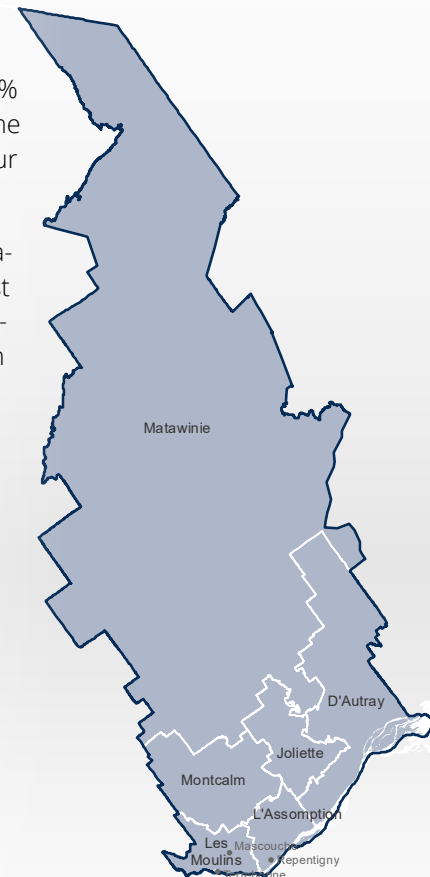
Valeur moyenne des
résidences unifamiliales

(dollars courants)

1999 **83 095 \$**

2024 **453 484 \$**

- Entre 2022 et 2023, la population de Lanaudière a augmenté à un taux supérieur à celui de l'année précédente, mais qui ne dépasse pas le sommet récent enregistré en 2020-2021. La région conserve sa place parmi celles ayant les taux d'accroissement démographique les plus élevés du Québec. Sur une période de 25 ans, soit de 1998 à 2023, la population de la région a augmenté de 162 300 personnes. En ce qui concerne la structure par âge de la population, Lanaudière est l'une des régions où la part des jeunes de moins de 20 ans est la plus élevée.
- En 2023, les taux d'emploi et de chômage des personnes de 15 à 64 ans ne sont pas significativement différents sur le plan statistique de ceux observés l'année précédente dans la région. Lorsque l'on examine l'évolution de ces données sur une plus longue période, soit entre 1998 et 2023, on remarque toutefois que le taux d'emploi a progressé de 13,9 points de pourcentage, tandis que le taux de chômage a connu une baisse marquée de 6,1 points. La hausse du taux d'emploi s'explique notamment par la croissance de l'emploi total qui a été plus importante que la croissance de la population chez les 15-64 ans. La croissance de l'emploi se manifeste durant cette période aussi bien chez les femmes (+ 45 100) que chez les hommes (+ 44 800).
- Depuis la fin des années 1990, le niveau de scolarité des 25-64 ans de la région s'est accru : la proportion de personnes sans grade, certificat ou diplôme a diminué, passant de 27,6 % en 1999 à 12,2 % en 2023. À l'inverse, celle des titulaires d'un diplôme postsecondaire est passée de 50,4 % à 68,4 % sur cette période.
- Entre 1999 et 2024, la valeur des résidences unifamiliales de Lanaudière a plus que quintuplé : elle est passée de 83 095 \$ à 453 484 \$. Au cours des 25 dernières années, cette valeur a augmenté de 7,0 % en moyenne annuellement, ce qui est au-dessus de la moyenne québécoise.



Principaux secteurs économiques de Lanaudière selon le PIB en 2022¹



1. Sont exclus les secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région de Lanaudière

	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	514 445 ^r	522 824 ^r	532 680 ^r	541 697 ^r	551 709 ^p
Taux de chômage des 15-64 ans	%	3,7	7,4	5,2	4,7	4,8
Taux d'emploi des 15-64 ans	%	77,6	76,0	76,2	77,6	79,0
Taux de postes vacants	%	3,3	..	5,7	5,7	4,7
PIB aux prix de base par habitant	\$	29 737 ^r	29 221 ^r	32 852 ^r	34 584 ^p	..
Revenu disponible par habitant	\$	29 446	31 771 ^r	32 956 ^r	35 195 ^p	..
Taux de faible revenu des familles	%	7,1	5,4	6,4	6,8	..
Proportion de la population ayant un diplôme postsecondaire ²	%	66,1	68,9	63,7	68,7	68,4
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ³	\$	243 244	251 072	259 835	289 749	369 373

1. Voir l'encadré de la [page 20](#).

2. Population de 25 à 64 ans.

3. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 109](#).

Sources : Voir la [page 194](#).

Statistiques des MRC de la région, Lanaudière et ensemble du Québec

	Population au 1 ^{er} juillet 2023 ^p		Revenu disponible par habitant 2022 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2022 ^p	
	n	TAA ¹ 2022-2023 pour 1 000	\$	Variation 2022/2021 en %	%	Écart 2022-2021 en points de %
D'Autray	46 393	19,6	34 000	7,0	76,6	4,2
L'Assomption	132 229	16,0	35 770	6,8	83,0	3,8
Joliette	73 746	14,8	34 716	8,4	76,8	4,0
Matawinie	57 931	18,8	34 962	7,0	70,5	4,8
Montcalm	63 153	24,6	32 461	6,0	79,2	4,5
Les Moulins	178 257	18,8	36 326	6,4	84,6	3,3
Ensemble de la région	551 709	18,3	35 195	6,8	80,4	3,8
Ensemble du Québec	8 874 683	23,1	36 826	7,4	80,7	3,9

1. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période.

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2023. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2022.

Sources : Voir la [page 194](#).

Laurentides

25
ans



Population totale

664 510

(1^{er} juillet 2023¹)

1,6%

(taux d'accroissement
annuel 2022-2023²)

46,7 %

(variation 2023/1998)



Taux de chômage (15-64 ans)

3,6%

(2023)

-0,1 point de %

(écart annuel
non significatif)

6,3 points de %

(écart 2023-1998)



Proportion de la population
avec diplôme postsecondaire

(25-64 ans)

73,4%

(2023)

27,5 points de %

(écart 2023-1999)



Valeur moyenne des
résidences unifamiliales

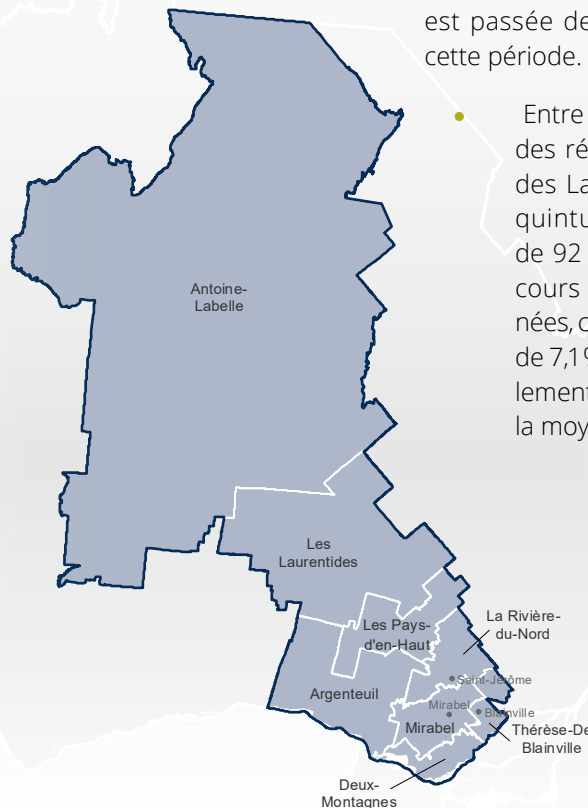
(dollars courants)

1999 **92 829 \$**

2024 **512 737 \$**

- La population des Laurentides s'est accrue de façon substantielle entre 2022 et 2023, mais contrairement à ce qui s'observe dans la plupart des autres régions, le rythme de sa croissance ne s'est pas accéléré au cours de la dernière année. La région glisse ainsi au huitième rang pour ce qui est de l'ampleur de sa croissance, alors qu'elle avait jusqu'alors l'habitude de se classer parmi les toutes premières. Sur une période de 25 ans, soit de 1998 à 2023, la population de la région a augmenté de 211 600 personnes. En ce qui concerne la structure par âge, l'âge moyen de la population des Laurentides est un peu plus élevé que celui observé pour l'ensemble du Québec.
- Entre 2022 et 2023, chez les personnes de 15 à 64 ans, le taux d'emploi a progressé de 4,7 points de pourcentage, tandis que le taux de chômage est resté plutôt stable. En comparant les données de 1998 à celles de 2023, soit sur 25 ans, on remarque que le taux d'emploi a augmenté de 14,4 points de pourcentage, alors que le taux de chômage a diminué de 6,3 points. La progression du taux d'emploi s'explique surtout par l'augmentation de l'emploi total qui a été plus élevée que la croissance de la population chez les 15-64 ans. La hausse de l'emploi total est attribuable à la croissance de l'emploi chez les femmes (+ 70,8 %) de même que chez les hommes (+ 51,5 %).
- Depuis la fin des années 1990, le niveau de scolarité des 25-64 ans de la région s'est accru : la proportion de personnes sans grade, certificat ou diplôme a diminué, passant de 27,9 % en 1999 à 11,5 % en 2023. À l'inverse, celle des titulaires d'un diplôme postsecondaire est passée de 45,9 % à 73,4 % sur cette période.

- Entre 1999 et 2024, la valeur des résidences unifamiliales des Laurentides a plus que quintuplé : elle est passée de 92 829 \$ à 512 737 \$. Au cours des 25 dernières années, cette valeur a augmenté de 7,1 % en moyenne annuellement, ce qui est supérieur à la moyenne québécoise.



Principaux secteurs économiques des Laurentides selon le PIB en 2022¹



Fabrication

15,4%



Construction

9,3%



Soins de santé et
assistance sociale

8,8%



Commerce
de détail

8,0%



Services
d'enseignement

6,4%

1. Sont exclus les secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région des Laurentides

	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	618 316 ^r	628 998 ^r	643 216 ^r	653 700 ^r	664 510 ^P
Taux de chômage des 15-64 ans	%	4,5	10,2	5,4*	3,7*	3,6*
Taux d'emploi des 15-64 ans	%	78,0	71,5	77,9	77,6	82,3
Taux de postes vacants	%	3,5	..	6,0	6,5	5,4
PIB aux prix de base par habitant	\$	38 180 ^r	36 889 ^r	41 071 ^r	43 554 ^P	..
Revenu disponible par habitant	\$	31 070	33 474 ^r	34 946 ^r	37 565 ^P	..
Taux de faible revenu des familles	%	7,0	5,4	6,6	7,0	..
Proportion de la population ayant un diplôme postsecondaire ²	%	73,3	71,6	70,2	72,5	73,4
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ³	\$	273 544	281 394	291 768	326 302	416 920

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Voir l'encadré de la [page 20](#).

2. Population de 25 à 64 ans.

3. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 109](#).

Sources : Voir la [page 194](#).

Statistiques des MRC de la région, Laurentides et ensemble du Québec

	Population au 1 ^{er} juillet 2023 ^P		Revenu disponible par habitant 2022 ^P		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2022 ^P	
	n	TAA ¹ 2022-2023 pour 1 000	\$	Variation 2022/2021 en %	%	Écart 2022-2021 en points de %
Deux-Montagnes	107 666	17,6	35 740	8,1	83,2	3,9
Thérèse-De Blainville	167 749	9,0	40 586	7,1	83,9	3,7
Mirabel	66 200	34,7	37 946	8,1	85,3	3,4
La Rivière-du-Nord	146 548	16,5	34 771	6,9	80,0	4,2
Argenteuil	36 970	23,0	32 587	7,0	73,9	5,2
Les Pays-d'en-Haut	48 675	8,2	46 005	7,4	75,5	5,0
Les Laurentides	53 000	19,8	38 013	8,9	75,3	5,3
Antoine-Labelle	37 702	12,8	32 655	7,5	69,3	3,8
Ensemble de la région	664 510	16,4	37 565	7,5	80,5	4,1
Ensemble du Québec	8 874 683	23,1	36 826	7,4	80,7	3,9

1. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période.

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2023. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2022.

Sources : Voir la [page 194](#).

Montérégie

25
ans



Population totale

1 494 119

(1^{er} juillet 2023¹)



1,6%

(taux d'accroissement
annuel 2022-2023¹)



27,8 %

(variation 2023/1998)



Taux de chômage¹ (15-64 ans)

3,9%

(2023)



0,1 point de %

(écart annuel
non significatif)



3,7 points de %

(écart 2023-1998)



Proportion de la population
avec diplôme postsecondaire¹

(25-64 ans)

73,0%

(2023)



23,0 points de %

(écart 2023-1999)



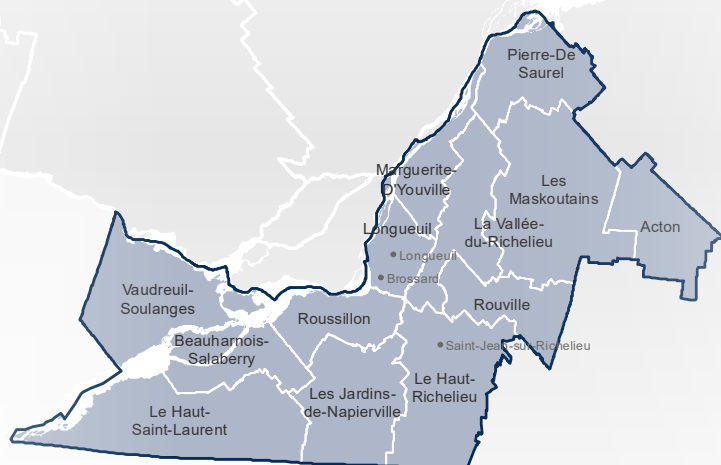
Valeur moyenne des
résidences unifamiliales

(dollars courants)

1999 **100 380\$**

2024 **563 238\$**

- La population de la Montérégie a augmenté à un rythme accéléré entre 2022 et 2023. La croissance démographique de la région a atteint son plus haut niveau au cours de la dernière année, bien que le taux d'accroissement n'y ait pas été aussi élevé que dans plusieurs autres régions. Sur une période de 25 ans, soit de 1998 à 2023, la population de la région a augmenté de 325 200 personnes. En ce qui concerne la structure par âge de la population, la Montérégie est l'une des régions où la part des jeunes de moins de 20 ans est la plus élevée. L'âge moyen y est légèrement inférieur à celui de l'ensemble du Québec.
- Chez les personnes de 15 à 64 ans, les taux d'emploi et de chômage ont peu varié dans la région entre 2022 et 2023. En examinant l'évolution de ces taux de 1998 à 2023, on voit cependant que le taux d'emploi a augmenté de 10,7 points de pourcentage, alors que le taux de chômage a diminué de 3,7 points. L'augmentation du taux d'emploi s'explique en partie par la croissance plus rapide de l'emploi total comparativement à la croissance de la population chez les 15-64 ans. C'est surtout l'augmentation du nombre d'emplois occupés par des femmes qui a contribué à la croissance de l'emploi total puisque, en proportion, elle a été environ deux fois plus forte que chez les hommes (+ 43,8 % c. + 18,8 %).
- Depuis la fin des années 1990, le niveau de scolarité des 25-64 ans de la région s'est accru : la proportion de personnes sans grade, certificat ou diplôme a diminué, passant de 24,5 % en 1999 à 10,7 % en 2023. À l'inverse, celle des titulaires d'un diplôme postsecondaire est passée de 50 % à 73 % sur cette période.
- Entre 1999 et 2024, la valeur des résidences unifamiliales de la Montérégie a plus que quintuplé : elle est passée de 100 380 \$ à 563 238 \$. Au cours des 25 dernières années, cette valeur a augmenté de 7,1 % en moyenne annuellement, ce qui est supérieur à la moyenne québécoise.



1. Le découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de la Montérégie entrées officiellement en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021.

Principaux secteurs économiques de la Montérégie selon le PIB en 2022¹



Fabrication

16,8%



Soins de santé et
assistance sociale

8,1%



Construction

8,0%



Commerce
de gros

6,9%



Commerce
de détail

6,3%

1. Sont exclus les secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région de la Montérégie

	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	1 428 377 ^r	1 444 581 ^r	1 456 782 ^r	1 470 758 ^r	1 494 119 ^p
Taux de chômage des 15-64 ans ²	%	4,1	8,5	5,5	3,8	3,9
Taux d'emploi des 15-64 ans ²	%	78,4	74,2	77,0	79,2	80,1
Taux de postes vacants ²	%	3,8	..	5,7	6,0	4,5
PIB aux prix de base par habitant ³	\$	40 940 ^r	40 569 ^r	45 077 ^r	48 099 ^p	..
Revenu disponible par habitant	\$	31 702	34 014 ^r	35 434 ^r	38 172 ^p	..
Taux de faible revenu des familles	%	6,8	5,4	6,4	6,8	..
Proportion de la population ayant un diplôme postsecondaire ^{2,4}	%	67,5	67,7	69,2	71,5	73,0
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ⁵	\$	307 470	318 784	334 817	378 077	471 483

1. Voir l'encadré de la [page 20](#).

2. Le découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées officiellement en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021.

3. Le découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie pour les années 2020 à 2022 seulement, ce qui rend impossible toute comparaison chronologique avec des données antérieures à 2020.

4. Population de 25 à 64 ans.

5. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 109](#).

Sources : Voir la [page 194](#).

Statistiques des MRC de la région, Montérégie et ensemble du Québec

	Population au 1 ^{er} juillet 2023 ^p		Revenu disponible par habitant 2022 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2022 ^p	
	n	TAA ¹ 2022-2023 pour 1 000	\$	Variation 2022/2021 en %	%	Écart 2022-2021 en points de %
Acton	16 280	21,4	32 956	9,3	79,1	3,7
Pierre-De Saurel	53 048	5,3	34 557	6,7	75,2	3,8
Les Maskoutains	92 849	19,0	36 037	8,6	81,8	3,0
Rouville	38 790	7,8	36 006	7,7	84,4	3,2
Le Haut-Richelieu	124 225	10,4	36 422	7,5	81,5	3,6
La Vallée-du-Richelieu	135 047	10,7	42 381	8,5	86,0	2,7
Longueuil	449 626	19,9	39 949	7,9	82,4	4,0
Marguerite-D'Youville	82 627	12,1	39 436	8,7	85,9	2,6
Roussillon	203 351	15,0	36 850	7,3	83,5	3,2
Les Jardins-de-Napierville	32 072	21,8	35 767	11,6	83,0	3,4
Le Haut-Saint-Laurent	25 703	11,0	32 464	6,2	71,8	3,7
Beauharnois-Salaberry	72 532	24,9	34 072	5,5	78,1	3,9
Vaudreuil-Soulanges	167 969	14,0	38 840	7,1	84,7	3,6
Ensemble de la région	1 494 119	15,8	38 172	7,7	82,6	3,4
Ensemble du Québec	8 874 683	23,1	36 826	7,4	80,7	3,9

1. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période.

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2023. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2022.

Sources : Voir la [page 194](#).

Centre-du-Québec

25
ans



Population totale

260 034

(1^{er} juillet 2023^P)



1,7%

(taux d'accroissement
annuel 2022-2023^P)



17,9 %

(variation 2023/1998)



Taux de chômage (15-64 ans)

2,6%

(2023)



0,0 point de %

(écart annuel
non significatif)



7,4 points de %

(écart 2023-1998)



Proportion de la population
avec diplôme postsecondaire

(25-64 ans)

63,3%

(2023)



15,9 points de %

(écart 2023-1999)



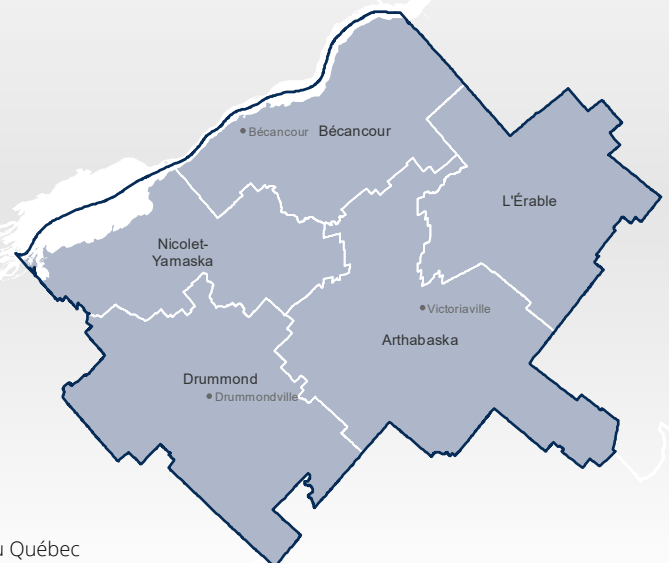
Valeur moyenne des
résidences unifamiliales

(dollars courants)

1999 **69 814 \$**

2024 **290 957 \$**

- Entre 2022 et 2023, la tendance à l'accélération de la croissance de la population qui s'observe depuis quelques années dans le Centre-du-Québec s'est poursuivie. Il en résulte que la région a enregistré son plus fort taux d'accroissement en plus de 30 ans. À titre comparatif, le Centre-du-Québec compte 39 400 personnes de plus en 2023 qu'en 1998. En ce qui concerne la structure par âge de la population, la région présente en 2023 un âge moyen plus élevé qu'à l'échelle québécoise. La part des 65 ans et plus y surpasse celle des jeunes de moins de 20 ans.
- En 2023, les taux d'emploi et de chômage des personnes de 15 à 64 ans ne sont pas significativement différents sur le plan statistique de ceux observés l'année précédente dans la région. En comparant les données de 1998 à celles de 2023, soit sur une période de 25 ans, on constate toutefois que le taux d'emploi s'est élevé de 12,1 points de pourcentage, alors que le taux de chômage s'est réduit de 7,4 points pour s'établir à 2,6 %. Celui-ci demeure l'un des plus bas du Québec. La progression du taux d'emploi s'explique notamment par une augmentation de l'emploi total puisque la population chez les 15-64 ans a peu changé durant cette période. La hausse de l'emploi dans cette région est d'ailleurs essentiellement attribuable à l'augmentation du nombre d'emplois occupés par des femmes (+ 35,0).
- Depuis la fin des années 1990, le niveau de scolarité des 25-64 ans de la région s'est accru : la proportion de personnes sans grade, certificat ou diplôme a diminué, passant de 34,6 % en 1999 à 14,5 % en 2023. À l'inverse, celle des titulaires d'un diplôme postsecondaire est passée de 47,4 % à 63,3 % sur cette période.
- Entre 1999 et 2024, la valeur des résidences unifamiliales du Centre-du-Québec a quadruplé : elle est passée de 69 814 \$ à 290 957 \$. Au cours des 25 dernières années, cette valeur a augmenté de 5,9 % en moyenne annuellement, ce qui est en dessous de la moyenne québécoise.



Principaux secteurs économiques du Centre-du-Québec selon le PIB en 2022¹



Fabrication

25,6%



Commerce de gros

9,3%



Construction

9,3%



Soins de santé et assistance sociale

7,8%



Services d'enseignement

5,9%

1. Sont exclus les secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région du Centre-du-Québec

	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	247 413 ^r	249 083 ^r	252 084 ^r	255 599 ^r	260 034 ^p
Taux de chômage des 15-64 ans	%	4,1 [*]	6,4 [*]	5,2 [*]	2,6 [*]	2,6 [*]
Taux d'emploi des 15-64 ans	%	76,1	75,5	79,3	81,7	80,4
Taux de postes vacants	%	3,5	..	5,6	5,5	4,2
PIB aux prix de base par habitant	\$	41 685 ^r	41 554 ^r	47 727 ^r	51 633 ^p	..
Revenu disponible par habitant	\$	28 037	30 380 ^r	31 302 ^r	33 616 ^p	..
Taux de faible revenu des familles	%	7,3	6,0	7,2	7,2	..
Proportion de la population ayant un diplôme postsecondaire ²	%	64,4	71,0	69,5	66,7	63,3
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ³	\$	180 467	185 215	191 312	204 153	238 848

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Voir l'encadré de la [page 20](#).

2. Population de 25 à 64 ans.

3. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 109](#).

Sources : Voir la [page 194](#).

Statistiques des MRC de la région, Centre-du-Québec et ensemble du Québec

	Population au 1 ^{er} juillet 2023 ^p		Revenu disponible par habitant 2022 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2022 ^p	
	n	TAA ¹ 2022-2023 pour 1 000	\$	Variation 2022/2021 en %	%	Écart 2022-2021 en points de %
L'Érable	24 433	20,0	32 825	7,4	80,9	2,7
Bécancour	21 966	9,1	34 405	7,0	77,9	3,3
Arthabaska	76 379	12,6	33 611	7,1	80,0	2,8
Drummond	112 867	22,5	33 693	7,5	79,9	3,6
Nicolet-Yamaska	24 389	11,7	33 363	8,2	78,7	2,9
Ensemble de la région	260 034	17,2	33 616	7,4	79,7	3,1
Ensemble du Québec	8 874 683	23,1	36 826	7,4	80,7	3,9

1. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période.

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2023. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2022.

Sources : Voir la [page 194](#).

Sources de la section Coup d'œil sur les régions

Nombre de véhicules électriques par 10 000 hab. de 15 ans et plus

Institut de la statistique du Québec et Société de l'assurance automobile du Québec.

PIB aux prix de base par habitant

Institut de la statistique du Québec ; ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; Pêches et Océans Canada ; Revenu Québec et Statistique Canada.

Population

Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, mai 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Proportion de la population ayant un diplôme postsecondaire

Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, fichier maître. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Revenu disponible par habitant

Institut de la statistique du Québec ; Services aux autochtones Canada ; ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; ministère de l'Enseignement supérieur ; Office de la sécurité économique des chasseurs criss ; Retraite Québec ; Revenu Québec ; Société de l'assurance automobile du Québec ; Société d'habitation du Québec ; Statistique Canada.

Taux de chômage des 15 à 64 ans

Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Taux de faible revenu des familles

Statistique Canada, Fichier des familles T1. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Taux d'emploi des 15 à 64 ans

Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Taux de postes vacants

Statistique Canada, *Enquête sur les postes vacants et les salaires*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans

Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Valeur moyenne des résidences unifamiliales

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Sommaires du rôle d'évaluation foncière des municipalités.

Publié annuellement, le *Panorama des régions du Québec* dresse un portrait socioéconomique des 17 régions administratives et des municipalités régionales de comté (MRC) qui les constituent, à partir des plus récentes données administratives et d'enquêtes. Pour souligner le 25^e anniversaire de l'ISQ, cette édition porte aussi un regard sur l'évolution des régions depuis la fin des années 1990.

L'édition 2024 contient :

- onze chapitres qui présentent les régions administratives selon des thèmes variés : démographie, marché du travail, PIB régional, revenu disponible par habitant, conditions de vie des familles, éducation, logement, valeur foncière des résidences unifamiliales et des copropriétés, culture, hébergement touristique et transport électrique;
- un douzième chapitre qui fournit des statistiques détaillées à l'échelle des MRC sur différents thèmes, à savoir la population, le revenu disponible, le marché du travail, ainsi que les comptes des terres;
- un portrait statistique de chaque région administrative regroupant, en plus de tableaux de données, une sélection d'indicateurs clés et de faits saillants axés sur les changements survenus dans la région au cours des 25 dernières années.

Référence en matière d'analyses statistiques régionales et supralocales depuis 2009, le *Panorama des régions du Québec* est un outil d'aide à la prise de décision pour toutes les personnes intervenant sur la scène régionale, et un vecteur d'information pour quiconque souhaite en savoir plus sur les régions du Québec.

« Une organisation
statistique performante
au service d'une société
québécoise en évolution »

statistique.quebec.ca